



**HAL**  
open science

# Insertions économiques des migrantes brésiliennes en Guyane française

Dorothee Serges

► **To cite this version:**

Dorothee Serges. Insertions économiques des migrantes brésiliennes en Guyane française. Sociologie. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2011. Français. NNT : 2011PA030172 . tel-00701363v2

**HAL Id: tel-00701363**

**<https://theses.hal.science/tel-00701363v2>**

Submitted on 26 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3**

ED 122

Europe Latine — Amérique Latine

Thèse de doctorat en Sociologie

Dorothee Serges

**INSERTIONS ÉCONOMIQUES DES MIGRANTES  
BRÉSILIENNES EN GUYANE FRANÇAISE**

Thèse dirigée par  
Madame Maria Eugenia Cosio-Zavala

Soutenue le 9 décembre à 14h00

**Jury :**

- Madame BERNAND Carmen, Professeur,  
Université de Paris Ouest Nanterre la Défense
- Monsieur BERNARDOT Marc, Professeur,  
Université du Havre
- Madame COSIO-ZAVALA Maria, CREDA,  
Université Paris III, Sorbonne Nouvelle
- Madame DROULERS Martine, Directrice de  
Recherches, CNRS



## Résumés

---

### **Résumé (français)**

L'insertion économique des migrantes brésiliennes en Guyane française s'inscrit dans le processus global de la féminisation des migrations et du marché du travail, initiant les déplacements d'une main-d'œuvre peu qualifiée des pays des Suds, notamment des États du Pará et de l'Amapá (nord du Brésil) vers les pays des Nord, la Guyane, département d'outre-mer. Cette insertion économique est intrinsèquement liée à des déterminants migratoires, familiaux et professionnels. Cette thèse analyse les formes d'autonomies économiques acquises par les femmes migrantes, à partir de trois générations, et compte tenu des possibilités offertes par le marché du travail de la société guyanaise, ethnostratifié. La complémentarité entre des méthodes qualitatives et quantitatives a permis de dégager des trajectoires (a)typiques reliant morale familiale et esprit d'entreprise.

**Mots clés :** Migrations, genre, travail, autonomie économique, Guyane française, Brésil, relations interethniques.

---

### **Abstract (anglais)**

The economic insertion of Brazilian female migrants in French Guiana lies within the framework of the global process of the migration and labour market feminisation, initiating the movements of a less skilled South countries workforce, mainly from Pará and Amapá States (Northern Brazil) toward North countries, French Guiana, overseas department. This economic insertion is intrinsically tied to migration, family and professional determinants. This doctoral thesis analyzes the forms of economic autonomies acquired by the female migrants, since three generations and taking into account the possibilities offered by the French Guianese ethnostratified society's labour market. The complementarity between qualitative and quantitative methods allowed to unveil the (a)typical trajectories connecting family morality and entrepreneurship.

**Key words :** Migration, gender, work, economical autonomy, French guiana, Brazil, interethnics relations

---

### **Resumo (portugais)**

A inserção econômica dos migrantes brasileiros na Guiana Francesa faz parte de um processo global da feminização dos migrantes e do mercado de trabalho, que conta com deslocamentos de mão-de-obra pouco qualificadas iniciando-se em países do Sul, como o Brasil, em especial os estados do Para e do Amapá (norte do Brasil), em direção aos países do norte, como a Guiana, departamento da Franca. Essa inserção econômica está intrinsecamente ligada a determinantes migratórios, familiares e profissionais. Esta tese analisa as formas de autonomia econômica adquiridas pelas mulheres migrantes, à partir de três gerações, levando em conta as possibilidades oferecidas pelo mercado de trabalho da sociedade guianesa, etno-estratificada. A complementaridade entre os métodos qualitativos e quantitativos identificou trajetórias (a) típicas ligando moral familiar ao espírito de empreendedorismo.

**Palavras chaves :** Migrações, gênero, trabalho, autonomia econômica, Guiana francesa, Brasil, relações interethnicas

*À mes parents*

## Remerciements :

En premier lieu, je souhaite remercier Maria Eugenia Cosio-Zavala pour sa confiance, ses conseils techniques, pratiques, mais aussi et surtout pour ses qualités humaines.

Mes remerciements vont ensuite vers ma famille « élargie » : Roselyne Andrieux pour toutes les relectures et encouragements qu'elle m'a donnés, Émilie Serges, pour son réalisme et sa lucidité ; Michel, Alex et Zorore ainsi qu'Éliane et Raymond pour les espaces de « diversions » qu'ils et elles ont su m'offrir. Delphine Dupouy, Saloua Chaker et Maud Anquetil, mes amies de toujours dans cette aventure universitaire.

Toutes les personnes rencontrées et enquêtées dans le cadre de ce terrain : celles qui, sans me connaître, m'ont ouvert leurs portes – Marejô, France, Regina –, m'ont présentée à leurs « compatriotes », m'ont permis de les suivre dans des soirées – Eliane –, dans leur quotidien, dans leurs familles. Il y a également Rose, qui m'a laissé la garde de sa maison, sa voiture, en partenariat avec sa sœur Josée et l'amie de cette dernière, Liliane. « Big-up » à Lulu, que j'ai connue toute petite, une dizaine d'années plus tôt, et à sa sœur Lili, que j'ai vu naître, grandir et se construire par l'intermédiaire de visites continuelles.

Merci aux femmes des associations : France, trésorière de l'association « Mulheres de Vila Vitória », Valeria Leal, présidente de l'association Dos Migrantes à Ilha do sol, Risoleta Brazao dos Santos, ex-présidente de l'association « Moradores de Vilá Vitória », Claire Trimaille, Aurélie Pialoux, Mathilde Bachelet, de la CIMADE et Arbre Fromager – structure d'accueil pour les femmes –, Rosa et Cristiane Firmino de la CAMTRA<sup>1</sup>. Les spécialistes de l'audiovisuel, initiatrices de rencontres « fortuites » – si tant est que ce terme soit dénué de tout « déterminisme » : Anna-Luiza de Abreu, Caroline Rigueira, Fabiene Gama. Je suis très reconnaissante à toutes les trois pour l'intérêt qu'elles ont su m'accorder et pour les rencontres qu'elles ont rendues possibles. Les échanges interuniversitaires sont ainsi porteurs d'enseignements, mettant à mal les barrières linguistiques initiales pour aménager des espaces de solidarité. Merci à Carole pour m'avoir permis de rencontrer à Macapá les secrétaires du ministère de la Communication Fernando Guimarães

---

<sup>1</sup>*Casa das Mulheres Trabalhadoras*. Toutes les abréviations sont indexées dans la liste des abréviations ci-dessous.

Santos et de la Coopération Marcelo Roza ; les journalistes du *Jornal do Dia* de Macapá que sont Janderson Cantanhede, Rodolfo Juares.

Ces réseaux principalement organisés à partir des femmes ont été pour moi un soutien important, sans que j'en exclue la dimension masculine. Mes plus sincères remerciements s'orientent vers José Gomes et Daniel, n° 19 da Associação dos Catraeiros. Merci à Branco, Bleke et Manoel Garcia, Patrice Maciel et Markos da Souza pour les contacts qu'ils ont rendus possibles, malgré la position problématique – en terme de statut social – qu'ils occupaient aux différents moments de nos rencontres. Il faut garder à l'esprit que même s'il est question des migrations des Brésiliennes dans ce travail, celles des hommes n'en restent pas moins problématiques et soumises à des formes de subordination et de précarisation très fortes.

Mes remerciement vont également à la famille Bastos Gonzaga : Noël, Nara, Manoel et Cida ; à Justine Guizard Priam, Alexandra Bartaux, Julienne Thérèse et Maltie Persaud pour les aides logistiques et pratiques lors de ma venue à Belém et en Guyane française.

Merci à Gérard Collomb et Stéphane Granger, pour la qualité de nos échanges, leurs écoutes et conseils avisés quant à la rigueur scientifique à observer dans ce travail de restitution et d'écriture. Clotilde Lebas, Aliénor Martaud, Sylvaine Conord et Capucine Boidin pour leurs nombreuses relectures et aides à la mise en mots de théories et concepts semblant de prime abord flous et éloignés. Virginie Rozée, d'un soutien moral inégalable, Myriam Hachimi-Alaoui, pour nos intermèdes langagiers, générateurs de concepts inédits – et modestes –, et Juliette Blanchet, pour l'attention et la patience dont elle a fait preuve lors des relectures – presque – finales.

Je remercie les membres du laboratoire du CREDA, notamment des équipes GEMIG et DURAMAZ/USART, dont Martine Droulers, François-Michel Le Tourneau, Stéphanie Natusi, Claire Couly, Véréna Lombardi, Elsa Lacascade, Polymnia Zagefka et Jessica Brandler-Weinreb. Armelle Thomas pour la relecture bibliographique. L'accueil a également été riche à l'IRD Guyane, celui de Pierre et Françoise Grenand, Isabelle Hidair et Damien Davy.

En second temps, et toujours au niveau des équipes d'accueil, les conseils promulgués par mes professeurs au Brésil : Bila Sorj plus particulièrement, pour les propositions de lectures, Celi Scalon et Adriana de Resende B. Vianna. Merci également au Réseau français d'études brésiliennes (REFEB) pour les financements qui m'ont été accordés, ainsi que pour l'opportunité logistique qu'ils ont rendue possible à Rio de Janeiro. On peut dire que c'est une chance incroyable que celle d'occuper un bureau d'environ 30 m<sup>2</sup> sur l'Avenida Presidente Antônio Carlos, avec des conditions de travail inconnues jusqu'alors. Ce qui a été très profitable dans et par cette localité, ce fut de

pouvoir rencontrer les équipes des services culturel et audiovisuel, de partager des idées, de constituer des réseaux de connaissances, mais aussi d'amitiés.

Enfin, mes remerciements vont vers les sociologues de l'université du Havre m'ayant accueillie comme ATER pendant deux ans : Marc Bernardot, Thierry Dezalay, Daniel Reguer, Laurent Guibert, Anouk Guiné et Nada Afiouni qui, chacun à leur niveau, ont contribué aux encouragements nécessaires qu'ils et elles m'ont accordés pour les diverses participations à des activités et manifestations scientifiques collatérales, enrichissantes et porteuses.

Le terrain, mais aussi la rédaction font du travail de thèse une expérience paradoxale, oscillant entre des rencontres quotidiennes et une extrême solitude, pas toujours évidente à gérer. Merci à toutes les personnes mentionnées pour leur soutien et merci aussi à celles que j'aurais oubliées.

# SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
<b>PREMIERE PARTIE : PLACE DES MIGRANTES BRESILIENNES EN GUYANE .</b>	<b>19</b>
<b>Chapitre I. Cadre d'analyse de l'insertion économique des migrantes Brésiliennes .....</b>	<b>20</b>
A. Choix de l'objet : l'insertion économique des migrantes brésiliennes .....	20
B. Cadrage théorique : Féminisation des migration, marché du travail socio-sexué et transformations familiales .....	32
C. Problématique : migrations, actions stratégiques et autonomies économiques .....	50
D. Méthodologie de l'enquête de terrain : quantitative et qualitative .....	58
<b>Chapitre II. Colonisations européennes et stratification socio-ethnique .....</b>	<b>76</b>
A. Découpage administratif et tutelle en gérance de la Guyane .....	77
B. Colonisation, administration et délimitation frontalière franco-brésiliennes .....	88
C. Décolonisation, départementalisation et <i>postcolonialisme</i> : persistance de la stratification ethnique....	102
<b>Chapitre III. Contexte socio-culturel des migrations des Brésiliennes en Guyane .....</b>	<b>114</b>
A. Immigrations initiées par des « plans » et besoins en main-d'œuvre .....	115
B. Installation urbaine des Brésiliens et assignation spatiale .....	134
C. Immigrations et représentations stéréotypées des migrantes brésiliennes .....	156
<b>SECONDE PARTIE : PART DES BRESILIENNES DANS LES ACTIVITES ET EMPLOIS EN GUYANE.....</b>	<b>166</b>
<b>Chapitre IV. Quatre catégories économiques de travailleuses Brésiliennes .....</b>	<b>167</b>
A. Termes de référence : « job », activité, sous-emploi et non-emploi .....	168
B. Les économies clandestines .....	172
C. Les économies formelles.....	185
D. Les économies solidaires .....	194
E. Les « hors économies » .....	207
<b>Chapitre V. Triples trajectoires : migratoires, familiales et professionnelles sur trois générations .....</b>	<b>211</b>
A. Trajectoires migratoires .....	214
B. Trajectoires familiales.....	231

C. Trajectoires professionnelles .....	246
D. Repenser les catégories : vers une refonte des catégories .....	264
<b>Chapitre VI. Stratégies d'insertions économiques : ajustements et conciliations entre activité/emploi, famille et État .....</b>	<b>273</b>
A. Représentations néotraditionnelles : travail à domicile et État providence pour la famille .....	276
B. Représentations débrouillardes : informalité et État providence pour la famille.....	288
C. Représentations conquérantes : formel, informel et État providence avec la famille.....	310
D. Représentations missionnées : aides pour la communauté d'origine et individualismes .....	329
 <b>CONCLUSION : DES AUTONOMIES RELATIVES POUR LES MIGRANTES BRÉSILIENNES .....</b>	 <b>354</b>
 <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	 <b>366</b>
 <b>FILMOGRAPHIE.....</b>	 <b>389</b>
 <b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	 <b>392</b>
 <b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	 <b>398</b>

## Liste des abréviations

---

ADI : Agence départementale pour l'insertion  
APL : Aides pour le logement  
BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur  
BEMFAM : Bem estar familiar no Brasil  
CAE : Contrat d'accompagnement dans l'emploi  
CAF : Caisse d'allocations familiales  
CDD : Contrat à durée déterminée  
CDI : Contrat à durée indéterminée  
CESEDA : Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile  
CIG : Conférence inter-gouvernementale  
CIMADE : Service oeucuménique d'entre aide  
CLAE : Centres de loisirs associés à l'école  
CNPq : Conselho nacional de desenvolvimento científico e tecnologico  
CRA : Centre de rétention administratif  
CSG : Centre spatial guyanais  
CRPV : Centre de ressources politique de la ville  
DAAC : Développement accompagnement animation, coopération  
DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires  
DCRI : Direction de la réglementation de la citoyenneté et de l'immigration  
DIESSE : Departamento intersindical de estatística e estudos socioeconômicos  
DRIRE : Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement<sup>2</sup>  
DOM : Département d'Outre-mer (se distingue en cela des TOM, Territoires d'Outremer)  
DURAMAZ : Développement durable en Amazonie brésilienne  
EBIMAZ : Enquête bibliographique en Amazonie brésilienne  
EDER : Encuesta demográfica retrospectiva nacional  
FCC : Fundação carlos chagas  
FSE : Fond structurel européen  
FEDER : Fond européen de développement régional

---

<sup>2</sup>Le rapport 2009/2010 en ligne : <http://www.ggm.drire.gouv.fr/actu/RapportDrire2010.pdf>



FEDOM : Fédération des entreprises d'Outremer  
IBAMA : Instituto brasileiro do meio ambiente  
IBGE : Instituto brasileiro de geografia e estatística  
IEDOM : Institut d'émission des départements d'Outre-mer<sup>3</sup>  
IFCS : Institut de Philosophie et de Sciences Sociales  
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques<sup>4</sup>  
LRA : Local de rétention administratif  
NAEA : Nucleo de alto estudos amazônicos  
PACS : Pacte de solidarité civile  
PAF : Police aux frontières  
PNAD : Pesquisa nacional por amostragem de domicilio  
POSEIDOM : Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insalubrité des  
Départements d'Outre-Mer  
REI : Régiment étranger d'infanterie  
RMI : Revenu minimum d'insertion  
RSA : Revenu de solidarité active  
RUP : Région ultrapériphérique  
SIGUY : Société immobilière de la Guyane  
SIMKO : Société immobilière de Kourou  
TA : Tribunal administratif  
TCE : Traité établissant une constitution pour l'Europe  
UFP : Universidade federal do Pará  
UFRJ : Universidade federal do Rio de Janeiro  
USART : Usage, savoirs et représentations des territoires en Amazonie

---

<sup>3</sup> <http://www.iedom.fr/guyane/presentation-63/>

<sup>4</sup> Les données récentes concernant l'immigration clandestine se trouvent sur cet Atlas :  
[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=13477](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=13477)  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/immigration/immigration-clandestine.shtml>

## INTRODUCTION

---

Cette thèse présente les résultats d'un travail de recherche de cinq ans centré sur l'insertion économique des migrantes brésiliennes vers la Guyane française. Le choix de ce travail part de deux questionnements. Le premier est né d'un intérêt personnel pour la trajectoire professionnelle d'une amie brésilienne, Roseneide Moura (Rose), pour qui l'on a travaillé sur les marchés de Kourou et de Saint-Laurent-du-Maroni pendant environ un an (1997-1998) et avec qui on a partagé le quotidien. Elle a commencé à travailler en Guyane en tant que vendeuse de vêtements, avec un capital de départ faible, pour ouvrir son propre commerce et être aujourd'hui à la tête d'une entreprise familiale transnationale. En maintenant le contact par des rencontres ponctuelles, on s'est demandée, d'une part, quels avaient été les moyens mis en œuvre par cette dernière pour passer d'une situation sociale de commerçante à celle d'entrepreneur et, d'autre part, dans quelle mesure les choix faits – conjoints, employés – avaient pu être élaborés stratégiquement.

De plus, ces choix la poussaient à dévaloriser tant ses conjoints que ses employées et à établir une distinction entre « elle » et « les autres » travailleuses brésiliennes, alors qualifiées de « *voleuses* ». Le second questionnement est issu de l'absence de reconnaissance des autres pour sa volonté d'en arriver là : « *Ici les gens pensent que tu peux pas y arriver toute seule* ». Cette absence de reconnaissance s'inscrit dans le contexte social guyanais et se rapporte à la stigmatisation du travail des Brésiliennes en Guyane. Il n'est pas rare d'entendre à propos des Brésiliennes qu'elles travaillent *toutes* dans la prostitution, ou qu'elles cherchent *toutes* à séduire le mari des autres pour obtenir de l'argent. Or notre expérience de vie quotidienne et de travail avec Rose contredisait ces clichés.

Le choix de prendre comme sujet l'insertion économique des femmes est parti du constat de la trajectoire de notre amie ainsi que d'un second constat lié à la situation familiale des Brésiliennes. Penser l'insertion économique dans une perspective sociologique, a supposé la mobilisation des champs que sont : la sociologie des migrations, de la famille, la sociologie urbaine et du travail, les quatre étant interdépendants les uns des autres. En effet, on ne peut comprendre ni les migrations des femmes, ni leur insertion sur le marché du travail, sans tenir compte de leur situation familiale ou encore du contexte social des installations à leur arrivée.

Dans cette optique, on retiendra de la sociologie des migrations la mise en mouvement des femmes depuis les années 1990, en lien avec la mondialisation, caractérisée pour le cadre de cette étude par

le besoin en main-d'œuvre de femmes d'un pays dit du Sud vers un pays dit du Nord. La Guyane représente l'Eldorado, le lieu où il est possible d'obtenir de l'argent plus rapidement que dans le pays d'origine. On a donc cherché à comprendre comment fonctionnent les migrations des Brésiliennes vers la Guyane.

La sociologie de la famille ensuite a permis de penser les configurations familiales et l'apprentissage de rôles genrés à partir de la construction sociale des différences sexuelles et de leurs possibles transformations dans et par la migration. Les configurations familiales les plus fréquentes dans les États du nord du Brésil (Amapá, Pará et Maranhão), qu'il s'agisse des zones rurales ou urbaines, reposent sur la différenciation entre les sphères d'activités économiques occupées par les hommes et les femmes, et attribuent aux hommes le rôle de pourvoyeurs économiques des foyers et aux femmes le rôle de mères et d'épouses.

Une première transformation intervient au milieu des années 1990, avec l'augmentation tant des femmes devenant chefs de foyers monoparentaux que de la part prise par ces dernières sur le marché du travail. Un lien peut-il être établi entre ces augmentations et l'accroissement du nombre de Brésiliennes migrant seules vers la Guyane, au cours de la même période (INSEE, 2006 : 7) ? En effet, la configuration familiale des foyers monoparentaux suppose que les femmes, chefs de famille et migrantes, confient leurs enfants à un parent le temps d'accumuler les ressources nécessaires pour subvenir aux conditions matérielles d'existence de leur foyer. Cette double difficulté a été à l'origine de notre premier questionnement : la migration conditionne-t-elle, *de facto*, une amélioration de leur position économique, et comment leur permet-elle de reconfigurer leur situation familiale afin de transformer le système de genre préexistant ?

Ces questions supposent d'aborder l'insertion spatiale à partir des travaux en sociologie urbaine pour comprendre le poids du contexte social d'arrivée, d'une part, pour les installations urbaines et, d'autre part, vis-à-vis des rapports interethniques existant dans les différents cercles d'habitat. On a alors pris en compte deux facteurs dans les rapports existant entre les groupes : celui de la stratification socio-ethnique du marché du travail et celui des discriminations. Le premier renvoie à l'organisation sociale liée à la colonisation et la départementalisation de la Guyane, le second fait écho aux différences établies entre groupes migrants – les plus anciens et les plus récents – mais également entre les Brésiliennes entre elles (ce dernier point découlant des discriminations entre les groupes). Ces différences conditionnent la mise en place d'une hiérarchie socio-ethnique et mono-ethnique. Par extension, les discriminations sont au cœur de la stratification socio-ethnique du marché du travail. En effet, les groupes ethniques en Guyane ont une place assignée à partir de l'histoire des migrations, et renforcée par des piqûres de rappel ponctuelles – médiatiques, politiques.

Enfin, comprendre les emplois occupés par les migrantes brésiliennes dans une société où la stratification sociale et ethnique est forte et où le marché du travail offre peu de perspectives d'ascension en matière de carrière a orienté notre cadre de référence sur la sociologie du travail, autour notamment de la part prise par les femmes sur le marché du travail, part qui tient compte des configurations familiales, mais aussi des politiques publiques favorisant le sous-emploi, allant des emplois aidés au non-emploi. On s'intéressera aux conciliations faites par les femmes pour organiser leur part sur ce marché, ces dernières étant à mettre en lien avec la double, voire la triple journée de travail. On a également tenu compte dans cette insertion économique du contexte politique, qui, depuis la fin des années 1990, est marqué par des durcissements dans les dispositifs de sécurité aux frontières et par des objectifs chiffrés : les quotas.

L'idée centrale de ce terrain a été de poser la question de l'autonomie à partir de l'insertion économique. Pour cela, la mesure de l'écart entre la situation de départ et la situation d'arrivée a supposé d'envisager une première hypothèse liant l'influence du milieu social d'origine sur les conditions d'insertion économique. On a basé nos outils conceptuels sur la socialisation sociosexuée comme génératrice d'un capital culturel familial : quelle est l'influence du milieu, c'est-à-dire les rôles genrés transmis au sein de la famille, sur le choix des activités occupées ? La transmission de ces rôles s'inscrivant dans un schéma de reproduction sociale, était-ce encore le cas dans le cadre de femmes migrantes ?

Une seconde hypothèse s'est alors imposée : si les mères transmettent à leurs filles un capital culturel familial qui conditionne l'apprentissage et l'intériorisation de rôles spécifiques, alors cette socialisation sociosexuée va agir comme système schématique pour la mise en pratique d'actions rationnelles (en valeur et en finalité). On propose d'interroger ces schèmes d'actions rationnelles à partir du sens que les femmes donnent de leurs parcours, de leurs activités, de leurs projets d'évolution – ou pas – dans leurs carrières. Pour prendre la mesure de la mobilité économique des femmes, on a donc focalisé nos questions, lors des entretiens, sur des thèmes – les systèmes de dépenses, mais aussi les aides extérieures (personnes physiques ou spirituelles) et le sentiment de légitimité – s'organisant autour de la morale liée à l'argent.

Ces deux hypothèses se lient à notre question principale. Si les rôles sociosexués sont la condition des actions stratégiques, alors leur autonomie économique l'est aussi. Cette autonomie économique sera mesurée dans ce travail à partir du pouvoir de décision à entrer sur le marché du travail, à pouvoir choisir de rester en couple et à se penser indépendante. À quoi servirait une mobilité sociale ascendante si les femmes ne peuvent pas bénéficier des fruits de leur travail ? L'autonomie n'est pas l'indépendance, elle en est la condition. Les thèmes de l'indépendance et de la transmission ont enfin été interrogés pour prendre la mesure de ce qu'elles pensent de leur

autonomie et de ce qu'elles en font. En effet, à supposer qu'elles en aient acquis, comment le transmettent-elles à leurs filles ?

Ces hypothèses sur les trajectoires des femmes appellent d'autres questions liées au contexte d'arrivée et concernant : les modalités d'installation et la formation de différents cercles d'habitat aujourd'hui, l'impact des politiques migratoires sur la qualité de l'insertion des différentes générations de migrantes brésiliennes, les emplois actuellement occupés par ces femmes. Dans quels secteurs d'activités ? L'exclusion des moyens d'accès légitimes aux ressources économiques ne conduit-elle pas également à des formes de violence entre les résidents d'un même quartier ? Comment se construisent les différenciations entre les migrants d'une même communauté ? Par extension, on s'interrogera sur ces rapports de différenciation et de hiérarchisation existant dans la société guyanaise actuelle. On complétera notre propos en envisageant l'impact de la construction de représentations stigmatisantes à partir de plusieurs générations de migrantes brésiliennes. On questionnera les transformations des modèles familiaux à travers la migration ainsi que l'adaptation des familles migrantes au contexte départemental guyanais. *In fine*, et par extension, on verra les changements à partir de l'insertion économique des deuxièmes générations de migrantes, notamment les filles des migrantes brésiliennes arrivées en bas âge et scolarisées, en partie, en Guyane.

A partir de ces hypothèses et questions concernant l'insertion économique des Brésiliennes en Guyane, on a induit la mise en place d'un dispositif méthodologique bien spécifique déterminant le choix des enquêtées. On a réalisé soixante entretiens biographiques EBIMAZ, portant sur les triples trajectoires – migratoire, familiale et professionnelle –, à partir d'une grille de lecture interrogeant les antécédents d'*Ego*, *Ego* et les enfants d'*Ego*. La constitution de l'échantillon avait comme condition *sine qua non* le Brésil comme lieu de naissance. Plus précisément, les grilles portant sur la trajectoire migratoire ont supposé la prise en compte des migrations, de la vie familiale et professionnelle des trois générations, tant au Brésil qu'en Guyane, lorsqu'il en a été le cas, et se composent des thèmes suivants : le lieu de naissance, les motifs migratoires, les différents lieux de résidence et celui actuel, lorsqu'il y a eu une migration des parents en Guyane, ont alors été abordés les différents cercles d'installations ainsi que les projets pour le futur (rester en Guyane ou non pour la retraite).

Les grilles ont permis de mettre en lien les âges de la vie avec les événements caractéristiques. Par exemple, pour chaque migration de femmes seules, il s'est avéré, en contrepartie, qu'elles se trouvaient dans une situation de rupture familiale (séparation, divorce, veuvage). Les trajectoires familiales ont renseigné sur le nombre d'enfants qu'avaient eu les mères d'*Ego*, *Ego* et leurs filles ; l'âge au premier enfant ; le nombre d'unions et le choix du conjoint, notamment à partir de sa

position sociale et de son origine ethnique. Lorsqu'il y a eu séparation, les motifs de cette dernière ont été renseignés. Un dernier point important concerne les projets envisagés pour le futur et la manière dont les enquêtées reliaient « spontanément » ces projets à leurs enfants. On place « spontanément » entre guillemets, car on estime que la situation d'entretien n'a rien de spontané et qu'elle constitue un poids important sur les réponses des enquêtées. Cela dit, le temps passé avec certaines d'entre elles a pu réduire ce poids, sans jamais, à notre sens, le faire disparaître entièrement. La grille des trajectoires professionnelles quant à elle, a consisté à interroger les parcours migratoires, puis ceux professionnels, à partir de la formation initiale (le niveau scolaire) et, le cas échéant, la formation continue (reprise ou pas d'études), toujours pour les trois générations. On a ensuite renseigné la première activité exercée, sa durée, son maintien ou les changements d'activités ainsi que les raisons invoquées par les enquêtées pour justifier de ces transitions.

La complémentarité entre les entretiens semi-directifs et ouverts s'est imposée. Les liens qu'effectuaient les femmes étaient alors riches de sens à partir des grilles, ainsi que dans la manière de raconter leur parcours, leurs expériences et leur vécu des activités exercées. Réaliser des entretiens plus ouverts, approfondissant certains des aspects des thèmes abordés par les grilles EBIMAZ, a permis d'aller plus loin dans le développement de liens relatifs au système de représentations, notamment les représentations de *Soi*, de leurs activités et du marché du travail, et les problèmes rencontrés entre les trois sphères, renvoyant à l'insertion concrète. Les limites de la méthode quantitative sont dépassées par les méthodes qualitatives, mais l'une n'en exclut pas pour autant l'autre, on le répète, elles sont complémentaires. C'est à partir de cette complémentarité que l'on a pu établir des liens entre la morale liée à l'argent et l'esprit d'entreprise, dans le but de « mesurer » la mobilité sociale, la qualité de l'insertion.

Afin de compléter cette mesure, on a souhaité donner une dimension plus globale à l'insertion des femmes à partir d'entretiens réalisés auprès de personnalités extérieures – médiatiques, politiques et associatives –, afin de croiser les discours et d'approfondir la force des déterminants sociaux et politiques sur la qualité de l'insertion économique. En effet, on s'est demandée quel était le discours des représentants politiques, notamment celui du consul du Brésil en Guyane ou de la maire de la commune de Saint-Georges-de-l'Oyapock, mais également celui du secrétaire de l'immigration et de l'identité nationale – quelle est l'identité nationale valorisée en Guyane ? On a tenu enfin à interroger les représentants des forces de l'ordre, qu'il s'agisse du chef de la police aux frontières (PAF) ou de policiers en exercice.

La délimitation de sites d'observation a constitué un deuxième aspect des choix effectués sur ce terrain. On a choisi d'enquêter dans les différents quartiers d'installation des populations migrantes, à savoir les quartiers périphériques, plus spécifiquement la Boîte postale 134, dans la commune de

Rémire-Monjoly, appartenant à l'île de Cayenne. Ce lieu a fait l'objet de nombreuses observations participantes et de vie *in situ*, auprès d'une association de prévention de maladies et d'incitation à la mise en place de projets pour les jeunes générations. On y a également réalisé des questionnaires fermés (« *Familia e Moradia* ») afin de déterminer les conditions matérielles d'existence supposées avoir de l'influence sur l'insertion des femmes. Dans un second temps, on a enquêté à Vila Vitória, quartier né d'une invasion en face de la commune de Saint-Georges-de-l'Oyapock avec comme idée cette fois de mesurer les écarts entre l'insertion des migrantes résidant en Guyane et celles restées du côté brésilien.

On a ensuite enquêté dans la première couronne, c'est-à-dire dans les quartiers présentant un parc de logements sociaux important, où les conditions de vie quotidienne, bien que plus favorables à celles des quartiers périphériques, renvoyaient cette fois à une analyse de la mobilité spatiale ainsi qu'aux rapports interethniques. En effet, alors que les quartiers périphériques sont quasi monoethniques, la première couronne est composée de personnes appartenant à la classe populaire, et, bien que plus mixte, elle concentrait majoritairement des personnes originaires des pays frontaliers, où les conditions politiques et sociales sont plus difficiles (Surinam, Brésil et Haïti).

Dans le quadrillage de ce périmètre d'enquête, on a également interrogé des personnes résidant dans les centres urbains, les centres étant des lieux concentrant les populations plus aisées, des classes supérieures appartenant à la bourgeoisie. Ces quartiers concentrent majoritairement les groupes métropolitains et guyanais et, en moindre proportion, brésiliens. Pour cela, on a fait varier les villes, entretenant des Brésiliennes à Cayenne, Kourou et Saint-Georges-de-l'Oyapock. Dans ces trois cercles, on a complété les entretiens directifs, semi-directifs et ouverts (sur le thème des ambitions liées au travail) par des observations participantes auprès de familles, chacune d'entre elles résidant dans un cercle particulier.

La méthodologie a également consisté en la réalisation de prises de vue photographiques et filmiques. Les photographies ont apporté plusieurs informations supplémentaires. Elles ont permis, tout en considérant les questions éthiques, de rendre visibles des femmes autrement laissées dans l'ombre, notamment les migrantes clandestines. En effet, l'image a permis d'évaluer, à travers les poses et *présentations de soi* des femmes, à quelles normes elles se référaient : normes que l'on a identifiées comme dépendantes du système de genre et des conditions de légitimité. Toutes deux ont été considérées à partir des refus. Lorsque les femmes ont posé sans modifications apparentes de leur conduite, on a établi qu'elles avaient un sentiment conforme aux normes précédemment énoncées. Dans le cas contraire, soit les refus étaient situés par rapport aux normes de la féminité, et les photographies ont été reportées à « plus tard », soit ils se rapportaient au rapport de domination, la domination que supposait notre présence, soit, dans un dernier temps, les refus

s'orientaient vers le sentiment de légitimité, soit ils étaient liés à la possession ou pas de papiers autorisant le séjour, ou à la volonté d'obtention d'une naturalisation.

La première partie regroupe les trois premiers chapitres et présente la place économique des Brésiliennes dans la société guyanaise. Sont exposés dans le chapitre I les raisons présidant au choix de cet objet de recherche, sa mise en perspective à l'intérieur d'un cadre théorique, sa problématisation ainsi que les moyens mis en place, à partir du dispositif méthodologique, permettant d'en appréhender ses multiples dimensions. Le chapitre II retrace l'historique de la colonisation européenne sur le plateau des Guyanes, puis la spécificité de la colonisation française en Guyane. Une comparaison avec la colonisation portugaise au Brésil est envisagée à partir de la mise en place des structures économiques. Il s'agissait de voir comment l'histoire coloniale a façonné l'organisation et la stratification entre les groupes ethniques présents sur les sols guyanais et brésilien. On a enfin démontré que la décolonisation et la départementalisation en Guyane supposaient le maintien d'une dépendance économique avec l'Hexagone, dépendance alors qualifiée de *postcoloniale*.

Le chapitre III complète cette stratification ethnique à partir de la présentation des arrivées successives de populations émigrantes. Les migrations sont d'abord conditionnées par les volontés politiques de peuplement, puis par les besoins en main-d'œuvre, organisant la mise en mouvement des populations frontalières, notamment brésiliennes, moins qualifiées et moins coûteuses. Leur installation s'effectue vers les quartiers périphériques des villes de Guyane. Les politiques migratoires, favorables au regroupement familial, initient la venue des conjointes ainsi que d'autres Brésiliennes, dont les déplacements sont plus spontanés et récents. La place économique que ces dernières occupent suppose de tenir compte des représentations plus globales à l'œuvre dans l'espace social guyanais.

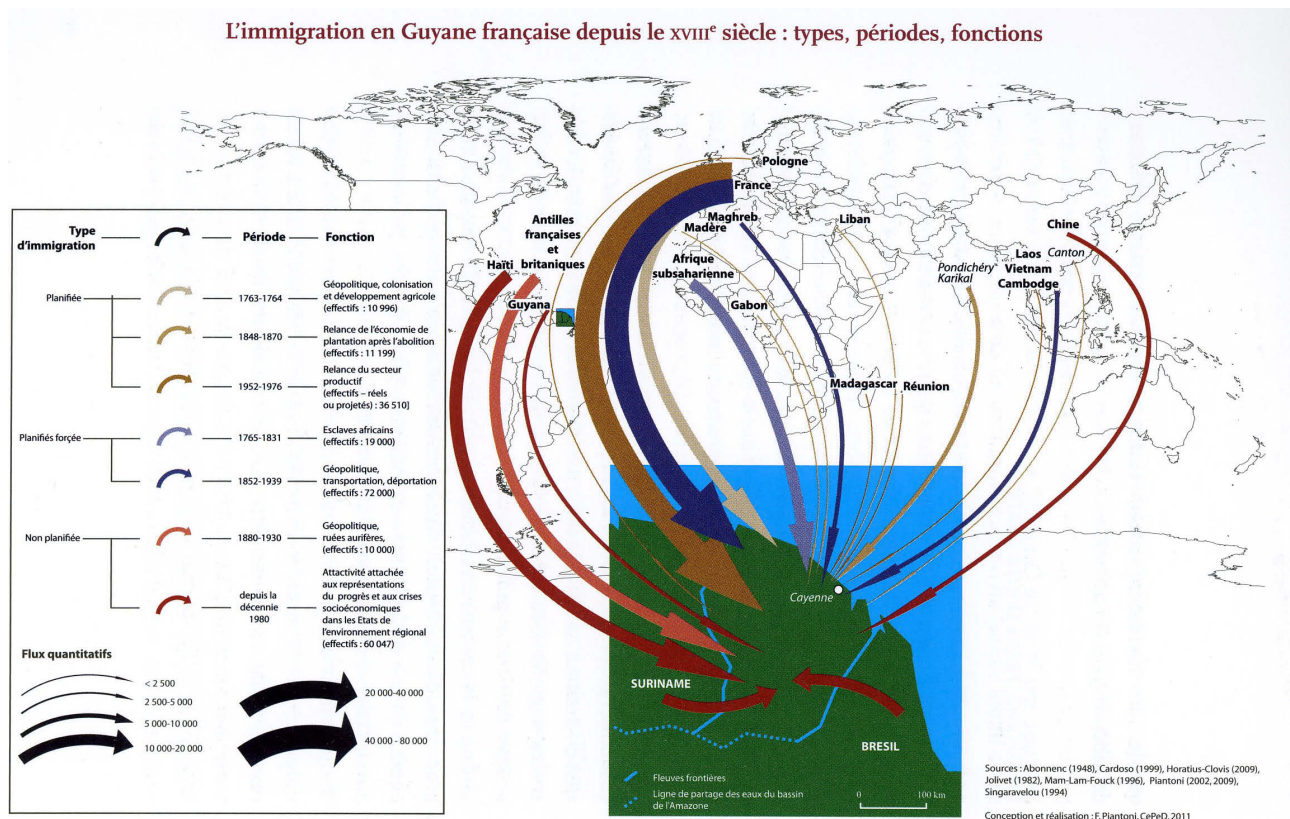
La seconde partie précise la part économique prise par ces femmes. Dans le chapitre IV, on s'est interrogée sur la participation des migrantes brésiliennes au marché du travail guyanais, à partir d'un classement en catégories économiques. On en a distingué quatre : informelles, formelles, économies aidées et hors économies. Cette catégorisation renvoie aux formes d'emplois rencontrés, en fonction de leur situation sociale, au temps « *t* » de l'enquête. Ainsi, après avoir défini les termes de référence, on a décrit pour chacune de ces catégories économiques le type d'activité exercé, le lieu d'exercice de l'activité, le temps de travail quotidien et les bases de rémunération. Leur regroupement n'est pourtant qu'imparfait et n'explique pas les conditions présidant à leur insertion. Aussi le chapitre V s'attache-t-il à décrire et à comprendre l'insertion économique des Brésiliennes à partir de leurs triples trajectoires : migratoire, familiale et professionnelle. On situe ici notre analyse sur le temps long, à partir d'une enquête longitudinale, afin d'évaluer l'influence de



déterminants sociaux – milieu social d'origine, milieu social d'appartenance – sur la part de marché occupée par les femmes pour chacune des catégories économiques concernées. Afin de prendre en compte les changements intergénérationnels, cette description a porté sur trois générations de femmes : celle des antécédents d'*Ego*, celle d'*Ego* et celle des enfants d'*Ego*.

Enfin, le chapitre VI précise les conditions de la mobilité sociale ascendante en dégagant des modèles d'interprétations, des idéaux-types. Ces derniers, en dépassant l'influence des déterminismes sociaux, démontrent les stratégies développées par les Brésiliennes à partir du système de représentations qu'elles ont d'elles-mêmes (le *Soi*), de leur activité et de leur connaissance du marché du travail. Ce système de représentations influence leur sentiment de légitimité, de gestion du hasard et de la nécessité, conditions *sine qua non* à leurs rationalités économiques, conduisant ou non à une autonomisation économique.

# PREMIERE PARTIE : PLACE DES MIGRANTES BRESILIENNES EN GUYANE



**Carte 1 : L'immigration en Guyane française depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle : types, périodes, fonctions.**

*Source : Frédéric Piantoni (2011 : 14)*

## **Chapitre I. Cadre d'analyse de l'insertion économique des migrantes Brésiliennes**

Sont présentés ici les raisons présidant au choix de cet objet de recherche, sa mise en perspective à l'intérieur d'un cadrage théorique, sa problématisation ainsi que les moyens mis en place, à partir du dispositif méthodologique, permettant d'en appréhender ses multiples dimensions.

### **A. L'insertion économique des migrantes brésiliennes**

En commençant par des recherches bibliographiques sur les travaux de chercheurs en Guyane, force fut de constater la rareté de ceux portant sur la question migratoire en Guyane, et, plus précisément, sur les migrations des Brésiliennes. A partir de 1985, des travaux de recherches ont été initiés par un groupe d'historiens et de géographes sur les migrations, sur les installations des migrants dans des quartiers périphériques et sur les relations interethniques, tous majoritairement centrés sur la région de Cayenne. C'est à partir de 1990 que les questions de l'emploi, de la mobilité sociale et de l'insertion économique ont été abordées, suivie de réflexions sur la « non-mobilité » et les difficultés d'intégration des populations marginalisées. Cette marginalisation est étudiée dans les années 2000 dans une perspective idéologique, celle des stéréotypes et des représentations discriminantes agissant comme frein à l'insertion, car liés à la peur de l'Autre, envahisseur dont la proximité et la promiscuité dérangeant.

#### *1. Les migrations, transfrontalières*

Partant du constat de l'essor démographique « des pays de l'Oyapock », en cours dans les années 1960, suivi de l'exode rural des habitants résidant dans la commune de Saint-Georges vers Cayenne, André Calmont (1977) décrit ce phénomène comme une des conséquences de la départementalisation (1946), produisant une transition en apportant de meilleures conditions sociales et médicales. Dans la continuité de ces travaux, Régine Calmont s'interroge sur les facteurs liés à l'augmentation des flux migratoires transfrontaliers, à partir de la même période, observant plus particulièrement les flux en provenance du Surinam, du Guyana, et du Brésil : « *En 1990, l'immigration frontalière constitue plus de la moitié de l'ensemble de ces mouvements migratoires concernant la Guyane* » (1994 : 187).

Elle ajoute que, malgré une frontière commune entre la Guyane et le Brésil, l'immigration brésilienne, très récente, débute réellement avec la construction des grands chantiers dans les années 1970. On reviendra sur les différentes périodes d'arrivées des Brésiliens (Chapitre II). On retient pour le moment qu'elle distingue deux types de migrations : l'une structurée et socialement organisée ; et l'autre spontanée, liée à la venue de travailleurs clandestins. A partir de 1988, la fin des chantiers et la politique migratoire, plus restrictive, contribuent à l'inversion de la tendance de ces flux : l'immigration clandestine devient plus importante en nombre.

Ceci contribue à la formation de deux types d'habitats. Le premier, fixe et stable, dans les centres, accueillant des populations de la classe dominante ou les migrants de plus longue date. Le second, précaire et spontané, celui des cités/bidonvilles, lié à l'arrivée massive des travailleurs « attirés par la possibilité de gagner de l'argent assez rapidement » (Gorgeon, 1986). Deux groupes peuvent alors être distingués : celui constitué à partir du mouvement des migrations familiales, le plus ancien, et celui plus instable que l'on vient de mentionner, caractérisé par des va-et-vient : « ils arrivent et repartent au bout de quelques mois, relayés par de nouveaux migrants » (idem). Quelles sont les modalités d'installations et comment se forment les différents cercles d'habitats en Guyane aujourd'hui ?

Avant d'aborder ce point, on relève les travaux de Marie-Annick Atticot (2001), sur les coopérations transfrontalières, analysées à partir des différentes rencontres présidentielles – avec la venue de François Mitterrand en 1986, de Jacques Chirac en 1997 et, récemment, de Nicolas Sarkozy en 2008. Chacun d'entre eux a rencontré son homologue, respectivement José Sarney, Fernando Henrique Cardoso et Luis Ignacio da Silva.



**Figure 1** : Rencontres présidentielles « Tout va bien, une main complétant l'autre... »

(Source *O Globo*, 15/02/2008)

Ces rencontres supposent pour chacune d'elles une coopération particulière, d'abord culturelle puis militaire accentuant le renforcement du dispositif de surveillance militaire et la mise en place d'opérations allant contre des orpailleurs clandestins (opérations Anaconda et Harpie). Ce nouveau dispositif influera-t-il sur la qualité de l'insertion des récentes migrantes Brésiliennes ? On questionnera également l'impact de ces dispositifs de surveillance dans la construction de représentations. On interrogera donc les migrations à partir des périodes d'arrivées des migrants, de leurs durées, incluant une perspective liée aux politiques migratoires.

## 2. *Lieux d'installations et mobilités spatiales des migrantes*

Bernard Chérubini, sociologue, a largement contribué aux études sur les relations interethniques et les conflits existants – ou latents – entre les différents groupes présents en Guyane. Il propose une analyse de la *Dynamique de l'ethnicité et identité culturelle à Cayenne (Guyane française)*, en appréhendant ces violences à l'intérieur du contexte social guyanais, où l'histoire a contribué à la mise en place de relations interethniques hiérarchisées selon les critères de nationalité et de créolité. La créolité, explicitée dans le premier chapitre de cette thèse, suppose la mise en place d'un système idéologique de représentations et de visions du monde fonctionnant, selon Jean-Jacques Chalifoux, à partir de marqueurs ethniques, agissant comme « *des signes de reconnaissance culturelle servant à différencier les groupes, à les classer, à les hiérarchiser, à penser leur nature, à conditionner les relations face-à-face et à consolider et mobiliser les forces collectives* » (1986a : 15).

Chérubini démontre qu'il existe une correspondance analogique entre les frontières ethniques et les frontières urbaines, avec un centre urbain où résident les groupes dominants, « *puissances militaires, politiques, religieuses, bourgeoisies locales et classes intermédiaires* » et des périphéries où viennent s'installer les groupes « *économiquement dominés* » et « *socialement rejetés* » (1986a : 24). D'après Chérubini, il y aurait alors d'une part des Brésiliennes relativement aisées, issues de l'immigration et originaires du nord du Brésil (Macapa, Belem et Oyapock), mais aussi du sud (Recife, Sao Paulo, Brasilia) et résidant dans les centres, d'autre part celles habitant dans les quartiers périphériques. On s'interrogera sur la persistance – ou pas – de cette configuration sociospatiale dans le cadre des migrations et installations des Brésiliennes dans les années suivantes, de 1990 à aujourd'hui, et de leurs similitudes – ou non – à partir d'autres centres urbains comme Kourou ou Saint-Georges-de-l'Oyapock.

Un dernier point des travaux de ce même auteur retiendra notre attention, soit la mobilité socio-spatiale des familles migrantes brésiliennes résidant dans l'agglomération de Cayenne et sa région. En effet, en acquérant une aisance économique en partie due à la départementalisation, les migrantes modifient progressivement leurs manières d'habiter la ville. Il interroge alors la rapidité de cette ascension, sa forme – type d'activité du migrant, à son arrivée et au moment de l'enquête. Il cherche à comprendre la traduction spatiale de cette mobilité à partir du type d'habitat, le passage des quartiers pauvres de la périphérie au centre ville ou spécificités de ce quartier dans l'accueil d'un type particulier de migrants, pour envisager sa traduction sociale : relations de voisinage, relations intra et extracommunautaires. Avant d'envisager les activités économiques des migrantes brésiliennes, on aborde les travaux sur les structures familiales des migrantes résidant dans les différents cercles urbains.

### *3. Structuration des familles des migrantes brésiliennes de Guyane*

Le modèle familial le plus fréquent en Guyane est celui de la famille matrifocale, c'est-à-dire un foyer avec une femme chef de ménage, des enfants et où peuvent cohabiter plusieurs générations. Un seul ouvrage interroge la structuration des familles en Guyane. Il est issu d'une journée d'étude portant sur les modèles familiaux en Guyane, y compris ceux des populations des communes les plus éloignées et des populations migrantes. La famille y est définie comme « *un ensemble d'individus unis par les liens du mariage, du sang ou de l'adoption, qui vivent ensemble sous un même toit ou s'ils sont séparés, se reconnaissent un foyer commun* » (1992 : 12). Selon Yvane Bertrand, la structure de la famille brésilienne en Guyane correspond à la famille nucléaire, où le système familial est bilatéral, c'est-à-dire composé des parents et enfants, que l'on retrouve dans presque tous les groupes socioculturels urbains. Ce système se doit d'être corrélé avec la situation de la classe sociale, notamment les classes moyennes. Ce groupe se retrouve dans des organisations « mélangées », dues aux migrations, avec – parfois – une mise en place de structures familiales originales à tendance matrifocale où les frontières entre les sous-systèmes sont plus floues, les fonctions maternelles et paternelles sont enchevêtrées, et les hiérarchies générationnelles peu respectées.

Dans cette configuration, l'auteur parle d'un sens différent donné au mariage, vécu comme la rencontre des individus. On spécifiera ce point à partir d'une analyse des relations matrimoniales (Chapitre IV, section trajectoire familiale). Selon les classes socio-économiques et les structures familiales, il y aura l'existence ou non d'un projet de vie pour

les enfants, pas toujours suffisamment exprimé et investi. On posera la question des transformations des modèles familiaux à travers la migration ainsi que celle de l'adaptation des familles migrantes au contexte départemental guyanais. Comment vont s'adapter les différentes générations de migrantes ?

Enfin, et toujours dans la continuité des mutations familiales, la vie familiale des migrants serait-elle liée au phénomène de créolisation ? La thèse de Chérubini prend ce phénomène pour en faire une catégorie d'analyse. Il interroge *la créolisation du Brésilien* à partir du constat de la vie familiale des Brésiliens du centre ville, n'ayant pas à souffrir de l'exclusion sociale dont sont victimes pratiquement tous les Brésiliens de la périphérie. La majorité d'entre eux est assimilée à la classe bourgeoise bien établie, « la société » comme disent les Brésiliens, grâce à leur pouvoir économique et au fait qu'ils ont réussi à se démarquer de leurs compatriotes habitant la périphérie : « *Ils bénéficient ainsi d'une certaine immunité sociale à l'intérieur du voisinage, qui les conduit à se considérer eux-mêmes comme faisant partie de la « classe moyenne* » (1986b : 203).

Les transformations des familles en Guyane, en lien avec la départementalisation sociale et la créolisation, supposent une augmentation du nombre de familles monoparentales et recomposées. Les familles brésiliennes rejoignent-elles ces tendances ? Par ailleurs, quels sont les impacts de la scolarisation, des médias, de l'augmentation du phénomène d'urbanisation et de la maîtrise de la fécondité ? Quel est notamment le rôle joué par les différentes prestations de la Caisse d'Allocation Familiale, sur les typologies et les dynamiques familiales ?

#### *4. Les activités ou emplois exercés par les migrantes brésilienne*

##### a. En Guyane

La prostitution des migrantes Brésiliennes est un des emplois les plus fréquemment cités pour parler de leur place sur le marché du travail. Cependant, elle n'est pas la seule, et les travaux semblent omettre les autres emplois occupés par ces dernières au profit de généralisations. Chérubini décrit la prostitution brésilienne à partir d'un idéal, précisant que les prostituées « *accordent une très grande importance à leurs conditions de vie, à leur logement. Elles aiment avoir un intérieur bien arrangé, souvent coquet. Tout leur argent ne sera pas systématiquement épargné et une partie ira à l'amélioration de leur logement* » (1985b : 32).

Face à cet idéal se dresse la réalité économique des conditions d'exercice de la prostitution : des baraques de tôle, une concurrence effrénée, un voisinage socialement défavorisé.

Catherine Gorgeon, précise que 50% des hommes issus de l'immigration sont des ouvriers non qualifiés du bâtiment ou de l'extraction et des militaires gradés. A partir des sondages effectués dans deux quartiers périphériques par la préfecture et la Direction départementale du travail et de l'emploi, ils sont majoritairement « jobeurs » (36%), dont 30% de menuisiers-charpentiers. Quant aux femmes, 48% sont employées : employées de maison, personnels d'entretien et de nettoyage, serveuses ou assistantes maternelles, activités plus ou moins couplées avec des emplois marginaux dans la prostitution ou la vente ambulante (Gorgeon, 1986 : 45). L'auteur fait aussi le constat que dans les quartiers périphériques, les femmes déjà installées utilisent les migrantes nouvellement arrivées en les rémunérant peu et en les traitant parfois avec beaucoup de mépris. On s'interrogera sur ces rapports dans la société guyanaise vingt ans plus tard.

Ce constat croise celui de Chérubini, précisant que les Brésiliens qui résident dans le centre de Cayenne « *prennent soin d'oublier leur itinéraire initial au profit d'une valorisation de leur position économique et sociale. Les femmes quant à elles peuvent devenir dans ce quartier des femmes de ménage de l'élite guyanaise, ou être commerçantes, pour la plupart de nationalité brésilienne* (1986a : 46). Il aborde alors les trajectoires professionnelles, notamment chinoises, haïtiennes et brésiliennes. Pour cette dernière, il prend l'exemple du caractère « inné » de l'esprit de commerçant des femmes « *en partant de rien, et, avec l'appui de personnes extérieures, elles se débrouillent et deviennent commerçantes, avec une forte ascension sociale* » (1986b : 200). Il démontre que l'élite des femmes immigrées est composée de commerçantes et de personnes au foyer, pour la plupart de nationalité brésilienne.

Le travail de master de Ronaldo de Camargo Arouck, *Les Brésiliens en Guyane française. Frontières et construction d'altérités* (2001), pourtant plus récent, ne présente pas d'analyse spécifique concernant les emplois occupés par les Brésiliennes en Guyane, mais au contraire, dans une partie sur l'importance de la communauté brésilienne pour l'économie guyanaise, il développe l'idée selon laquelle « *les Brésiliennes ne participent guère à l'économie guyano-française. Le plus souvent elles travaillent dans des tâches ménagères comme femmes de ménage, femmes de chambre, ou travaillent comme serveuses dans des restaurants ; très rarement elles se font embaucher comme cuisinières [...]. Les femmes brésiliennes en Guyane appartiennent à deux catégories : soit elles sont mariées à des Français ou à des Guyano-français, soit elles ont immigré à la recherche d'un travail. Les premières se consacrent aux tâches ménagères : elles s'occupent de la maison et de la famille. Les travailleuses immigrées*



*sont employées en général chez des particuliers* » (2001 : 128)<sup>5</sup>. Il contredit les auteurs précédents, alors que son étude est plus récente. Y aurait-il une régression de l'insertion économique des migrantes brésiliennes ?

Le fait d'oublier son « itinéraire initial » suppose de mettre à distance « le nous » communautaire au profit d'un « je » plus individuel, d'instaurer une frontière ethnique symbolique entre les Brésiliennes, qu'Arouck mentionne à travers la « *brésilianité* »<sup>6</sup> pour recentrer sur le groupe dont il est question dans notre travail. On sera amené à interroger le fonctionnement de cette différenciation. Que disent les femmes des centres sur celles des périphéries et inversement ? Comment se construisent les relations interethniques dans les centres urbains ?

Pour recentrer sur les travaux, plus récents les activités des Brésiliennes de Guyane, Manoel Pinto, dans sa thèse *A travessia da ilusão*, précise que toutes les Brésiliennes ne travaillent pas dans la prostitution et que ces dernières se répartissent, dans le secteur tertiaire, entre les activités commerciales liées à la beauté (emplois de services), cumulant – ou non – des activités informelles, principalement comme employées domestiques (2008 : 195). Il met en lien l'arrivée des femmes avec la question actuelle des migrations internationales, supposant pour ces dernières d'améliorer, par la mobilité spatiale, leurs conditions matérielles d'existence – éducation des enfants, migration liée à des violences conjugales.

#### b. Dans les Amériques

On propose un focus sur les activités des Brésiliennes migrant dans le reste des Amériques (États-Unis, Surinam) puis vers l'Amazonie, afin d'appréhender les différentes situations d'insertions économiques.

Les travaux de Teresa Sales (1992, 1994, 1995) appréhendent le caractère nouveau pris par les migrations de Brésiliennes, principalement vers l'Europe occidentale et les États-Unis, en lien avec la demande croissante de travailleurs et de travailleuses dans le secteur de la main-d'œuvre. Ses recherches montrent que « *dans la construction d'un nouvel ordre mondial pour l'intégration et pour la flexibilité du marché du travail où les immigrants étrangers ont été une nouvelle catégorie de travailleurs soumis à de plus grandes exploitations conjuguées au*

---

<sup>5</sup>Traduction Stéphane Granger et Ali [en cours de publication].

<sup>6</sup>Expression pouvant être traduite par le néologisme « brésilité », toujours selon la traduction proposée par Stéphane Granger de l'ouvrage d'Arouck (2001 : 121), et supposant la mise en exergue de symboles liés à la culture brésilienne. Une seconde traduction proposée par Droulers (2006 : 201) est « brésilianité », incluant la dimension spatiale de l'attachement des migrantes à des lieux et valeurs alors même qu'ils sont mobiles et circulants. On privilégiera ce deuxième terme dans le cadre de ce travail.

*manque de garanties basiques quant au travail, le Brésil se perd dans son histoire et s'est incorporé au groupe des pays exportateurs de main-d'œuvre*<sup>7</sup>» (1994 : 6).

Plus spécifiquement, elle s'intéresse aux migrations de Brésiliens vers l'État du Grand Boston (États-Unis). Ce flux migratoire est essentiellement constitué de jeunes hommes de classe moyenne ayant un niveau de scolarité moyen, qui s'intègrent dans le marché du travail, et principalement dans le secteur secondaire, où ils vont être employés dans les services de basse qualification (bars et restaurants). De manière générale, elle interroge sur les formes prises par les migrations actuelles vers les États-Unis, les politiques facilitant ou non leur insertion, et ce qu'en retour ces migrations peuvent renvoyer sur les conditions d'insertion dans le pays d'accueil. Elle intègre ainsi à la question de l'insertion celle de l'influence des politiques migratoires aux États-Unis en dégagant les formes de discriminations présentes dans le pays d'arrivée.

Teresa Sales analyse les types d'emplois occupés. Les emplois de bas revenus du secteur secondaire sont donc principalement pour eux une contractualisation par l'intermédiaire de professions comme « *servants, plongeurs, aides aux services, cireurs de chaussures et vendeurs ambulants. D'autres sont employés comme chauffeurs de taxis ou chauffeurs de limousine, voituriers et dans tous les emplois exigeant peu de qualifications dans le secteur de la construction civile*<sup>8</sup> » (Sales, 1994 :11 [ma traduction]). A titre de comparaison, elle prend la région de New-York où les hommes travaillent dans la restauration comme à Manhattan où ils sont employés comme cireurs de chaussures ou travestis, localisés à proximité des terminaux (gare routière et ferroviaire). Pour les femmes, 80% sont employées dans de le secteur des services domestiques, qu'ils soient particuliers ou privés ; comme employées journalières à domicile ; gardes d'enfants dans la maison de célébrités de la ville de New-York, mais également dans les secteurs du cirage de chaussures, de *gogo* danseuses dans les bars et boîtes de nuits de New-York. On n'observe pas de différence – à l'exception du cirage de chaussures et du *gogo* dancing – entre les emplois occupés par les migrantes brésiliennes, à l'inverse de leurs homologues masculins, qui ont plus de « choix » que le simple secteur lié au bâtiment tel qu'il se présente en Guyane.

Maxime L. Margolis (1994, 1995), propose une analyse de la situation des Brésiliens résidant à New-York relative aux effets « boule de neige » des crises économiques au Brésil entraînant

---

<sup>7</sup>« *Na construção de uma nova ordem mundial pela integração e pela flexibilização do mercado do trabalho onde os imigrantes estrangeiros foram uma nova categoria de trabalhadores sujeitos as maiores explorações e falta de garantias trabalhistas basicas, o Brasil perde o bonde da historia e se incorpora ao time dos paises exportadores de mão-de-obra* ».

<sup>8</sup> « *Dessa forma, os brasileiros são contratados como serventes, como lavadores de pratos, ajudantes de garçom, engraxates e vendedores ambulantes. Ha tambem empregados como radio, taxistes et motoristas de limousines, atendentes de estacionamentos como tambem nos trabalhos que exigem pouca qualificação no setor da construção civil* »

l'émigration de la population vers New-York : « *Les Brésiliens de la ville de New-York, comme ceux de n'importe quelle partie des États-Unis, sont considérés comme des exilés économiques fuyant les conditions d'hyperinflation, de chômage, de bas salaires, d'augmentation du coût de la vie et la constante insécurité économique que connaît leur pays* » (1995 : 10<sup>9</sup> [ma traduction]). En premier lieu, ils se dénomment eux-mêmes comme étant des migrants économiques – *migrantes econômicos* – ce qui les distingue des migrants plus anciennement installés à partir desquels va se fonder la hiérarchie, à la fois entre migrants brésiliens et entre les autres groupes présents, notamment mexicains. L'auteur démontre que l'insertion par le travail varie en fonction des statuts matrimoniaux, des modalités de résidence – s'ils vivent, ou non, avec leurs parents – et de leur statut social au regard de la stratification plus globale existant dans le pays.

Selon l'auteur, les plus vieux migrants ont une meilleure situation que celle des nouveaux migrants, dont l'insertion est mitigée. Les différences entre les deux groupes donnent lieu à des hiérarchies qui font des derniers arrivants des gens de « basse classe », « mal éduqués », selon les termes employés par les résidents de plus longue date. Ainsi, les tensions entre les classes sociales révèlent des tensions entre les segments hiérarchisés de la société brésilienne et la volonté de se distinguer par les réseaux les plus anciens de New-York. L'élite, plus ancienne et mieux située se présente ainsi comme un tout, « une partie améliorée » de la communauté brésilienne. Au final, ces tensions font des Brésiliens nouvellement arrivés une minorité invisible. On interrogera ces distinctions à partir de notre terrain afin d'envisager des points de comparaisons possibles.

On a vu les migrations des Brésiliens vers les États-Unis. Qu'en est-il des migrations des femmes ? On abordera plus spécifiquement leur parcours à partir des travaux de Marjo de Theije (2007). Dans un article intitulé « Insécurité prospère : la vie des migrantes brésiliennes au Surinam »<sup>10</sup>, cet auteur précise qu'« environ 300 femmes brésiliennes se retrouvent dans l'industrie du sexe, et beaucoup plus encore travaillent comme cuisinières sur les sites d'orpaillage. Dans la ville, en ayant migré avec l'intention de travailler dans les magasins, restaurants etc., elles dirigent des stations de radio de courtes ondes utilisées pour garder le contact avec les orpailleurs dans la forêt, créent des laveries et des salons de beauté et vendent des vêtements qu'elles importent du Brésil, cependant ces dernier emplois ne sont pas

---

<sup>9</sup> « A minoria invisível : imigrantes brasileiros em Nova-York », pp 9-15 : « *Os brasileiros da cidade de Nova-York como também em qualquer parte dos Estados Unidos são considerados como exilados econômicos fugindo das condições de hiperinflação, desemprego, baixo salário, aumento do custo de vida e de uma situação de constante insegurança econômica no país* ».

<sup>10</sup> « Insegurança próspera: As vidas dos migrantes brasileiros no Suriname » (2007)

*aussi lucratifs que celui de cuisinière sur les sites d'orpaillage* » (2007 : 78)<sup>11</sup>. Seule une infime partie des Brésiliennes présentes au Surinam s'y est installée pour des motifs autres que la quête de l'or.

Le récit d'une femme, ex-cuisinière puis gérante d'un restaurant dévoile les sacrifices réalisés vis-à-vis de sa vie familiale : « *C'est le cas d'Elia, une femme de 31 ans, née dans l'intérieur du Maranhão, qui laissa ses six enfants, comme beaucoup de parents, pour aller travailler sur un site d'orpaillage. Elle a travaillé pendant deux ans et demi comme cuisinière d'une équipe de travail, et utilisa l'argent économisé pour acheter sa propre machine afin d'extraire l'or. Cela fait maintenant un an qu'elle s'est établie à son propre compte, dans un ravin [lieu où l'on extrait le minerai], où elle travaille et vit avec quatre orpailleurs et une cuisinière. Elle pensait que si elle travaillait encore un an, elle pourrait accumuler l'argent suffisant qui lui permettra de retourner au Brésil, de réunir sa famille, de construire une maison et de commencer un petit commerce pour élever ses enfants* <sup>12</sup> ». Ainsi, ces femmes migrent pour répondre à des exigences familiales. On souhaite aborder ce point à travers la triple trajectoire : migratoire, familiale et professionnelle de femmes ayant migré du Brésil et avec lesquelles on a travaillé. Ainsi on pourra évaluer l'imbrication de ces aspects sur la qualité de l'insertion économique.

Un dernier point de comparaison retiendra notre attention, celui des études portant sur la frontière amazonienne, notamment celles produites par Maria Angela D'Incao<sup>13</sup>. Cet auteur questionne la place des femmes dans la ville. Elle présente son raisonnement à partir de quatre axes : les transformations amazoniennes ; l'urbanisation et la démographie, ainsi que les activités des populations les plus pauvres de cette région. Puis, dans un second temps, elle

---

<sup>11</sup> « *Aproximadamente 300 mulheres brasileiras estão envolvidas na indústria do sexo, e muito mais trabalha como cozinheira no garimpo. Já na cidade, tendo migrado com o propósito de trabalhar nas lojas e restaurantes, etc., elas dirigem as estações de rádio de ondas curtas que mantêm o contato com os garimpeiros na floresta, estabelecem lavanderias e salões de beleza, e vendem as roupas que elas importam do Brasil, embora esse trabalho paga menos que trabalhar no garimpo como cozinheira* ». Voir aussi Marjo de Theije. 2006. "Transnationalism in Surinam: Brazilian Migrants in Paramaribo". In Gowricharn, Ruben (ed.): Caribbean Transnationalism: Migration, Socialization, and Social Cohesion, pp. 117-135. Oxford: Lexington Books].

<sup>12</sup> « *Assim é o caso de Élia, uma mulher de 31 anos, nascida no interior do Maranhão, que deixou os seus seis filhos como vários parentes e foi trabalhar no garimpo. Ela trabalhou durante dois anos e meio como cozinheira de uma equipe de trabalho, e usou o dinheiro que conseguiu poupar para comprar sua própria maquinaria de mineração. Há um ano ela estabeleceu seu próprio barranco, onde ela trabalha e mora atualmente com quatro mineradores e uma cozinheira. Ela achava que mais um ano daria dinheiro suficiente para ela voltar ao Brasil e reunir a sua família, construir uma casa, e começar um pequeno negócio para sustentar seus filhos* ».

<sup>13</sup>1994. « Estructuras familiares e Unidades Productivas na Amazônia : uma avaliação das entidades fixas e transitórias », *Boletim*, DCH/MPEG, Belém, Pará, pp 57-74.

1995. « Sobre o Amor na Fronteira », in *A Mulher Existe ? Uma contribuição ao estudo da mulher e gênero na Amazônia*, Maria Luiza Miranda Alvares & Maria Angela D'Incao (Orgs). CEPEN/MPEG, Belém, pp 175-198. Et l'article que l'on utilisera plus précisément : 1997. « Les femmes dans la société de « frontière » de l'Amazonie brésilienne ». *Les femmes dans la ville, un dialogue franco-brésilien*. Paris. Centre d'Etude sur le Brésil, pp 109-123.

s'intéresse aux relations de genre dans les sociétés frontalières. Enfin, elle y analyse la prostitution féminine, celle des mineures, et particulièrement celle des mineures victimes d'inceste.

L'urbanisation dans les sociétés amazoniennes participe d'un accroissement considérable à l'initiative de la politique de l'État telle qu'elle est menée depuis les années 1960. L'augmentation démographique des villes résulte d'une politique de donation des terres « dévolues » à de grandes entreprises capitalistes qui se consacrent à l'élevage extensif, activité exigeant un minimum de main d'œuvre. Il faut bien comprendre que « *la politique de développement par enclave entraîne l'expulsion des anciens habitants et des producteurs ruraux de ces terres dévolues* » (1995 : 111). La crise économique au Brésil, qui intervient dans les années 1980, contribue au développement de l'économie informelle et aux activités urbaines des années 1990. La ville est une réalité incontestable : un pourcentage important de la population y habite et l'économie informelle y est très présente. La ville est un besoin non seulement pour tenter la chance d'un changement social, mais aussi pour augmenter les moyens de survie. La ville est également un modèle envié pour ses nouveaux styles de vie. Comment se passe l'intégration économique des migrantes des sociétés frontalières ?

Les femmes migrant vers les villes se retrouvent majoritairement dans le secteur informel, où se concentrent « *les services du marché noir, ceux des blanchisseuses, bonnes, cuisinières, employées de nuit, servantes ou prostituées. Dans cette situation de peu de ressources, reste toujours la possibilité de trouver un homme qui ait des biens et qui puisse offrir une union durable ou non* » (1995 : 114). D'Incao analyse la mise en place de ces relations amoureuses à partir des valeurs propres à ces sociétés frontalières, précisant que « *le cercle domestique recherche d'abord l'intérêt économique. Ainsi, en milieu populaire, la prostitution –ou même un concubinage avec un homme plus âgé – avec toutes ses nuances, apparaît comme un moyen d'intégration des jeunes filles pour la réalisation d'un projet économique* » (1995 : 12). On s'interrogera sur les stratégies amoureuses mises en place par les migrantes rurales tant vers les zones urbaines et frontalières que dans les villes centrales de la Guyane. Qui plus est, que peut-on dire de ces « choix » amoureux au regard de leur « projet économique » ?

Les motifs migratoires et les emplois occupés par les migrantes ne suffisent pas à expliquer les conditions de mobilité et d'autonomisation. Aussi on propose de tenir compte d'un dernier point concernant les modalités d'adaptation des migrantes à la société d'accueil.

## 5. *Alliances, réseaux sociaux et discriminations*

Les alliances stratégiques peuvent être envisagées à partir du « choix » du conjoint. Le travail d'Arouck, notamment, fait référence aux unions mixtes, facteur qui selon lui accroît le clivage entre les Brésiliens et les Créoles. Alors que les Brésiliens immigrés, de première ou seconde génération, se mettent rarement – voire jamais – en couple avec des femmes guyano-françaises, à l'inverse, les femmes brésiliennes sont majoritairement en couple avec des hommes guyano-français (2001 ; 138). On s'interrogera sur ces « choix stratégiques » – ou non – à partir des positions sociales occupées par chacun des conjoints dans la stratification guyanaise.

Chérubini, dans son ouvrage *Interculturalité et créolisation en Guyane française* avance l'argument selon lequel « les populations appartenant à des groupes sociaux favorisés ou défavorisés s'assimilent à l'intérieur du système de classe de la société d'accueil, indépendamment de leur identité culturelle et ethnique sur la seule base de leur position économique et sociale. [...] Pour les Haïtiens et la très grande majorité des Brésiliens, cette intégration est d'autant plus difficile que le jeu des alliances de classe est peu performant au niveau de la masse, alors qu'il est optimal au niveau des élites » (2002 : 28). La « mobilité ethnique » serait davantage le moteur de l'intégration des groupes brésiliens que les solidarités interethniques. On s'interrogera à la suite de ce constat sur la formation des réseaux d'alliance, de réseaux d'interconnaissances entre les différents groupes présents sur le territoire guyanais.

A cette *mobilité ethnique* il convient d'ajouter le fondement idéologique de la stigmatisation, tel qu'il est analysé par Isabelle Hidair (2008) fonctionnant sur l'articulation entre idéologie du progrès et créolité (Chalifoux, 1986, 1989). En découlent alors un ensemble de représentations négatives liées aux coûts sociaux des migrants, à la baisse du niveau de scolarité et à la peur de l'invasion (2008 : 3). La figure de l'étranger, véhiculée par les migrants brésiliens, est analysée par Marie-Odile Géraud (2001) à partir des maladies que les femmes sont susceptibles de transmettre, notamment les infections sexuellement transmissibles (VIH, hépatites). Cette désignation de vecteurs de maladies potentielles, superposée aux représentations concernant leur prétendue « liberté sexuelle exacerbée », implique autant le rejet que la construction de peurs liées à la proximité géographique des deux territoires. Cette question de la peur de l'invasion est débattue par Gérard Police (2007, 2010), qu'il rapporte aux fantasmes associés à cette promiscuité. Ceux-ci sont également liés aux discours des politiques. Simonian et Rubens (2006) précisent que les animosités sont

construites à partir de stéréotypes plutôt que de conflits culturels réels. On développera dans le chapitre III les discours médiatiques diffusant les stéréotypes.

L'insertion économique des migrantes brésiliennes en Guyane tiendra donc compte de ces diverses dimensions, interrogeant leur validité à la fois dans le temps et dans l'espace. Les remarques faites pour les années 1980-1990 sont-elles encore valables ? Ce qui est présenté pour la région de Cayenne peut-il être comparé aux autres régions, notamment à Kourou et à Saint-Georges-de-l'Oyapock ? Quels sont les emplois actuellement occupés par ces femmes ? Et par leurs filles arrivées en bas-âge et scolarisées, en partie, en Guyane ?

### **B. Cadrage théorique : Féminisation des migration, marché du travail socio-sexué et transformations familiales**

Notre travail s'articule autour de quatre approches théoriques que sont : les rapports sociaux de sexe et de genre, les migrations, la stratification sociale (spatiale et ethnique) et le travail. Ce découpage est théorique. En effet, les rapports sociaux de sexe et de genre sont au cœur de ce travail et sont transversaux à tous les autres champs. Les migrations des femmes des pays dits du Sud vers les pays dits du Nord, qu'elles soient nationales ou internationales et incluant le passage d'une frontière, sont intrinsèquement liées au processus de mondialisation des économies. L'augmentation du nombre de femmes se retrouvant chef de famille et, par conséquent, la nécessité pour elles de pourvoir aux besoins économiques de leur famille, conditionnent leur insertion sur le marché du travail, qu'il s'agisse du secteur formel ou informel. La part prise par les femmes sur ce marché mondialisé suppose leur insertion à l'intérieur de différenciations hiérarchiques (pré)existantes dans le pays d'accueil. En effet, les études sur les rapports interethniques soulignent la constitution de « niches » concentrant certains groupes de migrants dans des emplois particuliers. Dans ce contexte, comprendre l'ethnicité comme catégorie d'analyse, ce n'est pas seulement envisager les relations entre les groupes mais également leurs rapports hiérarchiques en fonction des lieux où ils résident et des « niches » d'emplois auxquelles ils ont accès. On abordera donc dans une première section les migrations des femmes à partir du contexte de leur mise en mouvement. Puis, dans une seconde section, on s'intéressera à la part qu'elles prennent sur le marché du travail ainsi que les formes d'activités qu'elles occupent. Enfin, dans une troisième section, on questionnera les transformations des logiques familiales dans et par les migrations.

## 1. Féminisation des migrations et mondialisation des économies

Penser les migrations et les aborder en tant qu'objet sociologique suppose de bien délimiter le cadre dans lequel elles s'intègrent, celui des économies globalisées, en rapport avec la question de genre : les femmes migrent dans le contexte de la mondialisation, en fonction des politiques locales d'acceptation de populations dites « étrangères », incluant les possibilités d'insertions différentielles dans une société déjà stratifiée. Ainsi, les croisements s'imposent pour cerner les enjeux des migrations actuelles : migrations et durées des migrations, migrations et emplois, migrations et conditions d'insertion, tant politiques que sociales. Les migrations sont donc pensées ici à partir de l'intégration, et les politiques conditionnent à la fois l'entrée, la sortie mais aussi les discriminations (via les stéréotypes et catégorisations médiatisées) des populations migrantes.

### a. Migrations des femmes et mondialisation

A partir des travaux féministes nord-américains, notamment ceux de Valentine Moghadam, on utilise le terme de globalisation – traduit en français par mondialisation – pour désigner : « *La mondialisation est un complexe économique, politique, un processus culturel et géographique dans lequel la mobilité des capitaux l'organisation des idées, des discours et des personnes prend une forme de plus en plus globale et/ou transnationale* » (1999 : 367 [ma traduction]<sup>14</sup>).

La globalisation comme ensemble de complexes mérite un approfondissement des termes. Il s'agit d'un complexe économique, processus centré sur le système capitaliste, notamment des décideurs – Banque mondiale et Fonds monétaires internationaux – qui organisent des transactions et des possibilités d'ajustement avec les emplois locaux. S'y ajoute un complexe politique se rapportant aux politiques des pays les plus influents, principalement situés aux États-Unis et en Europe, et qui façonnent les politiques civiles. Quant au complexe culturel, il est au fondement de la création d'identités hybrides, à partir de l'influence des géants industriels (MacDonald et « Cocation »), mais également des cultures postcoloniales.

Parreñas Rhacel (2001) ajoute dans sa définition de la globalisation la dimension démographique, considérant l'ampleur des déplacements que peuvent recouvrir certaines migrations, ainsi que la dimension transnationale, supposant que si les migrants partent d'une nation, ils la transcendent mais n'en omettent pas le maintien de liens forts (familiaux, amicaux) avec les personnes restées sur place. Les travaux de Saskia Sassen démontrent que

---

<sup>14</sup> « *Globalization is a complex economic, political, cultural and geographic process in which the mobility of capital, organization, ideas, discourses and people has taken on an increasingly global or transnational form* ».



la « ville globale » (1991), résultant de la mondialisation, repose sur les principes suivants : fluidité des capitaux ; implantation de *free zones* et de firmes dans le monde entier, principalement dans des pays où le coût de production est minimal. En retour, des industriels vont se déplacer dans ces pays alors que ceux qui les envoient deviennent les centres des « villes globales » concentrant les capitaux. Ce processus a pour effet, entre autres, de renforcer les disparités entre les centres urbains de ces villes globales et les périphéries. Comment ce phénomène s'applique-t-il pour les migrantes sudaméricaines ?

b. « Eldorados da mundialização » des migrantes sudaméricaines

Les chiffres de l'ONU montrent l'augmentation des femmes sudaméricaines dans les migrations internationales :

*« Quant à la perspective de genre, le rapport de l'ONU pointe l'égalité substantielle de la participation des hommes et des femmes dans les migrations internationales. Les femmes, qui étaient de 46,7% des migrants en 1960, représentent désormais 48,6% du total. Toutefois, l'augmentation des migrations féminines n'est pas universel, ni homogène. En Asie, par exemple, la participation des femmes est passée de 46% en 1960 à 43% en 2000. En Afrique, bien qu'en augmentation, les femmes migrantes représentent seulement 46,7% du total des migrants. Il y a eu une augmentation significative entre 1960 et 2000 : en Amérique latine de 44,7% à 50,2%, en Océanie, de 44,4% à 50,5% et en Europe, de 48,5 % à 51% (Roberto Marinucci & Rosita Milesi [ma traduction]<sup>15</sup>) ».*

Ces pourcentages sont corroborés par les travaux d'Angelina Peralva, sur les migrations féminines liées à la mondialisation qu'elle nomme « Eldorados da mundialização » (2008 : 12). Elle trace un état des lieux des flux migratoires en fonction des pays d'origine des migrantes, mais aussi dans le rapport aux catégories « étrangers/sédentaires ». Pour elle, la globalisation conditionne les migrations internationales et transnationales. Les flux de migrantes, aujourd'hui, sont plus importants que ceux des migrants car « on observe une

---

<sup>15</sup> « Quanto à perspectiva de gênero, o Informe da ONU aponta uma substancial igualdade da participação feminina e masculina nas migrações internacionais. As mulheres, que eram 46,7% dos migrantes em 1960, atualmente perfazem 48,6% do total. No entanto, o aumento da migração feminina não é universal nem homogêneo. Na Ásia, por exemplo, as mulheres passaram de 46%, em 1960, para 43%, em 2000. Na África, embora em aumento, as mulheres migrantes perfazem apenas 46,7% do total. Já houve um significativo aumento entre os anos 1960 e 2000: na América Latina, de 44,7% para 50,2%; na Oceania, de 44,4% para 50,5%; e, na Europa, de 48,5% para 51% »

[http://www.migrante.org.br/as\\_migracoes\\_internacionais\\_contemporaneas\\_160505b.htm](http://www.migrante.org.br/as_migracoes_internacionais_contemporaneas_160505b.htm) .

*diversification de l'origine géographique de ces flux, mais aussi une augmentation de la part prise par les migrations féminines, s'autonomisant par rapport aux migrations masculines traditionnelles et représentent aujourd'hui entre 47,3% et 48,6% de l'ensemble des migrations mondiales. Plus précisément, les migrations féminines passent de 48,2% en 1980 à 50,2% en 2000 en Amérique Latine et dans la Caraïbe ; de 50,2 % à 50,6 % dans les pays développés pendant la même période, à l'exception du groupe formé par l'ex-URSS » (2008 : 10 [ma traduction<sup>16</sup>]).*

Dans les années 1970-1980, les migrations sont d'abord liées aux mobilités géographiques rurales-urbaines et aux possibilités d'intégration des migrants dans les villes où existent de fortes concurrences entre les plus anciennes et les nouvelles arrivantes. Depuis 1980, les migrations deviennent internationales, ce qui entraîne le déplacement des populations entre les différentes nations (ou États-nations), essentiellement dû à la demande et à la régulation des pays développés en main d'œuvre (Peralva, 2008 ; Roberts, 2005). En 2000, les migrations de travail ne sont plus aussi fortes au niveau de la demande. Parler d'*Eldorados da mundialização* (Peralva, 2008), suppose donc de comprendre le phénomène migratoire à partir de l'augmentation de l'économie informelle, ainsi que de l'arrivée de migrantes clandestines, catégorisées comme sédentaires, précaires ou circulantes. En effet, on doit considérer l'élévation du nombre de commerçantes ambulantes – et d'autres activités informelles – comme l'autre face de la mondialisation, devant un secteur accessible aux populations les plus pauvres, pouvant conditionner leur invisibilité.

### c. Invisibilisation des femmes dans les migrations mondialisées

En ce qui concerne les analyses de l'invisibilisation des femmes dans les migrations, on se réfèrera aux travaux de Mirjana Morokvasic (1986, 2008). Ces derniers ont révélé le processus d'invisibilisation des femmes migrantes dans la littérature en sciences sociales. Ils partent de ce constat paradoxal suivant : alors que les femmes migrantes sont quantitativement plus nombreuses que les hommes, leurs parcours migratoires sont bien moins étudiés. Le constat de l'augmentation du nombre de femmes migrantes est également fait au niveau international (voir Zlotnik, 2003). Alors pourquoi cette invisibilité ?

Elles sont invisibles parce que non comptabilisées (ou indissociées des statistiques masculines), elles sont doublement absentes car non représentées sur le marché du travail

---

<sup>16</sup> « Não somente se observa uma diversificação da geografia dos fluxos ; cresce também a importância de uma migração feminina que se autonomiza em relação à migração masculina tradicional, representando hoje entre 47,3 e 48,6% do conjunto da migração mundial. Mais concretamente, a migração feminina passa de 48,2% em 1980 a 50,2% em 2000 na América Latina e no Caribe ; de 50,2 % a 50,6 % nos países desenvolvidos no mesmo período, à exceção do conjunto formado pela antiga URSS »

(souvent aides ménagères, peu qualifiées). Elles sont également présentées dans la littérature sur les migrations (émigrations/immigrations) comme analphabètes, avec un rôle non-économique, intérieur à l'univers domestique. Ainsi, elles apparaissent comme des individus isolés, et de leur famille, et de la société d'accueil dans laquelle elles ne prennent pas part et dans laquelle elles n'ont pas de droits. Par conséquent, Morokvasic & Catarino proposent de parler d'invisibilité multiforme en raison de : « *l'introduction ou le renforcement de la flexibilité du travail et la prolifération des emplois atypiques, à durée déterminée ou de courte durée, assortis de droits minorés, l'approche du marché du travail est de plus en plus empreinte de néolibéralisme et d'utilitarisme* » (2007 : 2<sup>17</sup>). Cela renvoie, pour le cas plus spécifique de la France, à la non prise en compte des droits d'indemnités liés à l'accès au chômage, car étant sous-employées, elles sont moins indemnisées – point que l'on va aborder dans la partie suivante. Pour elles, le fait de traverser les frontières suppose la construction d'identités dans les divers espaces parcourus, ainsi que la formation de coopérations transnationales.

C'est donc à partir du contexte économique – économies mondialisées et libéralisées – que l'on va penser les migrations de femmes. La féminisation des migrations et son invisibilisation est observée tant dans les pays européens (Morokvasic, 1986, 2008) que sud-américains et caraïbéens, où elle est appelée « Eldorado da Mundialização » (Peralva). Ainsi, dans le contexte des migrations internationales, liées à la mondialisation de l'économie (Sassen, 1991), à sa « néolibéralisation » et au développement « *d'un nouveau marché du travail transnational et informalisé, un nombre croissant d'hommes et de femmes [ainsi appelés « main-d'œuvre* »] *va être conduit à migrer, répondant à la demande des gouvernements des pays du Nord, [ces derniers préférant] la maintenir ou la pousser dans l'illégalité et la clandestinité, estimant que les profits économiques seront ainsi plus élevés et les coûts moindres* » (Falquet, 2008 : 37). Ces phénomènes supposent à présent une analyse de la part prise par les femmes migrantes sur le marché de l'emploi.

## 2. *Place et part des femmes sur le marché du travail socio-sexué*

Parler de genre renvoie à la construction sociale des différences sexuelles en catégories d'assignations de rôles masculins et féminins, dans lesquels la plupart des cultures ont hiérarchisé la place des unes et des autres considérant les hommes comme dominants et les

---

<sup>17</sup>La pagination diffère entre l'article papier et la version en ligne (<http://www.gisti.org/spip.php?article1074>). Aussi, la page n°2 correspond à cette dernière.

femmes comme subordonnées. Parler du système de genre renvoie quant à lui à la possibilité de penser le changement à partir du complexe idéologique qu'il représente, lié à des croyances, des normes et des rôles au fondement des actions et des pratiques, tant individuelles que collectives. Le changement dans le système de genre sera pensé dans un premier temps à partir des migrations, puis dans un second temps à partir de l'insertion économique des femmes sur le marché du travail, dans le contexte de la globalisation. Penser le système de genre et ses possibilités de transformation à travers la migration suppose d'interroger les conditions d'entrée et de maintien des femmes sur le marché du travail. La place prise par les femmes sur le marché du travail est liée aux rôles qu'elles occupent dans la sphère familiale. La part prise dépend du contexte social préexistant à leur installation. On posera dans une première partie les jalons pour penser l'organisation du marché du travail sur une base socio-sexuée. Puis, on abordera les formes d'emplois réservés aux femmes migrantes, pour terminer, dans une troisième partie, sur la part prise par les migrantes dans la stratification sociale.

#### a. Place dans la division socio-sexuelle du travail

Dans le cadre de la division socio-sexuée du travail, les recherches portent sur le transfert des capacités dites féminines, comme la minutie, l'attention du détail, l'altruisme et le souci des autres. Celles-ci ont été acquises lors de l'éducation et lors de la formation pratique aux tâches domestiques, à l'altruisme et au souci des autres. Les travaux de Christine Delphy s'inscrivent dans ses courants de pensées. Dans *l'Ennemi principal* (1998) elle appréhende les rapports sociaux de sexe dans une perspective matérialiste et critique : celle du patriarcat. Dans son analyse du *système patriarcal* elle montre que les catégories de sexe n'ont pas été considérées à partir des rapports sociaux en jeu, mais plutôt sur une base essentialiste. Elle pense l'oppression des femmes à partir du travail gratuit qu'elles effectuent dans la sphère domestique, ou encore celui de la production paysanne non rémunérée ainsi que dans le contrat de mariage, oppression patriarcale instituée. On retiendra deux choses pour la poursuite de notre propre travail d'analyse. D'abord que la conception du patriarcat a marqué une avancée dans la prise en compte du travail domestique. Ensuite, que ce travail, s'il n'était pas réalisé gratuitement et quotidiennement par les femmes, obligerait l'emploi d'autres personnes de service, soit des femmes de classe moyenne et des migrantes arrivées sur le marché du travail pour remplir ce rôle.

Dans la même veine, Colette Guillaumin, dans *Sexe, race et pratique de pouvoir* (1992), propose quant à elle de penser les rapports sociaux de sexe à travers le « système de sexage »

(sexe et servage/esclavage). Ce système réduisant une personne à son sexe est légitimé par la nature (Mathieu, 1991), ayant elle-même remplacé l'ordre des choses autrefois attribué à la religion (mythes originels). En ce sens, elle complète les travaux de Delphy en ajoutant la dimension physique et mentale de l'approbation des femmes (non plus pensée à partir de leur force de travail). L'apport idéologique de ce système renvoie à la hiérarchie construite entre les hommes et les femmes, ces dernières intériorisant leur statut d'infériorité au regard de la *domination masculine* (Bourdieu, 1990).

Ainsi, les spécificités et les qualités naturelles sont transformées en compétences valorisées dans les activités que vont exercer les femmes. Ce qu'il convient de penser, à la suite des travaux pionniers de ces auteurs, c'est l'articulation entre les sphères (productive/reproductive ; extérieure/intérieure), comprise dans un rapport dominant/dominée tel qu'il existe au sein des classes sociales, d'une manière transversale et traversant l'ensemble des recherches.

Pour appréhender cette transversalité, on partira des travaux de Danièle Kergoat (1984), étudiant la place des femmes dans la division sexuelle du travail, reflet de celle qu'elles occupent dans la famille ; en effet, « *leur insertion dans la famille structure leur insertion dans la sphère productive* » (13 : 1984). Si la majorité des femmes résident dans un espace proche de leur lieu de travail, on peut y voir une extension des qualités de femmes/mères requises pour la suite de leur parcours, qualités largement encouragées par le reste de la famille (elles sont préparées à être épouses, mères...). Leur carrière est donc souvent (mais pas toujours) vouée à la déqualification. Le rapport social en jeu derrière la division sociosexuelle du travail est compris dans une relation à la fois d'antagoniste (entre les catégories des hommes et celles des femmes mais n'excluant pas la possibilité de relations amoureuses), structurante et transversale à l'ensemble du champ social.

On a souligné le côté dit « naturel » de certaines compétences attribuées aux femmes. Cette naturalisation – que d'autres appellent essentialisation ou biologisation du social – renvoie aux compétences supposées des femmes, leur habileté à accomplir des actions minutieuses, notamment si l'on pense aux secteurs de fabrication, des services à la personne, dans le milieu hospitalier ou encore dans ceux de l'enseignement et de l'administration, ce qui est conceptualisé comme *le care*. Le système de genre organise également les places occupées dans les sphères publiques et privées, légitimant l'assignation des femmes dans la sphère privée, en lien avec leur rôle de mère, et conditionnant les soins prodigués aux enfants comme découlant naturellement de cette organisation « complémentaire » des statuts et des rôles.

Comment cette complémentarité se retrouve-t-elle sur les formes d'activités occupées par les femmes ?

b. Orientations vers des formes (a)typiques du travail féminin

Dans le contexte actuel et mondialisé des économies, de nouveaux régimes commerciaux se mettent en place, accompagnés de plus de compétitivité dans les exportations industrielles. Cette accumulation repose sur le travail des femmes, à la fois salariées et non salariées, dans les secteurs formels et à domicile, dans le secteur manufacturier, dans la fabrication ainsi que dans les secteurs de services, publics et privés. C'est ce processus que l'on appelle la féminisation de l'emploi, ou du moins, de certains secteurs, ou niches d'activités, « naturellement » attribués/réservés aux femmes, qu'aucune politique publique ne vient accompagner<sup>18</sup>. En ce sens, ces femmes, clandestines, sous-employées, ou travaillant dans le secteur informel, se voient d'autant plus précarisées qu'elles ne bénéficient d'aucune aide ou mesure sociale susceptible d'améliorer leur niveau de pauvreté.

Parler d'insertion économique et des formes atypiques qu'elle peut prendre suppose de définir le secteur économique dont on parle. Pour ce faire, on prend appui sur les travaux de Bruno Lautier, Claude de Miras et Alain Morice (1991). Dans leur introduction intitulée « Qu'est-ce que le secteur informel ? », les auteurs analysent ce que sous-(en)tend ce concept existant « à travers ce pour quoi il sert [et ceux qu'il dessert ! c'est-à-dire] sa fonction dans l'économie, permettant d'abaisser les salaires, d'entretenir le sous-emploi, de produire des qualifications » (1991 : 5). Le secteur informel n'est donc pas envisagé seulement du point de vue économique mais également politique. Aussi, à cette première définition, il convient d'ajouter que « l'informel, c'est ce qui manque de formes imposées par l'État (impôts, cotisations fiscales, comptabilité généralisée, respect du droit (du travail, droit foncier, à la concurrence) » (Lautier, 1991 : 6).

Les auteurs vont encore plus loin en précisant que le remplacement du « développement » se traduit par « la lutte contre la pauvreté », faisant de « la citoyenneté la capacité d'accès au marché ». Pour que le marché puisse être rendu accessible à tous, il faut minimiser l'intervention de l'État, en laissant la possibilité du libre jeu du marché et en limitant les contraintes bureaucratiques et la pression fiscale (1991 : 20). Ce n'est donc pas un manque de contrôle qui caractérise les rapports entre État et secteur informel, mais le fait que les lois ne soient pas appliquées, conjointement à une situation sociale de pauvreté (voire l'extrême

---

<sup>18</sup>On pense aux mesures développées par exemple dans les pays nordiques de l'Europe, et liées aux soins des enfants ou aux redistributions des tâches domestiques à l'intérieur du foyer, conditionnant ce qui est ensuite appelé la double – voire triple – journée de travail des femmes.

pauvreté). On pourrait également ajouter dans les agents impliqués le triptyque employeur/employé/État pour rendre compte des ajustements entre les politiques, les employeurs et les salariés, non-déclarés, du secteur informel. On aurait ainsi une esquisse de la « norme salariale ».

On privilégie alors, toujours dans la continuité des travaux de Lautier (2004), les termes d'informalités et d'économies informelles. Ils sont employés pour qualifier les économies familiales ou les petites entreprises campagnardes, sans règles, dites « marginales ». Les économistes, quant à eux, proposent de comprendre cette notion à partir de celle de sous-emploi. Les sociologues abordent quant à eux l'économie informelle sous l'angle de la pauvreté, en reprenant notamment les travaux de chercheurs de l'École de Chicago. Selon eux, la stratégie de survie des personnes dites « pauvres », en l'absence d'un État Providence, sera de s'insérer dans et par l'économie informelle, notamment par le système que l'auteur qualifie de « débrouilles » (récupération des déchets, des conserves...), (Lautier, 2004 : 8). L'économie informelle est perçue comme une économie de substitution en temps de crise et de licenciements importants, à laquelle s'ajoute « l'argument de la flexibilité » dans les années 80.

Le rapport à l'emploi et aux secteurs d'activités sera analysé à la lumière des travaux de Margaret Maruani et Chantal Nicole (1990) à partir de la question du « droit à l'emploi » des femmes. On interrogera, plus précisément, ces droits en termes d'allocataires, ainsi que les mesures mises en place en faveur du temps partiel et caractérisant la sphère de l'emploi salarié des femmes. Ainsi, les carrières féminines tiennent compte de sorties ponctuelles – ou de longue durée – des femmes en raison de la naissance de leurs enfants. Ces sorties et retours sur le marché de l'emploi seront accompagnés de mesures politiques telles que l'emploi à temps partiel, constituant des formes de conciliation entre la famille et le travail. Cependant, ces mesures politiques, en organisant la division sexuelle du travail domestique, renforcent par là-même les inégalités de genre, car elles visent spécifiquement l'aménagement du temps de travail des femmes ; en cela elles sont liées à leur rôle de reproductrices.

Ainsi, le « choix » des femmes de travailler à temps partiel relève d'une sorte d'injonction sociale et politique. Dans la continuité de leurs travaux, on retrouve l'effet de la position familiale sur la position professionnelle occupée par les femmes, mais pas uniquement. On tiendra également compte d'une dernière distinction, relative à l'orientation dans des filières professionnalisantes. Le caractère atypique du choix des carrières est également lié à l'orientation des femmes et des hommes vers des professions relevant, comme le précise Clothilde Lemarchand, des « enjeux et [du] poids du système de genre » (2007 : 48). Pour démontrer sa thèse, elle compare la perception qu'ont les unes et les autres de leurs « choix »

et ce qu'ils et elles pensent de leur avenir professionnel. Ainsi, et dans la continuité des travaux menés par Marie Duru-Bellat (1990) sur l'école des filles et les inégalités sociales à l'école, Lemarchand avance que les choix sont finalement des non-choix, car préalablement déterminés par les effets de la socialisation puis par le milieu des enseignants et des conseillers d'orientation. On retrouve les constats que Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron analysent dans *La Reproduction* (1987) sur l'inégalité des chances à l'école, doublée par une inégalité de genre, qui elle-même finit par se retrouver sur le marché de l'emploi. Finalement ces inégalités genrées sont au fondement de la féminisation du non-emploi et, par conséquent, la féminisation de la main d'œuvre. Ces inégalités sont liées tant aux filières de formations qu'aux politiques publiques qui, en contrepartie vont permettre aux femmes de se retrouver dans une situation plus indépendante sur le plan économique. Elles vont pouvoir contrôler leurs revenus, voire créer des alliances transnationales, devenir des *househead*, chefs de foyers, que l'on présentera dans la section suivante.

### c. Des emplois liés aux stratifications socio-ethniques

L'ajustement structurel, aussi pensé comme libéralisation des marchés, et le marché socio-sexué vont agir d'avantage sur les populations de couleur (« racialisées ») et les femmes. Les femmes et/ou populations de couleur se voient assigner des fonctions qui vont dans le sens de leur « nature » à pouvoir travailler plus minutieusement dans les industries du textile ou les firmes électroniques, voire dans le secteur du service domestique. Par voie de conséquence il est même possible pour les firmes de moins rémunérer les travaux de ces femmes puisqu'on ne leur demande finalement pas plus de qualifications ni de compétences qu'à la maison. Pour cela, la place des femmes sur le marché du travail doit intégrer la dimension des relations entre les groupes ethniques, analysée à partir de la mise en place de frontières. Celles-ci permettent de rendre compte de la manière dont les groupes vont utiliser certains traits distinctifs comme des limites, des bornes au cours d'une interaction sociale. Cette révolution dans la conception des groupes ethniques est développée par Fredrick Barth. En 1969, il publie un ouvrage *Ethnic group and boundaries*<sup>19</sup>. *The social organisation of culture difference*. Sa révolution consiste à interroger la subjectivité des acteurs, à partir des frontières ethniques mises en avant par les individus : « *Nous* » et « *Eux* ». Barth considère avant tout la manière dont se perçoivent les groupes et réciproquement, la manière dont ils sont perçus et

---

<sup>19</sup> *Boundaries* est traduit en 1995 par le terme de frontières. Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart précisent qu'il ne s'agit pas de limites au sens physique, « territoriales et politiques », mais d'un système clos, conçu comme une borne symbolique entre des groupes ethniques.



catégorisés par leurs voisins. Il envisage de penser les groupes comme des interactions entre des acteurs et un environnement.

Pour envisager ces formes d'interaction, on se réfère aux travaux de Patricia Fernandez-Kelly et Saskia Sassen (1990) interrogeant la place des femmes hispaniques, minorité issue de l'immigration, employées pour 80% d'entre elles dans les pôles industriels (vêtements, matériel électronique et/ou industriel) des villes de New-York et du Sud de la Californie. Plus spécifiquement, les auteurs constatent que le marché du travail ne sélectionne pas sa main d'œuvre par hasard et que les employeurs privilégient les femmes issues de l'immigration et appartenant aux minorités ethniques hispaniques pour certaines des tâches les plus mécaniques (1990 : 160). Cette forme de sous-traitance renforce à la fois la vulnérabilité des femmes employées en exacerbant leur flexibilisation (sous payées alors qu'elles sont parfois surqualifiées, sous-contractualisées voire employées clandestinement), sous-traitance savamment organisée par les employeurs.

Un premier paradoxe, relevé par Patricia Fernandez-Kelly et Saskia Sassen, est inhérent au fonctionnement des entreprises du secteur électrotechnique, où les ingénieurs, des hommes blancs de classe supérieure, travaillent avec des femmes hispaniques issues des classes défavorisées. Ainsi la stratification sociale redouble la stratification socio-ethnique (ou raciale, nommée ainsi dans les travaux nord-américains). La stratification est ici basée sur les compétences, le sexe et la race des différents employés. Le second paradoxe, relatif cette fois à leur recherche menée auprès des entreprises de vêtements opérant selon les modalités susmentionnées, révèle que le fait d'occuper des places sous-qualifiées et sous-payées contribue aux projets portés par ces migrants hispaniques, de créer leur propre auto-entreprise, notamment dans l'industrie du vêtement (1990 : 162).

C'est à partir de ce contexte, pouvant être qualifié de macrosocial, que vont s'accélérer et s'amplifier les phénomènes migratoires des pays dits sous-développés, ou du Sud, vers les pays dits développés, du Nord. On les analysera en référence aux travaux de Rhacel Parreñas (2001) sur les domestiques philippines, servantes de la globalisation. Cette dernière, en considérant la perspective macrosociale liée à la mondialisation des économies, s'intéresse plus particulièrement à ses répercussions sur les structures institutionnelles comme la famille, sur celles individuelles et sur les actions des personnes migrantes. Elle met en évidence l'effet de la « ville globale » (Sassen, 1991), concentrant les capitaux sur les « choix » des États à sélectionner les migrants les plus à même de maximiser les bénéfices du capitalisme de ces villes (Parreñas, 2001 : 26).

Trois questions sous-tendent les migrations des Philippines dans ce processus. Une première concerne les conditions d'installation de ces migrantes face au durcissement des politiques ; la

deuxième s'intéresse à leur situation relativement au marché global – lui-même situé à l'entrecroisement du processus de féminisation du marché du travail et de la redistribution de ces femmes vers les secteurs d'activités les moins rémunérés des nations postindustrielles ; enfin, la troisième se penche, dans le rayonnement de ces villes globales, sur les contradictions survenant par et dans la migration, entre les normes familiales et communautaires et celles du pays d'installation. En effet, ces migrantes deviennent les pourvoyeuses transnationales de leurs familles, que ce soit à partir de stratégies de survies ou entrepreneuriales, sur lesquelles on reviendra dans la section suivante.

Les récents travaux de Jules Falquet viennent corroborer ces points car ils montrent, à partir de ce contexte, que le travail des femmes est « *précarisé, flexibilisé et dévalorisé* » (2008 : 33) ; le besoin en « femmes de service » est concomitant à plusieurs facteurs structurels : le développement d'emplois hautement qualifiés et le vieillissement de la population, qui, tous deux, conditionnent le développement du secteur tertiaire, notamment des soins aux personnes dépendantes. En effet, les emplois hautement qualifiés de couples de « cadres dynamiques » supposent d'employer « de petites mains » (Falquet, 2008 : 31), majoritairement féminines, pour assurer les besoins des membres dépendant de ces foyers. Un nouvel ordre se met en place, auquel l'auteur ajoute les inégalités liées à l'appartenance ethnique « la racisation ». Cela suppose que ces femmes en mouvement sont le plus fréquemment des femmes rurales, des Suds, d'ex-pays colonisés où leur place était déjà en marge (socio-économique).

On insistera sur un dernier point concernant le contexte d'intégration des populations. En référence à l'article de Pascal Blanchard, « La France, entre deux immigrations » (2005), il est envisagé l'analyse du modèle français d'intégration, eu égard aux populations migrantes des départements ultra-marins. L'auteur propose de comprendre l'intégration des populations relevant des anciens empires coloniaux français selon deux pôles : les désirés et les indésirables, les bons et les mauvais migrants. Pour ce faire, il part des politiques françaises de « *mesures spécifiques [faites] aux travailleurs coloniaux [qui] se mettent en place pour un contrôle de ces flux migratoires* » (2005 : 175). Ces politiques migratoires, en organisant le recrutement des migrants « bons et mauvais » leur assignent un profil de travailleurs, assignation stigmatisante et hiérarchisante. Olivier Le Cour Grandmaison, dans *La République impériale. Politique et racisme d'État* (2009) développe l'idée selon laquelle le rôle des politiques de contrôle est un facteur de discrimination, assignant un ou plusieurs groupes à une position d'illégitime.

Notre analyse intégrera donc le rôle de l'ethnicité (Poutignat, Streiff-Fénart, 1995) dans la reproduction des rapports sociaux de sexes et de la division sexuelle du travail. En effet, dans le cadre de ce « nouveau marché du travail », on a abordé la féminisation du marché de l'emploi qui « *fait référence d'une part à l'entrée massive des femmes européennes dans le travail salarié [en plus du travail domestique gratuit]. Elle se réfère, d'autre part, au processus de réorganisation du marché en fonction de la présence des travailleuses selon deux logiques : la séparation (métiers pour les hommes et pour les femmes) et la hiérarchisation (paie des hommes supérieure à celle des femmes)* » (Scrinzi, 2007). Cette différenciation et cette hiérarchisation sont également renforcées par la nationalité et l'origine ethnique. En effet, selon les politiques migratoires en vigueur, les discriminations vis-à-vis des migrantes et la hiérarchisation de ces « femmes de services » pourront être renforcées.

### *3. Logiques et transformations familiales pour penser la mobilité des migrantes*

On propose de présenter ici l'état des travaux concernant les familles migrantes. L'École de Chicago initie des recherches sur le concept de désorganisation sociale, puis, d'organisation autre pour rendre compte des transformations familiales après la migration. L'influence du lieu d'installation, mais aussi les conséquences des inégalités économiques, plus structurelles, contribuent à cette réorganisation familiale. Cette réorganisation, pour être comprise, doit tenir compte des liens persistant entre les personnes migrantes et la famille restée dans le pays de départ, notamment dans le cas où tous les membres de la famille ne migrent pas. On envisagera alors la constitution de familles transnationales, caractérisées par le chevauchement de frontières internationales ainsi que le maintien de liens spécifiques.

#### a. Transformations familiales dans et par la migration

Les chercheurs de l'École dite de Chicago ont été, dans le cadre de l'écologie urbaine, les précurseurs des études sur les migrations. Insufflée par Robert Park, cette école innove dans les thèmes de recherches abordés, développant, entre autres, les concepts de désorganisation et réorganisation - le cycle des relations raciales – des villes et ghettos urbain. Les intérêts des chercheurs portent sur les immigrants et leur assimilation aux États-Unis. Pour cela, ils s'appuient sur les enseignements de George Simmel, pour qui une société est interaction, une interaction que l'on peut aborder à partir des rapports entre les individus, considérés comme des acteurs sociaux. Ces individus réagissent les uns aux autres, ils coopèrent, sont en compétition, en conflit, en association ; ils produisent des groupes sociaux et des sociétés dont

les formes, en retour, s'imposent aux individus. L'objet de sa sociologie est l'étude de ces acteurs sociaux.

Dans la continuité des travaux des chercheurs de l'École de Chicago, les études de William I. Thomas et Everett W. Burgess vont porter sur les familles immigrées et leurs installations en communautés dans des quartiers périphériques. C'est à partir du concept de « *désorganisation* » – et non pas de problème racial – qu'ils développent leurs axes de recherches. La désorganisation est comprise comme un changement brutal du milieu social, le résultat d'une crise économique et/ou politique. Alors que le premier, Burgess, développe une théorie des *loops* pour penser l'intégration des migrants dans la ville, le second s'intéresse à l'organisation familiale.

William I. Thomas et Florian Znaniecki (2005), dans leurs travaux sur les migrations de paysans polonais en Europe vont utiliser comme matériaux des correspondances, des récits de vie et journaux pour construire leurs objets d'études en mettant au point des techniques comme l'observation participante et l'immersion *in situ*, afin de comprendre les groupes de l'intérieur. L'idée est de partir des processus antérieurs d'organisation familiale de la famille paysanne polonaise et d'examiner les facteurs extérieurs – politiques, économiques, culturels – influençant les migrations de ces familles. Une première désorganisation est alors étudiée dans les migrations internes au pays d'origine, puis aux États-Unis. L'analyse des lettres et correspondances relève les thèmes de l'éclatement de la vie familiale, de la difficulté des relations entre conjoints.

Le processus de désorganisation familiale est pensé comme l'une des conséquences de la migration. Ce phénomène résulte de l'idée selon laquelle la migration induit une perte des règles et valeurs initiales, au profit de celles dominant dans le pays d'arrivée. On relève ici que le processus d'émigration concentre trois facteurs. Le premier est l'importance prise par l'individu, le second est lié au rétrécissement de la famille dans la migration et le dernier concerne la forme prise par les rapports entre les individus et leur famille. Ces auteurs donnent l'exemple des règles de mariage qui sont modifiées dans et par la migration, passant d'un mariage régi par des règles d'imposition – en Pologne – à un mariage qui devient libre dans la société nord-américaine. Les changements de comportements de l'individu préfigurent sa capacité d'intégration.

Plus récemment, et toujours dans la continuité des travaux de l'École dite de Chicago, on tiendra compte, dans cette intégration des populations issues de l'immigration, des travaux que Philippe Bourgois a menés aux États-Unis en 1995. Il travaille sur l'économie informelle, « *la culture de la rue* », dans un quartier Portoricain – où la population est issue de l'immigration de Porto-Rico et afro-descendante – de East Harlem à New York. C'est dans

cet « *Inner city* » que se retrouvent de grandes disparités socio-économiques, entre les New-yorkais et les Portoricains. Son étude cherche à démontrer que la violence structurelle<sup>20</sup> – la manière dont elle est vécue par les individus et les familles – se répercute sur les actions individuelles des migrants résident à East Harlem.

L'apport de Bourgois permet de tenir compte de « *la façon dont l'histoire, la culture, les structures politico-économiques<sup>21</sup> contraignent les vies individuelles* » (1995 : 44). Ce dernier point est crucial pour comprendre la manière dont s'organisent les migrations, les adaptations communautaires, familiales et individuelles des migrants, en relation avec le quartier dans lequel ils résident. Cela permet en retour de saisir la manière dont leur présence façonne et renvoie à un ajustement plus structurel, celui des adaptations des structures politiques et sociales. Les familles, dont l'organisation est pensée à travers les transformations induites par et dans la migration, peuvent aussi présenter des formes nouvelles, comme celles des familles transnationales, que l'on aborde à présent.

#### b. Familles et parentés transnationales

On interroge à présent les familles transnationales à partir de leurs nouvelles configurations – post-migration : familles recomposées, éclatées, homoparentales, monoparentales. L'idée est de ne plus voir leur seule insertion dans la société d'accueil, mais d'envisager les échanges entre les différents pays, constituant la perspective nouvelle de l'analyse de ces migrations transnationales. Les familles transnationales sont alors définies comme « *des familles dont les membres vivent la majorité de leur temps séparés les uns des autres tout en se maintenant ensemble et en créant quelque chose de l'ordre des sentiments, un bien être collectif et une unité appelée l'ensemble des parents et ce, malgré le dépassement des frontières* » (op cit in Bryceson et Vuorela, 2002, Le Gall, 2005 : 30).

Les femmes migrant seules le font dans le but d'une amélioration qualitative du « *statut économique de leur famille* » précise Josiane Le Gall, même si cela suppose l'acceptation d'emplois précaires et sous-qualifiés. L'auteur parle de formes de « parentalité transnationale » et de « parenté transnationale » afin de rendre compte de la difficulté, au regard de la dispersion aussi bien géographique que sociale des individus, de discerner les

---

<sup>20</sup>Le concept de violence structurelle, tel qu'il est développé par Galtung (1975) est intériorisé culturellement, médiatisé idéologiquement, dans les représentations. La violence structurelle en agissant comme une structure de pouvoir va ordonner et légitimer la place des hommes et des femmes, leurs attribuer des rôles et participer invisiblement à la construction des identités masculines et féminines, ainsi qu'à leur reproduction.

<sup>21</sup>Celle-ci se comprend également au regard des politiques globales, notamment liées à la mise en place de l'« affirmative action », puis, « color conscience society », et dans tous les cas, on passe, par le biais des politiques, de l'assimilation au pluralisme culturel. Les politiques de ce dernier n'excluant pas la reproduction des inégalités sociales.

membres entrant ou non dans la composition des familles transnationales. La « parentalité transnationale » « englobe les formes familiales caractérisées par la dispersion géographique des enfants et des parents. Cette séparation résulte soit de la migration d'un ou des deux parents, soit de celle des enfants » (Le Gall, 2005 : 33). Les migrations des femmes seules supposent alors l'obligation de laisser les enfants à leur mère, dans le pays d'origine. Ces situations qualifiées de *global care chains*, (Hochschild, 2000, Lobel, 2003, *op cit.* Le Gall, 2005 : 33), renvoient aux liens maintenus par ces femmes, incluant plus spécifiquement les transferts d'argent aux membres de la famille et aux enfants restés au pays.

En ce qui concerne la « parenté transnationale », ce terme désigne « le maintien des liens des membres d'un groupe de parenté à travers les frontières » (Le Gall, 2005 : 35). Dans cette seconde catégorie, on développera les stratégies de capitalisation économique. L'auteur montre que la parenté transnationale augmente la possibilité de mobiliser des liens de famille sur différents territoires, procédé apparaissant comme « un élément essentiel des stratégies de capitalisation économique de la migration » (Streiff-Fenart, 1999, *op. cit.* Le Gall, 2005 : 37). La parenté transnationale, par l'intermédiaire du réseau familial supposé par cette organisation permet dans un second temps d'avoir un réservoir de main-d'œuvre facilitant à la fois la dynamique de travail et celle liée à l'accumulation d'un capital.

En replaçant notre propos au sein de la globalisation et de la flexibilisation du travail, l'enjeu principal des migrations économiques des femmes est le besoin en main-d'œuvre féminine. En ce sens, avant de passer à l'analyse du marché du travail, il convient de souligner qu'« alors que la migration a longtemps été considérée comme le mouvement d'hommes seuls, la globalisation a provoqué dans les pays occidentaux l'accroissement de la demande pour une main d'œuvre féminine. De nombreuses femmes désireuses d'améliorer le statut économique de leur famille, choisissent de partir travailler à l'étranger notamment comme domestiques. Les exigences du travail salarié, un statut précaire et le manque de ressources financières, obligent plusieurs d'entre elles à laisser les enfants dans le pays d'origine » (Le Gall, 2005 : 33). Aussi, ces femmes seules participent de l'organisation de réseaux transnationaux liés aux transferts d'argent, mais également à la possibilité, pour les membres de la famille restés dans le pays d'origine, d'augmenter leurs ressources et leur niveau de vie, que l'on aborde à présent.

### c. Foyers et entrepreneuriats transnationaux

Un dernier complément va orienter notre cadre de pensée, celui de l'analyse des conséquences économiques de la mise en mouvement de ces femmes sur leur famille. En cela, on s'intéresse

à l'apport des travaux de Laura Oso Casa sur le rôle productif – et non plus reproductif – et économique de ces femmes chefs de foyers transnationaux, en lien avec le fait de migrer seules, et rendu possible par le transnationalisme (2008 : 139). Elle entend par groupes domestiques des ensembles qui « *se constituent en unités de production, de consommation et de reproduction sociale, mais qui sont dispersés dans deux ou plusieurs États. Ces foyers incluent dans leurs stratégies de fonctionnement la mobilité et les pratiques transnationales* » (2008 : 125). Oso Casa précise que c'est par le foyer transnational que les stratégies des femmes notamment par les transferts d'argent, sont les plus à même de participer à leur mobilité, et à l'amélioration de leurs conditions matérielles d'existence du foyer resté dans le pays d'origine.

Alejandro Portes, Luis Eduardo Guarnizo et William J Haller (2002), approfondissent ce concept de transnationalisme. Celui-ci sert alors à qualifier les activités transnationales menées à la base, par des acteurs de la société civile, de manière indépendante et parfois en opposition aux règles et aux politiques officielles. Concrètement, le transnationalisme ne sert pas à désigner uniquement des phénomènes économiques – les transferts de fonds effectués par les immigrés entre le pays d'accueil et le pays d'origine – mais à décrire l'investissement collectif de certains immigrés dans la vie économique, politique et culturelle de leur pays d'origine. Appliqué à l'intégration des entrepreneurs transnationaux et des migrants économiques, ce courant théorique vise à rechercher la continuité des relations entretenues entre les migrants et leur pays d'origine, ainsi que la manière dont ils construisent les liens à l'arrivée, afin de chevaucher les frontières nationales. Ces études ont amené à s'interroger sur l'interaction entre les activités et les places occupées à l'origine et à l'arrivée régulière, ainsi que sur l'impact de la migration au sein de la communauté des deux côtés.

Dans tous les cas, Alejandro Portes, Luis Eduardo Guarnizo et William J. Haller avancent que ces entreprises transnationales existent et représentent des formes spécifiques d'adaptation économique, distinctes des formes traditionnelles d'adaptation (2002 : 282), car elles sont susceptibles de modifier la stratification ethnique, où la hiérarchie est renversée par les commerces des populations « autochtones ».

Il en est de même pour les hiérarchies de genre, notamment comme le montre l'exemple qu'ils donnent des capverdiennes migrant vers le Portugal, à partir des liens transatlantiques. Ce commerce transatlantique est rendu possible par la présence et l'installation de communautés capverdiennes à l'étranger et par les réseaux de longue distance, parmi lesquels figurent les parents et les amis. Dans ce dernier cas, ce sont les femmes qui sont les rebidantes, c'est-à-dire les seules à être capables de surmonter les obstacles afin de créer de nouvelles opportunités, notamment par l'acquisition d'une position plus respectable pour elles

et leurs familles. Par suite, l'approche des entrepreneurs transfrontaliers permet d'envisager de nouvelles variables en identifiant le genre, le statut marital et le capital humain comme autant d'indicateurs importants. Qui plus est, un autre facteur est à prendre en compte : les réseaux sociaux des entrepreneurs qui jouent un rôle dans l'adaptation des migrants.

C'est à l'intersection entre ces approches théoriques – migrations, rapports sociaux de sexe, stratification sociale et du travail – que l'on situe notre objet de recherche. L'analyse de la féminisation des migrations renvoie à un déterminant fort, celui de la mondialisation de l'économie, dans et à travers laquelle elles sont invisibilisées : elles sont absentes des recherches en sciences sociales et majoritairement clandestines et illégales. Leur entrée sur le marché du travail découle de ces processus. La place qu'elles y occupent relève d'autres déterminants, ceux liés au système de genre, de classe et de race. En effet, leur rôle dans la sphère familiale est pensé à partir de la domination d'un sexe sur l'autre, celui des hommes sur les femmes, utilisant des données pensées comme naturelles pour organiser les sphères de compétences et d'activités de chacun.

Dans cette configuration, la part qu'elles prennent sur le marché du travail découle de l'ordonnement, réalisé par les sociétés étudiées, de leurs compétences supposées. Cette différenciation est renforcée par les caractéristiques liées au marché du travail féminisé, où les secteurs occupés par les femmes, migrantes, des pays des Suds vers les pays des Nord, sont l'informalité et le sous-emploi, conditions de la féminisation de la pauvreté. Plus généralement, ces féminisations – migration, marché du travail et sous-emploi – renseignent sur les politiques mises en place par les États – migratoires et politiques publiques – afin de gérer leurs populations. Pour s'adapter, les femmes en mouvement organisent de nouvelles configurations familiales, pouvant prendre plusieurs formes – désorganisation, familles et parentés transnationales – et conduire à des logiques familiales entrepreneuriales visant le développement d'activités tout en maintenant des liens forts entre les différents membres.

Aussi, on a pensé l'insertion des migrantes brésiliennes dans ce cadre car elles viennent d'un pays dit du Sud, le Brésil, pour s'installer dans un département français ultramarin, pays dit du Nord. A partir des caractéristiques liées au système de genre, fortement encré dans le modèle patriarcal, la prédominance de leurs rôles de femmes, épouses et mères les placent dans la sphère domestique, où elles réalisent des activités de services.



### C. Problématique : migrations, actions stratégiques et autonomies économiques

Il n'y a pas d'enquête spécifique concernant la question des femmes migrantes en Guyane, de leur accès à l'emploi, de leurs conditions d'insertion ou de leur autonomisation par l'intermédiaire de la migration. Aussi, mon sujet de thèse se pose de manière originale, tenant compte de l'actualité de la féminisation des migrations et du marché du travail, car elle propose d'analyser les modalités de fonctionnements des stratégies d'autonomisations par l'intermédiaire d'activités économiques.

A partir de la féminisation des flux migratoires, notamment des migrations des Brésiliennes vers la Guyane française, on s'interrogera sur les stratégies qu'elles mettent en place afin de régulariser leurs situations. On se demandera si la migration, via l'entrée sur le marché du travail, peut être un facteur d'autonomisation économique. Notre problématique interroge ici les logiques d'actions et les stratégies économiques afin de comprendre l'autonomisation des femmes dans et par la migration. En d'autres termes, elle se pose comme suit : **est-ce que le fait de migrer a conditionné, de facto, une amélioration de leurs positions sociales ou faut-il penser cette autonomisation à l'aune des stratégies, plus invisibles, qu'elles ont élaborées ? Dit autrement, comment s'organise l'insertion économique des migrantes brésiliennes vers la Guyane française ? Quelles sont les conditions de cette insertion et par conséquent, permet-elle aux migrantes d'accéder à une autonomisation économique ?**

On s'attache à comprendre ici l'influence du milieu social d'origine et d'appartenance dans l'hypothèse où il y a un lien entre le milieu d'origine et l'insertion économique. On ne souhaite pas cependant placer cette recherche dans le cadre trop déterministe et on pense qu'il existe d'autres facteurs influençant l'insertion économique, notamment en rapport avec le contexte d'installation (le milieu d'appartenance, le lieu de résidence). Ensuite, on s'interroge sur les manières dont s'organise l'entrée sur le marché du travail des femmes et son maintien. Pour cela on suppose que les femmes mettent en place des logiques d'actions, c'est-à-dire qu'elles calculent la maximisation des bénéfices qu'elles peuvent tirer de leurs activités. Ces logiques d'actions dévoilent, en filigrane, le sens subjectif que les femmes donnent de leurs actions, de leurs représentations de leurs activités à partir du système social déjà existant. Dans un troisième temps, on fait l'hypothèse que les stratégies d'actions rationnelles utilisées par les femmes, non seulement pour y entrer mais aussi pour s'y maintenir, sont liées à leur « esprit » d'entreprise. Notre dernier postulat est que c'est cet « esprit » d'entreprise qui

favorise – ou pas – la mobilité sociale ascendante. En d’autres termes, est-ce que l’esprit d’entreprise – lié au système de valeurs du milieu d’origine – influence la mobilité des femmes sur ce marché ?

### *1. Socialisation socio-sexuée : influence du milieu d’origine*

On pose l’hypothèse selon laquelle le milieu social d’origine conditionne l’insertion économique des migrantes brésiliennes. Les concepts que l’on mobilise, comme outils d’analyse pour comprendre l’influence du milieu social d’origine, sont ceux de la socialisation socio-sexuée et du capital social familial.

#### a. Socialisations et capital social familial

La socialisation est un processus s’étalant dans le temps. On retiendra la définition proposée par Peter Berger et Thomas Luckmann, pour qui elle est « *l’installation consistante et étendue d’un individu à l’intérieur du monde objectif d’une société ou d’un secteur de celle-ci. La socialisation primaire est la première socialisation que l’individu subit dans son enfance et grâce à laquelle il devient un membre de la société. La socialisation secondaire consiste en tout processus postérieur qui permet d’incorporer un individu déjà socialisé dans des nouveaux secteurs du monde objectif de la société* » (1996 : 179). Aussi, elle n’est jamais ni définitive, ni complète, pouvant se restructurer lors de tout passage dans un « *nouveau secteur* » du monde social.

Pour comprendre la socialisation secondaire, il faut aller regarder, dans un second mouvement, « *l’intériorisation des sous-mondes institutionnels spécialisés* », tels qu’ils sont énoncés par Berger et Luckmann, ainsi que « *l’acquisition de savoirs spécifiques et de rôles* » liés à ces « *sous-mondes* ». La socialisation secondaire peut opérer, dans l’identité de l’individu, des décalages, des transformations, des conversions radicales, voir même des ruptures biographiques. Cependant, la socialisation secondaire n’efface jamais totalement l’identité générale, construite au terme de la socialisation primaire. Elle peut toutefois transformer une identité spécialisée en une autre, même très différente, dans des conditions institutionnelles bien précises. Pour ces auteurs, « *il reste alors à préciser quelles relations unissent l’identité générale [et le monde correspondant] issue de la socialisation primaire et les identités spécialisées [et les mondes associés] construites, déconstruites au cours de la socialisation secondaire* » (1996 : 180). Cette question de l’articulation des identités spécialisées (professionnelles, culturelles, politiques...) à l’intérieur d’une identité (le Moi), permettra de penser, en théorie, la question du changement social.

Les socialisations primaires et secondaires socio-sexuées ne sauraient se comprendre sans l'apport du concept de capital culturel. Bourdieu, en ce sens, utilise l'habitus, entendu comme « *un système de dispositions acquises par l'apprentissage implicite ou explicite qui fonctionne comme un système de schémas cognitifs et corporels* » (1980 : 175). Ces schémas acquis deviennent un "habitus", concept clef pour comprendre les mécanismes des actions individuelles comme étant le produit du sens pratique. Ce sens pratique est soumis aux lois structurelles globales, appartenant au système social et aux lois collectives, c'est-à-dire, relatives à un groupe social, à une famille. Il est donc nécessaire de considérer l'institution familiale, au sein d'un système social, pour saisir les modes de représentation de *soi*, des autres et du monde.

Penser l'influence du milieu social sur celui d'appartenance, on se réfèrera aux concepts de capital – culturel, social, économique et symbolique. Le capital culturel renvoie à la notion de domination, notamment la domination culturelle d'un groupe, sur la base des lois de la reproduction et de l'accumulation, à partir de l'ensemble des connaissances acquises, « *incorporées sous formes de dispositions durables de l'organisme* » et renvoyant à des réalités matérielles, telles que les diplômes ou les biens culturels. Le capital culturel suppose donc une intériorisation du système de domination de classe sociale mais aussi et surtout des formes de dominations prescrites par le système de genre. Pour ce faire, on propose une analyse de la structure familiale et du « capital social familial » concept permettant d'envisager les différences sociales entre les familles.

#### b. Socialisation socio-sexuée et apprentissage des rôles de genre dans la famille

De plus, les socialisations primaires et secondaires intègrent une dimension liée aux rôles de sexe : « on ne naît pas femme on le devient », (Simone de Beauvoir<sup>22</sup>). On le devient et on l'advient. Margaret Mead place au cœur de son analyse de la masculinité et de la féminité l'importance de la socialisation et de ses normes sociales et culturelles. Ainsi, ces différences se retrouvent dans l'organisation de la division sexuelle du travail entre production (productif) et reproduction (reproductif). Mead part de l'analyse des rôles de sexe, pour aborder cette socialisation socio-sexuée dans le cadre de l'institution familiale, dont les premiers travaux ont porté sur la « complémentarité » entre les rôles des hommes et des femmes.

Les rôles de sexe sont transmis au sein de la structure familiale, considérée comme l'instance de socialisation primaire. Ainsi, au cours de la socialisation au sein de la famille, posée à

---

<sup>22</sup>Le deuxième Sexe, 1949.

partir du modèle de la famille nucléaire, les individus intériorisent et incorporent les rôles dits complémentaires entre les hommes et les femmes, ce que relèvent les travaux d'Andrée Michel (1971). Elle distingue le rôle du *leader instrumental* pour les hommes, du rôle de *leader expressif* pour les femmes, tous deux considérés à partir de leur âge adulte. On se situe dans une catégorisation qui utilise les déterminants biologiques à des fins de construction sociale de chacun des sexes. Les hommes travaillent et les femmes se consacrent à la vie domestique et familiale. Cette première division du travail sexuel s'étend ensuite dans les analyses des places occupées par les femmes dans le monde du travail. Elle est une base explicative des positions de bas niveaux occupées par les femmes actives en raison des soins à apporter aux enfants et à leur éducation.

Distinguer les rôles de sexe à partir de leur complémentarité inscrit cette construction dans un système plus large, un système de genre (sexe social), dans lequel la division des tâches et des fonctions sociales n'ont pas les mêmes valeurs. C'est à partir de l'apprentissage et de l'intériorisation de ces valeurs que s'organisent la différenciation et la hiérarchisation entre les hommes et les femmes. On retiendra de ces concepts l'influence de la socialisation socio-sexuée dans la trajectoire familiale des femmes et ses conséquences sur leurs insertions économiques. Cette entrée sur le marché du travail ne se comprend pas sans tenir compte du modèle culturel et social transmis lors de la socialisation, ni de l'influence du système de genre sur cette transmission. Aussi, notre démarche a-t-elle consisté à prendre en compte les trajectoires de vie des personnes, à partir d'entretiens réalisés sur leurs triples trajectoires, celles migratoire, familiale, et professionnelle, et en fonction de trois générations de référence : les antécédents d'*Ego*, *Ego* et les enfants d'*Ego*. De cette manière, la question de l'influence du milieu d'origine sur le milieu social d'appartenance, mais aussi de l'entrée sur le marché du travail peut être démontrée.

## 2. *Les actrices stratégiques dans et par la migration*

On s'est interrogé sur les actions stratégiques des femmes en migration, actions les conduisant à optimiser leur capital de départ. Notre seconde hypothèse a supposé un lien entre les stratégies mises en place par les Brésiliennes migrantes et la morale liée à l'argent qu'elles ont développées. Cette seconde hypothèse pose en filigrane la question de la mobilité sociale ascendante. C'est pourquoi on s'est intéressé dans un premier temps aux logiques d'actions mises en place par les migrantes, leurs stratégies de rationalisation pour articuler, dans un troisième temps, ces logiques stratégiques avec le concept d'autonomie économique gagnée dans et par la migration.

### a. Logiques d'actions et rationalités

On se placera, pour comprendre les logiques d'actions, dans le courant d'analyse wébérien. Weber, à travers une sociologie de l'action qui se veut compréhensive, développe l'idée selon laquelle l'action sociale utilise des moyens adaptés aux fins recherchées. Il distingue deux types de rationalités dans l'orientation de l'action sociale que sont les actions rationnelles en valeurs (par conviction) et les actions rationnelles en finalité (visant l'adéquation entre les moyens et les buts).

Crozier et Friedberg (1977) partent de la notion de système d'action concret pour rendre compte des réponses apportées par les acteurs comme autant de stratégies de pouvoir reposant sur la négociation. On ne se situe pas dans l'univers des organisations (formelles, processus social ou action organisée), mais plutôt dans celui des logiques individuelles, voire familiales, dans le cadre de notre hypothèse. Aussi, on retiendra de leur notion d'analyse stratégique la négociation mise en place par l'acteur afin de répondre aux contraintes structurelles, celles d'un système social contraignant. On retiendra ensuite la dimension de l'imprévisibilité des actions stratégiques, leur contingence, ainsi que celle plaçant l'acteur au centre de l'action, acteur capable de choix – rationnels – et de menées stratégiques.

On se démarquera en ce sens des concepts de tactiques et de ruses tels qu'ils sont définis par Michel de Certeau. Selon lui, il s'agit, en ce qui concerne les stratégies, d'un « *calcul des rapports de force qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir [une entreprise, une armée, une cité, une institution scientifique] est isolable d'un environnement* ». Le revers de cette explication renvoie alors la tactique à un tour de « passe-passe », permettant « de s'introduire par surprise dans un ordre ». Il y a mille manières de « faire avec » : ruses silencieuses et subtiles, pratiques réfractaires, mécanismes de résistance, mobilités manœuvrières, trouvailles poétiques ou jubilatoires » (1980, *L'invention du quotidien*<sup>23</sup>).

### b. Actions stratégiques des actrices et système de valeurs

En poursuivant les logiques d'actions stratégiques, on s'appuiera sur les travaux de Raymond Boudon (2001) sur *La logique du social* afin d'en expliciter certaines de leurs dimensions. Il développe une théorie de l'action stratégique basée sur deux principes, celui de l'individualisme méthodologique et celui de la rationalité située. Cette deuxième logique retient plus particulièrement notre attention. Il définit la rationalité située à partir du

---

<sup>23</sup> *op cit in* Véronique BEDIN et Martine FOURNIER (dir.), « Michel de Certeau », *La Bibliothèque idéale des sciences humaines*, Editions Sciences humaines, 2009.

comportement de l'agent, considéré comme rationnel à chaque fois que celui-ci justifiera ses conduites à partir du sens qu'il leur donne, invoquera des raisons spécifiques pour expliquer ses actions ou ses croyances. Ce que l'on retient plus particulièrement de ce concept de rationalité située réside dans le système de valeurs invoqué par les acteurs pour justifier de leurs conduites.

Poursuivant cette idée, notamment autour du système de valeurs, on s'intéresse à la manière dont l'action est définie par François Dubet (1994). L'action, dans cette théorie, est définie par la nature des relations sociales. En ce sens, une action « *est une orientation subjective et une relation. (...) L'articulation des deux dimensions constitue une logique d'action* » (Dubet, 1994). Aussi, l'action n'appartient pas totalement à l'acteur : Dubet propose de l'entendre comme étant déterminée par la nature du système social auquel elle renvoie. Il existe alors des logiques d'actions dans chaque expérience sociale, articulant l'intégration, la **stratégie** et la subjectivation. Ainsi « *dans la logique de l'intégration, l'acteur se définit par ses appartenances, vise à les maintenir ou à les renforcer au sein d'une société considérée alors comme un système d'intégration* ».

Chacune des logiques d'actions peut ensuite être décomposée en éléments analytiques plus simples que sont les principes d'identité, d'opposition et de totalité. Cette logique correspond aux mécanismes d'intégration d'une société : « *Dans ce registre de l'action, l'identité de l'acteur est définie comme le versant subjectif de l'intégration au système. L'identité n'est que la manière dont l'acteur a intériorisé les valeurs institutionnalisées à travers des rôles* » (1994 : 112). Sa personnalité reflète alors son personnage social dans le rôle qu'il consent à s'attribuer, celui auquel il s'identifie. Lors de la socialisation primaire, l'individu transforme son être en une identité qui va se présenter comme une « *nature quand elle concerne la langue et la nation, le sexe, la religion et la classe sociale* » (1994 : 113).

On retient de ce concept le sens rationnel que les actrices peuvent donner de leurs actions, à savoir les motivations les ayant poussées à entrer sur le marché du travail. Ce sens est lié à leurs subjectivités, elles-mêmes liées à la socialisation socio-sexuée précédemment décrite, mais pas uniquement. C'est le sens que les actrices de notre terrain vont donner à leurs actions qui permettra de faire le lien avec notre hypothèse de départ. En effet, on interrogera les discours donnés par les femmes sur leurs trajectoires professionnelles, les raisons qu'elles invoquent pour justifier les bifurcations dans leur parcours, les arrêts, les reprises, les évolutions de carrières. On postule que les raisons sont fortement imbriquées au système de genre en vigueur, tant dans la société de départ que dans celle d'arrivée. C'est ce système,

construit lors de la socialisation socio-sexuée qui, selon notre hypothèse, oriente les choix stratégiques que l'on présente ci-dessous.

### c. Choix stratégiques et autonomie économique

Dans ce dernier temps, on poursuit notre hypothèse en rattachant les choix stratégiques des actrices à leur système de valeurs, intériorisé lors de leur socialisation socio-sexuée et leur capacité à faire valoir leur pouvoir de décision dans la vie quotidienne en postulant que cette capacité réfère au système de genre. En d'autres termes, que le pouvoir de décision est en relation avec l'adéquation – ou non – des positions sociales genrées découlant de leurs rôles au sein de leur famille. C'est ce que l'on a pensé à partir des choix stratégiques que les femmes font – choix du conjoint et de la possibilité de s'en séparer – ou encore dans la représentation qu'elles mentionnent des rôles socio-sexués – les femmes peuvent-elles investir la sphère professionnelle au même titre que leurs homologues ?

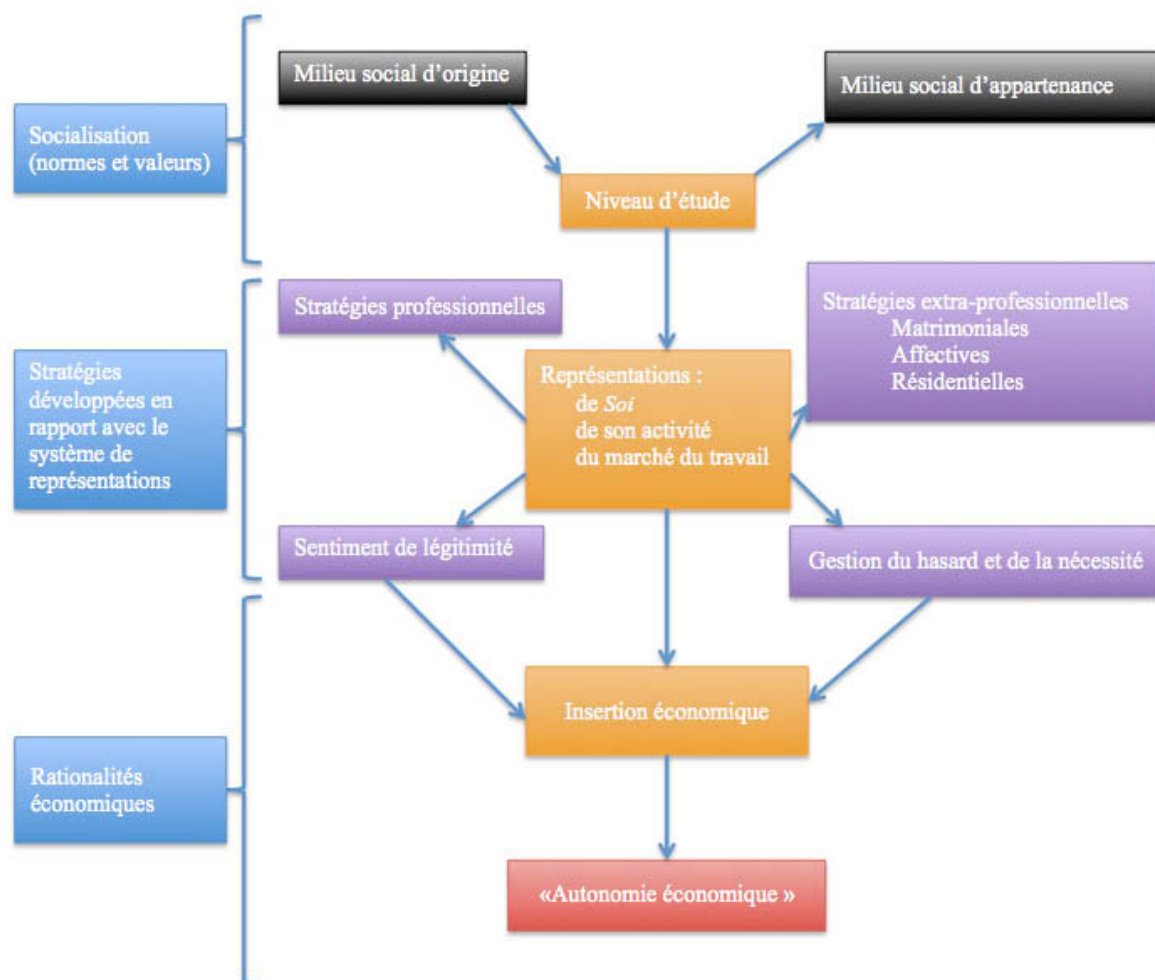
On part du concept d'empowerment pour penser l'autonomie économique des migrantes brésiliennes. L'empowerment est un concept développé à partir d'approches sociologiques liées au genre et au développement. Il renvoie à la liberté acquise, par appropriation ou réappropriation par les femmes de leur pouvoir. Cela suppose de tenir compte d'un certain nombre de caractéristiques qui découlent des compétences individuelles des personnes (leur sentiment de compétences personnelles : estime de *Soi*, confiance en *Soi*) ainsi que celles liées à leurs actions rationnelles. Le pouvoir est ici pensé à partir des décisions qu'elles prennent au cours de leur trajectoire.

Dans le cadre de notre propos, on pose l'hypothèse que ces caractéristiques individuelles sont rattachées à la compétence qu'elles estiment avoir par rapport à l'activité ou l'emploi qu'elles exercent et à la liberté qu'elles ont de pouvoir évoluer dans la sphère professionnelle. Afin de tester cette hypothèse, et à partir des thèmes interrogés lors des entretiens semi-directifs, on suppose qu'elles vont transmettre à leurs filles des valeurs relatives à l'autonomie économique. Pour cela, on a demandé quelle était leur représentation de leur indépendance et ce qu'elles envisageaient pour le futur de leurs enfants, principalement pour leurs filles.

A travers la socialisation socio-sexuée, les logiques d'actions rationnelles, les stratégies d'action et l'autonomie économique, on va s'intéresser aux différents moyens de comprendre sociologiquement la mobilité sociale des Brésiliennes de Guyane. Comment rendre visible l'autonomie économique supposée par la migration ? C'est ce que l'on va aborder par l'intermédiaire du « dispositif méthodologique » mis en place lors de cette enquête de terrain, et nous permettant de répondre à certaines des questions soulevées précédemment. Ce

dispositif servira alors de base de vérification, couplé avec des méthodes qualitatives, afin d'avoir le point de vue des personnes sur leurs situations. Pour ce faire, on interrogera, dans leurs trajectoires, les types d'unions – détaillés dans le chapitre précédent – en interrogeant l'apport différentiel des unions mixtes et homogames (surtout en terme de réseaux), le suivi de formations continues qualifiantes, les valeurs liées au milieu d'appartenance – adéquation ou pas avec le milieu d'origine – ainsi que le maintien – ou non – de liens avec la communauté d'origine. Les liens entre activité et religiosité seront interrogés. Un dernier point, pour chacun des concepts développés, sera consacré à la perception du politique, les préoccupations mentionnées par les femmes de chacun de ces groupes et surtout leurs orientations : quelles sont leurs attentes – et non-attentes – vis-à-vis de l'État ? On pourrait ainsi résumer l'ensemble de ces points à partir du schéma suivant :

Schéma 1 : **Organisation du système de représentations et de stratégies en lien avec l'autonomie économique**





## **D. Méthodologie de l'enquête de terrain : quantitative et qualitative**

Pour permettre au modèle présenté dans la partie précédente d'être opératoire, le dispositif méthodologique que l'on a suivi se base sur une enquête longitudinale, s'appuyant essentiellement sur des entretiens biographiques. Considérant le parcours migratoire dans une perspective diachronique (dans la durée, à partir des histoires familiales et communautaires) et synchronique (photographie du moment), on s'est attachée à la description puis à l'étude des trajectoires/récits de vie de migrantes brésiliennes, considérant, à la lumière de leur parcours (formation, régularisation, emplois occupés dans le pays de départ, puis dans le pays d'arrivée), leur insertion économique – ou la non-insertion – sur le marché du travail. Le découpage de cette section s'organise en fonction du déroulement de l'enquête : le choix de la population enquêtée, la description des méthodes qualitatives et quantitatives utilisées sur le terrain et la part prise par la photographie. On terminera avec un point sur les limites et biais de cette enquête.

### *1. Choix de la population*

Le choix d'une population a été basé sur l'origine : toutes les enquêtées sont nées au Brésil de parents d'origine brésilienne<sup>24</sup>. La sélection d'un échantillon représentatif a été réalisée à partir de plusieurs variables :

1. Les formes d'activités et les emplois occupés
2. La période d'arrivée des migrantes
3. Age à l'arrivée
4. Les lieux de résidence des migrantes

Au départ, on n'avait pas de critère spécifique pour aborder la question des activités ou emplois exercés, aussi on n'a pas ciblé une activité/emploi en particulier. Ce que l'on voulait savoir avant tout était : la migration conditionne-t-elle une mobilité et une autonomie économique, quelque soit l'activité exercée. C'est à partir des formes d'activités exercées que l'on a réalisé un premier classement. On a réparti ce dernier en fonction des secteurs d'activités occupés : informalité, formalité, hors-économie. C'est l'analyse qui a permis de dégager les activités aidées, auxquelles on n'avait pas pensé.

---

<sup>24</sup>Seules Eliane et Edelna sont nées à Cayenne et sont reparties au Brésil pour quelques années avant de retourner en Guyane. La première a effectué de nombreux allers-retours entre les deux pays, alors que la seconde s'est installée définitivement à la BP 134 avec ses parents.

Ensuite, on a posé l'hypothèse que les lieux de résidence et la période d'arrivée étaient des variables influençant la qualité de l'insertion économique. Aussi, 7 entretiens ont été réalisés à Saint-Georges, 4 à Vila Vitória, 17 à Kourou et 28 à Cayenne. Pour les deux premiers, il s'est agi de penser l'insertion à partir de la situation transfrontalière, entre la ville guyanaise et le bourg brésilien, séparés par un fleuve : l'Oyapoque. A Kourou et Cayenne, les enquêtes ont été menées dans les quartiers centraux et périphériques. Il s'agit de conduire respectivement : 8 entretiens dans le centre de Kourou et 9 entretiens dans la première couronne. Pour Cayenne, 27 entretiens ont été réalisés dans les quartiers périphériques de Cayenne et 1 dans le centre.

Le critère d'âge a également été utilisé comme variable. Toutes les femmes devaient avoir exercé au moins une activité, et donc devaient se trouver dans une tranche d'âge allant de [25-55]. Des enquêtées déjà à la retraite ont cependant été entendues. En effet, leur trajectoire pouvait servir de comparaison pour mesurer les différences d'insertion en fonction des périodes à l'arrivée. En ayant résidé avec des plus jeunes filles [10-20], on a également pris la mesure de leur scolarisation, des facilités et difficultés rencontrées ainsi que des motifs liés à leur descolarisation.

Dans un quatrième temps, les périodes à l'arrivée. On a pensé que le fait d'avoir ou pas de papiers autorisant le séjour étaient un critère fondamental pour comprendre les activités occupées. Aussi, on a choisi plusieurs périodes en fonction des politiques migratoires : des personnes arrivées lors du regroupement familial [1970-1990] et les migrantes arrivées ensuite, de 1990 à aujourd'hui, et dont les migrations sont conditionnées par des besoins économiques. La distribution des entretiens a été homogène pour chacun des espaces (centres urbains, première couronne et quartiers périphériques).

## *2. Les entretiens et questionnaires*

Au total, 105 entretiens ont été réalisés, tous intégralement enregistrés et retranscrits (sauf pour Tatiana et Elsa, deux prostituées entretenues à Saint-Georges-de-l'Oyapoque, Alciecleia, traductrice à l'aéroport de Rochambeau et Ana, rencontrée chez France ; monsieur Pascal Roubillard, capitaine de la police aux frontières). Une fois réalisés en portugais, on les a directement retranscrits en français, afin d'éviter une double traduction pouvant conduire à une perte de sens. Certaines migrantes ont préféré parler directement en français ou en créole. Les passages extraits des entretiens tiennent compte de ces différentes langues et sont intégrés dans le corps de la thèse à partir de cette traduction. Il n'y a pas de hiérarchie entre ces langues, et que certaines s'expriment avec plus de fautes syntaxiques, laissées telles quelles, reflète leurs logiques discursives. D'autres enquêtées ont privilégié le créole, retranscrit également en français (ou laissé tel quel avec une traduction en note de bas de page). Chaque entretien a été complété par un portrait

photographique. Les refus d'être photographié ont pu être analysés comme la mise en lumière tant des rapports aux normes de la féminité (les normes esthétiques, image de soi) que des rapports de domination (à partir du groupe social et ethnique auquel appartenait la personne entretenue). Ainsi on a pu comprendre les décalages suscités par notre présence sur ce terrain.

Dans le cadre d'un projet ANR USART, « Des anciens aux modernes : transmission des usages et des savoirs territoriaux en Amazonie (Brésil/Guyane) »<sup>25</sup> coordonné par François-Michel Le Tourneau, on a résidé un mois (septembre 2010) entre Calçoene et Belém et on y a réalisé des entretiens avec des migrants retournés au Brésil. Ces derniers ont alors permis de compléter des informations sur leurs motivations au retour. En complément, on a également pu approfondir la place de Vila Vitória, quartier frontalier – invasão – entre la Guyane et le Brésil, grâce à la réalisation de deux entretiens formels avec des présidentes d'associations (Migrantes et Moradores de Vila Vitória<sup>26</sup>).

L'importance de la prise en compte des dimensions diachroniques et synchroniques dans la méthodologie a supposé la réalisation de plusieurs types d'entretiens<sup>27</sup> : entretiens directifs à partir de grilles élaborées dans le cadre du projet EBIMAZ ayant porté sur la prise en compte des âges sur les événements de la vie et les migrations (résidentielles, familiales, professionnelles). Les entretiens semi-directifs et ouverts ont permis d'approfondir la question des activités et emplois exercés. Les questionnaires « Familia e Moradia » (« Familles et lieux de vie ») réalisés uniquement dans le quartier de la boîte postale 134 (BP 134), ont porté sur les conditions de vie au quotidien, les revenus et les conditions matérielles d'équipement des foyers interrogés.

#### a. Les grilles d'entretien AGEVEN/EBIMAZ : enquête longitudinale

On a utilisé, pour ces entretiens, des grilles provenant des questionnaires sur le Développement durable en Amazonie brésilienne (DURAMAZ), croisés avec l'enquête rétrospective biographique EBiMaZ, focalisée sur « les déterminants géographiques, démographiques et socio-économiques de la durabilité en Amazonie brésilienne ». Cette méthodologie s'inscrit dans la continuité des enquêtes Encuesta Demográfica Retrospectiva Nacional (EDER), initiées à Tijuana par Maria Eugenia Cosio-Zavala<sup>28</sup> pour le Mexique et retraçant les trajectoires de vie des individus enquêtés, sur trois générations, dans leurs parcours résidentiels, professionnels et maritaux. On accède alors à

---

<sup>25</sup> <http://www.iheal.univ-paris3.fr/spip.php?rubrique739>

<sup>26</sup>Le quartier est détaillé dans les annexes V et VIII. La première fait état des retranscriptions partielles des entretiens réalisés avec les présidentes d'associations rencontrées – Mulheres da Vila Vitória, MIGRANTE, Moradores da Vila Vitória – rendant compte d'une ethnographie de ce quartier, et la seconde annexe présente les modalités de reconnaissance de ce quartier dans une optique institutionnelle (gouvernement brésilien).

<sup>27</sup>Les grilles d'entretiens et questionnaires figurent en Annexes III

<sup>28</sup> <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/46/95/28/PDF/amiens texte.pdf>

l'histoire et à l'espace vécus par les enquêtées, les transformations des structures familiales envisagées à partir du système de genre (et donc des rapports sociaux de sexe et de genre), ainsi que les conditions d'insertion des migrantes sur plusieurs générations.

Dans ce terrain, on en identifiera trois, les antécédents d'*Ego*, *Ego* et les descendants d'*Ego*, sachant que ces derniers seront pensés à partir de leur âge à l'arrivée en Guyane. En effet, le fait d'arriver avant ou après 15 ans, soit d'avoir été scolarisé – ou non – en Guyane, va avoir une influence très forte sur le parcours professionnel de ces jeunes générations. Un dernier point de cette enquête met en avant l'influence du contexte social, tant dans la société d'origine que dans celle d'arrivée. Sachant que l'enquête EDER a été menée entre le Mexique et les États-Unis (plus particulièrement à la zone frontalière), notre ambition a été d'envisager un parallèle avec notre terrain et d'analyser les transformations des structures familiales, compte tenu du passage de frontières.

Le déroulement des entretiens s'est réalisé sans que l'on ait toujours eu les grilles en notre possession. En effet, lors de notre passage dans les foyers de la BP 134, ou encore lorsqu'il a s'agit de mener des entretiens avec des jeunes femmes clandestines, cela pouvait poser deux problèmes. D'une part celui de l'assimilation de notre statut à celui d'assistante ou de médiatrice sociale (mandaté par la Mairie depuis la rénovation du quartier) et d'autre part, celui d'accentuer le rapport de domination déjà existant.

Les entretiens ont donc été centrés sur les triples trajectoires – migratoire, familiale et professionnelle – des trois générations, antécédents d'*Ego*, *Ego*, descendance d'*Ego*, où les réponses données étaient ensuite organisées à partir de la correspondance entre les âges et les événements de vie. Pour les conjoints et la fratrie d'*Ego*, les activités ont également été renseignées ainsi que les villes d'origine. Les thèmes abordés ont été les suivants :

### **Migrations**

---

Ville de naissance

Migrations au Brésil et en Guyane (années et motifs)

Lieux d'installation en Guyane (quartiers). Motifs aux changements

Accès ou pas à la propriété

### **Famille**

---

Taille de la famille (nombre de frères et sœurs, place dans l'ordre des naissances)

Choix et statut du conjoint (si séparations, motifs)

Naissance des enfants (si remariage, détail)

Statut (type de documents permettant la régularisation)

Type de résidence (cohabitation)

Type de famille (monoparentale, recomposées, « extraparentale »)

### **Activités**

Scolarisation/descolarisation

Formation continue (reprise d'études)

Activités ou emplois (si cumul, changement, indiquer avec motifs)

Temps passé dans l'activité

Base de rémunération

Exemple utilisation de la grille AGEVEN/EBIMAZ :

<b>Ann_Naiss</b>	<b>Age</b>	<b>Trajectoire familiale</b>	<b>Trajectoire migratoire</b>	<b>Trajectoire scolaire</b>	<b>Trajectoire professionnelle</b>
1952	0		Tampac, Ouanary	Non scolarisée	
1953	1		Tampac, Ouanary	Non scolarisée	
1954	2		Tampac, Ouanary	Non scolarisée	
1955	3		Tampac, Ouanary	Non scolarisée	
1956	4		Tampac, Ouanary	Non scolarisée	
1957	5		Tampac, Ouanary	Non scolarisée	
1958	6		Tampac, Ouanary	Non scolarisée	
1959	7		Tampac, Ouanary	Non scolarisée	
1960	8		Tampac, Ouanary	Non scolarisée	
1961	9		Tampac, Ouanary	Non scolarisée	
1962	10	Décès du père	Tampac, Ouanary		Secteur primaire, informel : travaille dans les champs comme aide familiale (roça)
1963	11		Tampac, Ouanary		Roça
1964	12		Tampac, Ouanary		Roça
1965	13		Tampac, Ouanary		Roça
1966	14	1 <sup>ère</sup> fille : Célia	Tampac, Ouanary		Roça
1967	15	Séparation premier mari	Tampac, Ouanary		Roça
1968	16	Rencontre son mari, João	Migre avec son frère et sa fille et réside à Dégrad des Cannes (Rémire-Montjoly)		Employée domestique

**Tableau 1** : Exemple grille EBIMAZ

Au regard de la grille présentée, on s'aperçoit que la mort du père conditionne l'entrée dans une activité et que la séparation d'avec le premier conjoint suppose la migration et l'entrée dans une autre activité. L'enquête longitudinale ne saurait toutefois se passer ni du contexte d'installation et des différentes mobilités géographiques, ni des conditions liées aux changements d'activités. Ces deux points sont relatifs non plus à un temps long mais à un temps court, celui du moment de l'enquête.

L'idée principale, sur laquelle reposait notre question de départ, était de comprendre les déterminants à la mobilité sociale ascendante et l'autonomie économique à partir du constat de celle réalisée par une amie migrante. Il fallait également tenir compte de la variation de la période d'arrivée – correspondant aux différentes politiques migratoires – ainsi que leurs lieux de résidence, passant des quartiers périphériques aux centres urbains.

Les conditions de vie familiale ont également été interrogées afin de « mesurer » leur importance vis-à-vis des trajectoires professionnelles, et notamment des emplois occupés par les femmes migrantes. Ceci est également mentionné dans le cadre théorique, mais on peut rappeler que l'analyse des trajectoires professionnelles ne saurait faire l'impasse de l'analyse des rôles d'épouse et de mère de ces femmes et des conciliations qu'elles ont à élaborer – stratégiquement ou pas – afin de mener à bien leur carrière professionnelle. Ce point est majoritairement ressorti lors du croisement entre les triples trajectoires, point que l'on n'aurait pas envisagé si l'on n'avait pas utilisé cette méthode.

#### b. Questionnaires « Familia e Moradia » et entretiens ouverts : le temps « t »

Les questionnaires « Familia e Moradia » interrogent les conditions matérielles de vie actuelle, au temps « t ». La grille comporte des questions concernant le nombre de personnes résidant au foyer, la personne de référence (chef de famille) et si d'autres adultes et/ou enfants sont également présents. On a précisé que ce travail a été mené auprès de familles résidant dans le quartier périphérique de la BP134 afin de pouvoir connaître les « freins » à l'insertion professionnelle. On ne saurait se contenter, en cela, de vagues considérations sur les quartiers périphériques étant donné qu'ils ne ressemblent en rien à ceux existants au Brésil, ou en France métropolitaine.

Des questions ont ensuite concerné l'équipement de la maison : l'arrivée et le traitement de l'eau, l'électricité personnelle ou « collective » (lorsque les câbles sont partagés entre le voisinage), les équipements présents dans la maison (machine à laver, télévision...) ; le traitement des déchets. Un paradoxe important à signaler, celui de la position géographique de la BP 134, située à côté de la décharge municipale, sans passage d'agents d'entretien. La dernière question portait sur la

possession – ou non – d’un véhicule. Ce point relève *in fine* les inégalités d’accès aux systèmes éducatif, de santé et de loisirs. La fin du questionnaire abordait l’école et la santé : le nombre d’enfants scolarisés, le temps de trajet – et les personnes réalisant ce trajet – la fréquence de scolarisation (l’année entière, des demi-journées), avec le cas échéant les motifs des absences. Le point sur l’avenir des enfants a été particulièrement intéressant, relevant tant de différences liées au genre dans l’élaboration de projets pour le futur que d’un dysfonctionnement majeur : le vagabondage.

Ces questionnaires ont été complétés par des entretiens ouverts, réalisés auprès d’informatrices et d’informateurs dits « privilégiés ». Ils permettent d’approfondir la question de l’emploi, des journées de travail types, des éventuels conflits rencontrés et de la mobilité sociale, ascendante – ou non. Les entretiens ouverts sont réalisés autour d’une question de départ : « *Pouvez-vous me parler de votre parcours dans le monde du travail : quelles difficultés, quelles progressions et/ou disqualifications ?* ». Ils sont consécutifs aux entretiens biographiques AGEVEN/EBIMAZ et ont été, autant que possible, complétés avec ceux d’autres membres de la famille : ascendants, collatéraux, descendants et/ou conjoints.

Cela a permis de prendre la mesure des différences d’insertions économiques que l’on a mis en forme à travers des portraits<sup>29</sup> au sein des générations (mères/filles) : une même fratrie (deux sœurs par exemple, arrivées à moins de 5 ans d’intervalle), ou un même quartier (deux femmes, résidant dans un même quartier et ayant exercé la même profession sur deux périodes d’intervalle). On a ainsi pu affiner l’influence du contexte social, celui de la société d’arrivée. Un dernier portrait a été réalisé à partir d’une jeune femme, considérée comme appartenant à la seconde génération de migrantes et scolarisée en Guyane. Ces portraits d’actrices ont été complétés par ceux d’agents extérieurs : des personnalités politiques, médiatiques et associatives.

### c. Agents « extérieurs » : personnalités politiques, médiatiques et associatives

On a ensuite réalisé des entretiens semi-directifs avec des agents de l’État, dont Maia, le secrétaire d’État à la communication, à l’urbanisation et aux infrastructures à Oiapoque ; Marcelo Roza, secrétaire d’État à la communication<sup>30</sup> et son « bras droit », Fernando Guimarães Santos superviseur des travaux pour la construction du pont entre le Brésil et la Guyane, à Macapa. Ils sont tous les deux en lien avec le service responsable des problèmes liés à l’immigration au Brésil<sup>31</sup>. Leurs

---

<sup>29</sup>Encadrés 1, 2, 3 & 4 du chapitre V

<sup>30</sup>Governo do Estado do Amapá et son statut est : Secretaria de Estado da Comunicação

<sup>31</sup>Secretaria da inclusão e mobilização social

discours sont largement orientés sur la manière dont les médias voient les migrants, « tous des *garimpeiros* (chercheurs d'or), des travailleurs en bâtiment ou des prostituées pour les femmes, à moins qu'elles ne soient *baba* (employées domestiques) pour les familles guyanaises »<sup>32</sup>.

Leurs discours sont relayés par les médias, notamment Imenine da Silva, à la tête du *Jornal do Dia* de Macapa, ainsi que deux des employés de ce même journal, Janderson Cantanhede et Jorge Junior, qui ont réalisé un documentaire sur le passage des migrants clandestins, *A travessia da Ilusão*<sup>33</sup>. Ils ont été entretenus sur ce thème et sur celui des activités exercées tant par les femmes que par les hommes dans la société guyanaise. En termes d'échanges, on a pu réaliser ces entretiens contre un point de vue « extérieur » sur ces migrations, rédigé par Wellington Costa pour l'édition du 16 juillet 2008 du journal local<sup>34</sup>.

Au niveau de leurs homologues guyanais, ont été entretenus le secrétaire général de la préfecture de la Guyane, Thierry Devimeux<sup>35</sup> ; le consul du Brésil, Carlos A.L de Carvalho et son secrétaire Michel Turpin ; la maire de Saint-Georges-de-l'Oyapock, Fabienne Mathurin-Brouard ; le capitaine de la police aux frontières, Pascal Roubillard ; l'enquêteur de l'INSEE en charge du volet immigration, Benoit Hurpeau et un policier de Saint-Georges-de-l'Oyapock, Peter Gerville. Pour les relais médiatiques, Pierre-Yves Carlier, en charge des affaires sociales pour *France Guyane*.

Des entretiens semi-directifs ont également été menés avec des présidentes d'associations<sup>36</sup> : Valéria Leal de MIGRANTE ; France das Chagas de Souza Lacerda, de Mulheres da Vila Vitória (les femmes de Vila Vitória) ; Rizolete Brazão, de Moradores da Vila Vitória (les résidents de Vila Vitória) ; Aurélie Pialoux et José Gomes, de la CIMADE et de la DAAC-Agir (Développement accompagnement animation, coopération).

### 3. *Observations participantes et in situ*

#### a. Dans la sphère familiale

Elles ont été faites auprès de familles (monoparentales, couples mixtes, homoparentales, avec ou sans enfants) et de femmes seules, clandestines. On était hébergée tantôt à Kourou, au quartier Savane ou au village brésilien du quartier de l'Anse, tantôt à la BP 134 Résidences Arc-en-Ciel

---

<sup>32</sup>On procédera à leur analyse dans le chapitre V.

<sup>33</sup>Littéralement, la traversée de l'illusion, se référant au Mythe de l'Eldorado guyanais.

<sup>34</sup>Annexe VI

<sup>35</sup>[http://www.guyane.pref.gouv.fr/etat/CV/CV\\_sec\\_gene.htm](http://www.guyane.pref.gouv.fr/etat/CV/CV_sec_gene.htm)

<sup>36</sup>L'annexe V est organisée autour de leurs projets, concernant à la fois la création du quartier de Vila Vitória et la question migratoire.



(Cabassou/Cayenne), ou encore chez des familles de Saint-Georges et Vila Vitória. On a résidé dans trois familles présentant des qualités différentes.

L'observation *in situ* a donc débuté chez Roseneide Moura (Rose), notre plus ancienne amie brésilienne. En effet, on a eu l'occasion d'y résider six mois entre 1998 et 1999 et de travailler sur son marché de vêtements. C'est par l'intermédiaire de fréquents retours de notre part (2000, 2004, 2005, 2006 & 2008) que cette amitié a pu naître et nourrir la confiance accordée par Rose lors de ce travail. On a ainsi pu observer les conditions de vie d'une famille aisée – se pensant comme faisant partie de l'élite brésilienne – avec ce que cela suppose en termes de conditions matérielles d'existence, de suivi de la scolarisation des enfants ainsi que des loisirs, voyages et sorties de la famille. On a enfin pu établir des liens entre le suivi de scolarisation lorsqu'il était réalisé par les différents beaux-pères. C'est à partir de la trajectoire matrimoniale de Rose et de ses remariages que l'on a pu saisir l'importance des « choix » de conjoints. D'autre part, le fait de résider chez elle a rendu possible l'observation du « traitement » de ses employés.

Une seconde famille a retenu notre attention, celle de Francisca (Fancy, ou France) das Chagas de Souza Lacerda, coiffeuse du côté brésilien et employée domestique en Guyane. Située dans un quartier périphérique (Vila Vitória), elle a joué un rôle important dans la compréhension des situations des travailleuses transfrontalières. De plus, elle était trésorière de l'association des femmes de Vila Vitória en 2008, et est devenue présidente en 2010. Ses filles résident à Belém et elle éduquait, lors de notre passage, les trois fils de son nouveau conjoint et la fille de son fils (2010), ce dernier travaillant pour la construction du pont sur le fleuve Oyapock/Oiapoque. Ainsi, les modalités de recomposition de sa famille, les formes de cohabitations intergénérationnelles et les réseaux d'interconnaissances ont pu être observés.

Une troisième famille a été étudiée, celle de Maria Sequeira Cunha (Maréjô). C'est une femme célibataire au moment de l'enquête, résidant dans la première couronne, plus précisément au quartier de l'Anse de Kourou. Elle s'est séparée plusieurs fois de conjoints violents et ne souhaitait, au moment de l'enquête, que des amants de passage. L'organisation de son quotidien était donc orientée vers les fêtes et les sorties. Marejô résidait avec trois clandestins, qu'elle hébergeait contre rémunération. Elle avait pour cela établi un « deal » avec Ademi, leur patron sur le chantier de construction de la zone Pariacabo, qui devait donner à Marejô le salaire de ces travailleurs, qu'elle leur redistribuait après avoir pris la part des loyers. Cependant, et ce cas est fréquent dans les histoires véhiculées entre ces travailleurs, Ademi a oublié à plusieurs reprises de rémunérer ces derniers, les plaçant dans une situation de forte dépendance. La cohabitation a donc été un point important dans l'étude de cette « famille », ainsi que les modalités de traitement des personnes

clandestines. Marej6 hébergeait également une autre jeune fille, Eliane, à qui elle demandait de faire la cuisine et le ménage.

Les femmes à la tête de ces trois types de famille ont, de part leur position de coiffeuse, entrepreneuse et locatrice informelle, été pensées comme des interlocutrices privilégiées. Par l'intermédiaire de leurs familles, on a pu approfondir la question des conditions de vie quotidienne, en les partageant et en assistant tant aux disputes qu'aux moments de loisirs. L'immersion dans chacune a été de durée variable, par souhait de ne pas incommoder mes interlocutrices – en plus des entretiens enregistrés/filmés et des questions récurrentes – ; pour celles ayant notamment les conditions matérielles les plus précaires, on n'est jamais restée plus de cinq jours consécutifs, et ce par respect, ce qui peut aussi être un biais relatif à la qualité de l'immersion.

#### b. Sur les lieux de travail

Les lieux de travail ayant fait l'objet d'observations *in situ* ont tout d'abord été ceux situés au domicile même des enquêtées, notamment pour la prise en compte de l'emploi domestique et des soins apportés aux enfants. Dans un cas uniquement (Nara) on est restée avec l'enquêtée afin de voir comment s'organisait sa journée de « garde d'enfant libérale ». Le domicile a aussi concerné les manucures/pédicures, et le travail informel chez des particulières.

La rue a ensuite été enquêtée, celle investie pour l'observation des espaces de vente, de vêtements, de nourriture (Laura) ou encore pour la distribution du courrier à la BP134 (Irenda). On s'est rendue dans un bar afin de s'entretenir avec des prostituées (Saint-Georges). Ces entretiens ont été complétés par ceux de serveuses, de patronnes de restaurants et d'établissements festifs. On a aussi approfondi les observations faites dans ces lieux avec celles réalisées dans les magasins de vente de vêtements et d'alimentations. Ces différentes professions sont décrites dans le chapitre III, lorsqu'il s'est agi d'organiser les catégories économiques.

#### c. Sur les lieux festifs

Notre implication dans ce travail de terrain a également consisté à participer aux fêtes – anniversaires et « despedidas/départs » – et aux soirées – plage de Kourou, boîtes, clubs, Orkut (communauté brésilienne sur Internet). On a réalisé des observations participantes en nous rendant dans les lieux festifs du Vieux Bourg (Saxo club, le Vieux Montmartre et “Chez Alice”), du quartier de l'Anse (Clibertown) ainsi qu'au Bar des Sports, place de l'Europe. Les “afters<sup>37</sup>” se poursuivaient généralement dans les “camions/snacks” de cette même place ou dans le quartier

---

<sup>37</sup>Une fois la boîte ou le bar fermé, l'“after” - après - désigne la deuxième partie de la soirée.

Savane. Tous ces lieux sont fréquentés par des populations tant brésiliennes que métropolitaines, créoles et/ou bushinegges.

On a voulu prendre un espace festif “neutre” comme celui de la fête de la plage de Kourou pour en détailler l’ethnographie des échanges interculturels. Elle est hebdomadaire et a lieu le dimanche, sur la plage Pim Poum, située sur l’avenue des Roches, entre les pointes Pollux et Castor, de 18 heures à minuit, heure légale. Le podium principal, où se tiennent les animations – groupes de chanteurs, danseurs et défilés – est situé à l’entrée. À l’autre extrémité de cet espace, à 500 mètres de là, et à proximité de la mer, est installé un stand de musique ragga<sup>38</sup> tenu par des Bonis. Ainsi, après avoir traversé ce stand, le podium principal et les jeux pour enfants, on arrive sur un podium secondaire, tenu par des Brésiliens, incluant une piste de danse. Là, officie le Disc Jockey, “gato-maestro” – le “chef mignon” – originaire de Macapa. Son “set”<sup>39</sup> se compose pour l’essentiel de musiques brésiliennes, en provenance du Pará : techno, bréga, foró, calypso ; de musiques créoles : zouk<sup>40</sup> et de musiques jamaïcaines : ragga et reggae. La piste de danse permet la rencontre, la compétition ou même simplement l’apprentissage, en fonction des musiques et des compétences individuelles. Elle est un lieu où les habitudes musicales des différents groupes ethniques peuvent s’échanger. On parlera d’un premier pas vers la connaissance de l’Autre. Les véritables échanges interculturels, dans le cadre de l’analyse de cette fête, s’élaborent à travers la mise en place de rapports économiques par l’intermédiaire de la vente de produits alimentaires.

En effet, les principaux stands de restauration et de boissons sont tenus par des Brésiliennes. Situés à proximité des podiums, ils se présentent soit comme des “baraques” où sont disposées des tables et des chaises pouvant recevoir jusqu’à 30 personnes chacune, soit comme des “camions/bars” de vente à emporter, disséminés entre l’entrée et le fond de l’espace occupé par la fête. Ces deux stands vendent majoritairement des boissons : sodas, bières, caïpirinhas et batidas<sup>41</sup>. Les “baraques” servent des plats à base de brochettes, rappelant la tradition de la churrascaria<sup>42</sup> brésilienne et/ou de la feijoada<sup>43</sup>. Les “camions/bars” vendent soit des sandwiches, soit des “vatapás” ou “tacacás” (à base de crevettes), plats typiques du nord-est brésilien.

Les Brésiliennes exploitent leur savoir faire culturel plutôt à des fins économiques, et derrière ces échanges débute un partage culturel. Les métropolitains et les créoles guyanais, avec quelques amérindiens, découvrent ainsi la culture brésilienne à partir de la cuisine. Les plats sont

---

<sup>38</sup>Le ragga, diminutif de raggamuffin, est un genre musical issu du mouvement dancehall reggae initié en Jamaïque.

<sup>39</sup>Le Set ou Mix est l’enchaînement de musique réalisé par le Disc Jockey dans le temps qui lui est imparti.

<sup>40</sup>Genre musical qui tire ses origines du Kompa haïtien, répandu dans les départements français d’Amérique (Guadeloupe, Martinique et Guyane) depuis les années 1980.

<sup>41</sup>Préparations à base de cachaça ou de rhum guyanais.

<sup>42</sup>Viandes grillées dont le contexte de dégustation est semblable à celui des barbecues.

<sup>43</sup>Plat à base d’haricots noirs (feijão), de riz et de viande de porc. Il est servi avec de la farine de manioc.

majoritairement importés du Nord du Brésil, lieu dont les populations sont originaires. La vente, formelle ou informelle, constitue une alternative à l'exclusion de ces migrantes. Elle leur permet de « choisir » de se forger une nouvelle identité, celle de travailleuses. Leurs « choix » restent toutefois conditionnés par la connaissance préalable de personnes appartenant à d'autres groupes ethniques présents dans l'espace social guyanais et/ou par l'établissement d'un réseau d'interconnaissances.

#### d. Dans/avec les associations

Notre présence à la CIMADE-Guyane a consisté à répondre aux appels téléphoniques afin de fixer des rendez-vous pour les personnes désirant monter un dossier de demande de carte de séjour, de les recevoir ensuite afin d'examiner la recevabilité de leur demande, puis de les aider à la constitution de dossiers en préfecture. On a participé aux réunions, rédigé un rapport pour le DER (Droits des étrangers en rétention), « Politique migratoire et local de rétention administratif (LRA) de la commune de Saint-Georges-de-l'Oyapock », et réalisé deux courts-métrages sur les *Portraits de femmes migrantes*, présentés au festival Migrant'scène (24-29 novembre 2008).

Au niveau de l'association DAAC de José Gomes, notre présence a été très réduite – par volonté de ne pas perdre de vue les objectifs de notre travail sur l'insertion économique des femmes – et a consisté en l'observation de l'organisation et du déroulement de missions de prévention et d'aide à l'obtention de papiers, en liaison avec le Réseau d'Éducation Sans Frontières (RESEF).

Dans un dernier temps, on a aidé à la préparation du second « festival do camarão »<sup>44</sup> – festival de la crevette – mis en place par l'association Mulheres de Vila Vitória. On devait filmer le déroulement de l'intégralité de la manifestation, cela ayant été réduit de moitié par manque de temps. Au sein de cette même structure, on a pu échanger avec les différentes femmes œuvrant pour sa promotion – Carla, Margarita, France et Socorro – afin de prendre la mesure du rôle de chacune dans la réalisation de projets. Le festival mentionné ci-dessus avait alors comme objectif d'accumuler suffisamment d'argent avec la vente alimentaire – *via* des stands et baraques – pour permettre la construction d'une crèche. Pourquoi une crèche ? Pour que les femmes ayant des enfants en bas âge puissent continuer de travailler quotidiennement. Cependant, ce projet réalisé en 2008 n'avait pas encore abouti en 2010.

---

<sup>44</sup>Festival do Camarão em 2008 – festival de la crevette en 2008 – remplacé par Os frutos da agua em 2010 – les fruits de l'eau en 2010, plus adapté au lieu, le festival de la crevette étant plus spécifique à la ville d'Afúia (PA).

#### 4. *Portraits visuels*<sup>45</sup> : éthique des échanges de vues

Réaliser des portraits photographiques fut le fruit d'une double volonté : poursuivre un travail initié lors de mon master 2 sur l'utilisation de la photographie comme outil de recherche auprès de groupes de jeunes amérindiens Kali'na et permettre la (re)connaissance de populations marginales et/ou cachées. Ici, les portraits photographiques des Brésiliennes travaillant dans le secteur informel et/ou relevant d'activités non déclarées vont être présentés et analysés en fonction des questions éthiques et déontologiques qu'ils sous-tendent. Ils ont été réalisés à la suite d'entretiens semi-directifs et ouverts.

Quelques-unes des femmes enquêtées ont pour cela ouvert des espaces intimes : celui de leurs histoires de vie personnelles comprenant la visualisation et les commentaires d'albums photographiques. On a complété le visionnage des albums papier par ceux « postés » sur les sites Orkut et Facebook, pour avoir une idée du maintien des réseaux de relations entre les parents. La question éthique de notre démarche a toujours été précisée, les photographies n'ayant ni pour but un travail avec les services de l'immigration ni des fins économiques. Certaines d'entre elles ont toutefois refusé d'être photographiées.

Sortir des « clichés » pour que les travailleuses brésiliennes puissent être connues et reconnues tant dans la société guyanaise qu'à l'intérieur des différents groupes ethniques, telle était notre volonté initiale. Aussi, l'utilisation de l'outil visuel permettait de rompre avec les préconceptions et stéréotypes véhiculés par les médias brésiliens, guyanais et métropolitains<sup>46</sup>, réduisant les activités des Brésiliennes à l'espace nocturne de la prostitution ou carnavalesque. On a souhaité réaliser des portraits dans la mesure où ils pouvaient justement présenter ces travailleuses dans leur quotidien. On ne peut pas concevoir que ces portraits soient utilisés à des fins autres que celles visant à présenter cette communauté à partir de la réalité de leur existence. Ainsi, ne pas les montrer sous prétexte que cela pourrait les desservir aurait constitué une autre forme d'hypocrisie, identique à celle qui consiste à ne pas leur accorder le statut de travailleuses transfrontalières (France) ou à ne

---

<sup>45</sup>Cette partie de la méthodologie a fait l'objet de deux communications dans deux colloques – européen et international – avec une publication des actes figurant en annexe IX (pour la première uniquement) :

-« The visual scripture of portrait: revealing social standards ? ». 2010. Conferência Internacional Cinema – Arte, Tecnologia, Comunicação – AVANCA|CINEMA, 28-30 juillet 2010, T2, pp138-146.

-« Ni vues, ni connues : portraits photographiques des travailleuses brésiliennes du secteur informel en Guyane ». Actes du Colloque International Images du Travail, Travail des Images. GRESCO – Poitiers – 3-4 novembre 2009 <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00495480/> (actes en cours de publication papier).

<sup>46</sup>Articles trouvés dans Le Monde, le Figaro, Libération et les Echos, Oglabo et Gazeta Mercantil, Folha do Amapa, Jornal do Dia de Macapá et O Liberal. Viennent également les dossiers presse thématique du Musée des Cultures Guyanaises, regroupant principalement des articles parus dans France Guyane et la Semaine guyanaise. J'ai également consulté les sites <http://www.brasilyane.com/> et <http://www.blada.com/>. Les archives visuelles de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) ont également été consultées, recoupant celles de RFO via France 5.

pas valoriser leur travail d'entrepreneuses et leur volonté d'ascension, en les renvoyant à leurs conditions de migrantes brésiliennes (Rose) et aux images stéréotypées qui y sont associées.

Une première réponse apportée par ce projet a résidé dans l'échange. Il ne s'agit pas d'une relation à sens unique entre le chercheur et ses « objets » d'étude, mais d'une relation d'échange, où les agents se positionnent en tant qu'actrices de leurs conditions. Ici, l'apport de la combinaison images fixes/images animées, notamment au niveau du traitement des informations, est une possibilité d'obtenir un retour immédiat des personnes enregistrées/filmées (Ehlers Peixoto, 2001 : 214)

D'autres relations filmées ont pu être analysées, telle que l'initiation d'une apprentie coiffeuse, Laura, la nièce de France, à la technique du lissage. Le salon de France se présente comme le microcosme de la vie de ce quartier, où les images filmiques et photographiques, servant d'esquisses, peuvent conjointement traduire cette « re-présentation de soi » à partir des interactions dans ce salon. Les discours filmés ont également permis de croiser les normes de *présentation de soi*, dans le sens goffmanien du terme (1975), mentionnées précédemment, avec la réalité de leur quotidien dont les contradictions révèlent les tensions entre leur volonté d'autonomie et la réalisation de celle-ci. Notre travail de terrain a mis en évidence que, quelle que soit la situation des femmes (migrantes ou résidentes), elles ont comme souci majeur et premier de se trouver un mari. Pour celles qui n'y parviennent pas – ou qui multiplient les échecs en termes de durée de relation – se posent alors les problèmes de leur (in)fertilité et/ou de leur folie mentale (Eliane notamment, dont on a fait un portrait dans le chapitre V), rendant impossible leur mise en couple durable. L'impact des normes de rôles genrés est donc prégnant, dans le contexte social brésilien, tout comme lors des situations de migrations.

#### a. Relation de profilmie<sup>47</sup> enquêtées/enquêtrice

On a également réalisé deux courts-métrages sous la forme de dialogues : l'un centré sur la trajectoire d'une migrante clandestine, Eliane, sans domicile fixe, et l'autre axé sur le quotidien d'une travailleuse transfrontalière, France, résidant à « Vila Vitória » et travaillant tous les jours à Saint-Georges-de-l'Oyapock. On a l'intention de poursuivre ce travail de portraits filmés à partir des idéaux types dégagés dans le chapitre VI.

---

<sup>47</sup>Claudine de France parle de *profilmie* quand la présence de l'appareil modifie la situation/relation observateur/observé. Plus largement, c'est la présence d'un appareil enregistreur (caméra, son) qui devient outil de modifications possibles. Il est un objet de médiation ou de rejet. A cela, il convient d'ajouter la conscience des comportements profilmiques qu'adoptent les personnes filmées, devant être envisagées comme un produit de la présence de l'anthropologue cinéaste, non pas niée mais « *assumée comme telle* [la profilmie] » (1982 : 373).

L'utilisation d'images – photographiques et filmiques – a permis de décrire des interactions et d'analyser, conjointement, la relation profilmique qui interfère dans le processus de captation des images fixes et animées. On a ainsi pu extraire des photos du film réalisé avec France dans son salon afin d'interroger plus finement les relations lors de cette enquête. Initialement, elles révèlent une certaine « profilmie », notamment de la part de l'agent principal, France, et sont empreintes d'une distance corporelle se réduisant au fur et à mesure que notre présence outillée devient plus familière. Y a-t-il des contradictions entre les manières de se mettre en scène et le « soi » du quotidien ? Partant des discours sur notre présence, France réitère les remarques suivantes :

*« et Dorothée est en train d'enregistrer tout le temps (rires)....et maintenant, Dorothée est en train de tout enregistrer [...] et après elle va aller à Cayenne, elle va ouvrir un salon pour les créoles et faire tout leur cheveux lisses !! [...] elle va se marier avec un Brésilien ! ... et Dorot' va avoir une maison à Vila Vitória, elle va révolutionner Vila Vitória, ici !! »*



**Photographies 1 et 2 :** France au sein de l'association et en tant que militante (Dorothée Serges, 2008, France, 2004)

On retrouve les manières de parler des choses importantes à travers les « blagues » et discours détournés. La pose implicite prise par le photographe anthropologue (Maresca, 1998 : 4) suppose que les enquêtées, notamment France, prêtent attention à tout ce que l'on fait. En effet, même en filmant dans le miroir, elle remarque que tout est filmé, même les photos. La profilmie est grande à ce moment du film. Elle renvoie à trois aspects. Le premier concerne l'enregistrement des discours et *fofocas* – commérages –, notamment ceux prononcés pendant les temps de pause, et devant normalement rester entre elles. Le deuxième aspect concerne l'utilisation des connaissances enregistrées pour « faire les cheveux des créoles lisses », renvoyant à l'organisation hiérarchique

entre les groupes ethniques. Le dernier aspect renvoie quant à lui aux normes de genre, celles des Brésiliennes de Vila Vitória. Une femme doit être mariée et avoir sa propre maison.

La profilmie renvoie dans un quatrième temps à l'attente implicite des enquêtées vis-à-vis de notre présence. Pour cela, France a « joué le jeu » de son dévoilement. En effet, elle a souhaité que la réalisation de son portrait alterne entre son travail de coiffeuse à Vila Vitória (Amapá), celui d'employée domestique non déclarée à Saint Georges (Guyane)<sup>48</sup> et ses activités militantes afin de « maîtriser » son image rendue publique. Ainsi, les portraits individuels s'accompagnent d'une volonté collective de la part de ces femmes : visibiliser leurs conditions, tout comme les contradictions de leur situation.

#### b. Les refus comme outils d'analyse

Pour finir, comment comprendre les refus ? Dans ce contexte, l'utilisation de la photographie peut-elle être pertinente d'un point de vue méthodologique ? On a demandé à pouvoir prendre une photographie dans l'espace – lieu – et la situation – posture – qui leur convenaient le mieux. Certaines comme Marilsa, plus âgée et économiquement plus pauvre, sa fille Juci et Renata – tant pour sa relation avec son nouvel emploi et le fait de se trouver en présence d'une migrante clandestine<sup>49</sup> que pour des raisons esthétiques – ont refusé d'être photographiées, sans revenir sur leur décision. Par contre, Marejó et Aparecida, ont prétexté des raisons esthétiques : « *je suis mal coiffée, reviens plus tard* », où ont mentionné leur style vestimentaire, jugé inapproprié lors de notre passage. Ces soucis esthétiques peuvent être une manière habile et détournée de ne pas « faire parler d'elles », de ne pas être trop visibles.

---

<sup>48</sup>Rappelons que seul le fleuve Oyapock (Oiapoque) sert de frontière matérielle entre le Brésil et la Guyane.

<sup>49</sup>En relation avec les lois sur l'immigration, notamment la loi Debré, le fait de se trouver en présence de migrantes clandestines peut porter préjudice à la personne en cours de nationalisation.





**Photographies 3 et 4 :** Marejó et Eliane (Dorothee Serges, 2008)

On est donc revenue lorsque Marejó a opté pour une tenue vestimentaire et un maquillage jugés plus adéquats. Aparecida a finalement accepté, mais n'a pas souhaité regarder l'objectif lors des différentes prises de vues. Son âge, et certainement le fait d'avoir été plusieurs fois reconduite au Brésil par la police aux frontières, l'empêchaient d'être tout à fait à l'aise devant l'objectif, en plus de la concentration portée à son travail. Ainsi, à partir des sollicitations de Marejo et d'Eliane, lors des demandes de prises de vues, on peut entrevoir un renforcement des normes de genres – présentées dans la première partie – alors qu'à travers le refus des secondes, on doit entrevoir et comprendre la force de la position occupée par les chercheurs (la nôtre en l'occurrence), représentant une domination de race/classe fortement ancrée dans les sociétés brésilienne et guyanaise.



**Photographies 5 et 6 :** Aparecida, Liliane (au fond) et Josée (à droite) (Dorothee Serges, 2008)

Un dernier cas de figure est l'acceptation « sous réserve » de Liliane, souhaitant qu'on puisse la voir, mais pas trop, étant donné son statut de clandestine, son emploi illégal croisés et sa volonté de rester sur le sol guyanais pour y élever un petit garçon avec son amie Josée.

On a donc tantôt été perçue comme une étudiante, faisant un travail sur les femmes migrantes et les difficultés rencontrées dans leurs parcours migratoires, tantôt comme « assistante sociale », attachée à la constitution de dossiers par l'intermédiaire de la CIMADE – dans ce cas-là, les discours vont-ils être orientés sur la peine, « faulta » de papiers. Pour chacun des cas, les discours tourneront autour de leurs besoins en tenant compte de notre position et de ce qu'elles pourraient en retirer.

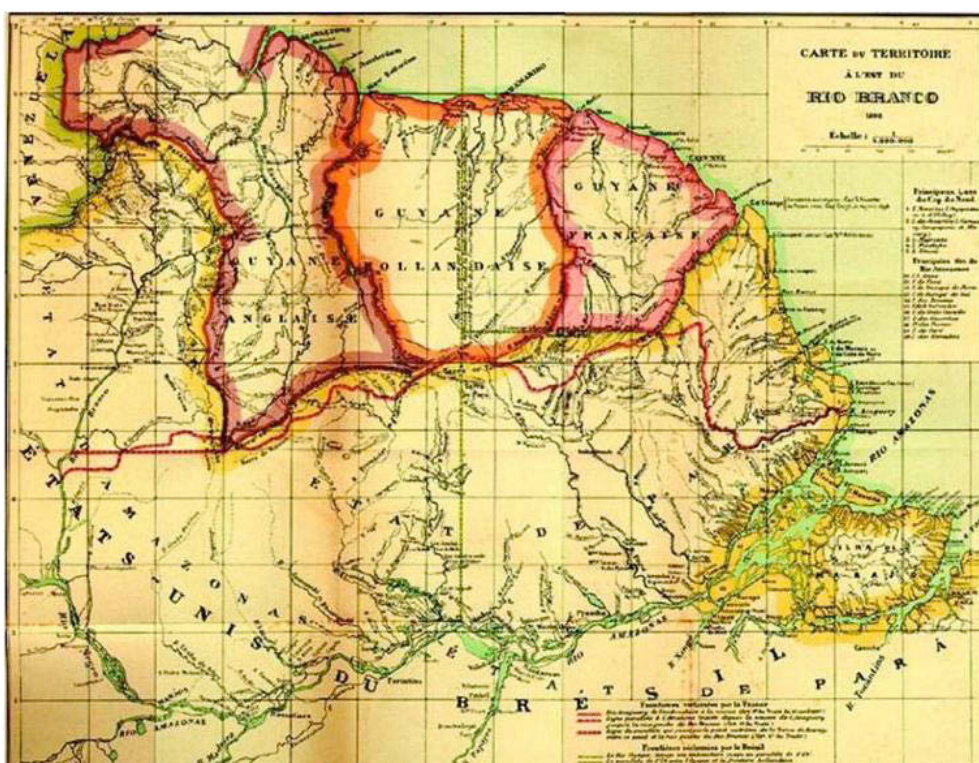
## **Conclusion**

On a posé l'état des travaux liés à notre projet de recherche, mettant en avant le peu de travaux sur l'insertion des femmes, notamment des Brésiliennes en Guyane. On a pris la mesure de leur situation, des anciennes et nouvelles migrantes, hiérarchisées et résidant des centres urbains vers les périphéries en fonction de leur ancienneté. A cette hiérarchie se superpose celle de leur place sur le marché du travail, oscillant entre des emplois de commerçantes à des emplois de services et celle du contexte social local. Le cadre théorique considéré est donc celui de l'analyse des femmes, migrantes, dans la mondialisation des économies. En effet, si ces nouvelles migrantes sont mises en mouvement, c'est à la fois en raison des demandes des pays du Nord, mais aussi en relation avec des besoins économiques ponctuels (éducation, amélioration des conditions d'existence). Les femmes ne migrent pas seules, elles incluent dans leur déplacement la mise en place de stratégies familiales. Le dispositif méthodologique présenté va permettre d'analyser les groupes socioprofessionnels dans lesquels évoluent les migrantes brésiliennes en Guyane. On a privilégié des questionnaires semi-directifs et ouverts pour renseigner l'origine sociale des migrantes, leur structuration familiale et leur insertion professionnelle. Plusieurs cercles d'habitats ont été enquêtés, parfois complétés de questionnaires et systématiquement de prises de vues photographiques afin que les deux types de méthodes puissent se compléter et s'enrichir mutuellement.

## Chapitre II. Colonisations européennes et stratification socio-ethnique

*« Colonisation vient du latin **colere** et a un triple sens ; il signifie à la fois habiter (incola, inquilinus), cultiver (agricola) et honorer (cultus) ; un **incola** qui émigre devient un colonus », Droulers, (2006 : 93).*

La colonisation européenne en Amérique du Sud, pour limiter notre propos à ce continent, et plus spécifiquement le plateau des Guyanes et le nord du Brésil, a supposé des stratégies d'installation et d'exploitation, par les émigrants européens, tant des territoires occupés que des populations résidentes. On présentera dans un premier temps le découpage européen du plateau des Guyanes, les modalités d'implantation de l'administration coloniale, ses répercussions sur la population locale, puis celle « importée » soit par le biais de l'esclavage, soit par l'intermédiaire de contextes migratoires spécifiques liés à l'arrivée de groupes ethniques venus de part et d'autre du monde. On envisagera dans un second temps la colonisation du Brésil par les Portugais afin d'estimer les points de comparaison et de dissemblance entre l'administration et la mise en place des hiérarchies dans ces deux pays, conjointement à la délimitation des frontières. On verra ensuite les formes prises par la décolonisation sur le plateau des Guyanes, avec un focus sur l'assimilation, par voie de départementalisation, en Guyane française.



Carte 2 : Le plateau des Guyanes par Rio Branco (Synthèse USART, 2010)

### **A. Découpage administratif et tutelle en gérance de la Guyane**

La pénétration européenne, enjeu colonial du XVII<sup>e</sup>, va y différencier trois Guyanes : le Surinam (ex-Guyane hollandaise, 163 300 km<sup>2</sup>), le Guyana (ex-Guyane britannique, 215 000 km<sup>2</sup>) et la Guyane française (91 000 km<sup>2</sup>). Le déroulement de ce processus colonial a pour conséquence la mise en place de structures économiques, au cœur de la stratification sociale – socio-ethnique – des populations gyanaises.

Selon Giaccotino, la période coloniale du plateau des Guyanes, comme celle du Brésil, se divise en trois phases : les explorations, l'implantation des colonies et le découpage administratif des territoires (1984 : 30). Au XVI<sup>e</sup> siècle, avec les explorations, des Européens – du Portugal, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Espagne – en provenance des Antilles ou des établissements portugais du Brésil vont s'installer sur le littoral des Guyanes.

La colonisation ibérique s'effectue, pour l'Espagne et le Portugal, par voie maritime. Elle est officialisée à partir de 1494 – à partir du traité de Tordesillas<sup>50</sup> – et va permettre, quelques années plus tard, l'exploration et la reconnaissance des : « *Guyanes côtières, reconnues du 18 novembre 1499 au 30 septembre 1500, par Vincent Yannès Pinzon, Espagnol, compagnon des premiers voyages de Colomb* » (Piantoni, 2009 : 27). Cette expédition va donner naissance au mythe de l'El Dorado<sup>51</sup>, motivé par les possibilités d'exploitations des richesses naturelles, principalement de l'or, mais également des diamants.

La seconde phase concerne l'implantation des Français, des Britanniques et des Néerlandais sur le plateau des Guyanes : « *Dès 1604, le capitaine anglais Charles Leigh tenta, sans succès, de s'installer sur les bouches de l'Orénoque. La même année, le Français Daniel de La Ravardière explora les côtes de la Guyane. Les premières installations hollandaises dans les Guyanes datent de 1616, sur l'Essequibo (dans l'actuelle Guyana). Mais il faudra attendre 1630 pour que les Britanniques s'installent à l'embouchure du fleuve Suriname, 1643 pour la fondation de la ville de Cayenne par les troupes du roi Louis XIII, et 1651 pour la création d'une colonie britannique du Suriname, à l'existence éphémère* » (Lézy, 2009 : 2).

Cette phase se poursuit jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec un apport humain supplémentaire : le système esclavagiste de plantation, dont la main-d'œuvre est fournie par la traite des Noirs<sup>52</sup>. Le progrès des plantations, particulièrement pour la Guyane britannique et le Surinam, conditionnent l'expansion économique et dirigent ces espaces vers une nouvelle ère : l'ère postcoloniale – débutant après la Seconde Guerre mondiale. Il convient au préalable de comprendre les conflits inhérents au découpage de l'espace guyanais, notamment à partir du régime de l'Exclusif.

Le régime de l'Exclusif, mis en place par Colbert dès 1670, impose des principes régissant les relations commerciales, ou mercantilisme, entre la métropole et ses colonies. Il décide, d'une part, de la limitation des commerces des colonies à la seule métropole et, d'autre part, que ces derniers

---

<sup>50</sup>Rédigé à Castille, en Espagne, le 7 juin 1494, ce traité est destiné à fixer les limites des territoires des dominations respectives de ces deux puissances « à 370 lieues à l'Ouest du Cap-Vert » (Droulers, 2006 : 24), octroyant ainsi les parties de l'est (dont le Brésil) aux Portugais et celles de l'ouest aux Espagnols. On reviendra par la suite sur l'intérêt de ces délimitations, notamment sur les implications de nommer les (ex)colonies des Régions ultrapériphériques (RUP).

<sup>51</sup>Ce mythe visait également à attirer des colonisateurs potentiels ainsi que les personnes pourchassées par les guerres de religion en Europe. L'ouvrage de Walter Raleigh, *The Discovery of the Large, Rich and Beautiful Empire of Guiana, with a Relation of the Great and Golden City of Manoa (which the Spaniards call El Dorado)*, paru pour la première fois en 1596, a contribué à forger cet imaginaire.

<sup>52</sup>Colbert a préparé et promulgué le Code noir en 1685. Ce texte impose des règles de conduite ainsi que des devoirs des esclaves vis-à-vis des propriétaires fonciers : rentabilité de l'exploitation du travail de l'esclave. Il obéit également à des soucis religieux (baptême obligatoire de l'esclave) et sociaux (les abus pouvant entraîner des troubles). Les abolitions de la Traite s'échelonnent sur la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en fonction des pays européens – France, Hollande puis Angleterre – pour disparaître –gardant des survivances – dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

soient effectués exclusivement par des bateaux français. Il interdit ensuite la mise en place des relations commerciales avec des pays étrangers, même voisins. Enfin, il proscriit les échanges commerciaux entre les colonies, principalement d'outre-mer, et cela dans le but d'amplifier la dépendance de ces territoires vis-à-vis de la France métropolitaine, tout en enrichissant cette dernière.

Sous le règne de Napoléon Bonaparte, en 1802, l'article 91 de la Constitution de l'an VIII va octroyer au régime des colonies françaises des lois spéciales, rétablissant l'Exécutif et l'esclavage pour réagir contre toute tentative « d'assimilation révolutionnaire ». L'Exclusif, en tenant compte de l'analyse faite par Ciro Flamarion Cardoso (1999) étudiant les aspects économiques et sociaux des sociétés esclavagistes, suppose l'instauration d'un *Pacte colonial*, traduisant « *un des aspects centraux de la politique et de la vie économique du mercantilisme : le monopole* » (1999 : 85) et son corollaire, la manipulation des prix des produits importés et exportés par les colonies. Selon ce même auteur, la Guyane a bénéficié du régime de *l'Exécutif mitigé* entre 1763 et 1784, perdurant après la Révolution française, jusqu'en 1802, courte période au cours de laquelle la France perdit toutes ses colonies, notamment la partie guyanaise, léguée aux mains des Portugais jusqu'en 1817 (1999 : 103-104).

*L'Exécutif mitigé* a permis aux étrangers de commercer librement dans un certain nombre de ports antillais et en Guyane « *pour y introduire du bois, du charbon, des pelleteries, du goudron, du bétail, des esclaves, des aliments et pour y acheter des sirops et tafias<sup>53</sup>, et des marchandises reçues de France* » (Cardoso, 105). Dans ce court passage, les esclaves furent considérés comme une marchandise à part entière. La fin de la Révolution française entraîna la transformation des modes de gestion administratives des départements « *gouvernement par des agents des assemblées métropolitaines, transformation en département divisé en communes sous la Convention et enfin, structure administrative ayant à sa tête un commissaire des consuls* » (Cardoso, 107). La Guyane a connu ensuite un certain essor économique, incomparable cependant avec celui de la Guadeloupe ou de la Martinique, que l'on commentera par la suite. Comment l'administration coloniale et le régime de l'Exclusif conditionnent-ils les modalités de gestion des populations locales/résidentes et « importées »?

---

<sup>53</sup>Alcool à base de canne à sucre distillée, autrement appelée rhum.



## 1. De l'administration coloniale à la stratification socio-ethnique

Seront présentés ici les groupes autochtones, les groupes africains mis en esclavage et utilisés comme main-d'œuvre servile, puis les premiers émigrants participant à la formation de la société guyanaise.

### a. Le déclin des populations amérindiennes autochtones en Guyane

Les Amérindiens de Guyane française se répartissent, selon trois familles linguistiques, entre ethnies de l'intérieur et ethnies du littoral. Les populations Kali'na<sup>54</sup> du littoral, associées avec les populations Wayana (Roucouyennes) de l'intérieur, appartiennent à la famille linguistique Carib (Karib). Les travaux de Pierre et Françoise Grenand portant sur les « Éléments d'histoire amérindienne » (*Ethnies* 1985 :14) attestent ces répartitions d'un point de vue archéologique. Selon eux, les groupes Karib, partis du bas Amazone en l'an 900 et présents depuis le XVI<sup>e</sup> siècle sur le littoral, forment aujourd'hui une famille qui se disperse au Brésil, au Surinam, jusqu'au Guyana et au Venezuela (Grenand, 1985 ; Cornette, 1992).

Leur installation plus définitive est consécutive à l'imposition faite par les petits groupes de missionnaires jésuites, mandatés dès les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles – *reduções* puis *aldeias* côté brésilien, et villages amérindiens côté guyanais à Kourou (1713) et à Sinnamary (1745), qui rassemblèrent les populations amérindiennes dans les bourgs du littoral –, alors qu'à l'intérieur vivent les groupes Emerillon et Wayana. Ces contacts ont été préjudiciables aux Amérindiens, tant au niveau de leurs effectifs démographiques, ayant largement chuté – principalement en raison des maladies importées par les colons missionnaires et explorateurs et face auxquelles ils n'avaient que peu de défenses — que pour les aspects culturels, qui maintenaient la cohésion dans chacun des groupes ethniques « colonisés » et pour lesquels la colonisation a représenté un véritable ethnocide (Jaulin, 1970).

Jean Hurault, géographe, dans son ouvrage *Français et Indiens en Guyane* rend compte des conséquences – désastreuses – des missions en démontrant « *le fonctionnement psychologique et sociologique des Indiens, qui sont inertes, et dont les coutumes commerciales sont fondées sur les échanges personnels [où] le commerce de traite aura donc comme conséquence de démoraliser et désorganiser les Indiens, propageant ainsi en plein l'alcoolisme* » [(1972)1989 : 79]. Malgré ces contacts destructeurs, les populations amérindiennes fuient l'esclavage – ou se laissent mourir

---

<sup>54</sup>Kali'na ou «Galibi » est le terme désignant le groupe de la famille Carib, d'origine Arawak, *Kaniriphuna* ces derniers que l'on retrouvera parmi les enquêtés. Ils sont localisés du Venezuela jusqu'au nord de l'Amapa, au Brésil.

plutôt que de s'asservir – et les colons, pour pallier le manque de main-d'œuvre, vont faire venir des esclaves afin de développer démographiquement et économiquement le territoire.

#### b. Esclavage et marronnage

Pour la période comprise entre 1676 et 1763, l'esclavage en Guyane est insuffisant tant la main-d'œuvre servile est difficile à obtenir. Les négriers français s'y arrêtent peu ou, lorsqu'ils font escale à Cayenne, ne vendent que peu d'esclaves. D'autres modes d'acquisition d'esclaves sont alors envisagés, notamment par l'achat à des étrangers la récupération des personnes transitant dans des navires échoués au large des côtes le travail des forçats, des engagés, ou encore par les contingents d'esclaves. Ce sont là les prémisses de la mise en place d'un système de surveillance tant des autorités sur la population que de la population sur elle-même.

L'esclavage avait pour objectif d'établir un système d'exploitation économique permettant le développement de l'agriculture locale, notamment celui de la canne à sucre, de l'indigo, du tabac et du café, seules activités autorisées par la métropole. Cette dernière enrichit ainsi son économie grâce aux Antilles – principalement la Martinique et la Guadeloupe. Face à cette administration coloniale, des résistances apparaissent rapidement. Certains esclaves se laissent mourir, et ce dès le voyage en navire, ou avortent. Les populations amérindiennes fuient, tout comme les esclaves africains, « marrons », partant seuls ou en groupe, sous l'autorité d'un chef ou sans. Ce mouvement s'appelle alors « marronnage<sup>55</sup> ». Marie Polderman précise que la seule manière pour ces populations d'obtenir le statut d'hommes et de femmes libres se faisait par le mariage, par l'héritage ou encore par rachat (2004 : 414). Seuls peuvent contrevenir à cette liberté les articles du Code noir, notamment l'article 39 : « Les affranchis qui auront donné retraite dans leurs maisons aux esclaves fugitifs, seront condamnés par corps envers leurs Maîtres en l'amende de trois cent livres de sucre par chacun jour de rétention ». *Et plus tard, une ordonnance (1705) durcit cette mesure en affirmant : « Le règlement du mois de mars 1685 contre les nègres libres qui facilitent aux esclaves les moyens de devenir marrons ou de commettre des vols [...] Sa Majesté ordonne qu'à l'avenir les nègres libres qui retireront chez eux les nègres marrons, ou recèleront leurs vols, ou les partageront avec eux, soient déchus de leur liberté et vendus avec leur famille résidente chez eux... »* (Polderman, 2004 : 415)

Des esclaves africains furent alors conduits vers les bourgs et communes, en 1793, jusqu'à l'abolition de l'esclavage en 1848. A ce moment, les esclaves libérés fuient les habitations pour

---

<sup>55</sup>Marronnage provient du terme « marron », ou fuite. Si l'on remonte aux origines espagnoles, le terme *cimarron* signifie sauvage.



s'installer à leur compte. C'est l'avènement de « l'habitation créole<sup>56</sup> » (Jolivet, 1986 : 18). L'auteur précise que la culture matérielle et l'organisation sociale découlent de cette habitation, tout comme l'individualisme, alternative à l'idéologie esclavagiste. Autrement dit, l'individualisme est « le symbole de la liberté » (Jolivet, 1986 : 18), que l'on va distinguer de « l'africanité » des groupes marrons. En 1880, des groupes Bosh et Saramaka, ou « *évadés du Surinam* », s'installent sur les rives et les affluents du fleuve Surinam (Matjau), du Maroni (rive gauche, sur le Tapanahoni) et dans les « grands bois » (toujours à proximité des rivières Oyac, Tonnégrande et Kourou). Les marrons fuient en direction des colonies hollandaises (Surinam) et portugaises (Brésil, notamment dans le Pará), auxquels s'ajoutent parfois des groupes amérindiens. Ils ne sont alors pas rendus par les gouverneurs la « *restitution réciproque de marrons relevant d'une stratégie politique plus globale à laquelle les métropoles des différentes colonies considérées ne sont pas étrangères* » (Polderman, 2004 : 451).

Ce marronnage donne lieu à la naissance de la figure du/de la mulâtre, définie comme suit par Frédéric Piantoni : « *A l'origine, né(e) ou descendant de l'union d'un « Blanc » (souvent propriétaire-habitant) avec une esclave noire. Plus globalement, le terme désigne les esclaves affranchis par leur maître ou s'étant eux-mêmes « rachetés » dans les dernières décennies de l'esclavage. Certains avaient acquis par héritage ou par leur travail une aisance comparable à celle de planteurs « blancs ». Ils s'étaient intégrés dans le système de production de la colonie en devenant propriétaires de plantations et d'esclaves. De manière générale, les mulâtres s'étaient appropriés le modèle de ségrégation et discrimination raciale de la société esclavagiste, et combattaient l'exclusion dont ils étaient l'objet (et non l'esclavage). Les mulâtres se distinguaient des affranchis, dont la liberté était fraîchement acquise, par leur degré de réussite sociale conforme au modèle de la société esclavagiste mais aussi par la fonction qu'ils occupaient durant la situation servile, où la valeur des esclaves variait en fonction des « compétences » : un domestique ou un ouvrier, souvent proche du maître avait une valeur supérieure au « nègre de pelle » travaillant dans les ateliers* » (2009 : 66).

En complément, Marie Poldeman propose une analyse de la stratification économique-sociale de la population résidant en Guyane à partir des données du recensement de 1749, qui répartit les hommes libres de la colonie selon trois groupes : les privilégiés (fonctionnaires du roi, jésuites), les soldats de la garnison et les habitants, eux-mêmes divisés en deux groupes : les Blancs, membres de la compagnie de milice, et les mulâtres et les « nègres libres », membres de la maréchaussée.

---

<sup>56</sup>Il faut comprendre par le terme « créole », de l'espagnol *criollo* l'idée selon laquelle des personnes sont « implantées » dans un contexte social, se distinguant des autochtones. Le groupe créole guyanais, distingué des groupes créoles martiniquais ou créoles guadeloupéens est constitué des esclaves africains ainsi que de leurs descendants, « *affranchis et citoyens depuis 1848* » (Piantoni, 2008 :64)

Quatre éléments, toujours selon l'auteur, permettent de définir la place de l'adulte libre dans la société coloniale : son sexe ; son statut économique (libre ou esclave) ; son statut social (fonctionnaire du roi/privilegié, habitant, soldat) ; sa couleur de peau (qui entraîne la création de deux types de milices, une milice d'infanterie, composée d'habitants blancs, une compagnie de maréchaussée composée d'habitants noirs et métis) et sa nationalité (« naturalité »), pouvant entraîner par exemple l'impossibilité de léguer ses biens (droit d'aubaine).

Par extension, Cardoso ajoute les classes sociales dominantes en situation coloniale : « *Les gros planteurs, les hauts fonctionnaires, le clergé, quelques gros commerçants ; elles possédaient presque la totalité des esclaves et n'étaient composées que de Blancs (créoles ou européens)* ». En situation intermédiaire, les « *petits agriculteurs ayant peu – moins de dix était le critère de distinction en 1809 – ou pas d'esclaves ; ensuite, les artisans de Cayenne, les petits fonctionnaires, les petits commerçants, les économes d'habitations (rares) – toutes ces catégories se caractérisaient également par la possession de peu ou pas d'esclaves. Dans cette situation intermédiaire il y avait des « petits Blancs » et des gens de couleur libres, mais la stratification sociale à base ethnique venait créer des distinctions au sein de ce groupe moyen* » (Cardoso, 1999 : 352).

Ainsi, la II<sup>e</sup> République est marquée politiquement par l'abolition de l'esclavage grâce à la Constitution de 1848 qui, dans son article 6, confirme que : « *L'esclavage ne peut exister sur aucune terre française* » ; des banques coloniales (1851-1880) vont se multiplier afin d'indemniser les anciens propriétaires d'esclaves, puis d'exporter les capitaux. C'est l'ère pré-impérialiste, qui, sous Napoléon III, va voir se rétablir le régime militaire. Ce dernier va accorder la citoyenneté française aux indigènes en 1897, distinguant tout de même trois types d'hommes : les citoyens (essentiellement les métropolitains), les sujets (les indigènes dans les territoires d'administration directe) et les « protégés » (les indigènes dans les protectorats, principalement en Afrique du Nord – Maroc, Tunisie – et en Asie – Indochine).

Ces différenciations sociales, fondées par la politique coloniale, sous-tendent la hiérarchie établie sur la base des contacts entre les groupes ethniques, présents sur le territoire ou importés par le biais du système esclavagiste, puis évadés ou libérés. La stratification sociale s'organise à partir de ces rapports de domination (maîtres/esclaves ; Blancs/Noirs/créoles/mulâtres/marrons). Ces rapports sont liés aux ressources économiques et aux activités exercées, sur lesquelles se superposent les différences de couleurs de peau instaurant une hiérarchie socio-ethnique. Cette stratification socio-ethnique se comprend conjointement à l'arrivée de populations étrangères,

notamment les déportés (bagnards), les *garimpeiros* (orpailleurs) et les travailleurs agricoles, que l'on aborde à présent.

## 2. *Immigrations et stratégies de développement par le peuplement*

Le déclin des populations amérindiennes, la fin de l'esclavage et la fuite des populations esclavagisées conditionnent la faiblesse démographique de la Guyane. Or « *le plan de développement doit aussi être un plan de peuplement* » (Jolivet 1982 : 227). La politique coloniale suppose, pour la Guyane, et après la fondation de la première colonie de peuplement en 1664, d'envoyer des contingents d'hommes : missionnaires, bagnards, orpailleurs, agriculteurs et commerçants.

### a. Expédition de Kourou

*« Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on disait : "La pauvreté de la colonie". La correspondance établie entre sous-développement et sous-peuplement était alors évidente, puisque la richesse se mesurait surtout au nombre d'esclaves. Mais lorsque le gouverneur se plaignait du faible peuplement de la colonie, c'était le faible nombre d'"habitants" (ou colons) qu'il déplorait aussi »* (Jolivet : 1982 : 235).

Pour pallier au sous-effectif démographique de la Guyane, la France métropolitaine organise l'expédition de Kourou en 1763. Elle a consisté en l'envoi de 10 000<sup>57</sup> colons « *issus de la paysannerie européenne ou artisans* » (Piantoni, 2009 : 45). Plus de 6000 moururent sur place, 3000 furent rapatriées. Dans leurs travaux sur la mortalité des foyers de colonisation européenne en Guyane, Louis Henry et Jean Hurault (1979) analysent les causes de ces décès, liées aux maladies (paludisme, variole) et aux agressions du milieu hostile. Cette expédition fut qualifiée de véritable échec, conditionnant la formation d'une image négative de ce territoire : l'enfer vert guyanais.

Les effectifs démographiques se comptabilisent à partir de 1830, distinguant les groupes des Blancs, des esclaves et des mulâtres. Au total, 23 747 personnes sont recensées sur les registres civils mis en place par l'administration coloniale blanche. Après 1830, une régression démographique s'amorce, liée d'abord au avec contrôle de la traite puis relative à l'abolition de l'esclavage (1848), privant l'agriculture d'une partie de sa force de travail. Alors que les propriétaires terriens se voient redevables d'un impôt foncier, d'une taxe visant la scolarisation de

---

<sup>57</sup>Les auteurs estiment entre 10 000 [Jolivet, 1982 : 30] et 15 000 les colons [Mam-Lam Fouck, 1996 : 64 : ou Lézy, 1998 : 439, *op cit* Piantoni, 2009 : 45] envoyés lors de cette expédition.

leurs enfants, la solution vers laquelle ils se résolvent est l'émigration de retour vers la France (y inclus leurs capitaux).

Selon le travail de thèse de Jean Michotte, centré sur les questions de sous-peuplement guyanais, l'immigration d'une main-d'œuvre « de remplacement » est donc préconisée par la politique française de l'époque. En 1850, ce sont 350 Madériens (de Madère) qui arrivent, suivis entre 1848 et 1859 de 1 821 Africains pourvus d'un contrat de 5 ans (1965 : 9). A cette issue, les premiers quittent le pays alors que les seconds s'y installent plus durablement. Le peuplement, à cette même période, se fait aussi par l'intermédiaire de la déportation, que l'on aborde à présent.

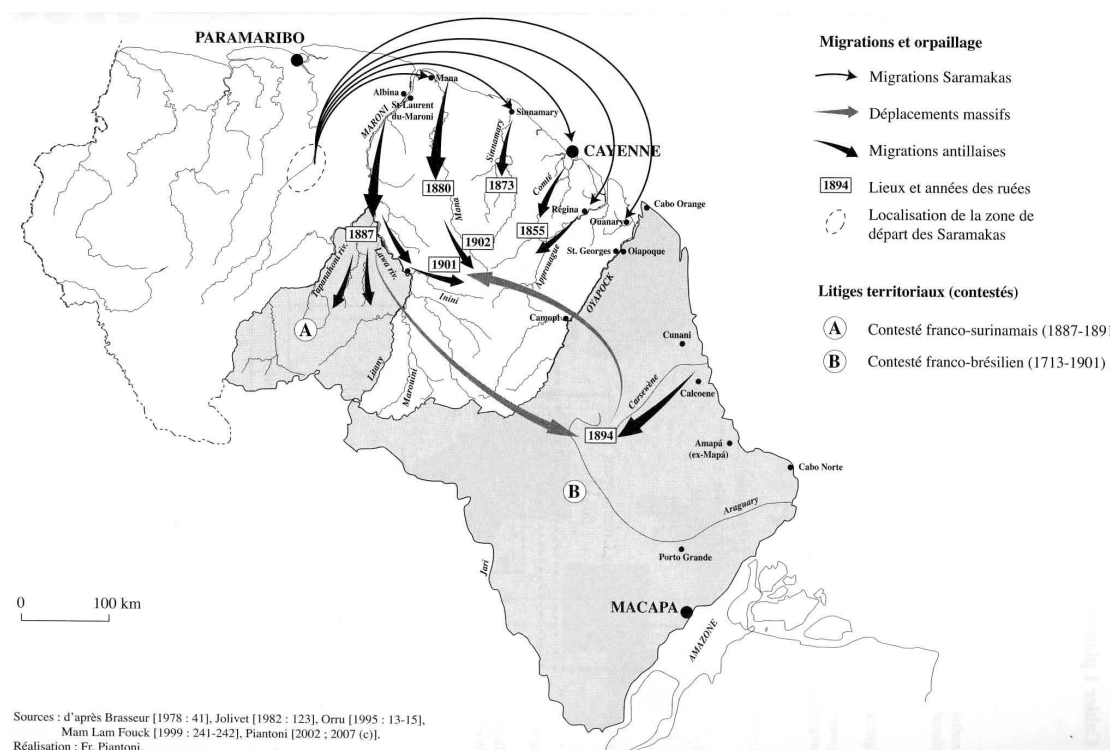
#### b. Les bagnards de Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni et de l'Oyapock

Les prisonniers sont déportés vers Cayenne dès 1792. La législation sur les bagnes coloniaux débute quant à elle avec la loi de Napoléon III, en 1854. Cependant, deux ans plus tôt, en 1852, les départs de la métropole concernaient autant les condamnés de droit commun que les déportés politiques enfermés dans les établissements pénitentiaires de Cayenne, de Saint-Laurent-du-Maroni et sur l'Oyapock, au confluent de la crique Cabaret. Le bourg de Saint-Georges-de-l'Oyapock est né de la fermeture de ce bagne, transféré aux Iles du Salut, et fermé en 1860 à cause de nombreuses maladies décimant les détenus (Nolan, 2003). Les déportations étaient à double visée : faire disparaître les indésirables de la France métropolitaine, avec un faible pourcentage de retour, et remplacer la main-d'œuvre peu coûteuse à la suite de l'abolition de l'esclavage. Des femmes furent également envoyées, « *pour y être mariées aux bagnards et contribuer au peuplement de la colonie* » (Odile Krakovitch, 1985).

#### c. Les ruées aurifères : Guyane, nord du Brésil et Surinam

C'est ensuite à la découverte de l'or que les migrations successives de 1855 vont se rattacher, migrations en provenance de l'Inde et des Antilles. La découverte de gisements très riches sur les territoires contestés entre le Surinam et le Brésil, notamment Awa et Carswene (également appelé Calçoene), ravive les litiges (Michotte, 1965 : 12). S'en suit l'arrivée de quelques 300 Martiniquais qui s'installent à Montjoly, commune de l'île de Cayenne. Leur venue est liée à l'éruption de la montagne Pelée. Par ailleurs, « *l'immigration indienne s'intensifia à partir de 1960 [conditionna l'arrivée de] 8 472 travailleurs indiens qui arrivèrent en Guyane et ne furent guère affectés au travail agricole ou aux emplois urbains mais surtout au travail de l'or qui venait d'être découvert dans le pays* » (Calmont, 2007 : 108).

Au XIX<sup>e</sup> siècle sur l'Oyapock, l'orpaillage était fréquent, mais aussi l'exploitation du balata et de l'essence de bois, où « *les négociants guyanais y eurent tous leurs succursales, et avant-guerre les Brésiliens de l'Amapá s'étaient familiarisés avec la civilisation française en traversant la frontière* » (Nolan, 2003 : 76). A la suite de cela, la commune de Ouanary – dans l'Est guyanais – se développe sur un affluent de l'Oyapoque, « *à 50 kms au pied de la montagne Lucas, ancien siège d'une sucrerie civile* » (Nolan, 2003 : 77). Deux facteurs de développement vont alors être consécutifs à cette période de ruées aurifères : l'augmentation démographique de la population – occasionnant l'émergence de bourgs tels que Saint-Georges-de-l'Oyapock – et les échanges marchands. En 1870-1880, c'est la période de la ruée vers l'or des Métropolitains et des Antillais (Martiniquais, Guadeloupéens, Saint-Luciens<sup>58</sup>, et Dominicains) vers la Guyane française, représentée sur la carte extraite du travail de Piantoni ci-dessous :



**Carte 3 : « Migrations, ruées aurifères et litiges territoriaux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle »**  
(Piantoni planche G, 2009 : 137)

<sup>58</sup> Les Saint-Luciens sont des Antillais des West-Indies anglaises.

Cette carte présente les principaux déplacements des populations frontalières. On se focalisera sur la zone B décrite par l'auteur, concernant plus spécifiquement le litige franco-brésilien, ainsi que sur les déplacements massifs subséquents aux découvertes de zones aurifères à des périodes bien précises. Les premières migrations des Brésiliens vers l'intérieur<sup>59</sup> de la Guyane partent de Calçoene (Carswene), en amont du fleuve (1894), et Lourenço – nom d'un célèbre orpailleur brésilien des années 1900 – deuxième district de la municipalité de Calçoene – avec Cunani – et premier à être relié par une voie ferrée, avant la construction de la Route nationale BR-156. L'orpaillage y était, jusqu'à encore très récemment, la principale activité économique. Il conditionne les migrations, qui, en retour, contribuent à l'augmentation démographique de la population locale.

#### d. Le développement de l'agriculture et du commerce

Les plans agricoles naissent des volontés religieuses, notamment celle d'Anne-Marie Javouhey, fondatrice de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny, arrivée à Mana accompagnée « *d'une centaine de Français métropolitains, dont trente-six sœurs et un certain nombre d'orphelins* » (Devèze, 1968 : 85) et d'esclaves en fuite qu'elle a rachetés à leurs propriétaires et destinés à apprendre le métier d'agriculteurs (1828-1829). Cependant, les 500 esclaves dits « libérables » ne développeront pas les domaines agricoles, n'octroyant qu'un faible essor à l'opération. Ces tentatives seront réitérées un siècle plus tard par la volonté de développer le secteur de la riziculture, toujours à Mana.

La stagnation économique ne fut guère modifiée par une immigration asiatique, africaine et malgache, trop peu nombreuse, ne résistant pas aux conditions de vie locale. Qui plus est, les populations conviées à travailler dans le domaine agricole, comme ce fut le cas des migrants chinois arrivés dans les années 1860 (Jolivet, 1990 : 18 ; Calmont, 2007 : 108), se réfugièrent dans les zones rurales pour y développer des activités commerciales. Calmont parle également des migrations individuelles et spontanées des commerçants syro-libanais. Ils travaillent essentiellement dans la vente de tissus, de vêtements et d'articles de maison (2007 : 110). Leurs effectifs sont faibles encore aujourd'hui et oscillent en fonction des contextes religieux (massacres de chrétiens en 1860) et politiques (guerre civile en 1970) au Liban.

Le fondement du développement économique, territorial et démographique de « *la plus grande France* » s'effectue par l'intermédiaire de l'importation de ses « *organes administratifs coloniaux* »

---

<sup>59</sup>L'intérieur de la Guyane est ici distinguée de la partie littorale, où se trouve concentrée la population. On reviendra sur ce point lorsqu'on abordera les effectifs démographiques y résidant actuellement.

(Olivier Le Cour Grandmaison, 2009 : 13), visant à conforter sa position coloniale afin d'y reproduire l'ordre tel qu'il existe en métropole. Les populations indigènes, puis esclavagisées, vont être sollicitées pour favoriser ce développement, humain (démographique) et économique. Cependant, le sous-peuplement est à la base du sous-développement et les populations fuient le travail servile. D'autres migrants vont prendre leur place, affectés dans des secteurs d'activités spécifiques et relatifs à leurs qualifications initiales. Aussi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à partir de 1860, les arrivées successives des groupes les placent dans des secteurs d'activité bien spécifiques. Les Chinois et les Hindous arrivent, dans la période post-esclavage, et investissent les secteurs commerciaux, puis les Saint-luciens et Brésiliens, travaillant dans l'orpillage. Selon Domenach et Picouet (1988), travaillant sur la *Dynamique de la population et migration en Guyane*, il faut attendre la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle pour que la migration cède le pas devant l'excédent croissant des naissances sur les décès.

## **B. Colonisation, administration et délimitation frontalière franco-brésiliennes**

L'histoire de la colonisation du plateau des Guyanes sera croisée ici avec celle de la colonisation du Brésil. Les premières expéditions coloniales datent de 1415, lorsque les Portugais mirent au point des méthodes de domination fondées sur quatre piliers qui sont « *la factorerie* (comptoir commercial), *la donation de terre*, *le monopole* et *la pratique du secret* » Droulers (2006 : 16). Ils instituèrent dès leur arrivée des systèmes de capitaineries héréditaires, où une terre donnée à un noble lui permettrait d'avoir une assise sur la population et de renforcer ainsi les noyaux de peuplement, comme ce fut le cas pour Belém et São Paulo.

### *1. Les échanges marchands et l'Exclusif*

C'est au navigateur portugais Pedro Alvarès Cabral que l'on doit « la découverte » officielle du Brésil en 1497 qui entre alors sous la domination d'un empereur, le fils du roi du Portugal, Dom Pedro. L'Empire espagnol, à qui pourtant le traité de Tordesillas attribue les Guyanes, dédaigne cette partie littorale de l'Amérique du Sud, celle dite du Nouveau Monde, mais le Portugal se dirige vers l'Amazonie par l'intermédiaire des fleuves côtiers, en instaurant, selon le géographe Pierre Monbeig, un système administratif des capitaineries, et ce jusqu'à l'indépendance du Brésil en 1822. Pour comprendre le passé du Brésil souligne ce même auteur, « *il faut souvent regarder au-delà des mers [...], les structures économiques du monde atlantique* » (Monbeig, 1968 : 38).

Le développement économique du Brésil prend son essor après l'abolition de l'esclavage en 1888, sous le règne de Dom Pedro II, et les besoins en main-d'œuvre occasionnèrent l'arrivée de 863 000 immigrants européens à São Paulo entre 1887 et 1900 (Monbeig, 1968 : 54), principalement ouvriers agricoles. Pour ce qui concerne le nord du Brésil, le développement agricole, organisé par les populations indigènes et principalement orienté vers le coton et le cacao dans les États du Maranhão, permet des échanges économiques jusqu'à Belém, par voie maritime.

Pour reprendre un point développé par Droulers, et qui suppose une meilleure compréhension des situations économiques et sociales actuelles, il convient de regarder comment l'administration coloniale a permis ou non l'autonomisation de ses dépendances. A ce titre, elle compare le Portugal, occupant la partie brésilienne et l'Espagne, installée dans le reste de l'Amérique du Sud, et précise : « *tandis que le Portugais, explorateur, s'adapte, l'Espagnol, conquérant planifie. Les premiers s'assimilent ; les seconds imposent leurs techniques* » (2006 : 91). Les conséquences sur le développement économique sont les suivantes : les premiers favorisent le développement interne (structures agricoles propres) alors que les seconds centralisent leur économie à Séville. L'auteur parle alors de la constitution de deux formes de « *configurations nationales* » (Droulers, 2006 : 91) rapportées d'un côté à la relative autonomie économique et d'un autre à la dépendance (toujours relative) à une métropole.

Le régime de l'Exclusif, tel qu'il est imposé par l'administration française implantée en Guyane, voit son homologue du côté brésilien fonctionner de manière semblable, notamment au niveau des échanges marchands, imposant le monopole de la colonie du Portugal sur le commerce extérieur, principalement maritime. Bóris Fausto propose de comprendre l'Exclusif au Brésil à partir des formes qu'il prend : « *Le bail, l'exploration directe de l'État, la création de compagnies privilégiées de commerce, dont les bénéfices vont pour des groupes déterminés résidant en métropole*<sup>60</sup> » (1995 : 56).

Ainsi, le monopole se met-il en place de manière exclusive après les périodes de domination des Hollandais (XVI<sup>e</sup> siècle), des Allemands (1590) et Espagnols (1580-1640). Sous Dom João IV, la densité des échanges maritimes (importation/exportation) organisés par la Compagnie générale du commerce du Brésil (Companhia Genral do Comercio do Brasil) fait de cette dernière une institution gouvernementale. La Compagnie de commerce ainsi développée se constitue autour du guaxima (fibre de nature similaire au chanvre), de l'indigo, du caoutchouc et de la cire de carnauba (Polderman, 50).

---

<sup>60</sup>« *O exclusivo colonial teve várias formas : arrendamento, exploração direta pelo Estado, criação de companhias privilegiadas de comércio, beneficiando determinados grupos comerciais metropolitanos* » (Fausto, 1995 : 56)



Martine Droulers propose une analyse sur la formation du territoire, compris comme « *un axe structurant de la géohistoire brésilienne conditionnée par les processus de conquête et d'appropriation des espaces* » (2006 :10). A partir des concessions de terres, les *sesmarias*, se profilent les futurs *latifundios*, grandes propriétés dont le tribut à payer était une dîme, « *dixième partie de produits de la terre à reverser à l'Ordre du Christ* » (2006 : 37). Par suite, les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles furent plutôt orientés, notamment dans le Maranhão (Maranhão et Grão-Para), vers l'agriculture, les plantations de coton et l'exploitation des bêtes par les *gauchos* –les cavaliers– propriétaires fonciers exploitant les terres agricoles. En 1793, les Portugais y créèrent la Compagnie de commerce<sup>61</sup>, confiée à Francisco Xavier de Mendoça Furtado, « *renforçant tant la puissance coloniale que le dynamisme des échanges* » (Droulers, 2006).

Dans le même temps, l'Angleterre tenta de s'introduire dans cette relation commerciale entre la compagnie, mais fut rapidement limitée par Marquês de Pombal (1765), qui, en créant de nouvelles compagnies [Companhia do Grão Para (1755) é Maranhão, Companhia de Pernambuco e Paraíba (1759)], renforça le monopole de la couronne portugaise dans l'exportation de cacao, coton, cannelle et riz. Les Portugais refusèrent de partager cet « Athènes du Brésil<sup>62</sup> » et en écartèrent les explorateurs français comme M. de La Ravardière. Comment cette main mise coloniale se répercute-t-elle sur l'organisation sociale ?

## 2. *Instauration d'une stratification socio-ethnique : populations résidentes et quilombolas*

Parler de population résidente suppose de comprendre les « *groupes humains différenciés selon un point de vue culturel, qui, reproduisent historiquement un mode de vie de forme plus ou moins isolé et ayant comme base la coopération sociale et les relations privilégiées avec la nature. Cette notion s'applique tant aux populations indigènes –autochtones– qu'aux populations nationales ayant développé des modes d'existence particuliers, adaptés à des niches écologiques spécifiques* »<sup>63</sup>. Seront donc incluses les populations amérindiennes, caboclas et ribeirinhas.

---

<sup>61</sup>Tenant compte des principes érigés par Antonio Vieira en 1647, celle-ci était chargée « *d'entretenir les navires et de fournir les produits de base pour la colonie (vins, farines et huiles) en échange de bois, de sucre et de tabac* », Droulers (2006 : 50).

<sup>62</sup>« Athènes » se réfère à São Luís do Maranhão car sa production de lettrés et d'élites littéraires place São Luís, dès le XIX<sup>e</sup>, au quatrième rang du pays.

<sup>63</sup>« *Grupos humanos diferenciados sob o ponto de vista cultural, que reproduzem historicamente seu modo de vida, de forma mais ou menos isolada, com base na cooperação social e relações próprias com a natureza. Tal noção refere-se tanto a povos indígenas quanto a segmentos da população nacional, que desenvolvam modos particulares de existência, adaptados a nichos ecológicos específicos* », Santilli (2005 : 133). Cette définition a été élaborée par Ludivine Eloy, pour la recherche USART (mentionnée dans la partie méthodologie) et à partir de laquelle seront définies et analysées les populations résidentes migrant vers la Guyane.

Dans le but de développer économiquement le Brésil, et, à défaut, de réussir à faire de tous les Amérindiens une main-d'œuvre « docile » – tout comme ce fut le cas des Amérindiens de Guyane –, les Portugais firent venir des immigrants africains de la Guinée et d'Angola (seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle) : « *Le manque de bras dans la région de Belém pousse les marchands d'esclaves à des expéditions de plus en plus lointaines, à la recherche de nouveaux viviers humains, d'autant que la mortalité des Indiens est extrêmement élevée* » (Droulers, 2006 : 43).

L'esclavage a contribué à la mise en place de syncrétismes religieux et culturels, et ce, malgré les mélanges entre les groupes d'origines identiques organisés par les Portugais dans le but de diviser pour éviter les mouvements de rébellions. Ils ont aussi instauré une gestion des relations entre les « races », où la hiérarchie s'établit avec le déni des activités manuelles, exercées essentiellement par « les gens de couleur ». A cette même époque, les colonies françaises s'installèrent à Rio ainsi qu'à São Luís do Maranhão (Maragnan), où les missions jésuites portugaises avaient déjà pris leurs quartiers « *des Etats dans l'Etat* » (Droulers, 2006 : 50), puisqu'elles étaient autonomes financièrement par la revente des produits de la cueillette des groupes indigènes.

La fin de l'esclavage sera rendue effective au Brésil en 1888, à partir de la « Lei Aurea », condition de la fuite des esclaves quilombolas et mocambos<sup>64</sup>. Nous privilégierons le terme « quilombolas ». En suivant les écrits de Flávio dos Santos Gomes, principalement « *Fronteiras e Mocambos : o protesto Negro na Guiana brasileira*<sup>65</sup> », on met en lumière deux aspects : celui de la protestation que constitue ce mouvement d'émancipation des quilombolas, et celui de l'émergence d'une « Guyane brésilienne » (Théry, 2003), dans le contexte de la mise en place de frontières coloniales internationales et de l'avancée des fronts pionniers que l'on approfondira dans la partie suivante.

Les quilombolas sont des fugitifs – noirs<sup>66</sup>, indiens et soldats déserteurs – qui ont créé des chemins de fugues, principalement à Macapá, depuis la période coloniale jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. La région était visée par les intérêts français, hollandais, anglais et espagnols. Ainsi la délimitation de ces frontières avait comme corollaire la montée de conflits. A cet effet, le commerce clandestin aux frontières entre les Français et les Indiens ayant toujours préoccupé les autorités portugaises, le Conseil ultramarin provisoire les interdit en 1721 et, pour en contrôler la bonne application, envoya des expéditions « punitives ». Gomes mentionne le fait que les chemins de fugues des esclaves allaient plutôt du Pará vers Cayenne et inversement, à l'aide de canots, et poursuit en précisant que

---

<sup>64</sup>On trouve également le terme « amocambados », selon la définition de l'Encyclopédie brésilienne de la diaspora africaine – Enciclopédia Brasileira da Diáspora Africana – qui renvoie au groupe quilombola de São Benedito do céu, existant au XIX<sup>e</sup> siècle, résidant dans la forêt de Turiaçu (MA) qui abritait une centaine d'amocambados (les cachés, ceux qui vivent cachés), inquiétant les habitants aux alentours (Vila Nova d'Anadia) jusqu'à leur fuite en 1867.

<sup>65</sup>« Frontières et Mocambos : la protestation noire en Guyane brésilienne »

<sup>66</sup>Les populations noires de langues portugaises sont systématiquement dénommées « negros », « negras ».

les populations quilombolas (fuyant Cayenne ou le Pará) établirent leur habitat – mocambo, type de favela – près de la frontière, migrant de toute la région<sup>67</sup>.

Les points d’ancrage des populations se faisaient dans et par les migrations, dès cette époque, et « *la frontière constituait, en plus d’être un refuge géographique, une cachette (niche) sociale et économique parfaite dans ce contexte amazonien. Ainsi, les recherches d’aides, d’alliances et de solidarités dans cette région (nord Brésil) n’avaient pas, littéralement, de limites territoriales. C’est ainsi que pensaient les quilombolas et fugitifs du Grão Pará Colonial*<sup>68</sup> » (1999 : 233-234), plus spécifiquement lorsqu’il s’agissait de faire des affaires marchandes. S’ils entraient en contact avec des dirigeants portugais, qui prohibaient ces échanges, alors les quilombolas les menaçaient de faire des alliances avec les Français, ce qui devait lever les interdictions. Ainsi, les communautés mocambos formées à la frontière ont maintenu des relations commerciales avec les colons français. Edna Castro, dans un article destiné à cartographier les populations noires rurales résidentes dans l’État du Pará, précise que les expéditions de captures étaient dirigées contre des groupes spécifiques tels que les esclaves fugitifs, les groupes indigènes les personnes appartenant à des catégories sociales stigmatisées – voleurs, déserteurs et désespérés. Ces expéditions étaient organisées par des missionnaires et des colons dans le but d’acquérir de la main-d’œuvre, fondamentale pour le développement économique et agricole. Puis les rapports mis en place entre les planteurs, les vendeurs, les Indiens, les fermiers et commerçants, les agriculteurs et soldats noirs – libres ou fugitifs – ont créé dans cette région d’Amazonie un espace de contacts et de coopérations autour de commerces clandestins et de partages d’expériences : fuites, vente, travail agricole et de liberté, cette dernière n’étant pas sans inquiéter les autorités, tant du Pará – paraenses – que guyanaïses.

A partir de là, les rapports interethniques qui se mettent en place sont de plusieurs ordres. On trouve les plus « rudes » de la capitainerie du Grão Pará, les soldats organisant des expéditions afin de prendre les « pretos amocambados » – *Noirs amocambados* ». A ces contacts doivent être ajoutées les relations (trans)frontalières. A cet effet, Flávio Dos Santos Gomes rapporte ainsi le discours du Gouverneur Souza Coutinho, qui, en 1798, préoccupé par la communication entre les émissaires français de Cayenne et la population esclavagisée de la frontière, arguait que les envoyés de France n’étaient pas préparés à traiter avec ces groupes (ne connaissaient ni la langue, ni les coutumes), alors qu’ici – sous-entendu au Brésil – « *les Indiens de notre peuple, ainsi que ceux des différentes*

---

<sup>67</sup> « Por sua vez, os quilombolas (tanto os fugidos de Caiena como os do Pará) estabeleciam seus mocambos bem junto às fronteiras, migrando por toda a região »

<sup>68</sup> « *A fronteira era, para além de um refugio geografico, um esconderijo social e econômico perfeito aquele contexto amazônico [...] A busca de apoios, de alianças e de solidariedades nesta região não tinha, literalmente, limites territoriais. Assim também pensaram os quilombolas e fugitivos do Grão Pará Colonial* »

*nations ont quasi tous des parents à Cayenne, quasi tous parlent la langue du pays et la leur* » (1999 : 236). Dans la région contestée entre la France et le Portugal (puis le Brésil), dans les années 1895, de nombreux échanges commerciaux s'organisaient au départ de Cayenne et à destination du Contesté situé entre l'Araguari et l'Oiapoque, et dans lequel les fugitifs – tant quilombolas que soldats déserteurs – trouvaient un territoire de liberté (Soccoro Santos Cardoso, 2008 : 19). Jorge Hurley – également cité par Flávio dos Santos Gomes –, après s'être rendu dans la région d'Oiapoque en 1920, parle quant à lui de la cohabitation « d'Indiens sauvages aux grandes oreilles » avec « des Noirs fugitifs du Surinam » (1999 : 278), des Saramacas résidant certainement à proximité de Saint Georges, dans le village de Tampoc.

Les métissages subséquents entre populations amérindiennes, noires marrons et coloniales donnèrent lieu à l'émergence des *caboclos*, également nommés métis en Guyane, et dont la (supposée) passivité, selon Monbeig, « rend difficile son [leur] intégration dans la vie [économique] moderne [tel] un poids mort pour l'économie moderne » (1968 : 43). Les expéditions coloniales au Brésil ne comportaient que très peu de femmes blanches, et les unions, notamment dans le nord du Brésil, ce qui occasionnait des métissages entre les populations en contact. Gilberto Freyre ajoute : « L'union de Portugais avec des femmes (amer)indiennes incorpore ainsi la culture économique et sociale de l'envahisseur. Il se forme en Amérique tropicale une société agraire dans sa structure, esclave dans ses techniques d'exploitations économiques, hybride amérindienne – et plus tard noire – dans sa composition » (2006 : 65, ma traduction<sup>69</sup>).

Pour la société esclavagiste brésilienne, la stratification issue du système colonial esquissait déjà l'organisation et le maintien de la hiérarchie basée sur les différences culturelles (et de couleur de peau des populations locales et immigrées). A cet effet, et même au sein des groupes esclaves, Droulers parle d'une hiérarchie fondée sur l'origine des esclaves « *da terra* lorsqu'ils sont des indigènes asservis – opposés aux indigènes « féroces », *bravos* – ; *da nação*, pour les Africains, assorti de la mention de leur provenance (Angola, Mina) ; *ladinos* lorsqu'ils ont appris le portugais ; *crioulos*, créoles<sup>70</sup>, s'ils sont nés au Brésil, ces derniers étant davantage employés aux travaux domestiques et à la surveillance » (Droulers, 2006 : 46). Il convient alors de penser à la mise en place du système économique – au XVIII<sup>e</sup> siècle – par l'analyse croisée que propose Ciro Flamarion Cardoso, croisée car incluant les travaux de Caio Prado Junior pour le Brésil colonial, à savoir que : « le travail esclave remplissait totalement le secteur essentiel de la production, et

---

<sup>69</sup> « *a união do português com a mulher índia, incorporada assim à cultura econômica e social do invasor. Formou-se na América tropical uma sociedade agrária na estrutura, escravocrata na técnica de exploração econômica, híbrida de índio – e mais tarde de negro – na composição* ».

<sup>70</sup> On retiendra de ce point la distinction entre l'usage du terme créole en Guyane et au Brésil.

*partiellement d'autres secteurs d'activité (artisanat, service) : les possibilités de travail pour ceux des Blancs et des gens de couleur libres ne pouvant faute de moyens devenir de vrais planteurs n'étaient, de ce fait, qu'assez restreintes : les fonctions publiques (mais elles étaient remplies, en ce qui concerne les postes les plus intéressants, soit par des fonctionnaires venus de France, soit par des planteurs cherchant un surcroît de rendement et/ou de respectabilité [...] mais bien entendu, le prestige social et les attentions du gouvernement étaient accaparés par les seuls planteurs esclavagistes, grands fonctionnaires et quelques gros commerçants ; une bonne partie de la population libre restante intégrait ce que Prado appelle dans le "cas brésilien les formes inorganiques de la société coloniale" » (1999 : 350).*

Le système économique fonctionne sur les échanges marchands, les élevages extensifs, « *produisant des bêtes de somme, des bêtes à viandes et à peaux* » (Droulers, 2006 :100), ainsi que les migrations dues à l'orpaillage. Autre technique, la mise en place des systèmes agricoles de monoculture, « *modèle qui servit par la suite à toutes les autres colonies européennes en terres tropicales* » (Droulers, 2006 :103), instaurant le travail servile tel qu'il fonctionnait pour la main-d'œuvre indigène que l'on vient de décrire, et qui trouvait dans l'exportation des produits vers l'Europe « *les bases d'un système de dépendance, s'accompagnant d'une occupation spatiale plutôt lâche* » (Droulers, 2006 : 103). Il faudra attendre l'Indépendance pour que le système économique de la région du nord du Brésil se modifie.

En effet, les conditions de départ du roi portugais João VI en 1821 vont déterminer la division du Brésil en unités administratives dites autonomes, sous la gouvernance de Dom Pedro I, puis de son fils de cinq ans et de trois régents à partir de 1831. Les liens économiques entre les Brésiliens et les Anglais sont consolidés par l'ouverture des ports aux nations alliées, permettant des échanges commerciaux, notamment à São Luís. Droulers ajoute que « *les Britanniques deviennent des acteurs dominants de l'économie brésilienne, exerçant leur suprématie dans les activités bancaires, de navigation, de communication et d'assurance* » (2006 :112), alors que le Pará-Maranhão reste encore sous la tutelle de Lisbonne. De là s'instaure le *corolenismo*, qui, en donnant aux notables le titre de colonels, leur assure le pouvoir dans les régions.

Seuls Belém et le Pará s'y opposent et organisent des mouvements de rébellions, alliant les Indiens avec les métis contre les Blancs. Cette révolte, aussi appelée *révolte de Cabanagen* (1835-1840), sera stoppée par les formes armées militaires, faisant plus de 30 000 morts. L'économie régionale en sera alors complètement détruite. L'instabilité caractérise cette période, où des mouvements de contestations vont naître également dans le Maranhão, révoltes contre la misère et le coût de la vie. Ce faisant, la période suivante (1824-1872) va consister à affranchir les esclaves noirs afro-brésiliens, et à leur faire accéder, tout comme aux Indiens considérés comme « main-d'œuvre », au

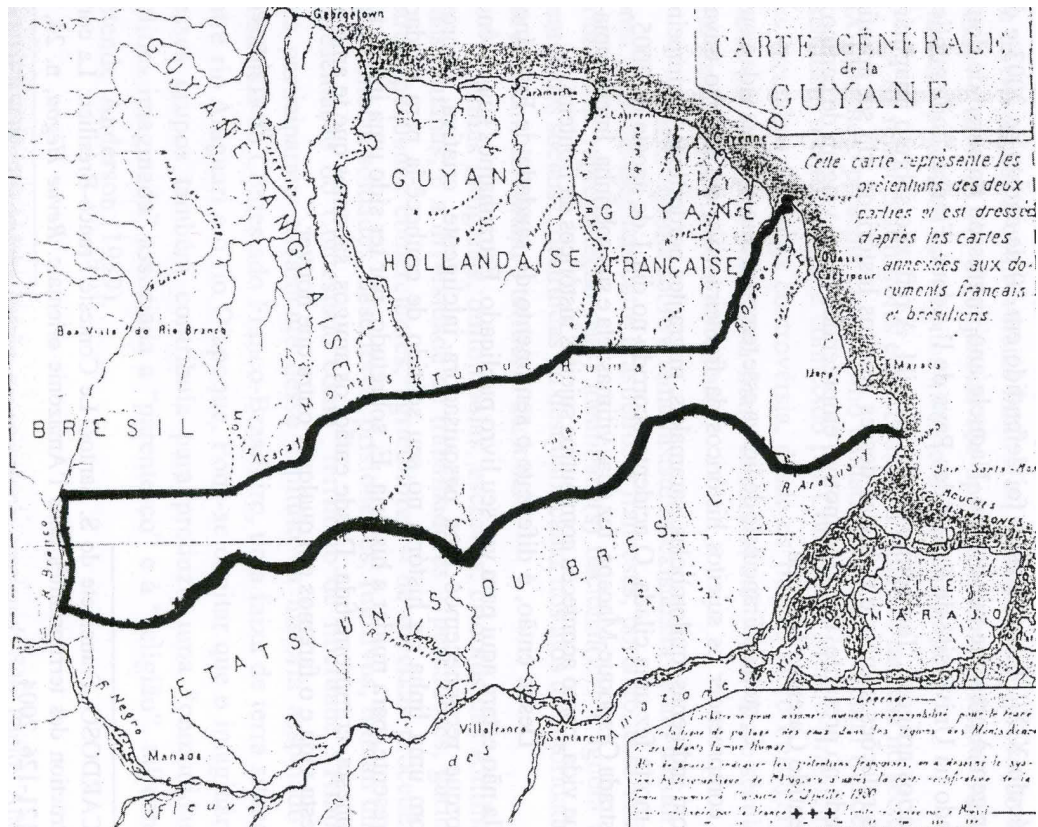
statut de citoyens (abolition définitive : 1888). Les Blancs, quant à eux, conservent leur position largement privilégiée.

### *3. Des délimitations frontalières litigieuses entre la Guyane française et le Brésil*

Poursuivant l'analyse comparative à partir des modes de colonisation entre la Guyane et le Brésil, nous nous intéressons ici à l'implication de l'installation des puissances coloniales axées sur le tracé et la délimitation de frontières communes.

L'histoire des échanges entre la France et le Brésil remonte à 1503, date de la première grande expédition de la France au Brésil, selon les travaux d'Aurelio de Lyra Tavares (1979 : 24). Les grandes expéditions furent menées successivement dans le Maranhão (par de La Ravardière) et en Amazonie, où se trouvaient déjà les Anglais et les Hollandais. Au final, la France dirigea ses armées vers Rio de Janeiro (1711). Dans tous les cas, les objectifs visés étaient la conquête de l'amitié et l'alliance avec les Amérindiens contre les colons portugais.

La colonisation française au Brésil débute en 1555 par l'incursion dans la baie de Guanabara (actuel État de Rio de Janeiro), et dans le Maranhão (1612), mais le manque de connaissance et d'adaptation au contexte local place les conquérants français en position d'échec et de capitulation face aux colonies portugaises, qui s'adaptent mieux au Nouveau Monde, et cela même lorsqu'elles sont dirigées par la couronne espagnole, qui établit une administration dans la partie du nord, créant les États du Maranhão et Grão Pará, avec des gouvernements séparés de l'État du Brésil (Furado, 1995 : 90). « *Le rêve de la France équinoxiale se réduit à la seule Guyane* » [Droulers, (2001)2006 : 56].



**Carte 4 :** Carte générale de la Guyane (représentation des prétentions du Brésil et de la France – contesté franco-brésilien), source Carreda, B. *La Grande Encyclopédie de la Caraïbe. Cayenne. (1990 :96), op cit* in Socorro Santos Cardoso (2008 : 12)

La délimitation entre la colonie du Portugal et celle de la France n'apparaît pas avant le XVII<sup>e</sup> siècle sur un plan théorique (*Mémoire contenant l'exposé des droits dans la question des frontières de la Guyane française et du Brésil, soumise à l'arbitrage du gouvernement de la confédération Suisse, Tribunal d'arbitrage*) et pas avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur le plan concret, au moment de la découverte de l'or. Le traité d'Utrecht (1713) fixe au fleuve Oyapock la limite des colonies française et portugaise. Les problèmes se jouent alors entre Lisbonne et Paris, les Français se revendiquant « *depuis le temps immémorial les maîtres du continent qui est entre la rivière des Amazones et celle du Surinam* » (Memorandum, 1899<sup>71</sup>). Les raisons des discordances tiennent au fait que les échanges commerciaux ne semblent pas être autorisés : le gouverneur du fort Saint Antoine mentionne : « *Qui est le premier des Portugais [...] prétend que le pays qui est depuis la rivière des Amazones jusqu'à celle d'Oyapock appartient au roy de Portugal et a dit qu'il ne souffriroit point que les Français y fissent commerce. Il se fonde sur une prétendue prise de*

<sup>71</sup>Consultable sur Gallica (Bibliothèque nationale de France) : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57498040>

*possession du temps de Philippes second et sur la mission que le pape accorde dans cette étendue aux missionnaires de cette nation » (Polderman, 2004 : 50<sup>72</sup>).*

Or un peu plus loin, l'auteur, historienne spécialiste de la période coloniale en Guyane française, mentionne à partir du croisement de ces sources avec celles de la Bibliothèque nationale de France que « *les Portugais arrêtaient et matraittaient les François qui allaient commercer avec nos Indiens de l'Amazone* » (Polderman, 2004 : 50), et ce même après la signature du Traité d'Utrecht. Dans ce traité et à partir du *Memorandum*, la réponse du Tribunal d'arbitrage cité précédemment rédige un ensemble d'articles, dont les 8<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> :

En effet, **l'article 8** mentionne qu'afin de « *prévenir toute occasion de discorde entre les sujets des deux Couronnes, sa majesté très chrétienne se désiste de tous droits et prétentions sur la propriété des terres appelées du Cap Nord et situées entre la rivière des Amazones et celle de Japoc ou de Vincent Pinson* » (Polderman, 2004 : 81). Ensuite, **l'article 12** « *a pour objet de prévenir de nouvelles dissensions entre les sujets des deux Couronnes à l'occasion du commerce que les habitants de Cayenne pourraient entreprendre dans le Maragnon (Maranhão) et dans l'embouchure de la rivière des Amazones. Dans ce but, sa Majesté très chrétienne promet de ne point consentir que lesdits habitants de Cayenne ni aucuns autres sujets de la Majesté aillent commercer dans les endroits sus-mentionnés et qu'il leur sera absolument défendu de passer la rivière de Pinson pour négocier et pour acheter des esclaves dans les terres du cap de Nord. Réciproquement, sa Majesté Portugaise promet qu'aucun de ses sujets n'iront commercer à Cayenne* ».

La terminologie confond le terme Japoc, utilisé pour désigner le fleuve Oyapoc, et/ou Vincent Pinson, qui renvoie alors à l'une des formes utilisées par « *les naturels du pays pour désigner la rivière Vincent Pinson* » (Polderman, 2004 : 84), alors que la dénomination d'Oyapoc renvoie à l'attribution confuse de divers cours d'eau de la région, particulièrement à une rivière débouchant dans la mer près du cap de Nord. Le nom de Calcuenne est également utilisé pour appeler l'Oyapoc. Les délimitations sont donc litigieuses.

Les Français implantent un poste militaire sur la rive Oyapock en 1722, même si l'étendue du territoire reste difficilement contrôlable. Ils décident alors d'y adjoindre des habitations, accordant « *un fonds de dix mille livres chaque année pendant trois ans pour faire des avances à ceux qui*

---

<sup>72</sup>*Op. cit.* Archives nationales CAOM, série C14, registre 2, folio



*voudraient aller s'y établir* » (Polderman, 2004 : 52). Les Portugais quant à eux construisent la plus grande « forteresse coloniale » entre 1764 et 1782, São José de Macapá, afin de limiter les invasions françaises dans le territoire de l'Amapá, que la France considère comme « sa possession », principalement depuis la découverte de mines d'or à Calçoene. L'or n'est pas l'unique échange possible entre les deux colonies. S'ajoute à ce commerce celui des hamacs, de l'huile ou baume de Copahu, des tortues, dont les principaux « médiateurs » restent les Indiens : « *c'était principalement les religieux de Para avec qui on faisait ce commerce par le moyen des missions d'où ils faisaient partir, en secret, des pirogues pour Cayenne et où ils interposaient, au retour, les marchandises qu'ils en remportoient, en attendant l'occasion de les faire entrer sûrement dans le Para* » (Polderman, 2004 : 53).

Autre habitation militaire, le petit fortin de Casfésoca, après Pied-Saut, avant Saut-Maripa. Créés en 1837 (Nolan, 2003) dans un but bien précis, les postes militaires sont chargés de défendre le bas Oyapock contre les populations Boni, terrorisant les populations indiennes. Une affaire plus grave, poursuit Nolan, impliqua un officier français qui fit massacrer une bande de Boni venant les rencontrer, avec peut-être aussi des intentions pacifiques. Il fut démis de ses fonctions. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, Casfésoca est abandonné.

#### 4. *Délimitations et formation des États-Unis du Brésil*

En 1822, le Brésil conquiert son indépendance et le conflit des délimitations territoriales reprit. En 1841, le gouverneur brésilien « *muni de son représentant à Paris* » entreprit des pourparlers avec la France, notamment à propos d'une démarcation consécutive au traité d'Utrecht. Des protocoles furent alors mis en place entre le représentant du gouverneur français, M. le baron de Butenval, et le représentant brésilien, M. le vicomte de l'Uruguay (protocoles publiés à Rio en 1857). L'auteur ajoute qu'il fut tout de même fait état d'une Déclaration concernant les crimes et délits commis sur le territoire contesté, « *mais cette déclaration ne préjugeant en rien d'ailleurs quant à la solution à intervenir dans la question des limites encore pendante* ».

La question d'une solution juridique était tout de même posée, et c'est avec la constitution du Brésil en République que le traité commença à trouver une solution. Les négociations aboutirent enfin à un traité d'arbitrage signé à Rio de Janeiro le 10 avril 1897<sup>73</sup>, par l'intermédiaire de la Confédération suisse « *chargée de fixer définitivement les frontières de la Guyane et du Brésil tant la frontière maritime que la frontière intérieure* ». A cet effet, le baron Rio Branco est « *envoyé comme ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement suisse* » (Droulers, 2006 :139) afin que la

---

<sup>73</sup> cf Annexe II, Repères chronologiques.

limite/démarcation soit au niveau du fleuve Oyapock et non pas de l'Araguari. L'imbrication de cette temporalité n'est pas étrangère aux rapports entre les États français et brésiliens, puisque c'est en 1889 que le Brésil prend son indépendance (suite à l'abolition de l'esclavage au Portugal le 13 mai 1888). Le gouvernement des États-Unis du Brésil espère à ce moment une entente cordiale avec le gouvernement français, mais la bataille d'Amapá a lieu en 1895, alors que dans la région contestée entre la France et le Portugal, de nombreux échanges commerciaux s'organisaient au départ de Cayenne et à destination du Contesté situé entre l'Araguari et l'Oiapoque, et dans lequel les fugitifs – tant quilombolas que soldats déserteurs – trouvaient un territoire de liberté (Socorro Santos Cardoso, 2008 : 19).

Aussi, après deux litiges avec la France, le Cunani et la bataille de Mapa, le Brésil saisit la Confédération suisse (le 10 avril 1897) pour l'arbitrage définitif d'un troisième litige, celui du fleuve Oyapock. Il en découlera un traité d'arbitrage des frontières. Lors de cet arbitrage, le gouvernement de la république des États-Unis du Brésil et celui de la République française fixent définitivement les frontières du Brésil et de la Guyane sous la présidence du général de brigade Dionisio Evangelista de Castro Cerquiera, Ministre des relations extérieures, et de l'envoyé du président de la République française, Stéphane Pichon. Il convient d'associer à ces négociations le nom d'Emilio Goeldi, ayant contribué à l'arbitrage entre l'Amapá et la Guyane française, trouvant « *les arguments décisifs* » (Droulers, 2006 :152) à présenter au baron Rio Branco. Goeldi est également un archéologue de la région amazonienne sur lequel on reviendra lors de la présentation de Cunani, où il s'est rendu en 1895, pour en présenter la culture amérindienne sur laquelle il a travaillé. Selon les travaux de thèse de Frédéric Piantoni (2002), après l'arbitrage en 1900, l'espace de l'ex-contesté entre Amazone et Oyapock resta dans la dépendance de l'État brésilien du Pará, le territoire de l'Araguari demeurant centré près du delta de l'Amazone. On propose un saut temporel pour présenter la spécificité de cette zone frontalière.

##### *5. Spécificité des zones frontalières : Amapá et Saint-Georges-de-l'Oyapock*

La constitution des États-Unis du Brésil est la première étape dans le processus de nationalisation du pays. En 1988, le territoire de l'Amapá est promu au rang d'État fédéral. Il fait désormais partie des 26 États de la République fédérale du Brésil et il représente les 1. 65% du territoire national, à l'extrême nord du pays (seul l'État du Roraima a une position septentrionale) (Piantoni, 2002 : 230). Les travaux de Ho-Choung-Ten (1976), vont apporter des précisions sur quelques-uns des aspects démographiques de l'Amapá. En 1950, le territoire de l'Amapá comprend 50 000 habitants, répartis sur les 140 000 km<sup>2</sup> de territoire, autant dire un vide humain.

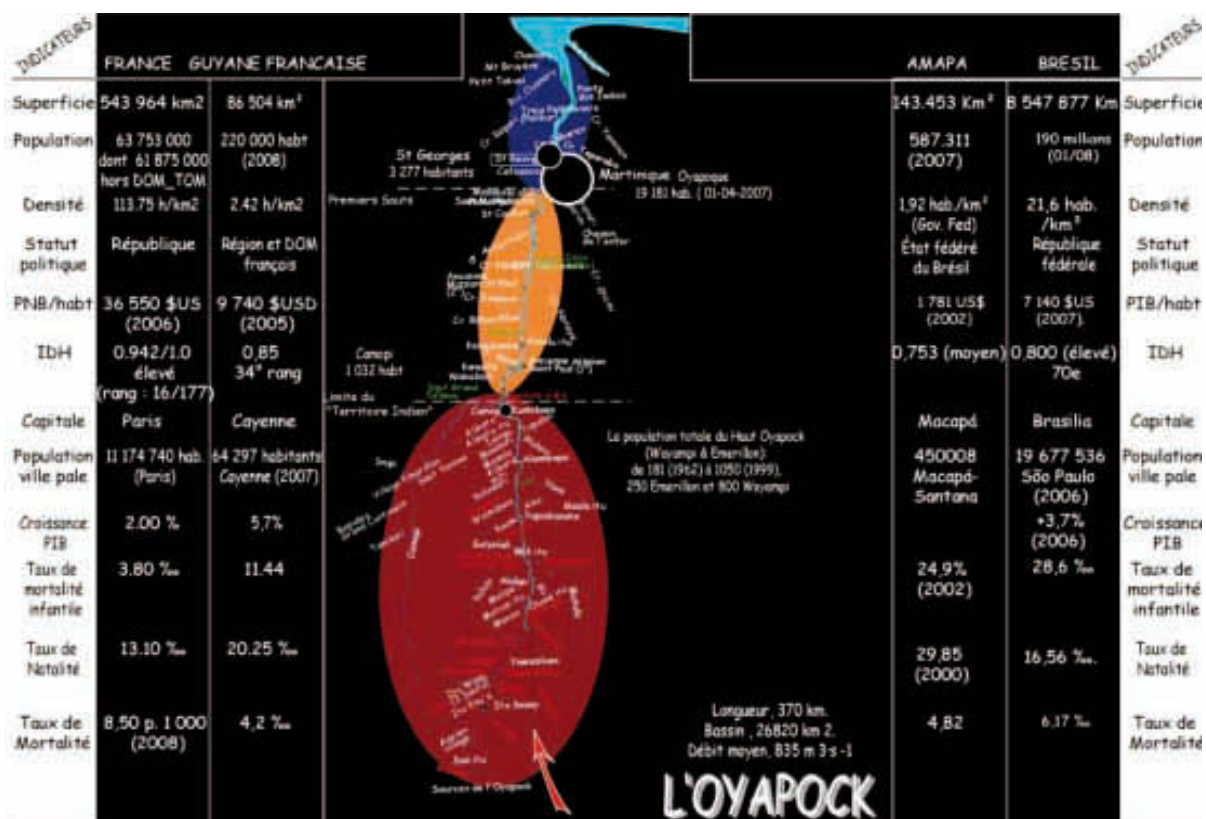
Années	Effectifs de la population
1950	37 000
1955	49 000
1960	68 000
1965	89 000
1970	114 000
1975	147 000
1977	163 000

**Tableau 1** : Effectif de la population amapaense. (Source Ho-Choung-Ten, 1976)

Cette expansion qui triple en vingt ans (elle passe de 50 000 à 150 000 habitants et à Macapá : de 18 000 à 80 000 habitants) est liée à la découverte de gisements de manganèse. 1993 marque l'émancipation du Territoire fédéral d'Amapá, avec la mission d'inciter les migrations vers le centre du territoire et de créer des noyaux de peuplement organisés autour de la découverte d'un gisement de manganèse et de potentialités exceptionnelles en or, argent, chrome, tantale et autres minerais. En Guyane, le regroupement de la population se fait inégalement le long du fleuve amazonne, surtout en direction des gisements de miniers. Le long du fleuve Oiapoque se développent les bourgs d'Oiapoque et de Clevelandia do Norte, important poste militaire de 1 200 habitants, tandis que vers l'estuaire Ponta Dos Indios vivent 300 habitants.

Les intérêts liés à la « protection » des frontières sont donc multiples, mais principalement orientés vers la protection des richesses naturelles en vue de leur exploitation. Les puissances vont alors établir une frontière de 730 kms comprenant 480 kms de fleuve Oyapock/Oiapoque – « Yapoc/Japoc » signifiant « Grande rivière » en Wayãpi (Lézy, 2000) – et 250 km de forêt, qu'il va falloir contrôler et où l'objectif visé, en termes économiques, a été la mise en place du « mercantilisme<sup>74</sup> », désignant la pensée économique des États européens. Une commission mixte franco-brésilienne réunie à Rio en 1955 engage la première mission de l'IGN en 1956. Elle est composée de géographes, Marcel-Jean Hurault et Henri Bois, de gendarmes et du Dr Pierre Frenay, chef de la mission. Ils matérialisent la frontière avec des bornes, les Etats ayant « peur du vide », principalement lorsque la base de lancement, initialement prévue à Magire, dans le sud de l'Algérie – en phase d'indépendance – sera construite à Kourou.

<sup>74</sup>Le mercantilisme suppose d'accroître la puissance d'un État par l'instauration de structures économiques organisant la dépendance d'un autre pays. Il consiste à développer les échanges marchands —principalement l'exportation de métaux précieux contre des biens industriels — créant une dépendance de type impérialiste, ou politique protectionniste qui, au XVIII<sup>e</sup>, va s'articuler avec les idées propres à l'économie libérale.



Carte 5 : L'Oyapock : délimitation des frontières (source Emmanuel Lézy, 2008)

En 1961-1962, deux expéditions franco-brésiliennes retournent sur la ligne de partage des eaux. Ils ont pour mission de remplacer des bornes en bois de 1956 par des bornes en acier définitives. Les Brésiliens ont les bornes 5, 6 et 7 et les Français, 1, 2, 3 et 4<sup>75</sup>. Empire en devenir et Empire finissant font se rencontrer leurs intérêts en ligne de crête, au fin fond de la forêt. Les frontières ainsi imaginées par les puissances coloniales existent dans un premier temps pour borner ces territoires, bornes que les légionnaires et 3<sup>e</sup> Régiment étranger d'infanterie (REI) ont pour missions de réactualiser tous les dix ans.

<sup>75</sup>Voir à ce propos le documentaire réalisé par Roland Cros en 2003 : *Les 7 bornes du désert vert*. France 5 [prod.]. SCEREN/CNDP. Cassette vidéo VHS, couleur, 52 minutes.

### **C. Décolonisation, départementalisation et *postcolonialisme*<sup>76</sup> : persistance de la stratification ethnique**

Les étapes de la colonisation des puissances européennes supposent de tenir compte de la décolonisation et de son corollaire, le *postcolonialisme*. On verra les cas français et portugais, mais également anglais et néerlandais, toujours à partir du plateau des Guyanes. En Guyane, plus spécifiquement, on analysera la manière de prolonger la dépendance de ce territoire avec la départementalisation (1946), suivie de la décentralisation (1982) et les conséquences de ces politiques sur le développement démographique et économique de la Guyane. Sera envisagée la problématique de l'intégration de la Guyane française aux valeurs de la République française ainsi que les aspects socio-économiques « nécessaires » pour la construction de cette extension de la nation, alors que son pendant du côté brésilien n'est pas identique. Ainsi, à la suite des litiges de démarcations frontalières, objet de la partie précédente, on abordera dans celle-ci les formes prises par la décolonisation à partir des deux autres Guyanes colonisées de ce plateau, le Guyana et le Surinam ainsi que la mise en place d'une relation économique de dépendance Guyane/Europe afin de cerner les enjeux du contexte politique sur la stratification socio-ethnique.

#### *1. Décolonisations anglaise et hollandaise*

L'indépendance des Guyanes se fait en plusieurs temps. Pour l'ancienne colonie anglaise, c'est en 1962, après la chute de Cheddi Jagan, alors Premier ministre, et avec la nomination de son successeur Forbes Burnham que le pays s'achemine vers son indépendance, proclamée le 26 mai 1966. La Guyane britannique devient le Guyana en 1975 – « Terre aux milles eaux » (Lézy, 2000) en amérindien – ayant pour capitale Georgetown. D'un point de vue économique, le Guyana possède de nombreuses exploitations minières, de bauxite – principalement entretenues par les compagnies Alcan (Canada) et Reynolds (États-Unis) –, de manganèse, d'or – principalement exploitées par les compagnies américaines (Golden Star Ressources, Guyana exploration et Petrel Petroleum Corporation), d'uranium et des diamants.

A cela s'ajoutent des ressources hydroélectriques et des terres propices à l'agriculture (plantations sucrières contrôlées par les Anglais), notamment sur son littoral. En matière de politique extérieure, des liens forts sont établis avec les membres de la communauté anglophone des Caraïbes (le

---

<sup>76</sup>Françoise Vergès. « L'Outre-Mer, une survivance de l'utopie coloniale républicaine ? », in *La fracture coloniale*. 2005 : 68 (Dir.) Blanchard P., Bancel N. & Lemaire S. Paris, La Découverte, pp 67-74

Caricom<sup>77</sup>, composé de treize membres, a son siège à Georgetown) ainsi qu'avec le Surinam, la Guyane française et les proches voisins latino-américains (Brésil, Colombie, Venezuela). Le Guyana entend aussi développer une coopération, mettant en place un partenariat avec l'Union européenne, plus particulièrement le Royaume-Uni, et avec le Canada et les États-Unis. Si l'indépendance s'est déroulée sans grands heurts pour le Guyana, il n'en a pas été de même pour le Surinam, ex-Guyane hollandaise.

En effet, les troubles politiques remontant aux années 1980 sont directement liés à l'abolition du système esclavagiste (1863). Les capitaux néerlandais installent une banque à Paramaribo, la capitale, mais n'investissent pas dans le développement d'infrastructures industrielles (hormis au niveau de l'or et de la gomme de balata). L'exploitation de ces ressources prend son essor après la seconde Guerre Mondiale, sous le contrôle de compagnies nord américaines et néerlandaises. Il faudra surtout attendre le développement économique de l'après-guerre et l'afflux de capitaux étrangers pour qu'émerge une bourgeoisie appelée *compradora*, nouvelle classe dominante locale, bourgeoise, servant les intérêts économiques des investisseurs étrangers. Comme pour le Guyana, c'est en 1976 que le Surinam adhère au Caricom.

En ce qui concerne le contexte politique du Surinam, le lieutenant-colonel Desi Bouterse, chef du Conseil national militaire, va instaurer un climat de terreur. Il déclenche en 1986, dans l'est du pays (à Moengo, là où se trouvent les plus gros sites d'extraction de bauxite, et à Albina) des mouvements d'oppositions, notamment menés par Ronnie Brunswijk, à la tête des Jungle Commando – un ancien garde du corps de Bouterse –, conduisant à des guérillas sanglantes, puis à une guerre civile qui prend fin en 1996. Plus de 10 000 réfugiés traversèrent le Maroni entre 1986 et 1996 pour s'établir provisoirement en Guyane française.

Les premières populations touchées sont les marrons, descendants d'esclaves. Ils sont composés de cinq groupes ethniques au Surinam : les Njuka, les Saramaka, les Matawai, les Kwinti et les Paramaka. Les Boni<sup>78</sup> ou Aluku –, quant à eux, résident uniquement sur le sol guyanais, et sont également descendants d'esclaves du Surinam. Cette guerre civile suppose des conflits relationnels entre les groupes ethniques présents au Surinam, notamment entre ceux au pouvoir, une majorité

---

<sup>77</sup>« La Communauté des Caraïbes (ou Marché commun des Caraïbes) est créée le 4 juillet 1973 à Chaguaramas (Trinité-et-Tobago), par un traité signé par la Barbade, le Guyana, la Jamaïque, Trinité-et-Tobago. Ce texte institue un marché commun entre les États membres, définit les instruments de l'intégration économique de la région, précise les bases des relations avec les autres États et les organisations internationales. Son siège se trouve à Georgetown (Guyana) et sa composition s'est élargie depuis sa création : elle compte quinze membres en 2005 » (Art. « CARICOM », Encyclopédia Universalis)

<sup>78</sup>On renvoie aux travaux de Jean Moomou. 2004. *Le Monde des marrons du Maroni en Guyane (1772-1860). La naissance d'un peuple : les Boni*. Cayenne. Ibis Rouge. Il y retrace la genèse de ce groupe, ses déplacements, et permet ainsi de mettre en lumière l'histoire méconnue de son peuple : les Boni, également appelés Aluku.

créole<sup>79</sup> localisée dans la capitale, Paramaribo et organisée politiquement « The Creole National Partij Suriname » et les populations de l'intérieur – Amérindiens, marrons, Hindoustanaï et Indonésiens. Les formes prises par les relations interethniques au Surinam – on pourrait parler de *frontières* ethniques – sont établies avec la dénomination des uns et des autres. Ainsi, les créoles se distinguent des Hindoustanaï et des *bakras* –les créoles-blancs et les Blancs – et des *boslandcreolen* – les créoles qui vivent avec les *bush*<sup>80</sup>.

En ce qui concerne la Guyane française, Jean-Pierre Rioux propose quatre temps : le premier, de la décolonisation à la coopération ; les replis et migrations des hommes ; les conséquences économiques, paraissant à l'évidence plus décisives qu'au temps de la colonisation ; et enfin « *restent les “derniers” DOM-TOM aussi stimulants qu'embarrassants dans le cadre de l'épure et de la rectitude du raisonnement* » (2007 : 227). L'auteur mentionne ensuite les temps des différentes décolonisations depuis 1961, lorsque le général De Gaulle proclame, suite à la guerre d'Algérie : « *La décolonisation est notre intérêt, et par conséquent notre politique* » (2007 : 228). Une deuxième période, suite à un début paresseux de prise de conscience, post-Seconde Guerre Mondiale, la deuxième exclusivement maghrébine et africaine : Tunisie et Maroc en 1956 ; Ghana en 1957, est suivie de celle des dix huit États d'Afrique Noire en 1960-1961, 1962 l'Algérie, puis le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda. L'ONU conclut à l'octroi de l'indépendance, le 14 décembre 1960, des peuples coloniaux. La troisième période à partir de 1961 suppose la création du Comité de décolonisation de l'ONU, période de luttes non plus avec les puissances coloniales, mais entre ex-colonisés, avec « *l'élargissement des enjeux originels, les contagions entre voisins, les nouvelles données diplomatiques et économiques mondiales, les guerres intercontinentales ou carrément civiles (Biafra) ou les guérillas frontalières (Sahara, Namibie)* » (Jean-Pierre Rioux, 2007 : 228). Il poursuit en parlant de la difficulté d'affirmation nationale du XX<sup>e</sup> siècle, liée à la décolonisation, notamment dans les Guyanes anglaise et hollandaise, cette dernière « *laissant des “confettis d'empires” ou poussières d'îles les zones où le dérèglement de cette configuration progressive est resté particulièrement voyant [...] pourtant l'oppression coloniale et esclavagiste y était ancienne et forte, les cultures caraïbes renaissaient, les concurrences ethniques redoublaient les rivalités des grandes puissances et rendaient plus dure encore la présence insistante des États-Unis, alors même que la zone était atteinte par l'onde de choc de la révolution castriste* » (Jean-Pierre Rioux, 2007 : 229).

---

<sup>79</sup>La fin de l'esclavage (1863) a également entraîné l'arrivée de populations hindoustanaïes et indonésiennes, ce sur quoi l'on reviendra lors de l'analyse des migrations frontalières (Chapitre II).

<sup>80</sup>*Bush* désigne ici les populations bushinenge, également appelées *bosh*.

Pourquoi parler de confettis ? On aura une organisation politique différente à partir du cas de la Guyane, et des autres départements français d'outre-mer, mais, d'ores et déjà, on peut noter l'existence d'un rapport économique non négligeable à partir de la définition donnée par Claude Liauzu, dans un récent dictionnaire sur la colonisation française. Ce dernier précise que ce DOM – la Guyane – est une région ultrapériphérique, « *selon les catégories de l'Union européenne, 3% de la population française, 2,5 millions d'habitants, intérêts économiques réduits et charge budgétaire, puisque 40% des revenus proviennent de transferts métropolitains. Mais les enjeux stratégiques de Mururora et de Kourou, les fonds marins ne sont pas négligeables. Le plus important est cependant ailleurs : certaines des îles sont des laboratoires d'identités en chantier, de créolisations et de métissages, d'innovations culturelles, de pluralités. Le monde de demain, peut-être* » (2007 : 249).

## 2. *Création et gestion des départements d'outre mer (ultramarins) : DOM*

L'État français instaure la départementalisation de la Guyane – mais aussi celle de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion – en 1946. La situation de ce département français entraînera une volonté d'assimilation des populations en fonction de modèles culturels associés à l'idéologie du progrès. La départementalisation en Guyane, selon Marie-Josée Jolivet (1982), prend plusieurs formes : administrative, économique et sociale.

Ces trois types de départementalisations supposent l'instauration d'administrations telles que la mairie, la préfecture, les hôpitaux fonctionnant de manière semblable – mais pas forcément identiques dans leurs applications – avec de nombreux retards. Pour mieux saisir les enjeux de la départementalisation sur la structuration des familles, on propose de faire référence à l'ouvrage de Claudine Attias-Donfut et Nicole Lapierre (1997) sur la Guadeloupe. Afin de comprendre la transformation des groupes sur un plan plus global, les auteurs retracent les grandes étapes historiques de l'arrivée et de l'installation de l'État providence en Guadeloupe, parallèlement à la mise en place des aides sociales impliquant l'adaptation progressive des systèmes politiques sur des populations et, rétroactivement, des populations aux systèmes politiques, alternant luttes et résistances des populations locales.

Les formes prises par ces aides touchent dans un premier temps les politiques familiales. La couverture sociale est instituée en 1970 afin d'indemniser les familles les plus défavorisées. Les politiques publiques concernant les méthodes contraceptives et la baisse des aides au quatrième enfant, vont contribuer à réduire le nombre d'enfants, tout en permettant d'accompagner



qualitativement les nouveau-nés. La diffusion de la limitation des naissances et des prestations sociales des années 1980 – aides pour les mères isolées, aides à l'enfant et à la mère, allocations pour jeunes enfants – contribuent à la transformation des structures familiales. Dans les mêmes années sont mis en place les différents types de protection sociale afin d'assurer une plus grande sécurité sociale, notamment dans le cadre des accidents du travail (assurance maladie), du régime des retraites (assurance vieillesse), de celui de l'indemnisation du chômage (un tiers des personnes). En 1986, la protection sociale concerne l'arrivée du revenu minimum d'insertion (RMI) – récemment devenu le revenu de solidarité active (RSA), entré en vigueur dans les DOM en 2011. Le RMI ne s'aligne avec la métropole qu'en 1991. Il couvre au moment de l'enquête 16,6 % de la population des DOM, et contribue à remonter le niveau de vie et de consommation au détriment, selon le rapport Ripert (Inspection générale des affaires sociales, 1991) des « *plans économiques, culturels et sociaux* ».

Les aides sociales sont des aides financières, mais elles se différencient dans les représentations collectives avec d'un côté la sécurité et de l'autre l'assistanat. Elles comportent un certain nombre de failles, notamment dans leurs modalités de répartition et dans les « trous » financiers qu'elles impliquent. Aussi vont naître des stéréotypes prégnants comme celui du « désengagement au travail », de la « déresponsabilisation familiale », du « déclin des solidarités » et des « ruptures conjugales », favorisés par le versement des aides sociales. Cependant, les politiques familiales ont permis des avancées dans la réduction du nombre des naissances et de la mortalité, alors qu'en matière de protection, la question du RMI et des prestations continue de sous-tendre celle de l'assistanat, rendant les sociétés domiennes « *sur-développées d'un point de vue relationnel alors qu'elles sont sous-développées d'un point de vue économique* » (Attias-Donfut et Lapierre, 1997 : 201).

La départementalisation économique, quant à elle, vise à octroyer les mêmes aides que celles dispensées en France métropolitaine<sup>81</sup>. Vont alors s'enclencher, dans un second temps, ce que Marie-Josée Jolivet appelle « *les mécanismes d'une économie départementale [...] conçue pour une économie [planifiée] dominée par les intérêts du secteur privé* » (1982 : 201). L'État participe à l'économie sous la forme de plans : Fonds d'investissements pour les DOM (FIDOM), Caisse centrale de coopération économique (CCCE) ainsi que dans l'aménagement d'organismes de crédits : Société d'Aide Technique et de Coopération (SATEC) et la Banque de Guyane. La départementalisation est sociale, car elle vise à octroyer les mêmes aides que celles dispensées en France métropolitaine : la sécurité sociale, les allocations familiales, les congés payés, la garantie

---

<sup>81</sup>La sécurité sociale, les allocations familiales, les congés payés, la garantie du Salaire minimum (SMIC, spécifique aux DOM dans un premier temps, il s'aligne avec celui de la France métropolitaine en 1965)

du Salaire Minimum (SMIC, spécifique aux DOM dans un premier temps, il s'aligne avec celui de la France métropolitaine en 1965) (Jolivet, 1982 : 201).

Entre 2000 et 2006, ces aides sont complétées par l'Union européenne, à hauteur de 35%, avec notamment le développement de la création d'entreprises/recherche (FEDER), le développement agricole et rural (FEADER), le développement de la pêche (FEP), ou encore le développement de projets de formations (FSE). Les enjeux de cette départementalisation sont multiples pour la France métropolitaine, récemment appelée hexagonale afin de tenter de se démarquer du colonialisme opéré dans les DOM (valable également pour la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion). En effet, ils supposent la conservation d'une *main mise* sur ce département, que la décentralisation de 1982 ne rendra pas plus autonome (ou dans une moindre mesure).

L'implication de ces dispositions entraîne plusieurs conséquences. D'une part, les populations sont « renvoyées à des clichés » comme le fait d'être assistées, Rmistes, communautaristes, d'où l'utilisation du terme *postcolonialité* pour rappeler que les hiérarchies coloniales instaurées entre les différents groupes ethniques mentionnées précédemment se poursuivent avec et par la politique départementale. D'autre part, et par extension à ce constat, « *la postcolonie ne qualifie pas strictement un régime d'indépendance nationale, mais une situation où perdurent des effets du régime colonial, tout en connaissant de nouvelles expériences engendrées par le déclin des productions locales [...], l'entrée dans l'espace européen (difficulté de rivaliser avec les économies du continent : éloignement de la métropole, coût de la main-d'œuvre), la mondialisation (compétition avec les pays émergents), l'augmentation du nombre de diplômés, l'émergence de revendications de réparation historique (mémoire de l'esclavage, du colonialisme) et affirmation de différences culturelles. Ce sont les postcolonies* » (Vergès, 2005 : 69).

### 3. Assimilation et idéologie dominante : la créolité

L'instauration de la tutelle française dans les DOM conditionne l'application de la citoyenneté à travers « *la Constitution [qui] prévoyait également une citoyenneté de l'Union française commune à l'ensemble des ressortissants de l'Union se superposant à la citoyenneté française proprement dite, mais dont le contenu restait flou* » (Vergès, 2005 : 41). On s'interrogera ici sur l'analyse proposée de la situation économique créée par la départementalisation. Comment est fondée (idéologiquement et politiquement) cette départementalisation ?

Pour envisager des éléments de réponses, on s'appuie sur les travaux de Sam Mam-Lam Fouck concernant « *Les fondements idéologiques et politiques de la départementalisation de la Guyane*

*des années 1820 à 1946* ». Basée sur les valeurs républicaines, et dans le but d'échapper à la domination coloniale, les hommes politiques de la Guyane réclament l'intégration de cette colonie à la nation française, ce qu'ils nomment « l'assimilation », et « *rejoignant ainsi les positions politiques des trois autres "vieilles colonies"* » (2007 : 85), la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion. Cette revendication statutaire (membre de la nation française) se doit d'être couplée avec l'idéologie du progrès.

L'assimilation vise alors à « *imposer la culture du colonisateur en vue de l'assujettissement des peuples non européens* » (Mam-Lam Fouck, 2007 : 84). Ainsi, pour tous les DOM, cette notion « *emporte l'idée d'adoption des mœurs françaises ... [tout en ayant l'objectif de] la mise en place de l'égalité par la transformation des colonies en départements de la République française* » (Mam-Lam Fouck, 2007 : 85). Suite à la mise en place de la III<sup>e</sup> République, le problème de l'assimilation sous-tend alors celui de la construction d'une identité nationale, identité française. Il en va ainsi des discours prononcés par les représentants des populations antillaises (et guyanaises), cherchant à savoir et à organiser une (des) conciliation(s) entre « *la volonté politique de l'intégration et les moyens pour la faire valoir* » (Mam-Lam Fouck, 2007 : 86).

C'est Gaston Monnerville qui demande le premier la départementalisation de la Guyane, dès 1932, avec trois objectifs : « *la reconnaissance de l'identité de la colonie, la prise en charge de son aménagement et l'amélioration des conditions de vie des habitants* » (Mam-Lam-Fouck, 2007 : 98). A cet effet, un regroupement des leaders de la Martinique et de la Guadeloupe se joignent à Monnerville, et « *au nom de la fidélité et du patriotisme dont ont fait preuve les populations des trois colonies demanderesse de l'assimilation, les cinq députés [dont Monnerville] réclament la suppression de la tutelle du ministère des Colonies que l'on doit, dit-on, réserver aux « nouvelles colonies* » (Mam-Lam Fouck, 2007 : 89) et demandent la création des Territoire d'outre-mer.

Ce texte n'aura aucun effet sur les volontés métropolitaines de réformer la politique des colonies. Il faudra alors attendre les circonstances de la Seconde Guerre Mondiale et « *l'émergence et l'affirmation du courant anticolonialiste aux États-Unis, en URSS et dans les pays colonisés d'Asie, du Moyen-Orient et du Maghreb pour que la donne change et permette la mise en place de la loi du 19 mars 1946* » (Mam-Lam Fouck, 2007 : 99), loi approuvée par le Ministre de la France d'outre-mer alors en poste, Marius Moutet.

Dans les revendications des députés coloniaux, figurait déjà la défense de « *l'égalité de tous les citoyens devant la loi, de la justice sociale, de la dignité du citoyen, de la dénonciation des monopoles, des grands propriétaires fonciers et d'une façon plus générale du capitalisme ultramarin, la volonté d'engager l'État dans le processus du développement économique* » (Mam-

Lam Fouck, 2007 : 100). Revendication qui a contribué à la « main mise » de l'État, gardant ainsi le monopole, sur le développement économique en Guyane.

Le revers de ce discours sur l'assimilation des citoyens – ou l'autre face de cette vision – est l'idéologie du progrès, à travers laquelle se dresse une échelle supposant la hiérarchie de « développement » des populations, hiérarchie au bas de laquelle vont alors figurer les populations amérindienne et bushinengue, pensées comme « primitives ». « *L'assimilation politique devient une volonté d'assimilation culturelle* » (Mam-Lam Fouck, 2007 : 94). Cette assimilation concourt donc à renforcer la hiérarchie existante entre les groupes présentés<sup>82</sup>. Elle est une vision du monde – idéologie – liée au développement et au progrès, fondée sur les modèles hexagonaux importés et imposés, concourant à ériger les groupes créoles guyanais au sommet de cette hiérarchie.

Poursuivant les travaux de Marie-José Jolivet sur les créoles de Guyane, l'auteur précise que ce groupe a dû se plier aux valeurs importées par les Européens – Français – qu'ils ont réinterprétés à partir d'un fond africain (mémoire, croyances, coutumes...). La créolisation des esclaves est donc une reconstruction culturelle (1986 : 16). La créolité, quant à elle, au regard de l'africanité, définit l'individualisme propre à ce groupe dont la population augmente avec l'immigration liée à l'orpaillage (1930), intégrant des Saint-luciens et autres proches des pays de la Caraïbe (Jolivet, 1986 : 18). L'auteur précise que l'unité de la créolité guyanaise se dissout quelque peu au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, au profit d'une élite bourgeoise localisée à Cayenne « *investissant dans le domaine des professions libérales, grâce à une maîtrise voulue et revendiquée de la culture française* » (Jolivet, 1986 : 18). La dissolution de l'unité de ce groupe provient du double mouvement de distinction puis de distanciation avec la culture dite traditionnelle, distanciation *hiérarchisante*, au cœur de la promotion sociale recherchée par cette élite. L'individualisme, l'occidentalisation et plus tard l'eupéanisation caractérisent les nouveaux modèles suivis.

La créolité guyanaise est distincte de la créolité haïtienne ou antillaise. A cet effet, Jean-Jacques Chalifoux propose une définition de la créolité entendue comme « *une idéologie [représentations et visions du monde] référant à des marqueurs ethniques qui sont des signes de reconnaissance culturelle servant à différencier les groupes, à les classer, à les hiérarchiser, à penser leur nature, à conditionner les relations face-à-face et à consolider et mobiliser les forces collectives. La créolité est donc l'ensemble des traits culturels ayant ces fonctions* » (1989 : 15). Selon ce schéma, la culture du groupe créole est centrale. Elle est la norme culturelle à la base de l'ethnicité créole guyanaise.

---

<sup>82</sup> Cf première partie de ce même chapitre

## Conclusion

Les trois phases de la colonisation en Guyane se découpent comme suit : une période d'exploration (1499), une période d'implantation des colonies (1643) et une période de découpage administratif (1789), avec l'implantation de commissaires et consuls en plus des structures administratives métropolitaines. Le commerce est alors établi entre la métropole et la colonie, supposant des échanges mercantilistes lors desquels le monopole est régi par le régime de l'Exclusif, mitigé en Guyane jusqu'en 1817.

Les répercussions de la colonisation sur les populations locales – autochtones – conduit à un déclin démographique de ces dernières, après la volonté des missionnaires de les sédentariser afin de mieux les exploiter. Les populations amérindiennes fuient. Les colons se tournent vers « l'importation » de populations africaines esclaves afin de développer l'agriculture, et notamment le système de plantation de canne à sucre. A l'abolition de l'esclavage (1848) – et même avant – la fuite des esclaves marrons, ou marronnage suppose leur retour à la vie libre. Cette liberté, en dehors de la fuite, peut être acquise grâce au mariage avec une femme libre ou au rachat par un propriétaire.

La libération des esclaves s'organise à partir la hiérarchie existante, la stratification sociale, à savoir celle de la valeur des esclaves basée sur leurs compétences : les domestiques ou les ouvriers occupent une meilleure position que les travailleurs en atelier. La stratification sociale se superpose à la stratification ethnique. Basée sur la couleur de peau, on retrouve les Blancs, les Noirs et les mulâtres, ces derniers se distinguant des affranchis. Les hommes libres s'organisent selon trois groupes : les privilégiés du Roi, les soldats de garnison et les habitants, les habitants blancs mieux positionnés que les mulâtres et les Nègres libres.

La liberté dépendait du statut social occupé dans la société coloniale, à savoir : le sexe ; le statut économique ; le statut social et la couleur de peau, incluant la religion pratiquée et la nationalité. La classe dominante, après l'abolition de l'esclavage, est composée des hauts fonctionnaires, du clergé et des gros commerçants, tous – ou presque – blancs. La classe moyenne comprend les petits agriculteurs, les artisans de Cayenne, les petits commerçants et les petits fonctionnaires, blancs et « gens de couleur ». La stratification sociale sur la base ethnique se poursuit, même après l'octroi de la citoyenneté.

Persévérant dans sa volonté de développer son territoire colonial, la France va poursuivre le peuplement de la Guyane avec l'envoi de contingents d'hommes. Il s'agira premièrement des missions organisées et planifiées, soldées par des échecs (mission de Kourou). Les bagnards et les « non-désirés » seront également envoyés dans les « camps » (celui de la transportation à Saint-Laurent-du-Maroni ou encore aux îles du Salut). Peu d'entre eux résisteront à l'enfer des conditions

de vie locale. La découverte de gisements aurifères va conditionner une migration plus « spontanée », migration indienne, antillaise (Martinique, Guadeloupe, Sainte-Lucie et Dominique). Enfin, le développement de l'agriculture, à partir de l'Ouest guyanais, suppose l'arrivée de Saint-luciens, de Javanais, de Surinamais et d'Européens, développement qui sera suivi de l'implantation de commerces, notamment chinois et syro-libanais. Cependant, il faudra attendre le milieu du XX<sup>e</sup> siècle pour que la population augmente et permette un développement plus durable.

La colonisation du Brésil par les Portugais intervient quant à elle en 1497. La méthode de domination se structure autour de quatre points qui sont : la donation de terres, le monopole et la pratique du secret. Cette domination est soutenue par le système de capitainerie héréditaire, fondé sur la transmission des terres par voie successorale. En 1888, après l'abolition de l'esclavage, l'immigration, comme ce fut le cas pour la Guyane, sera le seul moyen de pallier le déficit démographique. Des contingents d'hommes venus d'Europe s'installent à São Paulo, alors que dans la région du nord du Brésil, le développement agricole est organisé à partir de la main-d'œuvre « locale », celle des populations résidentes, essentiellement indigènes.

Le développement économique se poursuit par la mise en place du régime de l'Exclusif, à la différence près avec la Guyane que les Portugais ont mis en place des compagnies de commerce. L'Exclusif est lié à un monopole – alors qu'il était mitigé pour la Guyane – des échanges commerciaux, notamment de l'indigo ou encore du caoutchouc. Ce sont surtout les conquêtes terriennes qui intéressent les Portugais, plaçant dans les espaces encore désertiques des *latifundios* chargés d'organiser le développement agricole. Les Amérindiens, les esclaves et les hommes libres seront utilisés pour élaborer ce système commercial.

Les hommes libres, ou quilombolas, comprennent des hommes et femmes noirs, Indiens et soldats déserteurs. Les contacts interethniques donnent naissance à la figure du caboclo, figure issue de l'union de Portugais avec des femmes amérindiennes et noires. Le métissage, bien que reconnu, n'empêche pas la formation d'une société stratifiée sur des bases ethniques et sociales. En effet, les esclaves se distinguent à partir de leurs activités (de la terre, de la nation, les ladinos et crioulos), puis viennent les planteurs et populations libres, les hommes de la fonction publique et du gouvernement (de la gouvernance, pouvant inclure les grands commerçants), les Blancs. Dans les deux cas, à la différence de l'administration française, on peut affirmer que le Brésil a innové en reconnaissant, en plus des catégories ethniques (amérindiennes et quilombolas), une autre catégorie, celle des « populations traditionnelles », définies non seulement par leurs activités et leur mode d'existence, mais aussi par la transmission des savoirs et des pratiques de génération en génération. Nombre d'habitants de l'Amazonie peuvent prétendre à l'un ou l'autre de ces statuts,

qui diffèrent par leur degré de sécurité foncière : propriété définitive en indivision pour les territoires quilombolas, usufruit pour les Amérindiens, concession d'usage pour les populations traditionnelles. Il faut, pour y parvenir, entrer dans une dialectique universelle de l'ethnicité et de la tradition<sup>83</sup>.

L'organisation commerciale entre les Français et les Portugais se bâtit à partir de la zone frontalière d'Oiapoque/Oyapock et du territoire contesté situé entre l'Araguari et l'Oyapoque. La délimitation de cette frontière est donc sujette à de nombreux conflits, que les différents traités (Utrecht, 1713, 1822 ; Arbitrage de la Confédération Suisse, 1897) ne viendront pas résoudre. Les intérêts entre les deux colonisateurs sont multiples, d'abord politiques et militaires (installation de nombreux forts), puis économiques et marchands. L'utilisation de la main-d'œuvre amérindienne locale servira aux deux parties en conflit. Côté guyanais, les Amérindiens se retrouveront également en conflits contre les populations Boni. En 1895 puis en 1900 les conflits s'amenuisent et les échanges commerciaux reprennent, tant dans la zone frontalière que dans le territoire contesté. La partie nord du Brésil, avec notamment l'État de l'Amapá créée en 1988, va alors connaître un essor démographique majeur, lié au développement industriel (sur lequel on reviendra dans le chapitre suivant) et économique. Ce redécoupage territorial du Brésil en États est au cœur du fonctionnement de l'actuel Brésil.

Pour recentrer cette analyse de la stratification sur les conséquences de la colonisation, on doit tenir compte du processus de décolonisation du plateau des Guyanes ainsi que de la postcolonialité, liée à la départementalisation (1946) et à la décentralisation (1982) pour le cas de la Guyane française. Le processus de décolonisation ne produit pas les mêmes effets sur les trois Guyanes. Alors que l'ex-Guyane anglaise (Guyana) ne connaît pas de conflits majeurs, l'ex-Guyane hollandaise voit la montée au pouvoir de forces militaires d'opposition qui provoquent la guerre civile (1986-1995). Les populations civiles – essentiellement amérindiennes et noires marrons – se verront alors dans l'obligation de se déplacer vers les camps organisés dans l'Ouest guyanais (Transportation, Charvein).

La décolonisation de la Guyane s'organise en quatre temps, allant de la décolonisation à la coopération ; du repli à la migration ; des conséquences économiques difficiles à l'instauration de la départementalisation (DOM), s'organise alors à partir de trois formes bien spécifiques que sont la départementalisation administrative ; sociale et économique. La volonté d'assimilation en pratique

---

<sup>83</sup>in Kohler F., Le Tourneau F.-M., Eloy L., Couly C., Caillon S., Nasuti S., Serges D., Greissing A. & Marchand G. « Globalization in the Brazilian Amazon region: conflicting answers from “quilombos” communities », in "Globalization/Book, <http://www.intechopen.com/articles/show/title/globalization-in-the-brazilian-amazon-region-conflicting-answers-from-quilombo-communities>

aura comme corollaire, une volonté d'assimilation idéologique. A cet effet, l'idée de progrès et de développement sera le moteur de ce processus, basé sur les valeurs républicaines en place en métropole/hexagone<sup>84</sup>. Les Guyanais deviennent citoyens de la République, mais ne sont pas considérés à parts égales. En effet, l'idée de progrès suppose la continuité de la hiérarchie socio-ethnique déjà présente que vient renforcer l'idéologie de la créolité.

---

<sup>84</sup>Par rapport à la France métropolitaine, autrement appelée métropole. Ce terme, renvoyant implicitement à la notion de colonisation, est aujourd'hui remplacé par hexagone, ou France hexagonale.



### Chapitre III. Contexte socio-culturel des migrations des Brésiliennes en Guyane

*Dans les années 60, « le facteur migratoire trouve une nouvelle dimension sous la poussée des mesures politiques et économiques qui ont accompagné la départementalisation et de leurs conséquences sur le développement économique et social de la Guyane française. En effet, depuis 1946 s'est développée une véritable immigration privilégiée, ouverte essentiellement aux Français de métropole et des autres DOM bénéficiant des avantages de la fonction publique : traitements majorés, primes, congés administratifs [...]. Dans le même temps, s'est développée une autre immigration, mais celle-là de misère, qui trouve ses origines dans l'attrait d'une société de consommation, de tâches quelque peu rémunératrices » (Domenach et Picouet, 1988 : 8).*

On a présenté dans le chapitre précédent les tentatives de peuplement organisant la planification de migrations, que cette planification se réfère à l'envoi consenti de missionnaires, aventuriers et/ou explorateurs ou aux envois non consentis d'esclaves, de « déportés » – bagnards. On a également mentionné que les plans orchestrés depuis la France hexagonale sont compris à l'aune de la politique coloniale. Cette dernière a contribué à la stratification sociale des groupes, basée sur une hiérarchie socio-ethnique. La décolonisation puis la départementalisation – processus *postcoloniaux* – s'inscrivent dans la continuité de cette structuration initiale.

On abordera les plans successifs organisés pour le développement agricole (Plan vert), suivis du plan visant à construire la Guyane (1960-1970) – conditionnant l'arrivée de nouvelles populations syro-libanaises, asiatiques, sud-américaines et caraïbéennes — en vue d'occuper des « niches » d'emplois bien spécifiques. À ces migrations s'ajoutent celles des populations métropolitaines/européennes et transfrontalières, plus contemporaines, initiées par un « appel du gouvernement », notamment celles des Brésiliens (1974). Viennent ensuite les migrations politiques, où les migrants fuient une situation de dictature ou de guerre civile, comme c'est respectivement le cas des migrations haïtiennes (1982) et surinamiennes (1986-1995).

On se centrera dans un dernier temps sur les migrations des Brésiliennes plus récentes, celles des années 1980, conditionnées par la politique de regroupement familial, puis les migrations économiques des femmes arrivant seules dans les années 1990. On s'intéressera alors plus spécifiquement aux « cercles » d'habitations dans lesquels ces populations s'insèrent, essentiellement sur la frange littorale de la Guyane, « bi-polaire » (Piantoni, 2009 : 54) ou

bipolarisante, conséquence de la colonisation puis de la départementalisation occasionnant un découpage entre l'intérieur (territoire de l'Inini) et le littoral, découpage qui sera ensuite réorganisé à partir de 1969. La population est en majeure partie concentrée sur l'île de Cayenne, comprenant les communes de Cayenne, de Matoury et de Rémire-Montjoly, « soit 2/1000<sup>e</sup> du territoire ; et c'est moins de 10 % de la population qui réside dans l'intérieur des communes hors de la bande côtière qui s'étend de Cayenne à Saint-Laurent-du-Maroni » (Domenach et Picouet, 1988). On se focalisera sur les villes de Cayenne et Kourou dans la région centrale et Saint-Georges-de-l'Oyapock pour l'est.

Ce deuxième chapitre abordera dans une première section les conséquences de la départementalisation en insistant sur ses répercussions tant économiques qu'idéologiques ; puis on verra dans une deuxième section la spécificité des migrations des pays transfrontaliers, notamment brésiliennes, surinamiennes et haïtiennes. En troisième section, on décrira l'installation des migrants dans les différents cercles urbains des villes guyanaises et, enfin, dans une quatrième section, on interrogera la part prise par les stéréotypes liés à l'arrivée des migrantes brésiliennes à partir des politiques migratoires, conditionnant le renforcement de dispositifs de sécurité, à partir desquels découlent une vision biaisée des emplois et activités exercés par les Brésiliennes en Guyane.

### **A. Immigrations initiées par des « plans » et besoins en main-d'œuvre**

*« La migration n'est pas une nouveauté dans l'histoire de la modernisation, mais, oui, il y a une erreur dans le fait de dire que les personnes migrent librement à la recherche de meilleures conditions. C'est un processus coercitif. Les pauvres sont libres de vendre leur force de travail, mais le font parce qu'ils n'ont pas les conditions pour contrôler leur existence. La transformation de la société capitaliste en situation mondiale a produit une société d'exclusion. L'être humain participe à ce système dans lequel il vend de manière abstraite sa force de travail pour intégrer un engrenage visant à produire une*

*accumulation à l'infini du capital* ». Roberto Kurz, *op. cit.* in Roberto Marinucci et Rosita Milesi (2005 : 2), [ma traduction<sup>85</sup>]

L'intégration a vocation à engager les citoyens, ainsi reconnus dans une logique d'égalité. Les politiques de développement se manifestent alors à travers des « plans » (1947-1955 ; 2002-2006) afin de rattraper les retards de la Guyane face à la métropole. Ces plans successifs d'aménagement du territoire guyanais doivent être replacés dans le cadre des politiques émanant de la France métropolitaine/hexagonale : la départementalisation du territoire guyanais consiste en la mise en place d'une politique de centralisation. Jolivet parle de « *l'emprise administrative qui s'instaure, à partir de 1947, avec la départementalisation* » (1982 :11).

Le découpage que l'on propose ici tient compte de la période d'arrivée du groupe concerné, pouvant parfois se superposer avec la période suivante. Pour des questions d'intelligibilité, on tiendra compte de l'arrivée des populations travaillant dans le secteur agricole, mais également forestier et piscicole, puis administratif et, *in fine*, de l'arrivée des travailleurs dans le secteur du bâtiment et des chantiers de construction. De manière concomitante, la venue de ces populations sera analysée conjointement à la place qu'elles occupent dans l'espace urbain et dans la stratification socio-ethnique à leur arrivée.

### *1. Les organismes de « promotion » des migrants*

Dès 1949, la départementalisation conditionne l'établissement d'un Bureau d'installation des personnes immigrées en Guyane (BIPIG), organisme d'État chargé de faciliter l'implantation, à Saint-Jean-du-Maroni (Ouest guyanais), de quelques familles et célibataires émigrants d'Europe centrale – Hongrois, Polonais, Tchèques et Roumains, auxquels se sont adjoints « *un Grec, un Letton, un Ukrainien et deux apatrides* » (Mam-Lam Fouck, 1992) – réfugiés et victimes de guerre (Seconde Guerre mondiale). L'objectif visait à la mise en place et au fonctionnement d'une scierie à côté de laquelle les nouveaux migrants seraient logés, dans les bâtiments de l'ancienne administration pénitentiaire. L'effectif des migrants variait entre 200 personnes (Jolivet, 1982), 207 personnes (Mam-Lam Fouck, 1992) et 263 personnes (Calmont, 2007). L'idée était de remplacer les travailleurs depuis la suppression du bagne, tout en promouvant une « colonisation

---

<sup>85</sup> « *Migração não é nada novo na história da modernização, mas, sim, há um erro na avaliação ao dizer que as pessoas migram livremente em busca de melhores condições. É um processo coativo. Os pobres são livres para vender sua mão de obra, porém fazem isto porque não têm condições para controlar sua existência. A transformação da sociedade capitalista numa situação mundial produziu uma sociedade de exclusão. O ser humano participa de um sistema no qual vende abstratamente sua mão de obra e integra uma engrenagem (montada) para produzir acumulação infinita de capital* ».

blanche ». Cependant, les trop grandes difficultés d'adaptation que rencontrèrent ces familles et hommes célibataires les conduisirent à poursuivre leur périple migratoire vers les États-Unis, le Canada, l'Argentine ou encore le Brésil (Ho-Choung-Ten, *op. cit.* Calmont, 2007 : 111).

Cet organisme, tout comme le Bureau agricole et forestier guyanais (BAFOG), créée en 1952, ont été pensés comme le « *fer de lance du redressement et de la modernisation de l'économie guyanaise* » (Mam-Lam Fouck, 1992 : 144). À cet effet, il conditionna, à la même période, la mise en valeur d'environ 8 000 hectares à Kourou (sur la rivière Kourou et en direction de « Guatemala », propriété de l'ex-administration pénitentiaire). Planifié sur quinze ans, le projet échoua au bout de sept ans pour « restrictions budgétaires ». En effet, les investissements tenaient compte du contexte hexagonal, mais, au vu des difficultés économiques de la France sous la IV<sup>e</sup> République, les entreprises privées ne s'engagèrent pas dans les exploitations prévues (bauxite, or et bois). De plus, la rentabilisation des espaces tenait compte de la productivité et de l'élevage et/ou de la culture intensive, idées que les populations locales – créoles, amérindiennes et bushinenge – n'avaient pas, privilégiant l'autoconsommation à partir d'une agriculture plus restreinte et de type familiale.

Cherchant à développer la riziculture, le BAFOG « *installa à Crique Jacques, dans la région de Mana, une quinzaine de familles indonésiennes du Surinam et quelques familles guyaniennes<sup>86</sup> d'origine indopakistanaise qui arrivèrent entre 1953 et 1957* » (Calmont, 2007 : 111). Leur installation, précise Calmont, fut éphémère, et en 1955 les familles javanaises du Surinam rejoignirent les Indonésiens (arrivés pour la mise en valeur agricole depuis la départementalisation) et s'installèrent à Sinnamary, alors que d'autres repartirent pour le Surinam. Puis, plus ponctuellement, des opérations privées et intégrées au Plan vert, plan VII en 1983, vont favoriser la venue de travailleurs surinamiens (javanais et hindoustanais).

Une dernière planification, d'ordre privée cette fois, est à noter, celle des Saint-Luciens vers Cayenne, dans le but de travailler pour les distilleries en suppléant à la main-d'œuvre locale. Sont venues alors une cinquantaine de familles originaires du Surinam (130 personnes, précise Calmont, 2007 : 111). Les familles migrantes et les travailleurs, embauchés pour une période de deux ans (avec contrat de travail), abandonnèrent les champs de canne à sucre à l'issue des contrats pour retourner au Surinam ou pour s'installer en ville et travailler en tant qu'artisans et petits commerçants. L'auteur relève la forte présence des travailleurs saint-luciens issus d'une immigration dite « spontanée » dans les mêmes années, et travaillant la terre en tant qu'ouvriers

---

<sup>86</sup>Du Guyana, ex-Guyane anglaise.

agricoles ainsi que sur les chantiers de construction de Kourou, sur lesquels on reviendra. À la fin des travaux sur les chantiers, cette population alors numériquement importante s'efface pour disparaître progressivement des centres urbains entre 1974 et 1999. Leur installation dans le territoire de l'intérieur (Inini) est toutefois plus importante, où ils représentent « *les trois quarts des immigrés et près de 17 % de la population totale* » (*Idem*)

Marie-José Jolivet parle ensuite de trois plans antérieurs, précurseurs du Plan vert :

1. Le plan d'aménagement des terres bordant le fleuve Mahury – 6<sup>e</sup> fleuve de Guyane à 20 kilomètres au sud de Cayenne –, débutant au début des années 1960 et prévoyant le développement d'une culture d'exportation, la banane. Seule la phase expérimentale du polder<sup>87</sup> a été mise en pratique. Le résultat relève d'un coûteux échec.
2. Le plan visant l'immigration de travailleurs sur les chantiers de construction, insufflé par l'installation du Centre spatial guyanais (CSG) à Kourou, en 1970, que l'on détaillera dans la partie suivante.
3. Le dernier plan, de nature différente, concerne l'exploitation de la bauxite<sup>88</sup>, dans le début des années 1970. De l'initiative d'une société américaine privée, ALCOA, exploitant la bauxite au Surinam depuis 1916 (Chapitre II). Dans l'idée d'établir des parallèles entre le modèle de développement économique surinamien et guyanais, cette volonté d'exploitation de la bauxite a fait « *ressurgir le secteur minier comme atout majeur de l'avenir de la Guyane* » (Jolivet, 1982 : 226). Ce projet de développement sera abandonné en 1974 faute de rentabilité suffisante (inadéquation entre le surcoût salarial – main-d'œuvre – et les avantages fiscaux).

Dans la même veine fut créé en 1963 le Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer (BUMIDOM). Il a lancé des « appels d'offres » pour « l'opération Guyane », notamment pour le « choix » des migrants à venir. Le but de cette « société d'État » a été de permettre l'installation de familles d'agriculteurs originaires de Madagascar, au nombre de 230, sur les bords de la rivière Carapa, à proximité de Macouria (entre Cayenne et Kourou). Seules 6 familles, totalisant 25 personnes, y restèrent. Le BUMIDOM, devant financer le projet, se retira

---

<sup>87</sup>Terre gagnée sur la mer (plus rarement gagnée sur les eaux intérieures : lacs, marais...) endiguée et drainée dans l'optique d'être mise en valeur.

<sup>88</sup>Roche sédimentaire de couleur rougeâtre, composée surtout d'alumine, avec oxyde de fer et silice, et exploitée comme minerai d'aluminium.

au profit de l'arrivée de l'ANT (Agence nationale pour la promotion et l'insertion des travailleurs d'outre-mer) en 1982.

## 2. Des plans agricoles au Plan vert

C'est à partir de 1975 que les projets de développement s'organisent autour du Plan vert, ou « plan Stirn », du nom du ministre des départements d'outre-mer (DOM) de l'époque, M. Olivier Stirn. Il envisage la « mise en valeur de la Guyane », tout en admettant un « volet immigration », ce qui n'est pas sans susciter de polémiques à l'évocation de ce plan rappelant la période coloniale.

Ainsi, en vue de développer l'exploitation raisonnée de la forêt guyanaise, exploitation forestière et papetière, ce plan suscita le recours et l'installation de familles d'agriculteurs sur des parcelles déboisées. Cependant, la seule initiative réussie fut celle de l'installation durable entre 1977 et 1979 de 1 000 Hmongs – 1 400 selon Marie-Odile Géraud (1993). Ces derniers ont fui les camps de Thaïlande, où ils s'étaient réfugiés à la suite de la prise de pouvoir au Laos par le parti communiste Pathet Lao (Géraud, 1993 : 731). Ils se répartissent alors sur trois villages qui sont : Cacao sur la commune de Roura ; Javouhey sur la commune de Mana et Rocoucoua sur la commune d'Iracoubo. Ils y développent une agriculture maraîchère prospère, car « *les compétences agricoles hmongs incitent les dirigeants à envisager l'implantation de villages indo-chinois en Guyane française* », selon les travaux de Nathalie Verhaege-Gatine (2001 : 72).

Le Plan vert intervient dans ce contexte où les tentatives de développement économique, liées à l'urgence, sont corrélées aux politiques publiques hexagonales, notamment par la départementalisation économique. Le ministère prévoit un plan global de mise en valeur de la Guyane, dont les composantes seront liées au bois (déforestation, déboisement et exportation des bois de Guyane) ainsi qu'à l'octroi d'aides visant la promotion de l'artisanat et de la pisciculture<sup>89</sup>. Pour réaliser ces activités et conjointement aux besoins humains, l'émigration va s'intensifier :

Années de recensement	Population/ménages (effectifs)	Taux d'accroissement
1954	27 000	
1974	52 000	3,30 %
1982	<b>70 241</b>	3,60 %

**Tableau 2** : Évolution de la population guyanaise entre 1954 et 1982.

**Source Domenach et Picouet (1988 : 16)**

<sup>89</sup>Production de poissons par élevage.

### 3. *Le secteur piscicole et industriel*

Seul le secteur forestier connaît des conditions favorables et durables, grâce à l'implantation des établissements Rougier, à Degrad des Cannes et sur la pointe Mahury, dans la région périphérique de Cayenne. Pour cette exploitation subsiste le problème de la main-d'œuvre, car les travailleurs locaux sont rares, coûtent cher du fait des charges sociales et du niveau de vie artificiel de la Guyane. Au début, il y a la réalisation du port crevette américain, avec une immigration en provenance du Guyana, notamment des pêcheurs et des mécaniciens pour entretenir les chalutiers. Les Guyaniens deviennent ensuite des Hindoustaniens par le jeu de la diversification ethnique<sup>90</sup> ; ces derniers, selon les travaux de Régine Calmont (1994), recherchent une meilleure qualité de vie que celle qui leur est permise dans leur pays :

*« Le développement agricole reste faible et la consommation presque entièrement assujettie à l'importation, le développement de la pêche, notamment de la crevette « décolle », insufflé par l'apport de capitaux américains, dont la main-d'œuvre nécessaire va être des employés frontaliers, notamment des Brésiliens, des Colombiens et des Britanniques » (Jolivet, 1982 : 207).*

En effet, les premières migrations de travailleurs des secteurs de la pisciculture ou de la construction de navires datent des années 1950. Les premières migrations de Brésiliens vers la Guyane étaient corrélées aux échanges marchands. Pour une partie des enquêtés de Calçoene, nés à Cunani, les circulations correspondaient à la résultante de la pénétration du capitalisme dans les sociétés traditionnelles, et auxquelles les « populations résidentes » vont répondre en migrant. Ces circulations découlent d'une volonté d'amélioration des conditions matérielles d'existence, comme c'est le cas de Manoel Ramos Damasceno, 80 ans. Ce dernier quitte Vila Tomasia<sup>91</sup> à 18 ans, part pour Belém où il devient maître d'œuvre et charpentier et se spécialise dans les charpentes des navires de l'époque. En 1948, il va à Cayenne *via* par Mana pour déposer des marchandises sur le Maroni.

---

<sup>90</sup>Elle-même liée à l'immigration au Surinam.

<sup>91</sup>*Retiro*, du nom de sa fondatrice, Tomasia, arrivée de Vigia dans les années 1920 pour s'installer à proximité de Cunani.



« Ils avaient aussi des bateaux et du bétail [gado], qu'ils transportaient jusqu'à Cayenne. Le bateau s'appelait "Commandante Ribas". Le trajet effectué allait de Belém, Cunani jusqu'à Cayenne. Cunani était devenu à ce moment un port [lieu de passage et d'échanges commerciaux] important pour la charge et décharge de marchandises. Barbosa, fazendeiro arrivé en même temps que Tomasia, de Vígia, avait un palais connu « Palacete Bolonha » où il a travaillé ».

**Photographie 7 :** Manoel Ramos Damasceno : pêcheur, charpentier et commerçant entre le Brésil et la Guyane  
(Dorothee Serges, USART, 2010)

Les principaux commerces développés à Cunani sont la vente de farine de manioc en direction de Cayenne (prix variant entre 0,80 à 1,20 franc le kilo, alors que les producteurs sont payés 0,20 à 0,30 centimes de franc le kilo), avec un droit d'entrée de 13 francs les 100 kilos. Le caoutchouc est quant à lui exporté et revendu au Pará (6 à 7 francs le kilo). Enfin, le poisson s'expédie tant en Guyane et aux Antilles qu'au Pará (50 à 60 francs les 100 kilos et se revend 200 à 250 francs le quintal métrique). Les bois et l'or sont dirigés sur Cayenne ou sur les Antilles anglaises. Une petite partie du bétail est expédiée sur Cayenne, le reste sur le Pará et la côte brésilienne, qui en manquent. Quant aux importations, un quart environ vient du Pará, le reste de Cayenne, Demerari, la Barbade et la France (quelquefois Angleterre et État-Unis)<sup>92</sup>.

Dans le cadre de ces premières migrations de travail, on abordera le développement du secteur industriel dans le centre de Cayenne, notamment à partir des usines localisées à proximité du Degrad des Cannes, port de Cayenne : « Il y a d'autres petites usines mais qui transforment des produits importés : usine de boissons gazeuses, fabrique de yaourts, fabriques de portes et de fenêtres en aluminium. La partie la plus développée du secteur secondaire est celle du bâtiment et des travaux publics, où l'on compte le plus grand nombre d'ouvriers en Guyane. C'est le seul secteur dynamique » (1977 : 14)<sup>93</sup>. Une enquêtée, Irenda, arrivée en 1972 pour rejoindre ses parents

<sup>92</sup>État libre du Cunani, Livre rouge n° 3, « Memorandum adressé aux Puissances au sujet de la reconnaissance officielle de l'État libre », janvier 1906 : 60-61.

<sup>93</sup>Mouvement guyanais de décolonisation. *Quelques textes essentiels*. 1977. Cayenne. Coll. R. DELANNON. L'écriture de ce recueil de texte voit le jour grâce à la Fédération des œuvres laïques localisées à Mana.



déjà installés en Guyane, précisera : « *Mon père avait des papiers, et il avait des responsabilités [...] il travaillait dans l'usine de Prévôt, l'usine de Prévôt pour faire le tafia<sup>94</sup> là, mais c'est déjà cassé [c'est une ancienne rhumerie qui a été arrêtée]* ». Les migrations en va-et-vient se font toujours dans le cadre des circulations des travailleurs sur une durée de un mois à deux ans, pour la plus longue expérience migratoire relatée par Joao dos Santos Gomes, pour les personnes de Calçoene et Cuani. Un seul des Cunaniens est toujours résident à Cayenne, ayant fondé sa famille dans la commune de Rémire-Montjoly.

Plusieurs points croisent le discours précédent : l'obtention de papiers par l'intermédiaire d'un patron et l'échange d'argent (des francs à l'époque) à la frontière dans la ville d'Oiapoque. Les échanges pouvaient également se faire dans des hôtels, comme le mentionnera une autre enquêtée attendant les envois de son mari, ou à Belém, par l'intermédiaire d'une « *banque au noir* », informelle, se trouvant sur l'avenue du président Vargas (dans les années 1970). Les lieux d'échange d'argent sont mentionnés, on le verra par la suite, comme lieux de rencontres qui, par « concours de circonstances », ont conduit à des unions sur le territoire guyanais. Un dernier point relevé ici concernera les récurrences notées dans les discours à propos des migrations urbaines-rurales de ces premiers travailleurs. En effet, beaucoup d'entre eux ont mentionné l'influence de la ville, son côté plus animé et festif, ce qui peut conduire à y retourner fréquemment, voire à s'y installer définitivement.

Suite aux effets de ces avancées pionnières vers l'Amazonie et le nord du Brésil, on s'intéressera principalement aux villes de Belém, Macapá et São Luís do Maranhão. Là, le développement économique était orienté sur la récolte de caoutchouc, dont les cours, en pleine ascension en 1910, permirent le développement de Belém et Manaus. Les cueilleurs étaient alors désignés comme *seringueiros*. Ils sont principalement une main-d'œuvre indigène (Droulers, 2006 : 102), données que corroborent les informations des missionnaires jésuites<sup>95</sup>. Leurs commanditaires (exportateurs), des Anglais et Allemands, récupéraient la production par l'intermédiaire de bateaux à vapeur, dont les discours sont encore audibles par les plus anciens résidents des rives des fleuves ainsi traversés :

---

<sup>94</sup> Rhum de Guyane. Le nom local, souvent utilisé par les populations créoles guyanaises et amérindiennes, est tafia.

<sup>95</sup> Les Lettres Edifiantes et Curieuses écrites des Missions Etrangères (nouvelles éditions), Mémoires d'Amérique, Tome 8<sup>ème</sup>. Paris et plus spécifiquement La lettre du Père Ferreira, Missionnaire Apostolique à Cunani. 22 fév. 1778.



**Photographie 8 :** Raimunda (Mundica) Nazaré dos Santos Barosa (Dorothee Serges, USART, 2010).

**Raimunda (Mundica) Nazaré dos Santos Barbosa, 80 ans**, fille de Maria Nazaré dos Santos et de Hilario Antônio Gojao. Originaire de Vila Tomasia, sur les rives du fleuve Cunani, dans l'actuel État de l'Amapá, elle réside lors de l'entretien à Calçoene. Sa mère, Maria Nazaré dos Santos, était de l'époque de Cabralzinho<sup>1</sup>. Le père de sa mère, Pedro Nazaré, venait du Marajó et le père de la mère de sa mère Maria Rosario venait aussi de Marajó. Elle présente donc le contexte de Cunani, dans les années 1920, lors de l'arrivée de la famille Barbosa, après l'installation de son grand-père à Cunani. Ces derniers, originaires du Pará, étaient les fazendeiros – propriétaires fonciers – les plus importants, organisés en famille, avec les parents : Dona Palmeira et João Soccoro Barbosa ; un frère, Eneas, et deux sœurs, Estrelita et Esther Barbosa ».

On est face à des migrations économiques ayant lieu dans un contexte de mondialisation, impulsant tant le développement des marchés et industries locaux que le déplacement des populations originaires des régions limitrophes. On se propose de parler de migrations en référence aux déplacements ayant « *pour effet de transférer la résidence des intéressés (endroits où ils ont coutume d'habiter) d'un lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée* » [Piantoni, (2009 : 19), *op. cit.* Thumerelle (1986, 25). *Peuples en mouvement et population. Images économiques du monde*]. En ce sens, les migrations incluent les variables *temps* et *durée*, variables utiles pour éclairer les phénomènes de mobilités transfrontalières tels qu'ils sont rencontrés avec les villes et bourgs/quartiers frontaliers à Saint-Georges-de-l'Oyapock, et Vila Vitória.

#### 4. L'administration : émigrations et immigrations métropolitaines et antillaises

De 1974 à 1984, 16 500 Guyanais émigrent vers la France métropolitaine<sup>96</sup>, dans la continuité des projets liés au BUMIDOM. Paradoxalement, le gouvernement en Guyane fait appel à des travailleurs, une impulsion migratoire que les métropolitains se dépêcheront de satisfaire au vu des facilités ainsi accordées et en regard de la montée troublante du chômage dans l'Hexagone. La départementalisation dans ses fonctions « administrative » et « sociale » suppose l'instauration des

<sup>96</sup> Cet organisme a permis l'accès de ces migrantes à des emplois de fonctionnaires – ou assimilés – dans les bureaux de poste, douane, agents de la RATP, SNCF...

organismes de « promotion » des migrants conjointement aux organismes administratifs – redistributifs. Dans la lignée des ambitions liées au Plan vert vont être sollicités à l'émigration 30 000 Français originaires d'Europe ou des autres départements ultramarins (DOM), ce qui n'est pas sans supposer des protestations locales, émanant notamment de la bourgeoisie créole ainsi que des mouvements indépendantistes remettant en cause le statut départemental :

*« L'annonce, dans ce contexte, de l'immigration de quelque 30 000 personnes originaires de métropole ou d'autres DOM ne devait dès lors qu'engendrer une **profonde inquiétude**. Ce sera un véritable "ethnocide" a immédiatement dit le président du conseil régional, pourtant connu pour sa modération. Quant aux indépendantistes, nouveaux venus sur la scène politique guyanaise mais néanmoins jusqu'alors dispersés entre plusieurs tendances, ils ont rapidement décidé de regrouper leurs efforts pour lutter contre le "Plan vert". Ils n'étaient pas les seuls à y être hostiles : malgré l'importance des investissements annoncés, nul Guyanais ne pouvait envisager sereinement l'idée d'être **submergé par une population allogène**, pas même la bourgeoisie départementaliste de Cayenne qui craignait de perdre ainsi sa position de classe dominante » (Jolivet, 1982 : 235).*

On a tenu à restituer l'intégralité des propos de Jolivet afin de souligner la manière dont sont pensées les migrations par les populations guyanaise locales, tant du point de vue de la politique hexagonale que de leur réception par les populations locales, manifestée par des peurs – perte identitaire, invasion. Deuxième point à analyser : la classe dominante. Le groupe des créoles guyanais installé dans les centres urbains<sup>97</sup> occupe des postes dans le secteur tertiaire, dont les deux tiers des actifs guyanais – natifs Guyanais – sont dans l'administration. Emmanuel Lézy précise que les travailleurs « n'occupent généralement qu'un poste subalterne, les cadres étant métropolitains ou antillais » (2000 : 89). Il ajoute « il y a quelque chose d'économiquement malsain dans cette ambition d'intégrer non seulement le secteur non productif, mais un poste sans responsabilité » (*idem*). Ils représentent, en 1983, 14 % des travailleurs et personnel administratifs, et 59 % en 1989, ce sur quoi on reviendra. L'évolution de la présence antillaise et française métropolitaine en Guyane se présente alors comme suit :

---

<sup>97</sup> Les créoles guyanais des centres urbains se distinguent de ceux résidant en zone rurale, caractérisés par un type d'habitation « habitation créole » et pratiquant l'abattis et l'autosubsistance en besoins alimentaires pour la famille. Piantoni précise que la « bipolarité » entre l'espace de l'intérieur et celui du littoral se double d'une rupture entre les manières d'occuper les espaces – urbains et ruraux – où « les affranchis des villes et les libérés qui les rejoignent sont en contact permanent avec les Blancs, lesquels n'étant plus les maîtres, peuvent devenir les modèles de ceux qui désirent monter dans l'échelle sociale et qui pour ce faire s'appliquent à assimiler les valeurs » (Piantoni, 2009 : 65, *op. cit.* Jolivet, 1982 : 96).

Années	1946	1954	1961	1967	1974	1982	1990	1999
Antillais	1 814	1 675	2 230	3 630	4 443	5 107* <sup>98</sup>	6 339*	8 106*
Français	1 017	1 099	1 225	3 124	6 270	7 793	13 018	18 560

**Tableau 3 :** Effectifs des populations antillaises et françaises de l'hexagone entre 1946 et 1999.

Sources INSEE, *op. cit.* Calmont (2007 : 114)

L'installation du Régime du service militaire adapté (RSMA) tant à Cayenne qu'à Saint-Jean-du-Maroni poussera de nombreux Antillais à effectuer leur service militaire en Guyane, et parfois même à y rester (ce qui est le cas d'une faible proportion d'entre eux). Dernier point apporté par les travaux d'André Calmont, à savoir le pourcentage de Martiniquais, 77 %, plus élevé que les autres domiens (Guadeloupéens et Réunionnais) en raison de l'antériorité de leur présence, au moment des premiers rushs aurifères de 1954 (2007 : 112).

On peut penser ici aux modalités de rencontre entre les cultures à travers le fait migratoire comme des impositions de la part d'un État vis-à-vis d'une population, en l'occurrence le groupe créole guyanais. On peut penser aussi que le cycle des relations interethniques tend vers le conflit et que les rencontres supposent qu'il y ait un groupe dominant courant le risque d'être dominé et qui, pour se défendre, va adopter une position de rejet de l'Autre. On reviendra sur ce point par la suite.

Cette colonisation contient le revers de ce discours sur l'assimilation des citoyens (ou l'autre face de cette vision), discours lié à l'idéologie du progrès, à travers laquelle se dresse une échelle supposant la hiérarchie de « développement » des populations, hiérarchie au bas de laquelle vont alors figurer les populations amérindiennes et bushinengue, alors pensées comme « primitives ». Jean-Jacques Chalifoux, dans un article intitulé « Créolité transculturelle en Guyane », précise que cette hiérarchie relève de la mise en place d'un système idéologique fonctionnant à partir de la « créolité », entendue comme « *une idéologie – représentations et visions du monde – référant à des marqueurs ethniques qui sont des signes de reconnaissance culturelle servant à différencier les groupes, à les classer, à les hiérarchiser, à penser leur nature, à conditionner les relations face-à-face et à consolider et mobiliser les forces collectives. La créolité est donc l'ensemble des traits culturels ayant ces fonctions* » (1989 : 14).

Il faut ainsi comprendre la créolité guyanaise, ou comprise à l'intérieur du modèle guyanais – et se distinguant par là même de la créolité telle qu'elle existe dans les Antilles et/ou en Haïti. Cet élément va avoir un pouvoir important dans le « jeu » des relations interethniques entre les différents groupes en présence. Comment les migrations successives vont-elles s'inscrire dans cette

<sup>98</sup> \*Antillais et reste de l'outre-mer.

pensée assimilationniste, où l'idéologie de la créolité impose une première forme de domination dans les rencontres – elle-même imposée par l'idéologie du progrès mentionnée en fin de chapitre II, relativement au contexte colonial ?

### 5. *Migrations de travailleurs frontaliers et chantiers de construction*

On présentera succinctement – toujours en découpant arbitrairement des périodes d'arrivée afin de rendre intelligible notre propos – l'arrivée des Brésiliens, des Haïtiens et des Surinamais en Guyane, relativement à l'appel de travailleurs sur les chantiers de construction. On tiendra également compte dans ces mouvements migratoires de la politique migratoire française, devenant plus restrictive dans les années 1980-1990, notamment dans la délivrance de visas<sup>99</sup>. La question des regroupements familiaux et celle de l'arrivée des femmes et familles seront soulevées dans la partie suivante, alors qu'elle a parfois été concomitante avec les propos défendus.

#### a. Migrations brésiliennes

Régine Calmont parle de la nécessité de peupler la Guyane en faisant intervenir le développement, or, précise-t-elle, « *le développement ne peut se faire qu'à partir de l'appel de main-d'œuvre extérieure* » (1994 : 189). Les migrations présentées précédemment contribuent au développement démographique et économique de la Guyane.

Les mouvements migratoires de travail des Brésiliens vers la Guyane débutent réellement dans les années 1960, avec le cinquième plan de la départementalisation et les grands chantiers de construction civile dans le Bâtiment et travaux publics (BTP) et dans ceux du Centre spatial guyanais (CSG) de Kourou, à l'intérieur desquels vont être employés 1 500 travailleurs brésiliens originaires de Belém (Pará) et de Macapá (Amapá). Plus spécifiquement, par l'intermédiaire des entretiens réalisés sur ce terrain, les villes de départ sont : Vigía, Castanhal, Cunani et Belém pour l'État du Pará ; Afuá et Macapá pour les personnes originaires de l'Amapá, et plus récemment du Maranhão (État du Maranhão), ce dernier étant lié aux rushs aurifères des années 1990, sur lesquels on reviendra. Les très nombreuses réalisations nécessitaient à l'époque une main-d'œuvre importante, et la Guyane n'offrait que 20 % des travailleurs prévus pour ces travaux. Les autorités françaises ont donc organisé l'immigration de main-d'œuvre étrangère des pays environnants, en particulier de Colombie et du Brésil, par l'intermédiaire de l'Office national d'immigration (ONI).

---

<sup>99</sup>On a placé en annexe VII les conditions d'obtention de visa à partir de demandes faites au Brésil et en Guyane, ainsi que les procédures de renouvellement.

Initialement, les effectifs de la population brésilienne sont très faibles. Ils s'élèvent, selon Calmont, à « 63 Brésiliens en 1954, dont la moitié réside à Saint-Georges-de-l'Oyapock, 103 en 1961, leur présence reste marginale jusqu'en 1965 » (2007 : 117). Par la suite, et selon les données fournies par la Direction départementale de l'équipement (DDE), les Brésiliens étaient officiellement 1 516 au recensement de 1974, et 3 558 à celui de 1982. Il faut tenir compte du fait que les migrations suivront deux voies : celles organisées et orchestrées par le gouvernement, contrats de travail à l'appui ; celles clandestines et plus spontanées, supérieures en nombre (2/3) et liées à la fois au fort décalage des niveaux de vie des pays voisins et constituant ce qu'André Calmont appelle « *le vecteur des dynamiques migratoires* » (2007 : 115) et constituant deux groupes de migrants : les stables et ceux qui font des va-et-vient.

Les entretiens réalisés auprès de travailleurs sur ces chantiers font mention des nombreux va-et-vient entre la Guyane et le Brésil, notamment celui de Mario, 62 ans, rencontré à la BP 134, sur la commune de Rémire-Montjoly, et arrivé en Guyane à l'âge de 22 ans :

*« Je suis venu ici il y a longtemps, en 1968, je suis venu travailler à Kourou, pour un contrat de deux ans. J'avais un contrat, un patron, et après ça je suis venu une fois, avant [1965], j'ai voyagé à Cayenne, sans visa, sans rien... Après le contrat de 2 ans je suis monté à Cayenne, mais j'ai travaillé partout, même à Saint-Laurent, Iracoubo, Sinnamary, Macouria, partout dans la Guyane : Maripassoula, Papaïchton, partout j'ai travaillé... de la charpente, des bâtiments, toujours des bâtiments, ouai, c'est moi qu'ai faire tout ça... après j'ai cherché mon épouse, depuis 70 jusqu'en 76, après nous partis pour vivre trois ans au Brésil et puis nous retourner ici ».*



**Photographie 9** : Mario Ferreira, travailleur sur les chantiers kourouciens de 1968 (Dorothee Serges, 2008)

Mario insiste sur le fait qu'il y avait beaucoup de travail dans la construction civile, réparti dans différentes villes et bourgs guyanais. Il a suivi une formation d'ingénieur (*engenheiro carpinteiro*) dans sa ville natale, Macapá, formation qu'il n'a pu terminer, faute de moyens. Sa trajectoire migratoire est typique des formes de circulation envisagées comme moyen de maximalisation du bien-être familial sans prise de risques. Son objectif était de gagner suffisamment d'argent pour

subvenir aux besoins de sa famille restée à Macapá, soit sa femme et son premier fils, alors tout juste né. Son portrait ci-dessus, posant devant sa maison, comme il a souhaité se présenter, démontre, d'une certaine manière, la transposition de sa détermination au travail dans la sphère privée, sa fierté actuelle de pouvoir dire, à partir des marques de construction sur la maison, qu'elle était petite au début, puis qu'il a fait couler du béton pour l'agrandir, « petit à petit ». Aujourd'hui il précise avoir un terrain à Oiapoque, côté Brésil, où il va commencer un chantier de construction pour faire une autre maison, pour ses enfants. La maison à soi, précisera-t-il, c'est aussi un moyen de ne pas avoir de problèmes, ni d'expulsion, ni de loyers impayés.

Les chantiers du CSG vont conditionner le déplacement de métropolitains – principalement des cadres et ingénieurs –, de Colombiens, de Saint-Luciens, d'Antillais, de Surinamais – dont plus de la majorité appartient au groupe ethnique Saramaka, de la famille linguistique Bushinenge – et de Haïtiens, et essentiellement des hommes, travailleurs, parfois clandestins. Les Colombiens viennent en plus faible nombre (400 personnes selon Calmont, 2007) et, à de rares exceptions, repartiront en Colombie après leur contrat. Voyons plus en détail les migrations surinamaises et haïtiennes, respectivement les deux plus importantes avant les migrations brésiliennes.

	Groupes	Effectifs	%
Français, dont	Guyanais	690	9,2
	Amérindiens	160	2,1
	Boni	134	1,8
	Antillais	210	2,8
	Métropolitains	673	9
Caribéens, dont	Haïtiens	285	3,8
	Saint-Luciens	86	1,2
	Autres	11	0,1
Sud-américains, dont	Surinamais	2663	35,6
	Brésiliens	2045	27,4
	Colombiens	266	3,6
	Autres	8	0,1
Autres		245	3,3
	TOTAL	7476	100

**Tableau 4** : L'emploi à Kourou en 1968, par groupe. Source Calmont (2007 : 116)

On a parlé du retour des Colombiens après les chantiers de Kourou. En ce qui concerne les populations brésiliennes, dont les effectifs étaient plus importants, c'est avec une pression de part et d'autre de l'Oyapock que les rapatriements se font, entre 1974 et 1975, avec la fin des chantiers, lorsque les gouvernements français et brésilien, depuis Brasilia, décident d'organiser leur

rapatriement vers l'Amazonie – « Operação Rebraca » Repatriamento de Brasileiros de Caiena<sup>100</sup> –, prétextant que ce territoire avait besoin de main-d'œuvre pour la construction de la bordure de la transamazonienne. 740 personnes selon les autorités brésiliennes et entre 1 000 (Georgon, 1986) et 2 000 personnes (Ho-Choung-Ten, 1976) sont renvoyées à Belém, dont la moitié revient moins de six mois après. Cette opération fut un échec.

Les personnes retournées au Brésil, pour celles rencontrées à Belém lors d'un retour sur le terrain en 2010, ont mentionné plusieurs raisons à cette réversibilité migratoire, qui s'apparente plutôt à une circulation. On présente un discours à partir des souvenirs évoqués par l'un des enquêtés, que complète sa femme à partir de cet extrait de journal de terrain :

*João Manoel Bastos Gonzaga, âgé de 78 ans, a été à Kourou en 1976, après qu'un de ses amis lui a indiqué qu'il pourrait y travailler. Ce dernier lui a proposé de travailler pour lui pendant trois mois, mais ne l'a pas payé. Il est ensuite resté six mois à faire de la charpenterie pour un autre patron qui l'a rémunéré cette fois-ci. Il n'a pas souhaité rester là-bas parce que la vie était trop difficile pour les personnes sans papiers [Il est arrivé avec un visa de touriste de 3 mois, et est ensuite resté jusqu'à ce qu'il soit contrôlé par la police, ce qui a eu pour effet de le faire retourner au Brésil]. Sa femme, présente lors de l'entretien et complétant ses propos, précise qu'alors la vie à Belém était rendue très difficile, pas d'argent pour payer ni les factures, ni la nourriture pour ses deux enfants. Il mentionne ne pas avoir apprécié non plus le traitement différencié des groupes, le regard des créoles sur les migrants brésiliens. Enfin, et surtout, il déplore le manque de communication avec sa famille : « À cette époque, on avait rien d'autre que les cartes téléphoniques et les appels parfois sans réponses, alors, la famille nous manquait » !*

Les allers-retours pour des périodes de courte durée, comme ce fut le cas pour les interlocuteurs de Calçoene, ont été conditionnés par des besoins économiques ponctuels – éducation des enfants lors de leur entrée dans des classes à niveau supérieur ou lors de leur inscription dans des écoles « privées »<sup>101</sup> ; construction d'une maison « à soi » ou agrandissement de cette dernière en vue d'y installer des parents trop âgés. Cependant, la migration et l'installation durable des Brésiliens,

---

<sup>100</sup> Voir annexe VI pour le texte publié par le journal brésilien *O Diario*.

<sup>101</sup> Distinction entre école publique et école privée qui renvoie ici à une qualité d'éducation que beaucoup ont mentionnée. En effet, afin d'avoir un diplôme exploitable sur le marché de l'emploi, il existe l'école *estadual* et *federal*, la première étant payante alors que la seconde non.



comme celle des autres groupes sur le territoire guyanais, sont liées à la venue des familles, le regroupement familial occasionné par les politiques migratoires.

Depuis Kourou, la réalisation permanente d'infrastructures en Guyane explique la régularité des flux. Ainsi, on peut parler d'une première vague d'immigrants arrivés lors de la construction des premiers ensembles de lancement du CSG, de 1965 à 1970. Cette vague préfigure la composition de la nouvelle population de la Guyane. En même temps, l'accélération périodique des travaux (grands chantiers) redynamise les flux, comme cela s'est passé en 1979, en 1983 puis de 1987 à l'heure actuelle (Calmont, 1994). Un commentaire concernant les « Autres » sud-américains : il s'agit d'un petit courant migratoire d'origine péruvienne, créé par l'intermédiaire de la route brésilienne 156 (BR 156) ouverte et « asphaltée » entre 1970 et 1980. Plus précisément et à partir des travaux de Ho-Choung-Ten, c'est en 1977 que se termine le dernier tronçon Lourenço-Oiapoque, BR 156, qui, sur 860 km relie Macapá à Oiapoque. Cette route rejoint le tracé de la « route de l'Est » en Guyane, devant relier Cayenne à Saint-Georges-de-l'Oyapock et passant par Régina. Par ailleurs, depuis 1972 a commencé la construction de la périphérique nord, deuxième route transamazonienne méridionale des trois Guyanes et du Venezuela pour arriver en Colombie. Sans cette route, le trafic s'effectue par voie maritime et aérienne, tout comme l'arrivée des migrants clandestins.

#### b. Migrations haïtiennes

Maud Laëthier (2007) présente les raisons du départ de la « communauté haïtienne », également interrogée à travers le concept de diaspora, initié en 1963 par Lili Ganot, entrepreneur français installé en Haïti et ayant migré en Guyane. La plus grande proportion de cette diaspora vient pour les chantiers de construction kourouciens, entre 1967 et 1973, essentiellement en raison de motifs économiques. Suite aux chantiers, l'augmentation progressive de leurs effectifs est à mettre en relation avec plusieurs facteurs, que mentionnent Laëthier (2007 : 114) et Calmont (2007 : 118) : la fermeture des frontières américaines et canadiennes et le contournement opéré par les migrants clandestins, à partir de la frontière surinamaïse, et surtout la mise en place de réseaux familiaux. Les conditions politiques en Haïti – dictature de Jean-Claude Duvalier de 1971 à 1986 – conditionnent également les migrations des années 1980-1990, migrations dites plus massives et faisant de cette communauté l'une des plus représentatives de la population étrangère en 1985. Cependant, c'est à la même période, dans les années 1980, que l'obtention de visa se rigidifie et que les frontières se ferment, ce qui aura pour corollaire l'augmentation de l'immigration

clandestine étant donné la difficulté de surveiller continuellement le fleuve Maroni par l'intermédiaire duquel les migrants Surinamais arrivent eux aussi.

### c. Migrations surinamaises

On a abordé la décolonisation, l'autonomie en 1954 du Surinam (ex-Guyane hollandaise), et son indépendance intervenant en 1975, ainsi que la dictature menée par le sergent-major Desi Bouterse entre 1980 et 1992, conditionnant, dans le milieu des années 1980, l'exil de 10 000 Surinamais – 8 500 marrons et 1 500 Amérindiens. Ils et elles ont été installés provisoirement dans l'ancien bagne de Saint-Laurent-du-Maroni (principalement des femmes enceintes et des personnes malades, en raison de la proximité de l'hôpital), au PK9<sup>102</sup>, à Acarouani et à Charvein. Les réfugiés n'ont pas eu l'autorisation de se déplacer en Guyane avant l'obtention d'une carte spéciale, la Carte des personnes provisoirement déplacées du Surinam (CPPDS).

L'intérieur du Surinam possède des richesses identiques à celles de l'intérieur de la Guyane et, sur ce point, les relations organisées entre les groupes marrons et brésiliens doivent être abordées, notamment celles de leur complémentarité dans l'orpaillage. En effet, à la suite de la guerre, en 1992, le Surinam reprend ses activités économiques et la première forme de relance est l'orpaillage. À cet effet, les marrons coopèrent avec les Brésiliens, venus massivement en raison de la récupération de leurs parcelles par le gouvernement brésilien. Hoogbergen et Kruijt précisent qu'« *une deuxième vague de migration prit place dans les années 1980-1990, celle des Brésiliens, occupant le territoire des marrons (estimés à 40 000 au Surinam et 42 000 personnes en Guyane française)* » (op. cit. De Theije, 2004). Les Brésiliens étaient beaucoup plus outillés que les marrons : bulldozers, foreuses hydrauliques, « aspirateurs » et jets d'eau, ce sont de véritables « entrepreneurs de l'orpaillage ».

Les relations entre Brésiliens et marrons sur les sites s'organisaient comme suit : les hommes faisaient le garimpage et les femmes la cuisine, les tâches domestiques et le travail dans les échanges sexuels. Il n'a pas été observé d'inversion de ces *padrões* – modèles. Les formes prises par les échanges sexuels sont toujours contrôlées par un *patrão* – patron – et engagent une *novia* – fiancée –, tous devant respecter les rôles sous peine de règlements de compte entre les hommes ou entre hommes et femmes. On reviendra sur cette organisation à partir d'entretiens passés avec deux cuisinières ayant travaillé sur le site de Saint-Élie ainsi qu'avec des ex-orpailleurs (chapitre VI, section catégories économiques informelles). Une précision concernant les relations entre groupes

---

<sup>102</sup> Point kilométrique 9. Ce terme sera réutilisé lorsque l'on parlera de l'installation d'un quartier brésilien sur la route des PK à Kourou, au PK6.

ethniques et de sexe : les relations sexuelles entre les femmes maronnes et les Brésiliens ne sont pas autorisées, l'inverse si.

L'arrivée des Indonésiens du Surinam est le point de départ des migrations frontalières (ce que l'on a mentionné lors de la partie précédente). En 1967, elles sont à leur niveau maximal avec l'arrivée des Brésiliens vers les chantiers de construction. En 1982, elles sont supplantées par une importante vague haïtienne faisant de cette communauté le premier groupe étranger installé en Guyane française. En 1990, on assiste à une « *redynamisation des flux frontaliers* » (Calmont, 1994) tant des populations brésiliennes que des personnes provisoirement déplacées du Surinam. Le groupe des Surinamais, dernier arrivé, est encore aujourd'hui le plus nombreux, constituant 11 % de la population de Guyane en 1999<sup>103</sup>, contre 9 % de Haïtiennes et 5 % de Brésiliennes. Selon le fichier des enregistrements d'étrangers à la préfecture, leur nombre atteignait un effectif de 3 707 en 1985 (Domenach et Picouet, 1988 : 10) et de 6 987 en 1999 (INSEE, 2006). En récapitulant les arrivées et les effectifs, on observe à partir des tableaux suivants :

	Pays de naissance	Ensemble des immigrés (en effectifs)	Part de la population immigrée (en %)	En effectifs	En %
	<b>Amérique (1)</b>	37 587	90,2	3 730	9,9
	<b>Amérique du Sud (2)</b>	37 472	90	3 710	9,9
Dont	Surinam	13 789	33,1	823	6
	Haïti	11 726	28,2	951	8,1
	<b>Brésil</b>	<b>6 987</b>	<b>16,8</b>	<b>612</b>	<b>8,8</b>
	Guyana	2 403	5,8	368	15,3
	Sainte-Lucie	1 255	3	736	58,6
	Autres pays d'Amérique du Sud (2)	1 312	3,2	220	16,8
	Amérique du Nord (1)	115	0,3	20	17,4
	<b>Asie</b>	2 540	6,1	965	38
Dont	Chine (République populaire)	1 283	3,1	259	20,2
	Laos	802	1,9	486	60,6
	<b>Europe</b>	980	2,4	192	19,6
Dont	Belgique	130	0,3	5	3,8
	Italie	118	0,3	20	16,9
	<b>Afrique</b>	542	1,3	218	40,2
Dont	Algérie	83	0,2	32	38,6
<b>Total</b>		<b>41 649</b>	<b>100</b>	<b>5 105</b>	<b>12,3</b>

**Tableau 5 :** Population immigrée à partir du pays de naissance. Source, *Atlas des populations immigrées de Guyane*, INSEE, 2006.

<sup>103</sup> [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/guyane/themes/antiane/ae54/ae54\\_art04.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/antiane/ae54/ae54_art04.pdf)

(1) y compris l'Océanie (8 immigrés)

(2) y compris l'Amérique centrale et la Caraïbe

Lecture : 33,1 % des immigrés sont natifs du Surinam et 6 % d'entre eux ont acquis la nationalité française

Années de recensement	Population de Guyane française	Population étrangère			Observations
		Globale (a)	Guyaniens		
			Surinamiens		
			Brésiliens		
1946	20 007	1924	Nb négligeable (b). (b) = (a) %		
1954	23 308	3 500	271	7,60%	Immigration saint-lucienne
1961	33 525	8 970	1 500	19,50%	Immigration indonésienne
<b>1967</b>	<b>44 392</b>	<b>8 235</b>	<b>4 100</b>	<b>48,80%</b>	<b>Immigration brésilienne</b>
1982	73 000	18 933	5 858	31%	Immigration haïtienne
1990	120 000	40 000	22 300	56%	Immigration des personnes provisoirement déplacées du Surinam

**Tableau 6 :** Migrations des populations frontalières. Source : Calmont, 1994

Années	1974	1982	1990	1999	2005
Ensemble de la population guyanaise	57 348	73 012	114 808	156 790	191 000
Variation due au solde migratoire	6 412	1975-1982 : 2 %	1982-1990 : 3,45 %	1990-1999 : 0,84 %	1999-2005 : 1,3 %
Nombre d'immigrés	1 179	18 803	34 923	41 649	55 390
Immigrés brésiliens (H et F)	3 000 <sup>104</sup>	7 555	6 456	7 171	13 847
Dont : hommes		3 744	3 744	3 671	6 727
<b>Femmes</b>		<b>2 712</b>	<b>2 712</b>	<b>3 500</b>	<b>7 120</b>

**Tableau 7 :** Part de la population brésilienne régularisée. Source, *Atlas des populations immigrées de Guyane*, INSEE, 2006

Ces chiffres sont incomplets pour deux raisons. La première relève du comptage. En effet, dans le cadre de la Guyane et de la « perméabilité » de ses frontières fluviales, les arrivées clandestines peuvent contribuer à l'augmentation de ces effectifs – certains parlent d'ajouter un pourcentage de deux tiers, voire même de doubler les effectifs. On reprendra ces effectifs en fin de sous-partie suivante, car pouvoir évaluer « ces invisibles » suppose déjà de poser leurs conditions d'arrivée et d'installation dans les zones urbaines. Cela suppose que les sites d'orpillage, où l'enquête n'a pas

<sup>104</sup>Mam-Lam Fouck propose quant à lui de « pondérer » comme suit : 897 Brésiliens en 1967, 3 000 en 1975 et 5 300 en 1985.

été poussée, comprennent encore d'autres modes de fonctionnement quant à l'arrivée dans l'illégalité, ce sur quoi on ne dispose pas d'informations.

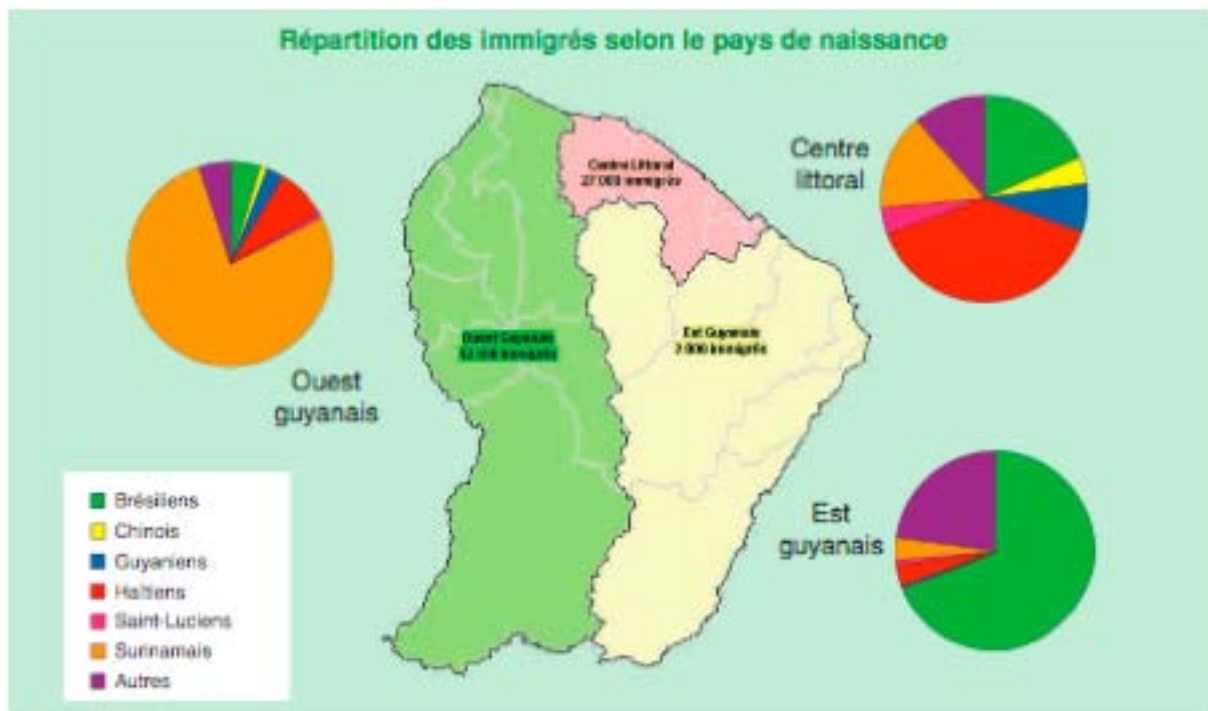
Les courants migratoires sont à l'origine de la formation de communautés plus ou moins importantes devenues des composantes de la société pluriethnique guyanaise. Pourtant elles posent problème et rencontrent des difficultés d'insertion. En effet, paradoxalement à leur antériorité à l'arrivée, l'insertion des Brésiliens est beaucoup plus longue que celle des Haïtiens, arrivés pourtant plus tardivement et massivement. La proximité avec le pays d'origine entretient également un mouvement de va-et-vient peu propice à l'insertion. Les Haïtiens, selon Régine Calmont (1994), s'insèrent mieux car ils sont plus proches culturellement de la communauté créole, plus proches en termes d'identité culturelle. Cela dit, il faudrait également s'interroger non pas sur la proximité culturelle (parce qu'en termes de carnaval, cette proximité est là, mais elle crée de la rivalité avec les Brésiliens), mais sur la hiérarchie ethnique instaurée en Guyane française. La nouvelle politique migratoire française, restrictive et coercitive, n'a que peu fait évoluer la situation, on a seulement assisté, à partir de 1988, à une régression momentanée des flux brésiliens au moment où la vigilance était plus forte.

Se pose un autre problème, à savoir « la peur du « génocide par substitution » (Jolivet, 1982 ; Chérubini, 1985a) expliquant les réactions de rejets qui sont souvent manifestées à chaque vague migratoire. On peut penser ici aux modalités de rencontres entre les cultures à travers le fait migratoire comme des impositions de la part d'un État vis-à-vis d'une population, en l'occurrence, le groupe créole guyanais. On peut penser que le cycle des relations interethniques tend vers le conflit, que la rencontre suppose un groupe dominant et un susceptible d'être dominé, et qui, pour se défendre, va adopter une position de rejet de l'Autre. La départementalisation a engendré des flux d'immigrations en Guyane partiellement assumés par les plans politiques et administratifs. De ces flux, par leur importance et leurs inégalités, se constituent des embûches aux avancées sociales.

## **B. Installation urbaine des Brésiliens et assignation spatiale**

La répartition de la population des communes par lieux de naissance, obtenue à partir du recensement de 1982 de l'INSEE, indique que la population brésilienne était installée en majorité à Cayenne (43 %), Kourou (14 %), Rémire-Montjoly (12 %) et Saint-Georges (9 %). Le travail de ce terrain se focalisera sur ces villes et communes. En effet, l'enquête n'a pas été étendue à l'Ouest guyanais, Saint-Laurent-du-Maroni ou Mana, où la population brésilienne est minoritaire, ni à

Sinnamary ou Macouria, où une communauté plus importante – moins toutefois que dans les villes précitées – réside depuis les chantiers de construction.



**Figure 2** : Répartition des immigrés selon le pays de naissance. Source, *Atlas des populations immigrées de Guyane*, INSEE, 2006

On a mentionné les plans visant le déplacement et l’installation de familles dans la partie précédente, et cela, conjointement à la mise en place de politiques « familiales ». Elles seront accompagnées, pour les travailleurs venus seuls, d’une politique de régularisation des clandestins conjointement à un renforcement des contrôles aux frontières, avec expulsion et reconduction des « illégaux ». Cette politique, mise en place pour la France dans les années 1980, s’appliquera plus fermement à la Guyane dans les années 1990. Des parcours vont être présentés à partir de portraits, comme cela a été le cas dans la partie précédente, portraits « typiques » concentrant les thèmes relevés à partir des entretiens réalisés sur les différents sites/quartiers résidentiels, en tenant compte plus particulièrement de l’année d’arrivée et en scindant en deux périodes, la première [1980-1990], regroupant les migrations « politiquement encadrées » et spontanées ; la seconde [1991-2008] regroupant les migrations économiques, plus ponctuelles et circulantes.

## 1. Conditions d'entrée en Guyane

Même si le passage comprend une partie maritime, on se propose de parler de voies terrestre et aérienne. Les parcours vont être présentés, relativement à la délimitation périodique mentionnée précédemment, et ce indépendamment du lieu de résidence dont il sera question par la suite. Plusieurs trajectoires correspondront alors à ces différentes périodes.

### a. Par voie aérienne et terrestre

Les migrantes arrivées dans les années 1980 ont pu, comme Ducirène, prendre les vols internes de Saint-Georges vers Cayenne-Rochambeau. Aujourd'hui cette ligne n'existe plus, et c'est par voie terrestre, avec la récente inauguration en 2003 de la RN2, que le trajet s'effectue. Les trois lignes internationales reliant la Guyane aux villes les plus proches des deux pays riverains (Brésil : Belém et Macapá ; Surinam : Paramaribo) sont effectuées par la seule compagnie Surinam Airways, compagnie nationale du Surinam. La compagnie a transporté entre Cayenne et Belém en 2003 13 600 passagers (*La documentation française* et Temis, documentation et équipement<sup>105</sup>). En avril 2009, la compagnie brésilienne TAF-Linhas Aereas (Transportes Aéreos Fortaleza), qui avait pris une part dans ce marché, se retire et n'assure plus de desserte entre Belém-Macapá-Cayenne, laissant à Air Caraïbes le monopole. En 2010, l'augmentation du trafic est de 131 % par rapport à l'année 2009. De 1 303 passagers en juillet 2009, l'effectif passe à 3 011 en juillet 2010. Ces chiffres sont à rapporter à l'augmentation de touristes et non pas de migrants. Cela pour dire que le budget par avion s'élève à 900 Réais (390 €), un coût élevé pour qui vient gagner de l'argent. Peu de personnes voyagent de cette manière. Il faudrait calculer un tarif relatif à l'époque d'arrivée, mais le prix de la migration reste plus élevé par avion que par voie terrestre. Une dernière « solution », encore plus récente, serait de prendre un avion d'Oiapoque, où une piste d'atterrissage vient d'être aménagée pour des vols de loisirs afin de se rendre à Belém ou Macapá.

L'arrivée uniquement par voie aérienne est récente en raison du prix de ce déplacement, supposant à la fois l'obtention d'un visa et d'un billet d'avion aller-retour. Seule Eliane, 29 ans, effectuant avec sa mère de nombreux allers-retours entre 1981, 1998, 2001, 2003, 2005 et 2008 en parlera :

*Eliane : oui, je retourne au Brésil, et reste là, 1 ou 2 ans, et chaque fois, c'est 2001, je viens avec un papier, parce que Monsieur José fait un papier, j'ai fait un visa, je fais un*

---

<sup>105</sup> <http://temis.documentation.equipement.gouv.fr/documents/temis/15074/15074.pdf>

*passport, et je viens avec les papiers, tout ça, je viens avec un avion, comme ça, et après un mois, 2 mois, comme ça, je retourner à Macapá.*

Il peut y avoir également une partie du trajet faite par voie aérienne en fonction de la ville de départ. Pour les migrantes venant de Fortaleza, l'avion est emprunté entre Fortaleza et Macapá, la suite du voyage se faisant par la route. Extrait d'entretien avec Liliane, 30 ans, clandestine résidant chez son amie Josée, avec qui elle élève deux enfants adoptés au Brésil, Carole, 13 ans, et Gabriel, 3 ans :

**Liliane :** *C'est Josée qui a acheté un billet pour moi, et je suis arrivée [en 2004] jusqu'à Oyapock, de Macapá en avion jusqu'à Oyapock et à Oyapock, quand on est arrivées là, on a payé 50 € pour la traversée en barque<sup>106</sup>. [Deux ans plus tard, en 2006, la même traversée coûtera 150 € à diviser entre toutes les personnes présentes sur l'embarcation]. Je n'avais pas la notion du danger, dans la forêt, parce qu'on a traversé par la forêt. [Et comment ça s'est passé ?]. **L :** *Terrible ! Tu restes caché, quand arrive une voiture tu sors de la forêt, il y avait des barrières, des chiens errants, je suis tombée plein de fois, tombée, relevée, tombée relevée, j'ai beaucoup pleuré [...] on est sorti d'Oyapock à 18 heures, et on est arrivé en Guyane le surlendemain à 4 heures du matin ».**

Données que complétera l'entretien fait avec Norma, arrivée clandestinement à la même période :

*« Bon, il y avait une barrière de gendarme, et on a dû passer par la forêt, là, dans la forêt, il y avait ces racines, les racines à terre qu'il fallait couper, mais ça faisait tomber, j'ai cassé mes pieds !! Ensuite, je suis arrivée ici [à Kourou] ça a duré 2 heures, seulement dans la forêt ! »*

#### b. Par voie maritime et terrestre

Le plus fréquent pour les personnes arrivées dans les années 1970-1980 fut d'emprunter le bateau au départ de Macapá, ce qui suppose un voyage de trois jours lorsque les conditions sont bonnes, ou de Belém, le trajet pouvant alors s'échelonner de 3 à 14 jours passés en mer, comme le mentionne Naim, arrivée le 1<sup>er</sup> janvier 1980. À l'arrivée sur le sol guyanais, au port Degrad des

---

<sup>106</sup> Les termes désignant les embarcations sont : tapouille (terme amérindien), barque, bateau, *catraia* (en portugais) et pirogue.



Cannes, les migrantes s'installaient au Mahury (du fleuve du même nom), la formation d'un quartier brésilien a suivi, le long du sentier aujourd'hui appelé le Rorota. La deuxième formule est de prendre une barque d'Oyapoque à Saint-Georges, puis une navette jusqu'à Cayenne, comme ce fut le cas pour Bia, arrivée la première fois à 11 ans :

*« Bia : La 1<sup>ère</sup> fois je suis venue clandestinement, en barque j'étais mineure, la police ne pouvait pas m'arrêter. Et comme je ne savais pas parler français, c'est ma cousine et ma tante qui ont parlé, qui m'ont montré. La police nous a arrêtés, nous demande ce que nous faisons là, notre âge, le téléphone de ma tante, et ensuite ils nous ont laissés, et là, on est venues ici.*

*D : tu n'as pas marché dans la forêt... ?*

*B : non, ça a été plus facile !! Et la 2<sup>e</sup> fois, facile aussi, je suis venue avec ma fille,*

*D : et tu connaissais un chauffeur où tu es venue en navette ?*

*B : en navette oui, j'ai expliqué ma situation, il y avait ma tante ici, lorsque la police nous a arrêté, que je venais pour faire les papiers de ma fille... »*



**Photographies 10 et 11** : Barrage de Bélizon sur la RN2, contrôles de la gendarmerie de jour comme de nuit (Dorothee Serges, 2008)

Les *catraeiros*<sup>107</sup>, piroguiers ayant le rôle de passeurs, reconnus officiellement depuis 2006<sup>108</sup>, organisent le passage d'une rive à l'autre de l'Oyapock. Cela n'empêche pas le doublon avec des passeurs clandestins tels que Blanco qui, avec sa barque, peut faire passer de 15 à 20 clandestines.

<sup>107</sup> *Catraia* : barque. *Catraeiros* : les personnes réalisant le passage par barque d'une rive à l'autre du fleuve Oyapoque.

<sup>108</sup> Cf. Entretien Valeria Leal, annexe V et politiques transfrontalières, annexes VI.

Il les fait arriver de l'autre côté mais ne monte pas à Cayenne, c'est une autre personne qui fait ce voyage. Les passages se font de nuit, et lui-même attend que la barque soit pleine pour partir. Il a fait cela quelque temps, puis s'est fait voler son moteur et s'est donc réorienté vers un travail clandestin sur les chantiers de construction. lorsque l'on est retournée sur ce terrain en 2010, il travaillait, de manière déclarée, pour la construction du pont sur l'Oyapock reliant les rives guyano-brésiliennes, ou brésiliano-guyanaïses. Son beau-père, quant à lui, effectuait la traversée de manière formalisée, depuis la création de l'association des *catraieiros*, fruit d'une victoire selon la présidente de l'association MIGRANTE, Valeria Leal :

*« On a essayé de monter cette association et ils nous ont cherchés. On les a aidés, et on a créé l'association et il est resté président (son mari) et moi secrétaire, on a tout fait, tout documenté, et aujourd'hui c'est quelqu'un d'autre, et ça continue. Et ils sont en train de regarder les responsabilités. Et le prix que l'on a reçu, au-delà du fait d'avoir créé cette association, c'était parce que la majorité a dû passer un cours de capacité (capacitation, un cours de pilote), qui est exigé, et qui nécessite au minimum l'enseignement primaire (fondamental), mais la majorité ne l'avait pas, seulement un, et nous, on a aidé avec l'école. Et la nuit, tout le monde venait travailler, puis s'en allait et ensuite ils ont fait les cours de pilote. Donc, tout le monde l'a fait, sauf deux, complètement analphabètes, ils l'ont pas eu, et un qui a raté, mais tous les autres l'ont eu. Ça c'est une de nos victoires, maintenant tous peuvent travailler, celui qui a un canot va le prêter à l'autre pour travailler, et ça c'est une des meilleures choses du monde ».*



**Photographies 12 et 13 :** Fleuve Oyapock/Oiapoque, traversée de jour, comme de nuit (Dorothee Serges, 2008)

Conjointement à la manière dont elles sont arrivées, les migrantes venues rejoindre un parent et conjoint dans les années 1980 préciseront être entrées « avec un visa », ni clandestines, ni dépendantes, telle que le mentionnera très explicitement Rosana, 57 ans, patronne d'une discothèque du Vieux Bourg à Kourou. Originnaire de Santa Isabel, elle circule entre Santa Isabel, Castanhal<sup>109</sup> et Vigía<sup>110</sup> avant de rejoindre sa sœur à Belém, puis en Guyane : « *Je suis arrivée avec un visa, pas clandestine ni prostituée... Je viens voir ma sœur, Rachele, déjà sur place, arrivée un an plus tôt (1969), elle-même ayant un amoureux, Ruti venu travailler sur les chantiers [...] bon dans les années 70, 75 par là, ou avant, alors lui il était là, et ici il y avait pas trop de Brésiliens, c'est vrai* ». Pour Josée (39 ans), la sœur de Rose (41 ans), l'impératif a été de suivre le schéma suivant : « *Bruno est arrivé, puis Rose et les enfants sont arrivés ici, elle n'est jamais arrivée ici dépendante de la Guyane ou des hommes* ». L'analyse de la trajectoire de Laura, 46 ans, « portrait<sup>111</sup> » d'une migrante arrivée la première fois à 6 ans (1968), puis faisant des va-et-vient, démontre l'impératif du visa, dont les conditions d'obtention étaient rendues plus faciles :



*« Et il y avait beaucoup de gendarmes, je ne sais comment expliquer, avec qui ma mère avait déjà discuté. Ils signèrent un papier pour ma mère, comment dire, un visa, pour que ma mère revienne vivre ici de nouveau, parce qu'ils lui dirent qu'ici c'était meilleur pour qu'elle puisse y vivre. J'avais 20 ans... Et quand nous sommes arrivées ici, nous sommes entrées avec un visa ».*

**Photographie 14** : Laura, 46 ans, cuisinière « informelle » à la BP 134 (Dorothee Serges, 2008)

## 2. Les lieux de résidence

Si l'on se réfère aux travaux de Bernard Chérubini, à propos des *dynamiques de l'ethnicité et de l'identité à Cayenne*, il propose une division des espaces occupés entre les centres urbains et les périphéries. Il précise que les populations s'installent dans les centres urbains, qui représentent en

<sup>109</sup> [http://www.cdbrasil.cnpm.embrapa.br/pa/htm0/pa21\\_48.htm](http://www.cdbrasil.cnpm.embrapa.br/pa/htm0/pa21_48.htm)

<sup>110</sup> [http://www.cdbrasil.cnpm.embrapa.br/pa/htm0/pa19\\_47.htm](http://www.cdbrasil.cnpm.embrapa.br/pa/htm0/pa19_47.htm)

<sup>111</sup> Ce portrait sera complété ensuite par un encadré dans la section « débrouilles économes » du chapitre VI.

Guyane, et plus spécifiquement à Cayenne – et l'on peut étendre ce constat à Kourou et Saint-Georges –, une première couronne d'habitats d'ouvriers, d'employés d'origine rurale ou étrangère créant une opposition centre/périphérie qui n'existait pas auparavant, sauf pour désigner des espaces périphériques marginalisés tels que « la Crique », le « village chinois » ou les zones d'habitat coolies, arabes et blancs libérés.

Puis un nouveau seuil de ce processus d'urbanisation inégalitaire et plutôt anarchique sera franchi dans les années 1970-1980 avec le développement des « cités immigrées » et l'accentuation de la bidonvilisation de certaines zones d'habitat – telle que la cité Cabassou, nommée BP 134 – liée à l'arrivée massive de migrants frontaliers à l'intérieur desquels les Brésiliens, travailleurs sur les chantiers de construction, participent à la formation d'une seconde couronne de quartiers périphériques populaires, où l'on assiste actuellement à la détérioration progressive ou à la réhabilitation parcellaire de certaines de ces zones.

On se propose, à partir des données de ce terrain et des observations et analyses effectuées, d'ajouter à cette typologie de l'habitat un « cercle intermédiaire » constitué par le regroupement de populations issues de l'immigration, et plus spécifiquement brésilienne, haïtienne et surinamaïse, dans ces quartiers que Chérubini appelle « *les espaces périphériques et marginalisés* ». On y mettra les installations dans ces « cités » périphériques, nées d'invasions – *invasões* –, et on précisera les conditions d'habitat actuelles dans les quartiers de la première couronne où les plans d'aménagements de l'État ont permis la constitution de zones d'habitations à loyer modéré (HLM), et enfin celles des centres urbains.

#### a. Troisième couronne : cités et *invasões* – invasions

On présentera ici les conditions d'installation des migrantes à la BP 134 et les différentes mobilités géographiques depuis leur arrivée en Guyane. Dans une perspective comparative, on s'interrogera sur les similitudes de ces conditions de vie avec celles des migrants résidant en face de Saint-Georges-de-l'Oyapock, à Vila Vitória.

- BP 134 : Description du quartier et des conditions d'installation





**Cartes 6 et 7 :** Localisation de la pointe Mahury et de la BP 134. Source : Geoportail

Le quartier de la BP 134 (au Point kilométrique 134, PK), également appelé cité Cabassou, du nom de la montagne limitrophe – qui elle-même a pris le nom d’un Amérindien –, est renommé depuis 2005 « Résidence Arc-en-Ciel », en vue de sa réhabilitation par la commune de Rémire-Monjoly, appartenant à l’île de Cayenne. La population, majoritairement brésilienne, est estimée à 3 200 personnes<sup>112</sup>. Y résident également des Haïtiens et des Guyanais.

Historiquement, la BP 134 est née de l’arrivée de quatre familles, résidant dans les quartiers de Rorota, Dégrad des Cannes et pointe Mahury (pointe de l’île de Cayenne) et délogées par la montée des eaux et les inondations successives<sup>113</sup>. On se réfère aux travaux de Gorgeon précisant que « *sur la pointe Mahury, l’habitat est plus dispersé ; ce sont essentiellement des pêcheurs. On trouve également plusieurs unités d’habitations à la périphérie généralement dans les autres bidonvilles de l’île de Cayenne. De plus, certaines entreprises logent sur place leur main-d’œuvre. Dans les communes de Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, les Brésiliens rejoignent là aussi, bien souvent, les zones d’habitats insalubres existantes. Cependant, du fait de l’ancienneté de l’immigration, une partie de la population brésilienne a réussi à s’intégrer dans le parc d’habitat social et peuple ainsi les cités Mirza, Rénovation urbaine, Mariel, stade de Cayenne et de Kourou, où elle a en fait rejoint les logements de sa classe sociale d’appartenance* » (1986 : 47).

Pour ce faire, des opérations de gendarmerie sont organisées en 1988 afin de les reloger sur des parcelles de terrains privés appartenant à monsieur Lamarck<sup>114</sup> et sur lesquelles les premiers

<sup>112</sup>Avec une part non recensée de la population, clandestine, représentant 2, voire 3 personnes par ménage (on aurait alors 5 000 personnes au total). La répartition de cet effectif par sexe démontre une distribution relativement équilibrée.

<sup>113</sup> Voir les rapports rendus tant par la Direction départementale de l’équipement, la DRIRE-BRGM-Guyane, par rapport à l’érosion littorale de la commune de Rémire-Monjoly.

<sup>114</sup>Il peut s’agir d’un mécène. Plusieurs enquêtées m’ont donné son nom, alors que d’autres ont parlé de parcelles appartenant à la mairie de Rémire-Monjoly.

migrants vont bâtir des maisons en bois, puis, progressivement en béton (voir photographie 9 de Mario).

*Au début, il y avait 5,6 familles, « ma mère est venue ici, c'était déjà construit, on a obtenu cette maison, avant je vivais sur la baie de la plage, et puis il y avait Monsieur Lamarck, président du quartier, il nous a donné cette aire (cet espace). Pour chaque personne, il donnait un côté, 20 là et 30 par là, par derrière » (Laura).*



**Photographies 15, 16 et 17 : Habitat et équipement, BP 134 (Dorothee Serges, 2008)**

Ces formes d'habitat précaire contrastent avec la maison présentée à partir du portrait de Mario, où la tôle et le bois sont une première forme d'habitat, qui se modifie « petit à petit » en fonction des possibilités économiques des migrants travailleurs, construisant eux-mêmes leur maison. L'intérêt pour la construction de sa propre maison, même si le travail en lui-même est essentiellement masculin, est un désir partagé par les deux sexes. Les compléments apportés tant par le questionnaire « Familia e Moradia<sup>115</sup> » que par les observations *in situ* indiquent que les foyers dépourvus d'électricité partagent l'équipement avec une voisine, et que d'autres, selon leurs installations, font de même pour l'eau, sauf s'ils ont un puits. Tous les autres foyers possèdent des plaques chauffantes, et au moins un téléviseur. D'autres différences portent sur la possession d'équipement comme : machine à laver, four, moyen de locomotion. Ce quotidien conditionne des formes de solidarité entre les habitants :

- ⇒ la distribution du courrier – procurant un emploi temporaire à l'une des enquêtées (Irenda) ;
- ⇒ le ramassage des ordures – également assuré par un des résidents contre alimentation et soins (Raimundo) ;

---

<sup>115</sup>Les questionnaires « Familia e Moradia » sont explicités dans la partie méthodologie de l'introduction et la trame figure en annexe III. Ces questionnaires visent à obtenir des informations sur les conditions matérielles d'existence (équipement, moyens de transport, éducation et santé).

- ⇒ quand l'électricité n'arrive pas d'elle-même dans les maisons, les compteurs sont alors partagés entre familles et covoisinages (Marejó, Irène, Irenda et Naim) ;
- ⇒ l'eau s'évacue où elle peut et quand elle peut sur des sentiers non recouverts, en terre de latérite. Cette dernière provient de la Générale des eaux ou d'un puits personnel, en fonction des installations de chacune (Marejó, Irene et Irenda) ;
- ⇒ le ramassage scolaire, une seule navette passant le matin et le soir, les habitantes confient leurs enfants à des voisins ou des taxis (ce qui laisse une large part à l'aléatoire, si le voisin est malade, quelques enfants n'iront pas à l'école) (valable pour la majorité des entretenues).

José Hermenegildo Gomes, arrivé de São Pedro do Potengi à Natal il y a 10 ans, et âgé de 40 ans, retrace l'historique de ce quartier. José est impliqué politiquement dans la vie locale, tant par la transmission qu'il a reçue de son père depuis l'âge de 18 ans que par ses convictions de « défense des quartiers défavorisés » liées à l'amélioration des conditions de vie de la communauté des Brésiliennes en Guyane, améliorations concomitantes tant au ramassage des déchets<sup>116</sup> qu'à la prévention des maladies – paludisme et dengue, dues à la présence importante de moustiques en raison des eaux stagnantes ; sida et hépatites – qu'il contribue à diffuser par l'intermédiaire de ses actions au sein de son association, Développement, accompagnement, animation, coopération (DDAC).

Extrait de journal de terrain : avant 1988, la mairie de Rémire-Montjoly ne semblait pas reconnaître dans son agglomération la BP 134, ni, par voie de conséquence, les familles qui y résidaient. Il me dit qu'au début, donc, lorsqu'il arrive, c'est le père de l'épicier actuel qui était le « chef du village brésilien », monsieur João Quaresma. Aujourd'hui, il est l'un des principaux interlocuteurs/médiateurs entre les habitantes et les autorités.

Ces logements ont ensuite été déclarés insalubres lors de leur reconnaissance en 2001 par la mairie de Rémire-Montjoly, et sont aujourd'hui encore classés en « zone d'habitation provisoire », où les habitants vivent à titre précaire et révocable, dont la plus grande partie sont bénéficiaires des aides sociales, que complètent des formes de solidarités et emplois/activités informels que l'on développera par la suite. Les propos de José seront croisés avec ceux des premiers habitants et familles installés, notamment Mario Ferreira, sa femme Oclecia et Andrade da Silva, conjointement aux analyses présentées dans le documentaire de Jean-François Comminges, *Un nom pour la*

---

<sup>116</sup> Il me dit que son père parlait dans les médias, que lui-même lors de sa première élection avait parlé à la radio, et que, pas plus tard qu'hier, il avait également parlé à RFO pour un problème de déchets dans le village, malgré la présence « paradoxale » d'une déchèterie à 200 mètres. Pour sensibiliser les habitants, il organise des actions de « ramasses tes déchets » pour prévenir la dengue qui a frappé les habitants.

BP 134 (2005). La volonté des politiques, selon les propos de monsieur Lucenay, directeur du Service technique de la mairie, est orientée sur l'intégration :

*« L'intégration, c'est pas qu'on mette de l'eau, de l'électricité, de l'éclairage, du tout-à-l'égout, [...], c'est pas ça qui va faciliter l'intégration. L'intégration c'est l'adhésion à un processus de vie sociale tel qu'il existe actuellement sur le territoire communal et sur le territoire national. Donc le principe que nous proposons c'est celui-là [...]. On va vous donner un titre d'occupation qui soit de la location ou un titre de propriété. Que ces choses-là, ça va simplement faire que des gens qui habitent là soient un citoyen. Un citoyen, c'est celui qui a un comportement citoyen » (Un nom pour la BP 134, 19'01).*

Le responsable du Développement urbain et social (DSL), monsieur Jean-Marc Aimable, parle d'une convention en attente, qu'il faut d'abord réaliser une enquête sociométrique et sanitaire : quel est le coût d'une réhabilitation ? Il faut trouver au mieux les moyens d'améliorer les conditions de vie locale. L'étude plus la convention vont permettre, sur le plus long terme, de résorber l'habitat insalubre, y inclus un aménagement par rapport au « tissu local » : il faut réhabiliter en « *gardant l'âme de la cité* », la qualité urbanistique (c'est pas la peine de tout raser...) et les qualités multiculturelles, précise madame Tibodo, l'adjointe au maire, alors que monsieur Antoine Karam, président du conseil régional, fait référence à la municipalité et à l'importance des liens entretenus avec les associations.

La question que posent les acteurs de ces associations – on a mentionné celle de José, la DAAC, mais il existe également une association de musique pour « *que les jeunes garçons ne traînent<sup>117</sup> pas dans les rues* », tenue par Mario Ferreira – est : pourquoi maintenant ? Une des réponses soulevée par Paulo Balum serait liée aux élections cantonales, et là, le fait que les agents électoraux passent faire campagne dans les quartiers est similaire à ce que l'on abordera pour Vila Vitória, soit une forme de clientélisme – *coronelismo*<sup>118</sup> – tel qu'il existait au Brésil. Une deuxième question liée à la réhabilitation de ce quartier, économique cette fois, renvoie aux nouvelles taxes d'habitations ainsi qu'à la présence de nouveaux logements de type habitation à loyer modéré, tels qu'ils pourront être construits lorsque l'entreprise immobilière aura rendu son rapport. La

---

<sup>117</sup>Le terme péjoratif désignant les jeunes hommes qui traînent est « vagabundo ». Il s'agit, on le verra par la suite, d'un phénomène observé plus particulièrement chez les garçons résidant dans les quartiers périphériques, et dont les décalages avec la société de consommation peuvent conduire à des actes de déviance, voire de délinquance, également observés auprès de groupes de jeunes Kali'na à Mana (Serges, 2006).

<sup>118</sup>Résultat d'une superposition du pouvoir privé issu de la colonisation. Le *coronelismo* tient son autorité des chefs locaux, qui eux-mêmes se basent sur les propriétaires terriens.



réhabilitation prochaine de ce quartier induit des peurs liées au passage des informations par les « fofoca », ou rumeurs locales, contribuant à la transformation de l'information.

On s'intéressera dans un dernier temps de cette présentation à un point relevé dans le discours de José, à savoir celui de la distinction, au sein du quartier, des groupes amérindiens du Brésil – Karipunha – et des Brésiliens majoritairement originaires des États du Pará, de l'Amapá et plus récemment du Maranhão (chapitre V). Lorsque José Gomes parle de João Quaresma, il précise que ce dernier a fait beaucoup pour les habitants, mais qu'ensuite il a mis de l'argent dans ses poches et qu'il est resté du côté de sa communauté, la communauté amérindienne. João Quaresma aurait emporté l'argent confié au nom de son statut de président de quartier pour accepter un projet de construction d'une école maternelle à proximité de la cité, ce que José a refusé en disant qu'il ne fallait pas encourager le communautarisme et « *qu'en laissant les gamins entre eux, l'insertion, notamment à travers la langue ne se ferait pas [...]. Ils ne sont pas tous des Indiens, me dit-il, il ne faut pas non plus faire comme à Awala, ni contribuer à favoriser ce côté du village brésilien, métissé indien* » (journal de terrain). On croisera son discours avec celui d'Irenda (52 ans), arrivée en 1972 après par la mer deux jours de tapouille et relogée de la route des Plages (Rorota) vers la BP 134, qui me parlera de ces rapports interethniques entre les Guyanais et les Amérindiens, alors que la question portait sur le travail déclaré et la possession de papiers :

**Irenda :** « *À cette époque, c'était moins important d'être déclarée ou non, maintenant c'est obligé, mais avant non [elle parle en français à partir de là, avant son discours était en portugais]. Les Blancs disent que les Indiens<sup>119</sup> sont des merdes, comme ils parlent [tu es indienne ?]. Moi je connais tout, ici, les Français, comment ils appellent les Brésiliens, les Guyanais surtout, ils sont, ils bousillent avec tout, les Brésiliens, les vieux Blancs, les Guyanais, c'est comme ça, ils sont pas tellement gentils hein. [Tu crois qu'ils sont racistes ?]. Je trouve. [C'est pour ça que tu n'as pas voulu faire les papiers français ?]. Non, j'ai les papiers français, j'ai la 3<sup>e</sup> carte de séjour de 10 ans. J'ai tous mes papiers, mais j'ai jamais voulu devenir française. C'est parce que moi je veux pas.*

À titre de comparaison donc, comparaison qui s'arrêtera aux conditions matérielles d'existence, reprenant les divers points abordés à partir de la BP 134, on va penser la vie quotidienne dans un quartier similaire – *invasão* – et s'interroger sur les rapports interethniques des populations entre elles.

---

<sup>119</sup> Quand elle parle des Indiens, il faut entendre Amérindiens. Sa mère est une amérindienne Karipunha.

- Saint-Georges-de-l'Oyapock et Vila Vitória



**Carte 8 et Photographie 18:** Saint-Georges-de-l'Oyapock [Atlas de la Guyane, 2004, Planche Saint-Georges  
(Sources : ARUAG et LCG)] et photo : Stéphane Granger (2011)

La commune de Saint-Georges-de-l'Oyapock, d'une superficie de 2 883 km<sup>2</sup>, est située à l'est de la Guyane. Elle est une zone frontalière entre la Guyane et le Brésil, dont le fleuve Oyapock matérialise la séparation. Le projet de coopération transfrontalière guyano-brésilienne, mis en place depuis la présidence de François Mitterrand, a abouti, le 1<sup>er</sup> juin 2011, à la réalisation d'un pont reliant Saint-Georges à Oiapoque. Oiapoque, ville frontalière d'une superficie de 24 912 km<sup>2</sup>, fait partie du *Município* de l'Amapá. Elle est reliée par un axe routier à sa capitale, Macapá. En amont de l'Oiapoque se trouvent les villes de Clevelândia do Norte, et Vila Victoria, face à Saint-Georges. La commune de Saint-Georges comprend un centre-bourg comptant 2 153 habitants en 1999<sup>120</sup>, d'où se ramifient des « extensions anarchiques » comme le village Espérance, village amérindien, ou même le quartier de Vila Victoria, côté brésilien. Les autres villes limitrophes sont Clevelândia do Norte, comprenant 2 400 habitants, et Oiapoque, dont la population s'élève à 11 449 habitants<sup>121</sup>.

C'est dans ce contexte que des mesures de renforcement des contrôles vont être mis en place. Ils supposent l'aménagement d'un nouvel espace, le Local de rétention administratif (LRA) ainsi que l'augmentation des forces de police aux frontières (PAF). La politique de renforcement des contrôles aux frontières, mise en place après la construction de la RN2, et dans la perspective de l'aménagement d'un pont entre les rives brésiliennes et guyanaises, est une réponse aux craintes

<sup>120</sup>Institut national de la statistique et d'études économiques (INSEE, 2006).

<sup>121</sup>Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE, 2008).

des autorités face aux multiples trafics – or, nourriture, femmes – pouvant se développer dans cette zone frontalière.

Pour faire face à l’immigration dite « clandestine », à l’affût de personnes étrangères, la commune de Saint-Georges-de-l’Oyapock possède une gendarmerie et, nouvellement, un poste de police aux frontières (PAF), faisant suite au Service de la police aux frontières (SPAF<sup>122</sup>) mis en place en 2004. Ce n’est que très récemment, en 2007, qu’un bâtiment PAF a été inauguré à Saint-Georges<sup>123</sup>, répondant aux besoins des politiques locales et de celles de l’Hexagone. On reviendra sur ce point dans la section suivante. On ajoutera, à la suite de nombreux entretiens, qu’il y a une forte corrélation entre l’arrivée de la SPAF et le « retranchement » des Brésiliens – avec ou sans papiers – vers ce site en 2005 et peut-être en réponse à la politique de fermeture des frontières et aux multiplications des reconduites aux frontières.

Vila Vitória, quartier né d’un *invasão*, est ainsi devenu réglementé par l’importance croissante de sa population. Françoise Grenand, rencontrée à l’IRD de Cayenne, précise que le nom de Vila Vitória fut donné lorsque les personnes ont pu obtenir les terres de ce bourg auprès du gouvernement. Elle ajoute que c’est un bourg victorieux – Vitória. Cependant, on reste convaincu qu’il y a une forte corrélation entre la création de ce bourg en 2004 et l’installation de la SPAF, puis de la PAF en 2005. Des relevés topographiques ont été effectués en 2007, à la suite d’une demande émanant du président de l’Associação des Moradores de Vila Vitória, Orlando Custódio Vieira<sup>124</sup>. On croisera ainsi les informations dont nous a fait part la femme d’Orlando, Rizolette Brazão Vieira, lors d’un entretien effectué en 2010, suite à notre retour sur ce terrain :

*« Un petit groupe de personnes s’est réuni sur les berges du Rio Oiapoque (AP) et a commencé à défricher, le 3 janvier 2005. Après quelques jours de conflits avec le propriétaire de ces terres, ils ont conclu un accord et Monsieur José Bonifacio (Zé Branco) a fait donation de ses terres pour les occupants qui actuellement sont les habitants du nouveau village situé en face de la ville de Saint-Georges, porte d’entrée de la Guyane française pour les Brésiliens qui vivent dans le Município de Oiapoque. [...] Ainsi s’était créée l’Association des résidents de la communauté de Vila Vitória (enregistrement auprès des autorités, art. 120 et 121 de la loi 6.015/73). Ce fut seulement à la suite de la reconnaissance de l’Association des résidents que les revendications des*

---

<sup>122</sup> [http://www.lexpress.fr/region/sur-la-piste-des-clandestins\\_483697.html](http://www.lexpress.fr/region/sur-la-piste-des-clandestins_483697.html)

<sup>123</sup> <http://guyane.rfo.fr/article166.html>

<sup>124</sup> Annexe V concernant les associations (Moradores de Vila Vitória) et VIII pour la précision topographique de ce quartier périphérique.

*habitants du village furent acceptées [...]. Au début, on avait le relevé des avenues et rues dont la topographie avait été effectuée par une entreprise particulière qui avait élaboré le « relevé planimétrique et semi-cadastral, concernant le plan urbanistique, des sections de voies, et d'espaces institutionnels avec une **surface globale** de 312 378,50 m<sup>2</sup> où le découpage prévu avait délimité **584 lots** [terrains individuels] avec des dimensions de 10 x 30 mètres [...]. Actuellement, la communauté s'appuie sur un service public précaire sans infrastructure ni assainissement [égout, canalisations...], comptant seulement avec une petite route qui offre un accès restreint à la communauté, une petite école avec deux salles de cours, un microbus organisant le transport collectif pour une meilleure qualité de vie des quelque **250 familles**, qui aujourd'hui ont besoin d'une structure plus grande, tant pour l'éducation que pour la santé et la sécurité publiques<sup>125</sup> ».*

Le petit groupe était alors composé de cinq personnes, Socorro, Carla, Maurícia, Raimunda et Barinha. Seule Carla et Socorro ont été rencontrées et entretenues dans le cadre de ce travail. Rizolete précisera :

*« La première c'était une femme, Maurícia, mais elle a déjà voyagé [elle est déjà partie], elle était une des fondatrices. Il y a eu 5 fondateurs, et maintenant il reste juste Raimunda, qui a une maison ici, il y a Barinha aussi, et les autres sont arrivés après. Aujourd'hui, il y a déjà 50 % des personnes qui ont acheté [...]. Mais là, je pense que 80 % des personnes qui vivent ici ont aussi un lieu de l'autre côté, une maison ici et là, les personnes qui*

---

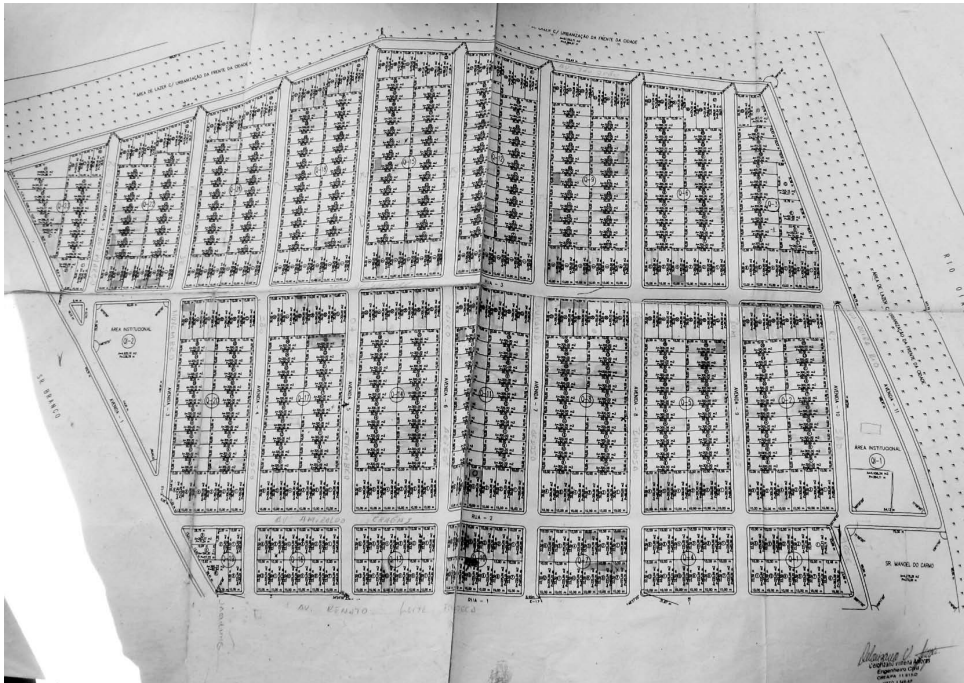
<sup>125</sup>Traduction personnelle d'un extrait du projet de normalisation du quartier déposé par Orlando Custódio Vieira. « *Um pequeno grupo de pessoas se reuniu às margens do Rio Oiapoque (AP) e começaram a desbravar no dia 3 de janeiro de 2005. Após alguns dias de conflito com o proprietário das terras, entraram em comum acordo, onde o Senhor José Bonifácio (Zé Branco) fez a doação das terras para os ocupantes que atualmente são moradores do novo Vilarejo, localizado em frente à cidade de Saint Georges antrada da Guyana francesa para os brasileiros que vivem no Município de Oiapoque [...]. foi constituída a associação de Moradores da Comunidade de Vila Vitória (enregistrement auprès des autorités, art. 120 et 121 de la loi 6.015/73). Foi somente pelo surgimento da Associação de Moradores que o pequeno vilarejo teve as suas reivindicações aceitas. No começo tivemos a abertura das ruas e avenidas que foram mapeadas por uma empresa particular de topografoa que elaborou o « levantamento topografico planimetrico e semi-cadastral José Bonifácio (sr Branco), referente a planta urbanistica, seções de vias e áreas institucionais com uma area m<sup>2</sup> de 312.378,50 prevista para 584 lotes padrões medindo 10X30 metros [...]. Atualmente, a comunidade conta com um serviço público precário sem infraestrutura e saneamento básico, contam apenas com uma pequena estrada que dá acesso restrito a comunidade, uma escolinha com duas salas de aula, um micro ônibus que faz o transporte coletivo para melhorar a qualidade de vida de 250 familias, que hoje precisam de estrutura maior para educação, saude e segurança pública.* La version complète se trouve en annexe VIII.

À partir des précisions de sa femme Rizolete Brazão, on sait que « *les cartes, les noms des rues, c'est Orlando qui l'a fait, en 2006, c'est 500 lots, et il y a des terrains non occupés, et il faut demander pour avoir des terrains, ici, c'est tout à moi. Et là, la rue du 9 novembre, c'est la date d'anniversaire d'Orlando, et le 1<sup>er</sup> mars celle de Thomas – fils d'Orlando et Rizolete – c'est Orlando qui a tout fait, il a emmené le Vereador – conseiller municipal – et ils ont combiné pour le nom des rues* ».

*vendent, il y a un monsieur là, en descendant la rue, qui a ses enfants qui vivent en France [Et ce quartier a grandi à cause de l'arrivée de la PAF à Saint-Georges ?]. Non, ce sont des personnes qui ont décidé de venir, par exemple, j'ai beaucoup d'amies ici pour vivre. Maintenant il y a des personnes de Cayenne, Kourou qui viennent acheter ici, mais ça n'était pas à cause de la PAF, c'était, cet espace était au monsieur, mais inoccupé, et Carla a appelé les personnes pour envahir, et les gens sont venus. [Je pensais que ce quartier était né à cause de la PAF]. Non, parce qu'ici, la majorité des personnes ont des papiers, moi par exemple, j'ai la deuxième carte de 10 ans, dona Rosa et Sopeita aussi, il y a des personnes naturalisées ici, moi par exemple, j'ai une maison à Saint-Georges, bien en face de celle de Carla, mon frère reste là ».*

On voit ensuite que la normalisation de l'habitat informel commence par la mise en place d'une association génératrice de projets de structuration de la communauté, puis par la venue d'un topographe, d'abord privé, pour valider la reconnaissance de l'augmentation des besoins à venir pour les résidents de cette *invasão* qui tend à devenir quartier/bourg. Vila Vitória tient son nom de la Victoire tant sur le propriétaire Zé Branco que sur le gouvernement, pour l'obtention de cette régularisation par l'entremise de la reconnaissance topologique.

Le nombre de familles est variable en fonction des enquêtes [250-300] et il suppose une moyenne de cinq personnes par familles, donc une moyenne de 1 500 habitants, effectif qui doit tenir compte, de la même manière que l'on a envisagé le calcul des résidents de la BP 134, d'une ou deux personnes de passage. On peut donc estimer la population entre 1 500 et 1 800 habitants. On notera qu'en l'espace de six ans, date de l'arrivée des populations, l'effectif démographique rejoint très rapidement l'effectif de la population de Saint-Georges.



Carte 9 : Relevé topographique Vila Vitória (Dorothee Serges, 2010)

En suivant les analyses de Catherine Gorgeon à propos de l'immigration en Guyane et de la localisation des migrants dans des quartiers périphériques, l'auteur précise que ce sont les immigrés qui rencontrent le plus de problèmes de logement : « *Les populations étrangères peuplent à plus de 80 % les bidonvilles des banlieues de Cayenne* » (1985b : 109). La Guyane, en effet, a besoin de main-d'œuvre pour asseoir son développement économique. Elle poursuit en précisant :

*« Les étrangers font partie des catégories les plus défavorisées et entrent difficilement dans le cadre de programmes existants (programmes d'aide à la construction de logements très sociaux, LTS, programmes d'aide à l'acquisition et à la viabilisation de terrains, produits classiques : primes, HLM, programmes des sociétés immobilières des DOM...) » (Ibid).*

Bien évidemment, ajoute-t-elle, pas de financement si les situations des étrangers ne sont pas dites régulières, et « *cette ségrégation résidentielle, qui n'est que l'un des aspects de l'exclusion qui frappe les étrangers, instaure entre le groupe des immigrés — que l'on peut, de plus, considérer comme homogène — et la société guyanaise un mode de relations complexes, essentiellement conflictuel, et met en évidence le caractère dysfonctionnel du contexte socio-économique dans lequel se déroule l'immigration en Guyane* » (Ibid). Dysfonctionnel du point de vue de la peur, peur économique et identitaire.

En conséquence, les résidents de ces quartiers périphériques, que l'on peut élargir à l'ensemble des quartiers périphériques tant de Cayenne que de Kourou et Saint-Georges-de-l'Oyapock – et Saint-Laurent-du-Maroni, mais il n'est pas question de cette région dans le cadre de notre enquête –, sont touchés par de fortes discriminations liées à leur situation spatiale, mais aussi au manque d'accès aux équipements publics (conditions matérielles d'existence, mais aussi de transports), à une scolarisation découlant de ces manques (lorsque le voisin attiré ne peut emmener les enfants à l'école, comment font-ils ?), à des contrats d'insertion permettant de « sortir » du périmètre du quartier pour éventuellement aller dans les centres urbains (on verra dans le chapitre suivant que les contrats d'insertion supposent un travail à temps très partiel aux alentours de la BP 134). Les discriminations spatiales sont donc complétées par des discriminations sociales.

#### b. Deuxième couronne : les zones d'Habitation à loyer modéré (HLM)

À partir de 1990, quelques années après la décentralisation (1982), s'organise le développement social des quartiers (DSQ), une procédure d'intervention insistant sur l'accompagnement social entre l'État, les municipalités, les organismes du logement social, les organismes sociaux et les associations (Reginensi, 1996). Les zones présentées ici sont uniquement comprises dans la ville de Kourou, où le logement social représente 75 % du parc d'habitat (DDE). La composition des quartiers de la couronne intermédiaire est plus homogène que pour les quartiers périphériques précédemment décrits, aussi on propose de concentrer notre propos sur la ville de Kourou pour deux raisons : d'une part, parce que l'on a enquêté sur les différents cercles d'habitat – sauf en périphérie, les quartiers ne s'inscrivant pas dans la même dynamique que l'île de Cayenne (Rémire-Montjoly) – et, d'autre part, pour les cloisonnements socio-ethniques que l'on y retrouve, générateurs de discriminations, comme pour le cas des quartiers périphériques précédemment analysés.

Le bourg de Kourou est historiquement occupé par des pêcheurs et des agriculteurs (1960). Suite à l'implantation du Centre spatial guyanais, en 1964, la décision du gouvernement consiste à délocaliser des personnes résidant sur le site prévu pour les lancements. Environ soixante familles sont relogées « à titre de dédommagement »<sup>126</sup> vers le Vieux Bourg, et les Amérindiens, vers un village sur le littoral. En 1982, la population de Kourou s'élève à 7 000 personnes, dont près « d'une personne sur quatre est un militaire » (Joseph-Affandi, 1999 : 42), que complète le contingent de personnes déplacées pour les besoins du fonctionnement du Centre spatial guyanais.

---

<sup>126</sup>[http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Joseph-Affandi\\_ARU\\_83-84.pdf](http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Joseph-Affandi_ARU_83-84.pdf)

Il y a donc une surreprésentation de la population masculine, des « hommes en arme » et en uniforme ainsi que des ingénieurs, de la classe supérieure métropolitaine.

La population brésilienne résidant à Kourou est estimée aujourd'hui à 1 386 résidents<sup>127</sup>, dans une ville totalisant 19 074 habitants. Plusieurs « villages » ou quartiers regroupent la majorité de cette population. Ils sont situés place de l'Europe pour le premier, à proximité du quartier militaire Eldo, à la cité du Stade, proche du centre, et au Point kilométrique 7 (PK7), sur la piste en direction de la montagne des Singes<sup>128</sup>. Une forte proportion de Brésiliens est également localisée au quartier de l'Anse, à la cité des 205 et au quartier Savane.

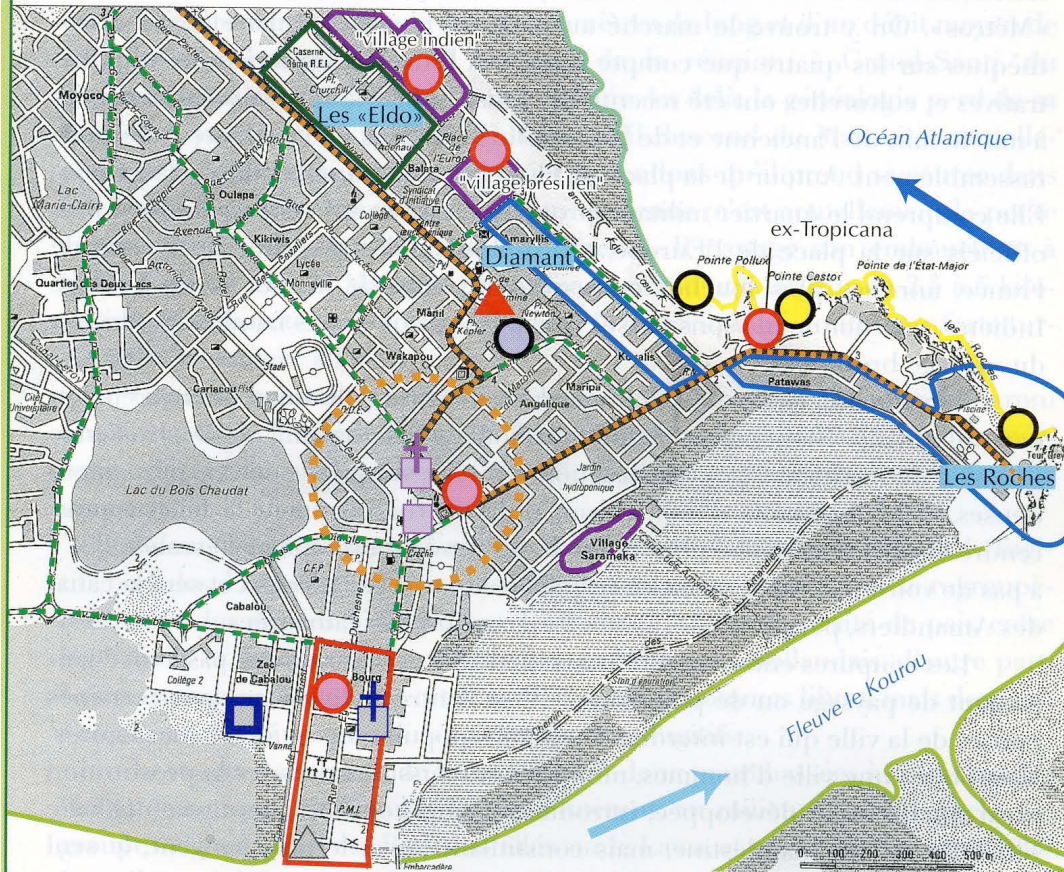
---

<sup>127</sup>1 066 pondéré avec 30 % estimé d'entrées de clandestins. INSEE (2006. *Atlas des populations immigrées en Guyane*, p. 15).

<sup>128</sup>Ce quartier s'est développé à la mesure des activités d'orpaillage, à proximité.



# KOUROU : UN ESPACE URBAIN CLOISONNÉ



## I. LES FACTEURS DE DIVISION

### 1. Atouts et handicaps du site

- Position littorale
- Position fluviale
- ~ Côte à palétuviers
- ~ Plage sur côte rocheuse

### 2. Les heurts de la croissance

- Les roches : premiers lancements 1968
- Diamant : 1969
- Eldo : 1970

### 3. Les limites de l'urbanité

- - - Espace public
- - - Espace semi-public
- Espace semi-privé

## II. LES PÔLES D'ÉCHANGES

### 1. Administratifs et culturels

- + a. Anciens Église
- + b. Nouveaux Église
- + Mairie
- + Mairie

### 2. Commerciaux..

- ▲ Vieux marché au poisson
- ▲ Nouveau marché

### 3. «Ludiques»

- Cinéma «Les Eldos»
- Plages
- Discothèques et bars «louches»

## III. LES «VILLAGES» : DES UNITÉS DE VIE CLOISONNÉES

- 1. Le «vieux Bourg»
- 2. Les quartiers du CNES
- 3. Le quartier de la Légion
- 4. Les villages ethniques
- 5. Tentative de création d'un centre fédérateur

Carte 10 : Kourou : un espace cloisonné. Source Emmanuel Lézy (2000 : 107)

Cette carte d'Emmanuel Lézy présente la complexité des cercles d'habitats. Le quartier Savane se trouve à l'extérieur de la délimitation, derrière le village amérindien. La cité des 205 est nommée ici « village brésilien ». Elle jouxte le quartier Eldo, quartier du 3<sup>e</sup> régiment étranger d'infanterie (REI). Enfin, le quartier de l'Anse est situé entre la cité universitaire et le quartier des Deux Lacs. Les migrations spatiales dépendent de la durée du séjour ainsi que des dispositifs d'aides au logement (SIMKO), tel que le précise Ivanilde :

*« Quand je suis arrivée [1986], après que j'ai commencé à travailler, je louais une chambre au Vieux Bourg, j'ai habité 12 années dans une petite chambre... Ça fait longtemps, au début j'habitais en haut de la CAF [de la rue de la CAF] et c'est la SIMKO qui m'a donné cet appartement, et ici, je pense que 5 années, 6 années que je suis là. C'est la SIMKO ».*

La composition ethnique des habitants de ces quartiers est relative au statut social. En d'autres termes, la répartition des populations selon les catégories socioprofessionnelles coïncide avec leur appartenance ethnique (Lézy, 2000 ; Joseph-Affandi, 1999). Les populations des quartiers présentés sont majoritairement des personnes issues de l'immigration (Surinamaises, Haïtiennes et Brésiliennes). L'Anse est considéré comme le repère des petits voleurs et des « malpolis » (Joseph-Affandi, 1999). Ainsi, la division des espaces est à la fois sociale, spatiale et ethnique, les Brésiliens travaillant dans le bâtiment, les Haïtiens dans la manutention et les créoles dans l'administration, cette configuration étant transposable aux villes de Cayenne et Saint-Georges-de-l'Oyapock.

### c. Première couronne : les centres urbains

Il s'agira ici de comprendre comment fonctionne pour Kourou la superposition entre quartiers centraux et cloisonnement ethnique. Toujours en référence à la carte de Lézy, les quartiers dont il est question ici sont le Vieux Bourg, les Deux Lacs et le quartier brésilien (que Lézy ne nomme pas), situé en face du village Saramaka<sup>129</sup>. On retrouve des liens avec la structuration initiale de la ville dans ce cloisonnement. On présente successivement le Vieux Bourg, le quartier des Deux Lacs, le quartier brésilien, face au village Saramaka – se distinguant du village brésilien – et le quartier aisé, nouveau quartier des Roches, naît de la logique sécuritaire mise en place dans les années 1990.

---

<sup>129</sup>Saramaka, groupe ethnique de la famille Bushinenge.

Le Vieux Bourg est un centre de commerces, concentrant les établissements de loisir (bars, boîtes et espaces festifs liés à l'organisation de fêtes communales avec la « place des fêtes »). Jusqu'en 1985, il est le centre de rassemblement des militaires et des prostituées. Aujourd'hui, il concentre une population à la fois créole guyanaise, métropolitaine, brésilienne et chinoise (pour les commerces). Le (nouveau) quartier des Roches, quant à lui, est lié à l'implantation du Centre spatial guyanais et regroupe les métropolitains. Il est le lieu le plus aisé de Kourou. C'est également un quartier où l'accès à la propriété est rendu possible pour les deuxièmes générations de migrantes brésiliennes, comme ont pu le faire Adriana Bonnegrace<sup>130</sup> ou encore Soraya da Silva, allant dans le sens de la mixité ethnique. Le quartier des Deux Lacs et celui en face du village Saramaka sont mixtes également, regroupant les groupes les plus aisés, métropolitains, brésiliens et guyanais.

On retrouve les répercussions de la colonisation dans l'architecture des villes, et plus spécifiquement dans celle de la ville de Kourou, où la distribution des places est conditionnée par la période d'arrivée, par le groupe ethnique d'appartenance ainsi que par le statut occupé – la place – dans la société guyanaise. Les quartiers sont donc le reflet de la politique *postcoloniale*, répondant à la structuration socio-ethnique et à son cloisonnement sociospatial (Lézy, 2000). Comment à l'intérieur de cette configuration urbaine vont être pensées les migrantes brésiliennes ?

### **C. Immigrations et représentations stéréotypées des migrantes brésiliennes**

Cette section vise à montrer les correspondances de traitements médiatiques relatifs aux décisions politiques migratoires émanant de la métropole et des décisions européennes et leur applications concrètes, *in situ*. L'idée est de comprendre la manière dont les politiques et les médias conditionnent la mise en place de stéréotypes visant les migrants de manière générale, et les migrantes brésiliennes plus spécifiquement. Partant des constats des deux sections précédentes, à savoir les plans de développement usant des migrations et les installations politiquement organisées, on s'intéresse plus spécifiquement dans cette section au traitement des médias. Pour ce faire, on a pris comme point de départ l'image des Brésiliennes véhiculée par les médias brésiliens, guyanais et métropolitains<sup>131</sup> afin de saisir la construction des représentations visant leur

---

<sup>130</sup>Son beau-père étant guyanais, elle a pris son nom de famille.

<sup>131</sup>Articles trouvés dans Factiva [banque de données d'actualité internationale rassemblant le texte intégral de plus de 8 000 sources <http://www.factiva.com/factiva/tours/>]. On a principalement consulté *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération* et *Les Echos*, *Oglobo* et *Gazeta Mercantil*. Viennent également les dossiers presse thématiques du Musée des cultures guyanaises, regroupant principalement des articles parus dans *France Guyane* et *La Semaine guyanaise*. On a également consulté les archives internet de presse brésilienne, principalement *Folha do Amapa*, *Jornal do Dia de*

communauté. On a pour cela dépouillé et répertorié de manière exhaustive les articles parus dans la presse – écrite et visuelle – afin d’analyser les items les plus souvent utilisés (annexe VI).

### *1. Traitement médiatique de l’immigration et périodes migratoires*

On procède à un découpage lié aux politiques migratoires. On rappelle qu’ont été distinguées dans la section précédente deux périodes migratoires [1970-1990] et [1991] pour décrire l’arrivée des migrants, d’abord à partir des demandes en main-d’œuvre sur les chantiers de construction, puis celle non planifiée de migrants économiques. On propose d’envisager ici les correspondances entre ces arrivées, les politiques migratoires et le traitement médiatique des migrants afin de comprendre la construction des stéréotypes à l’œuvre dans la société guyanaise.

#### a. Avant 1990 : les besoins en main-d’œuvre

Déjà, on rappelle que les Brésiliens et Brésiliennes migrant vers la Guyane française sont majoritairement originaires des États de l’Amapá et du Pará (les Maranhãenses arrivant à partir de 1995), c’est-à-dire de la région nord du Brésil, considérée comme la plus pauvre. Ils et elles sont donc déjà perçus comme des migrants faisant partie de la classe sociale la plus pauvre, en provenance d’un pays dit et pensé comme étant « en développement ». Ensuite, en remontant aux premiers articles datant de 1974 (Almeida, 1995), la presse brésilienne traite du rapatriement des hommes travaillant sur les chantiers de construction civile ou dans l’orpaillage. Ils sont mentionnés dans la presse française à travers les chiffres de l’immigration (RFO, 1990) ou par les mesures politiques prises par le gouvernement Balladur pour lutter contre l’immigration clandestine. Les qualificatifs désignant les Brésiliens migrants vers la Guyane sont donc « travailleurs clandestins » et « orpailleurs (*garimpeiros*) ».

#### b. Entre 1990 et 2000 : coopérations et limitations des « flux »

Jacques Chirac, lors de sa rencontre à Saint-Georges-de-l’Oyapock avec Fernando Henrique Cardoso, avait assuré que, économiques ou culturels, « *tous les métissages sont porteurs*

---

*Macapá* et *O Liberal de Belém* ainsi que les articles regroupés sur les sites <http://www.brasilyane.com/> et <http://www.blada.com/>.

Les archives visuelles de l’Institut national de l’audiovisuel (INA) ont également été consultées (voir filmographie pour toutes les références), recoupant celles de RFO *via* France 5. Enfin, des journalistes de *France Guyane*, Pierre-Yves Calier, et du *Jornal do Dia*, Janderson Cantanhede et Jorge Junior, coauteur d’un documentaire intitulé *Travesia da Ilusão* [téléchargeable sur cette adresse : <http://www.megaupload.com/?d=WBWQJJTD>] ont été entretenus. Tous les articles mentionnés ici sont classés en annexes VI : Migrations et sécurités ; Migrations et Lois ; Migrations et Intégrations.



*d'améliorations à tous les points de vue » (Le Figaro, 1997).* Il est alors question de penser l'établissement de coopérations : économiques, militaires et politiques. L'immigration commence à faire peur, d'autant que le projet de construire un pont entre les deux rives se fait jour et que la route reliant Saint-Georges à Cayenne (RN2), la « Transguyanaise », est terminée. Elle est homologuée en 1999, couplée à l'idée d'une union plus vaste avec la « Panaméricaine », reliant les villes du nord du Brésil à la capitale. À la même période, la Guyane est désignée comme « en crise », tant au niveau de son propre développement économique que vis-à-vis de son parc de logement et de sa capacité d'accueil. Ce contexte rend d'autant plus propice la pensée de l'immigration frontalière comme un aspect dangereux, couplée avec l'image négative des populations migrantes. En ce sens, il convient de renforcer les zones frontalières avec le renforcement des forces armées dans les villes et communes, les envois de légionnaires pour le défrichage des bornes limites entre la Guyane et le Brésil. De nombreux articles mentionnent la nationalité brésilienne des orpailleurs clandestins, en situation irrégulière, alors que les employeurs ne sont pas identifiés. Viennent ensuite, et à la suite des fameuses opérations « Anaconda<sup>132</sup> », les images des femmes, prostituées dans les sites d'orpaillage, également commerçantes et cuisinières. Celles qui arrivent jusqu'aux villes de Kourou et Cayenne y sont : soit venues pour accoucher et trouver une personne pouvant reconnaître l'enfant, soit venues dans le milieu de la prostitution – par un réseau frauduleux ou de leur propre chef – afin d'y accumuler un capital.

### c. Après 2000 : les mesures restrictives contre les migrations

*La police aux frontières s'est mise à multiplier les opérations de contrôle. Celles-ci répondent à une attente de la population qui ne veut pas se laisser "envahir" comme l'exprime Jean-Pierre Roumillac, président de l'association des maires de Guyane. Laetitia Van Eeckhout, Le Monde, 27 juillet 2009.*

En 2003, le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy en visite vient renforcer le caractère négatif de l'immigration en demandant au préfet de Guyane, Ange Mancini, de doubler les chiffres de reconduites aux frontières. Une commission parlementaire se rassemble autour de Pierre Désert, président du conseil général, afin de débattre de la question des immigrés clandestins et de l'orpaillage illégal. En parallèle, Luiz Inácio Lula da Silva signe des accords agricole, militaire et écologique avec le gouvernement français, et le projet de construction du pont est relancé. En 2006, le projet d'application de « l'immigration choisie » est approuvé par François Baroin, ministre de

---

<sup>132</sup>Opérations menées par les brigades de gendarmerie visant au repérage des sites d'orpaillage illégaux ainsi qu'à la destruction du matériel des orpailleurs. Ces opérations seront ensuite appelées « Harpie ».

l'Outre-Mer. Il sera suivi par Christian Estrosi avec la mise en place de mesures plus strictes – refus de carte pour les enfants nés de parents étrangers, restriction du regroupement familial – conjointement à leur mise en application par Brice Hortefeux, qui a comme prérogative : un étranger a vocation à être reconduit, et dans le même article sont associés les étrangers aux orpailleurs, dangereux. Éric Besson poursuit ses mesures en réengageant les opérations Harpie (suite d'Anaconda). Parallèlement à cela, les quartiers brésiliens (BP 134, Matinha) font l'objet de contrôles fréquents, les « irréguliers » pouvant être des braqueurs fugitifs, alors que les accouchements des immigrées clandestines se poursuivent dans les hôpitaux guyanais<sup>133</sup>.

En termes d'application, la PAF a en charge de refouler les personnes entrant de manière illégale sur le territoire français, par l'intermédiaire de deux canots pouvant contenir jusqu'à 20 personnes chacun et permettant aux policiers de reconduire les interpellés sans titre de séjour vers Oiapoque, ou quelquefois de les rediriger vers Vila Victoria. Les chiffres et les quotas donnent ainsi la mesure du bon fonctionnement de la politique : 7 500 reconduites à la frontière, tant du côté de Saint-Laurent-du-Maroni, côté Surinam, que du côté de Saint-Georges-de-l'Oyapock sont imposées aux forces de l'ordre en Guyane<sup>134</sup>, et « *une même personne reconduite trois fois à la frontière sera comptabilisée trois fois dans les statistiques* » (*France Guyane*, 2006 : 5). En effet, pour ces forces de l'ordre, il ne s'agit pas de se poser la question des étrangers en termes humains, mais plutôt en termes d'effectifs. Qui plus est, lors d'opérations de type Anaconda, plusieurs dizaines de personnes peuvent être retenues et reconduites à la frontière. Aussi, ils ne fonctionnent pas dans la réflexion mais se veulent plutôt dans l'action.

Ces renforcements dans les mesures de surveillance et d'expulsions sont en lien avec la politique de l'immigration choisie et des quotas. Aurélie Pialoux, dans un récent article, rappelle que « *la lutte contre l'immigration clandestine se fait donc par l'application d'une législation d'exception tant au niveau des contrôles d'identité que des reconduites à la frontière et par une violation constante des droits fondamentaux* » (2007<sup>135</sup>). D'autres parlent de la politique migratoire en Guyane comme outil de prédilection pour réaliser les objectifs d'expulsions, d'autant plus avec les populations brésiliennes, où seul un fleuve doit être traversé.

---

<sup>133</sup>On relève dans un article de *France Guyane* paru le 12 janvier 2007 et intitulé « Un flux migratoire en augmentation » une phrase de Vincent Hecquet, retranscrite par le journaliste de *France Guyane*, relative au taux de fécondité des femmes immigrés, brésiliennes notamment : « *Une mère brésilienne donne naissance à plus d'enfants ici qu'au Brésil* ». Cet élément contredit nos résultats et conduit à une interrogation plus générale sur l'impact des discours médiatiques sur la formation de représentations vis-à-vis des populations immigrées. Tous les articles mentionnés sont présentés dans les annexes VI.

<sup>134</sup>*France Guyane*, 28 juin 2006, « Expulsé, je suis revenu le jour même », article de Magali Filou, p. 5.

<sup>135</sup><http://www.gisti.org/spip.php?article1027>

On pourrait ajouter que ce dispositif « panoptique », tel qu'il est présenté par Michel Foucault, est « *l'exercice de la discipline suppose un dispositif qui contraigne par le jeu du regard ; un appareil où les techniques qui permettent de voir induisent des effets de pouvoir, et où, en retour, les moyens de coercition rendant clairement visibles ceux [et celles] sur qui ils s'appliquent* » (1975 : 201). En retour, la « sanction normalisatrice » est le soit le Centre de rétention administrative, soit le Local de rétention administrative (CRA/LRA) se pose comme ce que Marc Bernardot appelle un « devoir de violence » (2008<sup>136</sup>) à partir du refoulement des étrangers et la pression des pouvoirs publics.

Plus spécifiquement, on a mené une ethnographie du Local de rétention administrative de Saint-Georges-de-l'Oyapock. Dans les années précédant sa construction et son ouverture, les sans-papiers étaient dirigés vers le Centre de rétention administrative de Rochambeau (CRA). Ils devaient alors attendre entre un et trois jours pour être rapatriés en avion vers Macapá ou Belém. La durée de l'enfermement varie de 3 à 24 heures, en fonction de la résistance émise au moment de l'interpellation. Les retenus n'ont pas le droit de téléphoner pendant leur rétention (sauf bonne volonté des équipes policières), ont le droit à de l'eau minérale et à un sandwich (du pain au beurre, dans la majorité des cas). Le local est composé de trois cellules, comprenant un bloc de béton sur lequel repose un matelas très fin (6 centimètre d'épaisseur environ). Chaque cellule possède ses toilettes et une douche extérieure est à partager entre tous les retenus.

Les conditions de rétention des personnes arrêtées par les gendarmes et les agents de la PAF peuvent être qualifiées dans l'ensemble de plutôt correctes dans l'ensemble, les problèmes majeurs résidant dans l'hypocrisie de ces mesures (d'où le devoir de violence). En effet, cette partie de la Guyane est en plein essor, et nécessite l'emploi d'une main-d'œuvre masculine dans le secteur du bâtiment – notamment de la PAF – et d'une main-d'œuvre féminine dans les secteurs du travail domestique, de la restauration et des gardes d'enfants. Or la population locale de Saint-Georges ne se dirige pas vers ces emplois et a besoin de ces migrants, pouvant alors être sous-payés et corvéables à merci. Qui plus est, certains d'entre eux sont présents sur le territoire depuis plus de vingt ans et rencontrent des difficultés aujourd'hui pour la régularisation de leur situation. Les nouvelles et nouveaux migrants ont des perspectives de travail. Comment vont s'organiser les conditions de rétention après la construction du pont et la venue de nouvelles vagues migratoires ?

---

<sup>136</sup><http://barthes.enssib.fr/TERRA/article820.html>

Périodes	Thèmes traités dans les médias	Medias concernés	Lois domiennes et européennes en matière d'immigration	Dispositifs mis en place en Guyane
[1970-1975]	Expulsions et migrations de retour	<i>O Globo, O Liberal et O Estado de Sao Paulo</i>	–	Plans de peuplement puis opération REBRACA
[1990-1995]	Travailleurs clandestins (principalement orpailleurs et dans la construction civile) et passages illégaux en Guyane (invasions).	<i>Jornal do Brasil, Diario do Pará</i> et diffusion hertzienne (TF1, FCE 2, 3, 5)	Loi de décentralisation (1982) conditionnant les initiatives locales. Accords de Schengen non applicables dans les DOM	Politiques de regroupement familial
[1995-2000]	Les politiques contre l'immigration clandestine : « Balladur contre l'immigration clandestine des pays limitrophes », rencontre des présidents Chirac et Cardoso pour mettre en place une « coopération transfrontalière » et inaugurer la Panaméricaine.	<i>Le Monde, AFP, Le Figaro, Folha do Sao Paulo e Estado do São Paulo</i> , diffusion hertzienne (TF1, FCE 2, 3, 5)	Intégration de la Guyane à l'Union européenne (1999). Création des Régions ultrapériphériques (RUP)	Reprise des coopérations transfrontalières et des projets concernant la construction du pont sur l'Oyapock/Oiapoque
[2000-2005]	Question de la surveillance des frontières : renforcement des dispositifs, visite de Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, en vue de doubler les chiffres de reconduites aux frontières	AFP, <i>Le Figaro, Libération, Gazeta Mercantil, RFO, France Guyane</i> , diffusion hertzienne (TF1, FCE 2, 3, 5)	Dispositifs de coopération franco-brésilienne et guyano-amapáense ; traité de Coopération amazonien (2004) <sup>137</sup>	Santé et prévention, éducation, économie, aéronautique + politique de limitation de l'immigration.
[2005-2010]	Visites de Brice Hortefeux, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement, et de Christian Estrosi, secrétaire d'État à l'Outre-Mer, visant à « lutter efficacement contre les flux migratoires » ; politiques visant à limiter les entrées illégales (accouchements de clandestines); traitement médiatique défavorable aux entrées des Brésiliennes clandestines (noyée de la Mana), et centrées sur leur exploitation, essentiellement sexuelle.	AFP, <i>Le Monde, Le Figaro, Les Échos, O Liberal, Jornal do Amapá, France Guyane, RFO</i> , diffusion hertzienne (TF1, FCE 2, 3, 5)	Mise en place des politiques d'« immigration choisie » et non plus « subie » (2006 <sup>138</sup> ) : faire du chiffre	Renforcement des dispositifs « panoptiques » de sécurité à la frontière Oyapock/Oiapoque : implantation du Service de police aux frontières (SPAF) et ordonnancement des opérations Anaconda puis Harpie.

**Tableau 8 :** Correspondances entre les médias, les politiques métropolitaines et européennes et les dispositifs visant à limiter les migrations

<sup>137</sup> Source Granger, 2008. <http://echogeo.revues.org/6503#quotation>

<sup>138</sup> Source Morice, 2011. <http://www.reseau-terra.eu/article1160.html>



## 2. Les renforcements ponctuels des stéréotypes visant les migrantes brésiliennes

On utilise l'adjectif « ponctuel », car tous les cas mentionnés sont récurrents et viennent renforcer les discriminations sur la base des activités exercées, de la présence illégitime et de la prétendue liberté sexuelle.

Le travail de master d'Angela Beatriz à propos des femmes brésiliennes dans la presse féminine française durant l'année du Brésil en France démontre que la presse présente les Brésiliennes à partir d'un ensemble de termes renvoyant à des représentations stéréotypées et sexistes, caractérisant *une grammaire du féminin* (Mathieu, 1977) liée à la beauté et à la sensualité : « les belles filles », « les bikinis », « le string », « les femmes nues sur la plage », « la chirurgie esthétique », « l'esthétique ». Il est intéressant de rappeler ici la mention spontanée – dans le rapport *L'Année du Brésil en France : perceptions et répercussions* – des Brésiliennes, sorte d'« institution » qui englobe tous les stéréotypes listés ci-dessus ainsi que quelques autres, toujours liés à la beauté, à la sensualité et même à la disponibilité sexuelle/affective (Beatriz, 2007 : 233).

Jaqueline Almeida<sup>139</sup>, dans le journal *O Liberal* datant du 26 novembre 2004, propose un ensemble d'articles liés à l'exploitation sexuelle de très jeunes filles et femmes au départ de l'Oiapoque. Cette ville frontalière fait alors figure de porte permettant l'entrée des émigrants guyanais au Brésil ainsi que l'immigration – voir les réseaux de trafics – des Brésiliennes. Ainsi, le second thème traité par les médias est celui de la prostitution. On le retrouve en Guyane avec « les cendrillons de l'Amazonie » (17 août 2002) présentant les cuisinières, commerçantes et prostituées brésiliennes « vendant leurs charmes à prix d'or » : des femmes à tout faire.

On a reporté dans les annexes la polémique suscitée par un colloque organisé par une psychologue de l'Association des psychologues, Frédérique Groene. Son intitulé, *La Brésilienne « bombe sexuelle » ou le traumatisme accoutumé dans la rencontre des cultures*, a de quoi renforcer les clichés en étendant le constat à toutes les Brésiliennes, comme s'il n'y avait qu'elles qui avaient une sexualité, d'autant plus une sexualité libérée, et peut-être sujette à de nombreuses peurs de la part de leurs rivales. La suite de la polémique a fait l'objet d'excuses publiques, à la 14<sup>e</sup> minute du journal télévisé<sup>140</sup>, justifiant le titre et la communication à partir d'éléments de réponse culturels.

---

<sup>139</sup>[Meninas brasileiras viram escravas no Suriname](#) ; [Boates favorecem exploração sexual juvenil](#) ; [Adolescentes são exploradas em troca de ouro](#) ; [Projeto ajuda a prevenir a exploração sexual](#) ; [Crianças são vítimas de exploração sexual](#) ; [Mulheres usam filhos para obter visto](#)

<sup>140</sup><http://www.brasilyane.net/viewtopic.php?t=307> ;

Réponse de la psychologue à la 14<sup>e</sup> minute du journal local : [http://info.francetelevisions.fr/video-info/?id-video=rhozet\\_jt\\_20110415\\_148\\_15042011130949\\_RFO](http://info.francetelevisions.fr/video-info/?id-video=rhozet_jt_20110415_148_15042011130949_RFO)

*Exemple de construction de représentations stéréotypées : Nerize Dias de Oliveira, commerçante brésilienne*

On a cherché à comprendre les mécanismes de fonctionnement de ces stéréotypes médiatiques à travers un exemple bien spécifique, celui d'une jeune commerçante brésilienne, Nerize Dias de Oliveira, 36 ans, se déplaçant en « catraia » – barque/canot – et ayant dû plonger dans la Mana au début du mois de juillet 2008 afin d'échapper aux forces de police agissant à coups d'opérations musclées (Harpie dans le cas présent). Rodolfo Juares précise qu'elle était en train de vendre de la nourriture sur le fleuve et qu'une fois dans l'eau, les forces de police ne lui auraient pas porté secours, ni permis à ses compatriotes de l'aider à en sortir. Son corps, retrouvé après cinq jours de recherche, présentait des marques d'hélice sur le crâne. Janderson Cantanhede, journaliste entretenu, précise que la jeune femme était dans la barque et quand elle a été interceptée par la police française, elle s'est jetée dans l'eau et c'est la police qui lui est passée dessus (expliquant ainsi les coups d'hélice).

Côté brésilien, cet incident soulève plusieurs problèmes : celui de la coopération policière et diplomatique entre le Brésil et la France ainsi que celui du traitement des migrants clandestins. En effet, la Commission ministérielle brésilienne accuse la police de Guyane d'infraction aux droits humains. Marcelo Roza, le secrétaire d'État à la Communication de Macapá, parle du mauvais traitement des ressortissants brésiliens par les autorités françaises. Il élargit son propos en présentant le manque de procédures concrètes de coopérations – construction de relations visant l'amélioration de la sécurité, la sécurité publique, la sécurité entre les deux États : « *Comment vont se traiter les cas de crimes, les informations, ce sont des points qu'il reste à résoudre* ».

Côté guyanais, le consul du Brésil en Guyane, Carlos A.L. de Carvalho, présente le problème autrement. Il déplore à propos de ce même événement l'impossibilité d'établir le « *testado de obitu* » (l'acte de mort) du côté français, « *et le temps de l'établir, "je ne sais pas combien de temps ça prend"*. Il faut la présence d'un avocat ici, et du côté français, c'est seulement un avocat de la PAF qui peut faire ce travail ». Ce sur quoi il faut ajouter le fait soulevé par Aurélie Pialoux, à savoir que le passage des uns et des autres n'est pas égalitaire, c'est-à-dire que les ressortissants de Guyane sont obligés depuis cet incident seulement de faire tamponner leur passeport, alors qu'aucun Brésilien ne peut circuler aussi librement.

Au niveau des médias, l'information est traitée à partir de la polémique sur le rôle des gendarmes. À la question de savoir s'il y a eu des violences policières, Pierre-Yves Carlier répond : « *C'est ce que suspectent certains proches de la famille au Brésil, et aussi des élus dans l'État d'Amapá et dans les États voisins. Après le problème c'est que dire qu'il y a eu des violences policières ça va*

*pas être évident à démontrer étant donné l'endroit où ça s'est passé, l'absence de témoins* ». Alors en poursuivant son raisonnement, il déclare « *et au niveau des élus de l'État d'Amapá ben là on dit : "si il y a eu des violences de la part des gendarmes. Les gendarmes, ils sont toujours en train de taper sur la gueule des orpailleurs, et, bon, si y a des meurtres, ça les gêne pas"*. Et ce que vont rétorquer leurs opposants, notamment au niveau de l'État fédéral c'est que le discours, 1) : les orpailleurs clandestins c'est une bonne partie de leur électorat donc le discours contre les forces policières guyanaises c'est quelque chose qui passe super bien là-bas, y en a qui roulent dessus et 2) en plus y en a qui suspectent ces hommes politiques-là d'avoir des liens aussi avec ceux qui fournissent les orpailleurs clandestins, fin qui organisent l'orpaillage en Guyane ». Un dernier problème dans l'établissement de cette diplomatie est relevé par Carlier, celui de la coopération policière : « *C'est qu'elle est énormément soumise au jeu diplomatique entre la France et le Brésil. Il suffit qu'un contrat industriel se passe mal et on fait moins de coopération policière, il suffit que d'un côté ou de l'autre on se comporte un peu moins bien avec les ressortissants de l'autre pays* ». L'idée selon laquelle le traitement des clandestins en Guyane est lié à l'électorat est importante à soulever, tout comme celle qui rend possible le passage des Guyanais en vue de « faire des courses » moins cher à Oiapoque : « *C'est une rédemption ici, c'est la rédemption économique de la Guyane. D'ailleurs tout le monde va acheter/faire ses courses à Oyapock, la PAF, la gendarmerie, tout le monde* » (Carlos A.L. de Carvalho). Ce que sous-tend le cas d'une noyée en termes de relations bilatérales : le « laisser-passer » des humaines, mais aussi des marchandises. En effet, la présence du pont soulève l'établissement de normes permettant la libre circulation des marchandises – notamment la viande de bœuf, les boissons de type bière Antartica et tous les produits en provenance du Brésil –, libre car jusqu'à présent, pour pouvoir circuler en Guyane, cette marchandise passe par la normalisation européenne, en France – le plus grand des paradoxes à résoudre avec la fin de la construction du pont. Et Fernando Guimarães Santos, conseiller du secrétaire d'État à la Communication Marcelo Rosa, d'ajouter « *il est interdit de vendre la bière Antartica ici, elle tient un produit interdit, parce que le modèle de la Communauté européenne* ».

En termes d'analyse, on a donc relevé : le traitement des ressortissants brésiliens et brésiliennes à partir d'un cas, certes extrême et heureusement rare, mais tout de même révélateur des tensions liées à la « préparation » des policiers dans le cadre des opérations Harpie. Cela a permis de présenter l'actualité des relations de coopérations, encore à construire afin d'être équitables de part et d'autre du fleuve Oiapoque/Oyapock. Le dernier point soulève ce que l'on peut envisager comme les « restes » de la politique de dépendance de la Guyane à la métropole/Hexagone et liés

aux échanges commerciaux, échanges obligés d'en passer par une normalisation européenne – et augmenter drastiquement le prix du coût de la vie – pour pouvoir transiter librement.

## **Conclusion**

On a montré comment fonctionnait l'arrivée des différents groupes ethniques en Guyane à partir de politiques migratoires « choisissant » les migrants les plus à même de participer à la construction et au développement économique et social de la Guyane. Puis leurs arrivées se superposent avec l'installation des grands chantiers de construction, notamment ceux de Kourou, mais aussi Cayenne et Saint-Georges-de-l'Oyapock. Alors que le gouvernement français propose d'organiser leur retour, un grand nombre d'entre eux restent sur le territoire et s'installent dans les quartiers périphériques (cités dortoirs puis boîtes postales provisoirement temporaires).

Cette installation est donc dirigée dans un premier temps vers les quartiers périphériques, cités, foyers, lieux de concentration des populations les plus pauvres. Ces installations conditionnent donc la formation de cercles d'habitat, allant des plus éloignés et démunis aux plus centraux et aisés. Cette segmentation – cloisonnement – urbaine se superpose donc à l'ethnie des groupes ainsi qu'à leurs catégories socioprofessionnelles.

C'est dans cette perspective d'arrivée et d'installation qu'il faut entendre et comprendre les stéréotypes liés aux migrantes brésiliennes, tant relatives à leurs activités/emplois exercés que visant leur prétendue liberté sexuelle ou encore leur travail clandestin et informel. Il y a donc une évolution négative de l'image des Brésiliens migrants en Guyane, en relation avec les discours des politiques locales et du gouvernement français. Cela conditionne les mythes des bons et des mauvais migrants, quotidiennement alimentés par des peurs : peur de l'invasion, de l'Autre, rejeté et craint. Gérard Police parle du « *processus inachevé de construction d'une identité guyanaise [faisant] percevoir, du point de vue de ses acteurs, toute nouvelle immigration comme un danger* » (2007 : 572).

## SECONDE PARTIE : PART DES BRESILIENNES DANS LES ACTIVITES ET EMPLOIS EN GUYANE

---



**Photographie 19** : Migrantes brésiliennes : générations, âges et insertions (Dorothee Serges)

## Chapitre IV. Quatre catégories économiques de travailleuses Brésiliennes

On s'est inspirée des catégories construites par Robin Cavagnoud et décrivant les activités des adolescents travailleurs à Lima comme suit :

- **catégorie économique 1** : le travail domestique extrafamilial (incluant la garde d'enfants, les ménages, la cuisine, le lavage du linge ou blanchisserie et encore le soin de personnes âgées comme forme de service de proximité) ;
- **catégorie économique 2** : la vente et les services effectués à un point fixe (commerce de fruits et légumes ou service de plomberie légère sur les marchés de Lima, emballage de revues dans une usine, vente de carreaux dans une boutique) ;
- **catégorie économique 3** : le commerce ambulant et autres services de rue (vente de friandises dans les rues de Lima, cirage de chaussures, lavage de pare-brises à un carrefour, portage de colis sur les marchés, activités de divertissement dans les transports en commun, vente à un lieu fixe avec un déplacement quotidien de la marchandise) ;
- **catégorie économique 4** : la récupération, le tri et la vente de déchets recyclables (ramassage dans les rues ou sur les décharges de Lima, tri du matériel à domicile ou dans un entrepôt clandestin du quartier, collecte d'ordures depuis un camion) ;
- **catégorie économique 5** : le commerce sexuel (hétérosexuel ou homosexuel, dans un hôtel de passe, dans la rue ou dans un bar/restaurant).

Cependant, elles ne correspondent pas tout à fait à la réalité des travailleuses brésiliennes en Guyane, étant donné surtout le contexte social, lié à la départementalisation. Ainsi, on complètera cette première catégorisation avec celles développées Laurence Roulleau-Berger (2010) :

- celle qui regroupe les femmes migrantes dans des **niches ethniques** – le nettoyage, la confection, l'hôtellerie et le travail agricole ;
- celle des **petites entreprises de commerce** – échanges de biens et d'informations, agences de voyage [...] –, où les nécessités de jouer sur des espaces transnationaux, le plus souvent parce que l'entrepreneuse est exclue du marché local, offrent de plus grandes perspectives en matière d'obtention d'une reconnaissance sociale ;
- et enfin la **petite production urbaine**, qui consiste en la création d'activités informelles qui peuvent peu à peu s'institutionnaliser lorsqu'elles deviennent moins aléatoires.

En effet, les catégories économiques doivent tenir compte ici de manière centrale de la distinction entre formalité et informalité dans les activités et services exercés – alors que la question du complément par les aides sociales ne se posait pas pour les adolescents de Lima, et celles entrant dans les catégories aidées, dont ne font mention ni Cavagnoud ni Roulleau-Berger. Aussi, après avoir défini la terminologie utilisée, seront présentées les quatre catégories économiques référencées à partir de l'activité principale qu'exercent les enquêtées en Guyane. On parlera d'activité principale – supposant donc qu'il y en ait des secondaires – à partir du temps d'exercice de ces activités.

Le choix d'un découpage au niveau des secteurs d'activités occupés a paru le plus judicieux pour penser les formes d'autonomisation aux différentes étapes de la migration, avec des femmes ayant accompli leurs trajectoires professionnelles, les « hors économies », celles non encore concernées, celles qui ont une entrée « solidaire », celles situées dans la formalité et celles dans l'informalité. On ne préjuge pas d'une hiérarchie entre ces secteurs, on pose uniquement la réalité inhérente à ces positions occupées : celle d'avoir ou non des papiers, une régularisation du statut social. Cependant, ce statut explique-t-il l'ensemble des positions occupées ? Après avoir donné la définition des termes de référence utilisés, seront présentées les différentes catégories en laissant une large place à la parole des enquêtées pour que les chapitres suivants puissent en éclairer les stratégies à partir de leur analyse. Il s'agit donc de préciser les activités/emplois exercés par les Brésiliennes en Guyane.

### **A. Termes de référence : « job », activité, sous-emploi et non-emploi**

À partir de la définition donnée par Emmanuelle Lada, on retiendra plusieurs points de définition du terme « job », que viendront compléter les limites propres à notre terrain. Ainsi, de manière générale, dans les sociétés occidentales contemporaines, le terme « job » renvoie à l'éclatement du rapport salarial, dont la diversification des formes et statuts d'emploi est l'un des aspects (Lada, 2004).

Défini en creux par rapport à un emploi à plein temps à durée indéterminée avec un seul employeur, il est un espace intermédiaire pluriel d'emplois : inscrit pour les garçons dans un jeu d'oppositions entre différentes pratiques informelles (dont le travail au noir) et un CDI, il relève pour les filles d'une différenciation entre travail au noir, travail domestique et CDI. S'il rend visible un statut, celui de « travailleuse »/« travailleur », il n'introduit pas ou peu de perspectives de carrière et renvoie à des moments différents dans les parcours des filles et des garçons.

Pour les (jeunes) femmes, c'est une rémunération par un tiers qui transforme en « job » des tâches relevant de la sphère domestique : élevage d'enfants *versus* baby-sitting, soins aux ascendants *versus* aide aux personnes âgées. Ainsi, la logique du « job » répond à une division sociosexuée du marché du travail et du partage supposé du travail entre les hommes et les femmes, que ne vient pas compléter, pour le cas de notre terrain, la logique générationnelle. En effet, les « jobs » sont pratiqués par toutes les classes d'âge. Le « job » sera ici utilisé pour penser les catégories économiques de travailleuses informelles.

À cet effet, et dans la continuité des travaux de Bruno Lautier (1994) sur l'économie informelle, on retiendra plusieurs éléments permettant la compréhension et la limitation des activités ambulantes. Les stratégies développées s'organisent autour de « débrouillardises » (récupération des déchets, des conserves...) et de solidarités. On retiendra ici la notion de stratégies de débrouillardise, que Philippe Bourgois appelle également « *stratégies alternatives de production de revenus* » [(1995) 2001 : 31] Ainsi, notre première catégorie économique sera l'économie clandestine, clandestine car regroupant toutes les débrouillardises productrices de revenus, non recensées et non déclarées.

Viendront dans un deuxième temps les formes d'activités, formelles et déclarées. On reprendra ici les définitions proposées par Margaret Maruani et Emmanuèle Reynaud, dans leur ouvrage synthétique de la *Sociologie de l'emploi*, à savoir l'emploi, qui « *recoupe les "actifs occupés"*, *c'est-à-dire ceux qui exercent une activité professionnelle rémunérée* » (2004 : 6). Il convient de préciser ce que les auteurs entendent par activité : le regroupement de personnes qui ont un emploi et celles qui en cherchent un. Ce concept englobe donc les chômeurs et chômeuses – personnes sans travail ou à la recherche d'un travail – et les « *actifs occupés [qui] constituent la population active* » (2004 : 6). On fera dans le cadre de ce travail une distinction entre ces deux groupes (les chômeuses étant dans la catégorie 4). Pour les actives occupées, on retrouvera des groupes comme les employées du secteur tertiaire, principalement dans le secrétariat, les soins aux personnes et les auto-entrepreneuses.

La troisième catégorie concernera les formes de sous-emploi, organisées politiquement à travers les aides de retour à l'emploi. On considérera les types de contrats, contrats à durée déterminée (CDD), contrats en alternance, stages liés au Revenu minimum d'insertion (RMI) et qui peuvent recouper le travail à temps partiel. Ces formes de sous-emploi ou de retour à l'emploi comprennent également les contrats d'aide à l'insertion : Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) ; Contrat d'insertion par l'activité. Tous ces contrats supposent un temps de travail réduit – partiel, très partiel, n'excédant pas les 11 h réglementaires par jour (en cas de dépassement, des avenants au contrat sont alors effectués par l'employeur).

Et la quatrième catégorie concernera les actives sans emploi ou de non-emploi, c'est-à-dire les



femmes au chômage, ou n'ayant jamais exercé d'activité sur le marché du travail, entendu comme « *le lieu et les mécanismes d'affectation des individus aux emplois* » (Lautier et Marques-Pereira, 1994 : 305), définition que complètent Maruani et Reynaud en précisant que le marché du travail est « *l'activité de production de biens et de services, et l'ensemble des conditions d'exercice de cette activité* » (2004 : 6). Le marché du travail est donc un lieu, ou un non-lieu, à partir du moment où ces femmes n'y ont jamais participé. On reprend la distinction établie ici par les auteurs susmentionnés entre travail et emploi, l'emploi se comprenant comme « *l'ensemble des modalités d'accès et de retrait du marché du travail ainsi que la traduction de l'activité laborieuse en termes de statuts sociaux* » (2004 : 7). Qu'en est-il lorsque les statuts sociaux sont définis à travers le non-emploi ? On aura donc quatre catégories que distinguent les secteurs d'activités occupés :

**Catégorie économique 1 :** les économies clandestines

**Catégorie économique 2 :** les économies formelles

**Catégorie économique 3 :** les économies solidaires

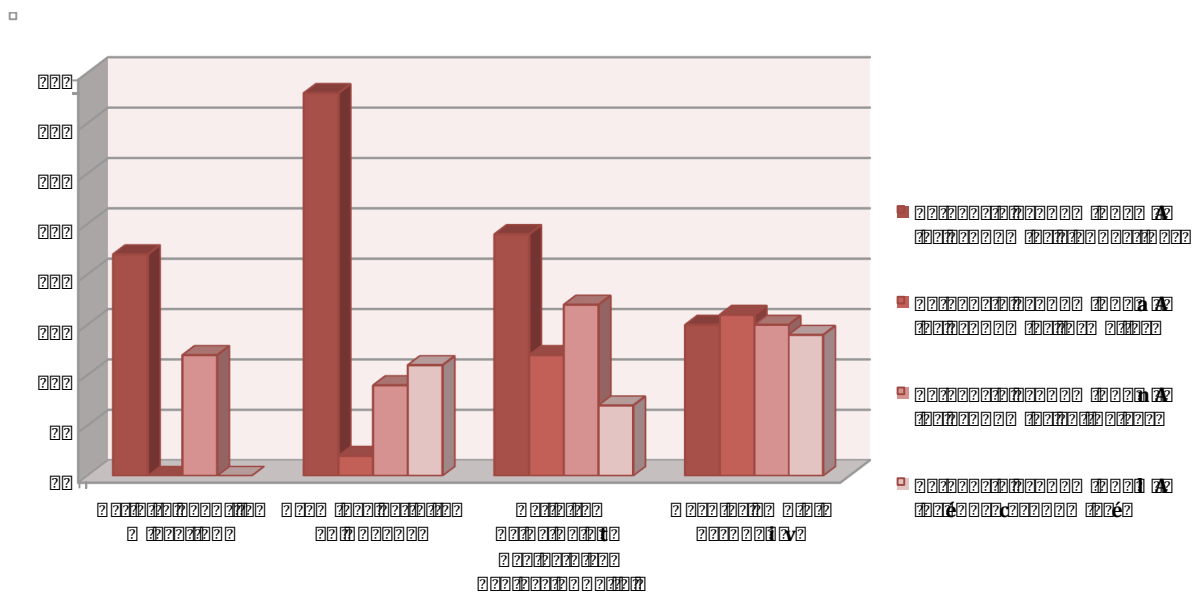
**Catégorie économique 4 :** les « hors économies »

	Catégorie économique 1 : les économies clandestines	Catégorie économique 2 : les économies formelles	Catégorie économique 3 : les économies solidaires	Catégorie économique 4 : les « Hors économies »	/
Activité/profession avant la migration	22	0	12	0	26
Première activité en Guyane	38	2	9	11	0
Activité principale – trajectoire professionnelle	24	12	17	7	0
Dernier emploi occupé ( <i>t</i> )	15	16	15	14	0

**Tableau 9 :** Répartition des travailleuses au regard de leurs trajectoires professionnelles individuelles  
(effectif de 60 enquêtées)

Ces catégories de travailleuses tiennent compte des critères d'âge au moment de l'enquête (*t*) – compris entre 26 ans pour les plus jeunes enquêtées et 64 ans pour les plus âgées (et n'étant plus en exercice au temps *t*). Ensuite, on doit apporter deux points de précision sur les types d'activités. Les activités et professions avant la migration vers la Guyane française sont évaluées à partir de l'effectif global (60 enquêtées), moins l'effectif des femmes arrivées en bas âge [0-10] et ayant poursuivi leur scolarisation en Guyane (26 personnes) – même celles dont les mères n'avaient pas les connaissances nécessaires et suffisantes du système éducatif et de la langue pour maintenir leurs enfants à l'école, ce que complète le manque d'accès aux moyens de transport lorsque le lieu de

résidence est situé en périphérie, comme on l'a abordé dans le chapitre III. Ces dernières, rendues visibles par le signe « / » sur le tableau 9, ne sont volontairement pas représentées sur le graphique suivant pour plus de clarté et de lisibilité. En effet, ce dernier s'attache à mettre en avant la répartition des activités exercées en Guyane : la première, la principale, et celle au moment « t » de l'entretien. Une seconde précision concerne la profession principale. On a tenu compte ici de celle qui, parmi les quatre catégories de travailleuses – et non-travailleuses – est le plus longtemps exercée sur la durée de la trajectoire professionnelle après la migration, donc sur le territoire guyanais. On analysera ensuite les écarts entre ces activités et celles exercées au Brésil.



**Graphique 1 :** Répartition des activités avant et après la migration

L'évaluation des secteurs occupés tient alors compte de la trajectoire professionnelle, restituée à partir des fiches AGEVEN/EBIMAZ<sup>141</sup>. Les indicateurs utilisés pour la mesure de cette trajectoire sont : les quotas horaires et les années d'exercice de l'activité/profession. Cette évaluation comporte deux biais : le premier est le critère d'âge de la personne au moment de l'entretien – dont on a dit qu'il était compris entre [26-64], sur lequel une personne de 30 ans n'aura pas le même temps d'activité qu'une personne plus expérimentée. Le deuxième biais concerne le type 5, sans emploi/activité, qui doit être envisagé avec le statut civil, ce qui fera l'objet d'une analyse croisée avec le lieu de résidence.

<sup>141</sup>Fiches basées sur la triple trajectoire des enquêtées : migratoire, familiale et professionnelle (cf. Méthodologie dans le premier chapitre de ce travail).

## B. Les économies clandestines

	Prénom	Date_Nais	Age_arrivée	Parcours professionnel
1	Raimunda	1947	15	Employée domestique (GF)
2	France	1961	41	Vente bijoux ; serveuse ; usine de poisson, cuir ; poussada (PA) ; employée domestique (GF) ; coiffeuse (VV)
3	Norma	1965	43	Employée domestique (GF)
4	Socoro	1968	34	Vendeuse de vêtements (PA) ; employée domestique (GF)
5	Cléoma	1969	34	Assistante enseignement primaire (AP) ; employée domestique (GF)
6	<b>Elsa</b>	<b>1973</b>	<b>30</b>	Garota de programa <sup>142</sup> (AP/GF)
7	Luciana	1973	27	Employée domestique et vente alimentation (gâteaux sandwiches) (GF)
8	Clêvia (Bia)	1975	10	Employée domestique (GF)
9	<b>Tatiana</b>	<b>1975</b>	<b>25</b>	Garota de programa (GF)
10	Erika	1979	30	Garota de programa (BR/GF) ; employée domestique (GF)
11	Claudia	1980	27	Employée domestique (GF)
12	Liliane	1981	23	Employée domestique (BR/GF) ; serveuse (BR) ; vente alimentaire (GF)
13	Rosima	1981	25	Vendeuse cosmétiques (MA) ; employée domestique (GF)
14	Eliane	1981	0	Artisanat indigène ; employée domestique ; cuisine <i>no garimpo</i> ; échanges économique-sexuels (GF)
15	Bia	1982	23	Employée domestique et échanges sexuels boîtes (GF)

**Tableau 10 :** Travailleuses en activité dans le secteur informel

<sup>142</sup>Elsa et Tatiana ont préféré ne pas être enregistrées, aussi elles ne feront pas partie de l'analyse longitudinale du chapitre suivant mais participent de cette catégorie. Il en va de même pour Alcicleia pour la catégorie économique 2 et Ana, catégorie économique 4. L'entrevue a été centrée sur les conditions de travail plutôt que sur les trajectoires.

## 1. Répartition spatiale et temporelle des travailleuses de « l’informalité »

### a. Les employées domestiques

On fera ici la distinction entre les lieux d’exercice de cette activité, les tâches et les temporalités dédicacées par les femmes – à noter que des hommes peuvent exercer cette activité, et les seuls que l’on a pu observer en 1999 étaient homosexuels<sup>143</sup> et clandestins. Tenons donc compte d’un premier « bastion » féminin, où par contre les employeurs peuvent aussi bien être des femmes – et plus souvent des Brésiliennes dans ce cas – que des hommes – et là plutôt métropolitains, fonctionnaires et/ou célibataires. Détaillons ces contextes de travail.

- **Chez des particuliers/particulières**

Même si les femmes rencontrées ont toutes déjà exercé cette activité, les critères choisis ici sont relatifs au fait d’exercer cette activité chez une tierce personne, que cette activité implique ou non une rémunération – on verra que les échanges de services impliquent parfois du travail gratuit. En effet, on va détailler dans un premier temps ce que recoupe le travail domestique, les lieux d’observations et les constats/remarques et biais inhérents à cette première catégorie. Le déroulement d’une journée de travail des employées domestiques au Brésil – et, par extension, celles employées en Guyane – s’organise comme suit :

Matinée	Tâches
7 h	Arrivée chez l’employeur (homme ou femme)
7 h 30/11 h	Vaisselle de la veille, nettoyage du sol et des vêtements (parfois à la main, mais plus généralement en machine)
11 h/12 h	Préparation du repas du midi et ramassage du linge de la veille avec étendage du linge du jour
<b>Pause</b>	
Après-midi	Tâches
16 h	Retour sur le lieu de travail
16 h/19 h	Vaisselle et nettoyage de pièces particulières en intérieur (salle de bains, salle à manger, chambres) ou en extérieur (piscine, jardin)
19 h/19 h 30	Préparation du repas du soir

**Tableau 11** : Temps de travail des employées domestiques

<sup>143</sup>Pourquoi préciser l’orientation sexuelle des personnes et leur statut social ? Juste pour indiquer que les Brésiliens travaillant dans les emplois domestiques appartiennent à une catégorie bien spécifique de la population. Ce ne sont en aucun cas tous les hommes indifférenciés, ni de tous les statuts sociaux, qui occupent un domaine d’activité encore largement attribué aux femmes.

Les femmes ont, pendant leur pause, le temps de retourner chez elles afin de s'occuper de leur propre famille, à moins, comme France, d'avoir embauché une autre personne – Patricia – afin de se charger du travail domestique de son domicile. Le temps de pause est également consacré à la sieste<sup>144</sup>. Une première limite à l'échantillon concerne Patricia, qui est employée domestique uniquement du côté brésilien, à Vila Vitória.

Avec des observations *in situ* chez Rose, Régina, France et José, on a effectué des observations sur plusieurs jours consécutifs et sur des intervalles temporels afin de comparer les activités quotidiennes, lors des fêtes et après les fêtes privées<sup>145</sup>. Les femmes employées domestiques ne travaillent pas les samedis, donc, les tâches à réaliser les lundis vont être plus intenses. Le temps de déplacement des travailleuses allant chez leurs employeurs varie de 5 à 30 minutes, lorsque ces dernières ne résident pas *in situ* – et c'est à partir de cette condition que l'échange de services peut entraîner une non-rémunération, comme pour Eliane, hébergée par le cousin de sa mère, José, pour qui elle a arrêté de travailler gratuitement – et aussi chez qui elle n'a donc pu rester :

*« Bon, comme ça comme ça, parce que une personne c'est bon, autre personne c'est pas bon. Une femme brésilienne faire, je travailler 3 jours et payer 20 €, autre personne non, je travailler un jour et elle me payer 20 € ».*

La gestion du temps et de son organisation sur une double ou triple journée de travail : entre 5 h 30/7 h à 18 h/19 h, le travail domestique à l'extérieur, que complète celui du lieu de résidence personnel, tel qu'en fait mention Raimunda : *« Sincèrement dès 6 heures du matin, dès 5 heures, je marche à pied. Je lave les habits, je les range, et quand les autres se lèvent, tous les habits, mes habits et ceux de mon mari sont déjà prêts, dans l'armoire. Je n'attends personne, et mon mari aime ça, c'est pour cette raison qu'il reste bon »*. Le cumul des activités est donc réalisé conjointement à l'éducation des enfants et parfois avec une autre activité – ou formation complémentaire – dans la soirée.

---

<sup>144</sup>*Sesta, soneca, pipira, cochita* : un ensemble de termes utilisés par les femmes – et les hommes – pour désigner ce temps de repos, compris entre 13 h et 16 h dans les régions chaudes – ou tropicales –, moments les plus lourds. Comme pour les déclinaisons du mot « blanc », reflétant l'importance culturelle attribuée à cette couleur, à travers sa prise en compte dans l'univers linguistique des groupes Inuits (cf. Jean Malaurie ou encore Bernard Saladin d'Anglure), la déclinaison du terme de sieste révèle l'importance qu'elle a dans les lieux tropicaux ou équatoriaux.

<sup>145</sup>Principalement les fêtes d'anniversaire.

- **Sur les chantiers de construction**

On présentera les appartements de Saint-Georges ainsi que ceux de Kourou grâce aux témoignages d'Ivanilde et de France :

***France** : « Quand quelqu'un m'appelle pour nettoyer le sol, les sanitaires, il n'y a pas de problèmes. Ici, à Saint-Georges-de-l'Oyapock, quand ils ont fait la construction des appartements, j'y suis allée pour laver les sols, j'avais même emmené mon fils pour qu'il m'aide, c'est José qui les a construits, José le constructeur. Et pour laver chaque appartement, c'était 50 € qu'il payait. J'avais tout à laver, tout, le sol, les murs, les structures, tout [50 € et combien de temps tu passais par appartement ?] Un jour parce qu'il fallait tout laver, les vitres aussi, les endroits où avait été mise l'électricité. J'ai nettoyé même si tu veux savoir jusqu'au bâtiment de la PAF. Jusqu'à là j'ai nettoyé ! Même les appartements des personnes qui travaillent à la PAF, qui sont à droite du fleuve Oyapock [appartements de fonction/des fonctionnaires], qui sont construits en bois [D : je comprends pas bien, les personnes de la PAF t'ont engagée en connaissant ta situation ?] Non, c'était avant que ça soit la PAF, quand ils ont commencé les chantiers de construction. Et c'est la personne qui y a travaillé qui m'a appelée, parce qu'il me connaît.*

Son exemple n'est pas isolé : en effet, Ivanilde rencontrée à Kourou précise :

*Après 6 mois que j'ai entré là, j'ai commencé à travailler. Je travaillais avec guyanais, français, brésiliens. Et je travaillais toute la journée, tous les jours c'était 8 heures par jour, je travaillais beaucoup, c'est pas déclaré [...]. Et pour tous ces appartements-là [elle me montre les bâtiments à côté de son appartement à Kourou, quartier de l'Anse], quand Monsieur Félicien finit de faire, c'est moi qu'ai tout nettoyé avec une autre brésilienne qu'on a appelé pour faire ça, je travaillais beaucoup depuis que j'entre ici [...]* ».

- **Dans les commerces et restaurants**

Liliane et Claudia travaillent respectivement dans les commerces de Rose et de Sully au restaurant Cupuaçu<sup>146</sup>. À raison de deux ou trois fois par semaine, en fonction de la période –début de

---

<sup>146</sup>Nom commun d'un fruit très répandu dans l'amazone brésilienne, scientifiquement appelé *Theobroma grandiflorum*.

mois<sup>147</sup>, soldes et vacances. Ainsi, en fin de journée, l'une et l'autre arrivent sur les lieux du travail et nettoient le sol. Entre une heure et demie et deux heures de travail pour ces employées.

#### b. Les soins corporels



**Photographie 20** : Cleoma, pédicure à domicile (Dorothee Serges, 2008)

On développe l'activité de Cléoma qui, après avoir travaillé 18 ans pour une patronne dans un salon d'esthétique, est arrivée à Cabassou, où elle est hébergée chez sa belle-mère, contre une rémunération calculée sur le nombre de clientes à la journée – entre 1 à 2 personnes par jour, qu'elle fait payer 15 € – pour son activité de manucure-pédicure. Elle la complète avec des ménages chez des voisines, lorsque celles-ci la sollicitent, mais cela reste très occasionnel (une ou deux fois par mois). Elle fait et vend des « floups », bâtons d'eau au sirop glacés pour 1 € l'unité.

#### c. Vendeuses au porte-à-porte

Les vendeuses de rue ou exerçant le porte-à-porte procèdent comme suit. Elles ont des contacts par l'intermédiaire de la constitution d'un réseau auquel elles vont s'adresser en premier lieu. Elles récupèrent la marchandise des surplus de stock des vendeuses en magasins (principalement des vendeuses brésiliennes). Ainsi, le formel génère l'autre face de la revente, le secteur informel. Ce type de vente est dans la continuité de ce qui se réalise au Brésil, ce que mentionne Josée, par exemple, ou Sully : « *Il y a beaucoup qui vendent hein et je parle pas de ceux qui ont un magasin,*

---

<sup>147</sup>À chaque début de mois, au moment des allocations – entre les [05-07] de chaque mois –, le nombre de clients susceptibles d'acheter est multiplié par deux, voire plus sur les marchés. Pour avoir travaillé sur ces marchés et fait des observations dans les commerces, on peut affirmer que, par rapport à la clientèle, la proportion de femmes tourne autour de 95 % pour 5 % d'hommes.

*parce qu'il faut la carte (commerciale), et puis tu payes des charges, alors qu'il y en a d'autres, il part au Brésil, il revient, il revend et il fait la concurrence avec toi. Tu vois c'est pas évident* ». La vente au porte-à-porte peut également être organisée à partir de la connaissance de ces réseaux de revente informelle.

Pour Rose, par exemple, il y a deux faces à la vente. Un côté légal et l'autre où elle fait venir des acheteuses à son domicile – sur six mois d'observations *in situ*, on n'a jamais vu d'hommes qui venaient acheter chez elle directement –, soit pour avoir le bénéfice des arrivées et être les premières à les porter, soit pour aller faire des ventes dans les villages reculés<sup>148</sup>, soit encore pour acheter à moindre coût, étant donné que les frais supplémentaires du coût du marché s'annulent en l'absence des conditions de marché. Rose a donc une clientèle régulière qui achète chez elle des stocks de marchandise. Elle cible également certains produits – voir la partie suivante des vendeuses formelles pour la description de la marchandise – pour les prostituées par exemple, pour qui elle garde des strings spéciaux, ou encore des produits de beauté qu'elle fait passer dans sa marchandise/valise tels que des pilules amincissantes, de l'eau oxygénée (réputée de meilleure qualité au Brésil) et du guarana<sup>149</sup>.

#### d. Cuisinières sur les chantiers d'orpaillage

Eliane, Laura, Ivanilde ont toutes les trois parlé de leur expérience de cuisinière pour les *garimpo*. La variabilité tient au fait du nombre de personnes résidant sur chaque site. Il est question ici d'un site à la frontière du côté Oiapoque (Brésil) pour Ivanilde, alors que les deux autres ont travaillé à Saint-Élie, dans l'intérieur de la Guyane. Les horaires de travail commencent très tôt : 4 heures du matin pour préparer le petit déjeuner « o café da manhã », puis le déjeuner et le dîner, ce que précise Laura, cuisinière pendant 10 ans :

*Je devais travailler, mais ici il n'y avait pas de travail et lorsqu'est apparu ce travail d'orpaillage (garimpo) j'ai dit : « je vais pour garimpo (dans l'orpaillage), pour cuisiner dans l'orpaillage », parce que j'avais besoin de l'argent de ce travail. Et comme ce travail est apparu, j'y suis allée [...] ce n'est pas tout le monde qui réussit à rester là, parce que c'est beaucoup de travail, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui à un moment donné vont se désister. Des fois les personnes s'en vont. Aussi, j'y vais parce que je sais qu'il y a*

---

<sup>148</sup> On repense à la commerçante ambulante décédée sur le fleuve de la Mana (chapitre III, section 4).

<sup>149</sup> Le guarana (*Paullinia cupana*) est une graine la plus fortement dosée en caféine et dont les propriétés sont directement liées à la stimulation des capacités mentales et physiques. Étant donné son interdiction de vente sur le territoire guyanais, elle omet de le déclarer lors du passage des valises en douane.



*de l'argent, même si j'y reste 3 mois, il y a de l'argent tous les mois [...]. [D : et tu peux me parler un peu d'une journée de travail là ?]. Je me levais à 4 heures du matin et m'endormais à 22, 23 heures, minuit [D : et tu ne dormais que 4 heures ?]. L : oui, parce qu'à 4 heures du matin il me fallait être debout de nouveau, c'était 50 hommes, beaucoup de travail. J'utilisais une grande casserole (panelão), une grande casserole, pour beaucoup de nourriture, 40-50 personnes, je fais le manger pour 50 personnes. [D : et quel type de nourriture ?] L : Tout, poule [poulet], poisson, un jour je fais poisson, un jour je fais bœuf, un jour je fais cochon<sup>150</sup>, un jour je fais poule, tout le temps mélanger le manger. Et là-bas c'est une compagnie, y a beaucoup l'argent, il y a beaucoup tout, tout le manger pour [les] personnes, tout bagage ka fait vini [toute la nourriture y est ramenée] [...]. [D : et à quel moment as-tu commencé ce travail ?]. Au moment où j'y ai travaillé, mon fils, mon garçon avait 7 ans. Je n'ai pas travaillé 10 ans complets, parce que j'ai commencé à travailler dans la forêt. Je n'ai pas travaillé directement comme ça, un an uniquement dans la forêt. Tu sais, j'ai commencé par travailler 4-5 mois, je suis revenue, j'ai passé 2 mois j'y retournais passer 5 mois, revint ici [BP 134] passer 2, y retourna y passer 5 en plus, 6, 7, 9 mois. Ce ne fut pas ainsi, 10 ans complets. Tu comprends ? Ce fut ainsi 10 ans que j'ai travaillé comme ça, pour moi ce fut 10 ans que j'ai travaillé, mais ce fut ainsi, un peu par là, 6 mois, 7, 8, 9 mois, et je revenais passer 15 jours, 1 mois, ce ne fut pas 10 ans complets, mais 10 ans tout de même, jusqu'au jour où j'ai dit comme ça : « je n'y vais plus » (não vou mas). Quand j'ai eu fait ma maison, quand j'ai eu arrangé ma maison j'ai dit : « je n'y vais plus ».*

On peut faire une transition entre ce travail sur les sites d'orpaillage (type 1 de la description ci-dessous), que l'on ne peut assimiler au travail de prostituée tel qu'il est décrit par les femmes suivantes, hormis celles qui cumulent les deux activités pour des besoins d'argent plus conséquents. Un point supplémentaire concerne alors les modalités de rémunération sur les sites d'orpaillage. La mise en paiement se fait en gramme d'or. Un gramme d'or est revendu jusqu'à 18 € sur le marché d'Oiapoque (côté Brésil) en 2008. Il convient donc de noter les différences à partir du cours de l'or entre l'époque dont Laura est amenée à parler (1997) et celle « t » de l'entretien.

---

<sup>150</sup>Le cochon dont il est question est le *cochon de bois*, communément appelé *pécari*, *palira* ou encore *pakira* en langue créole. Il en existe deux sortes, l'un à collier ou *Tayassu tajacu*, et, celui dont il est question ici, également le plus fréquemment rencontré en forêt profonde, le *pécari*. Il ressemble à un gros sanglier et est préparé selon la recette de la fricassée, recette de marinade liée à la culture créole guyanaise, et plus largement antillaise. Peuvent être cuisinées de manière semblable d'autres « viandes des bois » tels que le maïpouri (Tapir) ou le paca (pac), dont le service sera accompagné de riz, haricots rouges et farine de manioc.

e. « Garota de programa »

De manière générale, et au regard des travaux de Françoise Guillemaut, les termes de référence utilisés ici seront : « *pas immigrées mais femmes migrantes, femmes car ce sont des personnes, des sujets de droit, et migrantes car les circonstances de la vie les amènent à quitter leur pays* » (2004 : 19). Migrante plutôt qu'immigrée, car ce sont des circulations avant tout (qui amènent ensuite à une installation ou non). On utilisera donc « femmes migrantes » travailleuses du sexe.

Puis, spécifiquement par rapport au contexte de notre étude, l'expression « Garota » renvoie à la femme prostituée ; « Garota de Programa », « Mulher de programa » sont les femmes engagées dans ces activités économiques de travail du sexe. On retiendra ces expressions : « faire un program/fazer programa », « un business » qui sont associées à l'activité, « Oyaprog' » – pour la spécificité de ce travail lorsqu'il est exercé à Saint-Georges-de-l'Oyapock. L'ouvrage issu d'un travail de master de Maria Dulce Gaspar fait référence à cette dénomination pour les travailleuses du sexe de Copacabana (RJ), en précisant que « *ce sont des termes bien connus qui, de manière générale, désignent les femmes dont les conduites sexuelles sont stigmatisées ainsi que celles qui se prostituent* » (1985 : 10). Faire un programme ou un business renvoie à une relation éphémère et sans compromis, relation qui s'oppose à celles établies et donc pensées comme plus sérieuses d'avec une « femme avec qui l'on peut se marier » [ma traduction<sup>151</sup>]. Parler de *programa* va servir à désigner à la fois l'échange sexuel et l'enchaînement de pratiques que les protagonistes auront préalablement défini.

Dans le cadre de notre travail, les lieux de prostitution décrits ci-dessous ne tiennent pas compte de la prostitution localisée aux carrefours de l'entrée des villes, notamment Cayenne et Kourou, mais seulement celle décrite par les enquêtées, se reconnaissant comme *garotas*, travailleuses du sexe à Saint-Georges, et non comme Eliane ou Bia. Le point de départ de ce travail n'était pas tant d'enquêter sur la prostitution que sur les diverses activités des femmes. On souhaitait ne pas conformer les stéréotypes trop généraux assignant ce domaine d'activité aux femmes brésiliennes, mais la réalité de la place prise par cette activité est plus importante que ce que l'on aurait pensé. Ne seront pas développées ici les relations liées à la prostitution des jeunes hommes, Brésiliens, travestis – ou pas –, localisés sur les zones susmentionnées et appelés *zapatão*, ou encore *bicha*, ce dernier terme étant spécifique aux hommes, alors que l'autre s'applique également pour les femmes, et dans les boîtes de nuit, principalement au *Vieux Montmartre* de Kourou ainsi qu'à

---

<sup>151</sup> En introduction « “Mulher de Programa” (Fry, 1977 : 121) ou “garota de programa” (Leitão, 1981 : 27) são termos bastante conhecidos que geralmente designam mulheres de conduta sexual estigmatizada e também prostitutas. “Fazer programa” define uma relação efêmera e descompromissada em oposição à relação estabelecida com a “mulher para casar” » (*Op. cit.* in Dulce Gaspar 1985 : 11).

proximité de la plage des Roches – le quartier de Kourou regroupant une majorité de personnes de classes moyenne et supérieure.

- **Activités liées à la prostitution sur les sites d’orpaillage (*garimpo*)**

N’ayant pas fait de terrain directement sur les sites d’orpaillage, on place ici les commentaires des personnes y ayant travaillé en tant qu’orpailleur pour Ronan, originaire de Santarem, qui a travaillé pendant vingt ans dans le *garimpo*. En 2003, il s’est reconverti dans le tourisme, est devenu propriétaire d’un terrain à Oyapoque, côté brésilien. Il travaille actuellement avec l’IBAMA. Les données qu’il fournit sont croisées avec celles mentionnées par Lidio, orpailleur (*garimpeiro*) pendant dix ans. Ils établissent une typologie sur les formes de prostitution dans les *garimpo*, particulièrement celui à proximité de Bélizon (à l’exception des premières mentionnées) :

1. les femmes qui vont y travailler (cuisinières, nettoyeuses – *fashineira* – et vendeuses) et qui ont déjà un mari (un homme « attiré » sur place) ;
2. les femmes qui se trouvent un mari sur place, mais qui avant peuvent faire des programmes (*programa*), elles imposent leur tarification ;
3. les femmes qui ont un partenaire pour une durée déterminée, avec tarification initiale mentionnée/définie (pourcentage fixe pour un homme) ;
4. les femmes qui s’imposent « *dona do garimpo* » et qui deviennent autonomes dans leur activité et qui n’ont pas d’attaches avec les partenaires.

La tarification est alors variable, payée en grammes : 50 grammes pour les femmes autonomes (2 et 4), et le même tarif moins le passage par les intermédiaires pour la catégorie 3.

- **Activités liées à la prostitution dans les boîtes/clubs :**

**Diana** : « *J’ai travaillé avec une entreprise pour les touristes, avec des personnes qui venaient de la Guyane. Ils voulaient des endroits pour dormir, des filles pour sortir aussi, pour aller dans les boîtes, les barbecues (*churascarias*), pour aller à la plage... simplement pour faire ça. Ensuite à 17 ans j’ai eu mon fils, qui vit à Belém avec ma mère aussi, après j’ai commencé à travailler comme “garota de programa”, à faire des “programa” [...] dans une boîte qui s’appelait : “vou levar”, dans une autre aussi appelée “sex apeal” [...] »*

Extrait du journal de terrain, observation dans un bar de Saint-Georges-de-l'Oyapock :  
« Giselle me dit faire des programmes, Oyaprog', les programmes d'Oyapock. Elle a 10 ans de métier, réside à Oiapoque et vient sur Saint-Georges tous les soirs. Elle me dit que là où elle est assise, les PAF et gendarmes ne peuvent rien lui dire, elle est dans ses droits. Elle me parle de nourriture, des manques à son alimentation quotidienne, d'expériences de prostitution et de types de clients ».

Les bars/boîtes se situent essentiellement dans les centres urbains de Cayenne, Kourou et Saint-Georges-de-l'Oyapock. Respectivement, pour les endroits fréquentés lors de ce terrain, on trouve le *Dominos*, puis à Kourou *Le Vieux Montmartre*, le *Saxo-Club*, le *Clibertown*, *Chez Alice*, *Pim-Poum* et le *Bar des Sports*, également à Saint-Georges.

#### f. Échanges économique-sexuels

La différence entre les deux n'est pas tant dans les lieux d'exercices ni dans les formes prises par les prestations sexuelles, mais plutôt la reconnaissance/assimilation de la forme de prostitution perçue par les enquêtées comme un échange sur du plus long terme. On retrouve dans ce travail l'élément de définition donné par Maria Dulce Gaspar, notamment sur la question des relations pensées comme éphémères et sans compromis. Eliane mentionne sa perception de la prostitution, qu'elle différencie des échanges qu'elle pratique à travers son expérience de vie nocturne à Kourou :

« Beaucoup de femmes qui travaillent avec ça [elle me montre son sexe], qui fait là prostitution, beaucoup beaucoup femmes jolies, brésilien, là qui fait ça, à Kourou, **par la base spatiale**, beaucoup messieurs français, allemands, italiens, nord américains, américains, espagnols [...] ma vie c'est comme ça et j'ai rien, tu vois, je reste là et beaucoup beaucoup de femme brésilien travaillent avec la prostitution et moi, jamais jamais je faire ça. [...] toute fois que c'est lancement, beaucoup l'argent là à Kourou, oui. Et je connais monsieur là, bon, **c'est pas business** mais c'est, comment on dit, comment on dit ça en français, que je reste avec une personne, que c'est gentil, il donne moi 50 €, 20 €, 100 €, 80 €, tu vois, c'est pas, c'est pas prostitution tu vois, c'est comme si c'est un copain tu vois. Bon, je connais un, le mois qui passait, je connais un légionnaire noir, africain, le mois qui passait, juillet, je connais un monsieur allemand, très très beau, gentil comme ça, et je restais avec lui 3 semaines, et maintenant il est reparti dans son pays, parce qu'il

*travaille un mois à Kourou [et lors d'un second entretien, elle ajoutera] Parce que je connais toutes mes amies qui allaient à la discothèque et qui parlaient pour moi : « Eliane, si tu fais la prostitution tu vas gagner beaucoup l'argent parce que tu es jolie ». Bon, le monsieur qui allait à la discothèque va payer 80, 100 € pour faire l'amour avec mes amies. Tu vois, et c'est pour ça qu'elles vont, qu'elles allaient à la discothèque pour faire ça, parce qu'elles gagnaient beaucoup l'argent. Et après, retourner au Brésil. Et je connais une amie qui m'a dit qu'elle gagnait 5 000 reais [2 208 €] pour faire la prostitution au Vieux Montmartre.*



**Photographies 21 et 22** : Fête de la plage et *Chez Alice*, Kourou  
(Dorothee Serges et Eliane de Souza, 2008)

On notera les thèmes auxquels répond l'interlocutrice : les différences entre prostitution et avoir un copain, un amant, soulignées par ses propos, et qu'elle nomme par ailleurs « *gato* », « *gatinho* » ; l'importance du Centre spatial guyanais (CSG) pour « optimiser » les rencontres ; les types de clients et copains les plus fréquents et la tarification des prestations – en tenant compte d'une variation possible, notamment au niveau des prix annoncés, puisqu'elle en a parlé en 2008, année où le CSG a mis en place un partenariat dans les lancements avec la compagnie russe SOYOUZ, dont les chantiers de construction initiés en 2005 doivent permettre des décollages prévus courant 2011 (il s'agit là de prévisions). Plus largement, elle fonctionne à partir d'« échanges économicosexuels », tels qu'ils sont décrits par Paula Tabet, entendue comme « *une compensation masculine pour une prestation féminine, un paiement qui pourra revêtir des formes variées (don, compensation en argent [...]) en échange d'une sexualité largement transformée en service* » (2004 : 145).

En dernier lieu, on apportera une précision sur la disposition des personnes dans les boîtes/bars/clubs, à propos de la place occupée par les Brésiliennes, qu'elles soient présentes pour leur plaisir personnel ou en vue de chercher un amant pour la soirée ou avec la perspective de maintenir la relation dans le temps. Il y a presque toujours la configuration spatiale suivante : une différenciation entre la salle d'arrivée et la salle du fond. Le bar, pour la plupart des espaces, est de style américain, également le lieu où se regroupent les hommes pour regarder les femmes danser. Dans toutes les boîtes, autant à Cayenne qu'à Kourou, de grands miroirs sont disposés dans la deuxième salle, également la principale, devant lesquels les femmes dansent, en s'auto-observant. Dans les cafés autant que dans les boîtes, des canapés sont disposés dans le fond de la salle, épousant les angles de la pièce. Des tables permettent de déposer les verres et ce sont généralement des commandes qui se font à partir d'une bouteille de whisky, accompagnée de boisson pétillante de type cola.

## 2. Les bases de rémunération

Récapitulatif des rémunérations selon les formes d'activités	Temps employé	Rémunération par type de service	Nb d'heures travaillées	Rémunération mensuelle	Statut employée
Employée domestique					
<b>A domicile</b>	Service complet		8 h/jour	[200/250 €]	non déclarée
	Service à temps partiel	20 €/jour	8 h/jour		non déclarée
	Service à temps partiel chez des connaissances	20 €/3 jours	8 h/jour		non déclarée
	Service contre hébergement	0 €/jour	8 h/jour	0	non déclarée
<b>Chantiers de construction</b>		50 €/appartement			non déclarée
<b>Commerces particuliers</b>	Service complet			150 €/mois	non déclarée
	Service à temps partiel			5 €/jour	non déclarée
Soins aux personnes					
<b>Garde d'enfants</b>		20 €/soirée			
<b>Pédicure-manucure</b>		15 € pour les mains et 30 € mains et pieds			
Ventes ambulantes					
<b>Ventes alimentation</b>	En fonction des besoins	100 cochinas : 100 € ; 10 cochinas 50 € ; gâteaux (bolinhos, doces) : 2/3 € en fonction de la taille du produit fini			non déclarée
		15 € les maillots ; 5 culottes ou soutien-gorge pour 25 € ; 15 € les shorts et 30 les ensembles			
<b>Au porte-à-porte</b>					
Cuisinière sur les sites d'orpaillage	En fonction du nombre d'hommes et femmes sur les sites	de 50 à 100 grammes	[8-9 h]/jour		non déclarée
Travailleuses du sexe					
<b>Échanges économicosexuels</b>		de 20 à 100 €/nuît			non déclarée
<b>Prostitution « Garota de programa »</b>		80 à 100 €/prestation			non déclarée
<b>Employées sur les sites d'orpaillage</b>		50 grammes d'or/prestation			non déclarée

Tableau 12 : Rémunérations des actives de l'informalité

Le calcul des rémunérations est indicatif car soumis à de nombreuses variations en fonction des lieux, des contextes où se déroulent les activités et des types de prestations de service. Si une

employée domestique, nouvellement arrivée, travaille dans la maison d'un parent, elle ne recevra rien. Il en va de même dans certaines situations de clandestinité, lorsqu'un ou une employeur/employeuse ne déclare pas son employée, il ou elle peut également oublier de la rétribuer. Dans tous les cas, le salaire reçu en Guyane dépasse celui du Brésil. En effet, une rémunération journalière de 20 € aurait été de 20 reals, c'est-à-dire 8,76 €. Il y a 11,25 € de plus-value réalisée sur cette base.

### C. Les économies formelles

	Prénom	Date_Nais	Age_arrivée	Parcours professionnel
1	Teresa	1956	32	Militaire (PA) ; aide-soignante (PA/GF) ; gérante restaurant (GF)
2	Teresa	1957	32	Secrétaire (AP) ; employée domestique (gendarmerie, 14ans ; douane, 10 ans ; PAF, 3ans) (GF)
3	Rosana	1961	22	Secrétaire (AP) ; Employée domestique (BR/GF) ; Gestion boîte de nuit ( <i>Le Vieux Montmartre</i> ) (GF)
4	Nara	1962	27	Employée usine (MA) ; employée domestique ; <i>Palhaço</i> (MA) ; garde d'enfants informelle ; garde d'enfants [assistance maternelle libérale, crèche, à domicile] (GF)
5	Aparecida	1964	34	Secrétariat (br) ; employée domestique (BR/GF) ; reception hôtel (GF) ; snack (commerçante ambulante régulière)
6	Roberta	1965	9	Garde d'enfants (GF) ; auxiliaire puéricultrice informelle (GF) ; restauration (GF)
7	Julia	1966	36	Vendeuse magasin (SP) ; couturière (SP) ; gérante restaurant (MA) ; serveuse (GF)
8	Sully	1966	23	Vente tissu (AP) ; garde d'enfants (AP) ; employée domestique (GF) ; gérante commerce (GF)
9	Regina	1967	29	Employée domestique ; vente alimentation informelle ; libre service ; surveillante ; aide documentaliste (contrat CAE) ; garde d'enfants (GF)
10	Rose	1968	22	Comptabilité (BR) ; employée domestique (BR) ; Marchés (GF) ; Gestion magasin (GF)
11	Soraya	1968	21	Vendeuse ambulante (GF) ; gérante restaurant (GF)
12	<b>Alciecleia</b>	<b>1968</b>	<b>28</b>	Traductrice interprète (PA/GF)
13	Diane	1973	29	<i>Garota de programa</i> (PA) ; serveuse (PA ; GF)
14	Regiane	1978	13	Secrétaire orpaillage légal ; gérante restaurant et Interprète (PAF)(GF)
15	Adriana	1978	10	Stage libre service (GF); secrétaire équinoxe (GF)
16	Jeanne	1978	1	Commerçante (GF)

**Tableau 13 :** Travailleuses en activité sur des postes administrativement formalisés



## 1. Répartition des lieux d'exercice des travailleuses du secteur formel

### a. Assistante maternelle agréée

Les gardes d'enfants agréées, comme chez Nara ou Regina, font l'objet d'un travail régularisé. Les conditions d'attribution de l'agrément au statut de garde d'enfants supposent qu'il y ait au minimum deux chambres pour les enfants – dans lesquelles a été ajouté l'air conditionné. Nara a également aménagé un espace extérieur – type parc – normalisé, avec un ensemble de peluches et jeux d'éveil. Elle s'occupe de trois enfants, sur des contrats annuels, à son domicile. Pendant les grandes vacances (juillet-août), cet effectif peut varier de 1 à 4, en raison du départ en vacances de ses collègues et de la fermeture annuelle de la crèche municipale. Au moment de l'entretien, elle gardait un enfant. Qui plus est, elle fournit la nourriture pour les repas et goûters.

### b. Interprètes langues portugaise et française

En dernier lieu, dans la catégorie des emplois liés aux administrations publiques (mairies, centres de loisirs et écoles), on souhaite ajouter la fonction d'interprète, telle qu'elle nous a été décrite par Reginda : *« C'est un travail volontaire, un travail volontaire mais payant, tu es pas obligée d'être là, tu vas si tu peux et si tu veux. Tu vois, mais c'est un travail payant. Mais, j'ai signé des conventions avec la préfecture, c'est pas un travail que, voilà, c'est déclaré quoi, j'ai signé un contrat de travail avec la préfecture »*. On retrouve l'exercice de cette activité, à temps plein, à travers le parcours de Alciecleia, interprète pour la police aux frontières de l'aéroport de Rochembeau. Son « efficacité » semble controversée : Alciecleia doit traduire les documents des personnes arrêtées et placées dans le Centre de rétention administrative et Aurélie Pialoux, alors juriste à la CIMADE, dira que cette femme ne fait pas d'efforts pour aider la situation des migrantes clandestines et que lorsqu'il faut leur traduire les papiers, elle ne le fait pas bien, voire oublie de se présenter, ce qui rend leurs alternatives de défense difficiles. On relève ici, et dans un premier temps, les tâches à effectuer sur ce poste : traduction des papiers à signer et des droits lus aux personnes arrêtées – traductions simultanées – et mise en place de stratégies de défense.

### c. Gestion de commerces et d'établissements privés

Jeanne et son concubin, Toto, tiennent une épicerie de quartier, située à l'entrée de la BP 134, léguée par les parents de ce dernier – également enquêté. Première remarque, c'est une des seules épiceries tenues par des personnes d'origine brésilienne, les autres, dispersées dans toute la

Guyane, étant laissées au monopole de la communauté chinoise. L'épicerie est ouverte tous les jours de la semaine, de 7 h à 20 h – parfois plus tard, ou le dimanche, en fonction des événements, mais cela reste exceptionnel. Jeanne et Toto se relayent lors de la pause déjeuner – ou pour toute autre pause. Ils emploient des personnes à titre occasionnel, plutôt des stagiaires. Les principaux clients sont d'origine brésilienne, étant donné la composition quasi monoethnique de ce quartier (cf. chapitre III).

Il y a également les propriétaires de restaurants comme *le Tijuba*, situé dans le Vieux Bourg de Kourou, le *Cupuaçu*, à Cayenne, un autre du même nom situé à Kourou et un dernier à Saint-Georges, nommé *Soleil Levant*. Pour chacun des restaurants, la capacité d'accueil varie entre 25 pour le *Cupuaçu* de Kourou et 50 couverts pour les deux autres. Les employés engagés varient en fonction de la capacité d'accueil, allant, dans l'ordre susmentionné, de un à trois employés – avec une répartition « genrée », un homme s'occupant de la caisse et deux serveuses en salle, plus un cuisinier pour les trois restaurants. La clientèle est assez hétérogène en termes d'origine ethnique et sociale. On n'a pas procédé à des observations systématiques et répétées pour pouvoir avoir un calcul statistique plus précis.

Des observations ont ensuite été menées dans la boîte de nuit *Le Vieux Montmartre*, située au Vieux Bourg de Kourou, en plus d'un entretien semi-directif avec la patronne, résidant à l'étage supérieur de ce même lieu. Les serveuses sont toutes brésiliennes, un jeune homme était également présent lors de mes observations, initié au métier de barman auprès d'un métropolitain, plus expérimenté. Là, la clientèle est essentiellement composée d'hommes fonctionnaires, légionnaires, militaires, originaires de la France hexagonale, de Guyane ou « du reste du monde », étant donné que le recrutement de la légion étrangère n'a pas de frontières. Les femmes fréquentant ce lieu sont principalement des Brésiliennes, mais pas uniquement, il est également possible d'y rencontrer des métropolitaines et/ou des créoles guyanaises. On précisera que *Le Vieux Montmartre* est concurrent direct du *Clibertown*, ce sur quoi l'on sera amené à revenir par la suite.

Le service dans les restaurants et dans les bars a fait l'objet de plusieurs observations, de jour comme de nuit, notamment auprès de Julia, travaillant au *Bar des Sports* pour Modestine<sup>152</sup>, à Saint-Georges-de-l'Oyapock. Ce bar comporte une salle et une terrasse, dont la capacité totale peut contenir une cinquantaine de personnes. C'est une estimation car, en réalité, en fonction de la saison, l'espace occupé sera plutôt la rue que l'intérieur ou la terrasse. Julia précise les conditions de recrutement et d'activités quotidiennes, ajoutées au métier de serveuse proprement dit :

---

<sup>152</sup>Modestine, créole guyanaise d'une cinquantaine d'années, est une figure de Saint-Georges, (re)connue notamment pour son monopole dans la gestion des bars et restaurants (*Chez Modestine, Le Bar des Sports, Le Bar bleu*).

*« Alors Modestine m'a dit de venir travailler pour elle et elle m'a payé 700 €/mois. Et j'ai commencé à travailler ici le 29 décembre 2003. Jusqu'à aujourd'hui, et je suis passée de 700 à 1440 €. Et aujourd'hui Modestine sait tout ce qu'il arrive ici, parce qu'elle passe tous les jours ici, et maintenant je suis responsable, je prends les décisions avec elle, je fais tout aussi, la comptabilité, tout, les comptes, je fais tout ça pour elle, c'est pour ça qu'elle passe aussi tous les jours. Je fais tout conjointement avec elle »*

La fréquentation doit distinguer deux temporalités, celle du jour reçoit une clientèle relativement hétérogène – compte tenu des groupes ethniques représentés à Saint-Georges-de-l'Oyapock, on peut seulement constater que les Amérindiens ne fréquentent pas cet espace et se retrouvent plutôt en face de l'épicier chinois, de jour comme en soirée. La clientèle fonctionne différemment en soirée, où l'on retrouve essentiellement des fonctionnaires métropolitains, guyanais, des agents de gendarmerie, de la police ou de la douane, des prostituées brésiliennes, à partir de 22 heures uniquement.

#### d. Vendeuses dans les snacks/camions ambulants ou baraques

On doit préciser que les camions ambulants sont appelés snacks et que le terme « ambulant » est uniquement descriptif du lieu. En réalité, les camions ambulants restent localisés à des emplacements bien spécifiques. Pour ceux de notre observation, on notera l'un deux situé à la place de Palmistes de Cayenne. Cette place est la plus centrale dans la configuration urbaine, celle où il y a le plus de passage nocturne – en fonction des sorties de cinéma, de restaurant, à proximité des hôtels et des manifestations culturelles, lorsqu'elles ont lieu. Les groupes fréquentant les camions/snacks sont assez hétérogènes, autant créoles guyanais que métropolitains, amérindiens ou brésiliens et, à de rares occasions, des Bushinenge ou des Haïtiens. À Kourou, ils sont situés sur la plage pim-poum, dans les quartiers : celui du Lac Bois-Chaudat, de l'Anse et du Vieux Bourg<sup>153</sup>. Les regroupements et la fréquentation des personnes, sur des espaces à ciel ouvert, s'organisent à partir des horaires d'ouverture et de fermeture.

---

<sup>153</sup>Le relevé des camions n'est pas exhaustif et tient compte soit des observations faites *in situ*, soit des travailleuses ambulantes enquêtées. Il y a à partir de ce moment une « obligation » d'être formée et d'avoir une carte de commerçante, c'est aussi la raison pour laquelle on n'a pas présenté cette activité dans la catégorie des économies clandestines.



**Photographies 23 et 24 :** Rebecca, gérante du camion du quartier Bois-Chaudat, et disposition des clients  
(Dorothee Serges, 2008)

**Aparecida [Cida] :** « *Quand je suis arrivée j'ai travaillé pour une famille, pour faire les ménages, 2 mois j'ai travaillé, dans deux maisons de brésiliens, mais ça n'a pas été bon, c'était pas bien, et je ne connaissais pas la langue, alors j'ai pris des cours, alors j'ai appris et quand j'ai commencé à savoir parler français, j'ai travaillé dans des chinois [supermarchés], j'étais responsable, j'aidais beaucoup. J'ai travaillé au chinois, ensuite dans un restaurant... pour faire la cuisine, parce que je n'avais rien pour travailler, je n'avais rien d'autre à faire, je ne savais pas quoi faire [je n'avais pas les conditions]. Ensuite j'ai travaillé dans une famille, et j'ai fait les sandwiches, et j'avais déjà cet objectif d'ouvrir un snack, de monter mon restaurant, mais comme ça ne donnait pas [ça ne marchait pas], alors comme j'ai eu l'occasion de travailler dans la caravane, j'ai loué cette caravane, c'est un snack, un snack ambulante. Aujourd'hui je suis commerçante, j'ai mon diplôme de stage, je suis artisane, commerçante ambulante... Parce que ce qui est important, ça n'est pas d'attendre quelque chose, que quelque chose vienne tout cuit, il faut courir derrière, vous devez courir derrière. Alors il faut aussi mettre en œuvre des moyens : j'avais rien, j'avais pas d'argent pour louer la caravane (mais dieu était fort avec moi), je l'ai loué contre le téléphone. La dona [propriétaire] m'a dit que je pouvais payer à la fin de chaque mois. Et j'y suis arrivée, je pense, grâce à dieu !! Je crois que j'y suis arrivée grâce à dieu ».*

En dernier lieu citons les baraques, qui suivent les schémas organisationnels susmentionnés. Précisons que « baraque » signifie la pose d'une armature en acier sur laquelle est ensuite disposée une bâche en plastique – les pluies, rares mais fortes lorsqu'elles surviennent, peuvent inonder un espace en quelques minutes. Elles sont plus ponctuelles, en fonction des circonstances, notamment lors des fêtes communales comme la fête de la plage de Kourou, où les principaux stands de restauration et de boissons sont tenus par des Brésiliennes. Ces baraques sont situées à proximité des podiums où sont disposées des tables et des chaises pouvant recevoir jusqu'à 30 personnes. Ces deux types de stands « camions/bars » et snacks vendent majoritairement des boissons : sodas, bières, *caïpirinhas* et *batidas*<sup>154</sup>, et en alimentation, des *américains*<sup>155</sup>, des frites et/ou des spécialités brésiliennes avec pour principale vente les *cochinas*. Adriana précise d'ailleurs :

*« C'est vrai que quand il y a une fête comme ça la première chose que je cherche c'est la baraque brésilienne quoi. C'est vrai que là, c'est sûr pour écouter de la musique brésilienne, pour manger brésilien »*

#### e. Agent de service dans les administrations

On parlera principalement des locaux administratifs de Saint-Georges-de-l'Oyapock, notamment de la police aux frontières mentionnée par Teresa. Les chantiers de construction, liés à la venue des hommes, sont également un lieu de travail pour les femmes, notamment pour nettoyer avant l'occupation des locaux par les fonctionnaires – comme on l'a vu pour les employées domestiques informelles ayant nettoyé les appartements de chantiers comme Ivanilde ou France. Seule la reconnaissance par le gouvernement français des employées domestiques (Teresa) donne lieu à des droits, permis par le système de redistribution – couverture santé, ouverture de droits à la retraite relativement aux déclarations de revenus et d'imposition.

**Teresa :** *« [...] je me réveille à 5 h 30 du matin, je fais ma chambre, les toilettes/salle de bain, mon mari fait le café, 7 h il sort, je sors, et je fais ensuite le repas pour le midi, et, la vie est ainsi. On a pas beaucoup de temps pour se promener, mais je suis en train de me préparer pour mon futur, pour le moment de la retraite, plus tard, comme je travaille maintenant, plus tard je me reposerai [...] 14 ans de femme de ménage, ensuite, la douane m'a appelée, ça fait 10 ans que je travaille pour la douane, et quand la PAF est arrivée*

---

<sup>154</sup>Les deux boissons sont à base de *cachaça*, rhum brésilien. La *caïpirinha* est préparée avec du citron vert et de la glace, alors que la *batida* est une liqueur dans laquelle a macéré une épice ou un ou plusieurs fruits.

<sup>155</sup>Pain bagnat, ou baguette avec deux steaks, des frites et de la sauce (mayonnaise ou moutarde).

*ici, le capitaine de la PAF m'a invitée en me disant qu'il avait eu des informations sur moi de la gendarmerie et de la douane, et m'a demandé si je pouvais laver là. J'ai dit que oui, et j'ai travaillé dans les 3. Dès 2005, 3 ans déjà que je travaille à la PAF ».*

f. Sur les marchés (Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni)

Le marché se déroule tous les mardis et jeudis matin, de 7 heures à 13 heures à Kourou et, tous les mercredis et vendredis matin à Saint-Laurent-du-Maroni, horaires sur lesquels il convient d'ajouter le temps de déplacement, environ 3 heures de route (RN1 Kourou-Saint-Laurent). Les départs s'effectuent à 4 heures du matin, et retours en milieu d'après-midi. Rose est régularisée pour cette activité et règle une patente à la mairie de 50 € par l'intermédiaire d'un agent qui passe systématiquement pour chaque marché. Elle emploie également deux personnes payées sur la base d'un fixe (50 €), auquel s'ajoutent les commissions sur ventes (10 %). Pour des périodes de soldes, braderies et débuts de mois, elle peut employer une troisième personne pour les marchés de Saint-Laurent et un ou deux « boys »<sup>156</sup> chargés de monter la baraque et de faire la surveillance. Par contre, à Kourou, elle demandera à sa sœur, à l'une de ses filles ou à une cousine de l'aider. Elles sont également convoquées, avec les employées, pour le comptage et le rangement des « stocks » – tâche qui peut revenir à l'employée domestique de Rose si besoin. En effet, elle investit à Fortaleza, sur des marchés de grossistes. Elle tourne pendant plusieurs heures avant de revenir sur les tarifs qu'elle aura le plus avantageusement négociés et investis dans des stocks de tissu – pour faire faire des culottes et soutiens-gorge. En 1995, elle fonctionnait avec trois tailles : petit (P), moyen (M) et grand (G), qu'elle adapte ensuite depuis 2003 en P, PP, M, MM, G, GG<sup>157</sup> ; des tenues de soirée, de journée, de plage, des shorts et « tops » (hauts moulants). Une fois par mois – une fois tous les deux mois en période hivernale (avril, mai et juin) –, elle reçoit des valises à l'aéroport de Rochambeau (Cayenne).

Les commandes sont faites par elle ou sa mère. Cette dernière, largement investie dans l'entreprise, est devenue gérante, à Fortaleza, de l'entreprise *Lulu Moda*<sup>158</sup> de transformation des tissus « bruts » en sous-vêtements – on a parlé des culottes et des soutiens-gorge des six tailles susmentionnées, pour adultes et enfants, que complètent des strings et slips pour hommes. C'est donc une configuration entrepreneuriale familiale particulière lui permettant de réaliser des bénéfices par rapport à l'investissement de départ, sachant que le coût des tissus et de la main-d'œuvre est plus

---

<sup>156</sup> Terme utilisé par Rose pour désigner cette catégorie de personnel, auquel elle peut demander tous types de services en plus de la surveillance en fonction des contextes : monter et démonter sa baraque lorsqu'elle est seule ou que ses employés sont absents ; aller lui chercher de l'eau ou de la nourriture.

<sup>157</sup> Le dédoublement signifiant une taille intermédiaire supérieure, exemple : GG est très grand, alors que G est grand.

<sup>158</sup> Lulu étant le prénom de sa troisième fille, née en 1993, après des jumeaux, Tatiana et Christofani (1985).

avantageux au Brésil, et notamment à Fortaleza. L'investissement de départ doit tenir compte d'un dernier élément, le passage aux douanes. Les valises faisant l'objet de contrôles et de taxes supplémentaires. De manière générale, un maillot de bain investi en gros pour 10 real (4,5 €) sera revendu 20 € sur les marchés, réalisant ainsi une plus-value de 15,5 €, sur laquelle il faut déduire tous les frais susmentionnés – main-d'œuvre, douane, patente, gasoil et employés.

## 2. Bases salariales

	Smic horaire Guyane	Suppléments paye	Nb heures/semaine	Salaire brut mensuel
Garde d'enfants agréée	9,03 € brut 7,63 € net	3,5 €/jour par enfant pour l'alimentation		2 000 €
Gérante boîte				3 500 €
Gérante restaurant				3 000 €
Gérante snack				2 500 €
Secrétaire comptable		Primes possibles	35	1 300 €
Interprète			Relatif au statut : indépendant ou contractualisé	Entre 300 €/jour pour les indépendant(e)s à 2 000 €/mois pour les contractualisé(e)s
Agent de service administration publique	[6,25/10,72]/heure	Base SMIC horaire avec prise en compte de l'ancienneté	40 h/semaine	
Vendeuse sur les marchés		% sur les ventes	24 h/semaine	

**Tableau 14** : Bases salariales des travailleuses sur des postes fixes

Pour la garde d'enfants agréée, la base salariale est le SMIC horaire, adapté aux DOM<sup>159</sup> et ajusté à l'ancienneté. Plusieurs points sont à relever ici, que l'on peut mettre en balance avec le discours de la majorité des migrantes brésiliennes : la première activité occupée dans l'informel, *empregada domestica*, et le rapprochement avec la trajectoire de Laura et celle d'Aparecida, notamment sur le fait de « courir après », « marcher derrière », qui a une signification dans la langue portugaise plus propice pour indiquer la manière de persévérer, même dans l'adversité. On a par ailleurs une référence à Dieu, qui est également la référence pour beaucoup d'entre elles. La question du religieux sera abordée, mais on peut d'ores et déjà repérer les expressions *graça Deus, se Deus quiser*<sup>160</sup>, pour rappeler qu'elles n'y sont pas arrivées seules : Dieu était là pour les y aider. En effet, Rose va rendre des comptes à « son sanctuaire » placé à l'extérieur de sa maison, côté jardin, sur lequel elle allume quotidiennement des cierges afin de mettre le maximum de chances de son côté dans le domaine de la vente. Lorsqu'un marché est mauvais, les esprits y sont pour quelque chose, et inversement. À d'autres occasions, elle peut également se rendre chez une voyante pour s'assurer que personne ne lui veut de mal – ni à elle, ni à son marché –, que personne ne lui a jeté le

<sup>159</sup> <http://www.pajemploi.urssaf.fr/pajeweb/actuedg.jsp>

<sup>160</sup> Grâce à Dieu, si Dieu le veut.

« mauvais œil », « mauvais sort ». La personne va alors être un regard extérieur sur les circonstances quotidiennes : « *C'est une personne qui est là pour te dire : "voyage seulement lundi, parce que lundi, c'est meilleur", "ne voyage pas maintenant, attends parce que tu vas recevoir de l'argent", ça c'est la "fausta" ».* (Josée, sœur de Rose) On reprendra ces points dans le chapitre VI permettant de rendre compte des différentes manières de faire intervenir le religieux – attendre de, s'appuyer sur ou demander en cas de problème – comme stratégie pour l'autonomisation économique des femmes. Dieu est partout, mais toutes n'en font pas le même usage, ce que l'on peut déjà entrevoir entre le discours de l'une et l'autre sœurs.



## D. Les économies solidaires

	Prénom	Date_Nais	Age_arrivée	Parcours professionnel
1	Marejó	1949	42	Réceptionniste (PA) ; employée domestique (GF) ; préretraite (GF)
2	Naim	1950	32	Employée domestique (PAGFf) ; couturière (PA/GF) ; garde petit-fils enfant (GF)
3	Jocelyne	1952	16	Employée domestique ; garde enfant (GF)
4	Rosaline	1956	47	Vente ambulante (AM) ; employée domestique et service à la personne (GF <sub>i</sub> )
5	Irenda	1956	16	Plonge ; recyclages (GF)
6	Lydie	1958	9	Plonge messe (GF)
7	Laura	1962	6	Employée domestique (AP) ; cuisinière ( <i>Garimpo</i> , RMI et informelle (AP/GF))
8	Josée	1966	27	Employée domestique (CE/GF) ; vente vêtements ; (CE/GF) ; animation/enfant (GF)
9	Maria-Lucia	1968	10	Plonge messe (GF)
10	Celia	1970	2	Manucure-pédicure auto-entreprise en cours (GF)
11	Endalva	1970	2	Animatrice CLAE (GF)
12	Maria	1970	13	Artisanat indigène ; vente alimentation informelle ; médiatrice socioculturelle (GF)
13	Rosileine	1978	1	Plonge messe (GF)

**Tableau 15** : Répartition des économies : aidées, par cumul et par « transferts »

## 1. Répartition et distribution spatiale et temporelle des activités aidées

On se centrera particulièrement ici sur les emplois aidés à partir du Revenu minimum d'insertion (RMI<sup>161</sup>), devenu en 2009 Revenu de solidarité active (RSA<sup>162</sup>), avec des prestations financières visant à garantir un revenu minimum par l'attribution d'une allocation. Celle-ci complète les revenus déjà existants (prestations familiales, indemnités de chômage, etc.) pour permettre au/à la bénéficiaire d'atteindre un revenu minimum. Depuis 2002, le montant du RMI dans les DOM est aligné sur celui versé en métropole. Le minimum légal était au 1<sup>er</sup> janvier 2004, après déduction du forfait logement, de 367,73 € par mois pour une personne seule, de 526,53 € par mois pour une personne seule avec un enfant à charge et de 628,07 € par mois pour un couple ayant un enfant à charge. Lorsqu'il y a des enfants, le RMI est complété par des allocations familiales, aides au logement, et place les personnes comme prioritaires dans les formes de retour à l'emploi, dont les contrats aidés que l'on va présenter. Pour les enquêtées interrogées, les connaissances et informations concernant les aides auxquelles elles avaient droit provenaient des conseils par voie de réseau ou par l'intermédiaire d'une assistante sociale, chargée de « débloquer les dossiers ».

En 2008, les données de l'INSEE, dont les sources varient entre les effectifs du conseil général vis-à-vis du budget de fonctionnement des départements, nous donnent une « mesure » du nombre de bénéficiaires, de leur répartition dans les différents DOM et de leur évolution dans le temps. Ces effectifs sont alors complétés des données de la Caisse d'allocation familiale pour la composition des familles/foyers et la structuration des familles bénéficiaires des allocations.

	2004	2005	2006	2007	2008
Guyane	29,1	31,9	31,9	31	28,9
DOM	28,5	26,8	28,1	29,7	31,2
Moyenne des départements de population équivalente	24,7	25,3	25,4	24,9	23,9

**Tableau 16 :** Charge du RMI dans le budget de fonctionnement des départements en pourcentage,

Source : Conseil général de Guyane

	2000	2004	2009
Célibataire	45,8	38,8	36,9
Famille monoparentale	32,7	38,0	37,7
Couple avec enfant	18,1	20,1	22,1
Couple sans enfant	3,4	3,2	3,3
Ensemble	100	100	100

**Tableau 17 :** Évolution des allocataires du RMI selon le type du ménage à charge au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2009 en pourcentage (CAF Guyane)

<sup>161</sup> [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/guyane/themes/etudes\\_detaillees/famguy2004/famguy04\\_art43.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/etudes_detaillees/famguy2004/famguy04_art43.pdf)

<sup>162</sup> [http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=25&ref\\_id=17201](http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=17201)

Et dans la composition des familles monoparentales :

	2000	2004	2009
1 enfant	1 319	1 715	1 553
2 enfants	909	1 344	1 110
3 enfants et plus	727	1 598	1 638

**Tableau 18 :** Évolution de la composition des familles monoparentales entre 2000 et 2009 en pourcentage (CAF Guyane)

On notera deux points d'articulation par rapport à cette composition familiale. Le premier se « lit » à partir de la « départementalisation administrative », dont on a déjà parlé dans le chapitre III, plus particulièrement des aides sociales mises en places par le gouvernement, et visant à aligner les systèmes de protection sociale domiens à ceux de l'Hexagone – avec toujours quelques années de décalage (entre 1 et 2 ans). Conjointement à cela, l'évolution des familles monoparentales, avec l'augmentation du nombre de femmes chefs de domicile et de famille. Ce dernier point peut être pensé en relation à l'augmentation, pour les immigrées brésiliennes, de la proportion croissante d'entre elles ayant le statut de chef de famille (14 %<sup>163</sup>), corroborée par les données concernant les résidentes de la région nord du Brésil, à partir des travaux de Bila Sorj et Adriana Fontes (2009).

On peut alors ajouter un dernier point, un peu hors cadre pour le moment mais sur lequel on sera amené à réfléchir ensuite, à savoir la volonté, dans les années 1980, d'insuffler par l'instauration de ces politiques une transition démographique visant la réduction des naissances et la diminution de la taille des familles. L'idée étant le conditionnement social d'un passage entre la « *fécondité naturelle à la limitation des naissances* », tel que le développe Maria-Eugênia Cosio-Zavala dans son ouvrage *Changements démographiques en Amérique latine* (1998 : 46). Ce constat n'est donc propre ni à la Guyane ni au Brésil, mais peut être élargi à toute l'Amérique latine – avec des différences entre les pays. Notons qu'au Brésil, il n'y a pas eu, toujours selon la même auteur, de politique démographique officielle et que la baisse de la fécondité doit être imputée à l'action d'organismes comme le BEMFAM (1998 : 89).

Pour recentrer le propos sur le DOM qu'est la Guyane, les politiques familiales ont permis des avancées dans la réduction du nombre des naissances et de la mortalité, alors qu'en matière de protection, la question du RMI et des prestations continue de sous-tendre celle de l'assistanat, rendant les sociétés domiennes « *sur-développées d'un point de vue relationnel alors qu'elles sont sous-développées d'un point de vue économique* » (Attias-Donfut et Lapierre, 1997). Dans les familles bénéficiaires d'aides sociales, les taux d'activités doivent donc être précisés :

<sup>163</sup> INSEE, Atlas populations immigrées

Situation en 2007	Situation en 2008					
	En emploi	Au chômage avec le RMI	Au chômage sans le RMI	Inactif avec RMI	Inactif sans RMI	Ensemble
En emploi	85,6	1	4,1	0,6	8,7	100
Au chômage avec le RMI	27,5	30,4	11,1	16,4	14,6	100
Au chômage sans le RMI	22,1	9,5	30,9	6,6	30,9	100
Inactif avec RMI	11,6	19,1	13,5	36,4	19,4	100
Inactif sans RMI	7,9	1,3	7,9	3,5	79,4	100

**Tableau 19 :** INSEE, enquêtes emploi de Guyane en pourcentage (zone côtière)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Contrat d'insertion	4 051	5 145	4 983	5 274	3 179	4 153
Emploi aidé (CIA, CAV, CI-RMA)	955	790	616	564	557	731
Volet professionnel (IP, formations, IAE)*	586	455	698	491	998	526
Volet social (insertion sociale, santé, logement)	2 132	3 446	997	545	621	76
Insertion rurale	92	73	69	20	-	4

**Tableau 20 :** Allocataires bénéficiant d'une mesure d'insertion (Agence départementale pour l'insertion, ADI)

On ajoutera le rôle de l'ADI en matière de promotion de l'insertion :

- ⇒ L'Agence départementale d'insertion élabore et met en œuvre le programme départemental d'insertion (PDI) qui recense les besoins de la population bénéficiaire du RMI et l'offre locale d'insertion (par bassin géographique). Avec le PDI, l'Agence d'insertion planifie les actions d'insertion correspondantes.
- ⇒ L'Agence départementale d'insertion élabore et met également en œuvre le programme annuel des tâches d'utilité sociale (PATUS), qui est inclus dans le PDI, et qui donne la possibilité aux bénéficiaires du RMI de signer avec un organisme public un contrat de travail de droit privé, le contrat d'insertion par l'activité (CIA)<sup>164</sup>.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Contrat d'insertion	4 051	5 145	4 983	5 274	3 179	4 153
CIA	955	790	440	378	346	395
CAV	-	-	176	186	203	261
CI-RMA*	-	-	-	-	8	75
Non-marchand	955	790	616	564	549	656
Marchand	-	-	-	-	8	75

**Tableau 21 :** Bénéficiaires selon les dispositifs de contrats aidés en Guyane

\*Le dispositif CI-RMA a débuté au dernier trimestre 2008 en Guyane.

<sup>164</sup> <http://www.cg973.fr/L-Agence-departementale-d>

Cependant, en termes de politique de redistribution, les contrats d'insertion par l'activité sont remplacés, depuis 2008, par des contrats d'accès à l'emploi, en lien avec la substitution du RMI pour le RSA, que l'on va aborder du point de vue conforme à l'administration, puis du point de vue des enquêtées et de leurs représentations sur ce type de contrat.

a. Les contrats d'accès à l'emploi (CAE) spécifiques aux DOM

Pour reprendre la définition donnée par le site officiel du gouvernement français<sup>165</sup> :

*Dans les départements d'outre-mer, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon, le contrat unique d'insertion prend la forme, pour les employeurs du secteur marchand, du « contrat d'accès à l'emploi » (CAE-DOM). Ce contrat vise à favoriser l'embauche de personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Particularités du CAE : un temps de travail minimum, une formation pour le salarié et des avantages financiers pour l'employeur. Ce contrat est conclu par écrit et fait l'objet d'un dépôt auprès de l'autorité administrative.*

Qui sont ces personnes en difficulté d'accès à l'emploi, selon les critères de l'administration française ?

- ⇒ demandeurs d'emploi inscrits pendant au moins 12 mois dans les 18 mois précédant la date d'embauche ;
- ⇒ bénéficiaires du RSA financé par le département, leur conjoint ou concubin ou la personne liée par un pacte civil de solidarité (PACS) ;
- ⇒ bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ;
- ⇒ travailleurs reconnus handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi visés au 2°, 3° et 4° de l'article L. 5212-13 du code du travail (victimes d'accidents du travail ou de maladie professionnelle, titulaires d'une pension d'invalidité, anciens militaires titulaires d'une pension militaire d'invalidité) ;
- ⇒ jeunes âgés de 18 à moins de 26 ans rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, ayant au plus achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire ou ayant abandonné leur scolarité avant l'année terminale du second cycle court professionnel, et non

---

<sup>165</sup><http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/contrats,109/le-contrat-d-acces-a-l-emploi-cae,997.html>

indemnisés ou non indemnisables ou ayant cessé d'être indemnisés ou ayant achevé dans les 3 mois précédant l'embauche un CAE-PCS ou CUI, un contrat de professionnalisation ou un contrat d'insertion par l'activité ;

- ⇒ personnes faisant ou ayant fait l'objet d'une peine privative de liberté rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi ;
- ⇒ personnes âgées de plus de 50 ans et de moins de 67 ans et, soit inscrites comme demandeurs d'emploi depuis au moins 12 mois dans les 18 derniers mois, soit bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée aux 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> de l'article L. 5212-13 du code du travail, soit percevant le RSA financé par le département et sans emploi depuis plus d'un an.

Ces contrats sont donc rémunérés sur la base du SMIC ainsi qu'en fonction du minimum conventionnel applicable dans l'entreprise. La durée de cette formation peut aller jusqu'à 60 ans et plus de la personne bénéficiaire, par l'intermédiaire d'avenant au contrat. En retour, le même article mentionne que « *l'exonération de charges sociales et les aides forfaitaires pour les contrats d'accès à l'emploi conclus hors des secteurs d'activité définis par [l'article 4 de la loi n° 94-638 du 25 juillet 1994](#) tendant à favoriser l'emploi, l'insertion et les activités économiques dans les départements d'outre-mer* » (*idem*).

Pourquoi relever tous ces critères ? Pour tenter de comprendre la manière dont les personnes enquêtées sont entrées dans les formations aidées et ce qu'elles en disent, comme Regina, qui est passée par un CAE pour rebondir ensuite sur d'autres formations :

*« C'était le contrat CAE, le contrat CAE c'est un contrat de 2 ans [...] Parce que c'est une opportunité pour les gens de se repérer, de voir quelle formation on peut faire, et c'est comme ça que j'ai choisi et ma copine documentaliste, on est devenues copines, elle m'a dit : "mais pourquoi tu fais pas une formation pour garder les enfants" ? ».*

Les stages de ce type sont aussi ceux qu'a sollicités Celia pour monter son auto-entreprise basée sur la manucure-pédicure, qu'elle exerce en free-lance depuis quelques années : « *Je n'ai pas étudié, mais ça fait 5 ans que j'ai appris avec un stage, et aujourd'hui j'en ai fait ma profession [...]. Pour jeudi j'ai déjà quatre rendez-vous, jusqu'à la nuit. Tous les jours je le fais. Il y a des gens qui font les pieds, des gens qui font les mains, et s'il y a dix rendez-vous par jour, je les fais* ». Une autre

forme d'emploi aidé mentionnée par les enquêtées est celle de plongeuse dans le domaine de la restauration, que l'on va à présent aborder.

b. Plonge dans les restaurants : exemple du *Messe*

Pour le travail de plongeuse en restauration, les enquêtées bénéficiaient d'un contrat de retour à l'emploi, conjointement à l'inscription au RMI. Le service se décompose en plusieurs spécialisations d'activités, à savoir la plonge pour les travailleuses du restaurant *Le Messe*, proche du centre pénitencier et « garçonete », serveuses pour les services en salle ou encore au bar. On n'a pas eu l'occasion d'observer au *Messe*, localisé à Rémire-Montjoly, la répartition des tâches entre les employées, bien que cela soit relaté par une plongeuse, Maria-Lucia :

*« C'est à la plonge, pour faire la vaisselle, laver à la machine. Nous sommes plusieurs là-bas. Mais c'est seulement pour ceux qui sont rmistes ». [D : Pourquoi il y a un lien entre ce travail et le RMI ?]. Parce que c'est pas beaucoup, c'est pas un temps plein, c'est un mi-temps aussi, moi par exemple je prends à 10 h 30, presque 3 heures comme ça, ça dépend les gens, les gendarmes et les autres personnes qui vont manger là-bas. Ça dépend. Des fois, je sors, je rentre chez moi, et les 3 premiers mois, on reçoit le RMI, plus 632 €, 632 € c'est l'argent qu'on nous paye, après 3 mois, le RMI, on retire le RMI, et on touche seulement les 632 €. Normalement c'est 734, mais comme ils retirent les 100 et quelques comme ça, c'est pour le manger. Puisqu'à 11 heures, on mange, pour rester jusqu'à 14 h 30, un peu plus, un petit peu.*

Et Laura d'ajouter pour le service en salle :

*« Madame Ancem elle faisait la cuisine et nous devions manger à 11 heures. Toute l'équipe, c'était une équipe qui travaillait dans la cuisine. Donc, quand il était 11 heures, nous devions déjeuner, pour qu'à 12 nous puissions travailler [...] Il y avait seulement deux Brésiliennes qui travaillaient dans la cuisine, il y avait une autre Brésilienne qui travaillait là, en salle. Mais là, en cuisine, son équipe était seulement avec deux qui étaient moi et une autre, qui vit aussi à Cabassou, Edona »*

Cependant, cette dernière, suite à des différends avec madame Ancem, sera licenciée au bout de 2 mois, son RMI « coupé », et reprendra une économie informelle de subsistance le temps que ces aides lui reviennent, de droit. La vente de rue/quartier est également liée à la cuisine/alimentation, notamment, pour les observations et commentaires, à la BP 134, fait qui, par sa situation en

périphérie urbaine, offre un espace propice à ce type d'activités. Ainsi, une cuisinière comme Laura vendra des *cochinas*, *bolinhos*, *doce*, *vatapa* et *tacaca*<sup>166</sup>, sur commande lors des fêtes d'anniversaire et/ou de quartier. Elle précise la transformation qu'elle réalise à partir soit de quelques kilos de farine, soit à partir de produits provenant de la pêche, tarification qu'elle opère :

**Laura :** « Ici, il y a beaucoup de gens qui font à manger, avant bien avant, quand on a commencé ici à Cabassou, c'est moi qui ai commencé à vendre à manger, c'est moi qui ai commencé à faire la nourriture. Ici dedans, c'est moi qui ai commencé à vendre à manger devant la maison. J'ai vendu beaucoup à manger, je fais vendredi, samedi et dimanche. Je faisais beaucoup l'argent... Et je fais mes affaires, je mets dehors et je vends tout (créole). Après je mets un ti bagage [petite chose] et je va vendre, je fais tout, du pain, mo ka vendé du matin, dimanche, parfois quand j'ai pas rien rien je va [vais] faire du pain. Faire du pain à 4 heures du matin et 7 heures mo ka sortir dehors, para vender [vendre]. Je vais demander à mon papa : "tu as de la farine pour que je puisse faire du pain, après je te donne pour toi". Comme mon papa faire du pain aussi, et sinon je connais quelqu'un qui habite derrière et je lui demande : "hey Arlette, donnes pour moi 2 kilos de farine, acheter pou moi". Tout le temps quand je vais faire les commissions, j'achète quatre kilos de triglo, de farine, et je fais des gâteaux, je donne pour les voisins, j'en vends. Je vais voir les autres voisins et je vends 2 €, 3 €... il vient une personne qui me demande : « madame, tu peux faire 100 cochinas pour moi ? ». Et là il y a déjà 80, 100 €... avec de la viande dedans. Ici ça s'appelle boulettes, et pour nous c'est cochinha. Et je fais des « salés » (salgados), pour les anniversaires, gâteaux (bolos), je connais tout, je fais tout, à manger vatapa, churrasco [grillades], pour beaucoup de personnes, des anniversaires avec de la bière. 100, 30, 50, quand y a beaucoup, peu, pour gagner un petit de la monnaie... et il y a ici une table de billard, nous avons acheté cette table et quelques fois viennent beaucoup de personnes. J'achète des bières, je fais à manger, il y a de la soupe, des grillades, de la poule, des cochinhas. Et des fois il y a les personnes qui jouent qui me demandent : « fait 10 cochinhas pour moi ». 10 cochinhas c'est 5 €. Ça fait de l'argent. 50 centimes je vends 1 €. Pour les fêtes, je fais des grandes que je vends 1 €. Il faut travailler aussi. Je voulais beaucoup faire un restaurant, mais je n'y suis pas arrivée, j'ai marché (andei), marché mais n'y suis pas arrivée ».

---

<sup>166</sup>Les *cochinas* sont des préparations alimentaires à base de pâte à frire à l'intérieur de laquelle se trouve de la viande ou du fromage. Les *bolinhos* sont des petits gâteaux sucrés. *Vatapa* et *tacaca* sont des spécialités du nord du Brésil (Macapá, Belém) à base de crevettes. Toutes ces définitions se retrouvent dans le lexique (annexe I).



Son envie de régulariser sa situation en ouvrant un restaurant « légal » dans le quartier se heurte à la normalisation, rendue impossible à appliquer dans la configuration actuelle de sa maison, conjointement au fait de ne pas pouvoir transformer ni agrandir les lieux relativement à la réhabilitation du quartier et aux matériaux appropriés dans lesquels il lui faudrait investir. Tous ces éléments contribuent à ce qu'elle privilégie le secteur informel, ou le domaine de l'informalité : d'autres alternatives seraient-elles envisageables ?

c. Les centres de loisirs associés à l'école (CLAE)

Pour travailler dans les centres de loisirs, ou centres aérés, la première condition est d'avoir un Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), délivré après une formation combinant un stage théorique avec un stage de terrain, où la personne devra prendre contact avec un centre, puis une formation de spécialisation où les thèmes sont à choisir en fonction des préférences du/de la future animateur/trice.

*« Bon, j'ai une formation de BAFA, pour être dans le milieu des enfants, animatrice enfants, dans les centres aérés, et mettons, comme on habite à Rémire-Montjoly, les après-midi il y a le centre aéré pour les enfants, et ben je travaille dans ça... depuis 5-6 ans, je me suis lancée dans ça, mais sinon, auparavant, j'ai pas vraiment eu une activité professionnelle, maintenant je suis animatrice d'enfants [D : et comment ça se passe une journée avec les enfants ?]. Endalva : bon, le matin, comme on est dans un centre aéré, on accueille les enfants, l'arrivée des enfants. Bon après on les accueille bon, on les anime, on fait des chants, après on a un goûter, et ça dépend du programme de la journée : soit il y a des activités manuelles, soit y a des sorties. Et moi en général, quand je travaille en animation, je termine à 13 heures, 14 heures. Et on se donne, bon, les activités et animation ça doit durer entre 1 heure et demie et 2 heures de temps, entre le goûter, il est 9 h et demie/10 heures, le temps de rentrer et de faire un jeu calme, parce qu'après il y a l'arrivée des parents. Ça se passe comme ça une journée d'animation... cinq jours par semaine, du lundi au vendredi ».*

Restant dans le domaine de la petite enfance, les CLAE permettent de placer des animateurs et animatrices pendant les temps périscolaires – l'accueil à l'école, mais également la cantine, et l'aide aux devoirs le soir. Maria, animatrice CLAE en lien avec une association de Rémire-

Montjoly, en précise les modalités d'actions quotidiennes : « *Pirouette-Cacahouète c'était une association sur Rémire-Montjoly, c'était ouvert toute l'année, on récupérait les enfants après l'école, après la cantine, jusqu'à 17 h et pendant les vacances on les avait de 7 h 30 à 17 h*<sup>167</sup> ». Elle cumule ces temps avec un complément dans la médiation où elle accompagne les personnes et fait « *l'interface entre l'administration et les personnes qui ont besoin, particulièrement dans les quartiers sensibles, Chicago, Eldo, Matinha...* ». Elle n'a pas été observée sur les lieux susmentionnés, seul son discours permet la description des activités qu'elle effectue dans son travail quotidien.

#### d. Aides à aider les personnes dépendantes

On peut penser que cet intitulé nous fait sortir momentanément du cadre que l'on s'est fixé des économies solidaires, or il s'agit de voir ici comment les aides de l'État peuvent s'organiser avec les solidarités familiales, à l'instar des travaux sur *La famille providence, trois générations en Guadeloupe* (2007), de Claudine Attias-Donfut et Nicole Lapierre. Leurs recherches interrogent, dans le contexte domien, la possibilité de cerner les mécanismes d'articulation entre aides publiques et entraides privées pour trois générations différentes issues d'une même lignée. Leurs questionnements tiennent compte des transformations récentes des situations de pauvreté sous l'effet des prestations sociales, autour desquelles Segalen et Lapierre articulent le concept de *pauvreté intégrée*, le plus à même de rendre compte des situations de changement d'un point de vue économique. Les auteurs articulent à cette précarité les stratégies d'autosubsistance, d'autoconsommation et d'entraides mises en place par les familles trigénérationnelles guadeloupéennes. Ces alternatives donnent lieu à un « *chômage aménagé* » (Paugam, 1996), et non pas à une situation d'exclusion comme elle peut se présenter pour la métropole (Castel, 1995 ; Schnapper, 1994).

- Aide à aider les petits-enfants

Dans un premier temps, la retraite « *aide à aider* » (Attias-Donfut et Lapierre, 1997) et les grands-parents vont pouvoir aider financièrement leurs enfants et petits-enfants, plus longtemps et plus loin, dans le cadre de la poursuite des études, et notamment pour le cadre de cette étude, des adultes aidant leurs petits-enfants handicapés. Ensuite, les adultes handicapés vont pouvoir se faire aider par un membre de la famille qui en aura fait la demande auprès de la Caisse d'allocations familiales, stimulant ainsi des solidarités anciennes ou en créant de nouvelles. Naim présente la

---

<sup>167</sup> CLAE midi et soir sur des plages horaires allant de 7 h 15-8 h 45 à 11 h 20, puis de 13 h 20 à 16 h-19 h.

forme d'aide à son petit-fils qu'elle prend en charge contre rémunération de la CAF, car il devient aveugle d'un œil, et est donc soumis à un taux de handicap :

*« Et, je gagne un peu d'argent ici parce que je reçois de l'argent du plan de santé (indemnisation sécurité sociale, CAF), et un peu d'autre argent de la maternité [elle-même a eu 18 enfants], et comme et comme j'ai toujours cette maladie, je garde des enfants [ses petits-enfants et ceux de sa belle-fille, dont elle me dit qu'elle vit avec elle et qui n'a pas de papiers] et je gagne un pourcentage/une rémunération pour prendre soin d'eux. Ils sont tous à ma charge, donc je gagne un peu d'argent qui me permet de vivre ici. Et aujourd'hui, je réussis à vivre avec 200 €, parce que comme je suis malade et que j'ai aussi un petit-fils (de 19 ans) qui devient aveugle d'un œil qui ne voit plus et que je garde.*

- **Aide à aider les adultes handicapés**

La condition est d'avoir une carte de séjour, ou même un récépissé prouvant que la résidence des personnes est bien en Guyane. Une deuxième forme prise par ces *aides à aider* est la prise en charge d'une personne plus âgée, proche de la retraite ou en fin de carrière, comme c'est le cas pour Rosaline :

*« Je dois m'occuper de mon mari, qui peut mourir d'un infarctus d'un moment à l'autre, je dois m'occuper de lui, c'est ce que le médecin a dit [...] j'ai un livret de famille, quand je me suis mariée avec lui [2003, date de son arrivée en Guyane], une attestation du médecin, qui dit que je dois m'occuper de lui aussi. [son mari complète les raisons qu'il considère être à la base de la maladie] je peux pas aller sous le soleil, et ne pas travailler, parce qu'avant je travaillais sur les chantiers, je montais, descendais, plusieurs choses, je travaillais avec des fers... »*

L'aide apportée de cette manière permet à Rose de recevoir de l'argent en complément de la retraite de son mari (56 ans). Cela la place dans une position de dépendance moindre, étant donné, précisément, qu'elle ne peut pas travailler légalement autrement. On peut parler d'économies par « transfert » d'argent dans cette catégorie d'économies solidaires.

- **Aide à aider avec les enfants (- 18 ans)**

Le transfert, toujours par l'intermédiaire de la Caisse d'allocations familiales (CAF), peut être fait à partir des enfants à charge, comme l'utilisent Rizolette et Jocelyne. Dans le premier cas, c'est Rizolette qui transfère l'argent qu'elle devrait recevoir pour son fils parti étudier le football à Vannes :

*« Mes enfants [en réponse à la question posée que font tes enfants] il y a celui de 16 ans, il a été en métropole à 14 ans parce qu'il voulait jouer au foot, et elle m'a demandé une attestation (pour être responsable de son fils à Vannes), alors je suis allée à la CAF, pour faire cette attestation pour qu'elle puisse recevoir la CAF (la mienne) pour lui, elle a tiré mon nom [...]. Maintenant, il a 16 ans »*

On voit que la solidarité dépasse les cadres des réseaux familiaux pour s'inscrire dans des réseaux d'interconnaissances. Pour Jocelyne, c'est elle qui reçoit la CAF pour s'occuper de leur dernière petite-fille, fille de Celia qui a 10 enfants, et qui se trouvait, au moment de l'entretien (2008), en instance de divorce.

- **Aide à aider les clandestin(e)s : enfants et adultes**

Pour Josée, arrivée en 1993, la forme d'aide a été celle d'adopter des enfants (2) au Brésil et de les faire reconnaître en Guyane par un métropolitain, ami à elle. Ils ont ainsi pu être régularisés rapidement, ce qui n'est pas encore le cas de sa conjointe, qu'elle va essayer d'obtenir par voie de Pacte civil de solidarité (PACS).

Un dernier « transfert » est celui fait par Marejó, dans le cadre de la « redistribution » qu'elle organise à partir des aides au logement (APL). À cet effet, elle reçoit une aide complémentaire à son RMI et va « aider » des personnes clandestines à se loger. Son appartement est un T3 – trois pièces : deux chambres et une pièce de vie principale – dans lequel elle garde une chambre pour elle, qu'elle prend soin de toujours fermer à clef, et l'autre dans laquelle elle loge jusqu'à deux hommes, travailleurs informels lors de ce terrain. Un troisième peut être logé sur le canapé de son salon. Eliane, provisoirement hébergée contre un travail domestique gratuit, dormait également dans cet appartement, sur un hamac également installé dans le salon. Avec un croisement d'entretiens [ceux d'Ivanilde, Marejó et Eliane], on s'aperçoit que Marejó est régulièrement amenée à fonctionner comme ça, d'autant plus qu'elle est une bonne amie de l'employeur de ces hommes, qu'elle invite parfois chez elle pour le dîner, repas préparé préalablement Eliane. Elle a déjà été « dénoncée » et suspendue d'allocations pendant un an, pour avoir loué l'intégralité de son

logement et être partie à Macapá. Afin de récupérer ces aides, elle a dû revenir et faire des formations, de remise à niveau linguistique et de secrétariat (qu'elle n'a pas pu terminer pour raisons de santé).

## 2. Les rémunérations par cumuls

	Smic horaire Guyane	Suppléments payes	Nb heures/sem		Salaire brut mensuel
Plonge au <i>Messe</i>	8,82 €	RMI en complément perçu pendant les trois premiers mois : 367,73	15		999,73 €
Animation/médiation sociale	8,82 €		BAFA	25	220,50 €
			CLAE	40	352,80 €
Garde enfants par adoption		CAF			395,04 €

**Tableau 22** : Bases salariales des économies aidées

On est amené à réfléchir ici sur les conditions d'emplois en Guyane et surtout sur la précarisation des travailleuses, notamment lorsqu'il s'agit des emplois et contrats aidés. Cependant, les premières formes de stratégies que l'on peut relever sont constituées par les réseaux d'entraide rendus possibles par les aides sociales.

## E. Les « hors économies »

	Prénom	Date_Nais	Age_arrivée	Parcours professionnel
1	Ivanilde	1944	42	Employée domestique (AP/GF) ; serveuse (AP) ; cuisinière (AP) ; employée domestique (GF); retraite (GF)
2	Lucia	1949	22	Agriculture ; <i>seringeira</i> (AP) ; vente alimentation informelle (GF) ; retraite (GF)
3	Zilda	1957	22	Employée domestique (GF) ; sans activité (GF)
4	Marilsa	1961	13	Sans activité (GF)
5	Irena	1961	14	Sans activité (GF)
6	Ducirene	1962	18	Sans activité (GF)
7	Marjo	1964	15	Employée domestique (GF)
8	Rizolete	1964	17	Repassage ; employée domestique (GF) ; secrétaire construction (GF) ; chômage (GF)
9	Ana	1968	25	Employée domestique (GF) ; sans activité (GF)
10	Lucireine	1975	18	Employée domestique et vente alimentation informelle (GF), sans activité (GF)
11	Eleine	1976	3	Caissière (GF) ; sans activités (enfants bas âge) (GF)
12	Doracy	1979	19	Sans activité (GF)
13	Edelna	1980	0	Sans activité (GF)
14	Marisa	1980	16	Employée domestique (GF) ; sans activité
15	Leila	1980	23	Sans activité (GF)
16	Patricia	1981	26	Employée domestique (VV) ; sans activité (enfants bas âge) (VV)

**Tableau 23 :** Répartition des enquêtées en dehors des activités économiques

Ce groupe est constitué de femmes à la retraite ainsi qu'une jeune mère. On ne détaille pas leurs positions car elles seront décrites dans le chapitre VI, lorsqu'il s'agira de comparer les trajectoires professionnelles et les systèmes de représentations, notamment pour Ivanilde.

## **Conclusion**

On retrouve les mères et les filles dans les mêmes catégories (valable pour Terese et Regiana ; Jocelyne et Celia ; Irenda et Endalva) ou les membres de la même fratrie (Lydie et Lucia ; Eleina et Marisa). Les différences entre sœurs : Rose et Josée, ou Irena et Marjó ; entre descendance : Zilda et Jeanne, Rosyleine et Doracy, Marilsa et Eliane, qui toutes les deux s'efforcent de faire naître leurs enfants en Guyane dans le but d'obtenir « un futur meilleur ». On constate que la trajectoire migratoire de la mère d'Eliane est semblable, sur une génération d'écart. Idem pour les dissemblances entre Maria et sa mère Lucia, la comparaison devra être faite en « milieu » de carrière pour être confirmée, étant donné l'âge à la retraite de la mère au moment de l'entretien et le fait que sa fille soit encore dans la vie active. Il faut prendre l'âge au premier emploi pour pouvoir comparer à la même « hauteur » de trajectoire que la familiale. La migratoire, quant à elle, ne sera pas « forcée » de suivre ce schéma d'analyse, puisque relative à d'autres contextes et circonstances (plus en lien avec des séparations et besoins d'argent ponctuels).

Les catégories décrites permettent de positionner les premières formes d'insertion économique des migrantes, où ce qui ressort d'une première analyse concerne la prédominance des activités domestiques pouvant constituer un *rite de passage contemporain* (Segalen, 2005) dans et par la migration économique. Un rite, car l'emploi domestique permet de répondre aux besoins économiques tout en permettant de construire un réseau. On pourrait alors parler de rituel contemporain, car il s'inscrit dans la continuité de ce qui se fait déjà au Brésil, tout en assignant aux travailleuses une position momentanément « marginale » dans la société d'accueil. Pendant cette période « liminale », l'apprentissage des modalités de rencontre et d'interconnaissances se consolide et s'étend pour une meilleure compréhension du fonctionnement social. Pour certaines migrantes, il s'agit d'une période de déqualification, car elles ne peuvent pas mettre à profit leurs compétences et diplômes en raison de leur statut civil.

Ainsi, en tenant compte de ces évolutions dans la réglementation du statut des employées domestiques, un décalage demeure, contenu autant par les employeurs que par les travailleuses rencontrées, entre la représentation hiérarchique de la société et l'idée d'égalité, que les employeurs et employées intériorisent à partir de leur socialisation. Cela renvoie à ce que Dominique Vidal appelle « *la difficulté de la société brésilienne à se penser comme une société de semblables, tant l'idée d'égalité formelle des individus n'y a pas encore modifié de manière radicale la façon dont*

*les membres conçoivent leurs relations* » (2007 : 160), qui, transposée au cas de la Guyane, s'applique partiellement. En effet, Vidal mentionne la création de « solidarités féminines » que l'on n'y retrouve pas : au contraire, les statuts renforcent les hiérarchies, d'une part, entre les travailleurs et travailleuses et, d'autre part, entre une élite brésilienne, de classe moyenne et supérieure, et des migrantes, clandestines ou récemment régularisées, et issues de classes populaires, pauvres, voire très pauvres du Brésil – sur la question de [l'origine/destinée], on ne fait que soulever ce point qui sera développé dans le chapitre suivant.

Parler de secteur informel suppose de distinguer secteur formel et informel afin de comprendre l'informalité comme un secteur où les emplois occupés peuvent être soit *informels* : commerces ambulants – vente de vêtements, de parfums et/ou de cosmétiques et de nourriture –, soins aux personnes, échanges économique-sexuels (on n'abordera pas ici les activités liées à la prostitution) ; soit *non déclarés* : restauration, services à domicile, travail dans le bâtiment ou sur les chantiers. On parlera alors des « opportunités de revenus » (Lautier, 2004) générées parallèlement aux revenus principaux pour le secteur formel.

Le secteur informel se développe en Guyane conjointement au développement du secteur formel. Angelina Peralva parle d'« *Eldorados da mundialização* » (2008 : 12) – Eldorados de la mondialisation – pour caractériser ce phénomène d'arrivée massive de migrantes clandestines, sédentaires, précaires et circulantes, dans les pays où le PIB à l'arrivée est nettement supérieur à celui du pays de départ. En tenant compte du fait que le calcul de l'immigration clandestine considère à la fois les régularisations des étrangers en préfecture et les naissances chez les femmes brésiliennes, leur effectif, ainsi sous-estimé d'environ 30 %, s'élève à 2 136 femmes par an, en moyenne, traversant clandestinement du côté brésilien vers le côté guyanais. En effet, on a vu que les migrations frontalières conditionnent le déplacement de populations précaires et vulnérables. Cependant, cette précarité qui pousse à la migration ne fait pas « *de ces travailleurs [et travailleuses] "sans qualités" des êtres passifs et interdits de choix* » (Lautier et Marques Pereira, 1994). En effet, l'analyse de leurs trajectoires nous permet de comprendre la mise en place de nouvelles formes de débrouillardise économique, rationalisées, n'empêchant ni les rapports de domination ni les rapports d'exclusion (Lautier, 2004).

L'inscription dans un des secteurs économiques précédemment distingué suppose alors la mise en place d'un système hiérarchique tel qu'il a été esquissé dans la catégorie des employées domestiques, où le renforcement de l'élite ou, du moins, la perception des femmes qui pourraient réussir sur celles qui réussissent, est lié à la possibilité de devenir soi-même employeur de migrantes clandestines. Soraya précise un point important : « *Et c'est pour ça que quand je vois des autres Brésiliennes elles sont folles et elles disent : pourquoi elle elle a tout ça et pas moi ? Il y a*



*plusieurs des Brésiliennes qui ont des papiers et qui sont ici, parce que moi je suis la première Brésilienne qui ait fait mes affaires ici à Kourou, monté un restaurant, et quand elle a vu que j'ai monté quelque chose, elle a dit pourquoi pas moi, si cette folle a fait ça, moi aussi je peux faire ».*

Les prestations sociales sont une aide indéniable. Elles contribuent à la limitation des naissances compte tenu de facteurs complémentaires tels que la scolarisation, l'apport de moyens contraceptifs et des pratiques de stérilisation – impliquant une mise entre guillemets du caractère « naturel » de cette limitation des naissances. Les constats de l'auteur sur une fécondité dite « modérée » opérée par les pays atlantiques, et notamment le Brésil, positionnent l'indice de fécondité entre 4 et 5,9 enfants par femme. Encore faut-il tenir compte de la zone d'étude – zones rurales et urbaines – influant sur la variation de cet indice. En retour, ces prestations sociales (retraites, allocations, bourses) vont permettre l'autonomisation des femmes, la réduction de la mortalité infantile et leur accès à l'éducation et au monde du travail, en référence au travail fait par Attias-Donfut et Lapierre (1997) pour les familles en Guadeloupe. Peut-on en dire autant pour les familles brésiliennes en Guyane ? En continuant leur raisonnement, et par voie de conséquence, les aides sociales vont être perçues comme une « *attaque involontaire du pouvoir des hommes par l'État* » (Daguenais et Poirier, 1985, *Op. cit* in Attias-Donfut et Lapierre, 1997), accusant alors ces dernières d'entretenir un ami fainéant ou de mettre les hommes à la porte. Dans tous les cas, pour les plus âgés, pour les jeunes ainsi que pour les femmes, les aides publiques, même si elles amoindrissent les difficultés existentielles, n'en restent pas pour autant suffisantes. Elles autonomisent les individus et contribuent à délier, dans une certaine mesure, les solidarités traditionnelles.

En dernier lieu, on peut noter les caractéristiques de la division sociosexuelle du travail et de la persistance de « bastions » d'emplois féminins, féminisés, utilisant les « capacités naturelles » ou supposées essentielles pour permettre l'accès des femmes à la sphère extérieure (elle aussi très féminine), et contribuant à l'organisation d'une segmentation sociosexuée du marché du travail. Les emplois domestiques : utilisation du naturel/essentiel, les activités, les emplois et les prestations de service rejoignent ce constat en montrant que les femmes occupent des postes féminins, dans leurs compétences supposées toujours très naturelles. Finalement, le marché du travail, formel ou informel, renforce la segmentation sociosexuée.

## Chapitre V. Triples trajectoires : migratoires, familiales et professionnelles sur trois générations

Ce chapitre vise à repenser les catégories définies dans le chapitre VI à l'aune de variables complémentaires. En effet, penser les femmes en quatre groupes socioprofessionnels, liés à des positionnements par secteurs d'activité/emploi – formalité et informalité, économies aidées et hors économies –, ne permet pas de comprendre les différences entre ces femmes au sein des groupes. Aussi, on présente des variables complétant cette distinction et enrichissant les informations sur chacun des groupes, à partir de la personne enquêtée, *Ego*. Est désignée comme *Ego* la personne entretenue après la migration sur la trajectoire familiale, mais également migratoire et professionnelle.

La première partie de ce chapitre est consacrée à l'analyse de la trajectoire migratoire des parents *d'Ego*, tant dans le pays de départ, le Brésil, que dans celui d'arrivée, la Guyane. Dans un premier temps, on s'intéressera aux villes<sup>168</sup> dont sont originaires les parents des migrantes ainsi qu'elles-mêmes, puis leurs enfants [antécédentes *d'Ego*, *Ego* et descendantes *d'Ego*]. On analysera l'entrée dans la migration de ces familles dans le pays d'origine relativement à chacune de ces catégories économiques présentées dans le chapitre précédent (chapitre VI). On fait l'hypothèse qu'il y a une influence entre la ville d'origine et la trajectoire migratoire, ou, dit autrement, que le fait de résider dans une ville de l'intérieur, dans une capitale de l'État du Pará ou de l'Amapá implique de mobiliser des ressources – capital économique, culturel, social et symbolique – dont la répartition n'est pas équitable pour toutes. Pour ce faire, on regardera qui migre en premier, comment sont organisés les regroupements et quelle est la durée de la migration. Puis, dans un second temps, la répartition spatiale des différentes catégories économiques dans l'espace urbain sera analysée, conformément aux cercles d'installation mentionnés dans le chapitre III. On présentera enfin les migrations résidentielles lorsqu'elles ont eu lieu.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, on présentera la structure des familles à la fois comme base de socialisation et de référence du *capital social familial* propre au milieu social d'origine des trois générations. Dans le but de comprendre ce que recoupe ce capital, on

---

<sup>168</sup>Source : <http://www.ibge.gov.br/cidadesat/topwindow.htm?1>

s'appuiera sur l'institution familiale au Brésil, et notamment sur la définition de *l'Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística* :

*« Seront considérées comme familles les personnes liées par les liens de parenté et de dépendance, dans la sphère domestique, relevant des normes de cette dernière et qui résident dans une même unité domestique (ou ménage) ; ou les personnes qui vivent seules dans une même unité domestique (ou logement). Il faut entendre par dépendance (domestique) les relations établies entre la personne de référence de la famille et les personnes agrégées à la famille par des normes de convivialité, les règles de coexistence établies pour le maintien de cette convivialité entre ces personnes qui partagent la même unité domestique, liées ou non par des liens de parenté ou de dépendance domestique. Seront considérées comme familles qui vivent ensemble celles constituées d'au minimum deux personnes et qui résident dans un même ménage (domicile particulier ou habitat collectif) (IBGE<sup>169</sup>, 1997 : 2-223) [ma traduction].*

L'âge au premier enfant ainsi que le nombre moyen d'enfants par femme est défini à partir des ascendants d'*Ego*, d'*Ego* et des descendants d'*Ego* et la place d'*Ego* au sein de sa fratrie. Puis on regardera les types de structures des différentes familles dans lesquelles ont grandi *Ego* : [nucléaire ; recomposée], monoparentale ou « extraparentale » (Cavagnoud, 2008 : 144) et désignant la socialisation d'*Ego* faite à l'extérieur du foyer et domicile de ses parents biologiques. On précisera les formes d'union ainsi que le nombre moyen de séparations pour la génération des ascendants d'*Ego* et d'*Ego* ainsi que la nationalité du conjoint d'*Ego*. On rapportera ces données aux statistiques plus générales de l'IBGE et du *Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílio* (PNAD) concernant les familles du nord du Brésil à partir des États de résidence des personnes enquêtées. Est-ce que les types de familles varient en fonction des régions ?

---

<sup>169</sup> « Considerou-se como família o conjunto de pessoas ligadas por laços de parentesco, dependência doméstica ou normas de convivência e que residem na mesma unidade domiciliar ; ou a pessoa que morasse só em uma unidade domiciliar. Entendeu-se por dependência doméstica a relação estabelecida entre a pessoa de referência de família e os empregados domésticos e adgregado da família por normas de convivência, as regras estabelecidas para o convívio de pessoas que morassem juntas sem estarem ligadas por laços de parentesco ou dependência doméstica. Consideram-se como famílias conviventes as constituídas de, no mínimo, duas pessoas cada uma, que residam na mesma unidade domiciliar (domicílio particular ou unidade de habitação em domicílio coletivo) (PNAD 1992, 1993, 1995, 1996).  
<http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/populacao/condicaoodevida/indicadoresminimos/conceitos.shtm> »

Dans un troisième moment, on s'intéressera aux mécanismes d'entrée dans un emploi/une activité à partir de la trajectoire professionnelle des parents. Pour ce faire, on regardera le niveau de scolarité des parents d'*Ego*. Puis on verra la formation initiale et/ou continue ainsi que l'activité/emploi occupé par chacun des adultes du domicile – cela suppose que l'on tienne compte des activités des différentes générations présentes, dans le cas de familles élargies. On pourra ainsi situer la position économique-sociale de départ des personnes enquêtées. On analysera les trajectoires scolaires d'*Ego*, de ses enfants en conservant les mêmes indicateurs : niveau de scolarité, formation initiale et/ou continue, activités/emplois occupés. On interrogera l'influence de la migration des parents – et donc de la scolarisation tant dans le pays de départ que dans celui d'arrivée (la Guyane) d'*Ego* –, évaluant dans ce cas l'âge à la migration, la taille de la famille d'*Ego*, le nombre d'enfants ainsi que la ou les personne(s) de référence dans cette migration (qui a ou ont incité à la migration).

Dans un dernier temps, on fera une analyse des transformations plus globales liées aux migrations. On interrogera pour ce faire l'influence du contexte social et des politiques liées au développement d'activités. On commentera ces déplacements lorsqu'ils impliquent des changements dans la structure des ménages. À quel moment *Ego* arrive-t-elle sur le territoire guyanais, au regard de ses parents, de sa fratrie ? On peut se poser la question de l'influence de ces échelonnages sur l'adaptation en milieu scolaire. On organisera le raisonnement à partir de trois groupes différents : un groupe dont les parents migrent avec des enfants en bas âge, un groupe où *Ego* rejoint un ou une amie et un dernier où la décision migratoire est prise par *Ego*. On définira la logique migratoire qui se dégage de chacune des catégories économiques.

Plusieurs points de commentaires vont permettre de préciser l'analyse faite des données. Les catégories économiques se basaient sur un échantillon de 60 personnes, alors que dans les parties à venir, il s'agira de se baser sur 56 personnes. Quatre ont été provisoirement retirées, car elles n'avaient pas fait l'objet d'un entretien enregistré et n'étaient pas aussi renseignées que les autres, notamment au niveau de leur parenté. Il s'agit de Tatiana et Elsa pour la catégorie économique 1, d'Ana pour la 4 et d'Alciecleia pour la catégorie économique 2.

## **A. Trajectoires migratoires**

### *1. Les lieux de naissance des parents et migrations initiales au Brésil*

Dans un premier temps, on présentera les catégories à partir des premières migrations des parents, afin de voir s'il existe des antécédents migratoires familiaux. En effet, on ne pourra aborder la structure de la famille qu'après avoir pris la mesure de sa formation initiale. On se propose de placer un tableau relatif aux principaux discours tenus par *Ego* vis-à-vis des migrations de ses parents, que complètent un tableau et un graphique représentant les mouvements migratoires, sur trois générations, et en fonction des catégories économiques. On précise que lorsqu'il est fait mention « de l'intérieur », la ville de référence est située sur le littoral. Aussi, dire « *mes parents sont de l'intérieur* » sert plutôt à opposer les grandes métropoles urbaines, où le nombre d'habitants dépasse les 100 000, par voie d'opposition aux villes dont les effectifs populationnels sont plus réduits. Cette expression verbalise une opposition claire ville/campagne, telle qu'elle est soulignée dans les propos de Rizolette, née à Ferreira Gomes, dans l'État de l'Amapá : « *Le recteur de l'université de l'Amapá, qui est l'UNIFAP, est le cousin de ma mère, Jonete Brazão, et il est grossier, avec un style de l'intérieur, mais a vaincu* ». Être de l'intérieur, c'est donc être associé à un ensemble de qualificatifs connotés péjorativement et contre lesquels il faut « se battre » pour vaincre.

Catégories économiques	Prénom/date_nais	Date/période à la migration des parents et motifs
1	Rosima 1981	1985 : Intérieur vers la ville de São Luís do Maranhão : « Lorsque nous étions tous et toutes petits, <u>mon père</u> a acheté une grande maison, en ville, et il nous a tous mis dans cette maison <b>pour que nous puissions étudier</b> . Lui n'a jamais voulu sortir de là [de sa maison en zone rurale], parce qu'il aime le contact avec la nature, aujourd'hui, il a un élevage de porcs, de chats, ces choses »
	Norma 1965	1970-1975 : « ... dans l'intérieur, dans l'intérieur [de Macapá] ça n'est pas bon, parce que mon père voulait nous éduquer, l'éducation, pour ne pas parler faux, <b>on a changé pour étudier</b> , parce que c'est très important »
2	Regiane 1978	1978 : Vigía vers São Paulo, puis Brasília : « On a retourné vers Brasília, pour des voyages et tout ça, après on a retourné vers Para encore, et comme ma mère avait <b>des difficultés financières et tout ça</b> »
	Adriana 1978	1987 : Jarí vers Macapá puis Belém, pour que sa <u>grand-mère</u> [qui l'a élevée] aille garder les enfants d'une de ses filles, partie au Surinam, puis en Hollande : « Donc ma grand-mère s'est installée à Belém pour <b>surveiller les garçons de sa fille</b> »
	Nara 1962	1977 : São Luís do Maranhão vers Belém : « quand j'avais 15 ans, je voulais faire une connerie avec mon beau-père... mais bon, après <u>ma mère</u> a été plus forte, plus courageuse, laissa tout derrière et on est partis tous ensemble à Belém ». Le beau-père avec qui sa mère s'est remariée et a eu 5 enfants les a fait travailler à l'usine – elle incluse – et « buvait » l'argent et le dépensait seul.
3	Marejó 1949	1968 : Breves vers Fortaleza parce que son <u>beau-père</u> a vendu leur immeuble. Toute la famille migre alors « bon pour <b>une meilleure vie, un meilleur travail</b> »
	Celia 1970	1966 : Son <u>père</u> part de Belém pour Macapá dans le but « <b>d'expérimenter la vie autrement</b> » [et lui-même d'ajouter] « depuis 1966 je voyageais ici, de tapouille, apporter des poissons, des pochons, des trucs comme ça, ici, j'avais un marchand qui achetait ces trucs-là (Oiapoque). J'ai travaillé jusqu'au point où j'ai monté mon commerce ».
4	Rizoleite 1964	1975 : Ferreira Gomes (AP) vers Macapá lors <b>d'une seconde union</b> de sa <u>mère</u> . Puis Macapá vers Vigía pour y laisser ses enfants à sa mère afin d'aller rejoindre une cousine en Guyane (1980)
	Lucia 1949	1954 : Toute la famille part d' Afúia vers Santana pour <b>la scolarisation des enfants</b>
	Irena 1961	1963 : Toute la famille part de Cunani vers Oiapoque pour <b>le travail et la scolarisation des enfants</b>

**Tableau 24** : Migrations internes au Brésil : rurales/urbaines

On rappelle que les catégories économiques correspondent pour la première aux économies informelles ; la deuxième, aux économies formelles ; la troisième, aux économies aidées et la quatrième, aux enquêtées « hors » économies.

Les motifs des migrations, toutes catégories confondues, sont liés à des besoins d'argent/activités économiques, à des raisons familiales, pouvant elles aussi être en relation avec des besoins économiques – qu'ils soient ponctuels ou sur du plus long terme –, ou à l'éducation/scolarisation. Pour les première et dernière catégories, les migrations sont insufflées par le défaut de scolarisation, après le *primeiro grau*, équivalent au primaire<sup>170</sup> dans l'intérieur, c'est-à-dire dans des zones rurales où la densité de population est très faible et le développement des infrastructures de base –école, santé – faible également. On rappellera que dans les bourgs (Cunani, Manga, Clevelândia-do-Norte) ainsi que dans les villes de l'intérieur (Afúa, Ferreira Gomes), la scolarisation s'arrête parfois à la fin du primaire, faute d'infrastructures et de personnels. Les deuxièmes catégories présentent un espace migratoire plus élargi, quelles que soient les générations de migrantes impliquées. Seule la ville de naissance de São Paulo fait figure d'exception, et, en regardant de plus près la trajectoire migratoire familiale de Teresa, la mère de Regiane, on s'aperçoit que ce fut une étape dans son parcours professionnel qui conditionna ce déplacement professionnel ponctuel. On peut aussi faire le constat que, dans cette deuxième catégorie, ce sont les femmes qui prennent l'initiative de la migration (la grand-mère qui va aider sa fille et garde les petits-enfants, dont *Ego*), alors qu'elles sont équivalentes dans la décision migratoire pour les troisième et dernière catégories. Toutes sont liées à des besoins d'amélioration du niveau économique, soit sur le court terme, pour aller travailler dans d'autres conditions, soit sur le long terme, et visant de meilleures chances pour les générations plus jeunes par le moyen de la scolarisation plus longue.

On présentera dans un premier temps les villes dont sont originaires les parents en fonction des effectifs de leur population. En effet, toutes les villes mentionnées ne pouvant figurer dans le tableau ci-dessous, et pour un souci de compréhension, on les a regroupées entre villes de moins de 50 000 habitants ; entre 50 000 et 100 000 (uniquement mentionnées pour l'État du Pará) et les capitales. Quelles que soit les personnes concernées, les régions d'origine sont majoritairement : le nord et le nord-est (Nordeste) avec les États du Para et de l'Amapá.

- Les villes de l'intérieur du Pará sont : Vigía (47 889 ha) ; Afúa (35 042 ha) ; Almeirim Jari (33 614 ha) ; Chaves (21 005 ha) ; Cachoeira do Arari (20 443 ha) ; Colares (11 381 ha).

---

<sup>170</sup> Une table récapitulative des équivalences, tant en terme de scolarité que d'activités, est placée en annexe IV.

- Les villes de l'intérieur de l'Amapá sont : Oiapoque (20.509 ha) ; Amapá (8.069 ha) ; Ferreira Gomes (5.802 ha) ; Clevelandia do Norte (< 2000 ha) ; Manga (< 500 ha) ; Cunani (< 100 ha)<sup>171</sup>.
- La ville de l'intérieur du Maranhão est Santa Helena do Maranhão (39 110 ha).
- La ville de l'intérieur du Ceará est Itaitinga (35 817 ha).
- Qui plus est, on retrouve des migrants dont les parents sont Amérindiens brésiliens et résident dans le village Tampack du bourg de Ouanary<sup>172</sup>, commune de l'est de la Guyane, et dont la population s'élevait en 2007 à 85 ha.

---

<sup>171</sup>L'organisation de cette présentation respecte le nombre d'habitants par ville. Cependant, les données concernant Cunani proviennent de l'enquête de terrain menée avec l'équipe USART en 2010.

<sup>172</sup>[http://www.cartesfrance.fr/carte-france-ville/population\\_97314\\_Ouanary.html](http://www.cartesfrance.fr/carte-france-ville/population_97314_Ouanary.html)

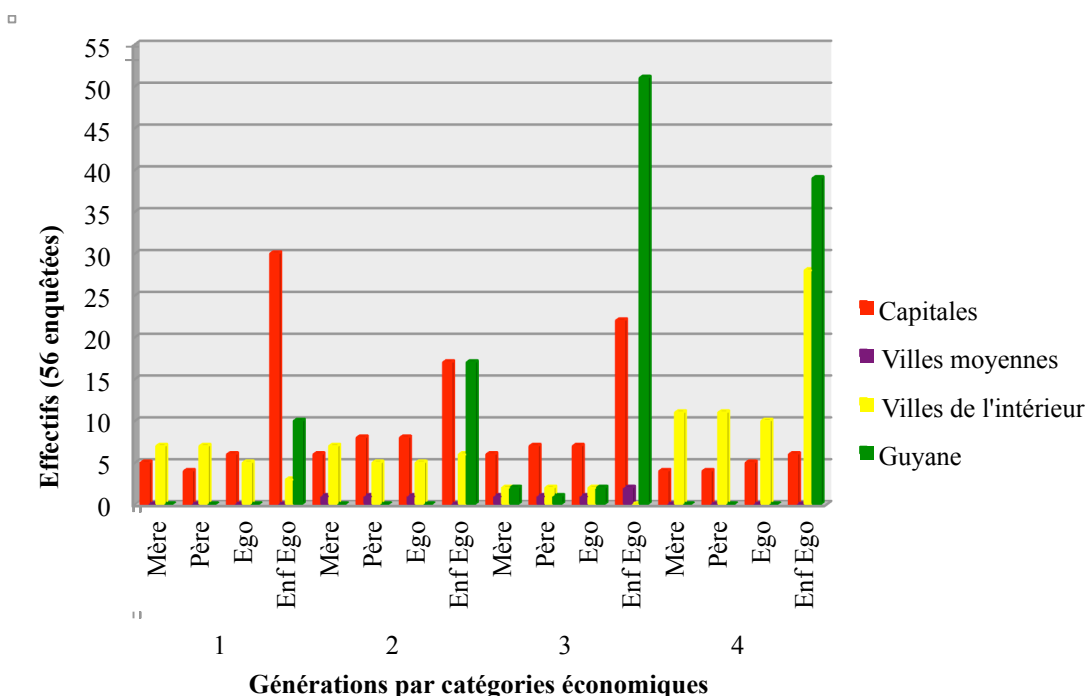


Régions		Pará (PA) capitale Belém					Amapá (AP) capitale Macapá		Maranhão (MA) capitale São Luís		Ceará (CE) capitale Fortaleza		Guyane (GF)			
Villes de naissance		São Paulo	Belém	Santa Isabel do Par	Breves	Intérieur du Pará	Macapá	Intérieur Amapá	São Luís do Maranhão	Intérieur du Maranhão	Fortaleza	Intérieur Fortaleza	Cayenne	Kourou	Saint-Georges	Total
Individus concernés par catégorie économique																
1	Mère	0	1	0	0	5	4	0	0	1	0	1	0	0	0	12
	Père	0	1	0	0	5	3	0	0	1	0	1	0	0	0	11
	<i>Ego</i>	0	2	0	0	3	4	0	0	1	0	1	0	0	0	11
	Enf <i>Ego</i>	0	<b>12</b>	0	0	0	<b>18</b>	3	0	0	3	0	8	1	1	46
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>29</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>80</b>
2	Mère	0	3	1	0	5	1	1	2	1	1	0	0	0	0	15
	Père	1	4	1	0	3	1	1	2	1	1	0	0	0	0	15
	<i>Ego</i>	1	4	1	0	3	1	1	2	1	1	0	0	0	0	15
	Enf <i>Ego</i>	2	<b>12</b>	0	0	6	2	0	1	0	2	0	3	11	3	42
	<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>87</b>
3	Mère	0	0	0	1	1	6	1	0	0	1	0	0	0	2	12
	Père	0	1	0	1	1	6	1	0	0	1	0	0	0	1	12
	<i>Ego</i>	0	0	0	1	1	7	1	0	0	1	0	0	0	2	13
	Enf <i>Ego</i>	0	0	0	2	0	<b>22</b>	0	0	0	3	0	<b>50</b>	0	1	78
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>41</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>115</b>
4	Mère	0	1	0	0	5	2	6	1	0	0	0	0	0	0	15
	Père	0	1	0	0	5	2	6	1	0	0	0	0	0	0	15
	<i>Ego</i>	0	1	0	0	4	3	6	1	0	0	0	0	0	0	15
	Enf <i>Ego</i>	0	1	0	0	8	4	<b>20</b>	1	0	0	0	<b>34</b>	1	4	73
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>38</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>34</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>118</b>

Tableau 25 : Principales villes d'origine des migrantes

Légende :	< 50 000 ha
	Entre 50 000 et 100 000 ha
	> 100 000 ha

Le tableau ci-dessus (25) rend compte, à partir des entretiens effectués auprès d'*Ego*, des principales villes de naissance d'où sont originaires les migrants. Les regroupements sont faits à partir des réponses apportées dans les questionnaires AGEVEN/EBIMAZ<sup>173</sup>, les villes de naissance du père et de la mère, d'*Ego* et de ses enfants afin de voir, pour l'ensemble des membres de la famille, si ces lieux étaient homogènes pour tous les membres d'une même famille. En anticipant quelque peu sur le graphique suivant (1), on sait que dans la catégorie économique 1, les parents de trois des enquêtées ont migré pour la Guyane, chiffre équivalent à la catégorie économique 4. Pour les deux catégories économiques 3 et 4, les effectifs sont plus élevés et l'on trouve respectivement 5 et 7 parents d'*Ego* ayant migré en Guyane. Seule une enquêtée de la catégorie économique 1 n'a pas été interrogée sur sa ville d'origine, ni celle de son père. Pour les enfants, il s'agit de tous les enfants d'*Ego*, (d'où les effectifs plus conséquents), indépendamment du fait qu'il s'agisse de filles ou de garçons (alors que ce critère sera utilisé pour les graphiques des parties suivantes). On considère ainsi l'ensemble des personnes appartenant à la famille, indépendamment du type de famille. Les regroupements suivent donc les réponses des questionnaires.



**Graphique 1 :** Taille des villes de naissance des membres de la famille d'*Ego* par catégorie économique

Le graphique ci-dessus permet de représenter l'origine des antécédents d'*Ego*, *Ego* et sa descendance en fonction de la ville de naissance, regroupés par rapport à la taille des villes. Étant

<sup>173</sup>Ces grilles sont détaillées dans la partie méthodologie de l'introduction. Les modèles de questionnaires figurent dans l'annexe III.

donné le faible pourcentage de réponses pour les villes dont sont originaires les membres de la fratrie d'*Ego*, on ne notera pas ces effectifs dans l'analyse. On peut donc affirmer, après l'exposé de ces documents complémentaires (tableau et graphique), dont la différence tient au mode de présentation et de regroupement des enquêtées par ville d'origine, que les villes d'origine varient en fonction des catégories économiques ainsi que des générations. En effet, le tableau indique que les catégories économiques 1 et 2 sont majoritairement originaires de l'État du Pará : de l'intérieur pour la première et d'égal dispersion entre l'intérieur et la capitale pour la seconde. Pour les catégories économiques 3 et 4, il s'agit de l'État de l'Amapá, avec une majorité originaire de la capitale pour la troisième et de l'intérieur pour la quatrième.

L'idée de ce premier moment est d'avoir des éléments de repères par rapport à la transmission, au sein de la famille – et par conséquent du milieu d'origine – d'un capital culturel (sans dire que ce capital culturel initial est entièrement déterminant des situations individuelles, et que d'autres facteurs exogènes ne peuvent contribuer à l'acquisition postérieure de ce capital). Donc, en posant le lieu de naissance des différentes générations, on a une relation directe avec le niveau social d'origine, sachant que les villes de l'intérieur sont inégalitaires et que plus on va vers l'intérieur, plus le niveau de pauvreté est élevé. Qui plus est, entre les capitales du Pará et de l'Amapá, respectivement Belém et Macapá, ces inégalités sont renforcées. A ce propos, on peut établir un lien avec le travail de Rodolfo Hoffmann, « Mensuração da desigualdade e da pobreza no Brasil ». Plus particulièrement, on s'intéresse ici au calcul qu'Hoffmann établit entre les moyennes d'inégalités dans la distribution des revenus *per capita* dans six régions du Brésil (2003 : 90). On retrouve l'influence de la décentralisation octroyant la liberté des gouvernements dans la gestion de leurs budgets et les priorités accordées visant l'amélioration du niveau de vie de la population. C'est un premier élément de réponse justifiant les migrations des familles, puis des enquêtées nées dans les villes de l'intérieur vers les capitales ou encore vers la Guyane.

Les lieux de naissance des parents relèvent de l'homogamie géographique, tout comme pour ceux dont sont originaires les personnes de référence de ces catégories (*Ego*). Seuls les enfants d'*Ego* ont des lieux de naissance plus proches des capitales et naissent majoritairement en Guyane pour les catégories 3 et 4. On peut donc affirmer que pour ces catégories, les migrations vers les villes et capitales brésiliennes ont été complétées par une migration internationale vers la Guyane. Il en va de même pour les catégories 1 et 2, sauf que les naissances sont partagées entre les capitales de Macapá et Belém pour la première et Macapá pour la seconde. Au vu de ces premiers résultats, et des naissances de part et d'autre des deux pays, on peut supposer que l'âge à la migration va différer en fonction des catégories économiques. Les tableaux ci-dessous démontrent que pour chacune d'entre elles, l'âge, l'année de naissance ainsi que la période/année d'arrivée diffèrent.

Catégories économiques	Âge moyen à l'arrivée	Année d'arrivée
1	26,1	2000
2	23	1990
3	17,3	1978
4	16,5	1981

**Tableau 26 :** Âge moyen à la migration selon les catégories économiques

Catégories économiques		Répartition par intervalles					Total
		[1940-1950]	[1950-1960]	[1960-1970]	[1970-1980]	[1980-1990]	
1	[1947-1982]	1	1	3	4	4	13
2	[1956-1978]	0	2	9	4	0	15
3	[1942-1978]	2	4	6	1	0	13
4	[1944-1980]	2	2	6	5	0	15
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>9</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>56</b>

**Tableau 27 :** Répartition des générations de migrants

Ce premier calcul permet de voir que les femmes se situant dans l'informalité sont celles arrivées plus tard en Guyane, à 26 ans. Viennent ensuite celles du secteur formel, qui arrivent vers 23 ans, celles des économies aidées, vers 17 ans, et les femmes « hors » économies, celles qui pour une raison ponctuelle ou sur le plus long terme (retraite) ont décidé de ne plus/pas travailler. Leur moyenne d'âge à l'arrivée est de 16 ans et demi. En définitive, la répartition par rapport à leur venue se fait comme suit : l'arrivée des femmes du groupe 1 se concentre sur les années 2000.

En allant plus loin dans l'analyse de l'écart à la moyenne, on doit tenir compte, pour ce groupe uniquement, d'une des conséquences des nombreux allers-retours effectués tant par les hommes que par les femmes. En effet, Eliane, Clêvia et Raimunda sont arrivées très jeunes (née à Cayenne pour Eliane) mais ont fait de nombreux allers-retours entre la Guyane et le Brésil. Elles ont ainsi passé la majorité de leur temps au Brésil, et, si l'on tient compte de ces dates, l'année d'arrivée moyenne est 1998, ce qui n'est pas représentatif de l'ensemble des arrivées des femmes de ce groupe. Un tel écart n'existe pas dans les autres catégories. La seconde arrive en moyenne dans les années 1990 et les 3 et 4 dans les années 1980. On aura ainsi et respectivement : la catégorie 1 arrivée entre [1998-2008] ; la deuxième [1990-1998] ; la troisième [1970-1980] ; et la quatrième entre [1980-1990]. La logique d'arrivée ne suit pas celle des catégories présentées.

Le deuxième tableau précise la répartition des âges de naissance des migrants. Il permet de démontrer que seule la première catégorie économique s'échelonne sur un écart compris entre [1947-1982] et où la concentration des effectifs se situe sur les derniers intervalles [1970-1990]. La

deuxième est celle où l'intervalle est le plus restreint [1956-1978]. Les effectifs sont concentrés sur les années de naissance comprises entre [1960-1970], ce qui est également le cas pour les catégories économiques 2 et 3, qui elles incluent des effectifs sur la période [1940-1950]. Aucun de ces quatre groupes ne comporte de femmes nées dans la période [1980-1990].

## 2. *Migrations d'Ego : lieux de naissance et d'installation*

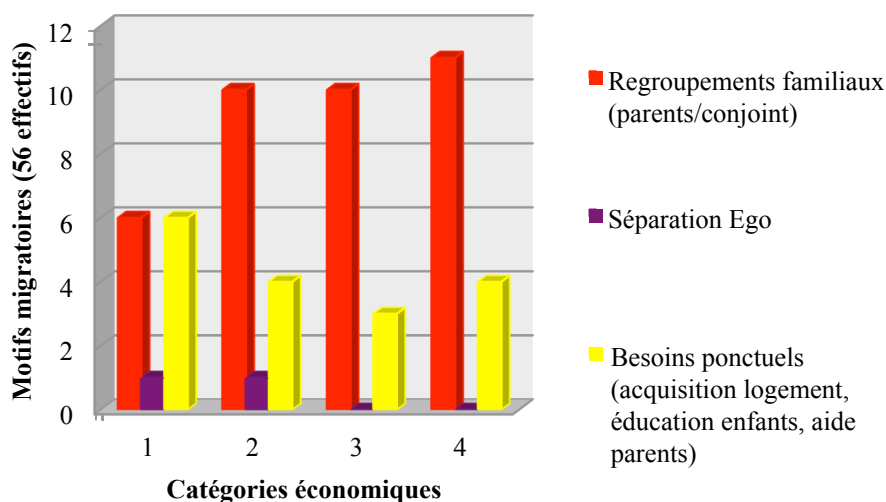
### a. Les lieux de naissance et migrations

Pour la catégorie 1, les lieux de naissance d'*Ego* sont dans la continuité de ceux des parents, plus particulièrement de la mère. Pour la catégorie économique 2, la dispersion des lieux de naissance est plus grande, comprenant tant des villes de l'intérieur que des capitales, tant du Pará que de l'Amapá, du Ceará que du Maranhão. Leurs villes de naissance sont plus homogènes dans les catégories suivantes, avec toujours une prépondérance pour Macapá pour la troisième et l'intérieur de l'Amapá pour la quatrième. On n'observe donc pas d'écart entre les villes de naissance des parents et des enquêtées.

En plus du croisement par âge et par période à l'arrivée, on peut compléter ces constats avec l'origine des Brésiliennes migrantes. Les migrantes économiques (catégorie économique 1) – plus récentes et plus âgées – viennent principalement de Macapá, tout comme les enquêtées de la catégorie économique des économies aidées (catégorie économique 3), plus jeunes et arrivées lors des premières migrations économiques vers la Guyane. On interrogera dans le chapitre suivant (VI) la possibilité d'un lien entre ces deux catégories à partir des réseaux mis en place, tant des réseaux de parenté que d'interconnaissance. Quant à celles qui sont dans le secteur formel (catégorie économique 2), plus jeunes de 3 ans et demi que les migrantes du secteur économique informel, et pour la majorité des effectifs de ce groupe, originaires de Belém, elles ne se confondent pas, en termes de trajectoires migratoires, avec celles de la dernière catégorie économique, « hors » économies, qui elles arrivent très jeunes, dans les années 1980-1990.

Pour leurs migrations, à partir du premier groupe, les femmes résidant dans l'intérieur de l'Amapá ou encore du Maranhão vont se diriger vers Macapá, la capitale. Pour celles déjà installées dans les capitales, telle que France ou Bia, la migration se poursuit vers Oiapoque, zone frontalière avec la Guyane. Ainsi, dans cette catégorie, une majorité de circulations, plutôt que des migrations, sont accentuées depuis la création/invasion de Vila Vitória, terrain face à Saint-Georges, aujourd'hui cadastré et reconnu par l'État de l'Amapá. Cela confirme les allers-retours caractéristiques de ce groupe, critère déjà mentionné dans les travaux de Chérubini (1986) ou Georgeon (1985). Une critique sera approfondie par la suite à propos des motifs mis en avant par ces auteurs, notamment

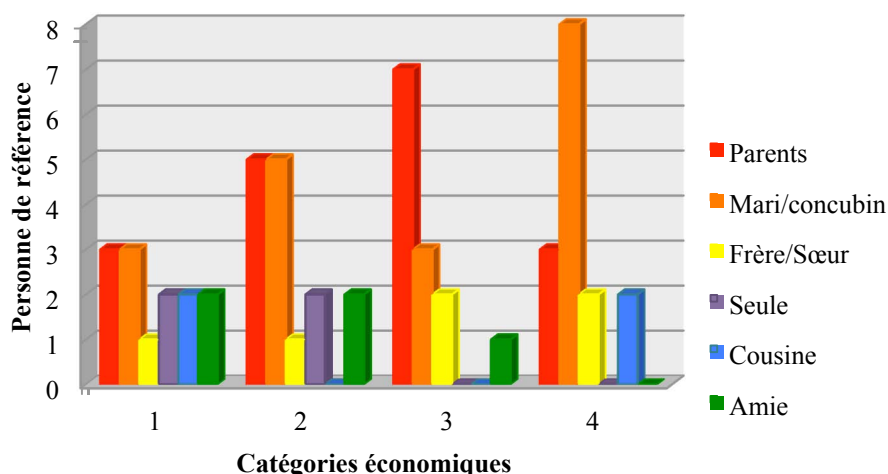
ceux dus au fort degré d'attachement des migrantes à leur pays, encore valable et qu'il convient de préciser à l'aune des politiques migratoires. Pour les autres groupes, les migrations internes au Brésil sont identiques à celles mentionnées pour leurs parents, et liées non plus cette fois à la scolarisation initiale mais à la formation continue, ce que l'on abordera dans la troisième partie de ce chapitre avec les trajectoires professionnelles. Le tableau ci-dessous présente la répartition des personnes enquêtées arrivées en Guyane française pour des motifs familiaux ou économiques :



**Graphique 2 :** Motifs aux migrations par catégorie économique

Les principaux motifs aux migrations, à partir de la génération d'*Ego* – et compte tenu du faible pourcentage des mères ayant migré pour d'autres motifs que le regroupement familial –, sont répartis entre la famille et l'économie. L'essentiel des migrations sont économiques, car les déplacements familiaux mentionnés dans la colonne « migrations familiales » sont aussi liés à la demande en main-d'œuvre sur les chantiers de construction. On peut dire que les opportunités économiques ont conduit à la migration initiale qui elle-même conditionne les regroupements familiaux. Cependant, afin de pouvoir envisager la transition entre ces deux motifs, et surtout de pouvoir comprendre les enjeux des migrations économiques et contemporaines des femmes, on maintiendra cette distinction. Il s'agit ici, à travers ces catégories, de « prendre » la mesure des types de migrations, de mettre en lien les groupes avec des nécessités économiques et surtout d'en dresser les principales tendances (même s'il peut y avoir des écarts à la moyenne, ils ne sont pas significatifs). On n'a donc pas trop de surprise à constater que les deux premières catégories migrent essentiellement pour des raisons économiques (séparation et amélioration des conditions matérielles d'existence), alors que les deux dernières, en fonction également de leur âge à l'arrivée,

suivent le schéma des regroupements familiaux ; soit il s'agit du père ayant migré en premier et fait venir, progressivement – parfois même un à un –, le reste des membres de sa famille, soit c'est le conjoint d'*Ego* qui a migré et qu'elle-même a rejoint, laissant temporairement ses enfants à sa mère pour les faire venir ensuite, un à un (catégorie économique 4). Les migrations initiales internes au Brésil sont suivies par des arrivées en Guyane. Il faut alors préciser la personne de référence dans la migration, c'est-à-dire la personne ayant favorisé le déplacement, ainsi que les principaux discours relatifs à la migration.



**Graphique 3** : Personne de référence lors de l'arrivée en Guyane

On constate, d'après le graphique précédent (1) et celui-ci une correspondance homologique entre les motifs migratoires et les personnes de référence. Les femmes ont principalement migré pour des raisons familiales, rejoignant en priorité un conjoint ou des parents, et ce pour toutes les catégories économiques. Les deux premières catégories économiques ont également en commun d'avoir des femmes migrant seules, ce qui n'apparaît pas pour les autres. En ce qui concerne les membres de la fratrie, ce sont majoritairement les frères qui ont suscité le départ de leurs sœurs, eux-mêmes migrants sur les chantiers de construction, quelle que soit la période. La cousine comme personne de référence n'intervient que pour les première et dernière catégories. Cependant, ces dernières ne sont pas des personnes chez qui les femmes migrantes vont rester très longtemps. Plusieurs raisons à cela : la faiblesse du lien qui unit les cousines entre elles, complétée par le fait que la famille soit un réseau en étroite corrélation entre le pays d'origine et celui d'arrivée, et qu'à ce titre les « fofoca » et histoires/commérages racontés/rapportés peuvent être fuies par les migrantes. D'autre part, et on reprendra ce point par la suite, la famille est le haut lieu du travail gratuit, notamment le

travail domestique, ce qui ne permet pas l'autonomisation des femmes en son sein, comme cela se présente pour Norma :

*« Quand je suis arrivée ici, j'avais déjà une autre cousine qui vivait ici, sauf que quand je suis arrivée ici, je ne l'ai pas recherchée. J'ai recherché d'autres personnes pour m'aider : Bia, ma collègue. (...) la 2<sup>e</sup> fois [2000] je suis allée dans ma famille, sauf que j'avais beaucoup de problèmes avec ma cousine et je suis sortie de là. Elle a été une personne très stricte : elle ne voulait pas que je parle avec personne, que j'ai de contact avec personne. Elle voulait que je reste seulement dans la maison. Donc je suis partie de chez elle, je trouvais ça mauvais ».*

Cela ne fonctionne pas de manière identique pour les liens entre les fratries. À titre d'exemple, on parlera de Josée, sœur de Rose (catégories économiques 3 et 2). Rose migre la première en 1990 et Josée sa sœur la rejoindra pour être employée domestique au domicile de Rose, qui pourra la régulariser à partir de son statut d'employeur, en 1995. Ces points concordent avec les dispositifs politiques d'insertion des migrants, fonctionnant à partir du cumul des critères : à la fois le regroupement familial et l'immigration de travail.

On voit se dessiner un ensemble complexe, à géométrie variable, entre les motifs aux migrations, qui toutefois peuvent être regroupés sous le dénominateur commun de l'économie, liant les migrantes à des personnes de référence à l'arrivée – et qui dit « référence » peut également vouloir dire dépendance – et dont les autonomisations possibles seront conditionnées/déterminées par les politiques migratoires plus globales. L'arrivée des migrantes les plus récentes (catégorie économique 4) doit tenir compte du durcissement des politiques migratoires, où la non-régularisation conditionne alors une hiérarchie entre les migrantes, et par là même une exploitation par le travail gratuit des plus précaires, où « *l'insertion dans un réseau peut bloquer l'accès à l'information, comme dans l'exemple de jeunes domestiques migrantes "placées" par une tante dans une famille proche de l'emploi de celle-ci, et étroitement contrôlées par elle* » (Lautier et Marques Pereira 1994 : 321). Pour chacune de ces migrantes, les modalités d'installation diffèrent à partir des lieux d'installation et de résidence.

#### b. Les cercles d'habitation

Les migrantes, conformément à ce que l'on a présenté sur les installations dans les cercles d'habitation – périphériques, intermédiaires et centraux – dans le chapitre (III), ainsi que leur



variation en fonction du capital social, allant du plus central au plus périphérique, vont se répartir en fonction des différentes catégories économiques.

Catégories économiques	Villes							
	Kourou			Cayenne	Rémire-Montjoly		Saint-Georges	Vila Vitória
	Centre	Quartiers HLM	Route des PK	Centre	Centre	Quartiers périphériques	Centre	
1	1	5	0	0	1	2	2	2
2	7	1	0	1	0	1	5	0
3	0	2	0	0	0	11	0	0
4	0	1	1	0	0	10	1	2
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>4</b>

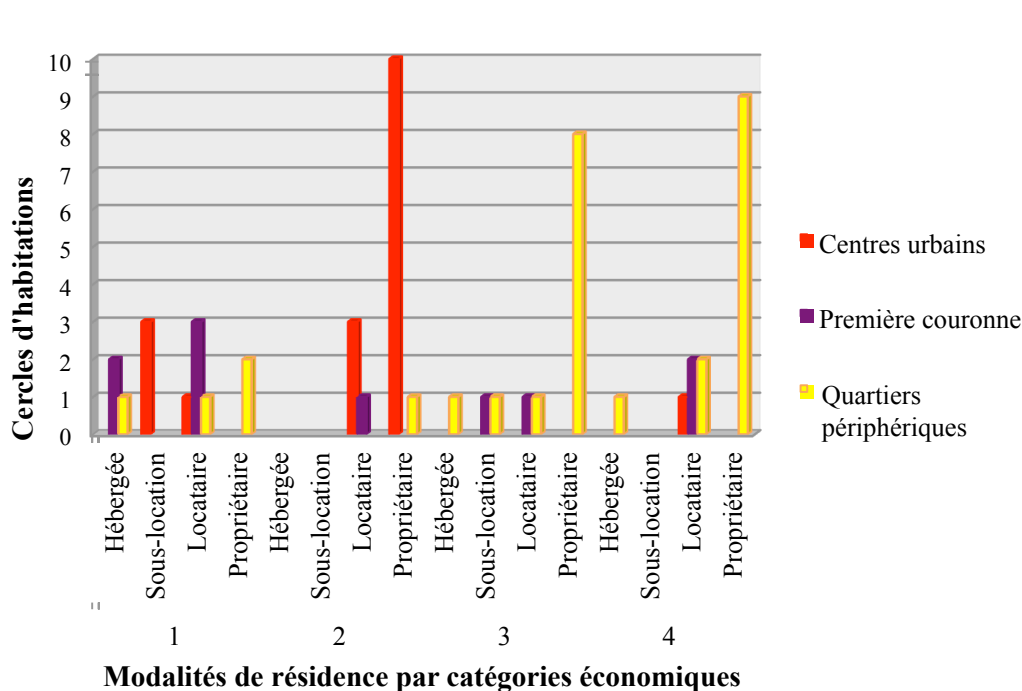
**Tableau 28 :** Quartiers d'installation

Les quartiers centraux de Kourou recoupent : la cité Amaranthe, le nouveau quartier des Roches, le quartier des Deux Lacs ainsi que le Vieux Bourg. Les quartiers d'habitats à loyers modérés, toujours pour Kourou, sont situés au quartier Savane, quartier Eldo et au quartier de l'Anse. La route des PK signifie la route des Points kilométriques. Précision également sur les quartiers périphériques de Rémire-Montjoly qui sont le quartier de la BP 134 et celui des Manguiers.

On a rencontré des femmes ayant plusieurs maisons et/ou appartements – Soraya, Rizolette en Guyane ; Marejó, Ivanilde au Brésil, alors qu'elles sont locataires à Kourou. En effet, les résidences multiples se retrouvent également entre la Guyane et le Brésil, notamment pour les plus anciens résidents (arrivés dans les années 1980), qui ont fait ou sont en train de faire bâtir une maison au Brésil. Dans tous les cas, on choisit de tenir compte du logement principal occupé par *Ego*, en Guyane, afin de ne pas fausser les résultats, sauf pour les femmes de Vila Vitória, localisées côté brésilien, car « *toutes les femmes sont employées à Saint-Georges* », selon la formulation la plus fréquemment citée par les travailleuses elles-mêmes. Saint-Georges est un lieu où les migrations transfrontalières sont nombreuses et où les migrantes peuvent posséder, après plusieurs années de travail, une maison ou un appartement – en plus de l'habitation qu'elles occupent ou dont elles sont également propriétaires à Vila Vitória. Cette particularité se pose comme un élément atypique à partir duquel on réfléchira, notamment pour comprendre la qualité de l'insertion des femmes. Il convient d'ajouter un autre biais concernant le centre urbain de la commune de Saint-Georges qui, étant donné l'étendue du bourg et son nombre d'habitants, ne comporte pas d'aménagements urbains de type HLM, mais un seul quartier plus populaire : le village amérindien Espérance.

Le graphique ci-dessous indique la répartition des enquêtées ainsi que les modalités de résidence de chacune des catégories économiques. Il démontre que l'insertion résidentielle des femmes des

différentes catégories économiques est très différente : précaire pour le premier groupe, durable pour les trois autres.



**Graphique 4 :** Lieux d'installations et modalités de résidence par catégorie économique

La dénomination « hébergée » est employée ici soit contre un travail domestique gratuit, comme on l'a vu précédemment ; soit lorsqu'une personne retourne chez des parents ou encore lorsqu'elle est hébergée par un ami, dans le cadre de couples libres. Le mariage donne lieu à une répartition des biens, notamment le logement (selon le type de contrat). Aussi, pour Rosaline, mariée avec Jorge, le fait de résider avec son époux la place dans la catégorie économique « propriétaire », ce qui n'aurait pas été le cas si elle était restée au Brésil, ni si elle était restée célibataire en Guyane. À la lecture du graphique ci-dessus, on s'aperçoit que les femmes hébergées le sont majoritairement dans la première couronne, ce qui les place dans un accès à la ville plus favorable, tout comme celles qui sont en sous-location. Être « hébergée par » ou en « sous-location chez » n'est pas relevé pour les personnes de la catégorie économique 2, majoritairement propriétaires dans les quartiers centraux des villes. La majorité des migrantes des troisième et quatrième catégories est également propriétaire à la BP 134, avec une locataire dans le centre de Saint-Georges pour la quatrième catégorie économique.

Comme les femmes résidant à la BP 134 ont changé de lieu de résidence à partir de la montée des eaux sur la route des plages – Mahury (cf chapitre III) –, on s'attachera à comprendre les déplacements et mobilités géographiques suivants. Pour les femmes hébergées et sous-locataires,

majoritairement représentées dans les catégories économiques 1 et 3, les motifs aux changements d'hébergement ou de lieu de vie sont liés aux allers-retours fréquents avec le Brésil ainsi qu'à la non-régularisation de leur titre de séjour. Il convient d'ajouter la difficulté de trouver un logement, quelle que soit la catégorie, sauf dans le cas de Cleoma, en précisant que le réseau d'interconnaissances de son conjoint a permis la location d'un studio dans le centre urbain de Rémire-Montjoly. Ces circulations sont retracées à travers les discours présentés dans l'ordre des catégories économiques pour préciser, derrière les chiffres et situations énoncés, les réalités quotidiennes vécues par les femmes :

**Cleoma :** [Où résides-tu ?] « *Montjoly, sur la route des plages, une maison, divisée en 3 appartements, ils sont trois brésiliens, et un chinois. [Ça n'a pas été difficile à trouver ?] Non, ça a été facile parce que c'est un collègue de mon mari, un Français qui vivait avec une Brésilienne, dans l'un des appartements, et là, il a fait ce cadeau quand il est parti* ».

**Eliane :** [détaille quant à elle les différents lieux où elle a résidé] « *Mahury [1980], BP 134 [1998], Saint-Élie [2003] le monsieur avec qui moi vivait à Saint-Élie vient, [2005] bon, il vient rester avec moi à Degrad des Cannes, à le Manguier, là, un village là que c'est seulement personnes Haïtiens qui habitent là, Haïtiens et Brésiliens (...).* [Elle résidait tout d'abord à la BP 134, chez une cousine de sa mère, lors de notre entretien, puis chez Marejó, quartier Savane de Kourou, après avoir été priée de partir. Elle ne restera pas chez Marejó plus de deux semaines, mais continuera d'être hébergée dans le même quartier jusqu'à son accouchement. Elle est ensuite retournée à Afúa, début 2009] ».

**Maria-Lucia :** « [était propriétaire à la BP 134, et a revendu à José Gomes en 1998 car cela représentait, précisera-t-il, une grosse somme d'argent pour elle et surtout son mari, qui en 2 ans a tout dépensé et elle est revenue seule en Guyane] : *J'ai pas de logement, j'habite chez une dame là-bas [BP 134] comme j'avais besoin de 2 chambres, un petit salon, une petite cuisine, la salle de bain dedans et tout ça, bon, elle me le loue et pas d'aides possibles de la SIGUY [organisme loueur], c'est très long* ».

Maria-Lucia est détentrice d'une carte de séjour, ce qui la place dans une position moins inconfortable que celle des précédentes enquêtées. Il faut compter entre 1 et 5 ans pour que les organismes loueurs lui octroient un logement, d'où l'importance d'avoir un réseau d'interconnaissances. On retrouve les situations de circulation mentionnées dans la partie concernant les trajectoires familiales, avec les répercussions de ces circulations sur les installations.

Si les femmes sont amenées à circuler autant, c'est aussi en raison de la difficulté à rester très longtemps « hébergée par ». Eliane, de par ses différents va-et-vient, montre que l'exploitation qu'elle refuse, tant à la BP 134 que chez Marejô, quartier Savane, relève d'une précarité importante. En allant plus loin, une fois partie de chez Marejô, elle s'est installée chez une autre femme du quartier, rencontrée « au camion » (snack), et cette dernière l'a laissée à la porte, sans vêtements ni papiers. On pourrait multiplier les problèmes rencontrés. Ce qu'il convient de noter et de mettre particulièrement en lumière concerne la plus forte précarité et dépendance rencontrée par ce groupe.

Pour les catégories économiques 2, 3 et 4, les volontés et modalités de résidence sont principalement liées à l'acquisition d'une propriété principale en Guyane. On doit également souligner ici la distinction entre le fait d'être propriétaire dans les centres urbains ou périphériques, distinction dont rendent compte les discours des enquêtées :

**Soraya :** « *On est arrivés à Cayenne et on a vécu à Baduel. Et avec cet argent [celui bloqué par la banque pendant quatre ans], j'ai acheté cette maison. J'ai acheté cette maison avant de me marier avec l'Allemand [Et, tu parlais que tu avais une autre maison tout à l'heure, tu la loues ?] Oui, parce qu'avant que je me marie, j'étais femme célibataire, et avant que j'ai eu cette maison ici, j'ai eu une maison là au nouveau quartier des Roches, puis j'ai eu accès à la propriété. Alors le gouvernement m'a donné cette maison ».*

**Adriana :** « *et donc j'habite avec ma grand-mère maintenant et mon grand-père. [Au début] j'ai eu un appartement, avec mon premier ami, avec le premier copain que j'ai eu, on a eu un appartement ici à côté [centre Monnerville]. Et puis après j'ai acheté. J'ai acheté ma maison il y a un an, ça fera deux ans au mois de mars, vers les nouveaux quartiers : « Roches 2 », près de la plage. C'est le nouveau quartier de Kourou, donc là j'ai acheté, il y a pas longtemps pour éviter les loyers à fonds perdus ».*

**Apparecida :** « *Aujourd'hui j'ai cette maison pour y vivre, mais ici je n'en ai pas [elle n'en a pas à elle, elle est propriétaire au Brésil]. Pour ici, je paye un loyer. C'est la 3<sup>e</sup> maison où j'habite. On est arrivés en premier près de la Crique, mais pour que les enfants aillent à l'école c'était trop loin, après on a vécu là, près de Schoelcher, dans une maison bien petite, il y avait une chambre de cette taille [elle me la représente virtuellement toute petite] et une cuisine seulement. Bon, on a vécu là 3 ans, et ensuite, avec le travail sur la place des palmistes, on a découvert ici [à proximité de la place centrale de Cayenne], et ça*

*fait 5 ans qu'on est là. Et maintenant on déménage... tu connais les ASSEDIC ? C'est sur la route de Montabo [...] »*

Pour Soraya, Adriana et Aparecida, l'accès au logement est rendu possible grâce à la situation sociale et financière qu'elles se sont constituées par l'intermédiaire de leur travail et économies. Sont alors incluses les solidarités intergénérationnelles, par exemple Adriana qui héberge ses grands-parents (famille de type « extraparental »), les premiers à être venus travailler en Guyane. Alors que dans le cas précédent les solidarités et réseaux fonctionnaient davantage avec les circuits d'interconnaissances, pour cette catégorie, il s'agit plus d'une entraide intergénérationnelle entre grands-parents et petits-enfants, à double sens, c'est-à-dire réciproque. Cette entraide se retrouve dans les troisième et quatrième catégories, que complètent les aides sociales d'accès au logement locatif et d'accès à la propriété. En effet, les modalités de location sont liées, entre autres, aux organismes loueurs comme la SIMKO et la SIGUY, en lien avec des dispositions personnelles ou professionnelles :

**Ivanilde :** *« Quand je suis arrivée, après que j'ai commencé à travailler, je louais une chambre au Vieux Bourg, j'ai habité 12 années dans une petite chambre. C'est moi-même qui ai dû tout faire quand j'ai commencé à louer, il y a pas de l'eau, il y a pas de lumière, seulement la terre comme ça. C'est moi qui ai faire tout, qui ai demandé faire tout, arranger tout. J'ai habité 12 années, 12, c'est pas 2, c'est 12. Quand je suis sortie de là, c'était pour un appartement de la CAF, à côté même de la CAF, là, qu'elle l'a me donner, mais comme c'était au 2<sup>e</sup> étage, c'était très fatigué pour moi, pour moi monter avec vélo, tout ça, pour monter et descendre, j'avais mal au dos, alors je allais la SIMKO et je changer l'appartement et c'est la SIMKO qui m'a donné cet appartement, et ici, je pense que 5 années, 6 années que je suis là. C'est la SIMKO ».*

**Naim :** *« vit ici le jeune de 19 ans, ma fille vit dans la maison derrière, avec son mari, une autre jeune femme, une adolescente de 14 ans et trois enfants. Là dans ma maison, il y a moi, le petit et mon mari. [...] Aussi nous ne payons pas de loyer, c'est lui qui a construit la maison [son mari], il a commencé le toit, mais ne l'a pas terminé. On joint l'argent tous les 3 mois, repairs et reste encore 3 mois, repairs, jusqu'à ce que ça soit terminé ».*

**Marilsa :** [Extrait de conversation avec sa fille, Eleine, résidente à la BP 134] *« quand elle est arrivée, elle s'est installée pas loin du village chinois [première couronne], en ville, maintenant je crois qu'on appelle Crique Jacques, un truc comme ça, en fait ils étaient là*

*bas, c'est l'ancienne usine électrique, il y a Chicago de l'autre côté, comment dire, il y a un pont pour traverser, c'est de l'autre côté, pas loin de Chicago ».*

Ivanilde est locataire dans la première couronne de Kourou, alors que Naim et Marilsa sont propriétaires à la BP 134, accès à la propriété également rendu possible par l'intermédiaire de monsieur Lamarck<sup>174</sup>. La trajectoire résidentielle en Guyane, contrairement à la catégorie économique 2, oscille entre des quartiers HLM et les quartiers périphériques. Les solidarités mentionnées pour le second groupe sont plus présentes entre les différentes générations, tant entre les parents-enfants que grands-parents/enfants/petits-enfants. Le manque ou la faiblesse du réseau familial ou de parenté (Ivanilde) est ainsi « comblé » par les mesures gouvernementales, avec un temps d'attente plus ou moins important selon la situation sociale des personnes (avoir des enfants ou non, un emploi ou des aides). Cela dit, on retrouve les solidarités intergénérationnelles et aides mentionnées par Attias-Donfut et Lapierre (1997) dans le cadre des familles guadeloupéennes (cf chapitre IV). On va voir à présent comment elles s'organisent à partir des trajectoires familiales des migrantes.

## **B. Trajectoires familiales**

Pour placer les éléments énoncés à travers le questionnaire EBIMAZ, on a renseigné les champs suivants : taille de la fratrie d'*Ego*, y inclus la position d'*Ego* au sein de cette fratrie, si les enfants étaient tous du même père et de la même mère ou s'il y avait eu de nouvelles unions. Les fratries incluent également les enfants adoptés. Ces informations seront rattachées à des périodes ou dates, lorsque ces dernières ont été renseignées.

Comme pour la partie précédente, cette partie débute avec la définition des termes d'usages. Les différentes unions sont appelées U1, U2, U3. Ces unions peuvent être régularisées par le contrat du mariage, ou être dites libres pour les unions sans contrat officiel. Cependant, dans le cadre des relations plus ou moins durables et/ou sérieuses, les enquêtées précisent : « ficar », « namorar » ou « casar » (relation éphémère, amoureuse ou conjugale), même si, dans ce dernier cas, il n'y a pas de reconnaissance officielle. « Casar », littéralement « marier », est fréquemment employé pour les relations de plus d'un an.

---

<sup>174</sup>Cf. chapitre III sur la formation du quartier de la BP 134.

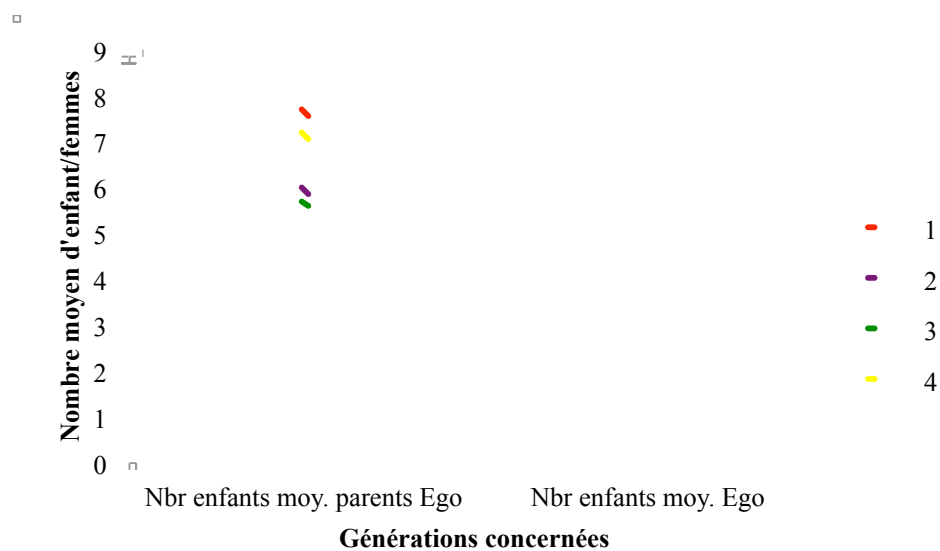
La première partie est consacrée à l'analyse de la taille des familles pour la génération des antécédents d'*Ego*. Peu de femmes se sont retrouvées seules pour élever leurs enfants. À une séparation succède une nouvelle union dans la quasi-totalité des cas (sauf la mère d'Ivanilde). Il n'en va pas de même pour la génération d'*Ego*. Il convient ensuite de pondérer plusieurs points : les femmes ayant rencontré un premier « amant » et avec qui elles ont eu tout de suite un enfant, puis se sont mises en union (mariage ou union libre) vont être placées dans la colonne des remariées, alors qu'il s'agit pour toutes d'une première aventure avec ce que l'on nommera un « homme de passage », aventure éphémère – d'un soir ou de un à six mois pour les plus durables. Dans le cadre de l'union libre, certaines des enquêtées déclarant ne pas vivre avec leur conjoint seront considérées comme chef de famille, tout comme les célibataires, même si ces dernières déclarent avoir des « amoureux » passagers, de plus ou moins courte durée (au-dessus de six mois, et afin d'éviter la confusion d'avec les « hommes de passage », ils sont considérés comme des couples en union libre).

Il n'y a pas de *non-réponses* pour la génération d'*Ego*, alors qu'on fera mention de pourcentages de *non-réponses* pour la génération des parents, et d'absence de cas rencontrés ( $\emptyset$ ) pour la génération des enfants d'*Ego*. Les calculs se feront alors systématiquement à partir du calcul de la moyenne des résultats. Un dernier point sur ce groupe : étant donné le faible pourcentage de filles d'*Ego* à avoir déjà une situation familiale autonome – trop jeunes selon les catégories économiques –, elles ne sont donc pas assez représentatives pour que soit placée la descendance des enfants d'*Ego*. Pour avoir une idée de la taille de la famille des enfants d'*Ego*, au regard de celle des générations précédentes, seul sera conservé l'indicateur « âge moyen à la première naissance ».

### *1. Constitution des familles*

Seront entendus ici par « constitution des familles » et systématiquement abordés en fonction des générations et des catégories économiques : à la fois la taille des familles (le nombre d'enfants par femme) ; l'âge moyen au premier enfant ; puis les formes matrimoniales, abordées à partir du nombre d'unions et, pour chacune d'elles, un point spécifique sur l'origine du conjoint.

a. Diminution de la taille des familles



**Graphique 5** : Nombre moyen d'enfants par femme et par génération

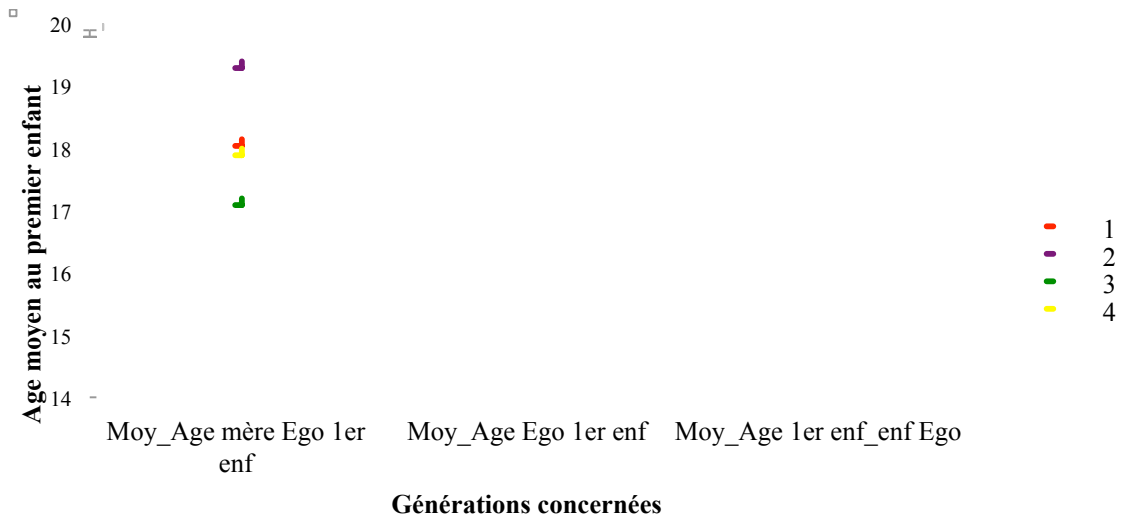
En moyenne, les mères d'*Ego* ont entre 5,7 et 7,7 enfants. On retrouve les plus forts taux aux extrémités : les mères des femmes des catégories économiques 1 et 4 sont celles qui ont le plus d'enfants (7,7 et 7,2). Viennent ensuite les mères des femmes de la deuxième catégorie économique (6) puis celles de la troisième (5,7). Cette moyenne masque toutefois des familles dont l'écart du nombre de naissances est très variable : dans la première, il est compris entre [1-10], dans la deuxième et troisième, entre [2-14], et dans la dernière entre [3-14]. C'est aussi dans la première et la deuxième que le taux de non-réponses est le plus fort (46 % et 33 %), alors qu'il est faible dans les deux autres (7 % et 6 %).

L'explication concernant la naissance d'un seul enfant dans la première catégorie économique nous est donnée par Liliane, seule de sa fratrie et n'ayant pas mentionné les « autres » enfants de sa mère (de qui elle n'a d'ailleurs pas souhaité parler). Liliane précise avoir été élevée par ses grands-parents, à qui sa mère l'a laissée (abandon). Elle est donc considérée comme la seule de sa fratrie, ce qui peut être faux dans la réalité, à supposer que sa mère et son père aient eu d'autres enfants, ensemble ou séparément.

Le fort taux de non-réponses pour la deuxième catégorie tient au fait qu'il a été plus difficile d'obtenir des informations sur la famille, et plus particulièrement sur la fratrie, pour un groupe dont la volonté de démarcation face aux origines familiales – sans toutefois s'en couper – a été plus prononcée que pour les autres groupes. Pour *Ego*, qui n'a aucune *non-réponse*, cette moyenne s'élève à 3,6 enfants par femme, tout en sachant que toutes n'ont pas accompli leur période de



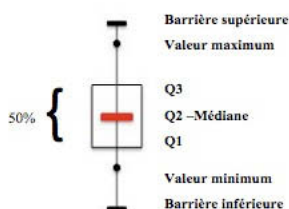
fécondité. Cela dit, on peut noter une forte baisse entre les deux générations (à l'exception de Norma, catégorie économique 1, Célia, catégorie économique 3, qui ont toutes deux eu 10 enfants, respectivement à partir de 13 et 15 ans).



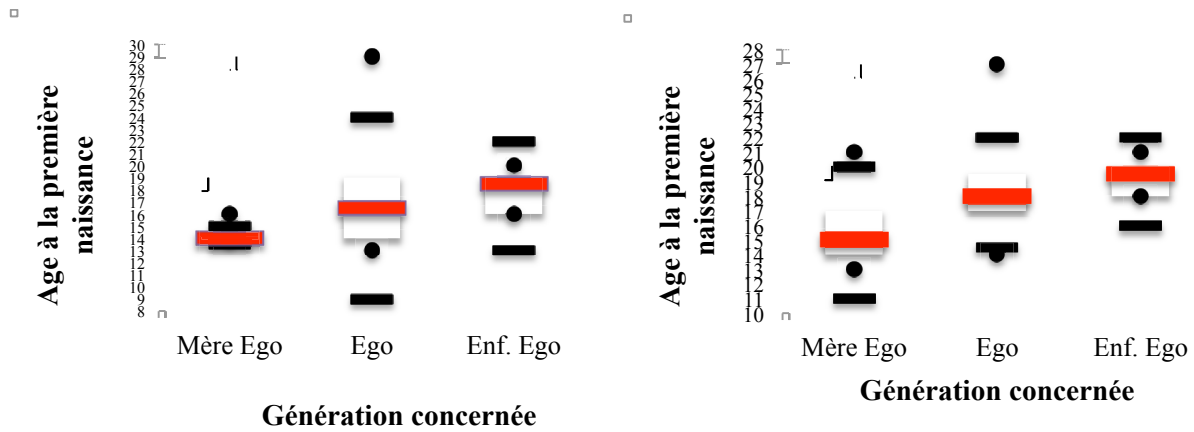
**Graphique 6 : Âge moyen au premier enfant**

Afin de pondérer quelque peu ces premiers résultats, on tiendra compte d'un deuxième indicateur plus à même de pouvoir nous faire entrevoir les différences intergénérationnelles, à savoir l'âge à la première naissance (graphique ci-dessus). Ce dernier est estimé entre 14,5 et 16 ans, en moyenne, pour les mères d'Ego ; entre 17,4 et 19,2 pour Ego et entre 17,3 et 19,5 pour les enfants d'Ego. On propose de compléter ces résultats avec l'écart à l'intérieur duquel est comprise cette moyenne, présentée selon l'ordre des catégories et des générations correspondant aux représentations des boîtes à moustache ci-dessous<sup>175</sup> :

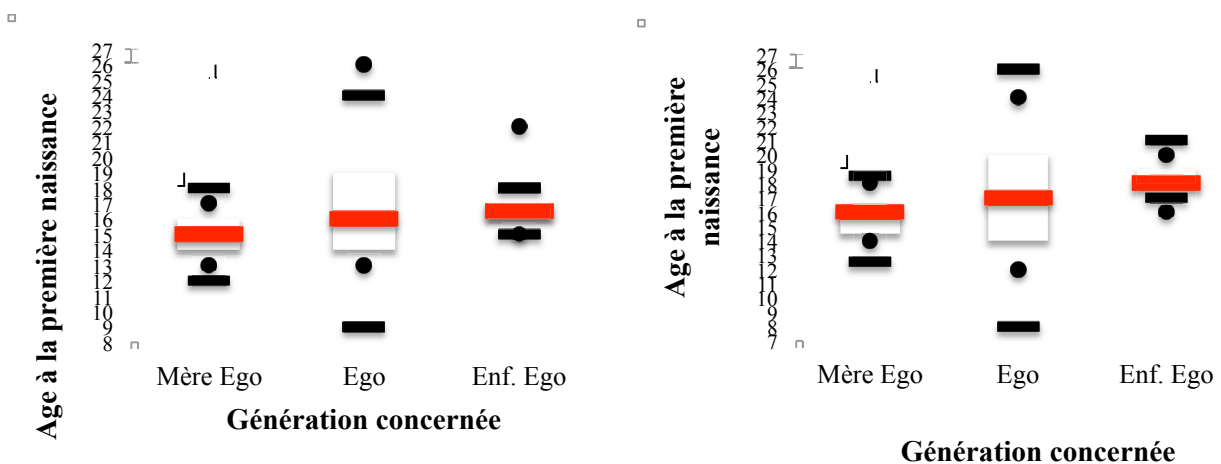
Légende des caractéristiques de la boîte à moustache



175



Graphiques 7 et 8 : Écart d'âge au premier enfant, catégories économiques 1 et 2



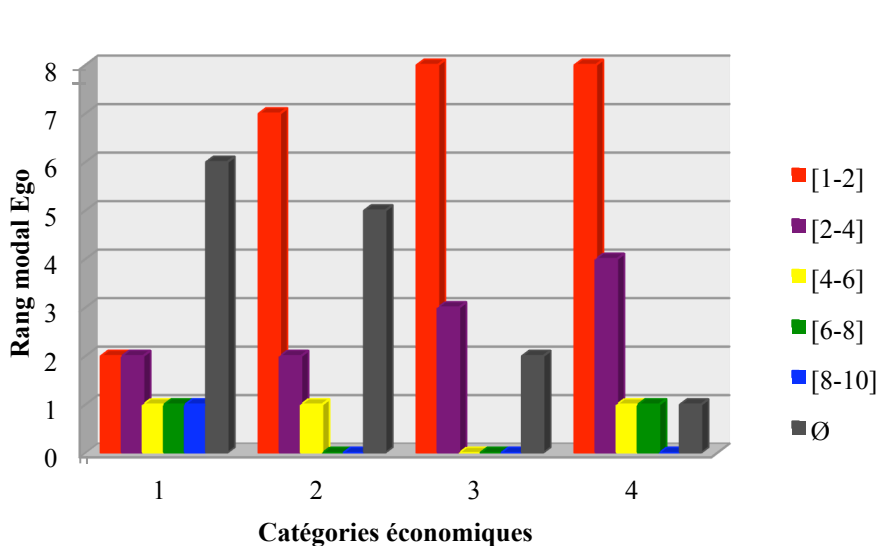
Graphiques 9 et 10 : Écart d'âge au premier enfant, catégories économiques 3 et 4

Pour la mise en forme de ces boîtes à moustache, on a choisi de ne pas placer les valeurs atypiques<sup>176</sup>, c'est-à-dire celles situées au-dessus de la limite, ni les adhésions supérieures et inférieures, étant donné que les seules valeurs atypiques concernent sept personnes et que l'on a privilégié une explication qualitative. Seule la mère de Bia (catégorie économique 1) est au-dessus de 0,5 an (l'adhésion supérieure étant à 15,5). Dans la génération d'*Ego*, seule Erika a un enfant plus tardivement que l'ensemble des enquêtées de cette catégorie économique (29 ans pour une limite placée à 26,5 ans). Dans la catégorie économique 2, Soraya et Nara ont respectivement leur premier enfant à 25 et 27 ans, l'adhésion supérieure étant à 23,5 ans). Enfin, Josée dépasse la limite de 6 mois, pour la génération d'*Ego*, alors que pour les enfants d'*Ego*, les filles d'Endalva et Maria ont leur premier enfant respectivement à 20 et 22 ans, alors que l'adhésion supérieure est placée à 18,5. Les écarts sont relatifs et permettent de penser quelques situations où les femmes retardent

<sup>176</sup> Les valeurs atypiques sont celles situées en dehors de l'extrémité de la moustache – gauche ou droite.

l'arrivée du premier enfant. On abordera les motifs énoncés par les enquêtées dans le chapitre suivant.

On peut apporter des éléments de réponse à partir des volontés politiques liées à la limitation des naissances et à la stérilisation des femmes dans un premier temps. Une seule d'entre elles, Cleoma (catégorie économique 1), a précisé avoir fait ligaturer ses trompes au troisième enfant. On peut aussi voir l'effet des migrations mentionnées précédemment, internes au Brésil, et conduisant les jeunes filles des villes de l'intérieur à être scolarisées dans des villes plus grandes, voire des capitales, ce qui peut jouer comme facteur de recul de l'âge à la maternité. Pour les enfants d'*Ego*, il conviendra de préciser ces effectifs à partir de leur lieu de résidence. Comme on a vu que dans les catégories 3 et 4, la plupart des enfants étaient nés en Guyane, et résidaient dans des quartiers périphériques quasi *monoethniques*, le recul de l'âge au premier enfant est de moindre importance que celui constaté pour la deuxième catégorie. On se doit de tenir compte d'un dernier élément de compréhension, à savoir la position d'*Ego* dans sa fratrie. La position d'*Ego* est présentée dans le graphique ci-dessous à partir du rang modal – le plus fréquent dans la catégorie :



**Graphique 11** : Rang modal *Ego* au sein de sa fratrie

La place d'*Ego* est présentée ici à partir d'un écart compris, selon les quatre catégories économiques, entre [1-9], [1-5], [1-3] et [1-7]. On relève un nombre plus important de non-réponses [Ø] dans les première et deuxième catégories. Dans les économies informelles, seules deux (Socorro et Liliane) sont nées dans les premières, alors que les autres sont les dernières de leurs fratries. Qui plus est, Socorro est la seule fille, alors que les autres se répartissent entre une moitié d'hommes et une moitié de femmes. On peut ainsi se rendre compte, en complément des

discours, que les premières des filles ont eu à charge le reste de leur fratrie, comme le mentionne Jocelyne (catégorie 3) : « *quand j'avais 9-10 ans, je devais déjà m'occuper de la maison, de ma maison, de ma mère et de mes petits frères et sœurs* ». Il en va de même pour les enfants confiés à d'autres membres de la famille lors de la migration des parents vers la Guyane ou internes à la Guyane, comme le mentionne Laura (catégorie économique 3) :

*« Quand j'ai vécu avec mes grands-parents, j'ai pratiquement été une esclave. Avec mes oncles, je travaillais beaucoup, dans la maison de mes oncles, je ne vivais pas complètement avec mes grands-parents, et ma tante vint pour dire : "ha maman, laisse Laura vivre avec moi". Et je suis allée travailler pour elle [... Sa mère lui a alors dit, à elle et sa petite sœur, aujourd'hui décédée]. Vous allez rester ici, je vais aller travailler. J'ai été esclave pour un oncle, qui n'était même pas mon oncle, il était le mari de ma tante, il me frappait le visage ».*

Ce facteur a une influence sur l'âge au premier enfant, car il est lié au fait d'apprendre très tôt à faire attention aux personnes dépendantes, aux tâches domestiques, mais aussi au retrait de l'école, dont on parlera dans la sous-partie suivante. On a présenté Laura, qui peut faire office de modèle pas tant dans sa forme, elle n'est pas atypique, sa trajectoire est similaire à celle de Liliane (catégorie économique 1) par exemple, dont on a déjà parlé, mais dans le caractère répétitif de sa situation. Sa mère est partie de Macapá lorsqu'elle avait 6 ans, puis revenue et a fait comme cela des allers-retours jusqu'à ce que Laura, à 19 ans, enceinte, décide de partir pour la Guyane. Elle rencontre un ami qui va devenir son conjoint, de qui elle se sépare ensuite, et qui va conditionner ses déplacements pour aller travailler sur un site d'orpillage. On n'entrera pas dans le détail de ce travail, mais dans les conséquences liées à sa position. Elle a été la plus grande des enfants de sa famille et a demandé à sa plus grande fille de s'occuper de ses autres enfants :

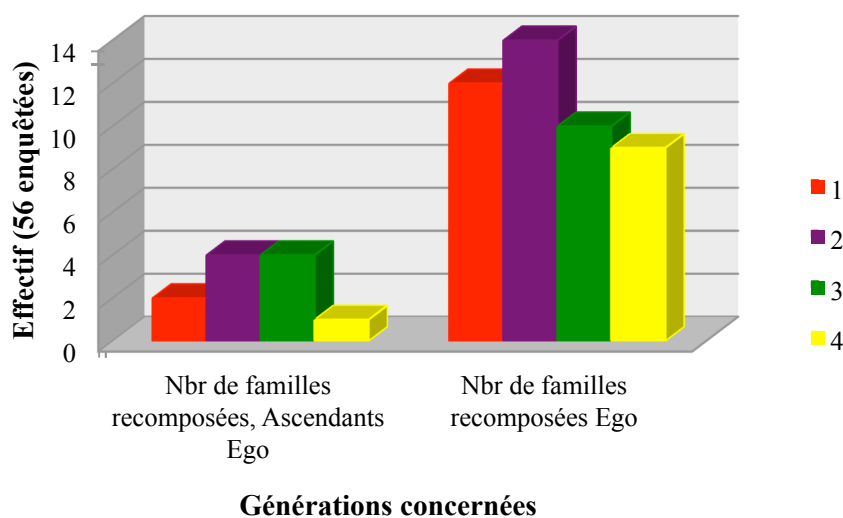
*« J'ai discuté avec mes enfants et dit : "je dois y aller ". Et ma fille était déjà grande, elle avait 13 ans, alors je lui ai dit : "je vais te laisser ici avec tes sœurs, tu vas t'occuper d'elles et tu iras tirer l'argent" – comme ma fille était mineure, elle ne pouvait pas retirer l'argent, même avec la carte bancaire. Et là j'ai donné la carte à ma fille et quand arrivait le temps des allocations je lui ai dit : "donne la carte pour Yvonne, la fille qui vivait ici, pour qu'elle aille là retirer l'argent et te le donner, pour acheter des vêtements, de la nourriture, paye ce qu'il faut pour la maison, de quoi laver, manger"». Dans la continuité,*

sa plus grande fille, Meniolique, a fondé sa propre famille à l'âge de 16 ans, et est aujourd'hui mère de cinq enfants.

Cet exemple nous indique que les modifications dans la taille des familles n'en affectent pas les rôles confiés aux filles de la fratrie. La famille est l'institution de socialisation primaire, que l'on va à présent analyser dans sa composition.

#### b. Augmentation des familles recomposées

Seront analysées ici les familles en fonction de leurs compositions et recompositions, pour les générations des parents d'*Ego* et d'*Ego*. Le graphique ci-dessous permet d'envisager les formes familiales majoritaires pour la génération d'*Ego* (tant au Brésil qu'en Guyane), à savoir le modèle des familles recomposées.



**Graphique 12** : Familles recomposées en fonction des générations

En partant des familles recomposées, cela suppose que les autres s'en tiennent à une composition initiale. Pour la génération des parents, le décès de l'un des deux parents entraîne, pour toutes les enquêtées, un remariage de la personne restée seule. C'est le cas de Rosima (catégorie économique 1), élevée par sa belle-mère et son père, remarié suite au décès de sa première femme. Il en va de même pour Clêvia, dont le père est décédé alors qu'elle n'avait pas 5 ans. Les unions sont, de manière globale, stables et légalisées. Peu de divorces et séparations sont observés, sauf pour les parents déjà migrants vers la Guyane, comme pour Rizolette ou Regina, dont le parcours de la mère est présenté ci-dessous :

*« Quand j'étais enfant, mon père il avait plusieurs femmes, il était coureur de jupons, malheureusement pour ma mère, elle a beaucoup souffert, alors mon père il avait ma mère mais il avait d'autres femmes, plusieurs femmes tu vois, il était avec une femme maintenant, après il larguait et il était avec une autre, et ma mère elle a toujours supporté ça, elle a jamais quitté mon père. Alors il a fait 2 filles avec « dona » Audeirine, c'est comme ça qu'elle s'appelait, et après elle est venue à Cayenne avec ses deux filles. Alors ma mère, c'était la bagarre à la maison, elle a plus supporté tout ça, alors elle a quitté mon père j'avais l'âge de 20 ans. Alors elle est partie à Vigía habiter avec sa mère là, avec ma grand-mère, elle est partie à Vigía, elle s'est séparée de mon père, et après, après quelques années qu'elle était à Vigía, j'avais 25 ans, j'étais enceinte de mon fils, elle est partie ici, elle est venue ici. [...] Elle est venue ici, elle a quitté Vigía, et elle est venue à Saint-Georges, chez Udinha, c'est sa cousine qui lui a dit que c'est bien, c'est bien pour travailler, comme elle est couturière, ça va marcher pour. Bon elle a laissé tomber mon père, et lui, peut être deux ans après, trois ou quatre ans après, il a connu sa femme actuelle, avec qui il est jusqu'à maintenant, ça fait quoi, ça fait 10 ans qu'il est avec cette femme ».*

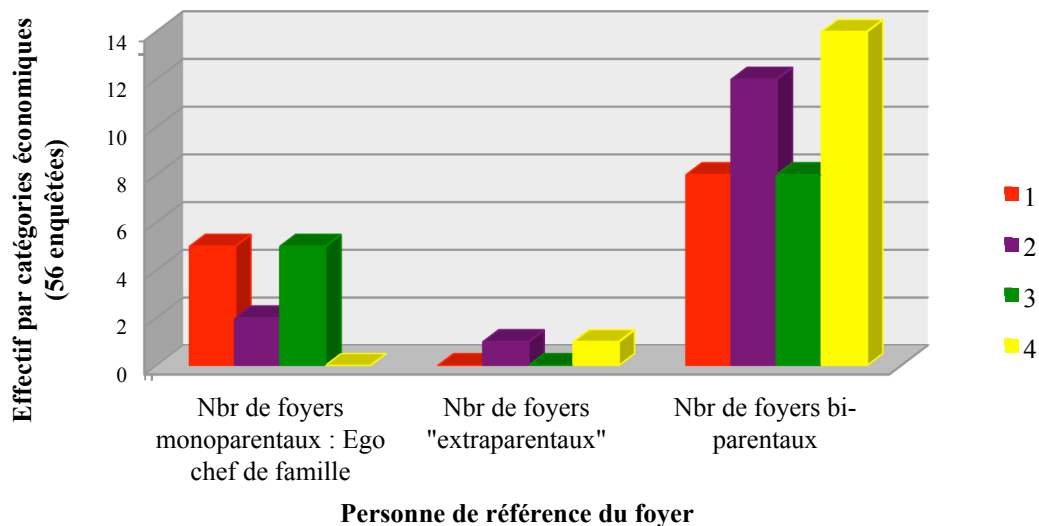
La reproduction est transmise à partir de la trajectoire migratoire des mères, tout comme pour Laura, dont on a présenté le schéma dans la sous-partie précédente :

*« Regina : oui, je suis née à Bélem, j'ai habité à Bélem, et j'ai vécu deux ans à Vigía seulement [pour y travailler ?]. Non, comme j'avais quitté mon, mes ex<sup>177</sup>, je dis ex, j'ai dit : "bon, je vais à Vigía prendre l'air", tu vois, et après je suis venue ici ».*

Les personnes de cette génération ou de celle d'*Ego* ne restent pas ou peu de temps célibataires. Ces formes matrimoniales diffèrent d'une génération à l'autre et l'on constate un fort pourcentage de remise en union libre après une séparation/divorce pour la génération d'*Ego*, alors que celle des antécédents se remariait. Dans les recompositions, et à partir d'*Ego*, on peut également préciser la personne de référence du foyer :

---

<sup>177</sup> « Ex » signifie anciens compagnons/conjoints.



**Graphique 13** : Personne de référence dans les foyers recomposés

On note ici, au regard de nos effectifs, que ces pourcentages de familles recomposées sont variables selon les catégories économiques, atteignant 38 % pour les première et troisième catégories ; 13 % pour la deuxième catégorie, mais nuls pour la dernière catégorie. Cette tendance se poursuit dans et par la migration. Il faut tenir compte des choix des conjoints compte tenu du fait que les femmes ne restent pas seules et forment un nouveau foyer entre 0 à 6 mois après leur arrivée en Guyane. Plusieurs d'entre elles précisent avoir vu « surgir » ou « apparaître » leur conjoint<sup>178</sup>. D'autres préfèrent vivre seules tout en étant en union, comme le précise Eleine :

*« Je vis avec ma maman [et ton conjoint ?] Avec mes enfants, mon conjoint il habite pas chez moi [c'est un choix ?] Oui, c'est un choix [et vous avez combien d'enfants ?] Trois enfants ».*

## 2. Choix du conjoint et mixité ethnique

Au vu de ces « apparitions » et « choix » de mises en union, on va donc préciser ces (re)configurations à partir des foyers recomposés en précisant l'origine ethnique des conjoints, comme réparti dans le tableau suivant :

<sup>178</sup>On reprend les termes employés en langue portugaise, et n'ayant pas le même sens : « appareceu esse garoto » o « surgiu esse cara ».

Origine ethnique conjoint		Nb d'unions par catégorie économique							Total par catégorie économique
		Amérindien	Brésilien	Métropolitain	Guyanais	Martiniquais	Européen	Légion	
U1	1	1	9	1	0	0	0	2	13
	2	2	8	1	3	0	1	0	15
	3	1	12	0	0	0	0	0	13
	4	0	15	0	0	0	0	0	15
U2	1	0	5	2	3	0	0	0	10
	2	1	2	1	5	1	0	1	11
	3	0	6	0	1	1	0	0	8
	4	0	8	0	1	0	0	0	9
U3	1	0	0	0	1	0	0	0	1
	2	0	0	2	2	0	1	0	5
	3	0	2	0	0	0	0	0	2
	4	0	1	0	1	0	0	0	2
Total par origine		5	68	7	17	2	2	3	104

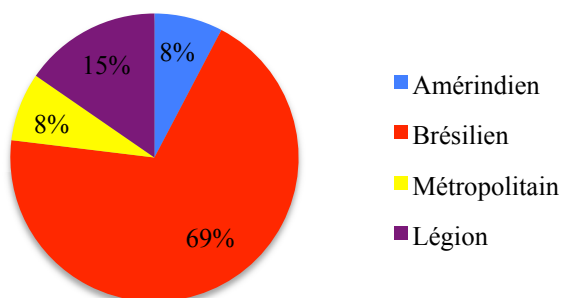
**Tableau 29** : « Choix » du conjoint par nombre de mises en union

On parle de tendance pour désigner l'orientation que prend le choix des unions, de la première et seconde union. Pour recentrer par rapport au tableau ci-dessus, la répartition des choix s'effectue en fonction de l'origine ethnique du conjoint. On regroupe ainsi les catégories économiques 1, 3 et 4 pour la plus faible dispersion dans les choix, alors que la deuxième les oriente vers des conjoints « locaux », en dehors du cercle des « proches », vers une exogamie ethnique.

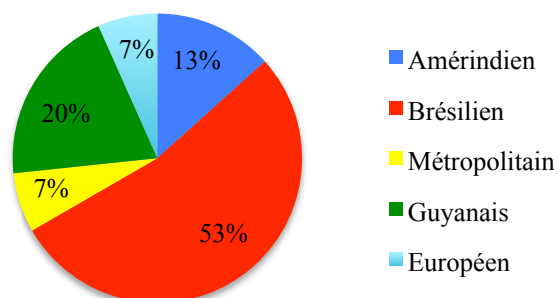
Le choix du conjoint, pour la première mise en couple, relève de l'homogamie ethnique. Les femmes privilégient un partenaire du même groupe ethnique, c'est-à-dire brésilien. La première migration des parents d'*Ego* – pour celles et ceux ayant migré vers la Guyane – est conditionnée pour la majorité par un regroupement familial. Il n'y a pas de changement de conjoint, ou, s'il en est, il reste centré sur le choix d'une personne brésilienne résidant en Guyane. Plusieurs facteurs explicatifs peuvent alors intervenir : l'âge de la migrante et son capital social. En effet, et cela sera approfondi dans les trajectoires suivantes, si *Ego* ne connaît pas la langue, le choix va vers une personne avec qui la communication se fera en langue portugaise.



### U1 Catégories économiques 1, 3, et 4

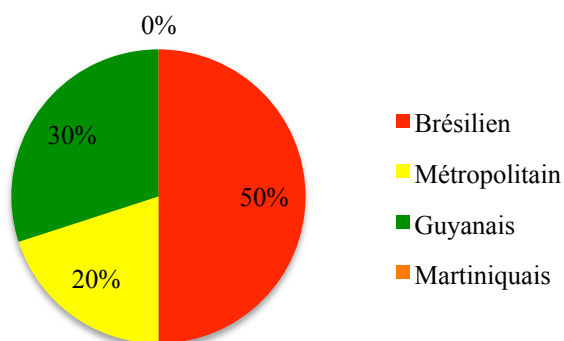


### U1 Catégorie économique 2

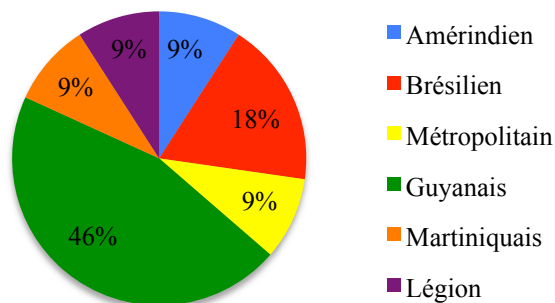


Graphiques 14 et 15 : Tendances au choix du conjoint pour les catégories économiques 1, 3 et 4 en fonction des unions

### U2 Catégories économiques 1, 3, et 4



### U2 Catégorie économique 2

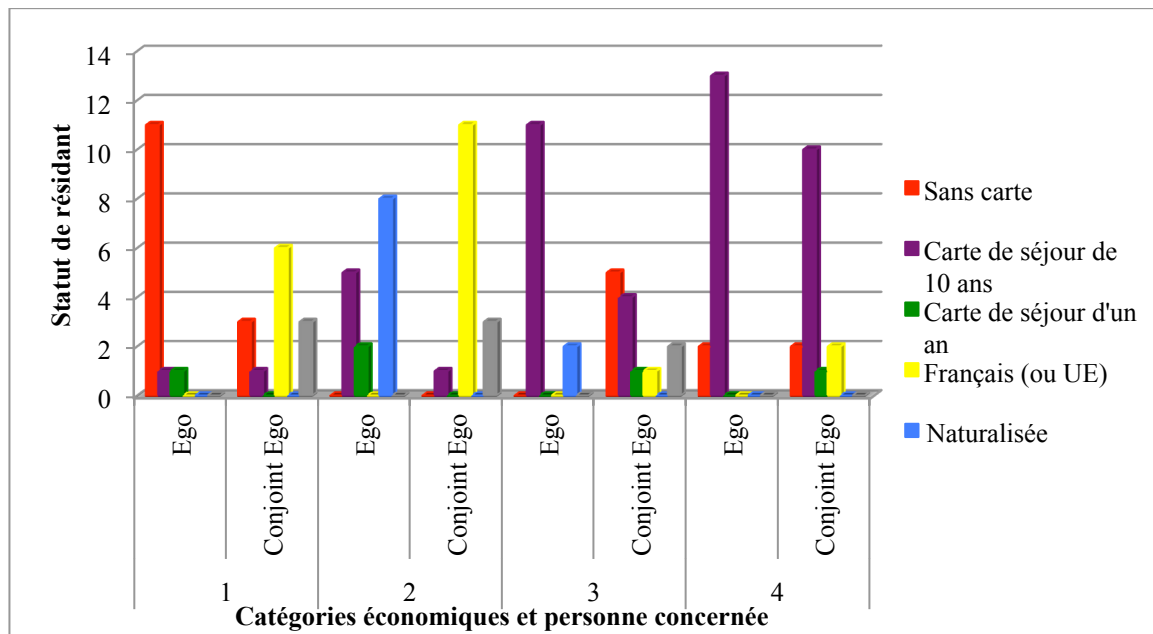


Graphiques 16 et 17 : Tendances au choix du conjoint pour la catégorie économique 2 en fonction des unions

On remet juste en mémoire quelques-uns des points développés dans la sous-partie précédente, au niveau des unions. Pour toutes les catégories, les premières unions se font majoritairement avec des personnes d'origine brésilienne ; les premières unions ne sont pas définitives, et peuvent représenter le fait d'avoir eu un enfant avec un « homme de passage » (U1/Ø). Ainsi, le pourcentage d'une deuxième union est respectivement de 76 % ; 73 % ; 61,5 % ; 60 % pour chacune des catégories. À l'intérieur de ces catégories, et conformément aux pourcentages respectifs, la deuxième union est répartie comme suit : 38 % avec des Brésiliens (catégorie 1), 33 % avec des Guyanais (catégorie 2), 46 % avec des Brésiliens (catégorie 3) et 53 % avec des Brésiliens (catégorie 4). Le pourcentage d'une troisième mise en union étant plus faible pour chacune des

catégories : 7,7 % ; 33 % ; 15 % et 13 %, on retrouvera toujours des unions où l'homogamie ethnique est privilégiée, pour les catégories 1 (15 %) ; 3 (15 %) et 4 (6 %), alors que la 2 est à égalité entre des Guyanais et des métropolitains (respectivement 13 %).

On peut développer un dernier point concernant le statut de résidence des personnes du foyer. En effet, le statut est un élément clef pour comprendre l'insertion économique de la partie suivante. Ainsi, on aura la répartition suivante à partir d'*Ego* et de son dernier conjoint :



Graphique 18 : Statut civil et mode de régularisation

On voit d'après ce graphique une grande majorité des personnes de référence (*Ego*) sans carte de séjour dans la première catégorie, alors que celle-ci se retrouve pour les conjoints des enquêtées de la troisième (elles-mêmes étant régularisées avec une carte de séjour de 10 ans). Les unions avec des conjoints français [comprenant tant les Français de métropole que les Guyanais, Amérindiens guyanais et membres de l'Union européenne] sont majoritaires dans les première et deuxième catégories économiques. Le choix du conjoint est donc relatif à cette dimension du statut social, pouvant, comme dans le cas de la troisième catégorie économique, s'inverser<sup>179</sup>. En effet, plusieurs des enquêtées ont mentionné qu'elles étaient en union libre avec un *amoureux* (*com um namorado*), généralement plus jeune qu'elles. Laura, 46 ans, était en couple avec un jeune de 20 ans ; Marejó dit aimer avoir de temps en temps un *namorado*, sans que celui-ci ne soit obligatoirement fixe. Leurs propos sont respectivement :

<sup>179</sup>Inversion désigne ici le rapport de domination lié à la possession d'un titre de séjour. On reviendra sur cet élément dans le chapitre suivant, incluant l'inversion du rapport de genre lié au système patriarcal dominant.

**Laura :** [Est-ce qu'il y a d'autres adultes qui vivent ici ?] *Oui, oui, il y a un garçon en plus qui vit ici, un ami de mon fils, et un ami, mon amoureux. Pour le coup, il vit aussi ici, parce que, tu sais, il faut avoir une personne hein (rires) !! [c'est un amoureux de combien de temps ?] Un amoureux de 6 mois. [...] Si je vais dans un endroit et qu'on me demande si j'ai un copain, je vais répondre que oui, j'ai un copain, mais je ne vais pas dire qu'il est mon mari hein ?!! Parce que pour nous, au Brésil, quand ça fait longtemps que tu vis avec une personne on dit que c'est le mari ».*

Pour Marejó, répondant à la question de savoir si elle avait été mariée devant la mairie :

**Marejó :** « *Oui, et le divorce et tout, mais maintenant on est restés très amis. Maintenant, je ne veux plus être avec personne, seulement moi, et Dieu... [seulement avec des gatinhos/amoureux ?]. Oui, seulement pour avoir des rencontres, du sexe, parce que je suis une personne normale !! Avoir des câlins, parce que la solitude c'est la chose la plus difficile que tu peux avoir dans la vie, la solitude. Tu peux pas être une personne qui vit seule, tu as besoin de câlins, parce que même si tu as des ami(e)s, ils vont dehors, et toi tu vas rester là seule dans la chambre ? En parlant seule, parce que tu n'as personne avec qui parler/converser. C'est différent, très différent, sauf avec Dieu ».*

On précisera ces « choix inversés » dans le chapitre concernant les stratégies mises en place par les femmes. Ce que l'on a cherché à mettre en lumière, c'est la transformation des familles dans et par la migration. Transformation liée à une diminution de la taille des familles – que l'on peut également attribuer, en partie, aux effets des politiques publiques au Brésil, allant dans le sens de la stérilisation des femmes (une seule femme, Norma, a fait mention d'une stérilisation au troisième enfant), diminution de l'âge à la première naissance, surtout pour les enfants d'*Ego*, mais également d'*Ego* elle-même. Il convient alors de mettre en relief ces structurations avec les changements démographiques en Amérique latine, à savoir « *la précocité de la nuptialité est directement associée à celle des naissances et peut conduire à une plus forte fécondité générale* ». L'auteur ajoute : « *Les unions non légales (consensuales) ont toujours été extrêmement fréquentes* » (Cosio-Zavala, 1998 : 47). On peut alors parler d'une baisse de la fécondité, tant

relevée par l'IBGE<sup>180</sup> pour la région nord du Brésil (entre 6 et 8 enfants par femme pour la période concernée), qu'après la migration, et comparativement à l'effectif de la Guyane (4 enfants par femme, selon l'INSEE 2003, 2006<sup>181</sup>), pour un département où la transition démographique est encore inachevée.

L'encadrement est initié par le groupe de parents/parenté, que celui-ci soit une parenté consanguine ou par alliance, parenté sociale – pour les catégories économiques 2, 3 et 4 – comme le précise Christian Ghasarian. La parenté sociale se distingue de la parenté biologique (des liens de consanguinité – filiation, descendance), notamment lorsqu'il s'agit de désigner des germains, et peut relever « *d'une teneur affective* » (1996 : 15). Les premières migrantes (*Ego*) suivent leur mère. On ne peut pas parler de « choix » à la migration, mais plutôt d'une expérience migratoire initiale. Ensuite, et dans les mêmes années, ce sont les sœurs qui rejoignent leurs frères – ayant eux-mêmes migré pour les chantiers de construction. Ce sont les deuxièmes formes de sollicitations. Viennent ensuite les sollicitations des sœurs conviant leurs sœurs et pouvant leur octroyer, grâce à un contrat de travail, une régularisation en préfecture. Les contrats mentionnés par les enquêtées sont liés à des emplois domestiques et de service, notamment dans la restauration. Les tantes appellent leurs nièces, et enfin des cousines rejoignent d'autres cousines – et c'est là où peut intervenir la « parenté fictive » dans le sens où une cousine de la mère sera pensée comme une cousine pour *Ego*, alors que les liens sont fort éloignés (cas d'une des enquêtées, Eliane, appelée par Rita, la cousine par alliance de sa mère).

On a ensuite présenté l'importance des réseaux d'interconnaissances tels qu'ils sont mentionnés par les enquêtées et participant d'une période migratoire récente, celle des années 2000 à aujourd'hui. Peu d'enquêtées en effet ont dit venir seules, de leur propre chef, sans qu'une autre relation – familiale, amicale – ne se soit préalablement instaurée sur le sol guyanais. Ces relations peuvent être de type amical ou à partir d'interconnaissances. Un détour est nécessaire afin de définir les notions d'amitié et d'interconnaissance afin de l'approfondir ensuite. Ce n'est pas tant une définition de l'amitié en tant que telle que la manière dont elle est construite au Brésil, et encore plus largement en Amérique du Sud. Les amitiés peuvent être de longue date, « *les meilleures amies* », établies à partir de parentés sociales et maintenues par l'intermédiaire d'un enfant (les relations d'amitié liées au *marrainage*<sup>182</sup> et parrainage). Il est important de comprendre la corrélation entre un moment de vie difficile – moment de rupture conjugale (divorce, veuvage ou séparation momentanée) – et la migration. En effet, sur l'ensemble des personnes ayant évoqué les

---

<sup>180</sup><http://www.ibge.gov.br/ibgeteen/pesquisas/fecundidade.html>

<sup>181</sup>[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=25&ref\\_id=13479&page=etudes\\_detaillees/cerom/cerom\\_2008\\_12\\_gy.htm](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=13479&page=etudes_detaillees/cerom/cerom_2008_12_gy.htm)

<sup>182</sup>Personne pivot ou référente au moment de la migration, elle est pensée « *comme une seconde mère* ».

raisons initiales d'une première migration, les difficultés conjugales arrivent en bonne place. Ces ruptures peuvent également être liées à des ambitions ou des projets professionnels, que l'on va aborder à présent avec les trajectoires professionnelles.

### **C. Trajectoires professionnelles**

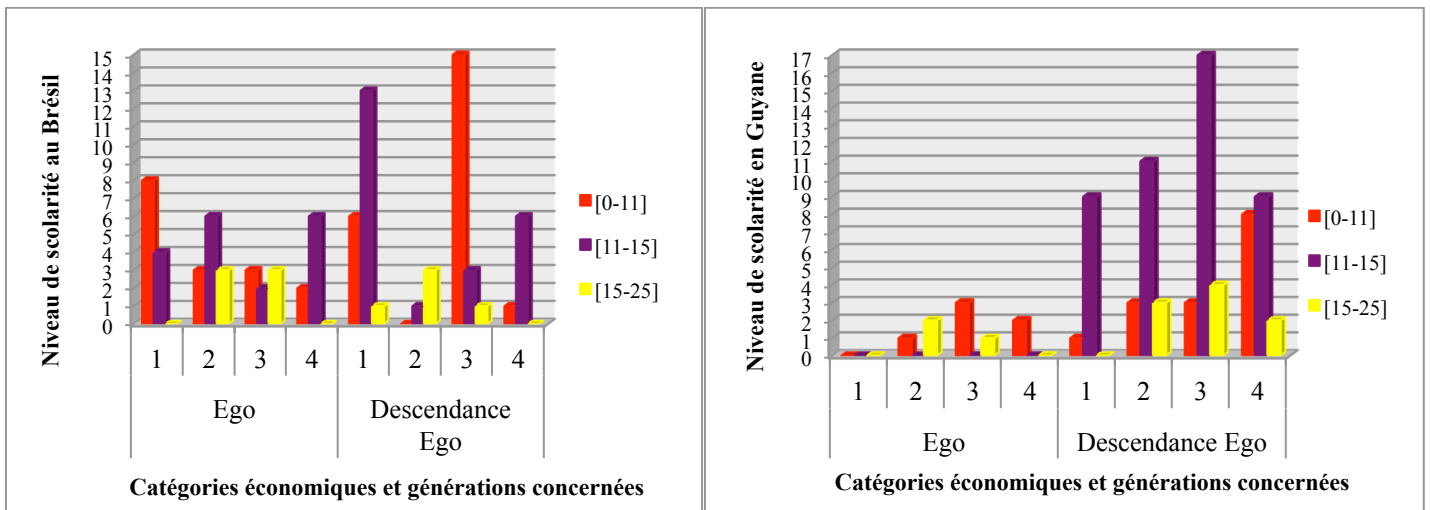
Dans cette troisième partie, il faut déjà préciser que l'on a fait un tableau des équivalences en termes de niveau de scolarisation entre le Brésil et la Guyane ainsi qu'entre les activités et emplois occupés, qu'il s'agisse du secteur formel ou informel (cf Annexe IV), dans le but d'être au plus près des correspondances en termes de scolarisation et de formation.

#### *1. Leur niveau scolaire/formation initiale, continue*

On place ici l'analyse dans la continuité des catégories précédemment mentionnées, tant du point de vue de la formation initiale (scolarisation) que de la formation continue (reprise d'études), ce qui est rendu possible en Guyane avec l'obtention d'un DAEU comme équivalant au baccalauréat ; au Brésil, cette équivalence est le *vestibular*, que peu d'enquêtées ont passé, ou parfois font mention du niveau *vestibular*, c'est-à-dire le fait d'essayer d'obtenir un droit d'entrée à l'université. Ce sera le cas également pour certaines des femmes mentionnant « j'ai le niveau *second degré* – fin lycée – sans avoir terminé toutes les classes ». Ces analyses sont présentées en fonction des catégories économiques et des générations, selon le même schéma d'exposition que pour les parties précédentes.

#### **a. Formation initiale**

Alors que dans la catégorie 1, aucune enquêtée n'a suivi de scolarité en Guyane, les autres catégories économiques comportent un enseignement partagé, qui sera mentionné par deux colonnes différentes afin de voir comment se poursuivent les études dans le contexte migratoire.



**Graphiques 19 et 20 :** Niveaux de scolarisation en fonction des catégories, générations et pays

Rapporté en termes de pourcentage le calcul du niveau de scolarisation pour les ascendantes d’*Ego* n’est pas pris en compte étant donné le peu de personnes en ayant suivi une ; pour la génération d’*Ego*, lorsqu’elles sont résidentes de l’intérieur, la scolarisation est quasi nulle : elle est suivie durant quelques années dans le primaire – ou *primeiro grau* – (de 1 à 9 ans), puis abandonnée. Pour la génération des enfants d’*Ego*, il faut tenir compte, pour la catégorie 3, du grand nombre d’enfants de Naim (17, dont 15 nés au Brésil et scolarisés jusqu’au milieu/fin du cursus élémentaire). Cela ne change pas la distribution des effectifs, mais rend compte d’un niveau scolaire plus élevé que ce qu’il est réellement. Une autre correction concerne la descendance de la catégorie économique 1, scolarisée en Guyane, et dont l’effectif s’élève à 9 personnes. Il s’agit des enfants du conjoint (Liliane, ou des femmes frontalières, ce qui explique l’effectif élevé, alors que la majorité sont des migrantes circulantes. La proximité des deux pays rend possible la scolarisation des enfants laissés en garde à des parents (Socoro) ou à des amis (Rizolete).

Le calcul, centré sur *Ego* et ses enfants, se comprend comme suit : catégorie économique 1, le taux de scolarisation passe de 23 % à 65 % ; catégorie 2, de 27 % à 59 % ; catégorie économique 3 de 23 % à 60 % ; et catégorie économique 4, de 27 % à 44 %. Il faut voir ces augmentations – pour la première catégorie par exemple – comme les effets positifs de la migration des femmes, qui, si l’on s’en tient aux motifs migratoires, est liée à des besoins ponctuels d’argent visant l’amélioration des conditions matérielles d’existence, mais également aux besoins relatifs à l’éducation des enfants lorsqu’ils/elles arrivent en âge d’entrer dans des écoles privées ou de suivre des formations spécifiques. Les conséquences des migrations sur la scolarisation peuvent être mesurées à l’aune des catégories suivantes, où l’âge des migrantes à l’arrivée permet aux enfants d’être scolarisés tout

en suivant un parcours continu – à quelques exceptions toutefois – et de pouvoir aller plus loin dans le niveau de scolarisation.

On précise que les femmes sorties de l'école au Brésil le font entre 8 et 10 ans, et qu'elles sont dirigées vers des travaux domestiques ou dans les champs. Cela est mentionné par le signe Ø et le discours rapporté est : « *Ma mère travaillait. J'ai étudié, mais comme j'étais jeune, ma tête ne fonctionnait pas tellement pour étudier, bon, j'ai fait le collège, et ensuite j'ai travaillé* » (Eleine). La tête qui ne fonctionne pas, le fait de ne pas réussir les contrôles, les élèves se rendent compte tôt de leur envie d'entrer dans la vie active. La deuxième cause des sorties/décrochages scolaires est liée à la mise en couple : « *Et de 15 ans elle a arrêté de travailler dans la forêt parce qu'elle a connu son mari, faire mariage et va travailler avec son mari, tu vois, à Macapá* » [Eliane, parlant de la trajectoire de la tante de son père, cette dernière étant à côté d'elle au moment de l'entretien]. Avec la venue d'enfants, les femmes arrêtent leur scolarité. Dans le cas où il s'agit d'un « homme de passage » [comme il en est fait mention dans la structure des familles, types d'union, représentée par U1/Ø], alors, les femmes peuvent laisser l'enfant à leur mère pour continuer leur scolarité. Migration et écoles d'adaptations peuvent ou non contribuer à créer des décalages lors de la scolarisation, certaines des migrantes étant arrivées très jeunes en Guyane, soit en bas âge, soit vers 10-11 ans. Adriana précise alors :

« [Je suis arrivée à] 10 ans alors j'ai commencé à l'école dans une classe d'adaptation, où tu as que des étrangers qui parlent [...]. La chose que je n'ai pas faite parce que j'étais trop âgée c'était le CM2. J'avais déjà 11-12 ans et ils ont dit non, à cet âge-là il faut la faire basculer en 6ème. Une fois arrivée en 6ème, donc j'ai tout fait, le CP, le CM1, j'ai tout fait sauf le CM2, après j'ai fait le collège, le lycée professionnel, deux ans de BAC Pro, disons de BEP, et après j'ai fait un BPECF, qui est l'équivalent d'un BAC+2 en alternance. Je me disais que le lycée ça me conduirait vers la vie active... Et je ne me sentais pas vraiment... j'avais envie de travailler, j'avais envie de travailler quoi, c'est pour ça que j'ai choisi cette voie professionnelle »

Cependant, le manque d'information et de conditions économiques des parents postmigration empêche la scolarisation des enfants, comme cela a été le cas pour Maria-Lucia (catégorie économique 3) :

**Maria-Lucia :** « *J'ai vécu dans une famille adoptive parce que ma mère n'avait pas de condition à ce moment-là, pour poursuivre mes études. Je me suis arrêtée en CM2 seulement, et après j'ai commencé à avoir des enfants* » [et vous, vous avez arrêté l'école au CM2 pour quelles raisons ?] *Parce que ma mère, elle ne recevait pas d'allocations, et comme elle a un mari, et c'est pas mon père, c'est un peu compliqué ça, alors, j'ai dû arrêter. Et elle aussi, elle connaissait personne.*

On fera une légère digression en rapportant la trajectoire familiale liée à la socialisation de Maria-Lucia de celle qu'elle a transmise à ses enfants :

**Maria-Lucia :** « *Si une mère ne peut pas rester avec ses enfants qui sont comme ça, y a des enfants qui se rebellent et qui veulent parler plus haut que leur mère, et puis après leur mère dit : "non, fout le camp de chez moi, je te supporte plus". Non, il faut pas faire ça, il faut prendre les enfants et les mettre dans, comment on appelle ça, la maison qui est en ville là (...) à la DASS. On va là-bas, on demande de l'aide : "je pourrais plus rester avec mes enfants", mais c'est terrible. Y a des enfants aujourd'hui qui sont en train de grandir, ils veulent parler plus fort que leur mère, sur tout, même des mères qui sont seules, qui n'ont pas leur père à côté, c'est ça que, je parle beaucoup avec mes enfants aussi* »

Donc, suite à une conversation avec José Gomes, qui a racheté le logement de Maria-Lucia, il précisera qu'elle a laissé son premier fils « en liberté » très jeune, et qu'il est entré en centre de détention, d'où les précautions qu'elle mentionne pour les suivants. La scolarisation a également pu être améliorée à partir des aides financières apportées par les femmes migrantes, comme Marejó, qui a pu aider ses fils, alors qu'elle louait son appartement en Guyane, en leur envoyant de l'argent tous les mois :

**Marejó:** « *Un a étudié dans une école particulière, hein, bon, si tu veux une bonne formation, tu dois payer une école particulière au Brésil. Les écoles estadauais (de l'État) qui fonctionnent avec la Prefeitura (mairie) ne sont pas bonnes. Ce ne sont pas de bonnes études. Alors le mieux c'est de faire des économies pour faire entrer tes enfants dans une école particulière. De cette manière, tu as une bonne formation* ».



Étant donné la forte méconnaissance du système, pour les premières générations de migrantes, la scolarisation des enfants va supposer un ou deux ans d'adaptation. Le taux de scolarisation est toutefois plus élevé en Guyane qu'au Brésil, ainsi que le niveau atteint par les enfants d'*Ego*. À cela, on peut ajouter que l'ordre d'arrivée est à prendre en compte, comme pour Adriana, venue après l'arrivée de ses deux sœurs – une plus âgée et une plus jeune. Regiane a également suivi ce schéma, laissée chez sa grand-mère jusqu'à la naissance de la dernière fille de sa mère, qui a ainsi pu la faire venir pour garder l'enfant (Michèle). On doit également tenir compte du lieu d'habitation comme facteur susceptible d'influencer le niveau de scolarisation. En effet, pour les résidentes de la BP 134, ou du quartier Manguiers, le décrochage scolaire se produit au niveau élémentaire (catégories économiques 3 et 4), avec toutefois des réorientations vers des formations professionnalisantes pour la troisième catégorie économique. On va approfondir ce point à partir des orientations vers des filières spécifiques et formations continues.

On peut affirmer, à partir de ces premiers graphiques, que la génération et l'âge à l'arrivée en Guyane sont une variable primordiale obligeant à repenser les groupes, dans leur organisation, à partir de celles scolarisées en Guyane, c'est-à-dire celles arrivées entre [0-14 ans] et après 14 ans. Ces dernières ne sont plus scolarisées et, dans la majorité des cas, les femmes se mettent en couple à leur arrivée ou une ou deux années suivant leur arrivée.

#### b. Filières « choisies » et formation continue

Il convient donc de mesurer la formation continue des migrantes et de leurs enfants afin de compléter les formations initiales. Car, si, en termes de formation initiale, l'amélioration offre une augmentation relative – également due à ce que l'on a mentionné comme le manque de connaissance du fonctionnement institutionnel initial –, il convient de compléter cela par une formation au cours de la carrière professionnelle des femmes. Alors que peu d'entre elles faisaient mention d'une reprise d'études au Brésil (Eliane, Cleoma), ce pourcentage est plus élevé en Guyane et permet de prendre la mesure de la trajectoire professionnelle comme une construction que les femmes poursuivent après avoir répondu aux « normes » de fécondité de leur pays d'origine. Ainsi, même si l'on observe une maternité précoce et variable en fonction des catégories économiques (respectivement à 18,1 ans ; 19,2 ans ; 16,8 ans et 17,4 ans), la Guyane permet – toujours avec l'aide des parents, mères, gardant les enfants le cas échéant, tant au Brésil qu'en Guyane – de « rattraper » ces années.

Pour celles dont la formation initiale s'est déroulée au Brésil, la possibilité d'intégrer une bonne école – donc privée et payante – suppose de travailler à côté, et donc de cumuler la double journée de travail (si ce n'est triple dans le cas où il y a des enfants), comme ce fut le cas pour Cleoma et Eliane :

**Cleoma** a pu reprendre la faculté à 31 ans, ses enfants étant devenus grands : *« À mes 10 ans j'ai commencé à travailler, seulement travailler [ménages et cuisine]... J'ai été jusqu'à la fin du lycée, j'ai été jusqu'au vestibular, mais comme je travaillais en même temps, je ne l'ai pas obtenu [...] En 2000, j'ai fini la deuxième année de magistère en nutrition. Et j'aimerais faire nutrition, dans l'aire de nutritionniste, mais pour ça je dois aller à Macapá, et là, en ce moment, ma sœur n'a pas les conditions pour me payer le transport ».*

**Eliane** : *« J'ai fait des cours pour travailler comme secrétaire. En portugais on dit auxiliaire de bureau. En français, je sais pas bien comment on dit, mais tu vois une secrétaire qui répond au téléphone, qui va faire des papiers avec l'ordinateur. Bon j'ai fait ça, j'ai fait un cours d'informatique avec... bon pour apprendre à utiliser l'ordinateur, les bases, et j'ai fait un cours de vente, de techniques de vente et j'ai fait un cours de techniques en comptabilité. [...] et tu vas à l'école, jusqu'à tard le soir, manger, et le lendemain à 6 heures du matin, tu vas travailler de nouveau, pour gagner petit petit l'argent comme ça... tu vois, c'est pour ça que j'ai fait seulement trois certificats ».*

Peu nombreuses sont celles parties en France métropolitaine pour poursuivre leur formation, seulement la petite sœur d'Adriana. Du côté des hommes, il n'y a que le fils de Lucia, parti pour une formation de cuisinier – AFPA<sup>183</sup>. Pour cette catégorie économique 2, les enfants de Rose, Tatiana et Christofani, sont retournés chez leur père à Fortaleza pour des études de droit, car ce type de formation est peu développé en Guyane. Paula, la fille de Sully, parle quant à elle d'aller à Science Po Bordeaux pour cette même formation.

Qui plus est, de nombreux stages de gestion sont organisés par la Chambre des métiers et de l'artisanat de Guyane, principalement mentionnés par les enquêtées des centres urbains de Saint-Georges (Rizolete, Regiane et Regina), Kourou (Rose, Sully, Soraya) et Cayenne (Aparecida). La Chambre des métiers est un passage obligatoire pour l'obtention d'une carte de commerçante pour toutes les personnes souhaitant régulariser leur statut dans la vente (ce qui a été le cas de Rose,

---

<sup>183</sup>Formation professionnelle et diplômante pour adultes.

Josée pour les vêtements ainsi que Soraya pour la restauration). Les femmes de Kourou ayant fait mention de leur statut ainsi qu’Aparecida pour Cayenne ont toutes, sans exception, suivi une formation continue dans la filière de la comptabilité. Regina explique son parcours :

*« Moi, j’ai le niveau collègue, j’ai aussi mon BAFA, et j’essaie de temps en temps de faire des stages, un stage par exemple à la Chambre des métiers, un stage accéléré de gestion, par rapport à l’entreprise je suis obligée d’avoir un stage de gestion [Et là tu as déposé un numéro à la chambre de commerce ?] À la chambre des métiers, je suis inscrite à la chambre des métiers. Voilà, je suis titulaire d’une carte de séjour de 10 ans, bientôt de nationalité française, j’ai l’intention de demander la nationalité de mon mari, par rapport à le mariage ».*

Sully attribue son orientation dans le secteur de la vente au soutien de son mari :

*« J’ai commencé par faire des ménages, j’ai gardé des enfants. Et après quand j’ai rencontré mon mari j’ai travaillé comme commerçante, je vendais chez moi, mais j’ai jamais fait le marché, j’avais déjà ma clientèle à la maison, et en 97 j’avais la carte de commerçante. Et j’ai commencé à travailler, et là, ça fait 10 ans que j’ai acheté le magasin ».*

Seule Jeanne regrette que les formations de Guyane ne soient pas plus diversifiées :

*« ... Formation en CAP petite enfance, que je n’ai pas finie parce que je me suis rendu compte que c’était pas vraiment ce que je voulais faire. J’ai commencé et après, par la suite, j’ai laissé tomber. J’ai fait aussi des stages dans la vente, magasins, boutiques (“en ville”) ».*

En effet, elle précise par la suite que les formations n’existent que dans le secteur des enfants, de l’esthétique ou du secrétariat/comptabilité, domaine que décrit Adriana, arrivée à 10 ans, comme mentionné dans la sous-partie précédente :

*« J’étais à la maison avec ma mère. Et puis elle me disait pas non plus : “va travailler, va gagner un peu de blé”, non, elle me disait de rester à la maison, avec les fleurs, les promenades ».*

C'est de son propre chef donc qu'elle a poursuivi un BTS alternance et fait des stages dans les commerces chinois kourouciens. Pour Nara, la formation continue a été rendue possible par l'évolution de carrière qu'elle a cherché à promouvoir :

*« J'avais déjà été dans les jardins, je viens de la forêt [do mato], je suis, là au Brésil on nous appelle "caboclas" [et pour travailler comme palhaço<sup>184</sup> (clown)...] Nara parle d'une formation "sur le tas" : « tu vas contacter un professionnel, mais le professionnel ne vient pas, il te met dans l'urgence et arrive alors un autre qui dit : "moi je peux le faire". Et comme j'avais toujours du temps et que j'en passais beaucoup avec les enfants, l'école à côté de chez moi m'appelait tout le temps pour faire le clown, habillée en clown, mais aussi je suis passée par Belém au théâtre et suis devenue palhaço. [Forte de ce savoir, elle l'a complété avec d'autres remises à niveau depuis son arrivée en Guyane] : « j'ai commencé par faire plein de petits emplois, plein de ménages/nettoyages, qu'après 2-3 ans de ménages, dans cinq maisons, puis j'ai gardé des enfants : dans une famille, puis à domicile. Puis, en 2002 elle est assistante maternelle libérale ; en 2003 elle passe son agrégation d'auxiliaire puéricultrice. « Aujourd'hui [25 août 2008] j'en garde quatre, parce que mes autres collègues voyagent aussi, que la crèche a fermé aussi et elle m'a donné les restants. Ma maison est suffisamment grande pour accueillir quatre enfants ».*

La vente en magasin et la restauration sont également des activités occupées par les femmes, migrantes ou pas, conçues comme un « prolongement » des « savoir-faire naturels », comme pour la garde d'enfants. Cette formation peut être complétée avec des compétences linguistiques : Regina précise sa trajectoire en ayant commencé par faire l'Alliance française pendant deux ans à Belém [pendant son union avec le responsable de la coopération transfrontalière, car ce dernier amenait très souvent des amis français à la maison, avec qui elle souhaitait partager les discussions] et obtient en 2007 le Diplôme d'études en langue française (DELF) à Belém.

Dans la catégorie économique 3, on retrouve des similitudes dans les choix d'orientation, avec notamment Josée, qui précise avoir suivi des études de comptabilité : *« J'ai étudié ça pour pouvoir travailler dans les magasins, dans la vente, un cours de relations humaines, tout ça pour travailler avec des personnes hein, des cours de géographie »*, qu'elle complète avec des stages informatique via l'ANPE. On a également Celia, qui a choisi de régulariser une activité initialement informelle,

---

<sup>184</sup>La formation est surtout dans la pratique. Il s'agit d'animer des soirées enfantines, notamment pour les jeunes enfants (en dessous de 10 ans), et de faire en sorte que tout le monde soit toujours occupé à regarder un spectacle ou une animation préparés par la « clown ».

celle de manucure, qu'elle a apprise en autodidacte : « *je n'ai pas étudié, mais ça fait cinq ans que j'ai appris, et aujourd'hui j'en ai fait ma profession [2003-2008]* ». Endalva, quant à elle, a tenté de compléter sa formation continue en reprenant des études sur deux ans<sup>185</sup> :

*« BAFA et j'ai étudié deux années pour avoir le niveau (DAEU), comme vestibular, parce qu'il y a un autre type de formation, parce que je veux faire une formation au niveau social, et pour pouvoir faire cette formation, tu dois avoir le niveau bac. Mais je suis même pas allée voir les résultats. Formation pour je travaille dans le milieu du social, dont soit directeur socio, soit animateur socioculturel ». [On retrouve un parcours similaire dans celui de Maria, fille de Lucia] : « j'ai étudié jusqu'à la 4<sup>e</sup> expérimentale [entendre professionnelle], et ensuite, j'ai fait des formations et des formations (BAFA, BAFD, médiateur en santé publique, formations sur l'IST, SIDA), et maintenant je travaille comme médiatrice en santé publique ».*

On peut ajouter un point concernant plus spécifiquement cette catégorie, où la majorité des enquêtées résident dans les quartiers périphériques, à savoir, même pour Rosileine, arrivée à un an (et parce que sa mère était en voyage lors de sa naissance), que les difficultés croissent avec le défaut de papiers : « *je n'ai pas de diplôme, j'ai arrêté en 3<sup>e</sup>, chaque fois j'avais des problèmes quand j'allais en bus, la PAF arrêtait le bus et me prenait, j'avais 17 ans [...]* ». C'est aussi l'âge où elle a eu son premier enfant. Les trajectoires professionnelles des femmes de la dernière catégorie économique sont similaires à celles de la troisième, même si elles sont le jour de l'entretien en dehors des circuits de recherche d'emploi (retraite, naissance ou volonté de ne pas travailler).

Ivanilde déclare : « *Avant même de me marier [à 10 ans, en 1954] je travaillais déjà comme femme de ménage là, à Macapá, je travaillais de matin et après-midi je allais à l'école, c'est comme ça que j'ai payé mon école (dans la maison de professeurs le matin) [...]. J'ai travaillé beaucoup comme femme de ménage à Macapá, le jour, la nuit, dans le restaurant, la journée dans la maison de quelqu'un à faire des ménages et tout ça, seulement pour pouvoir élever mes enfants. Je parti après en 1974, moi je entrer dans la forêt pour travailler là. Je faisais la cuisine dans les garimpo, pour les personnes qui*

---

<sup>185</sup>Il s'agit, m'expliquera-t-elle, d'échelonner sur deux ans à la place d'un seul afin de valider progressivement les enseignements. Qui plus est, elle précise avoir choisi comme spécialité la langue portugaise.

*travaillaient dans le garimpo. Côté Brésil, à Oyapock, et quand je sortir du garimpo, moi toucher l'or, je gagnais l'or là, et quand je revenue, je acheté moi la maison [...] en 1987 : j'ai travaillé 5 ans ici [Après 6 mois que j'ai entré là, j'ai commencé à travailler. Je travaillais avec guyanais, français, brésiliens. Et je travaillais toute la journée, tous les jours c'était 8 heures par jour, je travaillais beaucoup, c'est pas déclaré. Pour faire les ménages comme ça : 3 heures dans une maison, 3 heures dans une autre, je sortir à 7 heures du matin de la maison jusqu'à 5 heures de l'après-midi, toute la journée comme ça... tous ces appartements-là (elle me montre les bâtiments d'à côté), quand Monsieur Félicien fini de faire, c'est moi qu'ai tout nettoyé avec une autre brésilien qu'on a appelé pour faire ça, puis pour monsieur Mottou dans le restaurant Le Relais [du vieux bourg] après j'ai arrêté, j'ai touché le chômage, les Assedic, le RMI, après j'ai travaillé encore 6 mois dans un restaurant [dans un restaurant, je faire tout le travail, la vaisselle, le service, tout le travail dans le restaurant], de 2000... après j'ai arrêté de travailler ».*

L'arrêt de travail vient également du fait des naissances d'enfants : *« J'ai fait une formation je suis caissière, je suis caissière ici et là, je suis en train de réfléchir sur si je reprends mon poste de caissière ou si je fais une formation pour faire manucure-pédicure, dans l'esthétique, tu vois, j'attends là, peut-être au mois de septembre »*, pouvant constituer, comme on le voit avec Eleine, un arrêt temporaire, ou, dans le cas de Ducirène, un arrêt permanent lié à des soucis de santé :

*« J'ai arrêté au 8<sup>e</sup> degré pour venir ici. La première année, je n'ai rien fait parce que j'avais des problèmes de santé hein, le problème au cœur, le diabète, mais c'est pas tant le diabète que le problème au cœur, et tous les mois je vais chez le médecin, et tous les quatre mois je vais à l'hôpital pour faire de la cardiologie... qu'avant d'avoir ma fille je travaillais dans un atelier de couture, et ensuite quand elle est née, j'ai arrêté de travailler ».*

Le hors travail peut aussi provenir d'une volonté personnelle de ne pas travailler : *« Pour faire un ménage, pour nettoyer une maison, tu sais, une amie demande pour une autre et on y va [...] quand je suis arrivée j'ai travaillé, j'ai travaillé là au "baronne", dans une boulangerie. Je faisais du pain. Après j'ai arrêté et je reste à la maison maintenant »* (Lucireine).

Pour ce qui concerne les enfants d'Ego, et toujours à partir des catégories économiques, les premières filles de la catégorie économique 1 se dirigent vers une reproduction du schéma, comme

c'est le cas pour France, dont « *les deux filles sont femmes au foyer, leurs maris seulement travaillent. Une a une affaire de vidéo game à la maison, l'autre fait les ongles, elle travaille avec un groupe de marketing sur ordinateur. Elle travaille même pour laver les vêtements* ». Pour Lucia, ses filles sont « *dona de casa pour la première, mariée avec un brésilien, il était marié avec une indienne, et ensuite il a divorcé et il s'est mis avec elle (2005), ont un enfant né et l'autre à naître. Son mari qui travaille, à Cayenne, dans une entreprise qui fait l'asphalte sur les rues* ». Pour la catégorie économique 2, les filles sont formées, même pour les premières, dans la comptabilité pour la plus grande majorité et à l'instar de leur mère.

Une seconde orientation, présente dans la troisième catégorie économique, vise le travail dans l'animation, comme le mentionne Irenda, mère d'Endalva : « *Endalva, elle bosse à l'école ; celui qui est malade, à l'hôpital ; Fernando, "vagabond"<sup>186</sup>, l'autre garçon : il bosse pas dans un boulot correct, il fait des jobs. Il est à Saint-Georges et le dernier des fils il restait là [BP 134] [et il y a une semaine] Il est parti avec une femme ; [les filles] elles sont mariées oui, elles travaillent, et habitent à la maison* » (Irenda). Les formations s'orientent également dans le domaine de l'esthétique/cosmétique/coiffure, notamment pour Noélise et Christine, les deuxième et troisième filles de Laura, alors que la première, Meniolique, est au foyer (5 enfants), sans formation particulière car déscolarisée à partir de 15 ans en raison de l'absence de sa mère (cf. trajectoire familiale). Maria-Lucia précise pour le CAP coiffure de sa fille : « *Et celle qui a 17 ans, elle a préféré faire le CAP couture, à Melkior, au lycée Melkior. Maintenant en septembre elle va faire sa 2<sup>e</sup> année de CAP couture. Je lui ai dit : "bon, si c'est ça que tu préfères, c'est toi".* »

Dans la quatrième catégorie enfin, on peut dire que les choix sont assez similaires à la catégorie précédente :

*« La plus grande qui vit à Saint-Georges travaille à la maison, pareille que moi [... Pour les autres] ça dépend, il y en a qui sont en vacances, qui travaillent dans une école, et d'autres qui ne travaillent pas, ils sont très fainéants. Celui-là c'est mon fils [elle désigne un jeune homme qui vient s'asseoir à la table dans la cour, où nous conversons]. Elle est ma fille, [une autre assise près de la table], avec une autre fille, elles vont encore à l'école. Et ce bébé est à moi. Il y a celle qui travaille avec Dédé [José Gomes, pour la prévention des infections sexuellement transmissibles et la dengue<sup>187</sup>]. Il y en a une qui vient d'entrer*

---

<sup>186</sup> On reviendra sur le « décrochage » scolaire des garçons dans le dernier chapitre.

<sup>187</sup> La dengue est une maladie transmise par les moustiques (cf. Lexique, annexe I). La prévention consiste à diminuer les risques de transmission en éradiquant les points d'eau stagnante, plus nombreux dans les quartiers périphériques comme la BP 134 ou le quartier des Manguiers.

*à l'armée, à Saint-Jean, j'en ai une autre qui vit à Mana, et les autres vivent avec moi »*  
(Irena).

On peut penser à l'orientation vers des filières spécifiques pour les filles et pour les garçons (que ce soit en Guyane, en métropole ou au Brésil). Ainsi, seul un des enfants de Rizolette suit une formation dans l'agriculture (lycée professionnel de Kourou), alors que, pour d'autres, la formation scolaire s'arrête tôt au profit d'un « besoin » de travail concret, comme le précise Lucia :

*«Edinaldo Sacramento do Jeus (Chine) là il est à l'école, il est allé au collège 5 ans, 8 ans, c'est le premier niveau, et après il est arrêté, il allait avec son père sur son bateau, et il allait travailler là, sur le fleuve. Maintenant, ça fait deux ans qu'il vend des choses, mais maintenant il a arrêté son travail, a vendu son bateau et va travailler à la ville de Santana avec même chose que son père, avec bâtiment, charpente, il est charpentier ».*

On retrouve l'effet de classe et de genre sur le choix de la poursuite ou non des études ainsi que la place prise par les choix de filières et d'orientations – sur lesquels on reviendra dans l'analyse des formes de descolarisation dans le chapitre suivant.

## *2. Les secteurs d'activités occupés*

Les secteurs d'activités occupés par les parents sont décrits à travers les propos des enquêtées, notamment Rosima, vis-à-vis de son père, puis de sa mère :

*« Il n'a jamais été à l'école, il a simplement travaillé dans les champs/jardins, dans l'agriculture et ma mère aussi. Et nous avons ensuite déménagé pour une autre ville, pour étudier »,* ou Eliane : *« Mon père, il travail il travaille avec sa mère, il fait même chose toute qu'elle parle [la tante de son père, Lucia] le jardin (roça) : plante du riz, des haricots des bananes, des pommes de terre, pommes douces, pommes salées, manioc, pour faire couac, elle [Lucia] travaillait avec sa mère et faire un travail dans la forêt que c'est très très difficile, tu jamais connais parce que c'est fini, c'est la "borracha", que c'est pour faire le pneu de voiture, c'est "seringa" (seringueiras). Tu vois, l'agriculture, la chasse, la pêche. C'est ça que toute personne là faire [à Afúa], tu vois, capturer açai, et vendre ».*



Il en va de même pour le travail agricole des parents et grands-parents de Laura :

*« Ma mère avait une maison au Brésil, mais tout ce qu'elle avait, elle l'a vendu. Et toute ma famille, mes grands-parents devinrent (se virou) riches, parce qu'ils avaient une entreprise de café, mes grands-parents, c'était : "café Macapá" ».*

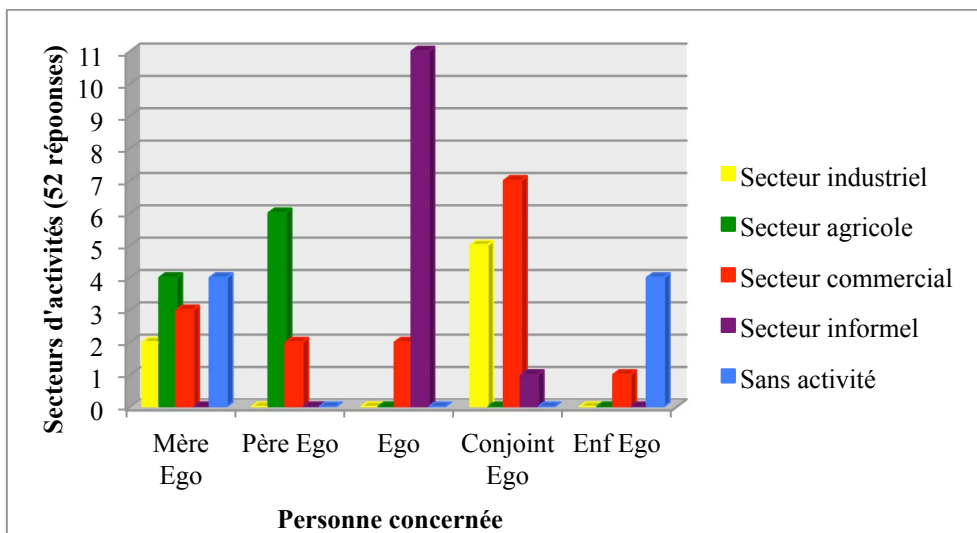
Pour la plupart des mères, le travail domestique se fait à l'intérieur du domicile familial, relativement à ce que l'on a démontré à propos du nombre d'enfants pour cette génération. L'âge moyen au premier enfant influe sur le peu d'entre elles ayant suivi une formation. Qui plus est, les dernières des filles de la famille sont socialisées pour s'occuper tôt de l'entretien d'une maison, comme Jocelyne :

*« Je travaillais dans la cuisine, faisais des ménages, la lessive [...]. Et ensuite j'ai travaillé, travaillé, travaillé. J'ai fait la cuisine des autres, lavé les vêtements, nettoyé leurs maisons, travail domestique qu'ils disent. [...] Et je travaillais dans les jardins (roça), pour faire la farine ».*

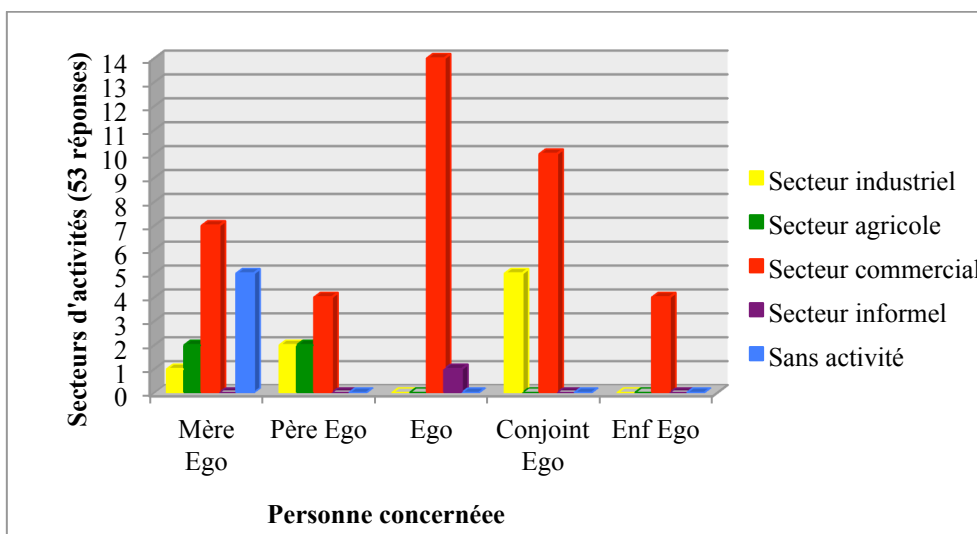
Les enfants d'Ego sont parfois aussi gardés par leur mère. Le sens des gardes d'enfants le plus communément observé procède des mères vers leurs mères, ou vers un membre de la parenté côté maternel. Ivanilde précise :

*« Elle a jamais travaillé, elle a resté là à la maison, c'est pour ça que moi j'ai aidé elle, à apporter de l'argent pour ma mère [...]. Et quand je gagne l'argent, je déposais tout de suite pour mon fils, pour qu'il achète ses affaires, pour manger, pour acheter les fruits, les légumes, pour manger et tout ça. Pour être bien. J'ai laissé chez ma mère, c'est ma mère qui s'est occupée de les enfants. Moi je travaillais et c'est ma mère qui s'occupait d'eux »*

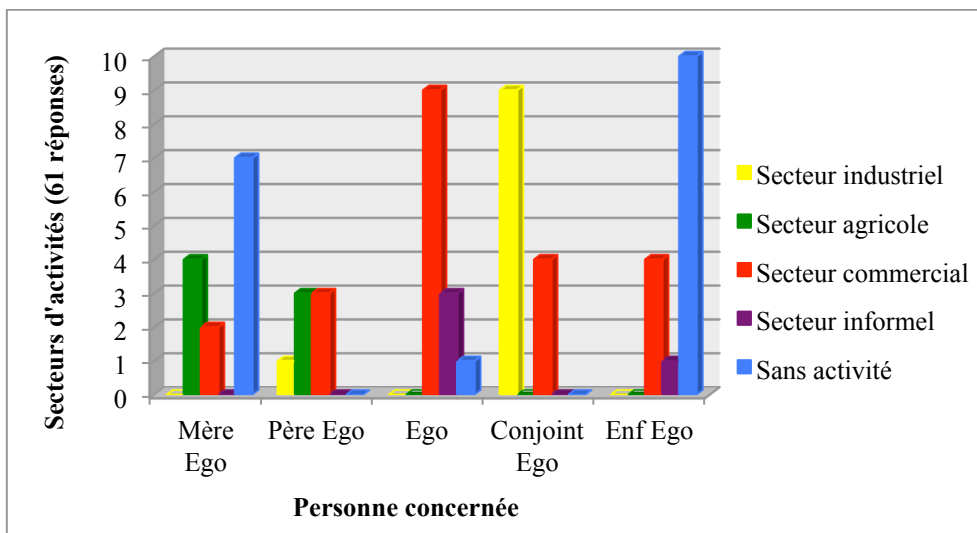
Le graphique ci-dessous permet de visualiser, à travers les formations présentées, les secteurs d'activités occupés par la génération des parents d'Ego, puis par Ego et ses enfants :



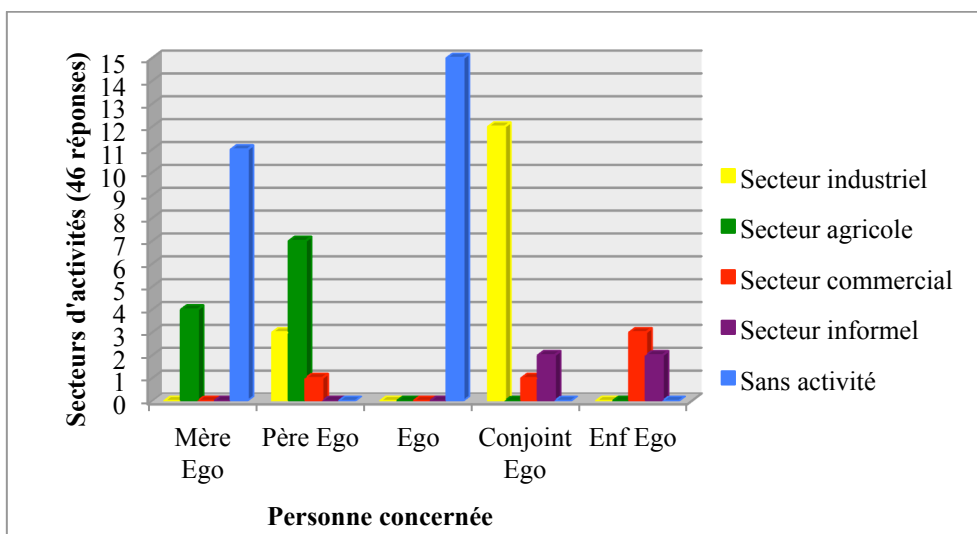
**Graphique 21 :** Secteurs d'activités occupés par les différents membres de la parenté (catégorie économique 1)



**Graphique 22 :** Secteurs d'activités occupés par les différents membres de la parenté (catégorie économique 2)



**Graphique 23 :** Secteurs d'activités occupés par les différents membres de la parenté (catégorie économique 3)



**Graphique 24 :** Secteurs d'activités occupés par les différents membres de la parenté (catégorie économique 4)

On peut se rendre compte que le secteur agricole, pourtant largement majoritaire pour les parents d'*Ego*, disparaît pour *Ego* et ses enfants, au profit du secteur informel pour la première catégorie économique, du secteur des services, et notamment de la vente, pour les catégories économiques 2 et 3, cette dernière cumulant entre services formels et informels, toutes prestations égales par ailleurs, c'est-à-dire pour des services identiques dont seule la variable « statut civil » va différer entre les catégories économiques 1 et 2, variable remplacée par la variable résidentielle pour les catégories économiques 2 et 3. En d'autres termes, la formation continue, permettant de rattraper le

défaut de formation initiale, ne positionne toutefois pas les femmes des différentes catégories au même statut social.

Lorsque les femmes sont majoritairement représentées dans la catégorie « sans activités », cela signifie qu'elles sont « sans activités rémunérées », et qu'implicitement elles ont à s'occuper du travail domestique de leur domicile ainsi que des soins aux enfants. Il en va de même pour « garde d'enfant ». Pour celles travaillant en usine, il s'agit dans tous les cas d'un travail d'exécution, soit dans la confection de sachet de sel (Nara), soit dans la confection de parfums (Bia). Les différentes catégories d'emplois pour les parents sont liées au travail en usine (où dans la majorité des cas on les retrouve placés en bas de l'échelle hiérarchique, sans distinction de genre) ou au travail agricole, où certaines familles sont propriétaires de leurs exploitations « fazendeiros/as », cette dernière catégorie d'emploi offrant des rendements suffisants pour faire vivre la famille tout en ayant une plus-value, comme c'est le cas pour les parents de Raimunda (catégorie 1) ou les grands-parents de Laura (catégorie 3). Toutefois, si les rendements ne sont pas suffisants, il s'agira alors d'une exploitation agricole de plus petite taille, servant à subvenir aux besoins de la famille sans gains extérieurs.

Enfin, il faut préciser que seuls neuf entretiens ont été menés avec des hommes, soit qu'ils aient rejoint leur compagne au moment de l'entretien (João Quaresma, mari de Jocelyne, père de Celie ; Roberto, mari d'Irena), soit qu'ils aient fait l'objet d'un entretien individuel semi-directif (Bleke, logé clandestinement chez Marejô, ainsi que Branco, son « compatriote », passeur et travailleur sur les chantiers ; Mario, président d'une association de musique à la BP 134 ; Juan Carlos, dans une cellule de rétention administrative du CRA de Rochambeau, ou encore Jean-Marie à la CIMADE, entretien improvisé et répété sur la base d'une seule rencontre ; Edinaldo à Belém, expulsé pour la troisième fois), soit à l'occasion de rencontres répétées (José Gomes). Pour le reste, tous les discours sur les hommes – et leurs emplois – sont des discours rapportés par leurs femmes/conjointes/amies, filles, sœurs ou mères.

Pour les catégories économiques 1, 3 et 4, les métiers des conjoints brésiliens sont pour la plus grande majorité orientés vers les travaux dans le bâtiment. On retrouve également les métiers de l'armée ou de la légion (Clêvia, Eliane). Pour les métiers plus atypiques, on retrouve les professions de catraieiro pour les frontaliers ou, de manière plus informelle, passeurs (un des fils également interrogé). Dans les unions avec des métropolitains, Bia a un conjoint disc jockey dans une boîte de nuit de Kourou, le *Clibertown*, au moment de l'entretien (également le lieu où ils se sont rencontrés), ou d'autres étant dans l'électrotechnique. Pour la troisième catégorie, les emplois tiennent compte des possibilités de régularisation, comme c'est le cas pour le second conjoint de Marejô, avec qui elle est arrivée mais pas repartie :

*« ... pour les Brésiliens le travail est “sous le soleil”, il faut être fort. C’est charpentier, maçon, donc le travail ici est différent, et lui, il travaillait dans une boucherie, tu sais, les personnes qui découpent et vendent de la viande. Au Brésil, il avait un magasin. [Il est donc reparti et elle ne l’a pas suivi (journal de terrain)].*

Les conjoints d’Ego (catégorie économique 2) sont majoritairement employés dans les chantiers ; l’un d’entre eux est propriétaire d’un commerce à la BP 134 ; un autre – Maoro, le conjoint de Regiane – n’est pas orpailleur mais gestionnaire d’un site d’orpillage depuis 1994-1995 :

*« Il a son propre affaire, dans l’orpillage, c’était un site légal avec tous les papiers déclarés, avec tous les orpailleurs déclarés, transport fluvial, vente de matériel de construction, import/export, ça veut dire on fait de l’importation de matériel de construction pour revendre ici en France. On fait de la gestion, gestion de main-d’œuvre tout ça avec le personnel, on fait de tout. Puis, il a été embauché à la poste. Et entretemps, on a continué avec l’entreprise, moi j’étais collaboratrice de son entreprise, on avait des matériaux de construction, des bâches, le transport fluvial ».*

Le statut social des conjoints de cette catégorie est plus élevé que dans les autres. Il en va de même pour Regina, dont le premier conjoint était de passage, le second, employé dans la coopération transfrontalière, et le troisième, instituteur pour les sections de maternelle. Rose a également changé plusieurs fois, le premier, João, qu’elle a rapidement quitté, car *« ça ne marchait pas avec le père de mes enfants »*, pour un commerçant guyanais, Bruno, avec qui elle est arrivée à Kourou, pour être ensuite avec le chef de la douane de l’aéroport de Rochambeau, Jean-Pierre, et enfin avec un militaire en retraite, Serge, avec qui elle partage le quotidien encore actuellement. Dans les autres remariages avec des métropolitains et Guyanais, ces derniers travaillent au Centre spatial guyanais (Soraya, Roberta, Sully, Teresa). Un dernier, métropolitain, a commencé dans la légion :

*« Il était légionnaire, et le légionnaire n’a pas grand-chose hein, qu’est-ce qu’il gagne... pas grand-chose, un salaire de légionnaire, mais il ne gagne pas pour tout, non, bon puis ensuite il a laissé la légion, il a fait des conneries, et, si j’avais su en arrivant ici qu’il était légionnaire et comment étaient les légionnaires, je ne l’aurais pas laissé faire la connerie qu’il a faite. Parce que s’il avait complété les années de service qu’il devait, son contrat*

*avec la légion, aujourd'hui il aurait une autre position : une retraite meilleure, maintenant il est obligé de compléter avec autre chose. Il a de la chance que moi je travaille ! [...] En 1989, il travaillait dans la construction. Ensuite il a travaillé quatre ans au cinéma, et, pour qu'on puisse avoir ça ici [être propriétaires d'une maison dans le quartier des Deux Lacs], il a beaucoup travaillé : le matin, la nuit au cinéma, à l'intérieur même du cinéma, il ouvrait et fermait le cinéma. Il prenait l'argent en cash, allait le déposer, il a beaucoup fait ça, je l'ai pratiquement pas vu pendant quatre ans. Maintenant, il travaille au GAC<sup>188</sup> ».*

Ainsi, en suivant les trajectoires professionnelles d'*Ego* à la lumière de celles de leurs parents, plus précisément de celles des modèles féminins de la famille (cela peut être la tante, la grand-mère, en fonction aussi de la structure familiale présentée précédemment), on peut mieux comprendre la socialisation professionnelle des migrantes. Lorsque les informations ont été données, des liens ont été faits entre les activités/formations des parents et celles du reste de leur fratrie, ainsi que pour *Ego*. Le manque de systématisme sur ces personnes lors des entretiens réduit les possibilités d'élargissement de l'analyse (ou de sa systématisation), mais quelques trajectoires peuvent tout de même être représentatives de l'organisation des activités dans les fratries, ce que l'on analysera dans chacune des catégories économiques. Alors que la scolarisation des parents est quasi inexistante, les différents graphiques nous permettent de mesurer l'évolution de la scolarisation et de la formation (initiale et continue).

Les principales activités occupées par les parents d'*Ego* varient en fonction du lieu d'origine (ce que l'on a présenté dans la sous-partie précédente), et il n'est pas comparable d'être socialisé dans les campagnes ou les petites villes de l'intérieur que dans les agglomérations urbaines. Dans le premier cas, les enfants sont mobilisés très jeunes pour aider dans les champs. Même si les arrangements des plages horaires fonctionnant sur une demi-journée d'enseignement scolaire permettent aux enfants de faire les deux (activité agricole et suivi scolaire), le fait d'être déjà dans « la vie active » conduit à des choix lors des orientations scolaires dirigés vers le travail pratique – le secrétariat, les métiers de la santé. Pour chaque catégorie, les changements de métiers correspondent à un changement de domicile (mobilité géographique) ou de vie familiale (séparation, divorce, veuvage).

---

<sup>188</sup>Grand magasin de matériel de construction pour le bâtiment et les travaux publics.

#### **D. Repenser les catégories : vers une refonte des catégories**

On a proposé dans le chapitre IV un découpage par secteur d'activité en faisant l'hypothèse que la qualité de l'insertion économique, puis l'autonomisation – incluant la dimension du statut social – conduirait à organiser un raisonnement basé sur ces catégories socioprofessionnelles. Or le travail d'analyse de ce chapitre a démontré que la variable générationnelle devait avoir une place centrale, et devait être croisée avec celle des catégories socioprofessionnelles. On propose de les réorganiser à partir des conclusions suivantes.

On a vu dans une première partie, celle des trajectoires migratoires, que l'âge à l'arrivée et la répartition par intervalles de génération étaient très différents selon les catégories économiques. Les enquêtées des catégories économiques 2, 3 et 4 sont majoritairement nées entre 1960 et 1980. Leurs âges à l'arrivée sont compris entre [16,5 et 23 ans], et les années, comprises entre 1980 et 1990. Les enquêtées de la catégorie économique 1, par contre, sont majoritairement nées dans les années 1970-1990, et ont en moyenne 26 ans lors de leur arrivée dans les années 2000. Ce sont également celles pour qui la durée de la migration est plus « oscillante », relative soit au temps prévu par le visa, soit au temps excédent ce visa, pendant lequel les femmes restent dans la clandestinité. Cette oscillation sera analysée dans le chapitre suivant. On se contente ici de relever cet aspect propre à leur groupe. Ce sont également celles dont le lieu de résidence est le plus précaire (hébergées par un proche ou une rencontre lors de leur traversée ou en sous-location) qui sont concentrées dans les quartiers centraux et périphériques.

On a également abordé les structures familiales, et la place des femmes au sein de la famille. Ainsi, toutes catégories confondues, les femmes se situent majoritairement dans l'intervalle [1-2], c'est-à-dire première ou deuxième de la fratrie. L'effectif de la catégorie économique 1 est également réparti entre cet intervalle et le suivant [2-3], elles ont moins eu à charge leurs collatéraux. Toutes les catégories sont issues de familles de type nucléaire – père, mère et enfants – et recomposent leurs familles à plusieurs reprises, notamment pour les catégories économiques 1 et 2. Au moment de cette recomposition du foyer, la répartition pour toutes les catégories économiques s'organise majoritairement autour de foyers biparentaux, où le choix du conjoint se dirige pour les catégories 1, 3 et 4 majoritairement vers un Brésilien, alors que les femmes de la deuxième catégorie économique privilégient des conjoints guyanais, puis métropolitains en deuxième et troisième union. On notera que les femmes des catégories économiques 1 et 3, dont l'effectif est moindre, restent chefs de famille (type monoparental).

C'est dans la troisième partie, celle des trajectoires professionnelles, que cette refonte va se formaliser. En effet, on ne peut conserver dans un même ensemble des femmes dont le parcours scolaire a été effectué soit au Brésil, soit en Guyane. On a donc délimité une nouvelle catégorie économique à partir d'un âge à l'arrivée compris entre [0-14]. On propose donc une révision des points abordés dans cette troisième partie en ajoutant une nouvelle catégorie économique, celle des deuxièmes générations de migrantes, ou du moins (car deuxième génération s'applique plus spécifiquement aux femmes qui seraient toutes nées en Guyane) à une génération qui a au moins effectué sa scolarisation jusqu'au niveau collège en Guyane.

Aussi, penser les catégories économiques à partir de leur parcours migratoire, familial et professionnel – élargissant le champ des déterminants à la mobilité – va conduire à repenser les catégories économiques comme suit :



Ordre	Prénom	Date_ Nais	Age_ arrivée	Année_ arrivée	Parcours professionnel
1	Raimunda	1947	15	1962	Employée domestique (GF) <sup>189</sup>
2	France	1961	41	2002	Vente bijoux ; serveuse ; usine de poisson, cuir ; poussada (PA) ; employée domestique (GF) ; coiffeuse (VV)
3	Norma	1965	43	2008	Employée domestique (GF)
4	Socoro	1968	34	2002	Vendeuse de vêtement (PA) ; employée domestique (GF)
5	Cléoma	1969	34	2003	Assistante enseignement primaire (AP) ; employée domestique (GF)
7	Clêvia (Bia)	1975	10 ; 27	2002	Employée domestique (GF)
9	Erika	1979	29	2008	Garota de programa (BR/GF) ; employée domestique (GF)
10	Claudia	1980	27	2007	Employée domestique (GF)
11	Eliane	1981	0 ; 27	2008	Artisanat indigène ; employée domestique ; cuisine no garimpo ; échanges économique-sexuels (GF)
12	Liliane	1981	23	2004	Employée domestique (BR/GF) ; serveuse (BR) ; vente alimentaire (GF)
13	Rosima	1981	25	2006	Vendeuse cosmétiques (MA) ; employée domestique (GF)
14	Patricia	1981	26	2007	Employée domestique (VV/GF)
15	Bia	1982	23	2005	Employée domestique et échanges sexuels boîtes (GF)

**Tableau 30** : Refonte catégorie économique 1

<sup>189</sup> Toutes les abréviations correspondent aux villes où ont travaillé les enquêtées : GF : Guyane française ; PA : Pará ; VV : Vila Vitória ; MA : Maranhão.

Ordre	Prénom	Date_Nais	Age_arrivée	Année_arrivée	Parcours professionnel
1	Teresa	1956	32	1988	Militaire (PA) ; aide soignante (PA/GF) ; gérante restaurant (GF)
2	Teresa	1957	32	1989	Serctrétaire (AP) ; employée domestique (gendarmerie, 14 ans ; douane, 10 ans ; PAF, 3ans) (GF)
3	Rosana	1961	22	1983	Secrétaire (AP) ; employée domestique (BR/GF) ; Gestion boîte de nuit (Vieux Montmartre) (GF)
4	Nara	1962	27	1989	Employée usine (MA) ; employée domestique ; Palhaço (MA) ; garde d'enfants informelle ; garde d'enfants [assistance maternelle libérale, crèche, à domicile] (GF)
5	Aparecida	1964	34	1998	Secretariat (BR) ; employée domestique (BR/GF) ; réception hôtel (GF) ; snack (commerçante ambulante régulière)
2	Roberta	1965	9 ; 15	1980	Garde enfants (GF) ; auxiliaire puéricultrice informelle (GF) ; restauration (GF)
6	Sully	1966	23	1989	Vente tissu (AP) ; garde enfant (AP) ; Employée domestique (GF) ; Gérante commerce (GF)
7	Julia	1966	36	2002	Vendeuse magasin (SP) ; couturière (SP) ; Gérante restaurant (MA) ; Serveuse (GF)
8	Regina	1967	29	1996	Employée domestique ; vente alimentation informelle ; libre service ; surveillante ; aide documentaliste (contrat CAE) ; garde d'enfants (GF)
9	Soraya	1968	21	1989	Vendeuse ambulante (GF) ; gérante restaurant (GF)
10	Rose	1968	22	1990	Comptabilité (BR) ; employée domestique (BR) ; marchés (GF) ; gestion magasin (GF)
11	Diane	1973	29	2002	Garota de programa (PA) ; serveuse (PA ; GF)

**Tableau 31** : Refonte catégorie économique 2

Ordre	Prénom	Date_Nais	Age_arrivée	Année_arrivée	Parcours professionnel
1	Marejó	1949	42	1991	Réceptionniste (PA) ; employée domestique (GF) ; préretraite (GF)
2	Naim	1950	32	1982	Employée domestique (PAGF) ; couturière (PA/GF) ; garde petit-fils enfant (GF)
3	Jocelyne	1952	16	1968	Employée domestique ; garde enfant (GF)
4	Irenda	1956	16	1972	Plonge ; recyclages (GF)
5	Rosaline	1956	47	2003	Vente ambulante (AM) ; Employée domestique et service à la personne (GF)
6	Laura	1962	6 ; 19	1981	Employée domestique (AP), cuisinière (Garimpo, RMI et informelle (AP/GF))
7	Josée	1966	27	1993	Employée domestique (CE/GF) ; vente vêtements ; (CE/GF) animation/enfant (GF)
8	Luciana	1973	27	2000	Employée domestique et vente alimentation (gâteaux sandwich) (GF)
9	Lucireine	1975	18	1993	Employée domestique et vente alimentation informelle (GF)

**Tableau 32 :** Refonte catégorie économique 3

Ordre	Prénom	Date_Nais	Age_arrivée	Année_a rrivée	Parcours professionnel
1	Ivanilde	1944	42	1986	Employée domestique (AP/GF) ; serveuse (AP) ; cuisinière (AP) ; employée domestique (GF); retraite (GF)
2	Lucia	1949	22	1971	Agriculture ; Seringeira (AP) ; vente alimentation informelle (GF) ; retraite (GF)
3	Zilda	1957	22	1979	Employée domestique (GF)
4	Marilsa	1961	13	1974	Sans activité (GF)
5	Irena	1961	14	1975	Sans activité (GF)
6	Ducirene	1962	18	1980	Sans activité (GF)
7	Marejó	1964	15	1980	Employée domestique (GF)
8	Rizolete	1964	17	1981	Repassage, employée domestique (GF) ; secrétaire construction (GF) ; chômage (GF)
9	Doracy	1979	19	1998	Sans activité (GF)
10	Marisa	1980	16	1996	Employée domestique (GF)
11	Leila	1980	23	2003	Sans activité (GF)

**Tableau 33 :** Refonte catégorie économique 4

Ordre	Prénom	Date_Nais	Age_arrivée	Année_arrivée	Parcours professionnel
1	Lydie	1958	9	1967	Plonge messe (GF)
2	Maria-Lucia	1968	10	1978	Plonge messe (GF)
3	Celia	1970	2	1972	Manucure/pédicure auto-entreprise en cours (GF)
4	Endalva	1970	2	1972	Animatrice CLAE (GF)
5	Maria	1970	13	1983	Artisanat indigène ; vente alimentation informelle ; médiatrice socioculturelle (GF)
6	Eleine	1976	3	1979	Caissière (GF)
7	Rosileine	1978	1	1979	Plonge messe (GF)
8	Jeanne	1978	1	1979	Commerçante (GF)
9	Adriana	1978	10	1988	Stage libre service (GF); secrétaire équinoxe (GF)
10	Regiane	1978	13	1991	Secrétaire orpaillage légal ; gérante restaurant et interprète (PAF) (GF)
11	Edelna	1980	0	1980	Sans activité (GF)

**Tableau 34** : Refonte catégorie économique 5

## Conclusion

Les trois trajectoires sont indissociables : on ne peut pas comprendre la migration sans un regard sur l'environnement familial, lui-même lié aux nécessités économiques. Pour tous les groupes, la réversibilité des migrations est constatée lors des séparations d'avec le conjoint d'*Ego*. En effet, si *Ego* se sépare de son conjoint, elle va automatiquement garder les enfants – un seul cas fait mention de l'abandon des enfants par la mère et à la charge du mari pour des raisons de santé mentale (France et Daniel). Les autres formes de séparation des enfants par les mères redirigent ces derniers vers les parents côté maternel, très peu souvent observé du côté paternel.

Catégories économiques	Origine	Année d'arrivée	Age à l'arrivée	Motif à la migration	Personne référence	Lieux d'installation
1	Pará (intérieur)	[1998-2008]	26,1	Besoin d'argent	Amie	Sous-location, centre urbain et périphérie
2	Pará (capitale)	[1990-1998]	23	Regroupement familial	Mari	Propriétaire centre urbain
3	Amapá (capitale)	[1970-1980]	17,3	Regroupement familial	Parents	Propriétaire quartier périphérique
4	Amapá (intérieur)	[1980-1990]	16,5	Regroupement familial	Mari	Propriétaire quartier périphérique

**Tableau 35** : Récapitulatif des conclusions de la trajectoire migratoire des différentes catégories économiques

Le tableau 35 reprend les lieux d'origine ainsi que l'âge à l'arrivée, les motifs et la personne de référence dans la migration. Les femmes de la catégorie économique 1 sont plus précaires et leurs migrations, comme on l'a abordé dans la description des trajectoires migratoires, sont de plus courtes durées. Les deux suivants (36 et 37) récapitulent les conclusions des constats présentés dans la deuxième partie, celles liées aux trajectoires familiales

Catégories économiques	Taille des familles (antécédents Ego et Ego)		Age au premier enfant (trois générations)		
1	7,7	3,6	14,5	18,08	18,25
2	6	2,7	16	19,2	19,5
3	5,7	5,6	14,9	16,8	17,3
4	7,2	5,4	15,7	17,4	18,1

**Tableau 36** : Récapitulatif de la diminution de la taille des familles et de l'âge au premier enfant des différentes catégories économiques

Catégories économiques	Nbr de familles recomposées <i>Ego</i>	Nbr de foyers monoparentaux : <i>Ego</i> chef de famille	Nbr de foyers bi-parentaux
1	12	5	8
2	14	2	12
3	10	5	8
4	9	0	14

**Tableau 37** : Structure familiale d'*Ego*, en fonction des différentes catégories économiques

On voit à travers ces premiers résultats que les familles recomposées pour la génération des parents d'*Ego* sont beaucoup moins nombreuses que pour *Ego*. Les familles dont il est question ont été analysées à partir de leur (re)composition du Brésil vers la Guyane, prolongeant la famille en foyers, qui, plus largement que par famille, permet d'englober des personnes n'étant pas liées par des relations de parenté (comme dans le cas des unions libres). Ainsi, on pensera le groupe domestique en tant que transnational : « *Celui qui, bien qu'une partie de ses membres aient émigré vers un autre pays, continue de fonctionner à travers des formes d'organisation et de relations internes partagées, malgré la distance – pas seulement géographique – qu'implique la migration* » (Gregorio (1998 : 148), *op. cit.* Oso Casas, 2008 : 125). Ce groupe transnational a supposé pour les femmes des catégories économiques 2 un choix de conjoint orienté, en seconde union, vers une mixité ethnique, notamment des Guyanais et Métropolitains. Ce choix implique une inversion à partir du statut social : les femmes majoritairement sans papiers (catégorie économique 1) privilégiant les français alors que celles avec une situation régularisée (catégorie économique 3) vont choisir des migrants sans papiers. Cette première inversion de double de celle de genre pour le deuxième cas mentionné, certaines des femmes privilégiant alors un très jeune homme sans papiers. Enfin, on a abordé les trajectoires professionnelles. L'analyse a mis en lien, à partir des discours, le nombre de migrations liées à des séparations, migrations alors motivées par la quête d'une activité assurant soit l'envoi d'argent à la mère qui s'occupe d'élever les enfants, soit de les faire venir (sous couvert d'une régularisation). En effet, dans les cas où les femmes se retrouvent chefs de famille/foyer, la situation impose de devoir subvenir aux besoins primaires des enfants, qu'ils soient en bas âge ou à l'âge de poursuivre des études coûteuses au Brésil. Teresa, la mère de Regiane, en parle comme suit : « *J'ai travaillé à l'usine après m'être séparée de mon premier mari, j'étais secrétaire et cuisinière là et comme ça suffisait pas, j'ai fait employée domestique à la gendarmerie, douane et PAF aujourd'hui en Guyane* ». On peut dire que les femmes sont conscientes du rôle qu'elles ont à tenir lorsque le conjoint est amené – parfois par la force des choses – à se départir de ses fonctions, comme ce fut le cas pour Roberta lorsqu'elle a appris la

maladie de son conjoint. Elle a toujours travaillé dans la restauration (Karting depuis 14 ans) et n'a été régularisée – déclarée – qu'un an avant le décès de son mari (extrait du journal de terrain).

Catégories économiques	Niveaux de formation initiale <i>Ego</i> au Brésil pour <i>Ego</i>			Formation initiale descendance <i>Ego</i> au Brésil (1 et 2) et en Guyane (3 et 4)		
	[0-11]	[11-15]	[15-25]	[0-11]	[11-15]	[15-25]
1	8	4	0	6	13	1
2	3	6	3	0	1	3
3	3	2	3	3	17	4
4	2	6	0	8	9	2

**Tableau 38** : Récapitulatif des niveaux de formations pour *Ego* et sa descendance selon les différentes catégories économiques

Catégories économiques	Secteurs majoritairement intégrés ( <i>Ego</i> et descendance <i>Ego</i> )	
1	Service	Service
2	Service et Commercial	Service
3	Service	Service
4	Aucun	Administratif

**Tableau 39** : Secteurs occupés en fonction des générations et des catégories économiques

On peut avancer à partir de ces triples trajectoires que les ruptures sont pour ces femmes liées dans un premier temps à la migration, elles l'insufflent, et dans un second temps à la trajectoire familiale. Quand ça ne fonctionne plus, elles se disent femmes de caractère – « Vencedora », « Guerreira » – et ne vont pas rester avec leur conjoint avec qui elles ne vivent pas bien. On verra dans le chapitre suivant que cela va de pair avec un certain esprit, esprit que l'on retrouve de manière homologue dans la morale liée à l'argent et à la réalisation de sa plus-value. On affirme que les ruptures sont des étapes transitoires à l'intersection des triples trajectoires : migratoire, familiale et professionnelle. Ce que l'on va voir dans le chapitre suivant, c'est la manière dont chacune des femmes, incluses dans les cinq catégories économiques, apporte une réponse *stratégique* à ces ruptures en posant d'emblée l'hypothèse que plus il y a de contraintes institutionnelles, plus la qualité de l'insertion économique va être liée à des situations de précarité/vulnérabilité.

## Chapitre VI. Stratégies d'insertions économiques : ajustements et conciliations entre activité/emploi, famille et État

Le chapitre précédent a présenté les structurations familiales d'origine (milieu d'origine), la formation initiale et continue des femmes ainsi que les mobilités différentielles d'une catégorie économique à une autre. La forme majoritairement prise par la mobilité sociale est ascendante. On va aborder plus précisément dans ce chapitre les mécanismes d'ajustements liés à cette mobilité sociale ascendante, elle-même dépendante des contextes familiaux et politiques, en interrogeant la possible adéquation entre la mobilité sociale et l'autonomie économique à partir des réponses apportées par ces femmes en matière de stratégies de productions alternatives – ou non – de revenus.

Cependant, les catégories économiques (chapitre IV) montrent leurs limites quant à l'analyse de la qualité de la mobilité des femmes. En effet, compte tenu de leurs triples trajectoires – familiale, migratoire et professionnelle –, on comprend la mobilité, ascendante pour toutes, en posant le milieu d'origine ainsi que celui d'appartenance comme variables de référence (chapitre V). On a inclus le lieu de résidence comme facteur influant la qualité de l'insertion économique. Le schéma d'interprétation reste cependant imparfait et ne permet pas de comprendre les facteurs qualitatifs liés aux différentes ascensions sociales.

On propose alors de partir des stratégies d'actions abordées dans le chapitre précédent (V) en organisant ces réponses à l'aune du schéma des triples représentations, tel qu'il est développé par Bruno Lautier et Jaime Marques Pereira (1994). Les auteurs posent l'hypothèse selon laquelle les représentations du marché du travail joueraient un rôle déterminant dans l'élaboration de stratégies de mobilité (vers la ville, puis au sein de l'emploi urbain). Plus précisément :

*« Les représentations de l'emploi – et d'abord du “bon emploi” –, ainsi que les représentations du marché du travail, sont l'élément déterminant de la structuration et du fonctionnement du marché du travail où se meuvent ces catégories de travailleurs. Ce qui confère ce rôle déterminant aux représentations – a priori purement idéelles – des travailleurs est le fait que, en l'absence de régulation institutionnelle, elles sont la base de la formulation des stratégies (professionnelles, mais aussi résidentielles et matrimoniales) de ces travailleurs. Et c'est l'ensemble de ces stratégies, confrontées à celles des autres acteurs sociaux (principalement des employeurs) qui est à la base de la régulation du marché du travail. Ces stratégies sont axées sur la recherche d'un statut ; mais ce dernier*



*n'a pas d'objectivation institutionnelle précise ; il n'a d'efficacité sociale qu'en tant qu'objet de représentations. Par exemple, une employée domestique se représente elle-même comme esclave ou non, se voit vue comme voleuse ou non. Et c'est ce type de représentation qui explique des trajectoires apparemment irrationnelles, dans la mesure où elles apparaissent souvent comme marquées par la recherche aberrante de déclassements sociaux » (1994 : 311-312).*

Les auteurs parlent de *stratégies multiformes* pour désigner les différences existant entre les stratégies professionnelles, familiales et les stratégies extraprofessionnelles [résidentielles, affectives et matrimoniales] incluant les « stratégies d'installations provisoires » (opposées aux « stratégies d'installations définitives », « d'aller-retour » et « d'apprentissage social ») et les stratégies migratoires. Les auteurs poursuivent en développant trois types de rationalités : réalistes ; irréalistes ou utopiques ; irrationnelles ou suicidaires, visées par les femmes dans l'optique d'accéder à de meilleurs statuts dans la société. Ce point de départ des représentations dirige la mise en place d'un système de représentations lié aux conjonctures économiques plus globales. On peut ensuite aborder « *les représentations de soi et gestion du hasard et de la nécessité* » (*idem*), pour reprendre un des titres que Lautier et Marques Pereira emploient et renvoyant au système du religieux et des croyances liés à la réussite et aux rencontres (notamment dans le cadre des unions matrimoniales mixtes).

On retiendra également du contexte social plus général de la société guyanaise la question des interactions à l'intérieur de la communauté brésilienne ainsi que celles entre les différents groupes ethniques présents en Guyane (chapitre II). Deux autres facteurs, les médias et la place du discours politique sur l'immigration, viendront démontrer que les discours extérieurs sont au cœur des représentations que se font les migrantes de leur place dans la société guyanaise (chapitre III). Il s'agira de réorganiser les catégories économiques précédemment construites en fonction des représentations individuelles et collectives afin de penser la qualité de leurs mobilités. En d'autres termes, comment les valeurs initiales – capitaux économiques, culturels, sociaux et symboliques – dont elles disposent, corrélées au contexte local, leurs permettent – ou pas – de développer un « esprit » lié au travail, esprit conciliant entre famille/travail et État.

La délimitation ne s'en tiendra donc plus uniquement aux catégories économiques et tiendra compte d'un découpage basé sur l'âge à l'arrivée, à partir de celui opéré en fin de chapitre précédent, à savoir l'arrivée des migrantes entre [0-15], dont le critère principal est la scolarisation en Guyane, pour deux raisons : c'est un âge très important pour les jeunes filles au Brésil et le

passage de la puberté à l'âge « adulte » (y inclus les menstruations, qui peuvent arriver bien plus tôt, 10-12 ans pour certaines, au vu, dans les données de terrain, de l'âge à la première grossesse). Dans les trois premières représentations « idéales-typiques » présentées, la scolarisation en Guyane n'intervient pas, ou très peu – un an ou deux – en Guyane, alors que les deux derniers, les femmes ayant migré entre 0 et 13 ans, ont été scolarisés plus de cinq ans en Guyane. Aussi, on précise que les effectifs des trois premiers sont plus importants et les deux derniers sont moindres. Les représentations idéales-typiques ainsi proposées sont construites sur le système de représentations susmentionnées et comprennent les femmes ayant des représentations de type néotraditionnel ; débrouillard ; conquérant ; altruiste et pragmatique.

Il n'est aucunement question de les penser à travers le prisme de la tradition évolutionniste, comme des modèles allant des moins insérés aux plus insérés économiquement, mais de voir dans quelle mesure certaines restent liées à des représentations de leurs activités en lien avec un rôle traditionnel, sous-entendu issu du modèle patriarcal dominant tel qu'on l'a vu dans le chapitre précédent, sans avoir développé – et peut-être sans avoir eu la nécessité/obligation de développer – d'ambition particulière liée au travail à l'extérieur de la sphère domestique – alors que d'autres y ont été contraintes et ont dû combiner entre les sphères domestiques et professionnelles, voire laisser à d'autres leur famille/enfants pour se consacrer à un travail. Les idéaux-types ainsi posés, on se propose de les présenter en y incluant une dimension de transformations. On pourra retrouver dans chacun des idéaux-types des décalages soit entre les âges dans les activités exercées, soit par rapport aux lieux d'installations ou aux périodes d'arrivée. Ainsi, on interrogera, dans le dernier point de chaque partie, sur la finalité de leurs actions stratégiques – ou leurs non-actions : permet-elle de faire des liens avec l'augmentation de leur autonomie ?

Dans tous les cas, les types de représentations seront complétés par des portraits. Le but étant de penser à l'unité de leurs démarches, unité que l'on pourra ensuite comprendre par l'intermédiaire d'un portrait démontrant les formes de conciliations stratégiquement organisées par les femmes et englobant les liens entre les fratries (Irena et Marjo), entre les descendances (Irenda/Endalva) et/ou entre les personnalités (Laura/Eliane) « poussées » dans leur réussite grâce à la famille (Rose), par les emplois aidés (Endalva) ou par le biais de nouveaux modèles, notamment individualistes (Adriana). Ces portraits, liés aux trajectoires, seront accompagnés de portraits photographiques, dont la pertinence est justifiée dans la partie méthodologie, et dont on rappelle uniquement ici les grandes lignes. Servir à la démonstration et non pas à l'illustration (Conord, 2000). En effet, chacun des portraits photographiques a été pris dans le contexte de travail – ou de non-travail – et les conditions matérielles d'exercice sont ainsi rendues visibles. Cette écriture par la lumière est également un moyen de visibiliser des travailleuses du secteur informel, laissées dans l'ombre. Le

portrait en dernier lieu est révélateur d'une auto-mise en scène lorsque le « hors » travail a supposé que les femmes prennent la pose et mettent en avant les attributs qu'elles estimaient les plus valorisants de leur personne, en référence aux normes de beauté de la société brésilienne. On ne reviendra pas ici sur les refus, susceptibles d'éclairer les écarts entre les normes esthétiques ainsi que les statuts des différents interlocuteurs, pouvant entrer en contradiction avec le nôtre (situation de domination, étant une femme blanche, européenne), car toutes les femmes présentées ici ont été d'accord pour la prise de vue, sauf Endalva.

### **A. Représentations néotraditionnelles : travail à domicile et État providence pour la famille**

*« Et grâce à Dieu j'ai rencontré le père de mes enfants » (Jocelyne)*

Le choix d'employer le terme « néotraditionnel » demande à être éclairci. Il ne s'agit pas de qualifier des femmes de néotraditionnelles *en soi*. On s'attache plutôt à comprendre ici comment, dans leurs trajectoires, ces femmes ont été conduites à faire des choix liés au système de genre dominant, fortement basé sur le rôle de l'homme pourvoyeur économique du foyer et imposant des modèles familiaux auxquels elles répondent. L'analyse de leur place au sein du couple ainsi que leurs représentations de la communauté, des politiques, viendront enrichir les conduites dégagées des représentations qui leur sont associées.

L'âge moyen à l'arrivée est de 22 ans. Compte tenu de l'important décalage suscité par l'âge à l'arrivée de Rosaline (47 ans), on doit tenir compte de cette valeur atypique pour ajuster cette moyenne. En effet, si on reprend le calcul sans Rosaline, l'âge moyen serait de 18 ans, d'où ce décalage de 4 ans. Avec cette correction, on s'accorde pour une arrivée de ce groupe à l'âge de 20 ans. Un deuxième indicateur est l'écart entre les âges des femmes au moment de l'enquête. Il est compris entre [33 et 59 ans]. On a vu dans le chapitre précédent que ces femmes arrivaient entre [1950-1970] (sauf Rosaline en 2003). Toutes sont en couple, Rosaline et Marejó sont dans des structures familiales de type « familles recomposées », alors que les autres sont en première union. Le nombre d'enfants par femme est compris entre [3-17], entre [12-21 ans], dont la majorité sont nés en Guyane. Toutes les unions sont homogames, avec une personne d'origine brésilienne, même lors des secondes mises en couple. Toutes sont femmes au foyer et le principal pourvoyeur est le mari. Elles résident toutes dans les quartiers périphériques de la BP 134 et au quartier Manguier de Rémire-Montjoly. Enfin, les femmes de ce « type » se répartissent entre les catégories économiques

3 et 4, économies aidées et « hors » économies, ce que l'on peut attribuer à leur âge – proche de la retraite – ou à leur arrivée plus récente (Rosaline). Elles sont toutes résidentes dans des quartiers périphériques, où la distance kilométrique entre les lieux de résidence intergénérationnelle est réduite.

### *1. Triples représentations organisées autour des rapports hommes/femmes*

Les triples représentations s'opèrent ici à partir de l'espace domestique. En effet, le discours des femmes quant à leur représentation de soi et leur activité s'organise autour de la sphère domestique. Elles n'ont pratiquement pas été scolarisées, ou peu (jusqu'au collège). Elles ont toutes soit commencé à travailler dans l'agriculture familiale, soit comme « domestique »<sup>190</sup> au domicile de leurs parents ou grands-parents à partir de 10 ans. Seules Lucia, Rosaline et Lucireine ont occupé un poste dans le secteur informel pendant quelques mois. Lucia précise ne pas avoir eu le choix de devoir vendre des noix du Pará, une activité liée à la migration de son conjoint pour les chantiers de Guyane. Le milieu social d'origine influe sur cette entrée dans des activités précoces, notamment le fait de résider dans l'intérieur et donc de représenter une force de travail supplémentaire au sein de l'unité domestique (pouvant inclure des membres de la famille élargie, oncles et tantes, comme pour Zilda et Jocelyne).

La déscolarisation va de pair avec ces activités. Étant obligées de travailler pour subvenir aux besoins de leurs familles, les femmes quittent le milieu scolaire. Il en va de même lorsqu'elles se mettent en couple. En effet, la formation d'un couple, à partir de 12 ans (Irena) ou 14 ans (Jocelyne), est concomitante avec la venue d'un premier enfant. Ce schéma est reproduit pour toutes les femmes de ce groupe. Seule Zilda a eu son premier enfant à 21 ans. C'est au cours de cette première grossesse qu'elle a décidé de migrer seule – sans conjoint –, rejoignant son frère afin, dit-elle, « *d'expérimenter la vie autrement* ».

Le fait d'être en union, puis d'avoir plusieurs enfants, a supposé le retrait des femmes du marché du travail. Alors que leur socialisation a été orientée vers des activités « pratiques », elles se sont conformées aux rôles transmis par les femmes de leur entourage, notamment leur mère, en intériorisant l'ensemble des tâches qui y étaient associées et qui relèvent de la sphère domestique/intérieure. Chez la majorité des familles, les mères étaient analphabètes elles aussi, en charge du foyer, c'est-à-dire qu'elles s'occupaient des tâches ménagères et de l'éducation des enfants, et ont donc servi de modèle à leur fille.

---

<sup>190</sup>On précise que ces emplois domestiques sont informels et non rémunérés.

Aussi, les discours de ces femmes sont focalisés sur le travail de leur mari, sur l'ascension de ces derniers :

*« Il travaille dans une entreprise de... d'électricité, de télécommunications, c'est plusieurs choses, il y a plusieurs choses. Ils font les montages des pilones, donc il monte, il les installe tout ce qu'il faut, pour Orange, Gcel [...] il a travaillé dans les maisons, dans la construction » (Zilda).*

Le rôle du mari est pensé sous l'angle de la représentation du marché du travail pour ce groupe, alors que les représentations des femmes s'organisent autour de la *casa de familia* – maison de famille : apprendre avec la mère, savoir tenir, le faire pour les autres, ce terme est représentatif de l'apprentissage lors de la socialisation de ce que les femmes doivent savoir faire. L'extension de ces représentations s'organise autour des professions des garçons de la fratrie. Jocelyne et Zilda par exemple répondent à la question : « que font vos enfants ? » par des réponses organisées autour de la profession de leurs fils. Deux facteurs influencent alors ces représentations. Le premier relève de l'apprentissage « pratique » d'une profession pour les garçons, qui s'inscrit pour ce groupe dans la continuité de celui du père :

*« Ils travaillent dans le milieu de la construction, des maisons, ils font des choses petites, maçons, charpentiers, un autre travaille comme motorista – chauffeur<sup>191</sup>. Et l'autre travaille dans le commerce, maintenant il a commencé à ouvrir son commerce... Et c'est seulement elle [Celia] qui a des filles. Et cette petite fille là, c'est nous qui l'avons élevée [une des filles de sa fille]. Dès la maternité, c'est nous qui en avons eu la charge » (Jocelyne).*

On peut donc dire que les femmes ayant des représentations néotraditionnelles sont celles qui sont le plus amenées à reproduire les schémas normatifs liés à leur inscription dans la sphère domestique, et à valoriser le travail des hommes à l'extérieur. Même lorsqu'elles sont amenées à exercer une activité de type « aide à aider » les personnes dépendantes, cela reste dans la sphère intérieure de la maison, aider pour s'occuper des petits-enfants (Jocelyne) ou des personnes dépendantes (Naim, Rosaline). Pour la troisième forme de représentation, celle liée au marché du

---

<sup>191</sup> C'est lui qui emmène les enfants de la BP 134 à l'école – conjointement à José Gomes – sur la demande des parents, étant donné le manque de desserte *via* les services de la commune de Rémire-Montjoly.

travail, les femmes accordent la plus grande attention à la scolarité de leurs filles – alors que celle des garçons est plus rarement mentionnée. Zilda dira :

*« C'est comme ma fille Martha, maintenant elle est partie faire ses études à Londres, elle est partie là-bas pour apprendre quelque chose [et là, elle vous a laissé son enfant le temps d'aller là-bas ?] oui, je suis restée avec lui [...] elle l'a eu à 15 ans, elle a fait jeune, elle a connu quelqu'un sur Cayenne, et c'est sorti [et comment vous avez pris ça quand elle est revenue et qu'elle vous a dit qu'elle allait avoir un enfant ?] je sais pas, j'ai accepté »*

Leur rôle restant quasi inchangé dans la distribution des tâches, mais également dans les libertés, peu d'entre elles sortent du quartier, voire de la maison (sauf pour des raisons médicales). Il faut voir en cela un effet de l'âge, mais également des habitudes de vie. En rejoignant ces constats avec ceux des triples trajectoires, on se rend compte du lien entre le fait de venir de villes et bourgs de l'intérieur, où les activités sont centrées sur la « reproduction » plutôt que la « production », du moins pour les femmes mariées avec des enfants en bas âge. L'idée de la complémentarité des tâches, telle qu'elle est analysée par Irène Bellier (1993) par exemple pour les groupes amazoniens, peut être transposée dans le cadre de la socialisation de ces femmes et explique la reproduction dans les discours, mais également dans les pratiques des rôles qu'elles ont intériorisés sans que la migration ne vienne contredire cet « ordre des choses ». Bellier précise que c'est « *la constitution physiologique qui assure le partage des activités par la charge des enfants, assure la division sexuelle des tâches et donc sous-tend la structure sociale* » (1993 : 520). Si ce sont les enfants qui ont le plus de valeur, alors leur identité se construit autour de leur rôle de fille puis d'épouse et de mère. Les femmes participent à l'ascension de leurs enfants – et à celle de leur mari – par l'aide à aider (suivant la définition donnée dans le chapitre IV, catégories économiques « économies aidées »), que celle-ci soit légalement reconnue ou que la redistribution des aides reçues par les filles serve aux achats des besoins quotidiens des enfants « placés ». Alors, même si leur participation en tant que telle sur le marché du travail est quasi inexistante, elle permet l'amélioration de celle de leurs enfants – et conjoints.

Cependant, ces aides à aider, qu'elles soient ou non reconnues par l'État, dénotent une participation active dans l'éducation. Comme le mentionne Zilda, c'est aussi un moyen pour elle de renforcer les liens avec ses enfants, voire de les garder près d'elle. Il faut valoriser cette « aide à aider » qui permet aux filles de poursuivre leur trajectoire professionnelle, alors que d'autres doivent laisser les

enfants en crèche ou chez un particulier. Leur rôle de mère est envisagé comme étant un pilier de leur place dans la sphère active de l'intérieur domestique.

L'autonomie est double. Premièrement, elle est calculée pour les deuxièmes générations, leurs enfants. Le fait que l'une d'entre elles ait pu obtenir des aides du gouvernement est un apport supplémentaire en lien avec les transformations susmentionnées. Deuxièmement, l'autonomie est rendue possible grâce à la meilleure connaissance du fonctionnement de l'État et des droits liés aux aides familiales. On est dans l'obtention d'une autonomie relative liée à un système de représentations néotraditionnelles pour lesquelles il n'y a pas d'insertion économique de prévue. Pour ce qui est de l'autonomie et du pouvoir de décision, le mari de Lucireine ne souhaite pas qu'elle travaille. Les autres ne développent pas cet aspect, mentionnant le fait de n'avoir jamais travaillé – ni souhaité travailler – à l'extérieur.

Rosaline a également obtenu une régularisation de son statut de résidente par l'intermédiaire de l'aide apportée à son conjoint. Alors qu'elle est nouvellement arrivée, que les politiques sont dites de plus en plus « dures » avec les migrantes, elle obtient rapidement un récépissé par l'intermédiaire de son mariage avec un Brésilien possédant une carte de séjour et plus de vingt-cinq ans de résidence sur le territoire, de la santé problématique de ce dernier et de l'aide qu'elle peut/doit lui apporter. Aussi, elle souhaite améliorer sa situation, précisant qu'à son arrivée elle ne possédait rien, ses droits sur le logement lui ayant été ouverts par son mari, propriétaire à la BP 134. Comme son mari, elle va pouvoir se faire soigner en Guyane, alors qu'elle n'aurait pas pu le faire au Brésil. On peut noter que son sentiment de légitimité est « contrarié » par son statut actuel, non régularisée elle est dépendante de son conjoint – qui lui-même est dépendant d'elle.

## 2. Représentations extraprofessionnelles et « participation divine »

La représentation de la réussite par l'intermédiaire du religieux est mentionnée par certaines des enquêtées, notamment dans la rencontre avec un conjoint ou dans le fait de résider en Guyane : « *Et depuis, je suis là, grâce à Dieu ; « Et grâce à Dieu j'ai rencontré le père de mes enfants, je remercie beaucoup Dieu* ». Les priorités énoncées sont de l'ordre de l'affectif et du cognitif – ce que Lautier et Pereira appellent « *l'élargissement du champ cognitif* » (1994 : 319), avec l'ajout dans le champ cognitif de la question du hasard ou de la nécessité, de la part accordée par les employées à la présence du religieux. Les auteurs précisent que le hasard ou la nécessité masquent souvent des stratégies, qui, derrière leur naïveté et leur confusion, montrent bien une réelle connaissance des opportunités d'emploi – ou de non-emploi – et leur mise à profit. L'idée étant de renvoyer le hasard des rencontres avec la stratégie matrimoniale, comme c'est également le cas

pour Rosaline, invitée à passer en Guyane par une amie et qui a eu « l'apparition » dès le second jour. Pour ce groupe, c'est l'aide de Dieu – « *graça Deus* » – qui a rendu possible la rencontre avec le conjoint. La valeur liée à l'activité est très faible, étant donné la prépondérance de celle accordée au maintien des rôles traditionnels, et le remerciement dans la vie est dirigé vers ce qui a le plus d'importance : la rencontre avec le mari. Le deuxième point concerne les liens avec le groupe d'origine.

### 3. *Représentations et stigmatisations liées aux discours dominants*

La représentation médiatique des groupes arrivés lors de la première vague migratoire et résidant dans les communautés excentrées – et quartiers périphériques – s'organise à partir de stéréotypes<sup>192</sup>. Ces derniers sont émis par deux canaux. Le canal national, relayé notamment par des médias comme Agence France Presse, ou des journaux brésiliens (par État). De part et d'autre, entre 1974 et 1994, le focus se porte sur l'immigration clandestine et les orpailleurs. Les médias guyanais, quant à eux, relayent des informations liées au nombre d'enfants qu'ont les femmes migrantes (et ce constat peut être élargi aux populations migrantes limitrophes, d'où l'effet de la peur de l'invasion). Ainsi, ces stéréotypes peuvent être articulés avec les discours actuels, notamment ceux tenus par Jean-Yves Carlier, journaliste à *France-Guyane*. Ce dernier précise à propos de l'immigration brésilienne et des activités des hommes :

*« Alors au niveau brésilien, le sentiment que j'ai, c'est que au départ c'est surtout une immigration professionnelle, bon le schéma classique, ils [les hommes] viennent dans l'orpaillage, légal ou illégal, et après la famille suit [...]. On traite rarement directement de l'immigration, on évoque la présence brésilienne à travers les différents sujets qu'on peut avoir à traiter hein, c'est de manière incidente, on parle **des Brésiliens qui sont une composante** de la société guyanaise [...] Quels types de sujets, ben alors ce que regrette le consul c'est qu'on traite souvent des Brésiliens dans la **rubrique faits divers et justice**, d'affaires familiales ou des choses comme ça, des problèmes de scolarité, garde d'enfants, allocations, au niveau des aides fournies, la population brésilienne représente une bonne part. [...] Voilà, on a bien conscience que la manière dont les gens peuvent réceptionner tout ce qui est écrit sur les Brésiliens, ce n'est pas forcément ce qu'il y a de plus reluisant hein, c'est effectivement immigration et orpaillage clandestin, les conditions de vie déplorables » [Jean-Yves Carlier].*

---

<sup>192</sup>Cf. annexe VIII sur les discours médiatiques concernant les populations résidant en périphérie urbaine, à la BP 134 notamment.



Les points abordés par les médias relèvent donc de la mise en place de stigmates allant contre les populations des quartiers périphériques. En décrivant des situations réelles, ils soulèvent les problèmes sous-jacents à ces quartiers – fort taux de chômage, de familles bénéficiaires des aides sociales. Cependant, ni les médias, ni les représentants des gouvernements français et brésilien en Guyane – qu’il s’agisse du consul du Brésil en Guyane (en 2008) Carlos A.L. de Carvalho, des représentants institutionnels, notamment le secrétaire général de la préfecture de la Guyane, monsieur Thierry Devimeux (en poste depuis un an et demi), et qui a autorité sur la Direction de la réglementation de la citoyenneté et de l’immigration (DCRI) en Guyane, ou encore le capitaine de la police aux frontières, Pascal Roubillard (en poste depuis un an) – ne mettent en lien cette situation d’exclusion avec le besoin de développer des politiques publiques ciblées pouvant améliorer l’insertion économique. On peut croiser leurs discours sur l’articulation entre assistanat et emplois précaires :



**Carlos A.L. de Carvalho :** « La population [brésilienne] d’ici se divise en 3 : commerçants, bureaucrates, incluant les fonctionnaires publics et les parasites [qui sont les parasites ?] tous ceux qui ont le RMI, qui vivent du RMI sans faire quoi que ce soit. [Quels sont les types de femmes qui viennent ici ?] Les moins éduquées, les plus traditionnelles, les femmes qui viennent ici travaillent dans les services domestiques, et officiellement au Brésil, elles sont des femmes sans emplois, sans occupations. Alors il y en a qui viennent pour inscrire leurs enfants à l’école, d’autres parce que leur mari a une bonne situation, et il y a les victimes, celles qui viennent ici en quête d’un emploi, quel qu’il soit. »

**Photographie 25 :** Carlos A.L. de Carvalho (Dorothee Serges, 2008)

**Thierry Devimeux :** « ... alors le travail des femmes brésiliennes c’est une question à laquelle je vais avoir du mal à répondre parce que les Brésiliennes ici ne sont pas connues comme travailleuses, à l’inverse des Haïtiennes. Les femmes de ménage et les nounous sont des Haïtiennes. Les Brésiliennes, elles sont pas faites pour... quand on parle des Brésiliennes, c’est pas de manière très positive ».

**Pascal Roubillard :** « Les femmes [brésiliennes] plutôt dans des emplois de nourrices, de cuisinières et dans les ménages ».

Les discours liés aux personnalités tant médiatiques que celles occupant des postes clés du gouvernement contribuent à la construction et à la diffusion de stéréotypes négatifs – voire discriminants – sur la communauté brésilienne dans son ensemble. On peut ajouter que Jean-Yves Carlier précise bien que lui n’aurait pas traité de l’immigration lors de la venue de monsieur Jéco en 2008, alors qu’il était ministre de l’Outre-Mer, mais comme ses collègues l’ont fait, alors il a suivi. Ces points permettent de mettre en relief le déni des activités réellement exercées par les Brésiliennes installées dans les différents cercles d’installation – centre, première couronne et quartiers périphériques – étant donné la méconnaissance des différentes générations de migrants pouvant cohabiter.

#### 4. Portraits d’Irena, 47 ans, et Marjo, et 44 ans, au service de leur famille



Irena, 47 ans, 12 enfants, née à Cunani et ayant grandi à Oiapoque. Ils sont propriétaires d’une maison à la BP 134, terrain donné par monsieur Lamarck. « *Et mon mari est venu me chercher, il travaillait près de là, et il est venu nous chercher, parce que j’avais 2 enfants [1 an et demi et 4 mois]. Et maintenant, je ne peux pas te dire en quelle année je suis arrivée, parce que j’ai mauvaise mémoire [1975] et j’ai travaillé à la maison à laver les vêtements, faire la cuisine, laver le sol [...]. J’ai 11 frères et 2 sœurs, nous sommes 14 [Elle est la troisième des filles] : J’ai une sœur qui est venue vivre ici, mais elle s’en est allée [Marjo]. J’en ai une autre qui vit à Mana, la plus vieille. Et moi je vis ici* ».

Marjo, 44 ans, née à Oiapoque. Elle est arrivée à 15 ans avec son mari et sa première fille : « *Il travaillait dans la pêche hein, et ensuite, il a travaillé comme charpentier. [Et vous ?] Moi, ici, je n’ai jamais travaillé [Et pourquoi ?] Bon parce que j’ai eu ma première fille, et ensuite j’ai eu les autres bébés, et je n’ai jamais eu envie de laisser mes bébés avec personne. Moi-même j’aime m’occuper d’eux. C’est comme ma mère, moi, j’aime m’occuper de mes enfants [...]. j’ai cinq fils avec mon premier mari [Brésilien régularisé rencontré à Oiapoque]. Et avec le second, j’en ai deux [Brésilien sans papiers rencontré à Saint-Georges, en face d’Oiapoque]* » [Motifs de séparation ?] *Bon, je me suis séparée du premier mari parce que je voulais simplement qu’il m’aide avec les cinq enfants, mais il ne leur a jamais donné d’attention, même lorsqu’ils ont grandi, il ne m’a jamais aidé, même quand je demandais son aide, il ne voulait pas. Et je voulais simplement qu’il m’aide, même pour les papiers, mais il ne s’occupait que de ses problèmes, et c’est la raison pour laquelle je n’ai pas voulu rester ici [à la BP 134], et aller m’installer à Saint-Georges, pour être plus*

éloignée de lui » [D'autres circulations dans la Guyane ?] *Bon, la première fois, comme je vivais avec ma sœur [Irena], ensemble, on a acheté la maison pour avoir notre maison, pour vivre chez nous et ensuite, après 12 ans, les gendarmes sont venus nous dire qu'il fallait sortir de là [Mahury, route des plages]. Et ils nous ont dit de venir ici à Cabassou [BP 134], qu'ils allaient nous donner un terrain. [Conditions d'obtention des papiers] « Pour avoir ma carte de séjour, ça a été par l'intermédiaire d'un avocat [...] l'ami de mon mari [...] j'ai payé l'avocat, et ensuite il m'a appelé, j'ai été appelée par la préfecture, et de là je les ai obtenus. La première carte. [Et les enfants ont eu des problèmes ?] Oui mon second fils parce qu'il n'est pas né ici, il est né à Oiapoque et ensuite il a été élevé ici, je l'ai ramené bebezinho [bébé] ». [Et comment ça s'est passé pour lui ? Vous avez payé un avocat pour lui aussi ?]. Non, la police l'a pris, l'a emmené à Rochambeau, et là, sa femme y a été, a donné le numéro d'une dame là de la préfecture et c'est cette femme de la préfecture qui a fait les papiers pour lui. » Elle complète ses revenus aidés [CAF pour les deux dernières filles de 2 et 5 ans] par des ménages et le salaire de son concubin : « Mon mari travaille, il donne de l'argent aussi, sauf qu'il ne peut pas travailler parce qu'il n'a pas de documents ».*

Le mari d'Irena, Paulo, intervient également lors de l'enregistrement. Il est arrivé en 1973, « c'est mon patron qui m'a fait venir là, et on a commencé à aménager » [...] *Et je pense : "pourquoi je donne une éducation à mes enfants". Parce que si nous ne sommes pas capables d'encadrer les jeunes, il faut les battre, les emmener sur les chantiers pour les faire travailler un petit peu, pour qu'ils voient ce que c'est, leur apprendre ce qui est juste. [...] Pour moi, le peu que j'ai étudié, avec l'éducation que mon père m'a donné, j'ai fait 6 ans au collège, et on m'y a appris l'éducation morale et l'éducation civile [...] Moi, j'ai été éduqué comme ça jusqu'à 14 ans, et à 14 ans, quand je suis arrivé ici, j'ai été élevé par une personne de 40 ans, et comme si c'était ma famille : "bonjour papa, bonjour maman" [Il travaillait dans la maison de ses parrains (Irena)]. Pareil si le jeune homme ne veut pas aller à l'école, ne veut pas étudier, alors qu'il aille travailler. Et quand il va travailler, il va réfléchir sur ce qu'il veut faire, même charpentier, maçon, quelque chose que ça soit : "vas travailler". Parce que s'il ne veut pas travailler, qu'est-ce qu'il va faire ? Il va trouver une jeune fille, il va rester avec elle, et lorsqu'il va vouloir lui offrir quelque chose, qu'est-ce qu'il va faire ? Il va voler, être un bandit [...]. Moi je suis venu à 14 ans, et j'ai travaillé, et c'est le meilleur endroit que j'ai trouvé pour travailler. Travailler pour les constructions des collèges, des écoles... c'est vraiment le meilleur endroit, et que deus me croit, c'est le meilleur endroit pour travailler ».*

De ses enfants, Irena précise : « Il y en a qui sont en vacances, qui travaillent dans une école, et d'autres qui ne travaillent pas, ils sont très fainéants. Celui-là c'est mon fils [elle désigne un jeune homme tatoué qui vient s'asseoir à la table dans la cours où nous conversons]. Elle est ma fille, de 18 ans [Ana, assise près de la table], une autre fille [Fabienne, 15 ans]. Et ce bébé est à moi [elle en désigne un autre]. Il y a celle qui travaille avec José Gomes, Sissi [C'est elle ta fille la plus grande ?] Non, ma fille la plus grande vit à Oiapoque. [Et qu'est-ce qu'elle fait là ?] Ha elle reste dans la maison avec son mari et son enfant, qu'elle vient d'en avoir un. Elle travaille à la maison, pareil que moi. [Et les autres ? Ana prend la parole] Il y en a une qui vient d'entrer à l'armée, à Saint Jean. [Et toi, tu as aussi des enfants ?]. Oui, deux, lui c'est mon 2<sup>e</sup>. Il y en a un qui est né le 31 décembre 2006, qui va avoir 2 ans, et l'autre est né à Noël (2007)

On a tenu à restituer les trajectoires de ces femmes telles qu'elles ont pu être esquissées dans le chapitre précédent afin de montrer les raisons des séparations et les liens entre séparation et mobilité géographique ; la reproduction des rôles traditionnels et leur maintien pour les premières

générations de migrantes, ainsi que les deuxièmes ; le choix du conjoint et son influence sur la continuité des rôles attribués à l'un et l'autre sexe. Enfin, on a souhaité voir à travers la trajectoire de ces sœurs quelles pouvaient être les modifications, même infimes, de la qualité de leur insertion. On peut mettre en lien le fait que la prise de parole de son mari lors de l'entretien ne soit pas anodine. Il a souhaité faire part de son expérience et de ses valeurs morales défendues pour ce qui est du travail de ses enfants, notamment pour ses fils<sup>193</sup>. Ces deux points relèvent d'une conception traditionnelle attachée au rôle de l'homme pourvoyeur du foyer économique. À aucun moment n'est remis en cause le fait que les femmes ne travaillent pas (notamment la première fille). Sissi, qui n'a pas souhaité être entretenue, deuxième fille (arrivée à 4 mois), s'est tournée vers un système de représentations de type « altruiste », que l'on abordera dans le groupe ayant un système de représentations de type « missionné ». Un dernier point relève de la « facilité » avec laquelle, « fut une époque », l'obtention de papiers a été largement facilitée par les agents des forces de l'ordre et/ou de la préfecture. On souhaite montrer que par la suite il n'en sera pas de même, et ce en raison des politiques migratoires.

En ce qui concerne la présentation de *soi* par l'intermédiaire des portraits photographiques, elle vient confirmer les analyses énoncées ci-dessus, dans le sens où Irena a souhaité être photographiée avec ses filles, c'est-à-dire dans le contexte qui représente son quotidien. Les deux sœurs n'ont pas mis en avant d'attributs corporels (pas de modification de vêtements ni d'ajout de produits cosmétiques visant à présenter une image conforme avec les normes de beauté). Elles sont restées telles qu'elles sont dans leur quotidien.

##### 5. *Système de stratégies : familiales, matrimoniales et communautaires*

Parler du système de stratégies va supposer une hiérarchie organisée par les femmes comme réponse à leur insertion économique. En effet, on est face à un groupe dont les représentations liées à leur activités sont tournées vers la réussite de leurs enfants, accompagnées des aides – ou pas – de l'État. À 10 ans, elles ont eu à charge leur fratrie, puis leur famille et ensuite les enfants de leurs enfants (filles notamment). Le schéma des stratégies fonctionne donc sur une base familiale avant tout. La question des stratégies matrimoniales est essentiellement liée à leur installation, et peu d'entre elles se séparent, ce qui a pour conséquence leur absence du milieu du travail. Étant donné leur installation en quartier périphérique, elles conservent un lien très fort avec la communauté brésilienne, malgré les hiérarchies pouvant exister entre les Amérindiens brésiliens et les Brésiliens (chapitre IV). Les stratégies migratoires des femmes de ce groupe sont liées à l'« expérimentation » (Jocelyne) ou à une séparation (Marjo). Leur sentiment identitaire reste lié à la brésilianité, tant

---

<sup>193</sup>On reparlera de la scolarisation des garçons dans la conclusion générale.

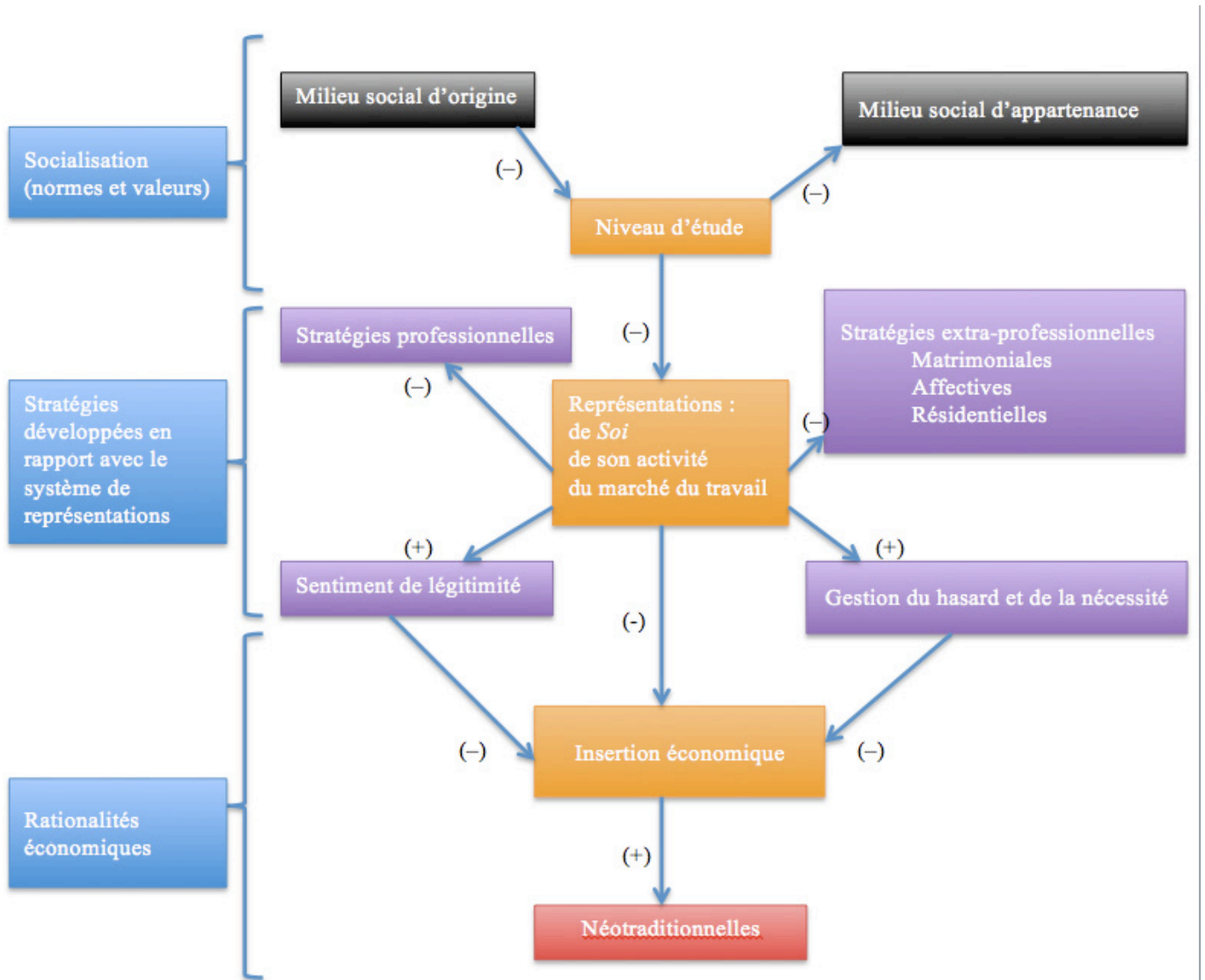
d'un point de vue culturel que politique. On peut donc dire que les critères de mobilité des femmes de ce groupe sont liés aux emplois de leurs maris, en lien avec les normes du système de genre de cette génération, et les visées d'autonomisation se reportent sur les deuxièmes générations arrivées en bas âge ou nées en Guyane.

Les portraits d'Irena et Marjo permettent de penser à l'influence – aussi infime soit-elle – entre l'ordre des naissances dans une même fratrie et le pouvoir de décision. En effet, la plus jeune des sœurs, Marjo, a eu une « charge plus allégée » dans l'attention portée au reste de la fratrie, ce qui a eu comme conséquence une augmentation de son pouvoir de décision. Elle a été plus à même de choisir de se séparer puis de migrer afin de reconstruire son foyer dans une autre ville que celle où réside son ex-mari. Elle a également réduit le nombre d'enfants (7) comparativement à sa sœur (12), ce qui a facilité ses choix. On peut récapituler l'insertion économique des femmes de ce groupe à partir du schéma<sup>194</sup> suivant, schéma relevant des interactions entre les différentes variables développées lors de cette partie et supposant l'équation suivante : moins le milieu social d'origine est élevé (en terme de capitaux : culturel, économique, social et symbolique), moins le système de représentations lié à la reconnaissance de *soi*, de son activité et du marché du travail est développé et par conséquence, moins les stratégies visant à l'insertion économique vont être fortes.

---

<sup>194</sup> Je remercie Maud Anquetil pour m'avoir aidée à formuler ce schéma, à partir des résultats de son travail de master 2, *Le choix des conduites sexuelles chez les femmes de 20 à 30 ans*, 2006, réalisé sous la direction de Maria Eugenia Cosio-Zavala et Jacques Saliba.

**Schéma 2 :** Organisation du système de représentations et de stratégies économiques d’insertion lié au modèle néotraditionnel



## **B. Représentations débrouillardes : informalité et État providence pour la famille**

*« J'ai pas de mari moi, je suis pas mariée moi, [...] oui, il a été là pour les gosses, et après, il est parti » (Irenda)*

Les débrouilles supposent de combiner le nécessaire sans accumulation de richesses autres que celles visant à la redistribution au sein de leur famille. Les débrouillardes sont donc celles qui se sont dédiées à/pour leur famille, sacrifiées. Il y a la notion de sacrifice de leur personne au profit de la génération à venir, le fait de *courir après*, de *batailler*, de *marcher derrière* un travail, un job, une activité quelle qu'elle soit. Deux formules sont liées à leur débrouillardise : soit par cumul avec les aides sociales, soit uniquement dans/par l'informalité. Elles ont travaillé pour subvenir aux besoins de leur famille – et travaillent encore pour certaines. Elles n'ont pratiquement jamais intégré le secteur formel, sauf dans le cadre de stages obligatoires (ANPE, ASSEDIC), mais en sont rapidement sorties.

Pour ce groupe, à la différence du précédent, on ne retrouve pas de correspondances dans les catégories économiques. Les femmes dont le système de représentations est lié aux débrouillardises appartiennent à la catégorie économique 1 (informalités) et 3 (économies aidées) et une seule femme, Ivanilde, de la catégorie économique 4 (hors économie), et pour laquelle on tiendra compte de sa trajectoire professionnelle avant sa retraite. Étant donné leurs différences de stratégies en fonction de leur statut – régularisées ou pas –, cette partie sera organisée en deux sous-parties afin d'envisager les modifications à l'œuvre dans le système de représentations. La moyenne d'âge à l'arrivée de ces femmes se situe à 30 ans, sauf pour Ivanilde (plus tard), Bia, Eliane et Laura (plus tôt). En effet, ces femmes ont eu à faire des allers-retours avec leurs parents – ou avec leur mère seule – lorsqu'elles étaient plus jeunes. Aussi, on choisit de prendre la moyenne entre l'âge à la première arrivée et l'âge à l'arrivée définitive afin de corriger ce premier résultat, soit l'âge de 24 ans et demi à l'arrivée. L'écart entre les âges varie entre [12,5-42]. Elles arrivent majoritairement entre les années [1950-1970] pour celles de la catégorie économique 3 et [1970-] pour celles de la catégorie économique 1.

La structure familiale dominante dans ce groupe est le modèle familial monoparental avec une femme comme chef de famille, ce qui n'empêche pas le « choix » d'un amant pour toutes, à l'exception de Cléoma, en concubinage. Les premières unions sont homogames, alors que les amants choisis par la suite sont majoritairement brésiliens pour les femmes régularisées, alors

que celles qui ne le sont pas privilégient volontairement les métropolitains et Guyanais (Eliane et Bia). L'âge au premier enfant est compris entre 13 et 27 ans, et le nombre d'enfants par femme entre [2 et 7], dont la majorité est née au Brésil. Les femmes sont réparties équitablement entre des installations dans la première couronne du centre de Kourou et dans le quartier périphérique de la BP 134. Une seule, Cleoma, est dans le centre de Cayenne<sup>195</sup>.

### 1. Représentations de soi basées sur les « obligations » familiales

Les obligations renvoient à la soumission à une autorité, que celle-ci soit physique ou idéale. Laura par exemple a travaillé à partir de 10 ans dans l'agriculture, l'entreprise de « café Macapá » de ses grands-parents, emploi qu'elle qualifie d'esclavagisme (« j'ai été esclave »). Certaines d'entre elles ont débuté à partir de 10 ans comme femmes de ménage, soit pour payer leurs études (Ivanilde), soit pour contribuer aux revenus du foyer (Cleoma). Même si les villes dont sont originaires ces femmes sont des villes plus importantes que celles du groupe précédent, les petites filles n'en continuent pas moins à être des aides pour leurs mères – ou grands-parents – dans la sphère domestique. Seules Irenda et Laura sont analphabètes. Cela s'explique par plusieurs facteurs. Irenda, dernière d'une fratrie de huit, s'est mise en couple à 14 ans avec un premier enfant dans la même année. Laura, quant à elle, en travaillant chez ses grands-parents puis chez son oncle entre 10 et 18 ans, n'a pas eu d'alternatives lui permettant de concilier aide familiale et scolarisation.

Pour celles ayant été jusqu'au collège, la déscolarisation intervient lors de la mise en couple, à partir de 13 ans pour Marejô et Bia, 14 ans pour Irenda et 16 ans pour Cleoma. On pourrait se retrouver dans la même configuration que celles dont on a parlé précédemment, sauf que dans ce groupe, certaines des enquêtées ont grandi dans une famille monoparentale avec leur mère comme chef de foyer. Le départ ou le décès du conjoint a entraîné, *de facto*, la déscolarisation ou la double journée de travail pour les petites filles (Ivanilde). Bia, Cleoma ont également grandi dans ce type de famille où la mère occupait une place sur le marché du travail, soit dans le milieu médical (Bia), soit comme agent d'entretien (Cleoma). Seule Bia a quitté ce foyer pour être placée chez sa tante résidant en Guyane pour y être aide ménagère.

Les femmes de ce groupe ayant été en couple [entre 11 et 15 ans] ont toutes été contraintes d'entrer dans une activité économique rémunérée à la suite d'une séparation d'avec leur conjoint, sauf Eliane. Ce critère est majeur pour comprendre la différence avec le groupe précédent. En

---

<sup>195</sup>Il faut tenir compte du fait qu'elle a pu obtenir ce logement par l'intermédiaire du réseau d'interconnaissances de son conjoint actuel.



effet, la charge que représente une famille sans ressources économiques, que celle-ci réside dans l'intérieur ou dans une capitale, suppose que les enfants participent, notamment par les activités domestiques, aux revenus ou qu'ils soient eux-mêmes fortement investis dans les projets parentaux (Eliane, Josée), où la charge devient un poids mental, le plus souvent inconscient, mais pesant sur les actions stratégiques de ces femmes.

## *2. Entrée dans l'économie par l'informalité : deux situations de débrouille*

Pour ne pas plaquer les différentes formes d'activités telles qu'elles ont pu être décrites dans le chapitre IV, on analysera ici les différentes combinaisons de « débrouilles » en dégagant deux « sous-types » qui associent débrouilles et rationalités liées à l'économie et rationalités liées à la dépense. On s'appuie ici sur l'article de Sophie Day, « L'argent et l'esprit d'entreprise chez les prostituées à Londres » (1994), où l'auteur constate un véritable fossé semblant séparer deux stratégies concurrentes : le désir de dépenser aujourd'hui et celui d'économiser pour l'avenir.

### a. Débrouilles économes

Le système de représentations lié aux activités exercées lors de la rupture avec le conjoint est décrit par Irenda et Ivanilde comme un sacrifice apporté pour l'éducation des enfants, l'amélioration des conditions matérielles d'existence (construction ou agrandissement d'une maison, en Guyane ou au Brésil), et par Cleoma pour l'éducation supérieure dans de bonnes écoles pour ses fils. Le fait de ne pas avoir « le choix » est une des caractéristiques liées à l'entrée sur le marché du travail. Les activités exercées vont alors dans le sens soit de l'extension des savoirs appris dans la sphère domestique tels que la cuisine et le ménage, ce qui conditionne les postes occupés à travers lesquels les femmes ont dû se débrouiller, soit que la débrouille soit organisée autour de la combinaison entre ces savoirs, soit qu'elle soit cumulée avec ceux liés à une connaissance et un contournement du système des aides sociales :

**Irenda :** « [tu n'as jamais travaillé ici ?] *Si, mais je n'ai jamais été déclarée [...] dans des restaurants à Montravel, j'ai travaillé 20 ans [et aujourd'hui] je bosse, je fais du recyclage, je me démerde [...] je ramasse les boîtes [de conserve], tu vois, de l'argent pour faire la journée, tu sais. Et tous les jours, il faut avoir l'argent [...] je gagne la solidarité »*

Irenda gagne peu tous les jours pour pouvoir économiser à la hauteur de ce qu'elle voudrait le faire. Le fait de s'être retrouvée seule avec 7 enfants lors du départ de son conjoint a contribué à ce qu'elle gagne et dépense « au jour le jour » pour redistribuer au reste des membres de sa famille. Irenda précise gagner la solidarité, celle du RMI et celle de sa communauté d'origine, qu'elle cumule avec les débrouilles quotidiennes. La seule dépendance qui l'a touchée, a-t-elle précisé, fut d'avoir pris de la drogue [crack<sup>196</sup>] pendant quelques années et d'avoir laissé ses enfants se débrouiller à leur tour. Elle est la seule pour qui la situation sanitaire a été rendue difficile, bien qu'elle invoque le contraire en disant « *pour moi tout est bon* ». Elle fonctionne donc sur un système de pensée économe, mais dont les besoins/nécessités quotidiens ont empêché l'accumulation.

Laura et Ivanilde ont répondu aux nécessités par le travail ponctuel de cuisinière sur les sites d'orpaillage. Cette stratégie professionnelle est une réponse économique immédiate à une situation sociale de vulnérabilité, elle même conditionnée par l'amélioration des conditions matérielles d'existence. Le parcours de Laura est retracé dans le portrait ci-dessous. On mentionnera les objectifs visés ensuite par Ivanilde :

**Ivanilde :** « *Et quand je suis arrivée ici, j'ai passé 6 mois où je trouvais pas de travail, je connaissais pas personne, et comme j'avais pas les papiers, il fallait faire attention à les gendarmes, c'est après que j'ai connu des personnes, des Brésiliens comme ça que j'ai commencé à travailler.... je travaillais beaucoup pour réussir à acheter la maison pour moi, les enfants et ma mère, pour avoir sa retraite... c'est pour ça que je t'ai dit que je fais tous les sacrifices de ma vie pour donner des conditions meilleures pour ma mère, après que j'ai laissé mon mari, que j'ai connaissais la vie, j'ai dit non, j'ai dit aujourd'hui ma mère va rester tranquille* »

Le milieu d'origine a une influence sur le mode de représentations liées à l'argent. En effet, les femmes appartenant à ce groupe viennent d'un milieu pauvre, ont eu à réagir très jeunes et seules à des difficultés financières. Le fait d'être seule est important, il les différencie des suivantes qui, elles, ont pu s'appuyer dans un premier temps sur un membre de leur famille (conjoint, parents/père).

---

<sup>196</sup> « *De la cocaïne en poudre (chlorhydrate de cocaïne) obtenue en dissolvant la cocaïne dans de l'eau chaude avec du bicarbonate de soude* » [Bourgeois (1995) 2001 : 397]. La drogue que l'on peut se procurer le plus facilement en Guyane – avec la marijuana – et qui crée « le plus de ravages », notamment une dépendance rapide selon le mode d'administration. Cf. le rapport TREND (<http://www.ofdt.fr/ofdt/fr/trend/guya01.pdf>) qui précise que pour les Brésiliennes, la prise de drogue est conjointe avec la prostitution, mais Irenda n'en fait pas mention.

## b. Débrouilles dépensières

Deux points seront abordés ici. Les femmes qui cumulent entre économies aidées et informalités et celles qui ne peuvent compter que sur leur force de travail et des ressources physiques dont elles disposent pour gagner leur argent. Dans le premier cas, on retrouve Marejó, comme Josée. La première a commencé par être employée par un Brésilien pour faire les ménages dans son entreprise, et l'a aussi régularisée. La seconde a rejoint sa sœur Rose, qui l'a également régularisée en tant qu'employée domestique. Cela étant, toutes les deux se sont orientées dans le secteur informel, dans un premier temps pour la question du handicap de la langue, et dans un second car elles avaient une méconnaissance du marché du travail formel local :

**Marejó** voit son projet professionnel à partir des difficultés qu'elle a avec la langue : « *Je veux trouver un travail de routine, où tu n'as pas besoin de parler tout le temps en français, parce que je ne sais pas parler français* ». Pour cela, elle a envisagé de louer à des personnes clandestines, des hommes travailleurs sur les chantiers de construction, une chambre de 10 m<sup>2</sup> qu'ils se partagent à deux, un hamac dans le salon et une place sur le canapé, qu'occupait alors Eliane, hébergée contre service domestique. Marejó n'a jamais intégré le marché du travail, à l'exception d'un stage effectué auprès de l'ANPE. Elle a préféré ne pas dire qu'elle avait des compétences dans le domaine du secrétariat pour ne pas que lui soit attribué de poste.

**Josée** : « *J'ai voulu faire des formations en informatique, parce que c'est important, je voulais le faire [et elle les a faites]. [Et pourquoi tu n'ouvres pas un commerce, vente de quelque chose, de vêtements, étant donné ta formation dans ce domaine ?] Bon, tu sais pourquoi, parce que je n'ai pas de capital pour ça. Pour aller au Brésil, déjà acheter le billet, acheter de la marchandise, tu dois payer la douane, tu dois tout payer, donc il faut un minimum pour investir et je n'ai pas ce minimum de disponible. Mais si je l'avais, pour moi ça serait bon. Je pense que je pourrais demander à Rose [sa sœur], elle pourrait me prêter pour commencer, mais je ne l'ai jamais fait.* »

On note que l'aspect relevé par Lautier et Marques Pereira, « *vouloir l'impossible permet d'alimenter le rêve plus longtemps* » (1994 : 321), rejoint les propos de Josée et se recoupe par l'emploi qu'elle fait du conditionnel. Le système de normes et valeurs initial détermine la mise

en place de stratégies, stratégies de débrouille principalement orientées vers le secteur de l’informalité. Par conséquent, elles n’ont pas une bonne connaissance du marché du travail et ne l’intègrent que par des stages « obligatoires » desquels elles ne tirent pas d’enseignements directement applicables, réutilisables.

En second, on aborde la question des rencontres interculturelles comme alternatives stratégiques, celles mises en place par les migrantes travailleuses sans papiers. Le moment festif va alors être l’occasion d’établir des réseaux d’interconnaissances avec les groupes présents autour des tables – majoritairement métropolitains, créoles, bushinenge, légionnaires<sup>197</sup>, et, en plus petit nombre, amérindiens et haïtiens – par l’intermédiaire de rites de sociabilité avec le partage d’un temps commun et l’échange de boissons et de paroles : des *fofocas* – commérages –, des blagues et des conversations tournant autour de la vie en Guyane et/ou au Brésil. Pendant ce travail de terrain, des observations participantes ont été réalisées en partageant le quotidien de trois familles et dans les lieux festifs du Vieux Bourg (*Saxo Club*, *Le Vieux Montmartre* et *Chez Alice*), du quartier de l’Anse (*Clibertown*) ainsi qu’au *Bar des Sports*, place de l’Europe. Les « afters »<sup>198</sup> se poursuivaient généralement dans les « camions/snacks » de cette même place ou au quartier Savane. Tous ces lieux sont fréquentés par des populations tant brésiliennes que métropolitaines, créoles et/ou bushinenge. Les observations ont également été menées dans l’espace festif de la plage permettant de créer un « entre soi ».

Il s’agit plutôt d’hommes seuls fréquentant ces espaces festifs, avec quelques rares couples. La fête devient un cadre propice à la formation de couples entre des jeunes Brésiliennes dont l’âge varie entre 20 et 35 ans souhaitant « *arumar-se um gatinho* » – se trouver un copain – et des hommes plus âgés [25-50] métropolitains, des légionnaires ou des créoles guyanais. Ainsi, la fête se présentant comme temps d’interculturalité est entendue ici comme la mise en forme de contacts entre des personnes culturellement différentes, « *la construction des interactions entre groupes ou individus de cultures différentes* » (Rey-Von Allmen, 1994 : 4), puisque cet espace est le lieu où vont être amenées à se côtoyer des populations originaires de milieux – géographiques, culturels, économiques et sociaux – différents.

Bia, comme on l’a vu, a eu des enfants tôt, elle a rencontré son mari [un légionnaire anglais] en Guyane et est restée chez sa tante, seconde mère qui l’a élevée et aussi « appris » à faire les ménages. Elle dit avoir eu beaucoup de problèmes avec ses cousines qui ne voulaient pas qu’elle sorte, d’où le fait qu’elle choisisse, lors de son retour en 2008, de vivre « chez une collègue ».

---

<sup>197</sup>Les légionnaires du 3<sup>e</sup> régiment étranger d’infanterie engagés en Guyane sont originaires de part et d’autre du monde.

<sup>198</sup>Une fois la boîte ou le bar fermé, l’« after » – après – désigne la deuxième partie de la soirée.

Comme mentionné dans le tableau, son but est de rencontrer un homme dont les caractéristiques renvoient à la stratification guyanaise (chapitre II) :

**Bia :** [Quels sont tes plans alors en Guyane ?] « *plans, je souhaite – bon, parce qu’avec mon premier mari, j’ai pas eu de chance – un mari sympa, qui m’aime, j’aimerais rencontrer, avoir une maison ici, je pense beaucoup à cela, c’est pour ces raisons que je sors, que je vais sortir avec des personnes, avec Norma par exemple, je suis déjà sortie avec elle* [sous-entendu en boîte. Je lui demande de préciser son point de vue sur l’idéal masculin qu’elle aimerait rencontrer]. [Rires] *quel type d’homme ? Bon, un Français, parce qu’il y a beaucoup de Français qui sont sympathiques, et d’autres aussi qui sont mauvais hein !! Qui me protège, qui m’arrange une maison, les papiers [...]* »

Son discours relève de stratégies fonctionnant sur un schéma type, comme celui décrit par Eliane :

« *C’est madame Bia, elle est blanche comme toi [moi], mais elle est brésilienne. Sa vie c’est très difficile tu vois, elle vient, comme ça, clandestin, elle va comme moi à la discothèque là, elle travaille fait une chose petite, une autre chose. Et un beau jour, elle connaît son mari, elle fait mariage avec lui à la mairie, et maintenant sa petite fille c’est de 3 ou 4 mois, blanche comme son père, ses yeux, comme toi, bleu. Elle habite là à Kourou, madame Bia* ».

Madame Bia n’a ni les yeux bleus, ni les cheveux blonds, erreur d’appréciation ou volonté de l’ériger en modèle. Le schéma de drague consiste à se faire offrir un verre, à rester discuter autour d’une table, partageant ou non un repas, aller danser puis échanger des numéros de téléphone ou repartir avec la personne. Les interactions prennent la forme que décrit Eliane :

*Si tu vas avec moi à la discothèque le Vieux Montmartre, tu vas voir, tous messieurs vient parler avec toi :*

– « *Ho mademoiselle, bonsoir* »

– « *Bonsoir* »

– « Tu habites où ? »

– « J'habite la rue parce que y a pas de maison pour rester »

– « ha bon ! Parce que tu peux rester avec moi à ma maison parce que je suis seul, je suis pas marié [blablalbla] !! »

E : tout tout tout, garçons de 15, 17, 22, 30, 40, 50 ans.

... Schéma tenant compte de périodes stratégiques, plus propices à trouver un partenaire correspondant au « type-idéal » :

**Eliane** : toute fois que c'est lancement<sup>199</sup>, beaucoup l'argent là à Kourou, oui. Et je connais monsieur là, bon, c'est pas buisness mais c'est, comment on dit, comment on dit ça en français, que je reste avec une personne, que c'est gentil, il donne moi 50 €, 20 €, 100 €, 80 €, tu vois, c'est pas, c'est pas prostitution tu vois, c'est comme si c'est un copain tu vois. Bon, je connais un, le mois qui passait, je connais un monsieur allemand, très très beau, gentil comme ça, et je rester avec lui trois semaines, et maintenant il est reparti dans son pays, parce qu'il travaille un mois à Kourou, un mois à Paris, Allemagne, l'Europe toute. Il est étudiant, comment on dit, il fait formation, il est de 22 ans, tu vois, très très jeune. Et il est blanche blanche blanche comme ça, beau beau beau. Bon mais là vendredi il va partir [et tu vas retourner le voir un petit peu ?] Non parce que maintenant je suis fâchée avec lui, je parler pas avec lui. Hier je vois lui avec une autre personne au restaurant à Kourou [et il t'a vu ?] Oui, je parler avec lui, et je pense que c'est pour ça qu'il veut repartir [rit]. Il ment beaucoup, malin ! Quand je connais lui, il parler : « ha Eliane tu vas rester avec moi, à ma maison, à mon appartement ». Et je parler : « ha c'est très bon parce qu'il y a pas de maisons pour moi rester avec mon fille ». Alors il ma dit : « tu vas rester avec moi » [sous-entendu elle lui répond] « Alors je viens avec toute mon bagage, toute mon appartement, d'accord ». Mais je vais, mais j'ai pas fait confiance tu vois ? Je vais avec un vêtement et l'autre bagage je garder à la maison d'un autre ami, je va là à sa maison une semaine, deux semaines, et après il donne moi un portable. Et après deux semaines il appeler mon portable et il a dit : « Eliane tu viens pas à la maison aujourd'hui » [Elle

---

<sup>199</sup>Tir de la fusée Ariane par le Centre spatial guyanais.

rigole très fort, renforce le stress...]. *Ha je pense que tout messieurs, que jamais tu peux faire confiance en tous messieurs !!*

La sexualité suppose un contrôle des tactiques et périodes ; pouvant se transformer en dépendance, et elle est soumise aux rapports de domination socio-économique. Le schéma de rencontre que suppose le fait d'aller en boîte fonctionne comme suit. Lors des fêtes, les échanges sont de type économique-sexuel, où, selon Paula Tabet « *le service sexuel en soi [...] peut devenir le moyen direct de subsistance pour les femmes qui le fournissent* » (2004 : 70). La sexualité est perçue comme une monnaie d'échange permettant d'obtenir des compensations financières, qu'elle ne qualifie pas de prostitution<sup>200</sup>. Elle recherche une histoire d'amour avec l'un d'entre eux, un *gatinho* (amant), qu'elle souhaite suffisamment riche pour pouvoir être « à l'aise » économiquement. Ces relations ne sont pas perçues comme relevant d'une relation de prostitution, tant il est normal que les hommes fassent des dons à leurs amantes, que cela soit sous la forme d'argent ou de cadeaux. Les femmes nouvellement arrivées et « en quête » d'argent à envoyer à leur mère, qui gardent un ou plusieurs enfants, fonctionnent donc à partir d'« échanges économique-sexuels », tels qu'ils sont décrits par Paula Tabet : « *Une compensation masculine pour une prestation féminine, un paiement qui pourra revêtir des formes variées (don, compensation en argent [...]) en échange d'une sexualité largement transformée en service* » (2004 : 145).

Les préférences se focalisent sur un « Blanc » afin de contrer les inégalités raciales, dont la société guyanaise n'est pas exempte. Ainsi, le « choix » d'une relation avec un « Blanc », s'effectue à partir de la connaissance préalable du statut des personnes fréquentant à la fois ces espaces et les jeunes Brésiliennes. En effet, ces jeunes filles apprennent très vite à situer socialement et économiquement leurs interlocuteurs, particulièrement par le biais de la *fofoca* – commérage – et d'échanges de savoir entre elles. Cette « situation sociale et économique » s'effectue relativement à la présence dans cette société de nombreux contingents de militaires (légionnaires), fonctionnaires (agents de police, gendarmerie, douane, professeurs) et agents employés par le Centre spatial guyanais (CSG/CNES), venus célibataires ou mariés, pendant une

---

<sup>200</sup>On précise que les échanges économique-sexuels présentés ci-dessus sont distincts de la prostitution à proprement parler, élément mentionné et défendu dans le discours des femmes. Les lieux dans les villes de Kourou et Cayenne sont également majoritairement les bars, les boîtes de nuit et la rue. Les travailleuses du sexe sont situées, pour Kourou, à proximité du Vieux Bourg (à l'intérieur du quartier ainsi qu'à l'entrée, au rond-point, permettant de ne « louter » personne qui entrerait ou sortirait de la ville). Celles à Cayenne sont situées près de la place des Palmistes, place centrale. Pour les boîtes de Kourou, un entretien couplé d'une observation participante ont permis de noter que, selon les dires de la patronne, il n'y a pas de prostitution dans son établissement, alors que la réalité des observations menées sur place a permis de comptabiliser trois prostituées et un travesti, ce dernier ayant été revu à l'aéroport, parmi les reconduits par avion au Brésil dans les villes de Belém et/ou Macapá.

courte durée (1 à 3 ans) et profitant du niveau de vie artificiel dû au coût de la vie chère (40 % supérieur à celui de l'Hexagone) – leur octroyant une position de supériorité économique (Serges, 2009).

La deuxième forme d'échange économique-sexuel peut avoir été initiée de manière identique, à la différence qu'elle a ensuite été institutionnalisée par le mariage. Elle renvoie alors à l'idéal de la relation matrimoniale conforme à la « bonne morale » et aux contes de fées – ce qui n'exclut pas que le mariage constitue lui aussi, selon Tabet un échange entrant dans le domaine de la prostitution. La fête constitue un moment d'inversion temporaire de la domination de genre, de race et de classe, où on aurait alors tort de penser que seules les femmes trouvent un intérêt dans ces échanges économique-sexuels. En effet, ils leur permettent de reprendre le contrôle de leur existence par l'intermédiaire de leur sexualité, sur une situation migratoire qui a tendance à les rendre invisibles tant du point de vue économique que social. Les échanges économique-sexuels ainsi produits trouvent ensuite leur point culminant dans une reconnaissance institutionnalisée de la relation matrimoniale. Toutes ces représentations participent au façonnage de l'identité sexuelle des nouvelles migrantes brésiliennes. Le contrôle de la sexualité ou du moins de l'échange économique-sexuel peut aussi être inversé en faveur des hommes. Cela relève d'un déséquilibre dans les rapports de domination économique et sociale.

Les cumuls entre économies aidées et économies informelles et les échanges économique-sexuels comme débrouille relèvent d'une connaissance préalable des modalités de fonctionnement de la Guyane, comme on l'a vu, rendue possible par l'intermédiaire des *fofoca* – commérages – liés aux choix stratégiques des lieux de rencontres et des personnes accostées/abordées. Les compatriotes sont celles et ceux qui vont permettre d'entrer dans une activité professionnelle, comme ce fut le cas pour Marjô et Ivanilde, dont les employeurs ont permis la régularisation. Les décideurs sont guyanais, et comme les chantiers sont tous effectués par des Brésiliens, ce sont ces derniers qui donnent les noms de leurs compatriotes féminines pour terminer le travail qu'ils ont réalisé. D'autres parlent de personnes de la mairie les ayant appelées (Ivanilde). Alors que Marejô a été régularisée par l'intermédiaire de la personne qui l'employait dans cette activité, Ivanilde précisera que c'est un ami d'un ami de la préfecture qui le lui a permis. On doit ramener ces obtentions à une période, celle des années 1990, où les régularisations étaient plus faciles.

Ainsi, alors que les premières forgent la connaissance de leur activité auprès du réseau communautaire, les secondes utilisent le réseau d'interconnaissances, qui doit être élargi, d'où l'intérêt de multiplier les sorties dans des lieux festifs. La distinction entre prostitution et échanges économique-sexuels relève de la perception qu'en ont les actrices. Dans les faits, elles



agissent différemment des femmes – et hommes, quelques travestis ont également été rencontrés – attendant sur les bords des routes. Eliane de fait mentionne qu'elle ne gagne pas d'argent à rester dans la maison de sa tante – la tante de sa mère – et que ce ne sont pas les 20 € qu'elle gagne en trois jours de service domestique ou en une nuit de garde d'enfants qui lui permettent de survivre dignement. On notera qu'elle n'a pas réalisé, tant sur le site d'orpaillage que dans les milieux festifs, de plus-value sur investissement. Les besoins alimentaires et vestimentaires quotidiens ainsi que cosmétiques qu'elle se procure contribuent à la « dilapidation » de ses maigres économies.

Ces débrouilles participent de l'économie informelle – d'ailleurs encore aujourd'hui aucune d'entre elles n'a modifié sa situation – et supposent un regard particulier de la communauté sur leurs conduites, conduites que l'on pourra ensuite penser à travers le système social hexagonal en Guyane comme des réponses calquées sur des politiques migratoires restrictives et une stratification basée sur l'origine ethnique des différents groupes. On peut les penser à partir des politiques, comme autant de réponses stratégiques adaptées face aux restrictions grandissantes, d'où l'importance de travailler à la fois sur des données longitudinales, mais également sur des femmes résidant dans des lieux distincts : à Kourou, à Cayenne, et ceci est également valable à Saint-Georges-de-l'Oyapock, lieu que l'on abordera dans la sous-partie suivante.

### *3. Débrouilles et « inversions » : les conjoints sont des aides potentielles*

Dans les deux cas de débrouille mentionnés, le fait que les femmes soient célibataires avec des amants (Eliane, Bia, Ivanilde) ne conditionne pas une inversion dans le système de genre, alors que pour le cas des chefs de famille monoparentale (Laura, Ivanilde, Marejó) ou en couple homosexuel (Josée), l'inversion est effective. En effet, on a trois formes de mise en union dont les deux dernières peuvent être pensées comme des stratégies d'inversion du système de genre, où l'homme n'est plus pensé comme le seul pourvoyeur économique du foyer.

Pour Cléoma et Ivanilde, les conjoints et amants aident, apportent un complément économique pour le quotidien. Ivanilde précise : « *Je paye mon appartement et il [son ami guyanais, marié et père de deux filles] m'aide à payer mon appartement, il m'aide à payer des autres choses* ». Eliane ou Bia, quant à elles, recherchent une union stable contractualisée par l'institution du mariage. Leur système de représentation fonctionne à partir du schéma traditionnel, elles souhaitent un homme pouvant subvenir à leurs besoins. Dans le cadre de la mise en union homosexuelle telle que la conçoit Josée, en couple avec Liliane, les stratégies qu'elles mettent en place sont liées à la fois à la connaissance du fonctionnement des politiques publiques et à ce

qu'elles visent, en adoptant des enfants au Brésil, puis en les faisant reconnaître en Guyane, à pouvoir « faire famille » avec son amie Liliane. Elle se posait la question du PACS lors de notre entretien, ce qui permettrait également à Liliane de faire venir sa fille. Dans le cas de Laura, comme dans une certaine mesure Marejô, elles « choisissent » des amants en fonction d'un schéma inversé. En effet, pour Laura par exemple, il s'agit d'un jeune de 20 ans, ami de son fils, qu'elle considère comme son amoureux :

*Et mon amoureux ici est « ferrador » [il coupe le bois en forêt] pour faire la charpente [...] un amoureux de 6 mois [...] il y a des gens qui disent que c'est un problème, mais là, je suis en train de parler de la vérité hein.*

Il faudrait alors approfondir les rôles de chacun au sein des dépenses faites pour le foyer, analyser la part des uns et des autres dans la répartition des tâches pour « mesurer » la force de cette inversion. On peut aussi se demander si, comme ces jeunes amants sont clandestins – sans titres de séjour –, il n'y a pas également une inversion dans le système de domination lié à la légitimité sur le territoire. Dans ce cas, cette inversion ne rétablirait-elle pas une domination initiale lui permettant de gagner en autonomie tant économique que sexuelle ?

#### *4. La part du religieux*

Le domaine religieux est le second point après les stratégies matrimoniales entrant dans le système des représentations liées aux stratégies extraprofessionnelles. Lui aussi suppose deux types de comportements relatifs à la représentation du divin dans les activités en fonction des groupes mentionnés. Le premier concerne le « si » et le second le « avec ». En effet, il est fait mention de la force du divin dans les propos susmentionnés, et se rapportant à un apport extérieur pour Ivanilde, alors qu'il est une sorte de conseil pour Josée :

**Josée :** *« Si j'avais pu investir, aujourd'hui, j'aurais ma propre maison, mais ça a été “faute d'opportunités”, “faute de formation”, de plein de choses, de quelqu'un pour m'aider, pour “fausta” [“fausta”, c'est quoi] Tu sais, c'est une personne qui est là pour te dire : “voyage seulement lundi, parce que lundi, c'est meilleur”, “ne voyage pas maintenant, attends parce que tu vas recevoir de l'argent”, ça c'est la “fausta” [...] quelque chose qui te porte, qui t'aide beaucoup, parce qu'une bonne conversation t'aide beaucoup, mais qui peut soit t'aider, soit te dérober, ça dépend de la personne ».*

**Ivanilde :** « *C'est Dieu qui donne le courage pour nous, [lorsqu'elle a dû partir de son foyer avec 13 enfants, 5 à elle et 7 « imposés » par son conjoint, suite au décès de sa première épouse] »*

Ces représentations conditionnent un « esprit » lié à la morale de l'économie. En effet, dans le premier cas, attendre une aide/force extérieure a supposé des dépenses immédiates, alors que dans le second cas, la morale est intrinsèquement liée à l'économie et au réinvestissement dans des biens matériels. En effet, en poussant le raisonnement de ces deux enquêtées, on s'aperçoit que Josée a pourtant fait des formations, elle a une sœur qui a investi dans les échanges commerciaux entre le Brésil (Fortaleza) et la Guyane, alors qu'Ivanilde a compté avec le divin :

**Ivanilde :** « *J'ai pleuré, pleuré, j'ai prié, demandé à Dieu, à mes parents d'avoir ce que je veux, tout ce que je veux j'ai demandé à Jésus, d'avoir l'argent pour moi acheter la maison pour ma mère, pour mettre ma mère avec mes enfants, tout ça dans ma vie, j'ai passé beaucoup beaucoup beaucoup, et aujourd'hui il apporte pour moi ».*

Les rationalités découlant du système de représentations de soi, de son activité et du marché du travail s'organisent conjointement aux stratégies extraprofessionnelles et matrimoniales, et avec le développement de réseaux interculturels et la part du religieux. La mobilité professionnelle n'est donc pas uniquement centrée sur le marché de l'emploi et, dans chacun des sous-types dégagés, une morale en rapport avec l'argent va conditionner des représentations liées aux débrouilles visant la redistribution – dépense –, alors que dans le second cas les économies accumulées sont réinvesties immédiatement dans l'acquisition de biens matériels, notamment dans l'investissement immobilier. Il convient de voir un dernier point, celui des représentations communautaires et sociales, liées aux migrantes « débrouillardes ».

##### *5. Représentations et stigmatisations : communauté, médias et politiques*

Les liens vont porter, dans un premier temps, sur le regard accordé par un sous-type sur l'autre, c'est-à-dire celui où le système des représentations est orienté vers l'économie *versus* la dépense, et, dans un second temps, on replacera ces considérations à l'intérieur du contexte social plus global, en tenant compte des représentations médiatiques et politiques liées à ces catégories de migrantes « débrouillardes ». Comme on a pu le voir, si les femmes s'en tiennent au réseau

communautaire, les *fofocas* – commérages – ne manquent pas de venir rappeler les « règles » des conduites à tenir, notamment celles de Marejó vis-à-vis d’Eliane :

Extrait du journal de terrain. Lors d’un déplacement avec Marejó sur le marché aux poissons de Kourou, elle me précise avoir fait des remarques à Eliane concernant sa paresse. Eliane qui de son côté ne voulait pas être la domestique de Marejó est partie à Cabassou sans rien lui dire. Elle précise ne pas avoir supporté la remarque que cette dernière lui a faite sur son comportement consistant à « *attendre les jambes ouvertes en face du ventilateur, et de ne pas faire ni le ménage ni la part des choses entre grossesse et maladie* ». Marejó lui rappelle qu’elle ne souhaite pas avoir le rôle de la « *dona da casa* » –maîtresse de maison –, de celle qui donne des ordres comme elle est « obligée » de le faire.

Ne rien faire est « proscrit ». Marejó condamne d’ailleurs « la paresse », le fait d’« être vagabonde », ce qu’elle-même s’est toujours interdit d’être. On se rend compte derrière ces expressions de la pensée relative à la norme de conduite des femmes face au travail domestique, ainsi qu’à la mise en place d’une hiérarchie, au sein du groupe des débrouilles/dépensières, en lien avec la question du statut régularisé ou pas. Une seconde forme de « normalisation » intervient, au sein des deux sous-types relevés – débrouilles économes et dépensières –, en ce qui concerne les informalités.

Marejó précise : « *Je prends la vie comme ça, Dieu me délivre. Bon, pour les fins de semaine, si je prends deux ou trois caïpirinhas<sup>201</sup>, c’est normal* ». Malgré une santé qu’elle se représente comme compliquée, elle réussit à sortir au minimum trois soirs par semaine, d’où son manque d’argent à envoyer à sa mère comme elle le dit souvent. Cependant, deux points sur la conduite de Marejó seront critiqués par Ivanilde, voisine et amie de cette dernière. D’une part, la fréquence de ses sorties : « *Bon, et quand je reste là, je pas beaucoup sortir, je sors pas pour aller faire la fête, moi toujours je rigole avec Marejó, Marejó elle fait ça tous les jours, vendredi, samedi, dimanche, tout va bien, y danse, y danse, y danse, et après elle dit qu’elle reste malade, c’est pas bon alors* ». Deuxième point, comme elle sous-loue son appartement, dont une chambre de 10 m<sup>2</sup> et un espace de son salon à trois travailleurs clandestins et une cuisinière, les voisins peuvent voir cela d’un mauvais œil, ce qui se traduit par une perception négative de la part d’Ivanilde : « *Marejó tout le temps elle a loué à des gens son appartement là et tout le temps y a*

---

<sup>201</sup> Cocktail alcoolisé à base de rhum brésilien – *cachaça* – mélangé avec du citron vert et du sucre.

*des problèmes [...], un jour elle louer son appartement et après, faire ça, c'est beaucoup problèmes avec la CAF. Je me fâché beaucoup avec Marejó ».*

Pour les représentations liées aux femmes régularisées et cumulant informalité et économies aidées, on peut se référer à ce qui a été dit pour le groupe précédent. En effet, les stéréotypes globalisants enferment toutes les femmes des premières générations de migrantes dans les stigmates de l'assistanat et du profit –, alors que les descriptions que l'on en a faites montrent bien que ça n'est pas exactement le cas. Pour les « débrouillardes » de l'informalité, les discriminations sont plus fortes et renvoient aux stéréotypes liés à la prostitution, sans aucune forme de modération, allant du plus général au plus misérabiliste, liant dans tous les cas la présence actuelle des femmes avec la volonté soit de se trouver un mari, soit d'exercer dans des réseaux de prostitution :

**Carlos A.L. de Carvalho :** « *Les femmes vont pour Oyapock, et le dicton dit que le poisson le plus commun à Oyapock sont les femmes [il rigole]. Et les femmes attendent des Français pour gagner des euros [il continue de rigoler]... des femmes qui se marient avec les Français. »*

**Jorges Junior** (*Jornal do Dia*, Macapá) : « *Les femmes, toutes celles que j'ai rencontrées cherchaient à se marier pour avoir un accès libre en Guyane »* [ma traduction]<sup>202</sup>.

**Thierry Devmieux :** « *Les femmes brésiliennes sont vues comme des prostituées ou, des femmes qui cherchent à s'implanter ici, et donc à se marier avec des Guyanais, plus que des femmes qui ont un créneau ou une activité commune particulière [...] Très clairement, ça se dit pas, mais les Brésiliennes sont des belles femmes, ici, donc tous les métiers où l'apparence a un sens, on trouve des Brésiliennes ».*

On pourrait multiplier les propos rapides prononcés à l'encontre des migrantes brésiliennes, tant il est commun de les entendre en Guyane. Ils sont renforcés par ceux de la presse tant guyanaise que métropolitaine et brésilienne véhiculant l'image de femmes « vulnérables »<sup>203</sup>, ou encore

---

<sup>202</sup>Journaliste et réalisateur du documentaire *A travesia da ilusão* : « *As mulheres, todas as que eu encontrei buscarem pra casamento, para ter o livre acesso lá na Guiana ».*

<sup>203</sup> Ses propos sont complétés par les articles de Jaqueline Almeida qui rédige un ensemble d'articles sur les travailleurs et travailleuses brésiliens vers la Guyane : « du rêve à la réalité », sur l'exploitation sexuelle des jeunes filles à Oyapock : « un marché plus que rentable » ; Les brésiliennes deviennent des esclaves sexuelles au Surinam ; Le quotidien des travailleuses des sites d'orpaillage : trajectoires de vie de quelques-unes d'entre elles ; Les enfants comme entrée dans la légalité, ils doivent être reconnus par des pères français ou guyanais et éduqués. Le problème

celles venant accoucher en Guyane – et dont le seul objectif est de faire reconnaître leur enfant par des locaux – et/ou profiter des aides (cf. partie précédente). Les discriminations qui s’ensuivent portent donc sur le groupe dans son ensemble, conditionnant des hiérarchies internes entre les générations de migrantes, ainsi que sur la suspicion portant sur leur « réelle » légitimité, tant à résider sur ce territoire qu’à y travailler, comme on va l’aborder pour les représentations liées au type suivant, celles des conquérantes. On propose un portrait croisé permettant d’envisager, à partir de trajectoires semblables – dans le schéma d’arrivée – mais dont les périodes migratoires sont différentes, l’impact de ces discours sur d’une part l’insertion économique et d’autre part le sentiment de légitimité qu’il en résulte.

*6. Portrait croisé : Laura, 46 ans, et Eliane, 27 ans, entre sacrifice et quête de reconnaissance familiale*



*Laura et Eliane : garimpage, reproduction des schémas jamais à l’identique*

Laura, 46 ans, a appris la cuisine auprès de sa famille, propriétaire de « café Macapá », pour qui elle a commencé à travailler en tant qu’« esclave ». Après des va-et-vient, elle est arrivée définitivement à 19 ans, en 1981. Elle précise qu’étant enceinte à ce moment-là, elle n’a pas travaillé à son arrivée et qu’est « *apparu cet homme, qui est le père de mes filles. Je l’ai connu à travers d’amies qui souhaitaient, qui disaient que j’étais la fille d’Eliane, qui connaissaient ma mère, et comme j’en avais besoin aussi, c’était bon, comme il voulait m’aider, je suis restée avec lui* ». C’est lors de leur séparation qu’elle se met à rechercher un emploi dans le domaine de la restauration. Elle précise : « *J’ai déjà marché, marché, marché derrière un travail mais ici c’est très difficile, bien plus encore pour les personnes qui ne savent pas lire le français. Je devais travailler, mais ici il n’y avait pas de travail et lorsqu’est*

---

de leur avenir, c’est qu’ils ne sont pas tous orientés vers les études : les jeunes hommes arrêtent avant le lycée et les femmes ont des enfants très tôt. Sujet sur l’exploitation sexuelle des enfants ; Puis sur l’exploitation sexuelle des adolescentes et les dénonciations possibles, à Belém et Macapá (cf. annexe VI « Les Brésiliennes en Guyane »).

*apparu ce travail d'orpaillage (garimpo) j'ai dit : "je vais pour garimpo (dans l'orpaillage), pour cuisiner dans l'orpaillage", parce que j'avais besoin de l'argent de ce travail. Et comme ce travail est apparu, j'y suis allée ».*

Après 10 ans comme cuisinière à Saint-Élie, elle devient la première vendeuse d'alimentation de Cabassou, elle décide de vendre des gâteaux dont elle invente les recettes. Il lui arrive aussi de faire des préparations à l'occasion de fêtes, des *docinhos* (sucreries), des *bolinhos* (petits gâteaux) et des *coxinhas* (pâte frite avec de la viande ou du fromage à l'intérieur). Cela lui a permis d'aménager son salon tel un bar/restaurant – billard, télévision parabolique, pour capter des chaînes brésiliennes – et de vendre à la commande des plats brésiliens, des *vatapás* ou *tacacás* (à base de crevettes) et de la bière. Elle est devenue autonome, forgeant son capital économique et social sur le développement de son savoir-faire. Elle précise : « Ici, il y a beaucoup de gens qui font à manger, avant bien avant, quand on a commencé ici à Cabassou, c'est moi qui ai commencé à vendre à manger, c'est moi qui ai commencé à faire la nourriture. Ici dedans, c'est moi qui ai commencé à vendre à manger devant la maison. J'ai vendu beaucoup à manger, je fais vendredi, samedi et dimanche. Je faisais beaucoup l'argent. Après y a du monde qui a fait bla bla bla. Si y a des personnes beaucoup devant toi, après il y a des personnes qui parlaient, qui a cassé tout, c'est comme ça ».

En dernier lieu, elle regrette que son stage auprès de l'ANPE en tant que cuisinière n'ait pas été plus concluant : « J'ai travaillé là-bas [au Messe, le centre pénitencier de Rémire-Montjoly], et il y a eu un problème avec madame Ancem, parce qu'elle a pris les choses de la cuisine, elle faisait la cuisine et nous devions manger à 11 heures [...] Et lorsque ce fut l'heure de déjeuner, elle a donné à manger à son équipe seulement, « pra as pretas » [pour les noires] pour les gens de sa race, parce que les uniques Brésiliennes étaient seulement nous deux [elle et une compatriote], et quand arrivait l'heure, elle disait : "ha, je vais faire la cuisine après". Mais nous n'avions pas le temps de manger. Alors je lui ai dit : "regardes Madame, pour les droits que tu as, j'en ai aussi, parce que mon travail est identique au tien. Pour le travail que je fais ici, je fais la même chose que toi". Si tu gagnes 100 je gagne 100, si tu gagnes 200, je gagne la même chose. Et là, comme tes compatriotes ont le droit de manger, moi aussi j'ai le même droit de manger [...] Et là, elle est allée voir le chef, disant que je faisais des problèmes là dans la cuisine et là, le chef m'a appelé et il me dit "aujourd'hui et les jours prochains, tu vas nettoyer le sol et laver les vêtements". Mais je n'ai pas fait de stage pour laver les habits ni pour nettoyer le sol. J'ai fait un stage, parce qu'auparavant j'avais fait un stage là, parce que j'avais parlé au RMI que j'étais cuisinière. Le but de ce stage pour Laura était de pouvoir ensuite ouvrir son propre restaurant : « Je voulais beaucoup faire un restaurant, mais je n'y suis pas arrivée, j'ai marché (andei), marché mais n'y suis pas arrivée » et ce, en raison des dispositifs normatifs trop contraignants : « parce que la madame m'a dit qu'il me fallait plein de casseroles, plein de choses ».

Eliane, 27 ans, vient également d'une ville de l'intérieur (Afuá). Elle est née en Guyane mais n'y est retournée qu'à ses 18 ans, après avoir obtenu ses diplômes de secrétariat/comptabilité : « Bon j'ai fait ça, j'ai fait un cours d'informatique avec... bon pour apprendre à utiliser l'ordinateur, les bases, et j'ai fait un cours de vente, de techniques de vente et j'ai fait un cours de techniques en comptabilité [...] et en 98, quand je suis venue ici, j'avais déjà tout terminé là. Voilà quand j'ai eu fini j'avais déjà fait un travail là et après je suis venue ici, à Cayenne [Et tu as trouvé du travail à Cayenne ?] Oui, mais je ne suis pas arrivée à travailler avec cette formation parce que je n'avais pas de documents. Je suis clandestine. Aussi, je travaille comme toutes les personnes qui sont clandestines,

*elles font le ménage, garde d'enfants, seulement. Le meilleur travail que j'ai fait là c'est artisanat. J'ai fait ça avec une femme brésilienne, à Mahoury, Dégrad des Cannes, c'est le meilleur travail que j'ai fait ».*

Contrairement à Laura, elle n'a pas de famille à élever – ou du moins pas encore lors de ce terrain – et a une formation initiale plus poussée que cette dernière, mais n'a pas de papiers. Son premier projet est donc de travailler illégalement et, conformément au schéma effectué par Laura – et d'autres femmes de la même époque –, elle va travailler sur un site d'orpaillage pour gagner un peu d'argent en gardant des enfants. Elle y rencontre un « mari » avec qui les rapports deviennent vite conflictuels : *« 2003, je finis ma vie, parce que je vais connaître Saint-Élie, c'est une petite ville comme ça, petit petit, que toutes personnes là travaillent avec l'or, clandestins. Je vais travailler là avec une Madame Brésilienne pour garder ses enfants, c'est trois les enfants. Je reste là 2003, 2004 et 2005. Trois ans [...] Je reste là trois ans et je fais une dépression grand comme ça, je aller à l'hôpital psychiatrique, et je reste là comme ça et... bon, ma tête, folle folle folle comme ça [Et ils t'ont dit quoi pour la dépression, c'est parce que tu étais restée que dans un même endroit ?] Ha parce que quand je reste là, jamais je parler avec ma famille, jamais je vois ma famille trois ans, un jour je mange, l'autre jour, je mange pas. Je travaille un peu, un mois, et six mois je travaille pas. Y a pas de l'argent, y a pas de vêtements, il y a pas de rien, tu comprends ? Ma vie c'est comme ça et j'ai rien, tu vois, je reste là et beaucoup beaucoup de femme brésilien travaillent avec la prostitution et moi, jamais jamais je faire ça. Je reste avec mon mari. Et mon mari travaille travaille mais y a pas de l'argent. Il boit bière avec son amis, fumer beaucoup, et je suis stressée, stressée stressée, ho blabla même même même tous les jours, tu comprends ?*

Ce qu'elle sous-entend dans l'expression « blabla », c'est la force des commérages au sein de la communauté, notamment sur le fait qu'elle soit pensée comme prostituée – ou qu'elle puisse exercer cette profession. Elle quitte le milieu de l'orpaillage pour tenter de trouver un mari lors des fêtes, reproduisant le schéma qu'elle-même dénonce (cf. les débrouilles dépensières) ou qu'elle se défend de suivre. Le décalage entre ses compétences et les possibilités qui lui sont offertes sur le marché de l'emploi en Guyane l'oblige à fonctionner par « dissonance cognitive », c'est-à-dire à agir contre ses pensées. Un deuxième point, expliquant les différences qualitatives liées à son insertion économique plus difficile, est lié au manque de légitimité ressenti face à la question de l'illégalité dans laquelle elle se trouve – alors qu'elle est native de Guyane – et qu'elle ne peut faire valoir. Pour chacun des retours à Afuá, son père est venu la rechercher, ne souhaitant pas la laisser seule et en situation de vulnérabilité. Ses parents ainsi que la cousine de sa mère ont chacun tenté d'aider au mieux Eliane, porteuse d'espoir, espoir inassouvi que vient ébranler la « dissonance cognitive » susmentionnée, dont les répercussions la conduisent à faire des séjours prolongés en hôpital psychiatrique (4 lors de notre entretien, suivis d'un 5<sup>e</sup> après la naissance de sa fille).

Plusieurs points : Laura est consciente de son savoir, alors même qu'elle a eu un parcours difficile lié à son enfance et au fait d'être esclave pour ses grands-parents puis son oncle, elle maîtrise un savoir, celui de la cuisine. Elle a donc une idée positive d'elle-même et de son statut de travailleuse. En reprenant des éléments liés aux passages d'une activité à l'autre, ce sont les nécessités économiques qui l'ont poussée à « courir derrière » une autre activité plus lucrative. Elle résiste et travaille pendant dix ans sur un site d'orpaillage à Saint-Élie, alors qu'Eliane non.



Sans entrer dans des considérations psychologisantes, éloignées de notre objet de recherche, on propose de comprendre ses troubles à la lumière des travaux de Lautier et Marques Pereira, notamment lorsqu'ils mentionnent que « *la dénéiation de son état par ses signes extérieurs* [perte de son identité de travailleuse, de la possibilité de valorisation de *soi*] *peut être – en l'absence de projet de mobilité – le seul moyen de supporter sa condition, la schizophrénie apparaissant comme véritable “stratégie de survie”* » (1994 : 317). Par extension, cette perte d'identité de travailleuse entrant en contradiction avec les représentations qu'elle se fait du marché du travail peut être comprise comme une forme d'« esprit de résistance » tel que le développe Aihwa Ong (1997), et où la construction sociale de la maladie mentale serait la résultante de l'impossibilité qu'elle se représente de pouvoir fonctionner comme les autres, notamment dans les schémas d'insertion des autres, qu'elle idéalise sans parvenir à les reproduire.

Laura développe ensuite une vue d'ensemble sur le mode de fonctionnement du marché du travail, fait un stage par l'intermédiaire de l'ANPE, soldé par un échec au vu de ses rapports conflictuels avec la direction, puis cherche à s'orienter vers l'ouverture d'un restaurant formel, pour sortir de l'informalité, se constituer une retraite et éviter les commérages des résidents de son quartier. Cependant, l'importance des normes à respecter et la lourdeur du dispositif à mettre en place – en plus de son analphabétisme – sont un frein à ses démarches. On est bien dans le cas de figure du schéma des triples représentations liées à l'insertion professionnelle, mais le faible capital culturel initial (formation scolaire) bloque l'accès de Laura à l'entrepreneuriat.

Les points de convergence dans les deux trajectoires de Laura et d'Eliane sont liés à des schémas d'insertion par voie matrimoniale – Laura a fait une meilleure rencontre qu'Eliane – et supposent ensuite un sentiment de légitimité plus fort pour Laura qu'Eliane. Cependant, le milieu d'origine – et le capital culturel (scolaire), social et économique – fait défaut à Laura, alors qu'Eliane en est bien pourvue. Le fait de ne pas être régularisée empêche Eliane d'avoir accès à une profession à la hauteur de ses compétences – on parle alors de déqualification dans et par la migration –, alors que Laura se voit fermer les portes d'accès à une amélioration de son activité – ouverture d'un restaurant – par des rapports conflictuels avec sa hiérarchie, rapports qui peuvent être en lien avec la stratification sociale locale et le racisme qui en découle (chapitre II). Ainsi aucune des deux, et plus généralement aucune des femmes de ce groupe n'accède à une mobilité dans le secteur formel.

Les portraits photographiques démontrent que la valorisation de *soi* à travers les vêtements (mise en scène de *soi* relative aux normes de présentation de *soi*) est développée par Eliane, alors que Laura, dans la continuité de ce que l'on a démontré pour le groupe précédent, reste telle quelle

lors de la prise de vue. On retrouve donc, à partir des éléments corporels, les intérêts liés aux systèmes de dépense de ces femmes, à savoir que les premières économisent et les secondes dépensent en produits de beauté, comme on a pu notamment le voir avec Eliane.

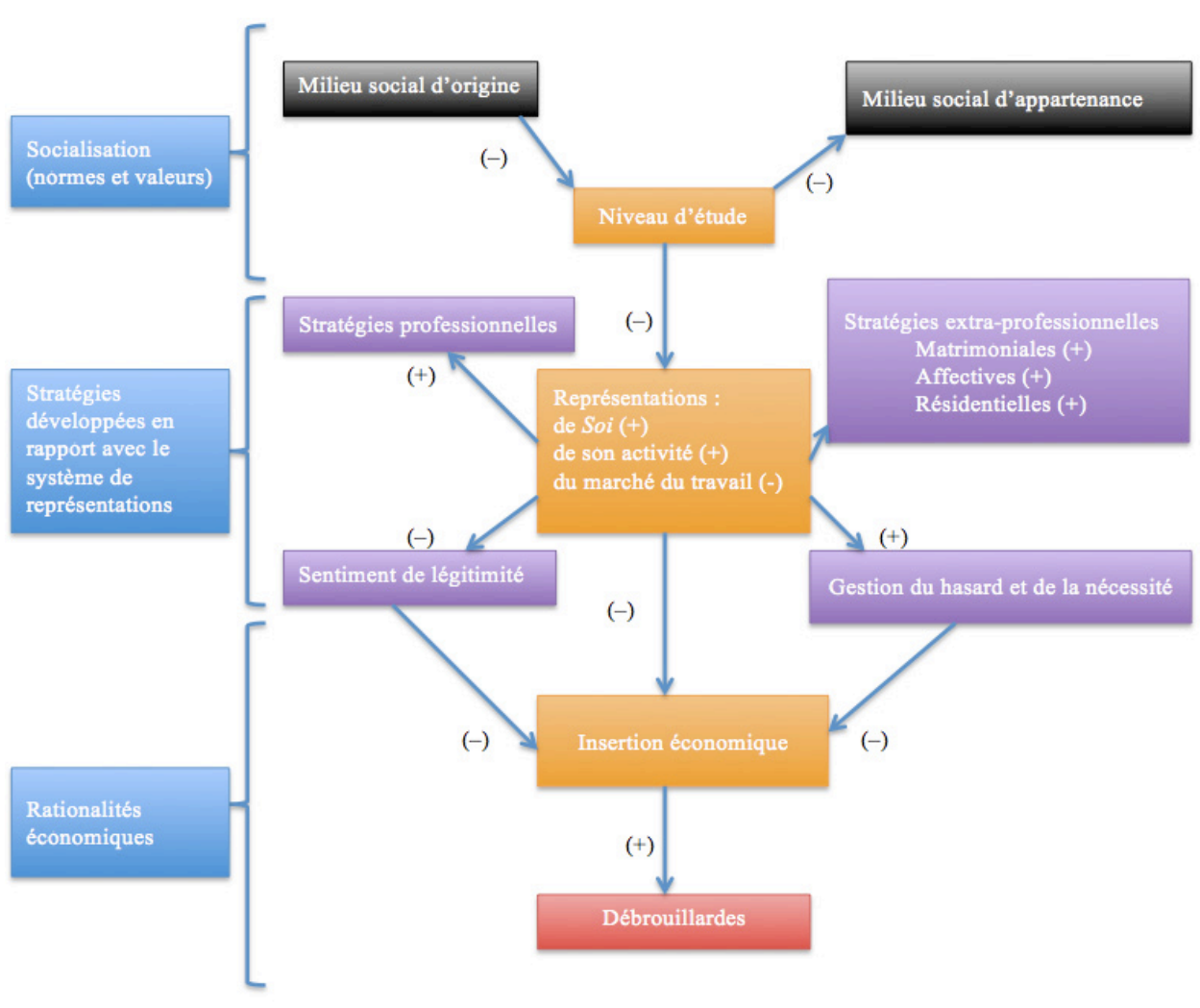
### 7. *Système de stratégies : familiales, professionnelles et par réseaux*

Pour les femmes de ce groupe, régularisées mais à faible niveau de diplôme ou sans papiers, ayant une faible qualification – voire aucune –, l'autonomie économique suppose de travailler dans des emplois domestiques, dans les cuisines ou encore dans la prostitution – qu'elle soit pensée et perçue comme telle ou pas. Ivanilde et Marejó se sont montrées inquiètes vis-à-vis du durcissement des politiques migratoires et m'ont sollicitée, parce qu'on travaillait bénévolement à la CIMADE, pour constituer leur dossier de renouvellement des cartes de séjour de 10 ans qui arrivaient à expiration. Seule Cleoma précise que cette indépendance économique ne lui serait pas acquise au Brésil, toutefois, même sans papiers, elle peut exercer son activité de manucure dans les quartiers périphériques où réside l'essentiel de sa belle-famille et des réseaux potentiels qu'elle va pouvoir se constituer.

On voit à travers ces discours que l'accès à l'autonomie renvoie à des préoccupations d'ordre statutaire – avoir ou pas des papiers –, sanitaire et économique. Il s'agit là certainement d'un effet de génération, puisque la seule à évoquer cela est l'une de celles qui doivent pouvoir contribuer aux besoins immédiats de leurs enfants en cours de scolarisation. Bia, alors qu'elle venait tout juste d'arriver, était quant à elle en quête d'un mari afin de pouvoir améliorer sa situation. On a vu que ce schéma de pensée fonctionne également et implicitement à l'aune des politiques migratoires et suppose des rapports de domination à savoir/pouvoir déjouer. Parler de schéma n'est pas anodin. En effet, pour que ces femmes sachent – par le biais des *fofocas* – et aient intériorisé ce schéma, c'est qu'il s'est montré fonctionnel pour des connaissances/amies/« compatriotes » à elles, mais aussi qu'il renvoie à une domination sociale, celles des rapports interethniques. Est-ce à dire, comme on a pu le supposer pour l'entrée dans des activités par l'intermédiaire de l'emploi domestique comme « rite de passage » et d'entrée dans la société guyanaise, que les effets temporels de l'application des politiques migratoires supposent de poursuivre ce rite par des rituels stratégiques – stratégies matrimoniales, résidentielles – correspondant à des schèmes d'actions intériorisés par les jeunes femmes ? Les variables explicatives des changements dans les trajectoires seront : la période d'arrivée (sous-entendant un rapport entre année d'arrivée et politiques migratoires en cours), la structure familiale du milieu d'appartenance et le lieu de résidence. En effet, pour optimiser leurs

rencontres amoureuses, les débrouilles dépensières vivent en étant hébergées dans les centres urbains. Le maintien de liens forts avec la communauté d'origine pour les débrouilles économes les distingue des débrouilles dépensières, qui privilégient la constitution de réseaux d'interconnaissances. On peut résumer ces types par le schéma ci-dessous, relatif à l'équation suivante : Moins le milieu social d'origine est élevé (en terme de capitaux : culturel, économique, social et symbolique), moins le milieu social d'appartenance est élevé. Cependant, le système de représentations lié à la reconnaissance de *soi* et de son activité est positif, à l'inverse de celui du marché du travail. Le sentiment de légitimité est faible, alors qu'est élevée la gestion du hasard et de la nécessité. Par conséquent, les stratégies économiques sont centrées sur les activités informelles, avec une insertion forte dans ce secteur, d'autant plus forte que le développement de réseaux communautaires et d'interconnaissances est élevé.

**Schéma 3 :** Organisation du système de représentations et de stratégies lié au modèle débrouillardes



### **C. Représentations conquérantes : formel, informel et État providence avec la famille**

*Le premier mariage que nous devons avoir c'est la profession (o primeiro casamento da gente, é a profissão), le second mariage est l'emploi, parce que la profession n'est pas l'emploi (o segundo e o emprego, porque o emprego não é a profissão), et le troisième est le mari (é o terceiro que é o marido, [rires], France*

Les conquérantes utilisent un vocabulaire de la guerre, du combat, pour parler de leur parcours, des difficultés (obtention de papiers, faire venir les enfants, les différentes unions), des luttes qu'elles ont gagnées contre « leur destinée » : le rôle de *femme au foyer*, ou *femme de...* matérialisé dans les discours : « *je peux pas rester là sans rien faire* », « *je ne suis jamais restée dépendante de quelqu'un* », « *je suis une femme de caractère* ». Les représentations liées à la conquête renvoient également à l'aspect colonial inversé, c'est-à-dire le rapport de force supposé par le cadre, sur lequel elles prennent – ou visent à reprendre – le pouvoir :

**France** : « *Je ne suis pas une personne qui exige. De qui j'exige en premier, c'est de moi-même [...] Pour moi, c'est œil pour œil, dent pour dent* ».

L'âge moyen à l'arrivée est de 29 ans, l'écart entre les âges des femmes de ce groupe est compris entre [35-51]. Les familles sont toutes de type recomposé, avec deux unions au minimum et quatre au maximum. L'âge au premier enfant est compris entre [17-27 ans]. La première mise en union est homogame. Seules Regina s'est mariée avec un Guyanais et Soraya avec un métropolitain. Plus de la moitié des enfants sont nés au Brésil. Elles résident toutes dans les centres urbains, à l'exception de France, qui est travailleuse transfrontalière. Il m'a paru important de l'intégrer à cet échantillon dans le sens où elle poursuit une carrière avec un esprit similaire à celui des autres enquêtées, malgré son statut de résidente illégale lorsqu'elle passe du côté guyanais. Elles forment un groupe assez homogène et appartiennent toutes à la catégorie économique 2 (économies formelles), à l'exception de France (catégorie économique 1, informelle car migrante transfrontalière)

### *1. Aide familiale, (dé)scolarisation et entrée dans une activité*

Les types de familles sont hétérogènes et se répartissent entre trois familles nucléaires, deux recomposées et deux monoparentales. La majorité des mères des enquêtées travaillent au domicile, deux d'entre elles ont migré en Guyane, dont l'une travaille comme couturière et l'autre à l'usine. Les motifs des migrations, notamment pour Soraya et Regina, sont liés à une rupture conjugale. Elles ont été élevées par leurs grands-parents et plus spécifiquement par leurs grands-mères.

La poursuite des études est plus poussée pour les femmes de ce groupe dont les niveaux de scolarisation vont de l'arrêt à la première année de collège (Diane) à l'obtention du baccalauréat (Rose, Regina et Soraya). Diane et Nara sont sorties à 12 ans du collège, la première pour quitter le domicile familial et suivre un ami et la seconde pour travailler à l'usine avec sa mère. France et Teresa ont été jusqu'au milieu du collège, mais les conditions économiques de leurs parents ne leur ont pas permis de poursuivre, malgré un revenu par de nombreux ménages réalisés par France. Elles sont également les deux seules à être originaires de l'intérieur du Pará. Soraya arrête ses études pour les reprendre en formation continue. Pour Regina comme pour Rose, cette formation est initiale.

Nara et France entrent très jeunes dans une activité d'abord domestique puis d'aide à la famille pour Nara. Cette dernière entre dans une usine de confection de « sachets de sel » par l'intermédiaire de sa mère, lorsque toute la famille part s'installer et travailler à Belém. Elle s'inscrit alors à l'école mais précise :

**Nara :** *« Et là, j'ai étudié, mais comme j'étais jeune, ma tête ne fonctionnait pas tellement pour étudier, bon, j'ai fait le collège, et ensuite j'ai travaillé. [...] Et ma mère, ma mère était une femme de travail. Alors après [sa séparation d'avec son second conjoint] ma mère a été plus forte, plus courageuse, laissa tout derrière et on est partis tous ensemble à Belém [...]. Nous étions huit, on est six femmes et deux hommes. Et les deux hommes de ma famille, on ne peut pas dire qu'ils soient très participatifs !! [...] Que les femmes de ma famille ont toujours fait comme les hommes, et les hommes de ma famille ont été très ennuyés avec moi ».*

Nara n'est pas la seule de ce groupe à parler d'un manque de mémoire, toutefois sa volonté de travailler transmise par sa mère s'oppose au rôle de son père – ou beau-père. En effet, dans les discours, il ressort que c'est la faute du père s'il y a beaucoup d'enfants et peu de moyens :

**Rosana :** « *Et mes parents sont pas des parents qui avaient beaucoup les moyens mais par contre mon père il a fait beaucoup d'enfants, et lui il a pas pensé, comme vous les Français vous pensez, l'avenir des enfants, il a pensé faire des enfants et après chacun va se débrouiller. Et là, j'ai fini le lycée et après j'ai pas continué... »*

Les hommes sont regardés comme étant fautifs, pour ce qui est de la perception des femmes de ce groupe, fautifs du « trop d'enfants », du manque d'investissement dans la sphère professionnelle ou de la dilapidation de l'argent – alcool et fêtes. C'est peut-être aussi en fonction de ces attitudes vis-à-vis des obligations, liées au système de genre, que les enquêtées n'attendent rien des hommes étant donné les risques de violence encourus :

**France :** « *Alors je n'ai pas eu d'autres personnes après mon mari. Parce que j'ai voulu élever mes enfants, et j'ai déjà vu tellement de choses, de l'homme qui veut rester avec la mère et ensuite veut les filles, et ça s'est déjà arrivé près de moi, et j'ai jamais voulu que ça m'arrive non ».*

La place des hommes, pour toutes les femmes de ce groupe, est périphérique. Ils sont là, contrairement au groupe précédent où certaines affirmaient ne pas vouloir vivre en couple, suite à une rupture. Dans ce groupe, elles ont grandi avec l'idée que les femmes pouvaient y arriver seules ou à côté de leur conjoint, comme le précise Nara, en réponse à la question de savoir si elle est le chef de famille : « *Non, c'est mon mari qui a "la palavra" –la parole. Mais je suis à côté, je suis pas derrière ».*

## *2. Choix de secteurs d'activités et mobilités professionnelles*

On partira d'un découpage entre les femmes de ce groupe afin de pouvoir poser des jalons pour la comparaison entre des parcours d'insertion économique ayant permis une forte mobilité ascendante. Aussi, on propose de décliner les conquérantes en deux sous-types liés à deux systèmes de représentations divergents : conquérir avec le secteur public ; conquérir dans le secteur privé.

### a. Conquérir avec le secteur public

La conquête avec le secteur public suppose une régularisation – parfois une naturalisation – des migrantes ainsi que l’acquisition d’une connaissance de son fonctionnement. Ainsi, Nara comme Teresa ou Regina ont commencé avec des ménages. Elles rencontrent leurs maris sur place – « ils apparaissent » – et ont déjà respectivement un, quatre et trois enfants en bas âge, laissés provisoirement à leur mère, lorsqu’elles arrivent. Elles viennent de l’intérieur du Maranhão, puis de Belém pour Nara, de Vigía et Belém pour Teresa et Regina. Ce passage par la capitale du Pará leur a permis d’entendre parler de la Guyane. Elles sont ensuite arrivées par l’intermédiaire d’amies pour Nara et Teresa et d’un parent pour Regina. Leur capital culturel initial est peu élevé, mais il est à la base de leur volonté de « progresser » :

**Nara :** « *Pour moi, j’ai été une jeune qui me suis donnée la peine pour quelque chose, [...] je ne suis pas une personne qui réclame. Je pense qu’ici toutes les personnes n’ont pas besoin de sortir de l’université pour gagner un salaire.* »

**Teresa :** « *J’ai travaillé pour Modestine comme cuisinière, puis comme femme de ménage à la PAF [...] Mais j’aime ce que je fais, je me sens bien dans mon travail* ».

**Regina :** « *J’ai commencé à faire des jobs : faire de la manucure, faire à manger, vendre des pizzas, tu vois, je me débrouillais. Des ménages. Tu vois, parce qu’ici il y a beaucoup de professeurs qui sont fatigués de manger chez Modestine, c’est toujours pareil. Alors je faisais des petits plats, du poisson avec de la salade, du riz, de la viande, du poulet, tu vois, des pizzas aussi, je sais faire bien des pizzas, c’est comme ça que j’ai gagné ma vie quand je suis arrivée* ».

Sortir de la débrouille, par rapport aux femmes dont le système de représentation est lié aux débrouillardises, suppose pour celles-ci une volonté d’ascension économique, de progression. Toutes ont fait des stages de perfectionnement (langue, profession) auprès de la Chambre des métiers ou par l’intermédiaire de l’Agence nationale pour l’emploi (ANPE). Toutes ont combiné leur savoir initial avec le fonctionnement institutionnel local pour améliorer leur identité de travailleuses. Elles ne rencontrent pas de difficultés avec la hiérarchie immédiate, sauf Nara qui n’est pas rémunérée par ses partons lorsqu’elle souhaite exercer en tant que libérale.



**Nara :** « *J'ai été informée d'un projet de la mairie, qui a ouvert une crèche, qui est une crèche familiale. J'ai commencé à y participer, j'ai étudié, j'ai trouvé très intéressant, j'ai été encouragée, mon mari m'a encouragée aussi, alors je me suis dit : "bon, allons voir ce que ça donne" ».*

L'accès à des emplois visant à l'amélioration des revenus se fait de manière progressive, à partir des opportunités offertes par les différentes rencontres et du soutien moral, liés aux ambitions de ces femmes. Le réseau familial – y inclus la parenté « fictive<sup>204</sup> » – et d'interconnaissances tient une grande part dans cette ascension, comme le précisent Regina ou Teresa :

**Teresa :** « *La douane m'a appelée [...]. Le capitaine de la police aux frontières m'a invitée en me disant qu'il avait eu des informations sur moi de la gendarmerie et de la douane, et m'a demandé si je pouvais laver là ».*

**Regina :** *D'abord j'ai rentré [je suis rentrée] comme surveillante, après, comme ils ont vu que j'étais sérieuse et disponible pour apprendre, la documentaliste m'a demandé si je voulais travailler avec elle au CDI [centre de documentation et d'informations]. Je suis en train de préparer une formation d'auxiliaire puéricultrice par le CNED [Centre national d'enseignement à distance], je travaille aussi à la bibliothèque au collège, je fais aussi une formation par le CNED [Elle me montre son fascicule. C'est pour t'occuper des tous petits enfants ?] Oui, des tous petits enfants. Mais il y a une copine à Cayenne qui travaille au Conseil général qui m'a dit que je pourrais faire une formation d'une semaine au Conseil général : ça m'intéresse [Et ça débouche sur quoi ?] C'est pour pouvoir garder les enfants à la maison ».*

Dans les deux cas, les enquêtées ne refusent aucun emploi à partir du moment où ce dernier leur permet soit de gagner plus d'argent tout en étant valorisées pour leurs compétences – ou d'avoir le sentiment d'être contactées pour leur bon travail –, soit de compléter leur formation initiale en visant un emploi dans un secteur d'activité où elles se savent compétentes. Les économies réalisées par toutes les femmes, dont le système de représentations est lié à la conquête d'un statut social autonome, sont reversées dans le patrimoine immobilier – construction ou acquisition d'une maison individuelle pour le quotidien, mais également pour la retraite. Nara et

---

<sup>204</sup>La parenté fictive ici est liée au *parrainage* et *marrainage* entre les anciennes et nouvelles migrantes : Regiane, fille de Teresa, est la filleule de Modestine, et l'un des beaux-fils de France est le filleul de Regina.

Teresa ont ainsi investi au Brésil, à Bragança pour Nara et à Vigía pour Teresa. Regina n'a pas encore décidé, mais inscrit son raisonnement dans un système de représentations similaire « [en Guyane] *on peut travailler, on peut gagner de l'argent, on peut économiser et on peut avoir une belle maison au Brésil pour après tu vois, pour la retraite* ». Il n'en va pas de même pour les femmes dont les investissements s'effectuent dans le secteur privé.

La connaissance des activités est liée à la constitution d'un réseau d'interconnaissances hors communautaire. Les réseaux d'alliances stratégiques permettent alors de multiplier les possibilités d'emplois, toujours dans des secteurs administratifs ou liés à la sphère publique.

#### b. Conquérir dans le secteur privé

Ce groupe est un peu différent dans la progression sociale, étant donné la voie privilégiée suivie, liée à des compétences initiales dans le domaine de l'économie. En effet, toutes les femmes dont il est question ici ont fait un CAP/BEP de comptabilité en formation initiale ou continue. Appartenant à la première génération de migrantes établies dans les centres urbains, se mettre à leur compte suppose de développer leurs compétences initiales, complétées par des formations locales – toujours par l'intermédiaire de stages professionnalisants, liés à la Chambre de métiers, suivis par toutes, sauf par Rosana, qui n'a pas eu d'autre choix que de faire sa formation « vente » en autodidacte. Chacune occupe une place/un poste qu'elle a créé en Guyane. En effet, on peut (pour)suivre le schéma énoncé par Lautier et Marques Pereira concernant les employées domestiques en Amérique latine et selon qui « *la sortie de l'activité d'employées domestiques pour ces dernières* – on se rappelle du « rite de passage » mentionné lors de la description des activités occupées par les migrantes, et notamment du passage quasi obligatoire par l'emploi domestique – [suppose] *l'établissement à son compte* » (1994 : 320), l'objectif ultime, précisent-ils, étant de se mettre à son compte.

**Soraya :** « *J'ai toujours réussi les choses, seule, avec ma famille... ma mère, elle a fait comme moi [C'est elle qui t'a enseignée à travailler comme ça ?] Non, c'est moi qui sais me débrouiller [...] J'avais un diplôme parce que j'avais fait un stage et j'ai une carte de commerçante aussi [...]. La première fois que je suis venue ici, à Kourou, l'argent que j'avais était bloqué, l'argent était bloqué à la banque pour quatre ans, et quand ça a fait quatre ans, ils l'ont débloqué. Alors, j'ai dit : "mon dieu, qu'est-ce que je vais*

*faire avec cet argent” ? Je ne veux pas faire de bêtises, tout ça doit être réinvesti. Et là, j’ai acheté une voiture, un lunch [un camion-snack] que j’ai mis sur la baie de la plage, là, de Kourou. Et j’ai commencé à travailler. Et avec cet argent, j’ai acheté cette maison. J’ai acheté cette maison avant de me marier avec l’Allemand. Ensuite j’ai pas pu continuer parce que la voiture, a pris l’eau de la plage, avec le sel, ça a commencé à rouiller [...] Et ensuite j’ai vendu, et ensuite, j’ai ouvert un restaurant. J’ai créé pour la première fois, avec des employés, j’ai payé tous mes impôts là-bas... »*

Rosana se considère donc partir avec un handicap initial, qu’elle a comblé en ayant une seconde expérience dans le secrétariat – entreprise de bois de son cousin où elle faisait la comptabilité et les papiers administratifs. Elle acquiert une connaissance de la gestion qu’elle met en pratique lors de son arrivée en Guyane :

**Rosana :** *« J’ai tenu des restaurants, femme de ménage et depuis 18 ans, je tiens une boîte de nuit, le Vieux Montmartre. [Elle fait des recherches sur l’article de journal qui mentionne le problème qu’elle a eu avec Le Vieux Montmartre, notamment lors de sa séparation d’avec son mari, elle ne voulait pas partager puisque c’est elle qui s’est toujours occupée de cet établissement et que lui réclamait des parts dans ce commerce. Elle a été au tribunal]. Alors l’article dit que le Vieux Montmartre était mis en vente, “que la Brésilienne qui a réussi est venue ici pour payer” [...]. A partir d’aujourd’hui, si tu tombes [parlant d’elle-même], tu te relèves toute seule [elle fait référence au moment où elle s’est aperçue que son mari la trompait, et qu’elle a demandé le divorce]. Mais le Vieux Montmartre est à son nom, c’est à lui, mais c’est moi qui y travaille tout le temps, je prends pas de vacances, je vis pour le Vieux Montmartre. Malade ou pas malade, je trouve toujours le courage pour continuer ».*

On a un troisième exemple dans le portrait de Roseneide démontrant que le système de représentations des femmes ayant une démarche entrepreneuriale était lié à l’autodétermination : elles comptent sur elles-mêmes en premier lieu. Il n’est pas question de négliger ici la part apportée par les réseaux – familiaux, d’interconnaissances –, mais de comprendre les liens entre les ruptures familiales et le développement de ces réseaux. Quand Rosana a commencé, elle a travaillé avec son mari, puis il est parti. Alors elle a fait venir sa petite sœur pour travailler pour

elle en tant qu'employée domestique. Elle a ainsi permis sa régularisation, tout comme Soraya ou Roseneide.

On peut avancer, en suivant le raisonnement de Sophie Day, que le but de ce deuxième groupe de femmes « *est de faire circuler l'argent, en saisissant les occasions financières et les marchés qui se présentent [... et que] les attitudes et les activités liées à cet esprit d'entreprise [sont] associées à une constante diversification pour répondre à des demandes identifiées du marché* » (1994 : 110). La description du cumul des stratégies va permettre de détailler les formes de mobilités et surtout la qualité de l'insertion de chacun des deux sous-types dégagés. Entre les deux groupes distingués ci-dessus, l'origine sociale et la formation initiale conditionnent l'acquisition d'un capital social et culturel de base influant sur la qualité de l'insertion économique, tout comme les stratégies extraprofessionnelles que l'on va aborder à présent.

### *3. Stratégies matrimoniales et multiplication des réseaux*

On a démontré dans le chapitre précédent (V) que les stratégies matrimoniales des femmes de la catégorie économique 2 (économies formelles) étaient orientées vers le choix d'un conjoint dont l'origine ethnique privilégiée était, en seconde union, un Guyanais ou un métropolitain, choix lié à la stratification socio-ethnique existante. À quelques exceptions – France, Teresa et Rosana –, ces stratégies constituent une pratique fortement développée par les femmes de ce groupe. Le fait de vivre en union mixte permet-il aux immigrantes de s'élever dans l'échelle sociale ? Le choix du conjoint, à partir de son origine, peut-il être perçu comme une stratégie matrimoniale visant une ascension sociale ?<sup>205</sup> On peut poser des éléments de comparaison entre la mobilité des femmes ayant un système de représentations lié à la conquête de leur autonomie et en union mixte et celles en union homogame. En débutant par les femmes en union mixte, les discours relevés sont :

**Soraya :** « *Quand je suis arrivée à Belém, je suis restée dans un hôtel, j'étais étudiante et je vivais dans un hôtel. Là, il y avait un Français qui souhaitait changer des francs contre des reais [monnaie brésilienne], et le Français, quand il m'a vue, il s'est*

---

<sup>205</sup>Ces questions issues des analyses du chapitre V ont fait l'objet d'une proposition de communication réalisée avec Frank Temporal pour le CEISAL (2012 à Vienne), intitulée : *Unions mixtes, genre et migration : le cas des Brésiliennes résidant en Guyane*, et pour lesquelles un travail complémentaire a été pensé, entre les données statistiques de l'enquête INED-INSEE « Migrations, famille et vieillissement (Mfv) » réalisée en 2009-2010 auprès d'un échantillon de 4 000 personnes résidant en Guyane) et celles qualitatives de mon enquête de terrain. « *Partant du constat, que, parmi les immigrants nés au Brésil résidant en Guyane, la majorité des femmes vivant en couple le sont au sein d'une union mixte – c'est-à-dire avec un conjoint n'étant pas né au Brésil – contre une minorité des hommes ; cette présentation s'interroge sur les liens entre unions mixtes, genre et migration* ».

*“passionné” pour moi [apaixonado]. Il m’a dit : “je veux vivre avec toi”. Je lui ai répondu “ça n’est pas comme ça/pas possible, je suis étudiante”. Et comme le Français partit et revint, on a commencé à se connaître mieux. Ensuite on s’est mariés à Belém, et il m’a emmenée ici en disant que maintenant j’allais aller vu que j’étais mariée avec lui. Mais ça n’a pas très bien fonctionné [...]. Ensuite, nous avons divorcé, et je me suis remariée avec un Allemand. J’aime beaucoup me marier. J’aime beaucoup les Allemands. Ils sont des gens fins [gente fina] ». [Et tu as de la famille ici ?] Oui j’ai une sœur, et elle travaille très bien, elle se débrouille mieux que moi, elle est mariée avec un Français, un professeur de français ».*

Faut-il comprendre la débrouille en lien avec le fait d’être mariée à un Français ? Pas obligatoirement, on peut se contenter de relever les liens que l’enquêtée fait d’elle-même à partir des thèmes développés sur les unions. Pour Regina, les conjoints ont toujours été l’occasion pour elle de compléter sa formation : le deuxième venait la voir à Belém et parlait français avec ses collègues, lors de réunions privées, alors elle a suivi un cours à l’Alliance française ; le troisième est professeur des écoles en maternelle, alors elle a commencé une formation, en lien avec l’Éducation nationale, d’auxiliaire puéricultrice. Les liens entre le choix d’un conjoint et la volonté de s’autonomiser dans la sphère professionnelle relèvent d’une « imbrication », comme si – et l’expression renvoie à un impératif moral – le choix était lié à des compétences individuelles que les femmes souhaitaient pouvoir développer, élargir.

On peut aussi présenter comme insertion moins qualitative celle de France, restée en union homogame – avec un conjoint brésilien –, ne lui ayant permis ni l’acquisition d’un statut de résidente légalisée, ni l’accès à des secteurs d’activités particuliers, alors qu’elle a une bonne représentation de *soi*, de ses compétences dans l’activité qu’elle exerce – coiffeuse. Le manque de connaissance de la langue agit comme un frein, tout comme le fait d’avoir rencontré des employeurs qui omettaient de la rémunérer. Elle n’a pas pu développer de connaissances du fonctionnement des institutions locales, malgré une forte participation au niveau politique et associatif (elle est présidente de l’association Mulheres da Vila Vitória), car pour elle : « aucune importance d’avoir un homme ou pas ». Un dernier point est énoncé par Nara, point particulièrement pertinent dans les « choix » rationnels et émotionnels, au cœur de la différence des stratégies matrimoniales mises en place par les femmes de ces deux sous-groupes : « *Tout le monde n’a pas la chance d’avoir un mari riche hein, le cœur est vagabond hein* ».

Les stratégies matrimoniales fonctionnent de pair avec le développement de réseaux d'interconnaissances, permettant une meilleure compréhension du système de fonctionnement administratif et social, améliorant ainsi le capital symbolique des migrantes. Ces stratégies sont en lien avec la qualité de l'insertion des femmes des deux groupes, auxquelles il convient d'ajouter, comme on l'a fait pour les deux types précédents, la morale – religieuse, éthique – liée au système de dépenses.

#### 4. *Morale liée à l'économie*

On s'attache ici à présenter les facteurs influençant la mobilité de ces deux sous-groupes à partir de la morale liée à l'argent. On part ainsi du fait de lutter pour réussir, tel que cela a été exprimé par Teresa :

**Teresa :** « *Quand tu es brésilien, tu dois lutter quand tu viens ici, de cette manière, tu y arrives ! Sans gaspiller tout ce que tu as, tu dois aller de l'avant hein* ».

**Nara :** « *Parce que je bataille, j'économise, et à l'heure où j'ai besoin, j'ai. Je pense que beaucoup des êtres humains ne savent pas vivre avec l'argent, en économisant, parce qu'ils dépensent plus que ce qu'ils ne gagnent. Au Brésil on dit comme ça "ils dépensent plus que ce qu'ils n'ont" [...]. Moi par exemple, je vais faire des choses pour mon fils, mais j'attends aussi qu'il fasse des choses pour moi. C'est pour ça que je dis aussi que je divise : je donne un peu pour lui, mais je garde plus de la moitié pour moi. Je pense à ce qui est juste [...]. Et les gens doivent apprendre à vivre et à valoriser (ne pas gaspiller), jusqu'à un grain de farine, c'est comme ça que j'ai éduqué mon fils. [Elle complète avec une comparaison faite entre les hommes et femmes de sa fratrie] Et mes frères n'ont pas eu, n'ont pas d'ambition, n'ont pas l'ambition de grandir. Ils pensent toujours : "si Dieu veut". Dieu veut pour tout le monde. Si tu as besoin d'un plan de santé, tu dois travailler pour le payer, et ensuite Dieu te donne !* »

Celles qui « prospèrent » et deviennent chefs d'entreprise, que ce soit dans le formel ou l'informel, ont une formation initiale dans la comptabilité. Elles pensent au réinvestissement lié à l'accumulation des richesses.

**Soraya** : « *Je ne veux pas qu'il y ait des ondes négatives de l'extérieur qui entrent chez moi, je ne veux pas que ces ondes passent par moi. Je souhaite juste montrer que je suis "vencedora" [vencedora c'est quoi ?] C'est celles qui surmontent, alors que celles qui écoutent restent derrière. Et c'est celles-là qui restent avec la haine, parce qu'elles aimeraient bien me voir sur le sol [par terre]. Et ce point est très fort, mais je remercie beaucoup Dieu, que mes ennemies n'entrent pas ici. Et je les laisse pas entrer. C'est pour ça que beaucoup de personnes regardent pour moi [vers moi], et je ne vais pas me retrouver par terre, je vais dominer les situations, et pour ces raisons, je n'aime pas écouter [les blabla/commérages] non plus. Parce que ce sont des choses négatives également [...] Je crois beaucoup en Dieu, je pratique, alors c'est Dieu aussi qui me donne toutes ces choses ».*

Dieu est un complément à l'ascension sociale ; comme le précise Nara, il n'est pas nécessaire d'attendre après lui mais plutôt de fonctionner avec. Roseneide, comme on a pu le dire dans le chapitre IV lors de la présentation des catégories économiques, va consulter les esprits à partir d'un petit autel qu'elle a établi côté jardin, à l'extérieur de sa maison. Elle va également consulter des voyantes lorsque son marché « ne donne pas ». On peut relier la question des mauvaises ondes avec cette pratique et faire un lien avec les descriptions ethnographiques élaborées par Jeanne Favret-Saada concernant l'effet de la parole sur les comportements des individus. Il ne s'agit pas de violences physiques à proprement parler, mais plutôt des manières de contrer les jalousies « *quand la parole, c'est la guerre* » (1977 : 130), que l'on peut également comprendre à travers l'interprétation de Claudia Fonseca concernant les *fofocas* – commérages – comme révélateurs des représentations liées à la famille et à l'honneur (2000) et renvoyant à la construction sociale de l'altérité. Pour s'en prémunir, les femmes dont le système de représentation est lié à la conquête vont se démarquer de leur communauté d'origine, facteur que l'on va aborder à présent.

##### *5. Ascension hors de la communauté d'origine et sentiment de légitimité*

Étant donné leur mobilité sociale et spatiale, ces femmes sont pensées – et se pensent – comme « extérieures » à la communauté brésilienne. Ainsi, leurs stratégies suscitent tout un ensemble de commérages mentionnés par chacune d'entre elles :

**Soraya** : « *Voilà, des choses, j'achetais les choses aussi. Et c'est pour ça que d'autres Brésiliennes parlent mais en fait il sait rien, tu parles, il a dû mettre quatre pierres. Et c'est pour ça que quand je vois des autres Brésiliennes elles sont folles et elles disent : "pourquoi elle elle a tout ça et pas moi ?". Il y a plusieurs des Brésiliennes qui ont des papiers et qui sont ici, parce que moi je suis la première Brésilienne qui ait fait mes affaires ici à Kourou, monté un restaurant, et quand elle a vu que j'ai monté quelque chose, elle a dit pourquoi pas moi : "si cette folle a fait ça, moi aussi je peux faire". Et j'ai poussé des gens à travailler, et maintenant elle va faire des choses. Tu vois ?* »

**Roseneide** ajoute : « *Les personnes ici par exemple peuvent parler mal de moi parce que j'ai un mauvais caractère, fofoca –comméragé ! C'est la même chose quand j'ai acheté le magasin ici, tout le monde fofocait. Quand tu as un magasin, ça ne veut pas dire que c'est la richesse, je ne dis pas que tu gagnes pas, mais ça n'est pas la richesse (fortune). Non, déjà il te faut de l'argent pour acheter le magasin (15 000 €), les vêtements (5 000 €), le notaire, que l'on paye aussi, le comptable, et là, il te faut de l'argent disponible pour le faire ! Et là, tu as une autre vie, des autres opportunités mais une autre vie ! Et au Brésil non, tu peux aller acheter deux sachets de vêtements et vendre ça dans ta maison, directement, ici non, tu n'as pas le droit de faire ça* ».

**Rosana** : « *Ici, y a beaucoup de gens qui me veulent du mal, qui veulent ma place, alors je peux pas partir [lorsque je suis arrivée chez elle, elle s'était fait cambrioler par un de ses employés, qui avait la clef, et est entré pendant qu'elle était partie en vacances]* ».

Les jalousies sont liées à l'élévation du niveau social de ces femmes, qui ne peuvent trouver d'autres alternatives que le détachement d'avec la communauté d'origine, ou du moins d'avec les nouvelles migrantes. Ces pressions/tensions les obligent à devenir méfiantes vis-à-vis de toutes les nouvelles migrantes, comme ce fut le cas pour Roseneide vis-à-vis d'Eliane ou de Liliane, qu'elle a qualifiées de voleuses potentielles, étant donné leur situation d'illégitimité sociale (ou le fait de ne pas avoir de titre de séjour régulier). En poussant plus loin le raisonnement, même sa sœur José a été pensée comme telle :

**Josée**, à propos de Roseneide : « *Parce qu'ensuite, quand elle a connu Jean-Pierre [son troisième conjoint], elle a changé. Rose ne s'est plus confiée à personne, elle est devenue méfiante. Avant, quand elle voyageait, je restais pour faire les marchés, l'argent rentrait, quand elle revenait, tout le monde avait de l'argent. Rose me laissait*



*faire les marchés, je travaillais dans son magasin, parce qu'elle avait un magasin à Monnerville. Bon, mais maintenant elle ne se confie plus à personne [sous-entendu, elle ne laisse plus ses affaires autant personnelles que matérielles] ».*

Quant au deuxième groupe, les discours ne sont pas éloignés des précédents, avec des alliances mises au point avec des femmes appartenant à d'autres groupes ethniques, notamment pour **Nara** : « *Je ne vis pas tout le temps avec des Brésiliens. Je connais beaucoup de Guyanais, Haïtiens, j'ai des amies haïtiennes* », ou Regina, pour qui le rejet des nouvelles migrantes est lié à sa volonté d'intégration au sein de la communauté guyanaise, et plus largement de sa naturalisation :

**Regina** : « *Mais ici aussi [à Saint-Georges-de-l'Oyapock, comme dans les villes où résident des gens « pauvres », qu'elle assimile à des personnes « très mal élevées » et « sales »] les gens sont mal élevés, il faut pas croire hein bon, on est habituées à dire bonjour et tout et tout, mais je comprends aussi que les femmes créoles elles ont un regard différent par rapport aux femmes brésiliennes tu vois. Lorsque je suis arrivée, j'ai senti un peu qu'elles mettaient la distance tu vois. Elles voulaient pas se mélanger tu vois. Parce que moi je suis quelqu'un, je suis très facile pour faire l'amitié, je parle très rapidement avec les gens, je mets pas de barrières. Et j'ai vu que les femmes, elles font attention avec les Brésiliennes, mais c'est normal hein, parce que malheureusement il y a beaucoup de Brésiliennes qui viennent ici, juste pour piquer les maris hein, alors c'est pas bien ça... [et elle poursuit un peu en se contredisant sur la facilité – ou l'orientation – dans ses relations] Mais j'ai beaucoup aussi de copines françaises, brésiliennes, j'ai pas beaucoup non plus de copines brésiliennes hein, parce que moi je suis aussi quelqu'un de spéciale pour mes amitiés, je choisis beaucoup aussi, j'ai trois ou quatre copines brésiliennes, pas beaucoup hein. Je me mélange pas beaucoup [Pourquoi ?]. Parce que les Brésiliennes qui me voient, qui habitent de pas longtemps ici, elles me voient mariée avec un Français, j'ai ma maison, j'ai un travail, il y a beaucoup de jalousies malheureusement. Alors j'essaye aussi de pas trop me mélanger parce qu'après aussi les gens vont raconter des bêtises, il y a beaucoup ».*

Dans un premier temps, le rejet de la communauté d'origine est lié aux représentations/stigmatisations visant les nouvelles migrantes, telles qu'on les a développées

dans la sous-partie précédente ; dans un second temps, ce rejet est lié à l'augmentation du sentiment de légitimité et de volonté d'intégration par rapport aux années de présence en Guyane. Plus généralement, et en retour, toutes les représentations sont liées au système économique, et même les femmes résidant dans les quartiers périphériques vont porter un jugement sur celles des centres, comme le fait Celie, 35 ans, arrivée à 2 ans : « *Il y en a dans le centre de Cayenne qui sont plus chics que nous, comme femmes et ont plus d'argent* », ou Rosima, 29 ans, arrivée depuis quelques mois : « *Je ne vais pas "virar – devenir – Madame" parce que je suis en couple avec un Français* ».

#### 6. *Portrait de Roseneide, entrepreneuse transnationale avec sa famille*

Un cas plus atypique de mobilité sociale ascendante retiendra notre attention. Il est associé à la mise en place de réseaux migratoires sur des bases familiales, notamment à travers le développement de *foyers économiques transnationaux* à l'intérieur desquels les femmes se positionnent comme les pourvoyeuses économiques de leur famille. Il faut entendre par « *foyers économiques transnationaux* » à la fois les foyers, définis comme des groupes domestiques englobant le groupe de parents ainsi que les personnes résidant dans le même foyer, sans qu'elles constituent obligatoirement une famille, et les foyers transnationaux, définis comme « *le groupe domestique transnational [fonctionnant] à travers des formes d'organisations et de relations internes partagées, malgré la distance – pas seulement géographique – qu'implique la migration* » (Oso Casas Laura, 2008 : 125).

On peut se rapprocher des travaux de Laurence Roulleau-Berger, déjà abordés lors des descriptions des catégories économiques du chapitre IV, et qui précise le contenu de la catégorie des entrepreneurs comme étant des travailleuses migrantes à la tête « *de petites entreprises de commerces* » (2010 : 169). On partira plus particulièrement de la trajectoire de Roseneide originaire de Fortaleza, résidant à Kourou et devenue chef d'une entreprise de vêtements – « *entrepreneur transnational*<sup>206</sup> ». Parler de mode de production supposera ici que l'on s'intéresse au rôle de cette femme comme productrice d'économie – et se démarquant de l'aspect *reproduction* que la division sociosexuelle du travail attribue aux femmes – à travers la mise en

---

<sup>206</sup>Portes Alejandro, Guarnizo Luis Eduardo, Haller William J. 2002. « Transnational Entrepreneurs : An Alternative Form of Immigrant Economic Adaptation ». *American Sociological Review*, vol. 67, n° 2, pp. 278-298. Pensée sous l'angle du genre, son analyse mérite un croisement avec celle de Catarino, Christine et Morokvasic, Mirjana. 2005. « Femmes, genre, migration et mobilités » in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, pp. 1-18 (<http://remi.revues.org/index2534.html>), considérant les « *migrantes qualifiées ou investissant d'autres secteurs d'activité considérés comme valorisants (entrepreneuriat, etc.)* ».

place et le développement d'un stand de vente de vêtements sur les marchés de Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni.



Roseneide Moura vient d'une famille de six enfants, de classe moyenne au Brésil (calculée à partir des revenus du père). Ils résident dans une maison située dans le centre urbain de Fortaleza (Estado do Ceará). Toutes et tous ont été scolarisés jusqu'au niveau lycée, puis formés dans le domaine de la comptabilité pour quatre d'entre eux dont Rose, un autre dans les soins aux personnes et dans la mécanique pour le seul garçon. Rose, 40 ans lors de l'entretien, a eu des jumeaux à l'âge de 17 ans d'une première mise en couple qui n'a pas fonctionné. Se retrouvant seule à les élever, elle part à 22 ans après avoir rencontré Bruno, un commerçant guyanais de passage. Elle investit à Fortaleza, sur des marchés de grossistes en tissus, dans l'optique de réaliser des bénéfices à partir de la revente en Guyane. Elle embauche au Brésil deux employés, que sa mère gère, pour transformer ces tissus « bruts » en sous-vêtements (des culottes et des soutiens-gorge pour femmes et jeunes filles, que complètent des strings et slips pour hommes).

En plus d'employer sa mère, Rose fait travailler sa sœur, Josée, qui aura en charge la distribution des vêtements dans les États de São Paulo, Rio... dans la vente sur des marchés locaux également. Après 3 ans, Josée migrera à son tour pour être employée domestique au domicile de sa sœur, qui pourra la régulariser à partir de son statut d'employeur, en 1995. Ces points concordent avec les dispositifs politiques d'insertion des migrants non plus par le regroupement familial, mais par l'immigration de travail. Une fois régularisée, Josée va reprendre la vente informelle au porte-à-porte, à partir du surplus de sa sœur, et développer des réseaux de vendeuses en Guyane. Les sœurs fonctionnent donc en binôme, dans la vente de vêtements ainsi qu'avec des produits entrés illicitement : des produits de beauté qu'elle fait passer dans sa marchandise/valise tels que : des pilules amincissantes, de l'eau oxygénée (réputée de meilleure qualité au Brésil) et du guarana.

On se situe bien dans la continuité des relations entretenues entre les migrants et leur place à l'origine ainsi que dans la manière dont ils construisent les liens à l'arrivée, de façon à chevaucher les frontières nationales (portes). « *D'une simple étude des causes de la migration dans l'espace d'origine et de l'insertion postérieure des immigré(e)s dans le pays d'accueil, nous sommes passés à l'étude des dynamiques transnationales, donnant aux foyers un rôle privilégié en tant qu'unité d'analyse pour l'étude du transnationalisme* » (Oso Casas, 2008 : 130).

Pour avoir développé une méthodologie axée sur les points de rupture dans les trajectoires, on peut mettre en avant l'idée selon laquelle les premiers déplacements sont liés à la recherche de stratégies alternatives économiques, associées à un veuvage ou à un célibat avec des enfants à charge. En reprenant les différentes ruptures dans la trajectoire familiale de Roseneide, on s'aperçoit que :

1. elle a ses premiers enfants, Tatiana et Christofani, en 1985, puis se sépare de son premier conjoint en 1989 ;
2. elle se met en couple avec Bruno en 1990 après avoir migré en Guyane. Ils auront une fille, Lulu, en 1993, au moment où Josée arrive ;
3. elle se met alors en couple avec Jean-Pierre, le chef des douanes de Rochambeau, en 1996<sup>207</sup>, avec qui elle a une dernière fille, Lili. Ils se séparent en 2002 ;
4. elle vit en concubinage depuis 2003 avec Denis, ex-militaire (en retraite). C'est à cette même période que Josée fait venir sa concubine Liliane pour travailler comme employée domestique chez Rose.

Le portrait photographique de Roseneide la présente dans une tenue noire, telle qu'elle en porte tous les jours, tant lors de son travail en boutique que sur les marchés. Elle a toujours un maquillage léger et les cheveux relevés. En effet, Roseneide investit beaucoup en produits de beauté ainsi que dans le remodelage de son corps (elle a effectué plusieurs chirurgies plastiques), qui est ainsi valorisé par ses choix de vêtements et d'apparat.

Son activité, comme on a pu le voir avec Regina, « rend possible » les rencontres amoureuses, conjointement à un autre facteur important en Guyane, celui de la stratification sociale déjà existante. En effet, Rose rencontre ses premiers conjoints dans le contexte brésilien. Puis, à partir de Jean-Pierre, les rencontres se font dans des boîtes/clubs de nuit. Aussi, on peut s'interroger sur les préférences – et là, cette remarque dépasse le simple cas de Roseneide – se focalisant sur un « Blanc », métropolitain, ayant une place privilégiée dans la société guyanaise. On a donc une première stratégie d'ascension liée au choix du conjoint.

La régularisation des statuts sociaux des migrantes est une condition *sine qua non* pour avoir une chance d'établir des *foyers économiques transnationaux*. Les circulations en va-et-vient des

---

<sup>207</sup>Une fois par mois (une fois tous les deux mois en période hivernale, avril, mai et juin), elle reçoit des valises à l'aéroport de Rochambeau (Cayenne).

marchandises, de l'argent et des êtres humains permettent de développer une logique d'entrepreneuriat familial (et extrafamilial) à la base de la mobilité sociale des femmes migrantes. Cependant, ce modèle doit tenir compte du durcissement des politiques migratoires, où l'absence de régularisation conditionne une hiérarchie entre les migrantes – que l'on abordera dans la conclusion. Le foyer économique transnational peut alors se présenter comme un ascenseur ou un escalier dans la mobilité des femmes migrantes. Un dernier point s'attache à la reconfiguration de ces familles, où, à partir de la migration, les différentes générations ne cohabitent plus sous le même toit, et ce en lien avec le contexte plus individualiste de la Guyane et où les aides sociales conditionnent des changements dans les solidarités, moins liées qu'au Brésil à des situations d'extrême pauvreté.

Ce contexte permet de penser les *foyers économiques transnationaux* et de comprendre les (re)configurations familiales. On est alors en droit de parler de (re)configurations car, d'une part, on n'est jamais dans un modèle complètement nouveau ou intégralement transformé dans et par la migration, et, d'autre part, les stratégies familiales contiennent une part innovante qui peut être le lieu d'une nouvelle inversion, celle du rôle du père, intervenant dans l'éducation des enfants après leur socialisation primaire. Pour reprendre la catégorie d'entrepreneur développée par Roulleau-Berger, avançant le fait que « *ces femmes ont acquis des niveaux de qualification élevés, et ont développé des parcours d'expériences professionnelles producteurs de ressources sociales qualifiantes à partir de capitaux sociaux et familiaux élevés* » (2010 : 170), on émettra une réserve quant à la génération de migrantes analysée ici. On ne peut pas dire qu'elles aient ce capital culturel et social initial élevé, mais elles ont su compléter leurs savoirs par le développement de stratégies extraprofessionnelles liées à leur connaissance de la société locale. On retrouve donc, dans le schéma des « priorités stratégiques », la prédominance accordée au choix du conjoint comme premier facteur d'insertion économique.

### *7. Stratégies matrimoniales, professionnelles, familiales et individuelles*

Cette partie démontre que les facteurs liés à la mobilité s'organisent en fonction de la primauté d'une stratégie sur l'autre. La première, mise à l'œuvre par les conquérantes, a été celle des stratégies matrimoniales. En effet, toutes – sauf France – soit sont venues célibataires et ont rencontré leur mari *in situ*, soit l'ont rejoint après l'avoir rencontré à Belém – hôtel lié à des échanges monétaires, tourisme. Dans les deux cas, le sentiment de légitimité peut influencer, mais il s'agira surtout d'une légitimité acquise par la différence avec le groupe des nouvelles migrantes. La hiérarchie est forte entre ces deux types de migrantes, pour qui les schémas se différencient

uniquement en raison des politiques migratoires. Alors que les démarches administratives effectuées par ces migrantes dans les années 1970-1990 étaient plus faciles, elles oublient que leurs stratégies sont semblables à celles des nouvelles migrantes, qu'elles rejettent car les médias et les politiques – et par voie de conséquence les habitants de Guyane – stigmatisent ce groupe.

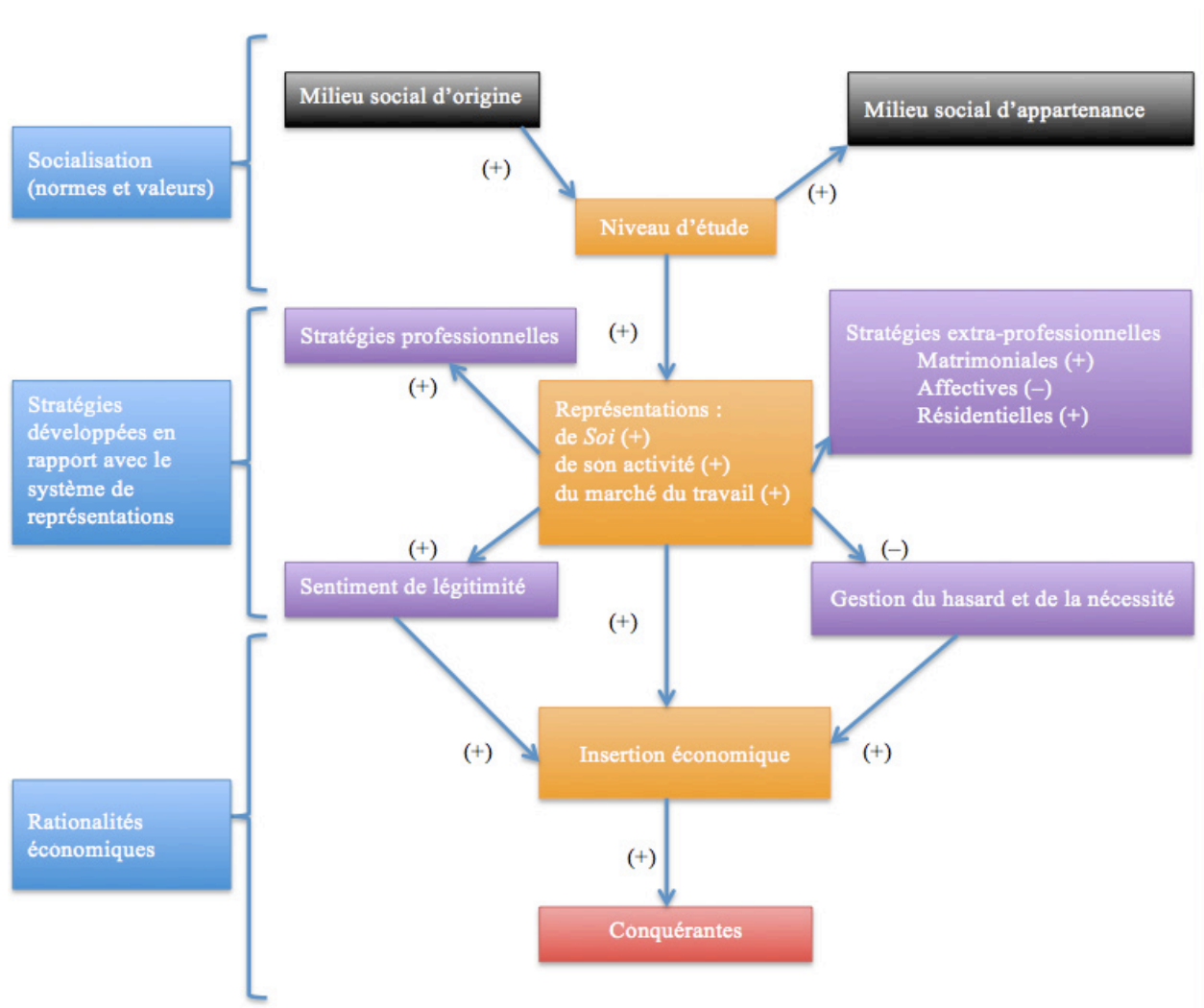
Elles possèdent et construisent le sentiment d'une « légitimité » plus forte à rester sur le territoire, en lien avec le fait de payer des impôts – ce que ne font pas non plus les nouvelles migrantes, illégales, alors taxées de « profiteuses », discours renforcé par un vocabulaire reflétant la lutte qu'elles mènent pour s'insérer économiquement : « *ne pas avoir honte de travailler* », « *vaincre* », « *se battre* ». On peut attribuer ce sentiment au fait qu'elles disent toutes ne pas être venues clandestines ni dépendantes : on a été les chercher, elles sont conscientes de ce principe qui leur sert d'appui pour évoluer dans la société.

Leur positionnement identitaire oscille également à partir de ce sentiment de légitimité dont parlent Teresa : « *Je pense que j'ai beaucoup d'amour pour la Guyane, et ma tête est guyanaise, mais mon cœur est brésilien* », ou Nara : « *Je suis brésilienne, j'aime mon pays, mais c'est la Guyane qui m'a ouvert les portes* ». Elles posent leur identité brésilienne avant tout et s'inscrivent dans un schéma « résistant » à l'assimilation en conservant la partie sensible orientée vers leur pays – d'où le fait qu'elles mentionnent vouloir y retourner pour leur retraite, se pensent comme « *fausses brésiennes* » (Regina), identité qui a à voir avec la différence d'âge à l'arrivée (elles sont arrivées à 20 ans), ou encore, pour les femmes orientées vers le secteur privé, qui n'ont pas cette volonté de retour et qui cherchent à se distinguer des autres femmes de la communauté brésilienne, elles se disent « *différentes* » (Roseneide), mais brésiennes avant tout : « *Moi je suis brésilienne* » (Rosana).

Pour les conquérantes du secteur privé comme du public, l'argent gagné, lorsqu'il n'est pas directement réinvesti dans l'amélioration du commerce, va dans l'investissement immobilier – maison personnelle tant en Guyane qu'au Brésil –, dans l'aide à la famille lorsque les parents sont encore en vie ou ont besoin d'un complément à leur retraite ainsi que dans la satisfaction de besoins personnels/individuels. À la question où va l'argent gagné, Rose répond que c'est pour elle, et conformément aux remarques faites par Sophie Day à propos du schéma d'épargne et de dépense des entrepreneuses, les premières ne dépensent pas et fonctionnent sur un schéma d'économie au quotidien, alors que les secondes fonctionnent sur le schéma du consumérisme, qu'il s'agisse de l'achat d'une ou plusieurs voitures comme de produits et de modifications corporelles liées à l'embellissement de l'image de soi de « femme d'affaires » qu'elles doivent parfaire au jour le jour.

Le schéma des conquérantes suppose l'équation selon laquelle : le milieu social d'origine est plus élevé que les groupes précédents – sauf quelques femmes – et conditionne un milieu d'appartenance plus élevé encore, notamment en lien avec les stratégies matrimoniales. Le système de représentations lié à la reconnaissance de *soi* et de son activité et du marché du travail est également positif. Le sentiment de légitimité est fort, ainsi que la gestion du hasard et de la nécessité, « compter avec » et non « sur ». Par conséquent, les stratégies économiques sont centrées sur l'insertion dans le secteur formel complété par le développement de réseaux d'interconnaissances.

**Schéma 4** : Organisation du système de représentations et de stratégies lié au modèle des conquérantes



## **D. Représentations missionnées : aides pour la communauté d'origine et individualismes**

Cette partie, à la différence des précédentes, fonctionnera sur la séparation des deux sous-types, soit celui dont le système de représentations est orienté vers l'altruisme et l'autre vers le pragmatisme (Belhadj, 2006). Dans les deux cas, le terme « missionnées » s'applique à décrire une orientation professionnelle liée à des déterminants sociaux – socialisation, type de formation suivie. Alors que l'on avait précédemment des points communs dans la constitution des sous-types, on retrouve pour cette deuxième génération de migrantes, arrivées entre [0-15 ans] – classe d'âge redéfinie au chapitre précédent, dernière section –, des différences tant du point de vue générationnel que dans le choix des orientations professionnelles, d'où la nécessité de distinguer leurs trajectoires. On partira des catégories empruntées à Dominique Meurs, Ariane Pailhé et Patrick Simon « Immigrés et enfants d'immigrés sur le marché du travail : une affaire de génération ? ». Les auteurs distinguent les intervalles générationnels des immigrants au regard de leur âge à l'arrivée et de l'origine de leurs parents. Toutes les enquêtées de ce groupe ont des parents migrants d'origine brésilienne. Les effectifs sont moindres que dans les groupes précédents. Alors que ces derniers comprenaient entre 10 et 14 enquêtées, on parlera, pour chacun des sous-types dégagés, de quatre enquêtées.

### *1. Les altruistes : des médiatrices pour la communauté*

*Je vis avec ma maman [...] avec mes enfants, mon conjoint il habite pas chez moi [...] c'est un choix (Eleine)*

On choisit de reprendre le modèle proposé par Marnia Belhadj à propos des Françaises descendantes de migrantes algériennes, notamment celui qu'elle définit comme *altruiste*, pour les enquêtées ayant un rapport au travail altruiste caractérisé par :

*« ... une recherche constante de contacts humains et par une volonté de mettre à profit un potentiel "virtuel" (des connaissances spécifiques, une expérience ou un savoir-faire) et une conscience scolaire objectivée par des diplômes reconnus. L'essentiel de*



*leurs activités consiste à communiquer, à informer, à écouter, ainsi qu'à prendre en charge, à aider et assister. Les relations de proximité avec un public souvent vulnérable et fragilisé (malades, exclus, jeunes en situation précaire, femmes sans formation ou en difficultés professionnelles) se trouvent au centre de leurs préoccupations professionnelles » (Belhadj, 2006 : 80).*

L'âge moyen à l'arrivée de ces femmes est de 4,75 ans, et leur écart d'âge lors de l'entretien s'échelonne entre [28-38 ans]. Elles vivent majoritairement dans des familles nucléaires, une seule dans une famille monoparentale et une dernière dans une famille de type recomposé. Les unions sont de type homogame, tant dans le choix de l'origine du conjoint que dans l'homogamie spatiale. Seules Maria et Endalva sont en union libre, avec respectivement un Brésilien sans papiers et un Martiniquais. Tous leurs enfants sont nés en Guyane, elles ont en moyenne 3,5 enfants, sachant qu'elles sont toujours en âge reproductif. Toutes les femmes de ce groupe résident dans des quartiers périphériques (BP 134 et Manguiers) et appartiennent aux catégories économiques 3 (économies aidées) et 4 (« hors » économie).

#### a. Les orientations scolaires, entre la Guyane et l'Hexagone

Les familles dans lesquelles ont grandi les enquêtées sont réparties entre le type nucléaire (Maria et Rosileine) et monoparental (Eleine et Endalva). La scolarisation s'est poursuivie pour toutes jusqu'au collège. Endalva a arrêté après la 5<sup>e</sup>, première d'une fratrie de 7 enfants dont elle a eu la charge. Il faut comprendre les arrêts dans ce groupe en rapport avec, d'une part, le fait que toutes résident en périphérie urbaine, et, d'autre part, par le manque d'information lors de l'arrivée des parents sur le fonctionnement des administrations/institutions. La mise en union a supposé le décrochage scolaire de Maria et Endalva, après la naissance de leurs enfants. Quant à Rosileine et Eleine, elles en sortirent respectivement à 16 et 21 ans.

La déscolarisation dans ce groupe intervient plus tard chez les femmes dont le système de représentations est de type néotraditionnel et de débrouilles, mais plus tôt que celles dont le système de représentations est de type conquérant. Les motifs de la déscolarisation de Rosileine sont liés à un défaut de papiers. Elle précise avoir été contrôlée plusieurs fois par la police aux frontières alors qu'elle rentrait de l'école : « *C'est quand tu sors de la voiture, du bus par exemple, même à pied, ils t'arrêtent et puis ils te disent : "est-ce que tu as des papiers" ? [...] ils te demandent le carnet de l'école où tu es inscrite, plein de trucs comme ça, j'ai eu plusieurs soucis avec ça* ». Sans entrer dans le domaine de la psychologie et du rapport au traumatisme que

peut causer un contrôle d'identité à la sortie du collège, ni sur le fait que cela puisse entraîner une certaine gêne vis-à-vis des camarades, on se contentera de retenir l'intériorisation d'un statut d'illégitimité au regard de la loi. Cette intériorisation est décrite par Rosileine comme un *stress*, qu'elle revit tous les ans lors du renouvellement de sa carte, et ce pendant sept ans.

Seules Endalva et Maria ont suivi une formation continue afin d'obtenir le DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires). Endalva, par inquiétude, hésite même à aller voir les résultats. Cette remise à niveau est complétée par l'obtention de brevets dans la formation d'animatrice et/ou de directrice (BAFA, BAFD) pour les centres de loisirs et les temps périscolaires. On mentionnera pour ce groupe le nombre important de membres de la fratrie (5 hommes et 2 femmes) ayant choisi de reprendre une formation par l'intermédiaire de l'armée. Cela renvoie à deux variables explicatives : la première relevant du manque d'alternatives pour les jeunes résidant en Guyane, cumulée avec le fait de résider en périphérie urbaine. Ce constat fait écho à une recherche menée dans le cadre d'un travail de master réalisé auprès de groupes de jeunes amérindiens résidant dans la cité Anne-Marie Javouhey, cité périphérique de la commune de Mana (Ouest guyanais)<sup>208</sup>.

#### b. Représentations liées à l'entraide

Les premières activités exercées ne concernent pas directement le domaine de la médiation sociale. Chacune a d'abord « cherché sa voie » étant donné le décrochage scolaire en fin de collège suivi de la naissance du premier enfant. C'est donc après être passées par des structures d'orientation et associatives que ces femmes débouchent sur des carrières dans le social :

**Maria :** « *Je travaillais à l'association Pirouette-Cacahouète<sup>209</sup>, et les autres c'est sur des livres et à la TV... et ensuite, j'ai fait des formations et des formations (BAFA, BAFD, médiateur en santé publique, formations sur l'IST, sida), et maintenant je travaille comme **médiatrice** en santé publique, Brutus, maison de quartier Brutus,*

---

<sup>208</sup>Serges Dorothée, *Trajectoires d'un groupe de jeunes hommes amérindiens à Mana (Guyane)* en mémoire de maîtrise (2003-2005) et *Portraits identitaires de jeunes hommes amérindiens à Mana (Guyane)* en master 2 (2005-2006). Ces derniers, par défaut de formation, mais aussi de conditions rendant possible un déplacement pour réaliser cette formation, voient dans l'armée (service volontaire, métier de sapeur-pompier ou de vigile) un moyen de contourner les inégalités sociales dont ils et elles sont les victimes involontaires (une femme seulement est entrée dans cette formation, qu'elle continue par « intermittence » en raison des grossesses qui jalonnent son parcours professionnel). Aussi, mais cela demanderait à être approfondi auprès des contingents de Saint-Jean-du-Maroni, on peut se demander dans quelle mesure l'armée ne constitue pas une seule et unique alternative après un décrochage scolaire, pour des personnes n'ayant ni les ressources financières ni le capital socioculturel suffisants pour reprendre des études afin d'intégrer d'autres secteurs.

<sup>209</sup>Voir détails sur l'association en annexe V.

*j'accompagne les personnes, je fais **l'interface** entre l'administration et les personnes qui ont besoin, particulièrement dans les quartiers sensibles, Chicago, Eldo, Matinha. »*

**Rosileine** : « *J'étais inscrite à la permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), pour faire des formations et tout ».*

Ces orientations suggérées par l'ANPE ou la PAIO s'inscrivent dans la continuité des choix proposés par les conseillers et conseillères d'orientation des établissements scolaires. En effet, l'encouragement pour les filles, lors de l'éducation, à une sociabilité et à des relations harmonieuses se rejoue lors du choix d'une activité professionnelle, tel que le démontre Marie Duru-Bellat (2004), notamment dans la troisième partie de son ouvrage, *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Elle précise que les choix de carrière sont aussi dictés par l'intériorisation des rôles sexués et des stéréotypes dominants. Or, comme on a pu l'entrevoir pour les deux premiers types de représentations – néotraditionnelles et débrouillardes –, les activités exercées s'inscrivaient dans un schéma type, soit de reproduction du système de genre pour les premières, soit d'une extension des savoirs liés aux rôles sexués (emplois domestiques, cuisinières, gardes d'enfants) contribuant à la reproduction du système de genre. Comme les enquêtées dont il est question ici ont eu comme modèles des femmes dont le système de représentations est néotraditionnel ou de débrouille, elles poursuivent, dans une certaine mesure, les voies empruntées par leur mère, en ajoutant une connaissance supplémentaire, celle du marché du travail. L'auteur précise qu'il y a un « *appariement entre les représentations de soi-même et des professions* » (2004 : 120), auquel s'ajoute une volonté de concilier vie professionnelle avec vie familiale. La vie familiale est première, et le choix de carrière est à ce titre une accommodation stratégique. Les femmes de ce groupe privilégient leur vie familiale, étant mariées comme on l'a dit avec des Brésiliens et une avec un Martiniquais (Endalva). Seule Eleine a choisi de vivre seule, avec ses enfants et sa mère, contrevenant aux modèles de famille nucléaire. On attribue ce fait à ce qu'elle dit des rapports entre ses parents :

*« Il y avait que mon père qui travaillait. Mais il restait pas tout le temps sur Cayenne, il a travaillé aux îles du Salut, dans les PK<sup>210</sup> tout ça il a travaillé, lui il partait à Maripassoula, **lui il restait pas tellement avec nous**. Qui plus est, il a eu son permis, sans savoir ni lire ni écrire, il a eu son permis, il parle très bien le français, pas le créole, que le français. Et ma mère elle comprend mais elle a honte de s'exprimer ».*

---

<sup>210</sup>Points kilométriques. Les PK servent de marqueurs pour les sentiers et chemins non goudronnés (« pistes »).

Rien d'autre ne sera dit sur les qualifications de la mère, sauf qu'elle est restée à la maison pour s'occuper de ses quatre enfants. On peut affirmer qu'il y a une continuité à partir des modèles matrimoniaux dominants dans les types précédemment présentés, en lien avec un second point, l'installation de ces femmes dans des quartiers périphériques. Cependant, des changements sont perceptibles dans la structure des ménages, notamment avec le développement de la famille monoparentale et du modèle matrifocal comme unité domestique de base. Ces unités domestiques sont marquées par l'allongement de la cohabitation entre les générations avec les jeunes ainsi qu'avec les personnes âgées, où l'entraide, d'ordre affectif, s'oriente quant à elle vers la lignée féminine, marquant « *une plus grande proximité des femmes à leur mère* » (Segalen, 1995, *op. cit. in* Attias-Donfut et Lapierre, 1997). Face aux obligations liées aux foyers monoparentaux, dus à des séparations, divorces ou veuvages de leur mère, ces filles font le « choix » du type de famille dans lequel elles souhaitent évoluer. Ce « choix » est également rendu possible grâce au contexte du salariat et de l'État providence.

On peut ainsi juxtaposer Guyane et Guadeloupe (Attias-Donfut et Lapierre, 1997) et, de fait, les syncrétismes familiaux opérés par cette deuxième génération ayant grandi à proximité de ce nouveau modèle. Les membres de la parenté doivent cependant être pensés comme des parents proches. S'ils sont trop éloignés spatialement et socialement, même en appartenant à la même famille, ils ne participent pas aux solidarités entre femmes d'une même lignée. **Rosiline** précise : « *Il y a les gens aisés et "nous" [...] Il y a de la famille de mon père qui habite plus loin, ce sont des gens plus aisés quoi. Et de ma mère, ils vivent dans une petite commune, comme Maripassoula par exemple* ». Elle ne les fréquente pas, et ne leur demandera pas de service particulier. Pour **Endalva**, la cohabitation se fait dans le même périmètre : « *Actuellement on est à 7 personnes dans la maison. Comme le terrain est grand, il y a mon frère avec sa copine, ils ont un enfant ensemble, mais ils habitent à part, il a construit un petit logement pour lui [sur le même terrain]. Mais dans la maison même on est à sept* ».

Le système de valeurs lié aux représentations étant issu de la « *culture du manque* », comme le développent Attias-Donfut et Lapierre, il est aussi valable pour les résidentes de ces quartiers périphériques, quasi monoethniques, que sont la BP 134 et la cité Manguiers (sauf pour quelques familles haïtiennes). On peut affirmer que ces valeurs de la « *morale de l'argent rare* » sont transmises par les plus anciens, additionnées aujourd'hui aux aides sociales et au salariat. Elles forment une « *culture contre la pauvreté* ». Les économies familiales sont ainsi mises en place stratégiquement à travers « *l'appropriation de l'acquis historique* » (Bourdieu, 1990 ; Attias-

Donfut, 1997), incluant l'histoire et le lot commun d'un groupe qui partage et vit la même culture.

c. Part associative devançant le religieux

L'emploi de termes religieux est absent du discours des femmes dont les représentations sont de type altruiste. Leurs propos concernant les améliorations des conditions professionnelles et les raisons présidant à leurs « choix » sont conditionnés par l'investissement affectif et les attentes vis-à-vis des associations. Endalva précise :

**Endalva :** « *Par exemple la DAAC, c'est l'association qui est le plus au courant du dossier, mais se mobiliser vraiment non, il paraît que le chef du projet, c'est dirigé par Michel Turbain de la mairie, qui est le Développement social urbain (DSU), qui est dirigé par le responsable, mais personne n'est là pour défendre nos droits non* ».

Alors que la question associative ne se posait pas – ou peu – pour la génération de leurs parents, l'influence de la socialisation effectuée en Guyane et de la rencontre avec des personnalités publiques construit un système de représentations lié tant aux décisions politiques qu'aux rationalités individuelles, associées à des stratégies d'amélioration des conditions d'existence, tel que le soulignent **Rosileine** ou **Endalva** :

**Rosileine :** « *Là, je suis allée à la mairie, et, comme ma maison était tellement vieille, elle commençait à tomber, c'était un ti' carbet<sup>211</sup> quoi, et puis le bois était pourri, et, j'ai une partie de la maison qui était brûlée [elle rigole encore très fort, un peu nerveusement]. Et puis on a construit un petit peu, mais on a laissé comme ça parce qu'après si on touche quelque chose... Quand j'ai commencé à construire, j'ai eu des gendarmeries qui m'ont dit de ne pas construire. On a eu des gens de la mairie aussi qu'est passé* ».

---

<sup>211</sup> Expression créole, carbet étant une construction faite de quatre poteaux enfoncés dans le sol et supportant une charpente surmontée d'un toit confectionné avec des feuilles de palmier.

**Endalva :** « *Mais moi, personnellement, comme j'ai fait une demande de logement, parce que la maison elle est petite, enfin, c'est pas elle est petite mais on, personne n'est propriétaire de la maison, aux yeux de la loi<sup>212</sup> »*

Deux points sont à mettre en avant. Premièrement, les liens plus étroits construits avec les autorités locales dénotant l'intérêt des deuxièmes générations à comprendre le fonctionnement des institutions locales ; et deuxièmement, l'investissement dans un capital immobilier, capital social transmis par les générations précédentes et persistant dans la construction de l'identité sociale de ces femmes.

#### d. Représentation de leur autonomie et légitimité

Cette identité sociale est complétée par ce que l'on a appelé jusqu'alors « le sentiment de légitimité ». Pour les enquêtées, ce sentiment est d'autant plus fort qu'elles sont arrivées en bas âge [0-3 ans], légitimité qu'elles se sentent toutefois obligées de justifier :

**Rosileine :** « *Je sais pas, je pense toujours, on dirait que la Guyane m'a donné des racines »* [Et pourquoi tu dis que "tu as fait tes racines ici"?] *C'est ça que je dis aux personnes qui me disent : "ouais, mais tu as pas les moyens" ... Non, c'est pas tellement les moyens, les racines c'est aussi parce que tu travailles ».*

**Endalva :** « *Et sinon, je suis en Guyane toujours, c'est ma famille ici, ma vie ici [...]. Moi je me sens plutôt française, parce que je vis ici depuis l'âge de deux ans, le Brésil pour moi c'est le tourisme, je connais pas la vie là-bas, et, je me vois pas y retourner, peut-être plus tard, mais pour l'instant, je me vois pas. Pour l'instant c'est pas ça ».*

Les projets de vie de ces femmes sont entièrement orientés vers la Guyane, avec peut-être une possibilité de retour dans leur pays d'origine, mais très faible si on la compare avec celle des groupes précédents. Un facteur important est à relever, celui d'avoir des membres de la famille proche restés là-bas, notamment des parents. Alors que les femmes des groupes précédents ont dit ne plus vouloir retourner au Brésil à la mort de leurs parents, les femmes dont les représentations sont altruistes œuvrent pour leur famille, et plus largement pour leur

---

<sup>212</sup>Sans revenir sur ce point concernant la réhabilitation des quartiers périphériques, notée comme priorité des communes (chapitre III), on soulignera ici les représentations que s'en font les habitantes, notamment pour comprendre leur sentiment de légitimité à pouvoir questionner les représentants locaux.

communauté, à partir de leurs expériences quotidiennes, présentes, à l’instar de la locution latine *carpe diem*. Cet état d’esprit est à modérer, car le report des soucis se fonde sur l’avenir de leurs enfants, qu’elles envisagent distinctement pour les quatre femmes enquêtées, notamment Maria – dont les enfants sont les plus âgés – et Eleine à propos de leurs activités :

**Maria :** « *Non ils travaillent pas, il y en a un qui habite à Cayenne, à Saint-Martin, derrière le petit Mont-Lucas, il y est depuis cinq ans, il y en a un au Brésil, à l’université. [Et les filles ?] Ah je sais pas, elle veut être prof et puis les deux autres qui sont ici, comme ils sont jeunes, ils dorment !! [Et ce sont des filles ? Des garçons<sup>213</sup> ?] Une fille un garçon, la fille elle est enceinte et le garçon je sais pas, il reste à la maison. C’est football, football, football ! »*

**Eleine :** [à la question de l’avenir envisagé pour ses enfants] « *C’est-à-dire quelles études et tout : pour chacun je mets de l’argent de côté au cas où ils partent à l’extérieur pour poursuivre des études. Déjà, ça dépend, il faut qu’on soit derrière eux, ici à Rémire, à Cabassou, il faut qu’on soit derrière nos enfants, sinon... »*

On reviendra sur le point de devoir « *être derrière nos enfants* » dans la conclusion générale. On propose un portrait démontrant le schéma des triples représentations, d’insertion et des projets pour les générations à venir d’Endalva, qui n’a pas souhaité être prise en photo (cf. Chapitre I, partie méthodologie sur les refus).

#### e. Portrait d’Endalva, 38 ans : médiation sociale et communautaire

« *Et ben y a des familles, des mamans, des enfants, y a des enfants qui restent très très longtemps sans être allés à l’école, si y a pas une famille qui est bien intégrée, qui sait comment faire les démarches, et ben les enfants restent là, il rentrent pas à l’école pendant 2 voire 3 ans ».*

Sa mère, pour rappel, a été jusqu’au 2<sup>e</sup> niveau, « *pas plus que le primaire* », puis elle s’est mariée à 14 ans. Elle arrive à 16 ans en Guyane avec ses parents, dont la mère au foyer et le père responsable dans une rumerie (prévôt). Ils sont 7 enfants, Endalva est la première. On l’a vu précédemment, sa mère participe de l’idéal-type des débrouillardes, seule pour élever ses 5 enfants, travaillant dans l’informalité (restauration, recyclage de boîtes de conserve, distribution du courrier), avec un passage dans le milieu de la consommation de stupéfiants (5 ans), pendant lequel elle a laissé ses enfants se débrouiller eux aussi. Deux de ses enfants (deux petits frères d’Endalva) sont morts à la BP 134, le premier d’un accident de voiture, le second d’un accident domestique. Le second de la

<sup>213</sup> On demande une précision sur le sexe des personnes dont il est question car, l’entretien étant fait en français, elle ne distingue pas les articles masculins et féminins et parle de « ils ».

fratrie est actuellement à l'hôpital, « *sur son lit de mort* », précisera Irenda, pour avoir contracté le sida et un cancer. Un autre également rencontré lors de ce terrain vit, comme sa mère, de la solidarité de la communauté et récupère des portions alimentaires (chez Laura notamment) contre le dépôt des ordures ménagères à la décharge jouxtant la cité.

C'est dans ce contexte qu'il convient de comprendre l'insertion d'Endalva dans une « vocation » liée à l'amélioration de la connaissance des quartiers périphériques, son inscription dans la médiation sociale. Elle poursuit le schéma présenté par sa mère en y faisant toutefois quelques ajustements. Elle a eu quatre filles, une première à 17 ans d'un « homme de passage », Brésilien, actuellement résident au Brésil, puis se met en couple à 21 ans avec un Martiniquais : « *J'ai mon concubin qui est martiniquais, on vit ensemble, ça fait bientôt 19 ans, il travaille dans la zone aéroport, il travaille dans la zone fret, de la compagnie Air Guyanexpress [...]. Si demain je devrais me retrouver seule, je suis très autonome, j'ai du caractère fort, déjà mon caractère est fort, n'importe quelle situation je sais m'en sortir [...]* ».

Elle passe quelques années « sans rien faire » (« juste » à élever ses 4 filles), puis passe son BAFA, et actuellement son DAEU [formation continue sur deux ans] pour travailler dans le milieu social afin d'avoir un poste « *soit [de] directeur socio, soit [d']animateur socioculturel* ». Elle a donc une bonne représentation de *soi*, de son activité et des possibilités offertes par le marché du travail : « *Par rapport à ma situation, je touche la CAF, mais si le besoin est naît, et que j'ai besoin d'autres aides, et que j'y ai droit, je fais la demande, sinon non... je connais déjà les organismes, je sais à qui m'adresser, aller voir les assistantes sociales, ça se passe comme ça* ».

Ce qu'elle vise, c'est une poursuite scolaire de ses enfants : « *J'ai une fille âgée de 21 ans, mais elle vit pas ici, elle vit au Brésil, et les autres elles sont avec moi. La plus âgée elle a 16 ans, et la plus jeune elle a 10 ans. [...] J'ai le souhait déjà qu'elles arrivent au bac, qu'elles obtiennent leur bac, parce qu'au jour d'aujourd'hui c'est le plus important d'avoir le bac, et puis chacune décidera si elles vont faire des études. Mais l'essentiel, c'est le bac, qu'elles aient déjà au moins le bac. Parce qu'après, c'est moi qui leur dis, c'est elles qui vont voir si elles veulent faire de longues études, de petites études, ce qu'elles veulent faire. De toute façon, moi je les encourage à faire des études hein, petites ou longues, il faut faire un petit peu d'études* ».

#### f. Système de stratégies : familiales, communautaires et professionnelles

Les stratégies fonctionnent avec une priorité accordée à la famille : les femmes de ce groupe, en union, ayant eu des enfants, arrêté leurs études momentanément, n'ont aucun intérêt pour une quelconque activité – ne serait-ce que provisoirement. Après quelques années d'arrêt pour l'éducation de leurs enfants, elles réinvestissent la sphère professionnelle « accompagnées » par des dispositifs sociaux. Elles font alors le choix d'une carrière visant à l'amélioration de la vie dans les quartiers – et cela est aussi vrai pour Sissi, qui n'a pas souhaité être entretenue mais dont les nombreuses observations participantes au sein de la DAAC dirigée par José Gomes ont montré l'attachement de cette dernière pour la prévention et l'accompagnement à la réinsertion.



Le milieu social d'origine est faible (en terme de capitaux : culturel, économique, social et symbolique), tout comme le milieu social d'appartenance. Cependant, le système de représentations lié à la reconnaissance de *soi*, de son activité et du marché du travail est positif. Le sentiment de légitimité est fort, alors qu'est faible la gestion du hasard et de la nécessité. Par conséquent, les stratégies économiques sont centrées sur le marché formel, avec une insertion moyenne dans ce secteur, complété par un fort développement et maintien de réseaux communautaires.

## 2. *Les pragmatiques : vers un individualisme stratégique ?*

*Mon mari travaillait déjà, il était propriétaire de son propre affaire [...] moi j'étais collaboratrice de son entreprise (Regiane)*

Poursuivant avec la seconde catégorie définie par Mania Belhadj, celle des pragmatiques, on va voir à présent les similitudes pouvant être envisagées entre son travail et ce dernier groupe de deuxième génération de migrantes brésiliennes. L'auteur parle d'une attitude pragmatique pour désigner « *un rapport pragmatique au travail* ». Ce rapport est fondé sur une conception du travail qui accorde une place particulière à la réussite sociale et professionnelle, « *fondé sur l'action, la pratique, cautionné par la réussite à travers l'attitude de quelqu'un qui s'adapte à toutes les situations, qui est orienté vers l'action pratique* » (2006 : 81). Ces femmes manifestent généralement une volonté de promotion sociale par la valorisation des diplômes scolaires. Elles sont en quête d'une réussite sociale. Les jeunes femmes qui adoptent ce type d'attitude occupent aussi bien des postes d'exécution (vendeuses, secrétaires, comptables, employées de bureau, costumières) que d'encadrement et de conception (assistantes de direction, attachées de communication, attachées de presse, chargées de mission). Si certaines (généralement peu diplômées) cherchent surtout une sorte de gratification par la reconnaissance sociale d'un savoir-faire qui leur permettrait notamment de bénéficier d'une promotion interne, d'autres souhaitent accéder à de plus hautes responsabilités professionnelles. Elles se décrivent souvent comme actives et investies dans leur travail et possèdent une conscience professionnelle aigüe.

L'âge moyen des femmes à l'arrivée est de 5,75 ans, et leur écart d'âge lors de l'entretien est compris entre [30-38 ans]. Elles sont réparties entre tous les types de familles proposés : nucléaire, recomposé, monoparental et en couple non cohabitant pour Adriana, résidant avec ses grands-parents maternels. Cette dernière est également la seule à ne pas avoir d'enfants. Ainsi, le

nombre d'enfants par femme est hétérogène et il est compris entre [0-10 ans], et l'âge au premier enfant se situe entre [16-20 ans]. Elles résident, à égale répartition, entre les centres urbains et le quartier périphérique de la BP 134. Elles sont majoritairement dans des activités formelles (catégorie économique 2) et une activité aidée pour Célia (catégorie économique 4).

a. Orientées vers des filières « déscolarisantes »

Les familles dans lesquelles grandissent les enquêtées sont majoritairement de type recomposé, à l'exception de Jeanne. Deux des mères dans les familles recomposées ont dû migrer lors de la séparation d'avec leur conjoint et elles ont travaillé comme agent d'entretien (mère de Regiane) et dans la restauration (mère d'Adriana). Cette dernière est la seule à être en union mixte, alors que toutes les autres sont en union homogame.

La scolarisation s'est arrêtée après le collège, fin du collège pour Jeanne, après un BEP pour Célia et un CAP pour Jeanne (qu'elle n'a pas obtenu) :

**Jeanne :** « [...] j'ai fait une formation en CAP petite enfance, que je n'ai pas finie parce que je me suis rendu compte que c'était pas vraiment ce que je voulais faire. J'ai commencé et après, par la suite, j'ai laissé tomber. J'ai fait aussi des stages dans la vente, magasins, boutiques... disons ça a été, j'étais encore à l'école, j'ai passé le BEP, le CAP, j'ai préparé un bac pro, commercial et je me suis aussi rendu compte que c'était pas ce que je voulais faire et j'ai laissé tomber aussi, avant de passer le bac ».

La reprise d'une formation continue est rendue possible par l'intermédiaire de stages effectués auprès de la Chambre des métiers (Célia et Regiane) ou par la reprise d'un baccalauréat professionnalisant pour Adriana. La déscolarisation puis la « rescolarisation » est aussi un « intermède » pendant lequel les femmes vont avoir leur premier enfant. Il faut aussi mettre en perspective les « failles » de la scolarisation en Guyane, notamment le peu de choix dans les filières et le nombre important de jeunes entrant – ou allant entrer – sur le marché de l'emploi. Sans reprendre le débat soulevé par le groupe précédent, on se contentera d'interroger cette déscolarisation à partir des filières proposées. Quels sont alors les déterminants de réinsertion par la formation continue propre à ce groupe ?

Toutes mentionnent : « *Je ne pouvais pas rester sans rien faire* ». Aussi, il convient d'approfondir le rapport qu'elles ont construit par rapport aux modèles des femmes de leur entourage (mères et/ou sœurs). Pour Regiane, dont la mère a toujours occupé une place d'agent

d'entretien à Saint-Georges-de-l'Oyapock, auprès des administrations de la fonction publique, cumulant le nombre d'établissements conjointement à l'installation des bâtiments de la gendarmerie, douane et police aux frontières (PAF), le modèle des femmes est lié au cumul d'emplois. Adriana a également vu sa mère changer de profession, passant de garde d'enfants à employée dans un restaurant (depuis 14 ans en 2008), mais elle s'est surtout identifiée aux modèles de réussite scolaire que lui offraient ses sœurs (cf. encadré : portrait). Seule Jeanne fait référence à son père comme le pourvoyeur principal : « *qu'il n'a pratiquement jamais été au chômage, c'est quelqu'un qui a toujours travaillé, toujours travaillé [...] entreprise d'électricité, de télécommunications, c'est plusieurs choses, il y a plusieurs choses* », alors que sa mère, Zilda, dont le système de représentations s'articule autour de valeurs néotraditionnelles, est toujours restée à la maison pour s'occuper de ses enfants/famille. Quant à Celia, elle est la seule fille ayant aidé ses parents [Jocelyne et João], et notamment son père dans un commerce de proximité. On peut affirmer que cela a eu une influence certaine sur sa détermination à créer sa propre entreprise.

#### b. Représentations des rapports hommes/femmes et travail en couple

Pour deux des enquêtées, il y a une « complémentarité » entre les activités des hommes et des femmes de ce groupe, travaillant ensemble et dont les idées et projets sont discutés et planifiés ensemble, ce qui n'a été constaté dans aucun des autres groupes en matière d'activité rémunérée. En fait, pour les types néotraditionnels, même si les hommes travaillent à l'extérieur et les femmes à l'intérieur dans un but de « complémentarité », ce n'est pas pour autant que cela induit une égalité dans les statuts. Or, ici, on retrouve cette égalité « relative », relative car ce sont les femmes qui s'adjoignent aux projets initiés par les hommes et non l'inverse, et elles sont dirigées vers les rôles de secrétaires, comptables ou pour la promotion « sociale » de l'entreprise, mais aussi du mari.

**Regiane :** « *Moi j'étais collaboratrice de son entreprise [après avoir réalisé un stage accéléré de gestion auprès de la Chambre des métiers], on avait des matériels de construction, des bâches, le transport fluvial [...] c'était l'entreprise, l'activité principale c'était l'orpaillage, mais il y avait plusieurs types d'activités : transport fluvial, vente de matériel de construction, import/export, ça veut dire on fait de l'importation de matériel de construction pour revendre ici en France. On fait de la gestion, gestion de main-d'œuvre tout ça avec le personnel, on fait de tout. Après on a*

*fermé l'entreprise qu'on avait, lui il est resté à travailler à la poste et moi j'ai ouvert ma propre entreprise, le snack avec la restauration. [D'accord, et c'est toi qui a eu l'idée de ce restaurant ?]. Nous deux, nous deux. Parce que par rapport, comme je trouvais pas de travail ici, comme j'ai décidé qu'il faut que je travaille. Alors j'ai dit que bon, j'ouvre mon propre affaire en attendant un travail fixe quoi. Un autre travail, je sais pas si demain, il y a la mairie ou une autre entreprise qui me propose un autre salaire, moi je ferme mon entreprise et je vais travailler ailleurs ».*

En poursuivant le schéma des triples représentations, on trouve ici un groupe de femmes qui ont de bonnes représentations : de *soi* – en matière de compétences – ; de leurs capacités à pouvoir entrer dans une activité professionnelle et appréhender le fonctionnement du marché du travail – notamment trouver des lieux où elles peuvent faire des stages et progresser d'un point de vue professionnel. Une continuité intergénérationnelle peut être envisagée à partir des trajectoires professionnelles de leur mère – ou sœurs – et, en centrant notre propos sur Regiane, on s'aperçoit que le réseau d'interconnaissances établi par sa mère au sein des administrations publiques (gendarmerie, douane et police aux frontières), conjointement à son identité de travailleuse qui « cumule » les emplois, est reproduit par sa fille, notamment par un travail d'interprète pour la police aux frontières :

**Regiane :** *« C'est un travail volontaire, un travail volontaire mais payant, tu es pas obligée d'être là, tu vas si tu peux et si tu veux. Tu vois, mais c'est un travail payant. Mais, j'ai signé des conventions avec la préfecture, c'est pas un travail que, voilà, c'est déclaré quoi, j'ai signé un contrat de travail avec la préfecture. Comme je suis d'origine brésilienne, que je parle le portugais du Brésil et que j'ai fait mes études ici, ça veut dire que je peux maîtriser les deux langues tranquille, même si je parle pas bien français comme une Française, mais au moins les gens me comprennent ».*

On retrouve ce que Maruani appelle « *les métiers dits féminins [qui] sont des métiers qui érigent la féminité en qualité professionnelle* » (Maruani, 2011 : 36, *op. cit.* Pinto). Le constat que poursuit l'auteur est celui de la concentration des femmes actives dans certaines professions comme « *employées de la fonction publique, des entreprises, du commerce, des personnels de service aux particuliers, des instituteurs et professions intermédiaires de la santé* » (*idem* : 36). On peut donc, en allant plus loin, dire que ces analyses sont également valables pour l'insertion

professionnelle des deuxièmes générations de femmes migrantes, avec toutefois une primauté dans le commerce et le service aux personnes.

c. Légitimité et individualisme lié aux politiques de l'État providence

Pour commencer par le sentiment de légitimité conditionnant des stratégies extraprofessionnelles, on a vu que celui-ci était lié à la participation associative plutôt que religieuse, et ce à partir des représentations du groupe précédent. Il en sera de même pour celui-ci, où les associations sont non plus liées à la médiation sociale mais plutôt culturelle. Jeanne et Celia pensent que le côté associatif n'est pas assez développé par la communauté brésilienne :

**Jeanne :** « *Ça marche comme ça entre les Chinois [les réseaux d'entraide], et, c'est dommage qu'il y ait pas ça entre les Brésiliens, une association qui se réunisse, ceux qui ont déjà et qui aident ceux qui viennent d'arriver pour construire quelque chose ici... Et les Brésiliens, les Haïtiens, nous on a pas ça. Nous on a jamais cherché à faire ça, c'est-à-dire réunir ceux qui sont déjà là, qui sont bien fixés, qui ont leur entreprise pour pouvoir aider, non, nous on a pas ça* ».

Plusieurs points développés par Regiane prolongent ce propos et l'orientent vers des associations non pas communautaires, mais communales :

**Regiane :** « *Parce que ça fait 8 ans que je travaille avec les associations, les stages, j'ai déjà eu ma propre association, j'étais présidente [C'était quoi comme association ?] C'est plutôt pour travailler avec les adolescents, les enfants, avec la danse, l'animation, par exemple, il y a la fête communale de Saint-Georges-de-l'Oyapock, que c'est tous les ans, au mois d'août, et, tu vois cette année, je me suis occupée de candidatures qui étaient faites pour les miss [...]. Je suis représentante des parents d'élèves par rapport à ma fille qui est en 4<sup>e</sup>, au collège, je suis volontaire pour tout, par exemple, si y a des manifestations à l'école je suis volontaire, pour encadrer les enfants. Pareil si y a des trucs à la mairie, je suis volontaire, par exemple ici pour le 14 juillet, qu'il y a eu cette année, on a préparé une chorale, pour que les enfants puissent chanter la Marseillaise, et après la Marseillaise les enfants avaient préparé une chorégraphie et tout ça, ben moi j'étais là présente. Il y avait moi, Georges Martial*

*et Marise Stela-Mathurin [De la même famille que l'actuelle maire de Saint-Georges, Fabienne Mathurin-Brouard]. On était là, on a encadré les enfants, on a encadré les enfants par rapport à la chorégraphie et tout ça et on était présents parmi les officiels, on était bien habillés et tout ça. On est présents, on fait partie des activités de la commune et tout ça, chaque fois qu'il y a quelque chose on est présents. Pour la culture pour le sport et tout ça, chaque réunion de la mairie par exemple on est présents, parce qu'après la mairie sait qu'on peut encadrer et tout ça ».*

L'impératif de travailler de manière légale, déclarée, conditionne – ou semble contribuer à conditionner – des représentations liées aux discours politiques. Aussi, lors de ce même entretien effectué avec Regiane sur son lieu de travail, un snack situé à côté de la Poste, d'où un homme d'une quarantaine d'années sortait en manifestant son mécontentement de n'avoir pu retirer ses allocations, elle précisera que « *c'est son argent qu'est pas tombé*<sup>214</sup> », ajoutant : « *Faut bien que nous on travaille, on paye les charges, pour qu'il puisse recevoir son argent* ». Ce discours complète celui des représentations idéales-typiques liées à la conquête, pour qui le sentiment de légitimité se plaçait à partir du moment où les femmes payaient un impôt sur leur revenu. Cela dit, il s'agit d'une perception que seules les femmes de ce groupe ont manifestée, à l'inverse de celui des altruistes. On a décrit le contexte, car on peut aussi s'interroger sur ce discours et la proximité de la famille de Regina avec les fonctionnaires d'État, elle-même étant active auprès de la mairie. Elle terminera avec un point de vue plus global :

**Regiane :** « *Tout le monde ici, enfin, pas tout le monde mais une grande partie en France, qui reçoit les ASSEDIC, ou des femmes qui vivent avec leur mari mais qui se déclarent comme seules, qui a des enfants ceci cela. Nous on gagne de notre propre travail. On gagne des allocations, on a déclaré les enfants à la CAF et tout ça, mais c'est pas énorme hein, ça vaut même pas 100 € pour les deux [enfants]. C'est pas l'argent qu'on compte, on compte pas ça pour vivre quoi [elle précisera, toujours en lien avec l'imposition, qu'il existe une zone franche à Saint-Georges-de-l'Oyapock leur permettant d'augmenter leurs bénéficiaires]. La zone franche pour les entreprises, y a des trucs que t'es pas obligée de payer, parce que c'est une zone franche, par exemple y a les impôts qui diminuent, y a des avantages pour les zones franches, pour les entreprises ».*

---

<sup>214</sup>Il est fréquent de voir des files d'attente de plusieurs dizaines de personnes à chaque début de mois, essentiellement à la poste, où la majorité des allocataires vont retirer tout leur argent en une seule fois.

On complète son discours avec celui de la maire de Saint-Goerges, Fabienne Mathurin-Brouard :



**Photographie 26 :** Fabienne Mathurin-Brouard, maire de Saint-Georges-de-l'Oyapock (Dorothee Serges, 2008)

*« Faut savoir déjà qu'une personne qui est en situation irrégulière sur la commune, il n'y a aucune retombée économique pour la commune, ni financière. Parce qu'une personne qui reçoit 600 € par exemple fera ses courses au Brésil, enverra l'argent à sa famille, crée beaucoup d'insalubrité et d'invasion foncière sur la commune, donc, cela nous ne pouvons pas l'exiger, la taxe d'habitation, et, comme tout le monde le sait, c'est avec les taxes que fonctionne une collectivité. Donc, si nous ne pouvons prélever aucune taxe, ni professionnelle, ni d'habitation : tout est faux. Déjà pour les commerçants et les services ici, il n'y a aucune retombée. Donc aujourd'hui ça nous coûte cher l'immigration, parce que nous n'avons aucun retour financier, aucune retombée pour la commune alors que cette personne-là exige un investissement comme les logements sociaux, les écoles, le lycée comme il y a en attente [...]. Parce que l'immigration est une affaire est l'affaire de l'État. Aujourd'hui l'État nous montre bien que les les..., ils ferment la porte à l'immigration. Les dossiers ne sont pas traités [...]. Lorsque le président Sarkozy, lorsqu'il était en campagne, il est venu en Guyane, il a demandé aux Guyanais, et les Guyanais ont répondu **la lutte contre l'insécurité et l'immigration**, et c'est ce qu'il a fait »*

Ses propos concordent avec ceux de Thierry Devmieux, secrétaire général de la préfecture de Guyane, selon qui *« aujourd'hui, plus de 50 % ont moins de 25 ans, donc, ces gens-là, ces jeunes-là, il faudra bien qu'on leur donne du travail. Donc **l'Europe et les politiques européennes développent une politique de travail** et l'immigration à ce niveau n'est plus à l'ordre du jour »*. C'est ce qu'il a fait en renforçant les dispositifs de contrôles aux frontières et aux postes frontaliers (Belizon, Iracoubo), rend opérant le dispositif « panoptique » dont parle Michel Foucault (1975 : 228), ayant pour conséquence d'accroître le sentiment de légitimité des travailleuses de deuxième génération régularisées contre celles sortant de ces normes institutionnellement construites, *« prédéfinissant les processus d'accès à l'emploi sur des marchés du travail segmentés. Les migrants les moins dotés en capital social et en ressources économiques et symboliques subiront les forces des dispositifs panoptiques, certains trouveront même la mort sociale ou physique »* (Rouilleau-Berger, 2010 : 13). Conséquence de cela, la

persistance de stéréotypes prégnants comme celui du « désengagement au travail », de la « déresponsabilisation familiale », du « déclin des solidarités » et des « ruptures conjugales », favorisés par le versement des aides sociales.

La hiérarchie présente entre les Brésiliennes – pour le système de représentations développé par les conquérantes, mais aussi pour ce groupe –, suppose que pour s'élever dans la société il faut se démarquer des « indésirables », notamment des sans-papiers. Les réseaux d'interconnaissances s'orientent alors vers « des copines » surinamiennes et haïtiennes pour Adriana, brésiliennes pour Jeanne et Celie, et gyanaises et brésiliennes pour Regiane. Les relations interethniques supposent un lien avec la stratification sociale gyanaise ainsi qu'avec les réseaux construits pendant la scolarisation, tel que le précise Adriana (encadré ci-dessous).

#### d. Vers une redéfinition de l'autonomie

En fait, il ne peut pas être question de comparaison entre l'autonomie qu'elle supposent avoir gagnée dans la migration ou par l'intermédiaire de leur trajectoire professionnelle et celle qu'elles auraient pu avoir en restant au Brésil, car il n'y a pas de points de comparaison possible, elles sont toutes arrivées avant 10 ans et n'ont donc pas connu le travail au Brésil. Les représentations liées à leur autonomie complètent donc ce que l'on vient de dire pour le sentiment de légitimité, pour Jeanne comme pour Regiane.

**Jeanne :** « *Je connais rien du tout du Brésil, à part Oiapoque, Macapá, j'ai été une fois à Macapá, j'ai grandi ici oui* »

**Regiane :** « *Bon, je peux pas dire grand-chose parce que comme je suis arrivée à l'âge de 13 ans, tu vois, je pense que j'ai plus de temps en Guyane qu'au Brésil, j'ai plus de 30 ans [...] j'adore vivre ici, comme je te dis, **je me sens oyapoquoise**, je suis pas née ici, mais même les gens qui vivent ici, les personnes âgées d'ici, eux-mêmes me considèrent que je suis une personne d'ici. Tu vois, je suis arrivée à l'âge de 13 ans ici, mon adolescence c'était ici, mon premier copain c'était d'ici, je me suis mariée ici, avec un type d'ici* »

L'autonomie est d'abord sociale – identitaire –, puis économique. La conquête de leur autonomie passe par la réalisation de *soi* découlant de leur insertion sur le marché du travail ainsi que par les prestations collectives, associatives pour Regina ou Jeanne, individuelles en lien avec la brésilianité pour Adriana – décrite pour les « débrouilles dépensières » – et l'esprit d'entreprise



pour Celie. On ajoutera que cette autonomie se calcule également dans l'investissement immobilier, notamment pour Adriana qui, plutôt que de payer des loyers à fonds perdus, investit dans l'achat d'une maison dans le nouveau quartier des Roches, quartier où résident le personnel du Centre spatial guyanais et une majorité de fonctionnaires d'État.

#### e. Portrait d'Adriana, 30 ans, secrétaire comptable vers plus d'individualisme

Élevée par sa grand-mère, elle arrive à 11 ans en Guyane, après que sa mère, remariée à un Guyanais, l'a fait venir pour garder sa dernière fille, alors que ses deux autres sœurs – une a 13 et l'autre 11 ans – étaient arrivées deux ans auparavant (1988). Elle intègre donc une classe de remise à niveau pour entrer en 6<sup>e</sup>.

**Socialisation « professionnelle » :** « Ben, du fait qu'on ait été élevées par un beau-père, on avait pas cette liberté qu'ont beaucoup de jeunes aujourd'hui, quand ils viennent ici, j'avais pas cette liberté. Oui, et on a eu une éducation très très stricte. Avec mon beau-père c'était, c'était à la dure ! On était robotisées quoi, il est 20 heures, tu montes dans ta chambre et il faut que tout soit éteint. On faisait les devoirs jusqu'à minuit, quand il rentrait, il corrigeait et tout. Non, on a pas été élevées, comme je dirais, comme mes autres compatriotes, où, ils arrivent de l'école, ils lâchent le cartable et ils vont s'amuser dehors [...]. J'étais pas en soirée, donc du coup, les connaissances elles se font beaucoup moins. Mes connaissances, moi je les ai faites à l'école, au lycée. Comme les Brésiliens ici, ils ne sont pas réputés pour aller très très loin à l'école, contrairement aux métro[politains]... J'ai observé au lycée professionnel par exemple, j'ai pu compter, donc, vraiment grosso modo, **six Brésiliennes dans l'établissement**. Je parle pas du primaire ni du collège hein, parce que là ils y vont plus. Mais après, au lycée, il y en a pas beaucoup. Et du coup, moi, j'ai pas pu m'intégrer dans ce sens-là quoi. [Et les métropolitains ?] Oui, j'en ai deux ou trois, mais pas plus. Je pense que c'est par rapport au collège. Ça a continué, ça a continué, bon, c'est vrai que dans ma classe il y avait pas beaucoup de métro, que des Guyanais, donc on a continué dans ce sens-là ».

**Le parcours de la fratrie :** « Oui, bon, ma sœur (31 ans) a eu un enfant à 20 ans, c'est pas très tôt, sinon, c'est la seule qui ait des enfants chez moi. J'ai 30 ans, j'en ai pas encore, j'ai la petite qui a 28 ans, elle en a pas encore. Sabrina qui a 22, pas encore, vu qu'elle veut faire hôtesse de l'air, c'est pas le moment quoi. Mais c'est vrai qu'on a pas eu des enfants très jeunes quoi. Il reste un petit frère de huit ans [avec le second conjoint guyanais de sa mère]. Dans l'ordre, la première « elle a fait des études pour être instit, mais ça a pas marché, alors elle fait des jobs en fait. Mais elle est employée de commerce, donc elle travaille dans les magasins, sinon dans la restauration aussi, donc elle prend tous les jobs quoi. Et ma petite sœur, petite, 28 ans, celle qui habite à Lyon, elle a validé son diplôme en compta et comme elle a pas trouvé de travail parce qu'en métropole, c'est quand même plus difficile, en France c'est quand même plus difficile parce que des profils comme toi il y en a un millier derrière. En Guyane, un psychologue, t'en vois un comme ça, tous les 36 du mois. Tandis qu'ici, c'est pas comme en métropole, des comptables, t'en a pas des milliers, alors elle a pris un premier job qui est assistante du directeur dans une école primaire. C'était son premier job aussi. Donc elle est dans le tertiaire aussi... Moi je pense que j'aurais bien voulu faire de la coiffure, ma petite sœur, quand on était à l'école, celle de 28 ans, elle était plus avancée que moi et comme je voyais toutes mes sœurs qui avaient le bac, je voulais faire pareil. **C'était un motif, comment dirais-je,**

*c'était un déclic tout ça pour moi. Je pouvais pas rester en BEP, toutes mes sœurs ont eu le bac, il faut que je l'ai aussi. Donc j'ai fait secrétariat comptabilité, j'ai été jusqu'au bac mais j'ai pas eu mon BTS, donc j'ai le niveau BTS, et c'est vrai qu'en réfléchissant je me disais : "c'est hors de question que je reste avec un BEP à la maison quoi". Donc c'est vrai que c'était un motif à... ça m'a permis d'aller plus loin quoi. De voir mes sœurs continuer les études, ça m'a donné envie ».*

**Le sentiment identitaire et l'intégration :** *« Intégrée mais je ne me sens pas guyanaise, je ne me sens pas du tout guyanaise, je me sens plus brésilienne [...]. Et c'est vrai que les Guyanais, ça vient d'eux, ils te rejettent pas, ils te rejettent pas du tout. C'est vrai que parfois tu as des remarques désagréables, mais avant tout ils t'accueillent, ils t'accueillent. Ils sont extrêmement accueillants. Donc moi je me sens bien là. Donc je me sens intégrée à 100 % mais je ne me sens pas dans l'esprit d'une Guyanaise [Alors que sa sœur arrivée à 3 ans et résidente depuis 7-8 ans à Lyon dit se sentir complètement guyanaise]. [Et la dernière ?] Elle c'est une franco-martiniquaise qui se sent plus brésilienne que moi. Toutes ses amies sont toutes des brésiliennes, les musiques qu'elles écoutent c'est que des musiques brésiliennes, et son copain, c'est un guyanais ! [...] Elle précise qu'elle ne sort pas beaucoup dans les fêtes brésiliennes, sauf celle de la plage à Kourou] C'est vrai que quand il y a une chose/fête comme ça, la première chose que je cherche c'est la baraque brésilienne quoi. C'est vrai que là, c'est sûr : pour écouter de la musique brésilienne, pour manger brésilien ».*

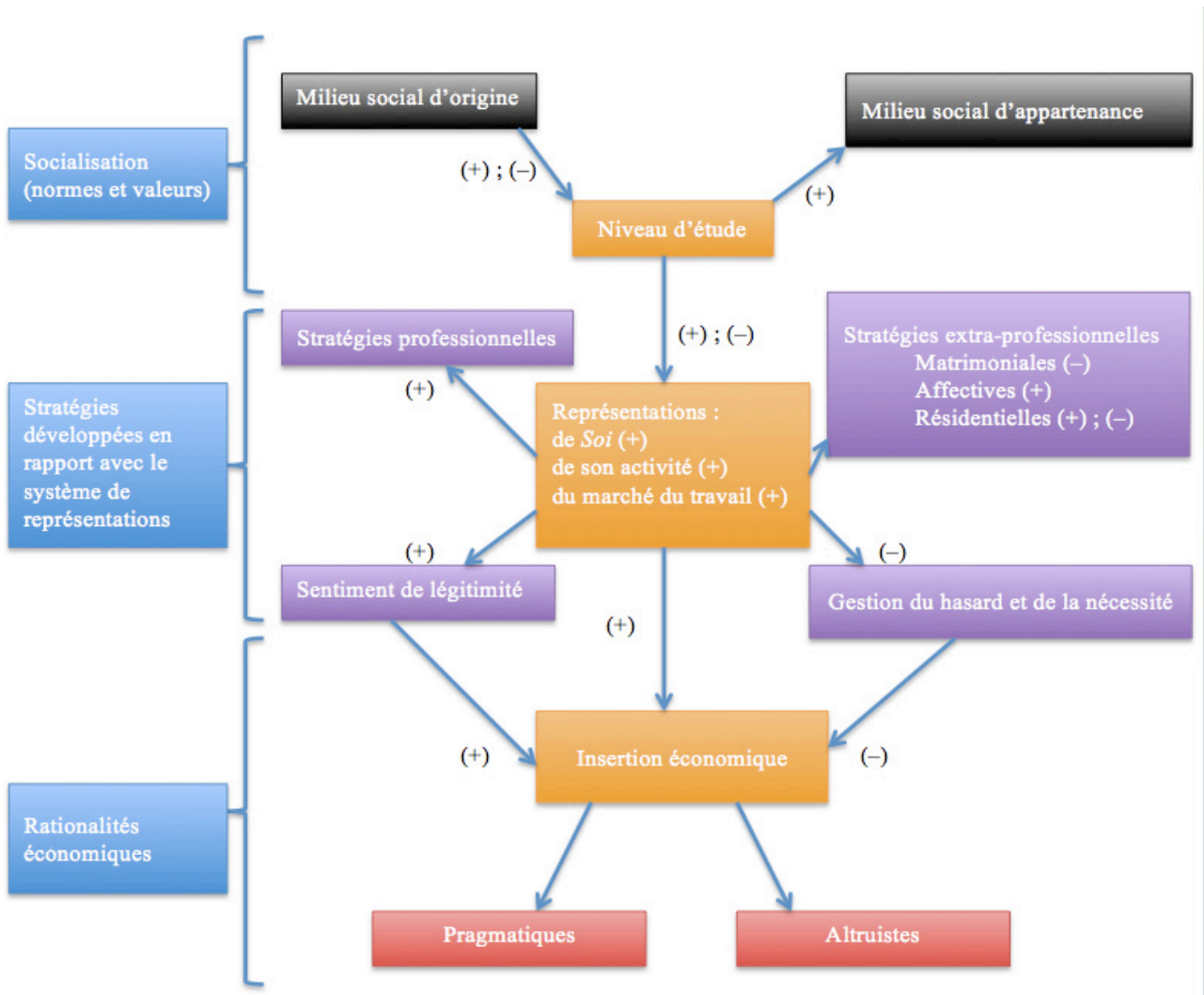
#### f. Système de stratégies : individuelles, professionnelles et familiales

Les femmes de ce groupe, contrairement au précédent, priorisent une insertion professionnelle, mettant de côté « provisoirement » leur rôle de mère. Adriana, juste séparée, rappellera l'écart à la norme par une réflexion consistant à savoir si je cotise pour mes enfants. On peut simplement noter que cela renvoie à deux normes sociales : celle d'avoir des enfants et celle de participer au système de redistribution sociale (et d'imposition). L'accomplissement de *soi* conditionne le retard de la première naissance, d'où une famille plus réduite, permettant ainsi l'investissement dans une formation scolaire ou continue complétée par des stages. On rappelle qu'aucune d'entre elles – ni même celles du groupe des altruistes – n'a suivi un cursus scolaire dit « général », mais que le choix des filières a été orienté vers des formations professionnalisantes. L'insertion économique, au final, est conditionnée tant par la réussite scolaire que par les liens créés avec des personnes d'autres groupes. L'autonomisation des femmes est donc ponctuelle, en fonction de la création d'alliances stratégiques, tant avec leurs compatriotes qu'avec les groupes occupant une position dite dominante dans la société guyanaise, et suppose de composer avec les groupes en présence : *« Parce que la génération de 1990 se mélange, et l'ouverture d'esprit également, parce qu'avec Internet, avec la mondialisation où on peut être noir, bleu, blanc, gris, brésilien, indien on peut danser du hip-hop ensemble. Voilà, on a notre culture et la mondialisation fait en*

*sorte, je dis pas que ça a que du bon, ça détruit aussi, mais ça nous permet d'être ensemble »*  
(Fabienne Mathurin-Brouard).

Le milieu social d'origine est élevé (en terme de capitaux : culturel, économique, social et symbolique), tout comme le milieu social d'appartenance. Le système de représentations lié à la reconnaissance de *soi*, de son activité et du marché du travail est très positif. Le sentiment de légitimité est fort, alors qu'est faible la gestion du hasard et de la nécessité. Par conséquent, les stratégies économiques sont centrées sur le marché formel du secteur privé, avec une insertion économique forte qui complète un fort développement de réseaux d'interconnaissances

**Schéma 5** : Organisation du système de représentations et de stratégies lié au modèle des missionnées



Les signes (+) et (-) réfèrent dans le premier temps aux pragmatiques puis aux altruistes, ce qui permet de rendre visible, au sein d'un même groupe, celui des missionnées, l'impact des déterminants sociaux sur la qualité de leur insertion économique. Ce qui distingue les deux groupes c'est le milieu d'origine ainsi que celui d'appartenance, moins élevé pour les altruistes que pour les pragmatiques, ainsi que l'impact du cercle d'habitat. Dans le cas des altruistes, le milieu social d'origine est faible (en terme de capitaux : culturel, économique, social et symbolique), tout comme le milieu social d'appartenance. Dans les deux cas, le système de représentations lié à la reconnaissance de *soi*, de son activité et du marché du travail est positif. Le sentiment de légitimité est fort, alors qu'est faible la gestion du hasard et de la nécessité. Par conséquent, les stratégies

économiques sont centrées sur le marché formel, avec une insertion moyenne dans ce secteur, complété par un fort développement et maintien de réseaux communautaires. On peut donc affirmer que l'origine sociale, le niveau d'étude et le lieu de résidence sont des déterminants conditionnant la qualité de l'insertion économique.

## **Conclusion**

On a cherché ici à comprendre la qualité de l'insertion économique des migrantes brésiliennes de Guyane. Pour cela, on a distingué quatre groupes à partir du modèle développé par Lautier et Marques Pereira et reposant sur un triple système de représentations : « *Les représentations de soi, les représentations de son activité de travail et les représentations du marché du travail dans sa totalité* » (Lautier et Marques Pereira, 1994). À ces triples représentations s'ajoutent celles extraprofessionnelles – matrimoniales, affectives et résidentielles – que l'on se doit de comprendre dans le contexte social guyanais plus global, empreintes de stéréotypes discriminants liés à l'arrivée – et à la peur de l'invasion – des nouvelles migrantes. C'est à l'intérieur de ce contexte que se jouent les mobilités professionnelles.

On a ainsi pu dégager cinq modèles organisant la qualité de l'insertion économique des migrantes brésiliennes en Guyane française. Ces modèles tiennent compte des valeurs et normes transmises lors du processus de socialisation et conditionnant le milieu d'appartenance. **Les néotraditionnelles**, au regard de leur capital d'origine et de destinée, vont privilégier la conformité avec les rôles assignés aux hommes : production, pourvoyeurs économiques, sphère extérieure ; et aux femmes : reproduction, sphère intérieure. Elles n'intègrent pas la sphère professionnelle, sauf par l'intermédiaire des aides à aider.

Pour **les débrouilles**, leur groupe se scinde en deux sous-groupes relativement à la période d'arrivée, à la durée de la migration et à l'âge de ces femmes à leur arrivée. Les premières, débrouilles économes, allient un capital de départ faible avec un milieu d'appartenance également faible et s'orientent vers le secteur informel avec un cumul des aides sociales. Les débrouilles dépensières ne fonctionnent quant à elles que par le secteur informel et les relations d'interconnaissances élaborées stratégiquement. Pour les deux, l'insertion économique reste faible, liée à la redistribution des gains au sein de la famille pour les premières, alors que pour les secondes, ces gains vont permettre l'achat de produits en lien avec l'esthétique.

On a abordé ensuite l'insertion économique des **conquérantes**, elles-mêmes scindées en deux sous-groupes, les conquérantes du secteur public et celles du secteur privé. Pour les premières, le capital de départ, lié au milieu d'origine, est faible. Il est cependant amélioré par les stratégies résidentielles et matrimoniales, tout comme pour le second sous-groupe. Elles travaillent dans le secteur formel, par cumul d'activités, et économisent tout leurs revenus en vue d'un retour au Brésil, après investissement dans l'immobilier. Les conquérantes du secteur privé sont implantées en Guyane de manière plus durable, investissent dans l'immobilier sur place, cumulant les investissements jusqu'à en établir des entreprises transnationales.

**Les missionnées**, à la différence de leurs prédécesseurs, ne forment pas un groupe homogène. En effet, étant de deuxième génération, car arrivées avant 15 ans, et scolarisées en Guyane, elles s'organisent de deux manières, en fonction d'une part de la trajectoire de leur mère et d'autre part de l'influence de leur lieu de résidence. Les altruistes, dont le milieu social d'origine est faible, tout comme leur milieu d'appartenance, s'orientent vers la médiation sociale, l'aide dans les quartiers périphériques, d'où elles sont elles-mêmes issues. Ce n'est pas le cas des pragmatiques, qui ont un milieu d'origine et d'appartenance plus élevé et s'inscrivent dans une démarche de distinction d'avec leur communauté d'origine, tout en favorisant les réseaux d'interconnaissances élaborés lors de leur scolarisation. Leur insertion économique est liée aux secteurs administratif et commercial.

Les stratégies liées à la mise en place de réseaux d'interconnaissances semblent contredire les rivalités pouvant exister dans le quotidien, où la hiérarchie est décrite comme immuable, notamment à travers la participation des groupes au moment du carnaval, où « *dès lors qu'il est question de hiérarchie sociale, on ne peut faire abstraction du cas particulier des différentes communautés immigrées et des incidences de leur statut socio-économique* » (Chérubini, 1986 : 150). Or la participation à des fêtes moins formelles met en contact des personnes dont les intérêts semblent orientés vers le partage, même entre les créoles guyanais et les migrantes récentes. La rivalité la plus vive se situe au sein de la communauté brésilienne même. En effet, la « brésilianité » conditionne la mise en place de frontières symboliques entre les groupes culturels différents ainsi qu'entre les Brésiliennes elles-mêmes. On pourrait ainsi parler de plusieurs manières reconnues par les migrantes de construire leur « brésilianité », ou identité ethnoculturelle en relation avec les stéréotypes, pouvant les servir tout autant que les bloquer dans leur reconnaissance au sein de la société guyanaise. Parallèlement à ce que d'autres auteurs ont pu démontrer<sup>215</sup>, on soutient que tous les Brésiliens et Brésiliennes en Guyane n'ont pas la même légitimité – et donc reconnaissance –

---

<sup>215</sup>Comme Catherine Gorgeon (1985a, 1985b, 1986), Bernard Chérubini (1985a, 1985b, 1986a, 1986b, 2002) ou Marie-José Jolivet (1982, 1986, 1987, 1990).

aux yeux des autres groupes ethniques. Une hiérarchie, basée sur des critères économiques, ethniques et sociaux, contribue à créer des stéréotypes de groupes de bons et de mauvais migrants. Ces stéréotypes contribuent à leur insertion dans l'économie formelle et informelle en fonction de leur ancienneté dans la migration. Pour celles issues d'une immigration plus récente, cette insertion est couplée avec la mise en place de relations de séduction et d'échanges économico-sexuels dans les lieux festifs, liés au renforcement de leur identité sexuelle sur le sol guyanais ainsi qu'à la volonté de renverser les inégalités de sexe, de race et de classe au cœur de la stratification de la société guyanaise. Enfin, sur le plan du projet interculturel, les « brésilianités », comme autant d'identités ethniques, permettent de penser ces créations culturelles issues de la mise en contact de cultures distinctes sous l'angle des avantages et/ou des freins à leur insertion dans l'économie guyanaise.

L'interculturalité permet ainsi de dépasser le schéma de l'acculturation<sup>216</sup> des cultures en contact pour comprendre les échanges entre les groupes ethniques. Cette analyse doit être pensée conjointement aux relations interculturelles d'abord, interethniques ensuite, relations conditionnant les rapports entre les groupes. À cet effet, les catégorisations vont osciller avec la mise en place de relations amicales et/ou de rivalités. Elles sont vécues de manière amicale entre les Brésiliennes, les métropolitains, les créoles guyanais et/ou antillais, matérialisées par des échanges sur la piste de danse. Ainsi, Philippe, créole guyanais de 45 ans, fréquente la communauté brésilienne depuis plus de dix ans. Il ne trouve pas « *qu'il faille se comporter différemment selon les origines des personnes* ». On mentionne également les propos de Fabienne Mathurin-Brouard sur ce même sujet :

*« Dans la fonction publique ce sont les créoles qui sont majoritaires, dans la fonction État, ce sont les métropolitains qui sont majoritaires, dans les services, ce sont les Chinois, les Haïtiens, Brésiliens, mais bon, on doit se battre pour que les générations à venir puissent couvrir un pays plus équilibré. Parce que la génération de 1990 se mélange, et l'ouverture d'esprit également, parce qu'avec Internet, avec la mondialisation où on peut être noir, bleu, blanc, gris, brésilien, indien on peut danser du hip-hop*

---

<sup>216</sup> « Ensemble des formes qui résultent du contact direct et continu entre des groupes d'individus de cultures différentes, avec les changements subséquents dans les patterns culturels originaux de l'un ou des deux groupes » (R. Redfield, R. Linton & M.J. Herskovits, "Mémoire pour l'étude de l'acculturation", 1936, in Cl. Rivière, article "Acculturation", *Encyclopédie philosophique universelle II*, 1990, p. 20.)

*ensemble. Voilà, on a notre culture et la mondialisation fait en sorte, je dis pas que ça a que du bon, ça détruit aussi, mais ça nous permet d'être ensemble ».*

Le regard sur les travailleuses du sexe et celles procédant de l'échange économique-sexuel ont conduit à interroger la place occupée par les sans-papiers au regard des agents des forces de l'ordre : les légionnaires et gendarmes de la fête de Kourou. Ces échanges peuvent aussi être annuels, notamment lors de la fête Camerone, organisée par la légion et élisant tous les ans une miss brésilienne – et les fonctionnaires. Dans ce contexte, les femmes, non détentrices de papiers autorisant le séjour ne semblent pas préoccupées par ces représentants, ni dans les fêtes communales, ni dans les fêtes organisées par la légion. Qui a recours à leurs prestations ? Le faible taux de reconduite – et peut-être plus spécifique à Saint-Georges-de-l'Oyapock – de ces femmes ne renvoie-t-il pas à un phénomène plus large qui serait de l'ordre de la pérennité, sous une forme quelque peu nuancée, des *bordels militaires* tels qu'ils existaient dans les anciennes colonies (en Algérie par exemple) ? On est en droit de s'interroger, de manière plus globale, sur ce système de relations interethniques basé sur une « *prétendue supériorité de la race blanche* » (Le Cour Grandmaison, 2009) qui, en organisant la mise à disposition de cette minorité sexuelle dominée, conditionne sa stigmatisation et contribue à la condamnation tant de cette sexualité que du groupe des Brésiliennes dans son ensemble.



## CONCLUSION : DES AUTONOMIES RELATIVES POUR LES MIGRANTES BRÉSILIENNES

---

Prendre la mesure de l'insertion économique et de l'autonomisation économique des migrantes brésiliennes en Guyane française a supposé de problématiser nos interrogations autour des conditions rendant possibles cette insertion et ses conséquences : *la migration permet-elle aux Brésiliennes d'accéder à une autonomie économique plus importante que celle qu'elles auraient pu avoir dans leur pays d'origine ?*

Parler d'insertion économique des femmes migrantes renvoie au cadrage théorique plus général de la féminisation des migrations, du marché du travail sociosexué et des transformations familiales ayant permis de penser ces femmes en mouvement dans le contexte de la mondialisation, celui offrant aux femmes d'un pays dit du Sud une perspective d'avenir supposée meilleure dans un pays dit du Nord. L'Eldorado de la mondialisation retenu a été la Guyane, car il a été l'objet d'une demande gouvernementale liée aux besoins en main-d'œuvre masculine en provenance des États du nord du Brésil (Pará, Amapá), demande qui, par l'intermédiaire de la constitution de réseaux familiaux, a permis aux femmes de rejoindre leurs parents, leur mari ou leurs frères. L'encadrement de ces mouvements a supposé la mise en place de politiques migratoires visant d'abord le retour des travailleurs des chantiers de construction puis leur régularisation ainsi que celle de leur famille (politique de regroupement familial), leur octroyant une place d'abord dans les cités dortoirs, puis dans les quartiers périphériques.

Les migrations des Brésiliennes en Guyane débutent donc à partir de la fin des années 1970 et s'intensifient dans les années 1990. On observe alors une féminisation des migrations, où la grande majorité des Brésiliennes migre seule, en partance des États du nord du Brésil, du Pará, de l'Amapá et plus récemment du Maranhão (1995). La féminisation de leurs migrations s'explique à partir des récentes transformations de la structure familiale. Dans ces États brésiliens, et à partir de 1995, la structure des familles se modifie, en raison, d'une part, de l'augmentation de la participation des femmes sur le marché du travail, d'autre part, de l'élévation du nombre de femmes chefs de famille. C'est à partir de cette configuration familiale que s'opère la mise en mouvement des

femmes, des zones rurales et urbaines, pour atteindre, par voie terrestre ou maritime, les villes de Cayenne, Kourou et Saint-Georges-de-l'Oyapock.

L'insertion économique des migrantes brésiliennes en Guyane est intrinsèquement liée à leur vie familiale. Elle suppose, au vu des nouvelles configurations précédemment décrites, des conciliations entre vie familiale et vie professionnelle. Lorsque les femmes sont les seules pourvoyeurs du foyer, elles vont mettre en place des stratégies d'abord de survie, puis d'optimisation de leurs ressources économiques, en vue de subvenir aux besoins primordiaux de leur famille. Ces stratégies d'insertion dépendent tant du milieu social d'origine, liant le niveau de scolarisation et de formation (initiale ou continue), que des places existant sur le marché de l'emploi dans la société d'accueil.

Le marché de l'emploi en Guyane présente des caractéristiques structurelles particulières, liées à l'histoire du peuplement de ce département français ainsi qu'à son développement économique. En effet, la stratification socioethnique se superpose avec celle du marché du travail. Pour le comprendre, on a présenté dans le chapitre II l'histoire de la colonisation en Guyane, puis de la départementalisation. Ces deux phénomènes sont la condition de la mise en place d'une idéologie liée à la créolité. Cette idéologie va consister à regarder l'Autre à l'aune de marqueurs ethniques les classant et les hiérarchisant à partir de critères culturels. Les traits culturels sélectifs sont à la fois liés à l'idéologie du progrès et aux valeurs qu'elle génère.

Les marqueurs ethniques, transposés dans le cadre du marché du travail, vont contribuer à l'assignation de places occupées par chacun des groupes ethniques présents sur le territoire. Aussi sont pensés comme les plus compétents les hauts fonctionnaires, les chefs d'entreprise, les notables ou encore les cadres missionnés par le centre spatial. Ils appartiennent au groupe des métropolitains (blancs) et créoles guyanais (métis) et sont majoritairement des hommes. Attention, on ne dit pas que toutes les personnes de ces groupes sont dans ces professions, mais qu'elles y sont majoritairement représentés. Les hommes blancs et métis ont des postes élitistes, alors que les femmes migrantes, métisses elles aussi, occupent des postes subalternes.

Les Brésiliennes vont donc travailler dans ce contexte social, à l'intérieur duquel l'idéologie prend également la forme de discriminations stéréotypées, notamment lorsque les politiques, depuis les années 1990, associent *toutes* les personnes migrantes frontalières à la délinquance ou à l'insécurité, ou encore lorsque les médias proposent de présenter *toutes* les Brésiliennes comme travailleuses dans le milieu de la prostitution, employées domestiques ou cuisinières sur les sites d'orpaillage. Être pensées à partir de leur sexualité leur assigne une place de femmes libérées ; être

pensées à partir de leurs compétences *naturelles* renforce leurs difficultés à obtenir des postes dans d'autres secteurs que celui des services.

Les politiques migratoires des années 2000 ont ensuite été plus restrictives, sécuritaires et limitatives : il ne s'agissait plus de compter le nombre de personnes qui allaient pouvoir peupler et développer la Guyane, mais plutôt de rendre effectifs des dispositifs permettant de « faire du chiffre ». L'efficacité a supplanté le développement. Est-ce à dire que la Guyane ne poursuivait pas celui-ci ? Non, mais qu'elle continuait à le faire avec l'aide de clandestins, non régularisés et dont les droits étaient par la même diminués. Ceux-ci, notamment les femmes, sont alors pensés à travers leur invisibilité : celle liée tant à leur place périphérique dans la sphère urbaine qu'au faible nombre d'entre elles à prendre part au marché du travail.

### **Insertion économique et mobilité**

Notre point de départ pour l'analyse a consisté en un premier « rangement » des données par l'intermédiaire de l'élaboration de catégories économiques (formelles, informelles, économies aidées et hors économies). On a tenu compte de plusieurs indicateurs pour procéder à cette catégorisation. Dans un premier temps, il a fallu « figer » une activité. Fallait-il prendre celle qui occupait la plus grande part de la carrière ? La dernière activité en date ? Considérer uniquement l'emploi à l'arrivée aurait comporté le biais principal de la régularisation ou non des migrantes.

Ces questions ont donc conduit à une délimitation en fonction des trajectoires professionnelles et, à l'intérieur de celles-ci, à partir des activités les plus longtemps exercées au cours leur vie. Les catégories économiques renvoient également à la question de la régularisation, mais pas seulement, car des femmes régularisées peuvent cumuler les activités informelles, qu'elles résident ou non dans des quartiers périphériques. On a ainsi dégagé quatre catégories économiques. La première renvoie à l'économie informelle, et correspond aux activités liées aux services aux personnes : coiffure, manucure-pédicure, vente de vêtements et d'aliments. La deuxième est liée aux emplois formels dans la vente, la restauration, la garde d'enfants et le secrétariat. La troisième se compose d'emplois aidés dans la médiation sociale, le soin aux personnes dépendantes et la restauration. La quatrième, enfin, comprend des femmes sans activité au moment de l'enquête : soit qu'elles sont à la retraite, soit qu'elles viennent d'avoir un enfant.

En relevant des formes typiques, on dégage également celles atypiques et on s'aperçoit que, même régularisées, les femmes occupent des postes liés aux compétences pensées comme naturelles : leur savoir-faire en matière de garde d'enfants et de soins aux personnes, ces postes étant favorisés par

des mesures incitatives, comme celles mises en place dans les mairies offrant des formations pour travailler en crèche, ou encore celles des structures d'aide au retour à l'emploi offrant des stages peu rémunérés dans la restauration. Entretenir le sous-emploi plutôt que de produire des qualifications, tel que le précisait Lautier, Miras et Morice (1991 : 5), est donc valable dans le cadre guyanais. Ce constat renvoie à la fois à la transmission des rôles sociosexués dans la sphère familiale et à un dernier point développé, à savoir celui des formations. Puisqu'on parle de qualification, il convient de savoir quelles sont celles proposées en Guyane. Les filières scolaires majoritairement suivies par les migrantes arrivées avant 15 ans sont également sexuées : dans le secrétariat, où les compétences demandées sont l'organisation, la médiation, l'altruisme, ou encore dans la petite enfance, qualités rejoignant les possibilités d'exercer en crèche et dans tous les espaces liés aux soins à apporter aux enfants.

À l'intérieur de ces catégories, on a donc pu relever le fait que travailler en tant qu'employée domestique constituait un *rite de passage* obligé pour les migrantes brésiliennes de Guyane, les femmes de classe moyenne les employant étant majoritairement métropolitaines (cadres pour le centre spatial) et Brésiliennes (cadres dans le commerce). On a également relevé l'existence d'autres activités et emplois que ceux présentés dans la littérature (chapitre I), notamment dans la médiation sociale, dans le domaine de la traduction (traductrices assermentées) et dans le secrétariat. La catégorisation par secteur occupé ne répondant qu'imparfaitement à notre volonté d'analyse de la mobilité (chapitre III), elle a donc été complétée par une analyse longitudinale, celle des trajectoires à proprement parler (chapitre IV).

Analyser la mobilité des femmes a supposé tenir compte de la place de chacune des femmes de ces catégories économiques à l'intérieur du contexte social guyanais ainsi que d'éléments liés à leurs propres trajectoires. À cet effet, le chapitre V propose un complément d'information relatif à l'origine et à la destinée de ces migrantes. Il reprend, à partir de trois générations de femmes (antécédents d'*Ego*, *Ego* et les enfants d'*Ego*), le lieu de naissance, la structuration des familles et les formes de mobilités, pour finalement envisager l'écart entre la situation sociale de départ et celle d'arrivée. On a ainsi des femmes majoritairement arrivées dans les années 1970-1980 et appartenant aux catégories économiques 3 et 4, des femmes arrivées entre 1980 et 1990 et appartenant à la catégorie économique 2 et enfin des femmes arrivées entre 1990 et 2010 et appartenant à la catégorie économique 1.

Dans ce même chapitre, on a également pu conclure à la diminution de la taille des familles et relevé un retard à la première naissance, plus significatif pour la génération d'*Ego* et pour sa descendance, et ce pour toutes les catégories économiques. Les femmes de la génération d'*Ego*, dans ce contexte migratoire, forment plus majoritairement une famille recomposée, étant ensuite plus fréquemment dans une configuration de couple biparentale que de chef de famille, toutes catégories économiques confondues. En cela, on s'éloigne du propos de Chérubini (1986a), selon qui les transformations familiales tendent à rejoindre des modèles de famille monoparentale. Il serait intéressant d'approfondir ce constat et d'étudier plus spécifiquement les trajectoires de femmes de la deuxième génération nées en Guyane.

Le choix du conjoint lors de la seconde union va confirmer le regroupement proposé préalablement à partir des situations migratoires à l'arrivée, où les femmes des catégories économiques 1, 3 et 4 sont en unions homogames ethniquement et choisissent un Brésilien, alors que celles de la catégorie économique 2 privilégient un conjoint guyanais ou métropolitain. Conformément à ce constat, les femmes de la catégorie économique 4 vont privilégier un conjoint possédant une carte de séjour de 10 ans, celles de la catégorie économique 3, un conjoint sans carte, alors que les femmes des deux premières catégories économiques sont en couple avec des Français (il peut aussi s'agir de personnes d'origine étrangère nées en Guyane). Ces choix de conjoints supposent une inversion des statuts, notamment pour les femmes de la catégorie économique 1, elles-mêmes sans papiers, ou encore pour celles de la catégorie économique 3, elles-mêmes régularisées et privilégiant un conjoint non détenteur d'une autorisation de séjour.

En ce qui concerne la trajectoire professionnelle, des différences significatives ont pu être relevées, toujours à partir d'une analyse de l'origine vers la destinée. D'une part, la majorité des parents d'*Ego* sont analphabètes ou déscolarisés à l'âge de 10 ans. La génération d'*Ego* est majoritairement scolarisée au Brésil, le niveau atteint restant très faible. On note que l'arrêt de la scolarité est plus précaire et élevé pour les catégories économiques 1 et 3 de la génération d'*Ego*. Par contre, leurs enfants sont plus scolarisés, notamment au Brésil pour la première catégorie économique, et en Guyane pour la troisième. Cela rejoint un autre constat, les femmes des catégories économiques 1 migrent pour des besoins économiques liés à l'amélioration de l'éducation de leurs enfants.

Plusieurs limites sont à penser à partir de ces constats : les enfants d'*Ego* sont ceux nés en Guyane, et la majorité d'entre eux sont en cours de scolarisation, ce qui fausse les données. Cependant, ce constat est tout de même valable pour ceux présents, notamment les femmes (les hommes étant

exclus de ces calculs). Ainsi, par rapport à la situation initiale, où les mères sont peu scolarisées et sans formation, il y a eu une mobilité dans et par la migration.

L'enquête longitudinale permet la prise en compte de l'origine sociale des migrantes, de leur entrée sur le marché du travail, des changements d'activités, toujours au regard des nécessités familiales. Elle rend possible la comparaison avec le milieu d'origine, constituant ainsi des indicateurs fiables pour lesquels on a constitué des grilles de correspondance<sup>217</sup> à partir de l'âge à la migration, de la scolarisation et/ou de la formation initiale – parfois entre les deux territoires –, mais aussi des premières activités au Brésil. Pour croiser les informations concernant le statut d'origine des migrantes avec les tableaux de l'IBGE (conjointement à la PNAD) et de l'INSEE, on a conservé les grilles INSEE pour la Guyane avec un plan des professions « non répertoriées » telles qu'elles existent.

De manière semblable au constat précédemment émis, concernant la rigidité des catégories économiques, on aura dans le cas des triples trajectoires le « biais » propre au contexte social du pays d'arrivée. En effet, on doit tenir compte des « déterminants » locaux, des conditions de vie, mais aussi des conditions rendant possible l'intégration, avec ce qu'en disent les migrantes. Pour prendre en compte ces dimensions, on ajoute les questionnaires précisant les conditions matérielles d'existence dans les quartiers périphériques et les entretiens ouverts sur les conditions d'exercice des activités.

On a donc complété les catégories économiques, celles correspondant à des groupes socioprofessionnels et expliquant une situation à l'instant « *t* », par des variables dégagées de l'analyse des trajectoires. Cela a permis d'aboutir à une explication de l'influence du milieu d'origine (lieu de résidence à l'origine, type de famille dans laquelle évolue *Ego*, formation initiale). La variable explicative des différences d'insertion à l'arrivée est l'âge à l'arrivée de ces femmes migrantes, leur année de naissance ainsi que la durée de la migration, étant donné que les femmes de la première catégorie économique sont plus susceptibles d'être renvoyées pour fautes de papiers. Ces compléments ont conduit à une refonte des catégories à partir de ces variables dégagées (âge, génération à l'arrivée et durée de la migration). On a ainsi formé une nouvelle catégorie à l'intérieur de laquelle sont présentes les femmes migrantes arrivées avant 15 ans et scolarisées en Guyane.

---

<sup>217</sup>Annexe IV.

Cependant, ni cette refonte des catégories économiques, ni l'analyse de l'influence du milieu d'origine n'expliquent entièrement la question de l'autonomie, elles ne rendent pas compte de la qualité de l'insertion de ces femmes. En effet, Roberta et Soraya sont de la même génération et travaillent toutes les deux dans la restauration. Or la première est salariée depuis 14 ans, alors que la seconde est gérante depuis 10 ans. Comment expliquer cette différence, que l'on a attribuée à l'« esprit » d'entreprise ?

### **De la mobilité vers des autonomies économiques relatives**

Une première hypothèse concernant la mobilité a été confirmée pour toutes les femmes des catégories économiques présentées. La seconde va permettre d'affiner ce constat et de le préciser. On rappelle qu'elle était la suivante : si les femmes migrent seules, alors elles sont plus autonomes. L'entrée et la permanence sur le marché du travail dépendent de plusieurs facteurs explicatifs (la structuration de la famille d'*Ego*, le fait d'avoir des enfants ou pas, le lieu de résidence, les aides extérieures et les réseaux d'interconnaissances formés à la base). Si la permanence sur ce marché ne fonctionne pas, on retrouve les « hors emplois » comme limite explicative au modèle d'insertion. Vient ensuite la prise en compte de la qualité de cette insertion : les changements dans les trajectoires, les ruptures et continuités, qui s'expliquent par plusieurs éléments, notamment à partir de l'adéquation entre la structure familiale d'origine et celle à l'arrivée, notamment en rapport avec les valeurs liées aux rôles de genre, la possibilité d'évoluer dans des univers où les réseaux d'interconnaissances sont développés et offrent finalement plus de mixité dans les relations.

Le fait de vivre avec des familles, de participer aux moments festifs ainsi qu'aux discussions sur le quotidien a rendu possible la prise en compte de ce temps « *t* » et des conditions d'insertion réelles, tant à travers les fêtes, pensées comme des moments d'échanges interculturels possibles, que lors des commérages et des interactions entre les femmes de même classe sociale ou de classes différentes. Le contexte du milieu du travail a ainsi pu mettre en avant l'importance et la reproduction de ces interactions. L'apport de la photographie a permis d'interroger l'acceptation ou non de la prise de vue, a permis de voir et de montrer ce que ces femmes souhaitaient mettre en avant ou pas. Ainsi, l'analyse de la relation entre enquêtées et enquêtrice a été pertinente afin de visibiliser les limites de la recherche visuelle, complétée par les refus de prise de vue, qui eux nous renvoient à la manière dont ces femmes ont intériorisé les « normes » de la hiérarchie socioethnique

en place dans la société guyanaise. Qui plus est, la question de la légitimité dans ces prises de vue a permis de compléter l'analyse du chapitre VI.

On a posé l'adéquation, dans la continuité des travaux de Weber<sup>218</sup>, entre l'éthique liée au milieu d'origine et l'esprit d'entreprise, et c'est à partir de cette équation que l'on a pu dégager des modèles d'analyse à partir des représentations. À notre sens, « l'esprit » était plus à même de pouvoir expliquer l'autonomie économique à partir de la morale liée au système de dépense. Il permettait aussi de relier les valeurs du milieu d'origine avec celles du milieu d'appartenance.

Les valeurs sont tout d'abord celles liées à la place des femmes dans la famille. On a vu que les femmes des catégories économiques 2 et 3 étaient originaires des capitales (Belém et Macapá), alors que celles des catégories économiques 1 et 4 venaient respectivement de l'intérieur du Pará et de l'Amapá. On a complété ces valeurs avec celles liées aux triples représentations (Lautier et Marques-Pereira, 1994) que sont : les représentations de *soi*, de son activité et du marché du travail *in situ*. Lorsque les femmes ont une bonne représentation d'elles-mêmes en tant que travailleuses, de leur activité en général et par ailleurs à l'intérieur de la société, c'est-à-dire qu'elles connaissent suffisamment les structures institutionnelles et les aides leur permettant d'évoluer, alors elles ont plus de chance de pouvoir gagner en mobilité ascendante et en autonomie économique.

On a pu dégager des modèles d'analyse basés sur le système d'interactions entre les différentes sphères mentionnées, complétés par des informations relatives au religieux. On a alors pensé que les femmes fonctionnaient de manière différente en fonction des représentations qu'elles se faisaient du religieux : être avec Dieu, à côté de lui, l'attendre ou le remercier après que les souhaits prononcés ont été réalisés, en partie ou totalement. Le religieux n'expliquant pas les catégories des femmes arrivées avant 15 ans, ni tout à fait celles restées dans la clandestinité, on a alors ajouté le sentiment de légitimité, en supposant qu'il puisse servir de complément aux représentations liées à la connaissance et à la possibilité d'actions stratégiques sur le marché du travail. Les schémas proposés comme modèles d'analyse peuvent alors éclairer sur les différences établies entre les femmes des catégories économiques après refonte de ces dernières et distinction à partir du critère d'âge. On en propose quatre, en partie conformes avec les catégories économiques, avec des trajectoires typiques, ainsi que des trajectoires atypiques.

Le premier est le modèle **néotraditionnel**, précisant que : moins le milieu social d'origine est élevé (en matière de capitaux : culturel, économique, social et symbolique), moins le système de représentations lié à la reconnaissance de *soi*, de son activité et du marché du travail est développé

---

<sup>218</sup>L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme (1904-1905), 2004.



et, par conséquent, moins les stratégies visant à l'insertion économique vont être fortes. Ce modèle regroupe essentiellement des femmes des catégories économiques 3 et 4, venues par regroupement familial. On a également expliqué dans ce modèle la variation de l'autonomie au sein d'une même génération, à travers le portrait de deux sœurs, Irena et Marjo, par l'âge à la première naissance, le nombre d'enfants ainsi que l'influence de la migration au moment des ruptures, permettant à Marjo de prendre la décision de partir. Cela contribue tant à modifier le système de genre qu'à permettre de gagner en autonomie.

Le deuxième, celui des **débrouillardes**, suppose que moins le milieu social d'origine est élevé (en matière de capitaux : culturel, économique, social et symbolique), moins le milieu social d'appartenance est élevé. Cependant, le système de représentations lié à la reconnaissance de *soi* et de son activité est positif, à l'inverse de celui du marché du travail. Le sentiment de légitimité est faible, alors qu'est élevée la gestion du hasard et de la nécessité. Par conséquent, les stratégies économiques sont centrées sur le marché informel, avec une insertion forte dans ce secteur, complétées par le développement de réseaux communautaires et d'interconnaissances. Cependant, les limites de ce modèle sont corrélées aux politiques migratoires, tel qu'on a pu l'aborder à partir des trajectoires de Laura et Eliane, deux femmes migrant à des périodes différentes [1980 et 2000] et résidant toutes deux dans des quartiers périphériques (avec une alternance dans les centres urbains pour Eliane). Alors que la première est régularisée, la seconde ne l'est pas. Toutes deux vont travailler sur le site d'orpaillage de Saint-Élie, mais ne résistent pas de la même manière. Les objectifs visés par ces deux femmes diffèrent : alors que la première, après une rupture, se voit obligée de compléter l'argent qu'elle reçoit des aides sociales pour élever ses quatre enfants, la seconde suit un amoureux, auprès de qui elle souhaite une vie meilleure. L'autonomie gagnée est relative aux politiques migratoires qui, en retour, orientent le choix du conjoint. En effet, si ce dernier est choisi dans un premier temps à partir de son statut, cette condition peut ensuite être inversée (Laura prend notamment comme amant un jeune Brésilien sans papiers).

Pour le modèle des **conquérantes**, le milieu social d'origine est plus élevé que les groupes précédents (sauf pour quelques femmes) et conditionne un milieu d'appartenance plus élevé, notamment en lien avec les stratégies matrimoniales. Le système de représentations lié à la reconnaissance de *soi* et de son activité et du marché du travail est également positif. Le sentiment de légitimité est fort, ainsi que la gestion du hasard et de la nécessité, « compter avec » et non « sur ». Par conséquent, les stratégies économiques sont centrées sur l'insertion dans le secteur formel, complétées par le développement de réseaux d'interconnaissances. À partir du portrait de

Rose, on prend la mesure de l'autonomie économique basée sur le choix du conjoint et sur le maintien de réseaux familiaux transnationaux. Le choix du conjoint se fait donc sur la base du statut social ainsi que sur des critères de différenciation ethnique, sachant que ce repérage est effectué en fonction de la stratification socioethnique existante.

Le modèle des **missionnées**, enfin, distingue deux groupes (altruistes et pragmatiques) à partir de la variable du milieu d'origine ainsi que celui d'appartenance, moins élevé pour les altruistes que pour les pragmatiques, mais également de l'impact du cercle d'habitat. Dans le cas des altruistes, le milieu social d'origine est faible (en matière de capitaux : culturel, économique, social et symbolique), tout comme le milieu social d'appartenance. Dans les deux cas, le système de représentations lié à la reconnaissance de *soi*, de son activité et du marché du travail est positif. Le sentiment de légitimité est fort, alors qu'est faible la gestion du hasard et de la nécessité. Par conséquent, les stratégies économiques sont centrées sur le marché formel, avec une insertion moyenne dans ce secteur, complétée par un fort développement et maintien de réseaux communautaires. On peut donc affirmer que l'origine sociale, le niveau d'études et le lieu de résidence sont des déterminants conditionnant la qualité de l'insertion économique.

La distinction par portraits, celui d'Edalva et d'Adriana, a permis de rendre compte de la persistance pour la première des normes de rôle genré liées à son milieu d'origine, alors que la seconde semble s'en écarter ou privilégier provisoirement sa trajectoire professionnelle et résidentielle. Un second facteur explicatif et lié au milieu est la socialisation d'Adriana dans une famille recomposée mixte (son beau-père étant guyanais), condition d'un sentiment identitaire « hybride », celui d'être ni tout à fait brésilienne, ni guyanaise.

La migration des Brésiliennes en Guyane influence l'amélioration de leurs conditions matérielles d'existence et leur mobilité sociale. Cette dernière est nommée relative, car elle va fonctionner à partir des modèles dégagés en fonction de nouvelles formes de dépendance. Alors que dans le premier modèle, les néotraditionnelles, leur autonomie dépend des décisions prises par leur mari, les secondes, les débrouillardes s'autonomisent davantage lors des ruptures. Elles peuvent alors soit inverser cette dépendance et choisir de transformer le système de genre initial, soit en accentuer la dépendance et se mettre en quête d'un mari. Les conquérantes, quant à elles, reproduisent les normes des rôles genrés en privilégiant des conjoints d'origines ethniques relevant de positions sociales plus élevées. Les missionnées enfin se répartissent entre celles qui vont reproduire ces

mêmes normes de rôles, choisissant un conjoint homogame, et les pragmatiques, reculant de quelques années leur mise en union.

Les autonomies économiques sont donc relatives aux systèmes de genre, soit que l'on « compte sur », soit que l'on fonctionne avec ou sans conjoint. De ce premier point découle une remarque : la relativité de l'autonomie économique est liée au statut social, celui de la position des femmes. En effet, les conditions autorisant le séjour orientent à la fois le choix du conjoint et la qualité de l'insertion ou de la non-insertion. En retour, être régularisées ne signifie pas *de facto* une plus grande autonomie, d'autant plus si elles dépendent d'aides des politiques sociales gouvernementales, qui leur donnent certes accès à des ressources économiques extérieures, mais les réinscrivent par ailleurs dans un système où leur place répond au modèle familial dominant. Les politiques publiques renforcent la dépendance et les rôles de genre. Au final, et à partir des discours sur l'autonomie économique, ces femmes investissent le marché du travail pour les générations à venir, l'avenir des enfants est « un capital », quelle qu'en soit la forme (scolarité, enseignement/transmission des savoirs, plutôt pour les hommes).

### **Perspectives de recherches**

On sera donc portée à vouloir approfondir le travail sur les transformations familiales (et celles du système de genre) de la question des relations de genre inversées (les amants plus jeunes et sans papiers), en s'intéressant aux motifs énoncés par les femmes, en creusant davantage les raisons qu'elles donnent de leurs choix. Cette question du choix du conjoint a été découverte au moment de l'analyse et s'est révélée déterminante dans l'autonomie économique de ces femmes.

Ensuite, à partir du dernier modèle (missionnées), on propose de penser deux tendances pouvant faire l'objet de nouvelles perspectives de recherche. Celle de la continuité entre le modèle des néotraditionnelles et débrouillardes avec celui des altruistes, des débrouillardes et conquérantes vers celui des pragmatiques pour la deuxième génération de Françaises d'origine brésilienne nées en Guyane. On a remarqué que les jeunes Guyanaises d'origine brésilienne avaient des perspectives d'avenir extrêmement différentes : soit elles allaient en métropole (Lisa, fille de Jocelyne, étudiant la comptabilité) ; soit elles retournaient étudier au Brésil (Tatiana, fille de Rose, partie à Fortaleza pour faire des études de droit) ; soit elles restaient étudier en Guyane avec des projets de mobilités (fille de Sully visant l'IEP de Bordeaux) ou des projets « locaux », notamment dans les métiers de l'armée (sœurs d'Eleine engagées et occupant des postes de comptables). On a aussi pu constater à l'intérieur d'une même famille, à partir de la trajectoire de deux cousines, l'influence du milieu sur

les volontés de formation. Alors que les filles de Rose sont poussées à poursuivre leurs études, celle de sa sœur Josée oscille entre passage à la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et arrêts temporaires de la scolarité (sa mère la renvoyant ponctuellement se faire remettre dans le droit chemin au Brésil).

## BIBLIOGRAPHIE

---

ALMEIDA Alfredo Wagner Berno de. “Exportação das Tensões Sociais na Amazônia: Brasivianos, Brasuelanos e Brajolas: Identidades Construídas no Conflito”, dans *Travessia - Revista do Migrante*, January-April 1995, p. 28-36.

ANQUETIL Maud. *Le choix des conduites sexuelles chez les femmes de 20 à 30 ans*. Mémoire de Master. Maria-Eugénia Cosio-Zavala et Jacques Saliba (dir). UPX, Nanterre, 2006, 90p.

ANSELLE Jean-Louis et M'BOKOLO Elikia. *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*. [1985]. Paris : La Découverte, 1999, 225p.

ARAUJO Clara et SCALON Celi (org). *Genêro, Família e Trabalho no Brasil*. Fundação Carlos Chagas Filho de Amparo a pesquisa do Estado do Rio de Janeiro (FAPERJ), 2005, 303p.

AROUCK Ronaldo de Camargo. *Brasileiros na Guiana Francesa. Fronteiras e construções de alteridades*. NAEA/UFPA, 2001, 213p.

AROUCK Ronaldo de Camargo. « Brasileiros na Guiana francesa : Novas migrações internacionais ou exportação de tensões sociais na Amazônia? », dans *Lusotopie*, 2000, p. 67-78.

ATTIAS-DONFUT Claudine et LAPIERRE Nicole. *La Famille Providence. Trois générations en Guadeloupe*. Paris : La Documentation Française, 1997, 163p.

ATTICOT Marie-Annick. « La coopération transfrontalière Guyane-Brésil. État des lieux » [en ligne]. Cayenne. Bibliothèque Alexandre Franconie, Vol. 46, N°3, 2001, p. 78-81. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/13-atticot.pdf>

BARRETTO FILHO Henyo Trinidad. « Populações tradicionais: introdução à crítica da ecologia política de uma noção », *Sociedades Caboclas Amazônicas: Modernidade e Invisibilidade*. C. Adams, R.S.S. Murrieta, and W.A. Neves (eds.). Sao Paulo: AnaBlume, 2006, p. 109-144.

BARTHES Roland. *La chambre claire, notes sur la photographie*. Gallimard. Seuil, 1980. (Cahiers du cinéma), 185p.

BARTH Frederik. *Les groupes ethniques et leurs frontières* [1969], in Poutignat, Philippe & Streiff-Fenart, Jocelyne. *Les théories de l'ethnicité*. Paris : PUF, 1995, 185p.

BECKER Howard. *Outsider. Etude de sociologie de la déviance* [1963]. Paris : Métailié, 1985, 247p.

BELHADJ Marnia. *La conquête de l'autonomie. Histoire de Française descendantes de migrantes algériennes*. Paris : Ed de L'Atelier, 2006, 252p.

BELHADJ Marnia. « Choix du conjoint et stratégies matrimoniales d'un groupe de femmes françaises d'origine algérienne », dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2003, p. 195-222.

BELLIER Irène. « Réflexion sur la question du genre dans les sociétés amazoniennes », dans *l'Homme*, N°126-128, 1993, p. 517-526.

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas. *La construction sociale de la réalité*. (2<sup>ème</sup> Ed). Paris : Méridiens Klincksieck, 1996, 288p.

BERNARDOT Marc. « Une tempête sous un CRA », [en ligne]. *Multitudes* 4/2008 (n° 35), p. 215-224. Disponible sur : [www.cairn.info/revue-multitudes-2008-4-page-215.htm](http://www.cairn.info/revue-multitudes-2008-4-page-215.htm).

BERTAUX Daniel. *Les récits de vie*. Paris : Armand Colin, 2005. (Coll. *L'enquête et ses méthodes* ; Sociologie n°128), 128p.

BERTRAND Yvane. « *Familles en Guyane française : éléments d'analyse* », dans *Famille en Guyane (La)*, Journée d'études du 30-31 janvier 1992. Cayenne : Edition Caribéennes, 1992, p. 12-21.

BLANCHARD Pascal. « République, « intégration » et postcolonialisme. La France, entre deux immigrations », dans *La fracture coloniale*, 2005, p. 173-182, 310p.

BOUDON Raymond *La Logique du social* [1979]. Paris : Hachette, 2001, 309p.

BOURDIEU Pierre. *Le sens pratique*. Paris : Éditions de Minuit, 1980, 475p.

BOURDIEU Pierre. « La domination masculine ». *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, Vol. 84, 1990, p. 2-31.

BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude. *La Reproduction*. Paris : Ed. Minuit. 1987, 279p

BOURGAREL Sophie. « *Structure des ménages et habitat dans les quartiers sud-est de Cayenne* », *Famille en Guyane (La)*, Journée d'études du 30-31 janvier 1992. Cayenne : Edition Caribéennes, 1992, p. 114-122.

BOURGOIS Philippe. *En quête de respect. Le crack à New York* [1995]. Paris : Seuil, 2001, 458p.

BRYAN R. Roberts. Globalization and Latin American Cities. Dans *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 29, N°1, 2005, p. 110-123

CALMONT André. « Les Pays de l'Oyapock », dans *Revue guyanaise d'histoire et de géographie*, N°5, 1977, p. 28-61.

CALMONT André. « Dynamiques migratoires en Guyane : des politiques migratoires de développement au développement des migrations spontanées », Dans (coord.) Mam-Lam Fouck, Sam. *Comprendre la Guyane aujourd'hui. Un département français dans la région des Guyanes*. Cayenne : Ibis Rouge, 2007, p. 107-128.

CALMONT Régine. « Milieu d'accueil et immigration en Guyane française » *Communication au séminaire international sur les migrations Inter-Caraïbéennes*, Fond Jacques (Martinique), 1986.

CALMONT Régine. « Départementalisation et migrations frontalières : le cas de la Guyane française », dans *Guadeloupe, Martinique et Guyane dans le monde Américain*, Paris : Ed Kathala, 1994 p. 187-193.

CARDOSO Ciro Flammarion. *La Guyane française (1715-1817): aspects économiques et sociaux : contribution à l'étude des sociétés esclavagistes d'Amérique*. Cayenne : Ibis Rouge. 1999, 424p.

CASTEL Robert. *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Fayard, 1995, 490p.

CATARINO Christine et MOROKVASIC Mirjana. « [Femmes, genre, migration et mobilités](#) » [en ligne], dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*. Vol. 21 - n°1, 2005, p. 1-18 ; Disponible sur : <http://remi.revues.org/index2534.html>

CAVAGNOUD Robin. *Les adolescents travailleurs de Lima, entre école et stratégie de survie*. Thèse de Doctorat (Dir.) Maria Eugenia Cosio-Zavala, Université Paris III, Sorbonne Nouvelle, 2008, 418p.

CHALIFOUX Jean-Jacques. « Créolité transculturelle en Guyane », dans *La créolité, la guyanité*. Exposés-débats du CRESTIG, 1989. p. 13-27

CHERKAOUI Mohammed. *Sociologie de l'éducation*, Paris : PUF, 1986, 125p.

CHERUBINI Bernard. « L'évolution des relations interethniques en Guyane », dans *les Dossiers de l'Outre-Mer, Guyane*, N°81 4<sup>ème</sup> trim., 1985a, p. 95-103.

CHERUBINI Bernard. « L'espace du désordre : anthropologie de l'agression et de la violence dans la ville de Cayenne », dans *Equinoxe, Revue de sciences humaines du Centre Guyanais d'Études et de Recherches (CEGER)*. Juillet, 9<sup>ème</sup> année, N°20, 1985b, p. 23-52.



CHERUBINI Bernard. *Dynamique de l'ethnicité et identité culturelle à Cayenne (Guyane française)*. Institut des Études Internationales et Comparatives Programme Société Créoles. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1986a, 65p.

CHERUBINI Bernard. *Essai d'anthropologie urbaine de la ville de Cayenne: contribution à l'analyse de sociétés poly-ethniques de la Caraïbe*, Thèse Microforme, (Dir.) Jean Benoist. Lille 3, ANRT, 1986b, 261p.

CHERUBINI Bernard. *Interculturalité et créolisation en Guyane Française*. Paris : L'Harmattan, 2002, 270p.

CONORD Sylvaine. « "On va t'apprendre à faire des affaires..." Échanges et négoce entre une anthropologue-photographe et des Juives tunisiennes de Belleville ». Paris : *Journal des anthropologues*, 80-81, 2000, p. 91-116.

CONTE Irene de. *Rio Oiapoque: a ponte transoceânica entre Brasil e França, Mercosul e União Européia*. Mestrado, USP São Paulo, sous la direction de André Roberto Martin, 2007, 145p.

COPANS, Jean. *L'enquête ethnologique et de terrain*, Paris : Coll.128, 1999, 123p.

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris : Éd. du Seuil, 1992, 500p.

COSIO-ZAVALA Maria-Eugenia. *Changements démographiques en Amérique Latine*. Paris : Universités Francophones. Ed ESTEM, 1998, 122p.

COSTA Albertina de O., SORJ Bila, BRUSCHINI Cristina, et al. (orgs.). *Mercado de Trabalho e Gênero. Comparações internacionais*, Rio de Janeiro : FGV Editora, 2008, 419 p.

COUDREAU Henri A. *La France Equinoxiale*, Paris, Ed. SN, Livre 1, 1887, 240p.

COUDREAU Henri A. « Le Counani et le Mapa », *Bulletin de la Société de Géographie*, Paris : 7<sup>e</sup> série, tome 10, 1<sup>er</sup> trimestre, 1889, p. 396-424.

COUR GRANDMAISON Olivier Le. *La République impériale. Politique et racisme d'État*. Paris : Fayard, 2009, 401p.

DAUNE-RICHARD Anne-Marie et DEVREUX Anne-Marie. « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », dans *Recherches féministes*, vol 5, N°2, 1992, p. 7-30.

DAY Sophie. « L'argent et l'esprit d'entreprise chez les prostituées à Londres » [en ligne] dans *Terrain*, N°23, 1994. Disponible sur <http://terrain.revues.org/3103>

DELPHY Christine, *L'ennemi principal*. Paris : Syllepse, 1998, 293p.

DEMAZIERE Didier et DUBAR Claude. *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Essais et recherche. Paris : Nathan, 1997, 350p.

DEVEZE Michel. *Les Guyanes*. Paris : PUF. 1968, 127p

DOMENACH Hervé et PICOUET Michel. *Dynamique de la population et migration en Guyane*, ORSTOM, Cayenne. Paris : La nature et l'homme, 1988.

DOMENACH Hervé et PICOUET Michel. « Le caractère de réversibilité dans l'étude des migrations », dans *Population*, n°3, 1987, p. 469-484, 48p.

DUBET François. *Sociologie de l'expérience*. Paris : Ed. du Seuil, 1994, 272p.

DURU-BELLAT Marie. *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Paris : L'Harmattan (2<sup>ème</sup> Ed), 2004, 276p.

CREADO Eliana Santos Junqueira, MENDES Ana Beatriz Vianna, FERREIRA Lúcia da Costa, et al. «Entre "tradicionais" e "modernos": negociações de direitos em duas unidades de conservação

da Amazônia brasileira”, *Ambiente & Sociedade*, Campinas, Vol. 9, N°2, jul-dez, 2008, p. 255-271.

DROULERS Martine. *Brésil : une géohistoire*. [2001]. Paris : PUF, 2006, 306p.

DULCE GASPAR Maria. *Garotas de programa. Prostituição em Copacabana e Identidade Social*. Rio de Janeiro : Jorge Zahar (Ed.), 1985, 153p.

EHLERS PEIXOTO Clarice. « Caleidoscópico de imagens : o uso do vídeo e a sua contribuição à análise das relações sociais », dans *Desafios da Imagem. Fotografia e vídeo nas ciências sociais*. Bela Feldman-Bianco & Míriam L. Moreira Leite (org), 2001, p. 213-224.

ELFORT Maude. « De la décentralisation à l'autonomie : la Guyane », dans *Revue française d'Administration Publique*, N°101, 2002, p. 25-37.

*ETHNIES*. « Droits de l'homme et peuples autochtones. La question amérindienne en Guyane française », dans *Revue trimestrielle de Survival International*, n°1-2, Vol.1, 1985.

*ETHNIES*. « Guyane : le renouveau amérindien », dans *Revue trimestrielle de Survival International*, n° 31-32, 2005.

FALQUET Jules. *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*. Paris : La Dispute, 2008, 213p.

FASSIN Didier, MORICE Alain et QUIMINAL Catherine. « Les nouvelles lois de l'inhospitalité ». Paris : La Découverte, 1997, 278p.

FAUSTO Boris. *História do Brasil* (2e Ed). Universidade de São Paulo, 1995, 334p.

FAVRET-SAADA Jeanne. *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*. Paris : Gallimard, 1977, 332p.

FERNANDEZ-KELLY M. Patricia et SASSEN Saskia. « Recasting Women in the Global Economy: Internationalization and Changing Definitions of Gender », dans Christine Bose and Edna Acosta-Belen (Eds.) *Women in the Latin American Development Process*, 1990, p. 99-124.

FISTTETI Francesco. « Une société de la reconnaissance est-elle possible ? », *Revue du Mauss* n°32. Paris : La Découverte, 2008, p. 411-432.

FONSECA Claudia. « La violence et la rumeur : le code d'honneur dans un bidonville brésilien », dans *Les Temps Modernes*, 1984, p. 2193-2235.

FONSECA Claudia. *Família, fofoca e honra*. Ethnografia de relações de gênero e violência em grupos populares. Porto Alegre : Ed Universidade UFRGS, 2000, 234p.

FOUCAULT Michel. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1975, 362p.

FRANCE Claudine de. *Cinéma et Anthropologie*. Paris : Edition des Sciences de l'Homme, 1982, 385p.

FRAZIER E. Franklin. *On race relations. The Heritage of sociology*. University of Chicago press. Chicago and London : Edited by G. Franklin Edwards, 1968, 219p.

FREYRE Gilberto. *Casa-Grande & Senzala. Formação da família brasileira sob o regime da economia patriarcal*. [1933] (51eEd). São Paulo : Ed Global, 2006, 726p.

GALLAND Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. [1991]. Paris : Armand Colin, 2001, 247p.

GÉRAUD Marie-Odile. « Le modèle brésilien dans la société guyanaise » [en ligne]. N°2, printemps *Miroirs identitaires*. Destination Amazonie. CERCE, 2001, Ethnologies comparées, Disponible sur : <http://alor.univ-montp3.fr/cerce/r2/m-o.g.htm>

GHASARIAN Christian. *Introduction à la parenté*. Paris : Ed. du Seuil. 1996, 278p.

GOFFMAN Erving. *La mise en scène de la vie quotidienne*, [1959]. Paris : Ed. Minuit, 1973, 356p.

GOMES Flávio dos Santos. « Fronteiras e Mocambos : o protesto Negro na Guiana brasileira », dans Gomes Flávio dos Santos. *Nas terras do Cabo Norte. Fronteiras, colonização e escravidão na Guiana brasileira, séculos XVIII, XIX*, 1999, p. 225-318.

GOLDENBERG Mirian. Gênero e corpo na cultura brasileira. *Psicol. clin.* Vol.17, n.2, 2005, p. 65-80.

GORGEON Catherine et SIMON Gildas (coord.). « Immigration clandestine et insertion des Brésiliens et des Haïtiens à Cayenne (Guyane Française) ». *Villes et migrations internationales de travail dans le Tiers-Monde : Transferts de revenus et projets immobiliers des travailleurs migrants dans le pays en développement* [colloque], Poitiers, CIEM. Vol. 6, 1984, p. 329-350.

GORGEON Catherine. « Immigration clandestine et bidonvilles en Guyane, les Haïtiens à Cayenne » [en ligne]. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 1, N°1, 1985a, p. 143-158. Disponible sur : <http://remi.revues.org/document559.html>

GORGEON Catherine. « La rénovation du quartier Digue Leblond à Cayenne », dans *Les Dossiers de l'Outre-Mer, Habitat*, N°78-79, 2<sup>ème</sup> trim, 1985b.

GORGEON Catherine. « La communauté brésilienne en Guyane : un groupe en voie d'intégration ? », dans *Les dossiers de l'Outre-mer*, 16<sup>ème</sup> année, 4<sup>ème</sup> trim. n°85. Guyane, Réunion : Sociétés pluriculturelles, 1986, p. 44-49.

GRANGER Stéphane. « La Guyane, un territoire Caraïbe en voie de sud-américanisation » [en ligne], dans *Ecogéo*, N°6. Numéro 6, 2008. Disponible sur : <http://echogeo.revues.org/6503>

GRENAND Pierre et GRENAND Françoise. *Les Amérindiens des peuples pour la Guyane de demain*. Cayenne : Centre Orstom, 1990, 72p.

GROS Jules. *Les Français en Guyane*, 7<sup>e</sup> éd. Paris : Picard, 1887, 222p.

GIACOTINO Jean-Claude. *Les Guyane*. Paris : Que sais-je ? Presse Universitaire de France, 1984, 127p.

GUILLAUMIN Colette. *Sexe, race et pratique de pouvoir*. Paris : Côté femmes, 1992, 239p.

GUILLEMAUT Françoise. *Femmes et migrations en Europe. Stratégies et empowerment*. Lyon : (Ed.)Le Dragon lune, 2004, 681p.

HAUGER Jean. « La population de la Guyane française » [en ligne], dans *Annales de Géographie*. t. 66, n°358, 1957, p. 509-518. Disponible sur :

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1957\\_num\\_66\\_358\\_18324](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1957_num_66_358_18324)

HENRY Louis et HURAUULT Jean-Marcel. 1979. « Mortalité de la population européenne de Guyane française au début du XVIIIe siècle », dans *Population*, 34:6, p1087-1100.

HIDAIR Isabelle. « L'immigration étrangère en Guyane : entre stigmatisation et stratégie de récupération » [en ligne], *REVUE Asylon(s)*, N°4, Institutionnalisation de la xénophobie en France, 2008. Disponible sur : <http://www.reseau-terra.eu/article742.html>

HO-CHOUNG-TEN Jean-Pierre. « La population étrangère en Guyane française », dans *Revue Guyanaise d'Histoire et de Géographie*, N°2, 1976, p. 37-39.

HO-CHOUNG-TEN Jean-Pierre. « La Guyane Brésilienne ou le territoire de l'Amapa », dans *Revue guyanaise d'histoire et de géographie*, N°9, 1979, p. 48-56.

HOFFMANN Rodolfo. « Mensuração da desigualdade e da pobreza no Brasil » [en ligne] dans, *Desigualdade e pobreza no brasil: retrato de uma estabilidade inaceitável*, (Dir) Ricardo Paes de Barros, Ricardo Henriques et Rosane Mendonça. Disponible sur :

<http://desafios.ipea.gov.br/sites/000/2/livros/desigualdadepobrezabrasil/capitulo03.pdf>.

HOOGBERGEN Wim et KRUIJT Dirk. « Marron Migration and Brazilian *Garimpeiros* : New Forms of Ethnic and Political Relations in Postwar East Surinam », dans *Caribbean Transnationalism. Migration, pluralization, and social cohesion*. London : Ruben Gowricharn (Ed). Lexington Book. 2006, p. 181-201.

HURAUULT Jean-Marcel. *Français et Indiens de Guyane*. [1972]. Cayenne : Ed. Kathala, 1989, 220p.

INCAO (D') Maria Angela. « Sobre o Amor na Fronteira », in *A Mulher Existe ? Uma contribuição ao estudo da mulher e gênero na Amazônia*, Maria Luiza Miranda Alvares & Maria Angela D'Incaco (Orgs). CEPEN/MPEG, Belém, 1995, p.175-198.

INCAO (D') Maria Angela. « Les femmes dans la société de “frontière” de l'Amazonie brésilienne », *Les femmes dans la ville, un dialogue franco-brésilien*. Paris : Centre d'Étude sur le Brésil, 1997, pp 109-123.

INSEE. *Guyane, des peuples et des histoires* [en ligne]. Oct., N°54, 2002, dans *Antiane-Eco*, Disponible sur : [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/guyane/themes/antiane/ae54/ae54\\_art04.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/antiane/ae54/ae54_art04.pdf)

INSEE. *Atlas des Populations Immigrées en Guyane*, 2006, 32p.

INSEE. *Tableaux Économiques et Régionaux de la Guyane*, 2007-2008, 167p.

JAULIN Robert. *La paix blanche. Introduction à l'ethnocide*. Paris : Ed. du Seuil, 1970, 428p.

JOLIVET Marie-José. *La Question Créole. Essai de sociologie sur la Guyane française*. Mémoire ORSTOM n°96. Paris : ORSTOM Éditions, 1982, 502p.

JOLIVET Marie-José. « Les créoles de Guyane », dans *Les Dossiers de l'Outre-Mer*, 1986. p. 15-26.

JOLIVET Marie-José. « La politique de développement en Guyane : récurrence et point de rupture ». Geschière P. (ed.), Schlemmer Bernard (ed.), dans *Terrains et perspectives*. Paris : ORSTOM, 1987.

JOLIVET Marie-José. « Entre autochtones et immigrants : diversité et logique des positions créoles guyanaises », dans *Etudes Créoles* vol. XIII(2), 1990, p. 11-32.

JOLIVET Marie-José. « Mémoire caraïbe, mémoire caribéenne et histoire coloniale », dans *Ethnologie française*, XXXII, 4, 2002a, p. 735-741.

JOLIVET Marie-José. « Images de Guyane, entre réduction et cloisonnement », dans *Autrepart* (24), 2002b, p. 107-124.

JOSEPH-AFFANDI Elkana. « Sécurité et prévention à Kourou. La tentation miliaire et l'enjeu de l'intégration » [en ligne] dans *Les Annales de la Recherche Urbaine*, N°83-84, 1999, p.41-52. Disponible sur : [http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Joseph-Affandi\\_ARU\\_83-84.pdf](http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Joseph-Affandi_ARU_83-84.pdf)

KERGOAT Danièle. *Les Femmes et le travail à temps partiel*. Paris : la Documentation française, 1984, 237p.

KOHLER Florent, LE TOURNEAU François-Michel, ELOY Ludivine et al. « Globalization in the Brazilian Amazon region: conflicting answers from “quilombos” communities », dans "Globalization/Book 2", <http://www.intechopen.com/articles/show/title/globalization-in-the-brazilian-amazon-region-conflicting-answers-from-quilombo-communities>

KRAKOVITCH Odile. « Les archives des bagnes de Cayenne et de Nouvelle-Calédonie : la sous-série colonies H aux archives nationales » [en ligne], dans *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 1985, Disponible sur : <http://rh19.revues.org/index4.html>,

LADA Emmanuelle. « Job », in HIRATA, H, LABORIE, F, LE DOARE H & SENOTIER, D (org). *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, PUF, 2004, p. 121-123



LAËTHIER Maud. *Être Haïtien et migrant en Guyane française*. Thèse de Doctorat. Marie-José Jolivet (Dir.), Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2007, 319p.

LAMPHERE Louise, RAGONE Helena et ZAVELLA Patricia. *Situated Lives: Gender and Culture in everyday life*. New-York : Routledge, 1997, 493p.

LAUTIER Bruno, MIRAS Claude de et MORICE Alain. *L'État et l'Informel*. Paris : l'Harmattan, 1991, 211p.

LAUTIER Bruno et MARQUES PEIREIRA Jaime. « Employées domestiques et ouvriers de la construction en Amérique Latine », dans *Cahiers des Sciences Humaines*. Paris, 1994, p. 303-332.

LAUTIER Bruno. *L'économie informelle dans le Tiers-Monde*. Paris : Coll. Repères 128, 2004, 221p.

LE GALL Josiane. « Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives », dans *Les Cahiers du GRES*, vol 5, N°1, 2005, pp 29-42.

LEMARCHAND Clotilde. « La mixité inachevée. Garçons et filles dans les filières techniques », dans *Travail, genre et sociétés*. Paris : La Découvert, 2007, p. 47-64.

LEZY Emmanuel. *Guyane, Guyanes. Une géographie "sauvage" de l'Orénoque à l'Amazone*. Paris : Belin, 2000, 348p.

LIAUZU Claude. *Dictionnaire de la colonisation française*. Paris : Larousse, 2007, 646p.

LINS BARROS Myriam de. *Autoridade e Afeto. Avós, filhos e netos na familiar brasileira*. Rio de Janeiro : Jorge Zahar Editor Ltda, 1987, 210p.

MAM-LAM-FOUCK Sam. *Histoire de la Guyane contemporaine, 1940-1982 : les mutations économiques*. Paris : Éditions Caribéennes, 1992, 263p.

MAM-LAM-FOUCK Sam. *L'identité guyanaise en question*, (Dir.). Cayenne : Ibis Rouge, 1997, 232p.

MAM-LAM-FOUCK Sam. *Histoire générale de la Guyane Française. Des débuts de la colonisation à l'aube de l'an 2000. Les grands problèmes guyanais : entre permanence et évolution*. [1996]. Cayenne : Ibis rouge édition, 2002, 263p.

MAM-LAM-FOUCK Sam. *Comprendre la Guyane d'aujourd'hui. Un département français dans la région des Guyanes* (Dir.). Cayenne : Ibis Rouge, 2007, 706p.

MARESCA Sylvain. « Les apparences de la vérité » [en ligne], dans *Terrain* N°30, 1998. Disponible sur : <http://terrain.revues.org/index3409.html>

MARINUCCI Roberto et MILESI Rosita. « Migrações Internacionais Contemporâneas » [en ligne], 2005. Disponible sur : [http://www.migrante.org.br/textoseartigos\\_migrante.htm](http://www.migrante.org.br/textoseartigos_migrante.htm)

MARGOLIS Maxime. « From Mistress to Servants : Downward mobility among Brazilian in New York City, *Urban Anthropology*, 19(3), 1990, p. 215-231.

MARGOLIS Maxime. *Little Brazil. An ethnography of brasilian immigrante in the USA*. New-York : Princeton, 1994, 329p.

MARGOLIS Maxime. « A minoria invisível : imigrantes brasileiros em Nova-York », dans *Travessia, revista do Migrante*, Publicação do CEM, Ano VIII, n°21, janeiro/abril, 1995, p. 9-15.

MARTINS Carmentilla das Chagas. *Relações diplomáticas Brasil/França nos quadros da globalização : a fronteira do Amapá com a Guiana francesa*. Macapá : UNIFAP, monografia de conclusão de curso Faculdade de História, 2002, 162p.

MARUANI Margaret et NICOLE Chantal. *Au labour des dames, métiers masculins, emplois féminins*, Paris : Editions Syros-Alternatives, 1989, 191p.

MARUANI Margaret. *Femmes, Genre et Sociétés : l'État des savoirs*. Paris : La Découverte, 2005, 480p.

MARUANI Margaret. *Travail et emploi des femmes*. [2000]. Paris : La Découverte, Coll Repères, 2011, 126p.

MATHIEU Nicole-Claude. « Note pour une définition sociologique des catégories de sexe ». *Epistémologie sociologique*. Paris. N°1, 1971, p. 19-39.

MATHIEU Nicole-Claude. « Masculinité/Féminité », dans *Nouvelles questions féministes* N°1, 1977, p. 17-31.

MATHIEU Nicole-Claude. *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris : Côté Femmes, 1991, 291p.

MAUSS Marcel. *Sociologie et Anthropologie*. ([1950], Quadrige, Paris : PUF. Ed. originale : 1936 « Les techniques du corps », *Journal de Psychologie*, XXXII), 1999, 382p

MEAD Margaret. *Mœurs et sexualité en Océanie*. Trad de l'américain par Georges Chevasus. Paris : Plon. 1991, 526p.

MEURS Dominique, PAILHÉ Arianne et SIMON Patrick. « Immigrés et enfants d'immigrés sur le marché du travail : une affaire de génération ? », dans *Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête famille de 1999*, (ss Dir) Cécile Lelèvre et Alexandra Filhon. *Cahiers de l'INED* N°156, 2005, p. 461-483.

MICHEL Andrée. « Rôles masculins et féminins dans la famille : examen de la théorie classique », dans *Information sur les Sciences Sociales*. Février, 1971.

MICHOTTE Jean. *Un pays sous-développé, sous peuple. L'exemple de la Guyane*. Thèse de doctorat, Bordeaux Faculté de Droit et de Sciences Économiques, 1965, 650p.

MOGHADAM Valentine M. « Gender and Globalization: Female labor and Women's Mobilization », dans *Journal of World-Systems Research*. 5(2), 1999, p. 367-388.

MONBEIG Pierre. *Le Brésil*. [1954]. Paris : PUF, Que sais-je, 1968, 126p.

MORICE Alain. « Chronologie critique des politiques migratoires européennes » [en ligne], dans *Recueil Alexandries*, Collections Synthèses, 2011. Disponible sur : <http://www.reseau-terra.eu/article1160.html>.

MOROKVASIC Mirjana. « Une (in)visibilité multiforme » [en ligne], dans *Plein droit*, GISTI, N°75, 2007, Disponible sur : <http://www.gisti.org/spip.php?article1074>.

MOROKVASIC Mirjana. « Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif », dans *Femmes, genre, migration et mondialisation : un état des problématiques* (coord.) Jules Flaquet & Aude Rabaud, Paris : CEDREF, 2008, p. 33-56.

NOIRIEL Gérard. *Gens d'ici venus d'ailleurs, la France de l'immigration*. Paris : Ed Le chêne, 1970, 294p.

NOIRIEL Gérard. *Le creuset français*. [1988]. Paris : Le Point, 2006, 447p.

NOIRIEL Gérard. *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe - XXe siècle)*. Paris : Fayard, 2007, 717p.

NOLAN Yves. *Mémorial Brésil-Guyane*. Essai. Paris : Ed. du Panthéon, 2003, 164p.

OLIVEIRA ROMAN Angela Beatriz de. *Les femmes brésiliennes dans la presse féminine française durant l'Année du Brésil en France : une représentation stéréotypée et sexiste*, Mémoire de Master 2 Recherche (Dir.) GUYOT, Jacques, Université Paris 8, 2007, 158p.

OLIVIER SARDAN Jean Pierre de. « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », dans *Enquête*, 1995, p. 71-109.

ONG Aihwa. « Spirits of Resistance ». dans *Situated Lives: Gender and Culture in Everyday Life*, Louise Lamphere, Helena Ragoné, & Patricia Zavella eds., New York: Routledge, 1997, p. 355-372.

OSO CASAS Laura. « Migration, genre et foyers transnationaux », dans *Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques*. Paris : CEDREF, 2008, p. 125-146.

PARREÑAS Rhacel. *Servant of Globalization*. Stanford : Stanford University Press, 2001, 309p.

PARK Robert E. “Racial Problems in World Society” dans *On race relations. The Heritage of sociology*. University of Chicago press : Chicago and London, Edited by G. Franklin Edwards, 1968, p. 57-85

PERALVA Angelina. *Globalização, migrações transnacionais e identidades nacionais* [en ligne], São Paulo : Instituto Fernando Henrique Cardoso, 2008, Disponible sur : <http://www.plataformademocratica.org/Publicacoes.aspx?IdRegistro=26>

PIALOUX Aurélie. « La Guyane, ou le “tout reconduite” » [en ligne], dans *Plein droit*, n°74, Outre-mer, terres d’exception, 2007. Disponible sur : <http://www.gisti.org/spip.php?article1027>.

PIANTONI Frédéric. *Pouvoir National et acteurs locaux : l’enjeu des mobilités dans un espace en marge, le cas de la Guyane Française*. Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux, 2002, 438p.

PIANTONI Frédéric. *L’enjeu migratoire en Guyane française. Une géographie politique*. Cayenne : Ibis Rouge, 2009, 440p.

PIANTONI Frédéric. *Migrants en Guyane*. Paris/Cayenne : Actes Sud/Musée des Cultures Guyanaise, 2011, 173p.

PINTO Manoel de Jesus Souza. *O Fetiche do emprego : um estudo sobre as relações de trabalho de brasileiros na Guiana Francesa*. Université Federale do Para, Nucleo de Alto Estudos Amazônicos, 2008, 245p.

PISCITELLI Adriana. *Jóias de família. Gênero e parentesco em histórias sobre grupos empresariais brasileiros*. Rio de Janeiro : Ed UFRJ, 2006, 342p.

POLICE Gérard. « Fantômes et réalités de l'invasion de la Guyane par le Brésil », dans *Comprendre la Guyane aujourd'hui. Un département français dans la région des Guyanes*, Mam-Lam Fouck, Sam (coord.). Cayenne : Ibis Rouge, 2007, p. 555-574.

POLICE Gérard. *Eudorado. Le discours brésilien sur la Guyane française*. Cayenne : Ibis Rouge, 2010, 513p.

POLDERMAN Marie. *La Guyane française 1676-1763. Mise en place et évolution de la société coloniale, tensions et métissage*. Cayenne : Ibis Rouge, 2004, 721p.

POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne. *Les théories de l'ethnicité*. Paris : PUF, 1995, 270p.

PORTES Alejandro, GUARNIZO Luis Eduardo et HALLER William J. « Transnational Entrepreneurs : An Alternative Form of Immigrant Economic Adaptation », dans *American Sociological Review*, Vol 67, N°2, 2002, p. 278-298.

QUEIROZ-GOMES Jonas Marçal de et GOMES Flávio. « Amazônia, fronteiras e identidades. Reconfigurações coloniais e pós-coloniais (Guianas – séculos XVIII-XIX) », dans *Lusotopie*, 2002, p. 25-49.

REGINENSI Caterine. *Vouloir la ville. Du « buisness » à la citoyenneté en Guyane française*. Esperou, Langedoc-Roussillon, 1996, 151p.

REGINENSI Catherine. « Une figure du territoire en mouvement : le vendeur ambulant transfrontalier en Amazonie », dans Capron, G. Cortès, G., Guétat-Bernard H. *Lieux et liens de la mobilité : ces autres territoires*. Paris : Editions Belin, collection Mappemonde Chapitre 16. 2005, p. 291-310

REY-VON ALLMEN Micheline. « Des mots aux actes. Terminologie et représentation des migrations, des rapports sociaux et des relations interculturelles », dans Caudine Labat, *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Du contact à l'interaction*. Paris : l'Harmattan, 1994, p. 385-398.

RIOUX Jean-Pierre. « La décolonisation, cette histoire sans fin », dans *Vingtième siècle, Revue d'Histoire*, 2007, p. 225-234.

ROULLEAU-BERGER Laurence. *Migrer au féminin*. Paris : PUF, 2010, 182p.

SALES Teresa. « Imigrantes estrangeiros, imigrantes brasileiros : uma revisão bibliográfica e algumas anotações para pesquisa ». *Revista Brasileira de Estudos Populacionais*, Campinas, 9(1), 1992.

SALES Teresa. « Brasil Migrante, Brasil Clandestino », *São Paulo em perspectiva*, 8(1), janv-mars, 1994.

SALES Teresa. « O Brasil no contexto das novas migrações internacionais », dans *Travessia, revista do Migrante*, Publicação do CEM, Ano VIII, n°21, janeiro/abril, 1995, p 5-8

SALLUM Jr Brasília. « Globalização e Estratégia para o Desenvolvimento : O Brasil nos Anos 90 » in Dines et al., dans *Sociedade e Estado : superando fronteiras*. São Paulo : FUNDAP, 1998, p. 243-279.

SALOMON Christine. « Jungle fever. Genre, âge, classe et race dans une discothèque parisienne », dans *Genèse* 69, Paris : Berlin, 2007, p. 92-111.

SANTILLI Juliana. *Socioambientalismo e novos direitos: proteção jurídica à diversidade biológica e cultural*. São Paulo: Editora Peirópolis, 2005, 210p.

SARNEY José et COSTA Pedro. *Amapá: a Terra onde o Brasil Começa*, Brasília : Ed. do Senado, 1999, 266p.

SASSEN Saskia. *The Global city : New York, London, Tokyo*. [1991]. Londres : Princeton University press, 2001, 397p.

SAYAD Abdelmalek. « Elghorba : le mécanisme de reproduction de l'émigration », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 1, n°2, mars. 1975, p. 50-66.

SAYAD Abdelmalek. *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris :Liber, Seuil, 1999, 437p.

SCHNAPPER Dominique. *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris : Gallimard, 1990, 374p.

SCHNAPPER Dominique. *Exclusions au cœur de la Cité*. Paris : Economica, 2001, 324p.

SCRINZI Francesca. « Quelques notions pour penser l'articulation des rapports sociaux de sexe, de "race" et de classe de base », dans Jules Falquet, Jane Freedman, Francesca Scrinzi et Aude Rabaud (dir.), *Femmes, genre, migrations et mondialisation. Un état des problématiques*, 2007, p. 81-97.

SEGALEN Martine. *Rites et rituels contemporains*. [1998]. Paris : Armand Colin, 2005, 127p.

SERGES Dorothée. *Portraits identitaires de jeunes hommes Amérindiens à Mana (Guyane)*, (dir) Sylvaine Conord. UPX, Nanterre, 2006, 154p.



SERGES Dorothée. « Informalités normalisées : facteurs d'intégration économique et sociale des Brésiliennes en Guyane française ? », dans *Maison des Sciences de l'Homme*, ATRIA, Toulouse, 2008, p. 1-15.

SERGES Dorothée. « De la rencontre culturelle à l'interculturalité : modalités de reconnaissances de la "brésilianité" en Guyane française », dans *Hommes et Migrations*. France-Brésil : approches migratoires et interculturelles, N°1281, Sept-Oct., 2009, p. 102-111.

[http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00490258\\_v1/](http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00490258_v1/)

SERGES Dorothée. « Ni vues, ni connues : portraits photographiques des travailleuses brésiliennes du secteur informel en Guyane », dans *Actes du Colloque International Images du Travail, Travail des Images*. GRESCO – Poitiers – 3-4 novembre 2009 <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00495480/>

SIMON Patrick. « La crise du modèle français d'intégration ». Paris. *La documentation française* N°330. *Le modèle social français*, 2006, p. 62-67

SIMONIAN Ligia T.L et FERREIRA Rubens da SILVA. « Brazilian Migrant Workers in French Guiana », dans *Caribbean Transnationalism. Migration, Pluralization and Social Cohesion*. New York : Ed. Ruben Gowricharn. Lexington book, 2006, p. 99-117.

SOARES Anna Paulina Aguiar. *Travessia : análise de uma situação de passagem entre Oiapoque e Guiana francesa*. Mestrado Université de São Paulo, Faculdade de Ciências humanas, 1995, 112p.

SOCORRO SANTOS, Francinete do Cardoso. *Entre conflitos, negociações e representações. O Contestado Franco-Brasileiro na última década do século XIX*, Belém, UNAMAZ-NAEA-UFPA, 2008, 230p.

SORJ Bila et FONTES Adriana. « Les politiques publiques au Brésil et l'articulation entre travail et famille. Une comparaison interrégionale », dans *Cahiers du Genre*, n° 46, 2009, p. 155-176.

SORJ Bila et FONTES Adriana, « Familles monoparentales féminines, pauvreté et bien-être des enfants », dans Helena Hirata, Maria Rosa Lombardi et Margaret Maruani (dir.), *Travail et genre. Regards croisés France, Europe, Amérique latine*, Paris : La Découverte, 2008, p. 132-149.

SORJ Bila, FONTES Adriana et MACHADO Danielle C. « Políticas e Práticas de Conciliação entre Família e Trabalho no Brasil », dans *Cadernos de Pesquisa* Fundação Carlos Chagas, v.37, 2007, p. 573-594.

SIMMEL Georg. *Sociologie, Étude sur les formes de la socialisation*. [1908]. Quadrige, Paris : PUF, 1991, 756p.

STONEQUIST Everett V. *The Marginal Man : a study in personality and culture conflict*. [1937]. New York : Russell and Russell, 1961, 321p.

TABET Paola. *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échanges économique-sexuels*. Paris : l'Harmattan, 2004, 206p.

TAVARES LYRA Aurelio de. *Brasil França ao longo de 5 séculos*. Rio de Janeiro. Biblioteca do exército, publicação 494, Vol 173, 1979, 335p.

THEIJE Marjo de. 2006. « Transnationalism in Surinam: Brazilian Migrants in Paramaribo ». In: GOWRICHARN, Ruben (ed.): *Caribbean Transnationalism: Migration, Socialization, and Social Cohesion*, p. 117-135. Oxford: Lexington Books, 253p

THEIJE Marjo de. « Insegurança próspera: As vidas dos migrantes brasileiros no Suriname », dans *Revista Antropológicas*, ano 11, volume 18(1), 2007, p. 71-93.

THERY Hervé. « Une Guyane brésilienne ? », dans *Cahiers des Amériques Latines* N°43, 2003, p. 103-119.

THOMAS William Isaac et ZNANIECKI Floriant. *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*. [1919]. (trad. Yves Gaudillat *The Polish Peason in Europe and América*). Paris : Armand Colin, 2005, 446p.

VERHAEGE-GATINE Nathalie. « Passé le pont, vous êtes au Laos : Les Hmong en Guyane : France, Terre d'Asie », dans *Hommes et Migration*. N°1234, 2001, p. 72-75.

VERGÈS Françoise. « L'Outre-Mer, une survivance de l'utopie coloniale républicaine ? », dans *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*. (Dir.) Blanchard P., Bancel N. & Lemaire S. Paris : La Découverte, 2005, p. 67-74.

VIDAL Dominique. *Les Bonnes de Rio. Emploi domestique et société démocratique au Brésil*. Villeneuve-d'asq. Paris : Presses Universitaires du Septentrion, 2007, 312p.

WEBER, Max. *Éthique protestante et esprit du capitalisme*. [1904-1905]. Paris : Gallimard, 2004, 521p.

## FILMOGRAPHIE

---

### Sur la Guyane/Brésil

BEAURENAUT Jean-Pierre. 2002 *Le bonheur est là-bas, en face*. Les Films du Village, DVD Cam, 52 minutes.

COMMINGES, Jean-François. 2005. *Un nom pour la BP-134 !* - France - DV Cam, 52 minutes

CROS Roland, 2003. *Les 7 bornes du désert vert*. France 5 [prod.]. SCEREN/CNDP. Cassette vidéo VHS, couleur, 52 minutes.

CROS Roland. *Guyane-Brésil, au milieu coule l'oyapock*. France 5, Collection Galilée, série « Frontières ». Cassette vidéo (Bétacam), couleur (PAL), son, 26 minutes

JUNIOR Jorge & CAVALEIRO Régi. 2008. *A travessia da ilusão*. DVD Cam. 50 minutes.

ROBERT Thierry. 2006. *Oyapock : le fleuve partagé*. France 3 Aquitaine. Cassette vidéo (Bétacam), couleur (PAL), son 51 min

WIELS Geneviève. 2001. *Au temps de l'Inini* [S.I.] : FMC : RFO [prod.] ; cop. Béta numérique, 52 min

### Sur les migrations

VÉROT Michel. 1997. *Les migrations humaines : les lois de l'hospitalité*. France 5 [prod.]. SCEREN/CNDP, avec Jacqueline Costa-Lascoux, Patrick Martini. Cassette vidéo (Bétacam), couleur (PAL), son, 29 minutes.

Film de la maquette du pont sur l'Oyapoque/Oyapock : [http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id\\_article=376](http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=376)

### **Sur les activités économiques – discrimination, invisibilisation**

BENGUIGUI Yamina. 1997. *L'héritage maghrébin* – « Les pères », « Les mères », « Les enfants ». MK2 [éd.] ; Boulogne-Billancourt ; TF1 vidéo [distrib.], DVD, 3X 52 minutes.

BENGUIGUI Yamina. 2008. *Le plafond de verre*. MK2 [éd.] ; Boulogne-Billancourt ; TF1 vidéo [distrib.], DVD, 55 minutes

BRUNEAU Jean-Philippe & BÉNICHOU Rémi. 1997, *Les masques de l'ombre, le travail dissimulé en France*. Paris : France. Ministère de l'emploi et de la solidarité [distrib.], (DL) 1 cass. vidéo: coul., SECAM ; 1/2 pouce VHS, 25 minutes.

LEE Show-Chun, 2004. *Ma vie est mon vidéo-clip préféré*, 2006. Verison française distribution Sunday Morning productions, VHS. 48 minutes.

THARAUD Christelle. 2008. *La vérité sur la sexualité coloniale*. Cycle de leçons d'histoires, col. Les brûlures de la colonisation. Bibliothèque nationale de France [prod.]. Cassette vidéo (Bétacam), couleur (PAL), son, 94 minutes.

### **Les archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA)**

#### **Ont été consultés tous les documents ci-dessous :**

- « Les travailleurs clandestins de Guyane Française », Antenne 2, **09/05/90**
- « Outre-mer spécial Guyane française », FR3 outre-mer, Luc Laventure, 10'53'35, **12/05/95**
- « Guyane Française : frontières de l'immigration », Antenne 2, **03/06/96**.
- « Les frontières de Guyane Française », FR3 outre-mer, **26/10/97**.
- « Guyane, Eldorado à portée de main ? », FR3, *Des racines et des ailes*, **15/11/00**.
- « Argent public, argent privé. Le RMI en Guyane Française », France 2, **04/12/00**.
- « Le trafic en Guyane Française, provenance : Brésil », RFO, 13'06'50, **31/05/01**.
- « L'immigration clandestine en Guyane française est en train de défigurer la commune de Régina », RFO, **16/06/03**.
- « Nicolas Sarkozy en Guyane Française s'attaque à l'immigration clandestine », RFO, **24/07/03**.
- « Immigration Guyane Française », RFO, **06/07/05**.

« Immigration clandestine en Guyane Française, RFO, **28/07/05**.

« Immigration », France 3, **05/08/05**

« Les accouchements de clandestines à Kourou et la réalité de l'immigration clandestine en Guyane Française », France 3 outre-mer, **21/09/05**.

« Guyane Française, commission parlementaire sur les immigrés », RFO, **12/01/06**

« La Guyane face à l'immigration », France 3 outre-mer, **30/03/06**.

« Accouchement immigrées clandestines en Guyane Française », France 2, **05/03/07**.

« Visite du Secrétaire d'État en Guyane Française : Christian Estrosi dans les communes de Camopi et de Saint Georges », France 3 outre-mer, **16/08/07**.

« Crique Chantal, opération Anaconda sur un site d'orpaillage clandestin », France 3, **07/09/07**

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
<b>PREMIERE PARTIE : PLACE DES MIGRANTES BRESILIENNES EN GUYANE.....</b>	<b>19</b>
<b>Chapitre I. Cadre d'analyse de l'insertion économique des migrantes Brésiliennes .....</b>	<b>20</b>
A. Choix de l'objet : l'insertion économique des migrantes brésiliennes .....	20
1. Les migrations, transfrontalières.....	20
2. Lieux d'installations et mobilités spatiales des migrantes .....	22
3. Structuration des familles des migrantes brésiliennes de Guyane .....	23
4. Les activités ou emplois exercés par les migrantes brésilienne .....	24
a. En Guyane .....	24
b. Dans les Amériques.....	26
5. Alliances, réseaux sociaux et discriminations.....	31
B. Cadrage théorique : Féminisation des migration, marché du travail socio-sexué et transformations familiales.....	32
1. Féminisation des migrations et mondialisation des économies .....	33
a. Migrations des femmes et mondialisation .....	33
b. « Eldorados da mundialização » des migrantes sudaméricaines.....	34
c. Invisibilisation des femmes dans les migrations mondialisées .....	35
2. Place et part des femmes sur le marché du travail socio-sexué .....	36
a. Place dans la division socio-sexuelle du travail .....	37
b. Orientations vers des formes (a)typiques du travail féminin .....	39
c. Des emplois liés aux stratifications socio-ethniques .....	41
3. Logiques et transformations familiales pour penser la mobilité des migrante.....	44
a. Transformations familiales dans et par la migration .....	44
b. Familles et parentés transnationales .....	46
c. Foyers et entrepreneuriats transnationaux .....	47
C. Problématique : migrations, actions stratégiques et autonomies économiques .....	50
1. Socialisation socio-sexuée : influence du milieu d'origine.....	51
a. Socialisations et capital social familial.....	51
b. Socialisation socio-sexuée et apprentissage des rôles de genre dans la famille.....	52
2. Les actrices stratégiques dans et par la migration.....	53

a.	Logiques d'actions et rationalités .....	54
b.	Actions stratégiques des actrices et système de valeurs.....	54
c.	Choix stratégiques et autonomie économique .....	56
D.	Méthodologie de l'enquête de terrain : quantitative et qualitative.....	58
1.	Choix de la population .....	58
2.	Les entretiens et questionnaires .....	59
a.	Les grilles d'entretien AGEVEN/EBIMAZ : enquête longitudinale .....	60
b.	Questionnaires « Familia e Moradia » et entretiens ouverts : le temps « t » .....	63
c.	Agents « extérieurs » : personnalités politiques, médiatiques et associatives.....	64
3.	Observations participantes et in situ .....	65
a.	Dans la sphère familiale .....	65
b.	Sur les lieux de travail.....	67
c.	Sur les lieux festifs .....	67
d.	Dans/avec les associations .....	69
4.	Portraits visuels : éthique des échanges de vues .....	70
a.	Relation de profilmie enquêtées/enquêtrice .....	71
b.	Les refus comme outils d'analyse .....	73
<b>Chapitre II. Colonisations européennes et stratification socio-ethnique.....</b>		<b>76</b>
A.	Découpage administratif et tutelle en gérance de la Guyane .....	77
1.	De l'administration coloniale à la stratification socio-ethnique .....	80
a.	Le déclin des populations amérindiennes autochtones en Guyane .....	80
b.	Esclavage et marronnage.....	81
2.	Immigrations et stratégies de développement par le peuplement .....	84
a.	Expédition de Kourou.....	84
b.	Les bagnards de Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni et de l'Oyapock .....	85
c.	Les ruées aurifères : Guyane, nord du Brésil et Surinam .....	85
d.	Le développement de l'agriculture et du commerce .....	87
B.	Colonisation, administration et délimitation frontalière franco-brésiliennes.....	88
1.	Les échanges marchands et l'Exclusif.....	88
2.	Instauration d'une stratification socio-ethnique : populations résidentes et quilombolas .....	90
3.	Des délimitations frontalières litigieuses entre la Guyane française et le Brésil .....	95
4.	Délimitations et formation des États-Unis du Brésil .....	98
5.	Spécificité des zones frontalières : Amapá et Saint-Georges-de-l'Oyapock .....	99
C.	Décolonisation, départementalisation et <i>postcolonialisme</i> : persistance de la stratification ethnique.....	102
1.	Décolonisations anglaise et hollandaise.....	102
2.	Création et gestion des départements d'outre mer (ultramarins) : DOM.....	105
3.	Assimilation et idéologie dominante : la créolité.....	107



<b>Chapitre III. Contexte socio-culturel des migrations des Brésiliennes en Guyane .....</b>	<b>114</b>
A. Immigrations initiées par des « plans » et besoins en main-d'œuvre .....	115
1. Les organismes de « promotion » des migrants .....	116
2. Des plans agricoles au Plan vert.....	119
3. Le secteur piscicole et industriel.....	120
4. L'administration : émigrations et immigrations métropolitaines et antillaises.....	123
5. Migrations de travailleurs frontaliers et chantiers de construction .....	126
a. Migrations brésiliennes .....	126
b. Migrations haïtiennes .....	130
c. Migrations surinamaises.....	131
B. Installation urbaine des Brésiliens et assignation spatiale .....	134
1. Conditions d'entrée en Guyane.....	136
a. Par voie aérienne et terrestre .....	136
b. Par voie maritime et terrestre .....	137
2. Les lieux de résidence .....	140
a. Troisième couronne : cités et <i>invasões</i> – invasions.....	141
b. Deuxième couronne : les zones d'Habitation à loyer modéré (HLM) .....	152
c. Première couronne : les centres urbains .....	155
C. Immigrations et représentations stéréotypées des migrantes brésiliennes .....	156
1. Traitement médiatique de l'immigration et périodes migratoires.....	157
a. Avant 1990 : les besoins en main-d'œuvre .....	157
b. Entre 1990 et 2000 : coopérations et limitations des « flux » .....	157
c. Après 2000 : les mesures restrictives contre les migrations.....	158
2. Les renforcements ponctuels des stéréotypes visant les migrantes brésiliennes.....	162

## **SECONDE PARTIE : PART DES BRÉSILIENNES DANS LES ACTIVITÉS ET EMPLOIS EN GUYANE ..... 166**

<b>Chapitre IV. Quatre catégories économiques de travailleuses Brésiliennes .....</b>	<b>167</b>
A. Termes de référence : « job », activité, sous-emploi et non-emploi .....	168
B. Les économies clandestines .....	172
1. Répartition spatiale et temporelle des travailleuses de « l'informalité » .....	173
a. Les employées domestiques .....	173
b. Les soins corporels .....	176
c. Vendeuses au porte-à-porte .....	176
d. Cuisinières sur les chantiers d'orpaillage.....	177
e. « Garota de programa » .....	179
f. Échanges economico-sexuels.....	181
2. Les bases de rémunération .....	183

C.	Les économies formelles.....	185
1.	Répartition des lieux d'exercice des travailleuses du secteur formel .....	186
a.	Assistante maternelle agréée .....	186
b.	Interprètes langues portugaise et française.....	186
c.	Gestion de commerces et d'établissements privés .....	186
d.	Vendeuses dans les snacks/camions ambulants ou baraques.....	188
e.	Agent de service dans les administrations.....	190
f.	Sur les marchés (Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni).....	191
2.	Bases salariales .....	192
D.	Les économies solidaires .....	194
1.	Répartition et distribution spatiale et temporelle des activités aidées.....	195
a.	Les contrats d'accès à l'emploi (CAE) spécifiques aux DOM.....	198
b.	Plonge dans les restaurants : exemple du <i>Messe</i> .....	200
c.	Les centres de loisirs associés à l'école (CLAE).....	202
d.	<i>Aides à aider</i> les personnes dépendantes .....	203
2.	Les rémunérations par cumuls .....	206
E.	Les « hors économies » .....	207
<b>Chapitre V. Triples trajectoires : migratoires, familiales et professionnelles sur trois générations .....</b>		<b>211</b>
A.	Trajectoires migratoires .....	214
1.	Les lieux de naissance des parents et migrations initiales au Brésil.....	214
2.	Migrations d'Ego : lieux de naissance et d'installation .....	222
a.	Les lieux de naissance et migrations .....	222
b.	Les cercles d'habitation.....	225
B.	Trajectoires familiales.....	231
1.	Constitution des familles.....	232
a.	Diminution de la taille des familles.....	233
b.	Augmentation des familles recomposées .....	238
2.	Choix du conjoint et mixité ethnique .....	240
C.	Trajectoires professionnelles.....	246
1.	Leur niveau scolaire/formation initiale, continue .....	246
a.	Formation initiale .....	246
b.	Filières « choisies » et formation continue.....	250
2.	Les secteurs d'activités occupés.....	257
D.	Repenser les catégories : vers une refonte des catégories.....	264
<b>Chapitre VI. Stratégies d'insertions économiques : ajustements et conciliations entre activité/emploi, famille et État</b>		<b>273</b>
A.	Représentations néotraditionnelles : travail à domicile et État providence pour la famille.....	276

1.	Triples représentations organisées autour des rapports hommes/femmes .....	277
2.	Représentations extraprofessionnelles et « participation divine » .....	280
3.	Représentations et stigmatisations liées aux discours dominants .....	281
4.	Portraits d'Irena, 47 ans, et Marjo, et 44 ans, au service de leur famille .....	283
5.	Système de stratégies : familiales, matrimoniales et communautaires .....	285
B.	Représentations débrouillardes : informalité et État providence pour la famille .....	288
1.	Représentations de soi basées sur les « obligations » familiales .....	289
2.	Entrée dans l'économie par l'informalité : deux situations de débrouille .....	290
a.	Débrouilles économes .....	290
b.	Débrouilles dépensières.....	292
3.	Débrouilles et « inversions » : les conjoints sont des aides potentielles.....	298
4.	La part du religieux .....	299
5.	Représentations et stigmatisations : communauté, médias et politiques.....	300
6.	Portrait croisé : Laura, 46 ans, et Eliane, 27 ans, entre sacrifice et quête de reconnaissance familiale.....	303
7.	Système de stratégies : familiales, professionnelles et par réseaux .....	307
C.	Représentations conquérantes : formel, informel et État providence avec la famille .....	310
1.	Aide familiale, (dé)scolarisation et entrée dans une activité.....	311
2.	Choix de secteurs d'activités et mobilités professionnelles .....	312
a.	Conquérir avec le secteur public .....	313
b.	Conquérir dans le secteur privé.....	315
3.	Stratégies matrimoniales et multiplication des réseaux .....	317
4.	Morale liée à l'économie.....	319
5.	Ascension hors de la communauté d'origine et sentiment de légitimité.....	320
6.	Portrait de Roseneide, entrepreneuse transnationale avec sa famille.....	323
7.	Stratégies matrimoniales, professionnelles, familiales et individuelles.....	326
D.	Représentations missionnées : aides pour la communauté d'origine et individualismes .....	329
1.	Les altruistes : des médiatrices pour la communauté.....	329
a.	Les orientations scolaires, entre la Guyane et l'Hexagone.....	330
b.	Représentations liées à l'entraide .....	331
c.	Part associative devançant le religieux.....	334
d.	Représentation de leur autonomie et légitimité.....	335
e.	Portrait d'Endalva, 38 ans : médiation sociale et communautaire .....	336
f.	Système de stratégies : familiales, communautaires et professionnelles .....	337
2.	Les pragmatiques : vers un individualisme stratégique ?.....	338
a.	Orientées vers des filières « déscolarisantes » .....	339
b.	Représentations des rapports hommes/femmes et travail en couple .....	340
c.	Légitimité et individualisme lié aux politiques de l'État providence.....	342
d.	Vers une redéfinition de l'autonomie.....	345
e.	Portrait d'Adriana, 30 ans, secrétaire comptable vers plus d'individualisme .....	346

f. Système de stratégies : individuelles, professionnelles et familiales.....	347
---	-----

**CONCLUSION : DES AUTONOMIES RELATIVES POUR LES MIGRANTES**

<b>BRÉSILIENNES.....</b>	<b>354</b>
--------------------------	------------

<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>366</b>
----------------------------	------------

<b>FILMOGRAPHIE .....</b>	<b>389</b>
---------------------------	------------

<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>392</b>
--------------------------------	------------

<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>398</b>
--------------------------------------	------------

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

<b>Tableau 1</b> : Exemple grille EBIMAZ.....	<b>62</b>
<b>Tableau 2</b> : Évolution de la population guyanaise entre 1954 et 1982. ....	<b>119</b>
<b>Tableau 3</b> : Effectifs des populations antillaises et françaises de l’hexagone entre 1946 et 1999.....	<b>125</b>
<b>Tableau 4</b> : L’emploi à Kourou en 1968, par groupe. Source Calmont (2007 : 116) .....	<b>128</b>
<b>Tableau 5</b> : Population immigrée à partir du pays de naissance. Source, <i>Atlas des populations immigrées de Guyane</i> , INSEE, 2006. ....	<b>132</b>
<b>Tableau 6</b> : Migrations des populations frontalières. Source : Calmont, 1994 .....	<b>133</b>
<b>Tableau 7</b> : Part de la population brésilienne régularisée. Source, <i>Atlas des populations immigrées de Guyane</i> , INSEE, 2006.....	<b>133</b>
<b>Tableau 8</b> : Correspondances entre les médias, les politiques métropolitaines et européennes et les dispositifs visant à limiter les migrations .....	<b>161</b>
<b>Tableau 9</b> : Répartition des travailleuses au regard de leurs trajectoires professionnelles individuelles .....	<b>170</b>
<b>Tableau 10</b> : Travailleuses en activité dans le secteur informel.....	<b>172</b>
<b>Tableau 11</b> : Temps de travail des employées domestiques .....	<b>173</b>
<b>Tableau 12</b> : Rémunérations des actives de l’informalité .....	<b>183</b>
<b>Tableau 13</b> : Travailleuses en activité sur des postes administrativement formalisés .....	<b>185</b>
<b>Tableau 14</b> : Bases salariales des travailleuses sur des postes fixes .....	<b>192</b>
<b>Tableau 15</b> : Répartition des économies : aidées, par cumul et par « transferts » .....	<b>194</b>
<b>Tableau 16</b> : Charge du RMI dans le budget de fonctionnement des départements en pourcentage,.....	<b>195</b>
<b>Tableau 17</b> : Évolution des allocataires du RMI selon le type du ménage à charge au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2009 en pourcentage (CAF Guyane).....	<b>195</b>
<b>Tableau 18</b> : Évolution de la composition des familles monoparentales entre 2000 et 2009 en pourcentage (CAF Guyane).....	<b>196</b>
<b>Tableau 19</b> : INSEE, enquêtes emploi de Guyane en pourcentage (zone côtière).....	<b>197</b>
<b>Tableau 20</b> : Allocataires bénéficiant d’une mesure d’insertion (Agence départementale pour l’insertion, ADI) .....	<b>197</b>
<b>Tableau 21</b> : Bénéficiaires selon les dispositifs de contrats aidés en Guyane .....	<b>197</b>
<b>Tableau 22</b> : Bases salariales des économies aidées .....	<b>206</b>
<b>Tableau 23</b> : Répartition des enquêtées en dehors des activités économiques .....	<b>207</b>
<b>Tableau 24</b> : Migrations internes au Brésil : rurales/urbaines.....	<b>215</b>
<b>Tableau 25</b> : Principales villes d’origine des migrantes.....	<b>218</b>
<b>Tableau 26</b> : Âge moyen à la migration selon les catégories économiques.....	<b>221</b>
<b>Tableau 27</b> : Répartition des générations de migrantes .....	<b>221</b>
<b>Tableau 28</b> : Quartiers d’installation.....	<b>226</b>

<b>Tableau 29</b> : « Choix » du conjoint par nombre de mises en union .....	241
<b>Tableau 30</b> : Refonte catégorie économique 1 .....	266
<b>Tableau 31</b> : Refonte catégorie économique 2 .....	267
<b>Tableau 32</b> : Refonte catégorie économique 3 .....	268
<b>Tableau 33</b> : Refonte catégorie économique 4 .....	268
<b>Tableau 34</b> : Refonte catégorie économique 5 .....	269
<b>Tableau 35</b> : Récapitulatif des conclusions de la trajectoire migratoire des différentes catégories économiques.....	270
<b>Tableau 36</b> : Récapitulatif de la diminution de la taille des famille.....	270
<b>Tableau 37</b> : Structure familiale d' <i>Ego</i> , en fonction des différentes catégories économiques .....	271
<b>Tableau 38</b> : Récapitulatif des niveaux de formations pour <i>Ego</i> .....	272
<b>Tableau 39</b> : Secteurs occupés en fonction des générations et des catégories économiques .....	272

---

<b>Graphique 1</b> : Répartition des activités avant et après la migration .....	171
<b>Graphique 2</b> : Motifs aux migrations par catégorie économique .....	223
<b>Graphique 3</b> : Personne de référence lors de l'arrivée en Guyane .....	224
<b>Graphique 4</b> : Lieux d'installations et modalités de résidence par catégorie économique .....	227
<b>Graphique 5</b> : Nombre moyen d'enfants par femme et par génération .....	233
<b>Graphique 6</b> : Âge moyen au premier enfant .....	234
<b>Graphiques 7 et 8</b> : Écart d'âge au premier enfant, catégories économiques 1 et 2.....	235
<b>Graphiques 9 et 10</b> : Écart d'âge au premier enfant, catégories économiques 3 et 4.....	235
<b>Graphique 11</b> : Rang modal <i>Ego</i> au sein de sa fratrie .....	236
<b>Graphique 12</b> : Familles recomposées en fonction des générations.....	238
<b>Graphique 13</b> : Personne de référence dans les foyers recomposés .....	240
<b>Graphiques 14 et 15</b> : Tendances au choix du conjoint pour les catégories économiques 1, 3 et 4 en fonction des unions.....	242
<b>Graphiques 16 et 17</b> : Tendances au choix du conjoint pour la catégorie économique 2 en fonction des unions .....	242
<b>Graphique 18</b> : Statut civil et mode de régularisation .....	243
<b>Graphiques 19 et 20</b> : Niveaux de scolarisation en fonction des catégories, générations et pays.....	247
<b>Graphique 21</b> : Secteurs d'activités occupés par les différents membres de la parenté .....	259
<b>Graphique 22</b> : Secteurs d'activités occupés par les différents membres de la parenté .....	259
<b>Graphique 23</b> : Secteurs d'activités occupés par les différents membres de la parenté .....	260
<b>Graphique 24</b> : Secteurs d'activités occupés par les différents membres de la parenté .....	260

---

<b>Photographies 1 et 2</b> : France au sein de l'association et en tant que militante (Dorothee Serges, 2008) .....	72
<b>Photographies 3 et 4</b> : Marejô et Eliane (Dorothee Serges, 2008) .....	74
<b>Photographies 5 et 6</b> : Aparecida, Liliane (au fond) et Josée (à droite) (Dorothee Serges, 2008) .....	74

<b>Photographie 7</b> : Manoel Ramos Damasceno : pêcheur, charpentier et commerçant entre le Brésil et la Guyane (Dorothee Serges, USART, 2010) .....	121
<b>Photographie 8</b> : Raimunda (Mundica) Nazaré dos Santos Barosa (Dorothee Serges, USART, 2010). .....	123
<b>Photographie 9</b> : Mario Ferreira, travailleur sur les chantiers kourouciens de 1968 (Dorothee Serges, 2008) .....	127
<b>Photographies 10 et 11</b> : Barrage de Bélizon sur la RN2, contrôles de la gendarmerie de jour comme de nuit (Dorothee Serges, 2008).....	138
<b>Photographies 12 et 13</b> : Fleuve Oyapock/Oiapoque, traversée de jour, comme de nuit (Dorothee Serges, 2008) .....	139
<b>Photographie 14</b> : Laura, 46 ans, cuisinière « informelle » à la BP 134 (Dorothee Serges, 2008) .....	140
<b>Photographies 15, 16 et 17</b> : Habitat et équipement, BP 134 (Dorothee Serges, 2008).....	143
<b>Carte 8 et Photographie 18</b> : Saint-Georges-de-l'Oyapock [Atlas de la Guyane, 2004, Planche Saint-Georges (Sources : ARUAG et LCG)] et photo : Stéphane Granger (2011) .....	147
<b>Photographie 20</b> : Migrants brésiliennes : générations, âges et insertions (Dorothee Serges) .....	166
<b>Photographie 21</b> : Cleoma, pédicure à domicile (Dorothee Serges, 2008) .....	176
<b>Photographies 22 et 23</b> : Fête de la plage et <i>Chez Alice</i> , Kourou .....	182
<b>Photographies 24 et 25</b> : Rebecca, gérante du camion du quartier Bois-Chaudat, et disposition des clients .....	189
<b>Photographie 26</b> : Carlos A.L. de Carvalho (Dorothee Serges, 2008) .....	282
<b>Photographie 26</b> : Fabienne Mathurin-Brouard, maire de Saint-Georges-de-l'Oyapock (Dorothee Serges, 2008) ....	344

<b>Figure 1</b> : Rencontres présidentielles « Tout va bien, une main complétant l'autre... ..	21
<b>Figure 2</b> : Répartition des immigrés selon le pays de naissance. Source, <i>Atlas des populations immigrées de Guyane</i> , INSEE, 2006 .....	135

<b>Carte 1</b> : L'immigration en Guyane française depuis le XVIII <sup>e</sup> siècle : types, périodes, fonctions. ....	19
<b>Carte 2</b> : Le plateau des Guyanes par Rio Branco (Synthèse USART, 2010) .....	77
<b>Carte 3</b> : « Migrations, ruées aurifères et litiges territoriaux à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle » .....	86
<b>Carte 4</b> : Carte générale de la Guyane (représentation des prétentions du Brésil et de la France – contesté franco- brésilien), source Carreda, B. <i>La Grande Encyclopédie de la Caraïbe. Cayenne. (1990 :96), op cit in Soccoro</i> Santos Cardoso (2008 : 12).....	96
<b>Carte 5</b> : L'Oyapock : délimitation des frontières (source Emmanuel Lézy, 2008) .....	101
<b>Cartes 6 et 7</b> : Localisation de la pointe Mahury et de la BP 134. Source : Geoportail .....	142
<b>Carte 8 et Photographie 18</b> : Saint-Georges-de-l'Oyapock [Atlas de la Guyane, 2004, Planche Saint-Georges (Sources : ARUAG et LCG)] et photo : Stéphane Granger (2011) .....	147
<b>Carte 9</b> : Relevé topographique Vila Vitória (Dorothee Serges, 2010) .....	151
<b>Carte 10</b> : Kourou : un espace cloisonné. Source Emmanuel Lézy (2000 : 107) .....	154

<b>Schéma 1</b> : Organisation du système de représentations et de stratégies en lien avec l'autonomie économique .....	<b>57</b>
<b>Schéma 2</b> : Organisation du système de représentations et de stratégies économiques d'insertion lié au modèle néotraditionnel .....	<b>287</b>
<b>Schéma 3</b> : Organisation du système de représentations et de stratégies lié au modèle débrouillardes.....	<b>309</b>
<b>Schéma 4</b> : Organisation du système de représentations et de stratégies lié au modèle des conquérantes .....	<b>328</b>
<b>Schéma 5</b> : Organisation du système de représentations et de stratégies lié au modèle des missionnées.....	<b>349</b>



**UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3**

ED 122

Europe Latine — Amérique Latine

**ANNEXES**

**Thèse de doctorat en Sociologie**

Dorothee Serges

**INSERTIONS ÉCONOMIQUES DES MIGRANTES  
BRÉSILIENNES EN GUYANE FRANÇAISE**

Thèse dirigée par  
Madame Maria Eugenia Cosio-Zavala

Soutenue le 9 décembre à 14h00

**Jury :**

- Madame BERNAND Carmen, Professeur,  
Université de Paris Ouest Nanterre la Défense
- Monsieur BERNARDOT Marc, Professeur,  
Université du Havre
- Madame COSIO-ZAVALA Maria, CREDA,  
Université Paris III, Sorbonne Nouvelle
- Madame DROULERS Martine, Directrice de  
Recherches, CNRS

# ANNEXES

---

## Sommaire

ANNEXES .....	1
ANNEXE I. LEXIQUE.....	2
ANNEXE II. REPÈRES CHRONOLOGIQUES .....	3
<i>Chronologie de la colonisation (Marie Polderman, 2004)</i> .....	3
<i>Le traité d'arbitrage des frontières entre la France et le Brésil (Yves Norlan, 2003)</i> .....	5
ANNEXE III. OUTILS MÉTHODOLOGIQUES.....	7
<i>Entretiens semi-directifs : questions de départ</i> .....	7
<i>Questionnaire et grille EBiMaZ</i> .....	8
ANNEXE IV. TABLES DES ÉQUIVALENCES : ÉDUCTIONS/FORMATIONS ET ACTIVITÉS ENTRE LE BRÉSIL ET LA GUYANE .....	13
ANNEXE V. ASSOCIATIONS GUYANE/BRÉSIL ET IMMIGRATIONS BRÉSILIENNES.....	18
<i>La CIMADE</i> .....	18
<i>L'Association Développement, Accompagnement, Animation et Coopération (DAAC)</i> .....	18
<i>Associação das Mulheres de Vila Vitória</i> .....	20
<i>Associação dos Moradores de Vila Vitória, Orlando Custódio Vieira et Rizolete Brazão</i> .....	21
<i>Associação MIGRANTE, Valeria Leal</i> .....	24
ANNEXE VI. MÉDIAS .....	30
<i>Jornal do Dia : Os brasileiros estão em primeiro lugar na lista dos ilegais</i> .....	30
<i>Traitement médiatique de l'immigration</i> .....	31
<i>Stéréotypes sur les Brésiliennes</i> .....	40
ANNEXE VII. PROCÉDURE D'OBTENTION DE VISA.....	43
<i>Par le Consulat de Belém : Formulaires de demande de VISA pour les ressortissantes brésiliennes vers la Guyane française (VISA long)</i> .....	43
<i>Visa court (01-05 jours)</i> .....	44
<i>Association (CIMADE Guyane)</i> .....	46
ANNEXE VIII. QUARTIERS PÉRIPHÉRIQUES, COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS .....	53
<i>Un nom pour la BP-134</i> .....	57
<i>Relevé topographique de Vila Vitória</i> .....	62

## **Annexe II. Repères chronologiques**

### **Chronologie de la colonisation (Marie Polderman, 2004)**

Marie Polderman (2004 : 592) propose une liste des premières installations françaises en Guyane (ciblage zone Est) :

1604, La Ravardière, huguenot (calviniste, appelé ainsi par les Français Catholiques) originaire du Poitou explore la baie de l'Oyapock et s'installe en l'île de Cayenne

1612/13, La Ravardière explore le Pará

1615, La Ravardière capitule devant les Portugais

1623, Josse de Forest, huguenot réfugié aux Pays-Bas s'installe à l'embouchure de l'Oyapock pour le compte de la West Indische Cie, compagnie hollandaise.

1627, fondation par un Amiral hollandais d'un poste à Oyapock

1640, la compagnie du Cap Nord (Jacob Bontemps et ses associés normands) édifie un fort sur un promontoire en l'île de Cayenne (Cépérou)

1643, à la suite d'attaques des Amérindiens, une vingtaine d'hommes a survécu et s'éparpille entre **Mahury**, Cayenne, Maroni et Surinam.

1644, Suite à l'échec de l'expédition de Poncet, les pères capucins partent s'installer avec quelques rescapés à Kourou, à l'invitation des Amérindiens.

1652, Navarre, dieppois s'installe à Cayenne avec soixante hommes. Qui plus est, la compagnie des seigneurs associés (Abbé Marivault, Le Roux de la Roiville, La Boulaye, Père Biet) débarque à Cayenne : 800 personnes (des engagés, habitants, soldats, marins, femmes aussi, à l'exception des juifs) et est soldée par un échec (guerres avec les Amérindiens) en 1654.

A cette époque, ce sont les hollandais venus du Brésil qui vont développer le territoire, jusqu'à l'arrivée des français, en 1664, moment où la Guyane devient française. Les Hollandais la réoccuperont quelques mois en 1676, et ce, en raison de la Guerre de Hollande (1672-1678) qui met en conflit les Français, Hollandais, Anglais et Suédois. Elle entraîne l'occupation de l'île de Cayenne pendant 6 mois. En décembre, les Hollandais sont chassés de Cayenne, de l'Arouague et de l'Oyapock. Une dernière occupation de la Guyane sera faite par les Portugais, entre 1809 et 1817.

C'est en 1674 que les explorations de l'intérieur de la Guyane commencent, avec le premier voyage des Pères Grillet et Béchamel, deux Jésuites qui remontent jusqu'au Tamouri, affluent du Camopi, lui-même affluent de l'Oyapock.

En 1697, Le gouverneur de Cayenne tente de maintenir la présence de la France à l'Est de l'Oyapock, sur le territoire de l'Amapa.

1700, Un traité est signé à Lisbonne entre Français et Portugais qui déclare indécise entre les deux couronnes la possession du territoire contesté. Le Traité d'Utrecht signé en 1713 à la suite de la guerre de Succession d'Espagne maintient le flou quant au fleuve qui sépare possessions françaises et portugaises.

A la même époque, les Jésuites créent une mission à Kourou, sur le modèle de celle du Paraguay.

1726, Les Français établissent un fort à l'entrée de l'Oyapock pour mettre fin aux convoitises portugaises.

1730, Création de la mission Saint-Paul sur l'Oyapock

1738, Création d'une mission sur l'Ouanary, ainsi qu'au confluent du Camopi et de l'Oyapock.

1744, le fort de l'Oyapock est ravagé par un corsaire anglais (conséquence de la guerre de succession d'Autriche, 1741/1748)

1749, révolte des esclaves en Guyane, un grand nombre d'entre eux part s'installer en forêt, c'est le marronnage.

1763, Expédition de Kourou, ou essai de colonisation blanche, c'est-à-dire sans apport de main d'œuvre servile. Pour compenser la perte de colonies lors du traité de Paris, le duc de Choiseul, alors secrétaire d'État à la marine décide de favoriser l'installation en Guyane de 10 000 migrants (la colonie compte alors à peine plus de 600 colons). L'impéritie des responsables de l'expédition, une mauvaise organisation, la saison des pluies favorisent le développement de maladies (fièvre jaune, scorbut, typhus, typhoïde, paludisme, dysenterie) provoquant la mort de plus de 7 000 personnes.

1768 : la liberté de commercer avec toutes les nations est accordée à la Guyane pour une durée de 12 années. C'est alors un privilège rarissime, même si le laps de temps octroyé est beaucoup trop court et qu'aucune compagnie commerciale sérieuse ne songe à s'intéresser à cette région, où il y a peu à acheter et encore moins à vendre. Introduction dans la colonie, à cette même époque, de plants d'arbres à épices et d'autres arbres fruitiers (manguiers, poivriers)

## **Le traité d'arbitrage des frontières entre la France et le Brésil (Yves Norlan, 2003)**

Traité d'arbitrage conclu à Rio de Janeiro le 10 avril 1897 entre la république des États-Unis du Brésil et la République française.

Le gouvernement de la république des États-Unis du Brésil et le gouvernement de la république française désirant fixer définitivement les frontières du Brésil et de la Guyane française conviennent de recourir pour cela à la décision arbitraire du gouvernement de la confédération helvétique. L'arbitre sera invité à décider quelle est la rivière Japoc ou Vincent Pinzon et à fixer la limite intérieure du territoire. Pour la conclusion du traité, les deux gouvernements ont nommé comme plénipotentiaires à savoir :

- Le président de la république des États-Unis du Brésil, le général de Brigade Dionisio Evangelista de Castro Cerquiera, ministre des relations extérieures.
- Le président de la république française : M. Stéphane Pichon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de ce gouvernement au Brésil.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, été reconnus en bonne et due forme, ont convenu de ce qui suit :

### **Article 1**

La république des États-Unis du Brésil prétend que, conformément au sens précis de l'article 8 du Traité d'Utrecht, le rio Japoc ou Vincent Pinzon est l'Oyapock qui se jette dans l'Océan à l'Ouest du Cap Orange et qui, par son thalweg, doit former la ligne frontière.

La république française prétend que, conformément au sens précis de l'article 8 du traité d'Utrecht, la rivière Japoc ou Vincent Pinzon est la rivière Araguay (Araouary) qui se jette dans l'océan du Cap Nord et qui, par son thalweg doit former la ligne frontière.

L'arbitre se prononcera définitivement sur les prétentions des 2 parties, adoptant dans sa sentence qui sera obligatoire et sans appel l'une des 2 rivières énoncées ou, à son choix, celles qui sont comprises entre elles.

### **Article 2**

La république des États-Unis du Brésil prétend que la limite intérieure, dont une partie a été reconnue provisoirement par la convention du 28 août 1817, est sur la parallèle de 2°24 qui, partant de l'Oyapock, va se terminer à la frontière de la Guyane hollandaise.

La France prétend que la limite intérieure est la ligne qui, partant de la source principale du bras principal de l'Araguary, continue par l'Ouest parallèlement à la rivière gauche du Rio Branco et suit cette rive jusqu'à la rencontre du parallèle qui passe par le point extrême des montagnes de Acaray

L'arbitre résoudra définitivement quelle est la limite intérieure adoptant dans sa sentence, qui sera obligatoire et sans appel, une des lignes revendiquées par les deux parties, ou choisissant comme solution intermédiaire, à partir de la source principale de la rivière adoptée comme étant le Japoc ou Vincent Pinzon jusqu'à la frontière hollandaise, la ligne de partage des eaux du bassin des Amazones qui, dans cette région, est constituée dans sa presque totalité par la ligne de faite des monts Tumucumac.

Les relations France Brésil reprennent en 1944. Puis cette coopération sera manifeste dans des accords d'échanges maintenus depuis Saint-Georges en 1997, 2001, mars et juillet.

### **Article 3**

Afin de permettre à l'arbitre de prononcer sa sentence, chacune des 2 parties devra, dans un délai de 8 mois, à partir de l'échange des ratifications du présent Traité, lui présenter un Mémoire contenant l'exposé de ses droits et les documents s'y rapportant. Ces Mémoires imprimés seront, en même temps, communiqués aux parties contractantes.

### **Article 4**

Passé le délai prévu à l'article 3, chacune des parties aura un nouveau délai de 8 mois pour présenter à l'arbitre, si elle le juge nécessaire, un second Mémoire en réponse aux allégations de l'autre partie.

### **Article 5**

L'arbitre aura le droit d'exiger des parties les éclaircissements qu'il juge nécessaires et règlera les cas non prévus pour la procédure de l'arbitrage et les incidents qui surviendront.

### **Article 6**

Les frais du procès arbitral déterminés par l'arbitre seront partagés également entre les parties contractantes.

#### Article 7

Les communications entre les représentants des parties contractantes auront lieu par l'intermédiaire du Département des Affaires Étrangères de la Confédération Helvétique.

#### Article 8

L'arbitre décidera dans le délai maximum d'un an à compter de la remise des 1<sup>ers</sup> Mémoires ou des seconds, si les parties ont répliqué.

#### Article 9

Ce Traité, après l'accomplissement des formalités légales, sera ratifié par les 2 gouvernements et les ratifications seront échangées en la Capitale Fédérale des États-Unis du Brésil dans le délai de 4 mois ou avant, s'il est possible. En fin de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé le dit Traité et y ont apporté leur cachet.

*Fait à Rio, le 10 avril 1897.*

### **Annexe III. Outils méthodologiques**

#### **Entretiens semi-directifs : questions de départ**

*Rodolfo Juarez, journaliste pour le Jornal do Dia, Macapa*

O que vc pode me dizer **sobre o tratamento mediatico da questão das migrações dos brasileiros na Guiana francesa ?** »

*Jorge Junior, auteur du documentaire « Travesia da Ilusão », Jornal do Dia, Macapa.*

O que vc pode me dizer do **trabalho dos migrantes que vão pela guiana francesa ?**

*Thierry Devimeux, Secrétaire Général de la Préfecture de la Guyane, Cayenne.*

Dans le cadre d'une recherche de doctorat de sociologie, je souhaite m'entretenir avec vous sur la question de l'immigration en Guyane française, de manière générale, et, plus particulièrement de l'immigration des brésilien-ne-s.

- Comment fonctionne le DCRI ?
- Comment s'appliquent les politiques concernant l'immigration ? Plus particulièrement, comment sont pensées les politiques d'immigration entre la Guyane et le Brésil ? Quelles directives recevez-vous du Ministère de l'immigration, de l'identité nationale et du co-développement ?
- Quels changements doivent être occasionnés par l'installation de l'Observatoire des Migrations en Guyane (depuis le 29/05/08) ? Quelles sont les institutions qui sont mobilisées par l'installation de cet Observatoire ? Formation du personnel (mairie ; police ; contrôleurs contre l'immigration illégale) ?
- Reconnues et opérations de limitation : comment se conjuguent les volontés de limitations avec la politique de coopération entre la Guyane et le Brésil ? Comment l'intégration des migrant-e-s est-elle envisagée ? Le co-développement (relatif aux volontés et missions du Ministère ), quels sont les projets porteurs envisagés entre la France et le Brésil ?
- Comment penser aujourd'hui l'immigration brésilienne, en vue de la construction du pont ? Comment va s'organiser la régularisation des travailleurs migrants ??

### **Questionnaire et grille EBiMaZ**



# Questionário Família e moradia

2007-2009 - Projeto DURAMAZ

Código da moradia.....

Coordonnées géographiques.....

Nome do pesquisador.....

## Identificação

1. Código do site

2. Entrevistado:

1. Casal  2. Homem  3. Mulher

Quantas pessoas moram nesta casa? dê o detalhe

3. Quantos adultos responsáveis do domicílio?

4. Quantos filhos?

5. Quantas outras crianças?(precisar relação parentesco)

6. Quantos outros adultos?(precisar relação parentesco)

## Equipamento da casa

7. Qual é o tratamento da água?

1. Nenhum  2. Água encanada  3. poço artesiano  4. filtro  
 5. Tratamento manual (cloro, coar no pano, etc.)  6. fossa séptica

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).*

8. Possui energia elétrica?

1. sim  2. nao

*Aller à '10-Equipamento' si Energia = "nao"*

9. Qual é a sua fonte de energia elétrica?

1. Bateria solar  2. gerador próprio  3. gerador coletivo  4. rede de distribuição

10. Quais são os equipamentos presentes nesta casa?

1. Motor  2. fogão a gaz  3. som  4. tv  5. tanque de lavar roupa  6. geladeira  7. celular  8. DVD

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

11. Qual o destino final do seu lixo?

1. queima  2. coleta coletiva  3. nao trata

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

12. Qual é o seu meio de locomoção pessoal?

1. Bicicleta  2. moto  
 3. carro  4. carroça  
 5. trator  6. canoa a remo  
 7. canoa com motor  8. animais (cavalo, jumento, boi manso, etc.)

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

## Escola e saude

Os seus filhos vão para escola (1a-4a serie)?

13. Quantos filhos moram em casa e frequentam a escola (1a-4a serie)?

14. Qual é o tempo de deslocamento para chegar à escola (em minutos)?

15. Com que meio de transporte?

1. transporte publico  2. transporte particular

Seus filhos frequentam a escola (5a-8a serie)?

16. Quantos filhos moram em casa e frequentam a escola (5-8 série)?

17. Qual é o tempo de deslocamento para chegar à escola (em minutos)?

18. Com que meio de transporte?

1. transporte publico  2. transporte particular

Seus filhos frequentam a escola (3° ano e +)?

19. Quantos filhos moram em casa e frequentam a escola (1-3°ano e +)?

20. Qual é o tempo de deslocamento para chegar à escola (em minutos)?

21. Com que meio de transporte?

1. transporte publico  2. transporte particular

22. Seus filhos vão na escola o ano todo?

1. sim  2. nao

Aller à '24-Filhos\_Lugar' si Freq\_Escola2 = "sim"

23. Qual é o motivo para não frequentar a escola o ano todo?

24. Voce acha que aqui tem futuro para os seus filhos ?

1. Sim  2. Não

25. Explica porquê?

26. Qual seria o melhor futuro para eles?

27. Qual é o maior problema que você encontra em relação ao atendimento de saúde (estabelecimento publico)?

1. Distância  2. ausência dos agentes  3. preços  4. falta de remédio  
 5. Formação insuficiente dos agentes  6. outro

Aller à '29-Saude\_doença' si Saude\_Problema # "outro"

28. Se outro, qual?

29. Quais são as duas doenças mais frequentes para a família?

1. Malária  2. Gripe  3. Infecção da pele  4. Diabete  5. Tuberculose  6. Diarréia  7. Hipertensão  
 8. Leishmaniose  9. outras

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

Aller à '31-Atividade\_entrevistado' si Saude\_doença # "outras"

30. Se outra, qual?

### Atividade do grupo familiar

31. Nesta lista de atividades, quais são aquelas que você pratica?

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| 1. Extrativismo                               | 2. Agricultura              |
| 3. Pesca/caça                                 | 4. Pecuária                 |
| 5. Artesanato                                 | 6. Horticultura             |
| 7. Apicultura                                 | 8. Criação de pequeno porte |
| 9. cargo na associação local (não remunerado) |                             |

Ordonnez 3 réponses.

32. Qual a sua profissão principal ?

- |  |   |
|--|---|
| <input type="radio"/> 1. Garimpo                   | <input type="radio"/> 2. Comércio                               |
| <input type="radio"/> 3. Empregado doméstico       | <input type="radio"/> 4. Funcionário publico                    |
| <input type="radio"/> 5. Assalariado setor privado | <input type="radio"/> 6. Diarista                               |
| <input type="radio"/> 7. Indústria                 | <input type="radio"/> 8. Cargo na associação local (remunerado) |
| <input type="radio"/> 9. Aposentado                | <input type="radio"/> 10. Bicos                                 |

33. Nesta lista de atividades, quais são aquelas que seu conjugue pratica?

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| 1. Extrativismo             | 2. Agricultura                                |
| 3. Pesca/caça               | 4. Pecuária                                   |
| 5. Artesanato               | 6. Horticultura                               |
| 7. Criação de pequeno porte | 8. cargo na associação local (não remunerado) |

Ordonnez 3 réponses.

34. Qual a profissão principal do seu conjugue?

- |  |   |
|--|---|
| <input type="radio"/> 1. Garimpo                   | <input type="radio"/> 2. Comércio                               |
| <input type="radio"/> 3. Empregado doméstico       | <input type="radio"/> 4. Funcionário publico                    |
| <input type="radio"/> 5. Assalariado setor privado | <input type="radio"/> 6. Diarista                               |
| <input type="radio"/> 7. Indústria                 | <input type="radio"/> 8. Cargo na associação local (remunerado) |
| <input type="radio"/> 9. Aposentado                | <input type="radio"/> 10. Bicos                                 |

35. Você costuma buscar emprego fora da comunidade?

1. sim  2. não

36. A família emprega mão de obra ?

1. Nunca  2. Paga em natura  3. Paga em dinheiro

### Produção do grupo familiar

Qual é o tamanho da área que você explora?

37. área total do lote ou equivalente (ha)

38. área plantada (roça, culturas perenes - ha)

39. área de pastagem (ha)

40. área reflorestada (ha)

1. Qual é o ano e o mês de seu nascimento?	2.1 Em que localidades (povoado ou cidade) você nasceu ? 2.2 Em que município? 2.3 Em que estado do país? 2.4 Que tipo de localidade era?  1. Cidade 2. Rural não pioneiro 3. Area de colonização nova 4. Outro 5. Floresta 99. NSP	3.1 Para cada mudança, qual é o motivo da migração? (varias respostas possíveis)  11. Falta de terra 12. Procura de outra terra 21. Falta de emprego 22. Procura de emprego 23. Garimpo 30. Aventura 40. Familiar 41. Casamento, união 42. Estudos (Ego, enfants) 50. Saude 60. Violência 80. Outro (qual) 99. NSP 88. Ano sem migração	3.2 Como era a sua condição de moradia quando você chegou no seu novo lugar de residência ?  01. Casa própria 02. Casa dos pais 03. Casa de filho 04. Casa de sogros 05. Casa de outro parente 06. Casa de amigos 07. Casa de patrão 08. Casa alugada 09. Coletivo 10. Outro 11. Acapamento MST 99. NSP	4. Onde seus pais moravam?  1. Na mesma casa sua 2. Mesmo lote 3. Mesma localidade 4. Mesmo município 5. Mesmo estado 6. Outro estado, outro país 88. NSA 99. NSP
--	---	--	--	--

1		2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2
Ano:	Mes:	Localidade	Município	Estado ou país	Tipo de localidade	Motivo migração	Tipo de coresidência
19	0						
19	1						
19	2						
19	3						
19	4						
19	5						
19	6						
19	7						
19	8						
19	9						
19	10						
19	11						
19	12						
19	13						
19	14						
19	15						
19	16						
19	17						
19	18						
19	19						
19	20						
19	21						
19	22						
19	23						
19	24						
19	25						
19	26						
19	27						
19	28						
19	29						
19	30						
19	31						
19	32						
19	33						
19	34						
19	35						
19	36						
19	37						
19	38						
19	39						
19	40						
19	41						
19	42						
19	43						
19	44						
19	45						
19	46						
19	47						
19	48						
19	49						
19	50						
19	51						
19	52						
19	53						
19	54						
19	55						
19	56						
19	57						
19	58						
19	59						
19	60						
19	61						
19	62						
19	63						
19	64						
19	65						
19	66						
19	67						
19	68						
19	69						
19	70						
19	71						
19	72						
19	73						
19	74						

**Annexe IV. Tables des équivalences : éducations/formations et activités entre le Brésil et la Guyane**

	Brésil	Guyane française
Scolarisation	<a href="http://www.oei.es/quipu/brasil/estructura.pdf">http://www.oei.es/quipu/brasil/estructura.pdf</a>	
Niveau d'instruction (graph avec h/f)	Sem instrução (sem instrução e menos de um ano de estudo)	Analphabetè
	1º grau incompleto: de um a três anos de estudo; e de quatro a sete anos de estudo.	École élémentaire Collège
	2º grau incompleto (oito a dez anos de estudo) nível superior incompleto (onze a quatorze anos de estudo)	Lycée
	com curso superior ou mais (quinze anos ou mais de estudo)	Université
Formation	Peut s'agir d'une filière choisi lors du 2 <sup>nd</sup> grau/ou fin collège ou d'une formation pour adultes Codes emplois <a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/pcse/pcse2003/doc/Brochure_PCS_ESE_2003.pdf">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/pcse/pcse2003/doc/Brochure_PCS_ESE_2003.pdf</a>	
	Formação profissional (2 <sup>nd</sup> Grau)	Formation initiale (filiera choisie)
	Ensino industrial	Industrielle
	Ensino Saude	Santé
	Ensino comercial	Commerciale
	Ensino agricola	Agricole

	Ensino educacional	Education
	Outras	Autres
	Formação pra adulto	Formation pour adultes (préciser)
	Ensino industrial	Industrielle
	Ensino Saude	Santé
	Ensino comercial	Commerciale
	Ensino agricola	Agricole
	Ensino educacional	Education
	Outras	Autres
Activités formelles	Recoupe le fait qu'elles soient formellement déclarée	
	Agrícola	Agriculteurs exploitants
	Artisana	Artisans,
	Comercantes (Comércio de mercadorias)	Commerçants (alimentation restauration, CSP 202)
	Chefe (empresa)	Chefs d'entreprises
	Profissioes intelectuais e superiores	Cadres et professions intellectuelles supérieures
	Profissioes intermediarias	Professions intermédiaires
	Educação	Instituteur.e.s
	Saúde	Santé : infirmières/ers
	Social	Social : assistant.e.s
	Empregad@s	Employés (corps, restauration, p165 code CSP) Ouvriers (CSP 196), maçon...

	Operárias	Ouvriers
	Pública	Secteur public
	Privada	Secteur privé
	Outras	Autres
Activités informelles	Recoupe le fait qu'elles ne soient pas déclarées, ou pas reconnues (Outras atividades, atividades maldefinidas ou não declaradas). Les codes sont précédés de la lettres a pour les distinguer des Catégories socio-professionnelles (CSP)	
	Instituições de crédito, de seguros e de capitalização Comércio e administração de imóveis e valores mobiliários	Envoi d'argent/crédits
	Vendedoras de rua	Vente dans la rue
	Roupas	Vente de vêtements
	Alimentação camelão	Vente et alimentation
		Autres produits
	Flanelinhas (dans les parkings)	Gardiennne de voitures
	Emprego domesticos	Emplois domestiques <sup>1</sup>
	Main d'œuvre (charpente le dimanche)	Main d'œuvre (secteurs agricole, industriel et mécanique.)
	Guarda crianças	Garde d'enfants
	Prostituição/cambios sexuais	Échanges sexuels
	Trabalho no lar	Travail au foyer

<sup>1</sup>Recoupe : cuisine, ménages, nettoyage, lessive (faxineira, baba, empregada domestica, lavadura, louça).



	Sem emprego/atividade	Sans emplois/activités
	Outras	Autres
Type de contrats obtenus	Suppose, pour le cas du Brésil, un contrat avec « carta de trabalho assinada » (contrato em carteira : <a href="http://www.scielo.br/pdf/rbsoc/v18n53/18081.pdf">http://www.scielo.br/pdf/rbsoc/v18n53/18081.pdf</a> )	
	<a href="http://www.mte.gov.br/ctps/estrangeiro.asp">http://www.mte.gov.br/ctps/estrangeiro.asp</a> J'utilise les dénominations des contrats français.	CDD CDI ALTERNANCE CES RMI MI-TEMPS/TEMPS PARTIEL AUTRES (précisez)

**Tableau 1 :** Équivalences entre les formations initiales et continues (Brésil et Guyane)

## **Annexe V. Associations Guyane/Brésil et immigrations brésiliennes**

Toutes les présidentes des associations ci-dessous ont été entretenues (sauf Osvaldo, absent lors de notre passage, mais dont l'épouse a bien voulu commenter les démarches). Seront ici présentés à la fois leur rôles et statuts ainsi que les projets visant à l'amélioration des conditions de vie des migrants brésiliens en Guyane.

### **La CIMADE**

Son rôle ainsi qu'une ethnographie sommaire sont présentés dans l'annexe VII.

### **L'Association Développement, Accompagnement, Animation et Coopération (DAAC).**

**D.A.A.C Guyane**

**social**

- Femmes**  
Mise en place de formation de réinsertion professionnelle auprès de femmes en rupture sociale.
- Jeunes**  
Mise en place de formations de réinsertion sociale et professionnelle auprès de jeunes déscolarisés.
- Permanence**  
Permanence d'information, de soutien et d'accès au droit dans notre local du quartier de la B.P. 134.

**D.A.A.C Guyane**

10 rue du Bois Canon  
Parc Lindor  
97354 RÉMIRE-MONTJOLY

Tél. : 0594 23 17 99  
Fax : 0594 28 55 04

Mail : daac.guyane@laposte.net

Siret : 880384790000

**D.A.A.C - Guyane**

Site : 10 rue du Bois Canon - Parc Lindor - Bd B  
Local : Résidence Arrivé-dal  
n°28, rue Aloïsis (BP 124)  
97 354 RÉMIRE-MONTJOLY  
Tel : 0594 23 44 90 / 0594 23 17 99 Fax : 0594 28 55 04  
Mail : daac.guyane@laposte.net

**D.A.A.C Guyane**

- Développement
- Accompagnement
- Animation
- Coopération

**D.A.A.C Guyane**

**santé**

- Permanence**  
Permanence de vaccination et d'accès au soin dans notre local du quartier de la B.P. 134.
- Prévention**  
Bus de prévention : dengue, paludisme, SIDA, conduites à risque, pratiques addictives...
- Animation**  
Forums, théâtre auprès des jeunes des quartiers sensibles et des établissements scolaires.

**D.A.A.C Guyane**

**éducation**

- Réussite éducative**  
Scolarisation, soutien aux parents dans leur démarche administratives, inscriptions scolaires, transport.
- Soutien scolaire**  
Permanence de soutien scolaire et d'aide aux devoirs dans notre local du quartier de la B.P. 134.
- Alphabétisation et français**  
Cours d'alphabétisation et de français pour les jeunes en rupture scolaire ou primo-arrivants et les adultes.

**D.A.A.C Guyane**

**citoyenneté**

- Égalité des chances**  
Mise en place d'actions contre la discrimination auprès des femmes, des jeunes et des étrangers.
- Prévention de la délinquance**  
Chantiers de jeunes délinquants ou désœuvrés pour une réinsertion sociale et professionnelle.
- Environnement**  
Mise en place d'une brigade anti-déchets et de chantiers jeunes, durant les vacances scolaires.

Figure 1 : Plaque de présentation des activités de la DAAC Agir (2008)



**Photographie 1** : Véhicule de la DAAC à partir duquel les actions sont rendues visibles

### **Associação das Mulheres de Vila Vitória**

Son rôle est développé dans la partie méthodologique et dans la présentation des quartiers périphériques, chapitre III

## Associação dos Moradores de Vila Vitória, Orlando Custódio Vieira et Rizolete Brazão



Entretien avec Rizolete Brazão, la femme du Président de l'Association dos Moradores de Vila Vitória, Orlando Custódio Vieira. Son but est de faire des actions pour les gens sur place, trouver de l'argent pour améliorer les conditions d'habitation.

**Photographie 2 :** Rizolete Brazão

Elsa Lacascade<sup>2</sup> : et les gens qui doivent faire la topographie sont venus ?

R : venus oui, ils sont passés jusqu'à l'école, et Orlando est venu, le Président qui avait acheté plusieurs terrains, et les gens qui voulaient rester vivre sont restés. Mais il y a beaucoup d'histoires que les gens racontent hein !

[...]

D : quand est arrivée l'énergie ici ?

R : 2008, 2007

D : en raison de la politique de Lula ?

R : non, ça a été Orlando qui a été à la base de cette installation. Il a été voir le Maire – Governador – le député, et ils ont placé cette ligne, mais elle n'est pas bien concrétisée (finalisée) parce que la ligne d'énergie n'est pas de bonne qualité,

On revient sur les terrains avant la construction des photos avec Orlando, en 2006. Ce quartier a grandi, beaucoup grandi.

R : oui, il manque juste une bonne école, un centre de santé,

---

<sup>2</sup>On s'est retrouvées à deux lors de cet entretien, Elsa intéressée par le côté topographique, de par sa formation de géographe, et moi par l'installation des personnes dans ce quartier et des forces de l'ordre.

D : et comment fonctionne ton association ?

R : il y a des papiers, et c'est une montagne de papiers, mais tout est régularisé, et Orlando a été pour l'élection, et c'est son deuxième mandat, mais les personnes ici ne sont jamais contentes de choses, ici, et lui il en a aidé beaucoup, beaucoup, mais les gens ne sont jamais contents. Et il y a des gens qui nous appuient, mais d'autres non, on est un petit groupe, et il y a un autre groupe qui est contre nous<sup>3</sup>. Le groupe de l'association des femmes est contre nous, Carla ne s'est jamais unie, je pense qu'elle est contre ce côté, parce que moi j'ai des papiers, tout,

D : c'est une lutte entre ceux qui ont des papiers et ceux qui n'en ont pas, c'est ça que tu veux dire ?

R : dans mon cas c'est comme ça, parce qu'elles disent qu'Orlando doit faire ça, et ça, il y a des choses qu'il peut faire, mais pas tout, alors elles reprochent,

D : et les choses se font difficilement, mais je pensais pas que ça formait des « clans »

R : si, il y a notre groupe, qui nous accompagne, et un autre. Mais le groupe qui a des idées bien, socialistes, c'est nous. Les autres qui veulent prendre des terrains dans la Vila, les vendre, faire du commerce avec les terrains ne s'entendent pas bien avec nous, parce qu'ils veulent tirer des bénéfices de cette exploitation (des terrains), ils ne veulent pas venir pour faire grandir la Vila, ils veulent venir, prendre cet espace là, c'est déjà arrivé, ils achètent là, et vont envahir en face, et nous on ne veut pas, alors on se fâche. C'est interdit de couper cela (la forêt), mais ils vont couper. Parce que les personnes qui viennent du Maranhão, ou d'autres endroits, ils n'ont pas d'amour pour le lieu,

E : c'est beaucoup de personnes ?

R : ici, il y a tout type de personnes, il y a des ceariens, maranhãenses, de tous les endroits, amapa, c'est peu, plus de paraenses, Orlando est paraense, et je suis amapaense, je suis de

---

<sup>3</sup>Celui des Mulheres da Vila Vitória, qui disait que Rizolete, faisait ce qu'elle voulait sous couvert de l'association, donnait le nom des rues à partir de la date de naissance de ses enfants, récupérait l'argent et ne faisait rien pour le quartier, vraiment.

Macapa, Fereira Gomes. Je suis amapaense, je vote amapaense, même pas ailleurs, je suis de la « race » même amapaense, tu sais, ma famille est amapaense légitime, j'aime l'amapa, j'aime mes racines, je connais tout [... retour sur les fofocas – commérages] Mais moi je suis fatiguée avec la communauté, tu dois tout faire, je suis fatiguée, et les gens disent : « ha mais c'est parce qu'elle vit de l'autre côté, et la femme d'Orlando est « chata » parce qu'elle reste avec les français, ils pensent que je suis supérieure ».

[...]

D : je lui demande à voir son document sur la topographie de la Vila.

R : Les cartes, les noms des rues, c'est Orlando qui l'a fait, en 2006, c'est Vila Vitória, 500 lots, et il y a des terrains non occupés, et il faut demander pour avoir des terrains, ici, c'est tout à moi. Et là, la rue du 9 novembre, c'est la date d'anniversaire d'Orlando, et le 1 mars celle de Thomas – leur unique fils ensemble – c'est Orlando qui a tout fait, il a emmené le vereador et ils ont combiné pour le nom des rues. Et Orlando lui il est de castanhal, de l'intérieur, il est charpentier, il a dessiné tout pour les plantes, il a mesuré pour arranger. Ici, on va faire des modifications. Orlando a fait la musique de Vila Vitória, il a fait ça au violon (guitare) ; il fait avec le rythme de forró, de galibi, camopi et je ne sais plus où et ensuite à Vila Vitória, des femmes qui traversent pour aller voir les français pour prendre les euros,

D : et la chanson dit cela ?

R : oui, et il aime aussi jouer à l'église, il est adventiste, et il va acheter pour son fils, quand il aura 7 ans, dans peu.

D : et ici alors, il y a 300 personnes qui résident ?

R : non, il a fallu 300 signatures pour l'ouverture du ramal, parce qu'ici c'est un ramal, et c'est un projet qui s'agrandit jusqu'à 4 km d'Oiapoque, il y a 580 lots dans la délimitation, il y a un projet de faire une école plus grande, le budget a été avancé, mais il a disparu !!



## Associação MIGRANTE, Valeria Leal

Je m'entretiens en portugais avec Vitoria, sur un banc, dans la salle de restaurant de sa maison/bateau, échouée au milieu du fleuve Oiapoque/Oyapock.

Dorothée : Est-ce que vous pouvez me parler de cette association, quel est son rôle ?

Valeria : l'association MIGRANTE de Oiapoque, a un objectif, qui est d'orienter les migrants qui viennent, de tous les états du Brésil, orienter, aider, aider des fois même aider pour le quotidien. Bon, on a pas de lieu spécifique mais on essaie d'orienter. Parce que la majorité des personnes qui arrivent ici, aujourd'hui pas autant, mais avant, les personnes ne venaient pas pour rester à Oiapoque, leur objectif était la Guyane, donc, elles immigraient vers la Guyane. Bon, l'association existe déjà depuis 18 ans, mais son travail est « souterrain », bon, je suis la Présidente, mon mari a été le président pendant 10 ans, mais on a pas un lieu spécifique pour « opérer », seulement dans notre maison/bateau ici. Donc tout ce que nous savons, c'est d'aller vers les personnes hein, il y a beaucoup de choses à faire, mais on fait ce qu'on peut pour les orienter, on a déjà rencontré beaucoup de personnes qui nous demandent, mais les personnes restent avec beaucoup de peur, peur de communiquer avec leur famille, et aujourd'hui, on a beaucoup de cas où les personnes viennent sans avertir leur famille, sans qu'ils ne sachent où ils sont, parce qu'ils ne viennent pas simplement ici pour l'Amapa, ils viennent d'autres états. La majeure partie des migrants viennent du Maranhão, Para et Amapa, la majorité des personnes. Ceux qui ne traversent pas restent à Oiapoque. Et la population d'Oiapoque augmenta, en 2005 elle était de 7 000, 8 000 personnes et aujourd'hui 19 000, 15 000 électeurs, ce qui est une inflation, et aujourd'hui, avec le nouveau recensement, on va passer à 25 000. Et les personnes restent à Oiapoque, en espérant le pont, une vie meilleure, mais ce sont beaucoup de personnes qui traversent tous les jours pour l'autre côté.

D : et pourquoi selon vous ?

V : L'objectif le plus important est l'or, parce qu'il n'y a plus l'avantage de l'euro, avant oui, avec le franc, si tu travaillais pour 2 000 francs, et en le changeant au Brésil cela donnait une base bien plus importante qu'aujourd'hui, le franc donnait jusqu'à 47 reais, donc cela donnait beaucoup ! Des reais non, cruzeiros, mais maintenant, le real est seulement à 2 euros,



2, 05 ; 2,10 reais. Donc pour les personnes qui gagnaient un salaire de 2 000 francs, ça donnait une base plus forte qu'aujourd'hui, ce sont des choses qui changent.

[...]

D : et vous travaillez à l'école

V : oui, aujourd'hui je suis pédagogue à l'école, j'accompagne les professeurs, mais au besoin je me substitue aux professeurs, et aujourd'hui on a cette mission (on peut l'appeler ainsi), et la peine qu'on a c'est de ne pas pouvoir accompagner les personnes qui entrent en Guyane. Notre proposition, quand il y a eu une rencontre binationale et transfrontalière, pour la transfrontalière, il y a eu toute l'assemblée législative, le sénateur, le ministre, les représentants du gouvernement, représentants du Président, et j'ai fait la proposition au vice consul (le consul était à Macapa) et j'ai fait la proposition d'aider. Je voulais entrer en Guyane pour aller visiter ma fille par exemple [résident à Mana]. Mais je ne peux pas, même si je suis voisine, je ne peux pas entrer en Guyane légalement. Donc, il n'existe pas de loi ou de passe droit permettant cela, même si je vais au consul, elle va m'expliquer qu'en Guyane il y a des règles, que tu dois avoir tes papiers, et suivre les règles. C'est pour cela que nous on veut orienter. Et l'année dernière par exemple, je suis allée jusqu'à Macapa pour qu'il nous donnent leur accord pour le projet de la maison de la migration, ici à Oiapoque, mais seulement maintenant je ne sais pas ce que cela va donner.

D : et quels sont les objectifs ?

V : La maison des migrations serait pour enregistrer toutes les personnes qui passent, qui arrivent du Brésil pour aller en Guyane, et qu'ils s'enregistrent et qu'on fasse une validation de tout et qu'on cherche ensuite à savoir ce qu'il advient de ces personnes, combien de temps elles restent, et ensuite on pourrait communiquer cela avec leurs familles. Ensuite, ça serait leur devoir de communiquer pour leur quotidien. Mais au moment du passage, nous, on saurait qu'une personne est passée, après non, mais on pourrait au moins communiquer cela pour les familles. Ca, ça fait plus de 20 ans qu'on demande, nous ça fait 24 ans qu'on est installés ici, à Oiapoque, l'association existe depuis 20 ans, alors, depuis cette époque on demande. Parce que si on contrôlait l'entrée des migrants, on le saurait. Et à cette époque, toutes les personnes qui entraient allaient directement pour le garimpo. Et tu pouvais

commencer à compter le nombre de canots qui passait. Mais il n'y avait pas autant de gens, et, tu les voyais passer là mais ne savais pas ce qu'il se passait ensuite. Bon, on connaissait le chef de la douane, alors on le lui demandait, et on lui a demandé des effectifs pour savoir combien de Brésiliens allaient là, combien passent, sont expulsés, et à cette époque, en 96, il disait qu'il y avait déjà 15 000 documentés (papiers de résident) et 25 000 sans documents. Mais à ce moment, ils pouvaient travailler sans documents à Cayenne, ça n'est que depuis quelques années que les choses ont changé. Je ne sais pas si c'est un changement de législation, mais ... la PAF est là depuis 2, 3 ans hein, ben ça a changé un peu avant que Sarkozy soit venu ici.

D : et vous être liée aux associations de Vila Vitória : Associação das Mulheres, dos moradores ?

V : on est liés avec toutes les associations, moradores, mulheres, mais eux pensent que nous sommes avec le Président, donc, on est associés aux deux, mais quand il y a des réunions, il y a des problèmes, c'est très difficile. Mais nous on va pour toutes les réunions. Et notre avantage est de penser que tout le monde fait du bon travail. Par exemple, il a été créé l'association des catraieiros<sup>4</sup> ici, pour faire les traversées, ça a été mérité, on a reçu un prix

D : en quelle année

V : le prix, cette année

D : et la création de l'association des catraieiros ?

V : il y a deux ans. Ça va faire trois cette année. J'ai été secrétaire au début et ils ont voulu que je sois employée. Mais, qu'est-ce qu'on a fait ? On a essayé de monter cette association et ils nous ont cherchés. On les a aidés, et on a créé l'association et il est resté Président (son mari) et moi secrétaire, on a tout fait, tout documenté, et aujourd'hui c'est quelqu'un d'autre, et ça continue. Et ils sont en train de regarder les responsabilités. Et le prix que l'on a reçu, au delà du fait d'avoir créé cette association, c'était parce que la majorité a dû passer un cours de capacité (capacitation un cours de pilote), qui est exigé, et qui nécessite au minimum

---

<sup>4</sup>Catraia : barque. Catraieiros : les personnes réalisant le passage par barque d'une rive à l'autre du fleuve Oiapoque

l'enseignement primaire (fundamental), mais la majorité ne l'avait pas, seulement un, et nous, on a aidé avec l'école. Et la nuit, tout le monde venait travailler, puis s'en allait et ensuite ils ont fait les cours de pilotes. Donc, tout le monde l'a fait, sauf deux, complètement analphabètes, ils l'ont pas eu, et un qui a raté, mais tous les autres l'on eu. Ça c'est une de nos victoire, maintenant tous peuvent travailler, celui qui a un canot va le prêter à l'autre pour travailler, et ça c'est une des meilleure chose du monde.

D : mais quand a été créé ce quartier ?

V : une « invasão » – invasion – les gens sont entrés dans la forêt, et ont tout envahi. Il y avait un propriétaire qui vivait ici, des animaux, et ils ont tous envahi

D : et il y en a une autre là

V : oui, là où il y a l'aéroport. C'est déjà cadastré. Mais les personnes n'en ont pas besoin. En fait, ils achètent un bout de terrain, peut être deux et ils les vendent plus cher, mais ils ne les occupent pas en fait, ils font des maisons pour louer.

D : qui sont ces personnes ? Des résidents d'Oiapoque ou d'un autre endroit ?

V : regardes, je ne sais pas, au début, il y a une investigation, les gens vont parler, et ensuite, les personnes arrivent de toute part, et chacun a déjà une maison et pense que vivre ici c'est meilleur, alors il commence ici quand il n'y a rien, et il passe par des nécessités dont il n'a pas besoin.

D : et pourquoi

V : il arrive dans une maison où il n'y a rien et il pense que le gouvernement va les aider. Et la majorité n'ont pas de qualifications, pas de travail, mais les personnes viennent pour investiguer pour les autres. Et c'est difficile hein, tu as vu la base aérienne, et ils sont déjà tous implanté sur la route, tu as vu

D : oui,

V : et ils restent à côté de l'aéroport, déjà devenu un aéroport international. Le seul problème c'est qu'ici c'est un espace frontalier. Donc, qu'est-ce qu'il va arriver avec les personnes, pour faire diminuer les risques, il faut mettre des limites. J'ai été à Oiapoque aujourd'hui, et c'est difficile d'être en sécurité.

D : tu penses que c'est dangereux là ?

V : non, mais tu sais, quand il y a des fuyitifs qui d'échappent de Macapa, ils vont là, à Oiapoque, également il y a 15-20 jours en arrière, ils sont restés sur la route et ont attaqué un bus, ils ont fait descendre tout le monde, des fuyitifs, ils ont volé des commerçant des bijoutiers, et ils sont repartis. Mais je vais te dire, ça arrive dans tous les endroits, mais ici, c'est plutôt les clandestins qui veulent entrer !

D : et le pont, tu penses qu'il va changer quelque chose ?

V : il a déjà changé, il fait changer l'état d'esprit de toutes les personnes, les gens vont vouloir tuer pour venir, ils se sentent en sécurité avec le progrès. Parce que là où il y a des bénéfices, il y a aussi des maléfices. Et il faut faire attention, il faut s'instruire sur le travail, la législation, plus d'autorité, ça serait bien. Le pont ne va pas bénéficier ni pour Oiapoque, ni pour Saint-Georges. Il a juste ouvert le chemin, il va faire passer les camions, les containers, de Goias, du Mato Grosso, en plus du pont du Jari, dans le Para, et là c'est un autre pont qui va faire passer les marchandises. Les grands bateaux vont passer par le fleuve, mais également par voie terrestre maintenant. Donc l'objectif meilleur est d'ouvrir la route de l'Oiapoque pour passer. L'intérêt n'est pas de connaître Oiapoque, mais d'aller là, à Cayenne il y avait déjà un port.

D : l'objectif est économique ?

V : oui, pour le commerce, les bénéfices sont pour les contrôleurs fiscaux, s'ils restent à Oiapoque. Pour qui entre au Brésil, il va avoir les mêmes contrôles, mais ça n'est pas avec l'objectif de vivre là, mais seulement pour faire les échanges commerciaux, exportation, importation. Il y a plein de choses qui viennent de là qui sont importées.

D : et pour les migrants ? il va y en avoir plus [de bénéfices] selon vous ?

V : ça va dépendre de la manière dont ils sont traités là, parce que les gens pensent que la vie est meilleure, mais des fois pire hein !!

D : et les cartes de travailleurs frontaliers, que pensez vous de cela ?

V : ils sont en train de parler d'un passeport de travail, donc avec ce passeport, si tu as un contrat, tu as un passeport comme une carte professionnelle. Et dès que tu perds ce travail, tu perds la validité du passeport, et si tu trouves un autre travail, tu vas devoir le faire de nouveau. Je ne sais pas comment ça va fonctionner, mais il va falloir un temps déterminé ou indéterminé. Bon, pour la majorité des personnes qui vivent là à Vila Vitória et qui travaillent à Saint-Georges ont un séjour, et donc ils font leur vie de l'autre côté, maison, et tout et continuent à travailler normalement comme ça, c'est normal. Les personnes qui n'ont pas la carte n'ont pas de sécurité, rien, seulement les personnes qui travaillent de l'autre côté. Maintenant il y a la PAF, les gendarmes, et il faut des papiers. Il y a du travail pour les Brésiliens mais pas de possibilité d'être régularisés. Au Brésil, on a la carte de travailleurs. Et tu ne peux pas aller contre la législation, mais ces personnes qui vont là, c'est pour travailler. Je connais beaucoup de cas, des filles que ça fait 10 ans qu'elles travaillent là, sans carte, juste pour travailler dans les maisons, les hommes dans la construction et ensuite, ils ont été expulsés, ça a commencé il y a 10 ans. Et le pire des cas ce sont les patrons qui vont appeler la police pour les dénoncer, les personnes qui vont parler avec les gendarmes pour ne pas les payer. A Kourou des fois il y en a pas autant, mais à Cayenne, Régina, St-Laurent-du-Maroni, il y en a beaucoup. Et si tu tires tous les Brésiliens de Saint-Georges, qui il reste dans la Guyane hein ? Et comme on sait que leur travail est important pourquoi les expulser ? Mais les personnes pensent que les Brésiliens vont aller en Europe, dans l'Europe entière.

## **Annexe VI. Médias**

### **Jornal do Dia : Os brasileiros estão em primeiro lugar na lista dos ilegais**

16 de Julho de 08 | ILEGAIS *Os brasileiros estão em primeiro lugar na lista dos ilegais* ;  
Pesquisadora francesa faz estudo sobre movimento migratório entre Brasil e Guiana  
Wellington Costa

Atraídos pelo euro, todos os dias amapaenses deixam a capital em direção ao município de Oiapoque, cerca de 600 Km de Macapá, planejando cruzar a fronteira e chegar à cidade de Saint-George, na Guiana Francesa. A Guiana Francesa é um dos territórios que atrai grande número de clandestinos, em busca de trabalho e melhores condições de vida.

A pesquisadora francesa, Dorothee Serges, em seu recente estudo sobre imigração fala a respeito do governo francês em cumprir seu papel fiscalizador, mas de forma humanitária. " As autoridades guianenses devem se comprometer com a questão humanitária desse imigrante ilegal quando for preso, e que os mesmos não hajam de forma abusiva, cometendo atos contra a vida desses imigrantes" , declarou a pesquisadora.

Sem documentos os brasileiros se sujeitam ao trabalho informal, principalmente nos garimpos clandestinos e na construção civil. Para as mulheres, a saída é o trabalho na casa de famílias guianenses. Porém, outras acham na prostituição, a maneira mais rápida de se ganhar dinheiro.

Deputados do estado estimam aproximadamente 40 mil brasileiros vivem na Guiana Francesa. Não apenas amapaenses, mas também paraenses, maranhenses e, em menor número, de outros estados. Porém, não há como saber o número real de brasileiros que moram e trabalham ilegalmente no país.

Para a pesquisadora Dorothee, a diplomacia brasileira não está agindo para regularizar a situação e não há ação efetiva que possa coibir ou minimizar o problema dos brasileiros.

E a situação tende a ficar mais complicada, futuramente, com a construção da ponte sobre o rio Oiapoque que ligará o Brasil a Guiana. Segundo as autoridades francesas, após a inauguração da ponte, o endurecimento da luta contra a imigração será prioritário.

Vale recordar, que este ano, vários casos de maus tratos à amapaenses quanto a deportação deles, foram denunciadas às autoridades. Um exemplo, é caso de uma senhora que ao tentar pular da lança que fazia a deportação de brasileiros, foi baleada pelos policiais franceses, acabando a falecer e tendo seu corpo deixado no rio Oiapoque.

# Traitement médiatique de l'immigration

## Opération REBRACA

13470 Quarta-feira 27

DIARIO OFICIAL (Seção I - Parte I)

Novembro de 1974

ração para o Ensino de 3º grau, no curso de Pedagogia.

Brasília, em 5 de novembro de 1974

— *Neu Braga.*

Processo GM-BSE nº 004.305-74

Processo CFE nº 7.562-74

Parcecer CFE nº 3.000-74

Nos termos e para os efeitos do artigo 14 do Decreto-lei número 494, de 11 de fevereiro de 1969, homologo o Parecer número 2001-74 do Conselho Federal de Educação, referente à autonomia dos Sistemas estaduais e dos próprios estabelecimentos de ensino, face à Lei nº 5.492-71.

Brasília, em 5 de novembro de 1974

— *Neu Braga.*

Processo GM-BSE nº 003.755-73

Processo CFE nº 3.896-73

Parcecer CFE nº 2.001-74

Nos termos e para os efeitos do artigo 14 do Decreto-lei número 494, de 11 de fevereiro de 1969, homologo o Parecer número 2001-74 do Conselho Federal de Educação, referente à posição do Bacharelado Interamericano de ensino.

Brasília, em 5 de novembro de 1974

— *Neu Braga.*

Processo GM-BSE nº 005.096-74

Processo CFE nº 7.562-74

Parcecer CFE nº 3.104-74

Nos termos e para os efeitos do artigo 14 do Decreto-lei número 494, de 11 de fevereiro de 1969, homologo o Parecer número 3.214-74 do Conselho Federal de Educação, favorável ao reconhecimento do curso de Letras (Literatura portuguesa, espanhola, francesa e inglesa) em Fortaleza, Ceará, e Letras (Prof. Carlos Paiva) mantida pela Sociedade Educacional "Liceu Acadêmico São Paulo", com sede na cidade de São Paulo, Estado de S. Paulo, com 200 (duzentas e cinco) vagas anuais em dois turnos.

Brasília, em 5 de novembro de 1974

— *Neu Braga.*

Processo MEC nº 145.870-71

Processo CFE nº 6.180-71

Parcecer CFE nº 3.215-74

Nos termos e para os efeitos do artigo 14 do Decreto-lei número 494, de 11 de fevereiro de 1969, homologo o Parecer número 3.214-74 do Conselho Federal de Educação, favorável ao reconhecimento da Faculdade de Ciências Contábeis e Administrativas (Machado e Brito), com o curso de Administração (habilitação em Administração de Empresas), mantida pelo Instituto Educacional "Machado e Brito", com sede na cidade de João Pinheiro, Estado de Minas Gerais, com 100 (cem) vagas anuais.

Brasília, em 5 de novembro de 1974

— *Neu Braga.*

Processo GM-BSE nº 00.5397-74

Processo CFE nº 10.486-74

Nos termos e para os efeitos do artigo 14 do Decreto-lei número 494, de 11 de fevereiro de 1969, homologo a Decisão do Plenário do Conselho Federal de Educação, que aprovou a inclusão do número 36, editado para 6 (seis) o número de cópias que deve acompanhar o formulário solicitado nos processos de autorização de reconhecimento e de credenciamento de cursos superiores.

Brasília, em 5 de novembro de 1974

— *Neu Braga.*

Processo GM-BSE nº 005.206-74

Processo CFE nº 10.486-74

Nos termos e para os efeitos do artigo 14 do Decreto-lei número 494, de 11 de fevereiro de 1969, homologo a Decisão do Plenário do Conselho Federal de Educação, que aprovou a admissão do número 36, editado para 6 (seis) o número de cópias que deve acompanhar o formulário solicitado nos processos de autorização de reconhecimento e de credenciamento de cursos superiores.

Brasília, em 5 de novembro de 1974

— *Neu Braga.*

### SECRETARIA GERAL

PORTARIA Nº 418 DE 14 DE NOVEMBRO DE 1974

O Secretário-Geral do Ministério da Educação e Cultura, no uso de suas atribuições e de acordo com o disposto no Decreto nº 65.228, de 26 de março de 1969, em conformidade com a Tabela analítica de encargos para Gratificação pela Representação do Gabinete, publicada no Diário Oficial de 15 de fevereiro de 1974, resolve:

Dispensar a pedido a partir de 15 de novembro de 1974, Leila Maria Esilba, das Funções de Ajudante "A", prevista na Tabela de Gratificação acima mencionada, designada pela Portaria nº 105, item 02, de 12 de março de 1974, publicada no Diário Oficial de 15 de março de 1974. — *Guilherme Brandão, Secretário-Geral.*

### CAMPAIGNA NACIONAL DE ALIMENTAÇÃO ESCOLAR

PORTARIA Nº 335 DE 4 DE OUTUBRO DE 1974

O Superintendente da Campanha Nacional de Alimentação Escolar, usando das atribuições que lhe conferem as Portarias Ministeriais números 46-BSE de 18-1-73 publicada no Diário Oficial de 22-1-73 e 88-A-BSE de 5-2-73 publicadas no Diário Oficial de 14-2-73 resolve:

Modificar o nome do Setor Regional da Transamazônia, na Coordenação Regional do CNAE no Distrito de Brasília, criado pela Portaria nº 255, de 29-12-73, desta Superintendência para Setor Regional do CNAE de Araguaína. — *Heitor Porto Freixo.*

### DEPARTAMENTO DE ADMINISTRAÇÃO

PORTARIA 85/DA DE 8 DE NOVEMBRO DE 1974

O Diretor do Departamento de Administração do Ministério da Educação e Cultura, no uso de suas atribuições e tendo em vista o item I do artigo 138 do Decreto-lei nº 200, de 25 de fevereiro de 1967 resolve:

Aplicar à firma Jair de Faria de Serviços Gerais Ltda, com sede no Setor Comercial Local Sul, Edifício Márcia Sales 806-9 em Brasília, a multa diária no valor de Cr\$ 3.184,65 (três mil cento e oitenta e quatro cruzeiros e sessenta e cinco centavos), de acordo com a Cláusula Quinta do Contrato firmado com este Departamento e constante do processo número 261.333-7. — *Fernando Jorge Lessa Sarmento.*

**PROGRAMA DE INTEGRAÇÃO SOCIAL**  
**DIVULGAÇÃO Nº 1.150**  
**PREÇO: Cr\$ 1,00**

**A VENDIDA**  
No Granel  
Seção de Vendas  
Avenida Rodrigues Alves nº 1  
Agência 3  
Ministério da Fazenda  
Atende-se a pedidos pelo Serviço de Recolhimento Postal  
Em Brasília  
No sob. do D. I. M.

### DEPARTAMENTO DO PESSOAL

PORTARIA Nº 518 DE 18 DE NOVEMBRO DE 1974

O Diretor-Geral do Departamento do Pessoal do Ministério da Educação e Cultura, usando da competência que lhe foi delegada pela Portaria Ministerial número 548, publicada no Diário Oficial de 15 de dezembro de 1974, e tendo em vista o que consta no processo número 251.841-74, resolve:

Mandar servir em Brasília, de acordo com a Lei número 4018, de 20 de dezembro de 1961, regulamentada pelo Decreto número 497, de 30 de março de 1962, a servidora, Daura Cecília Drumond da Silva, Técnica de Educação, Código EC-701.22-C, matrícula número 1.165.683, lotada no Instituto Nacional de Estudos e Pesquisas Educacionais (INEP), procedente da Guaiabara, para ter exercício no mesmo Instituto, nesta Capital. — *Erivaldo Trindade Melo, Diretor-Geral.*

### MUSEU NACIONAL DE BELAS ARTES

PORTARIA Nº 5, DE 19 DE JUNHO DE 1974

O Diretor do Museu Nacional de Belas Artes, no uso das atribuições que lhe confere o Art. 11, item XI, do Decreto nº 36.778, de 14 de janeiro de 1955, que aprovou o Regimento desta Repartição, resolve:

Conceder dispensa a Madelon Moniz Pego de Patru, ocupante do

Cargo de Datilógrafo, nível 7-A, matrícula nº 1.225.237, do Quadro do Pessoal — Parte Permanente deste Ministério, da função gratificada, símbolo 13-F, do Secretariado do Diretor do Museu Nacional de Belas Artes, para a qual foi designada pela Portaria nº 11, de 5 de março de 1974, desta Direção. — *Maria Elza Carrasconi-Diretora.*

Proc. nº 239.810-74

AFOBILIA

Declara-se, para os devidos efeitos, que o nível da função gratificada que trata esta Portaria é 9-B e não 7-A, como dela consta.

Rio de Janeiro, 29 de outubro de 1974. — *Maria Elza Carrasconi, Diretora.*

PORTARIA Nº 6, DE 6 DE AGOSTO DE 1974

O Diretor do Museu Nacional de Belas Artes, no uso das atribuições que lhe confere o Art. 11, item XI, do Decreto nº 36.778, de 14 de janeiro de 1955, que aprovou o Regimento desta Repartição, resolve:

Designar Maria Tereza de Moraes Guin, ocupante do cargo de Oficial de Administração, Código AP-201, nível 12, matrícula nº 1.176.338, do Quadro de Pessoal — Parte Permanente, deste Ministério, lotada e em exercício neste órgão, para exercer a função gratificada de Secretária do Diretor, símbolo 13-F, deste Museu, em vaga decorrente da dispensa de Madelon Moniz Pego de Patru. — *Maria Elza Carrasconi, Diretora.*

Proc. nº 243.691-74

### MINISTÉRIO DO TRABALHO

#### SECRETARIA GERAL

PORTARIA Nº 232 DE 12 DE NOVEMBRO DE 1974

O Secretário-Geral do Ministério do Trabalho, usando da atribuição que lhe confere o Decreto nº 622, de 2 de outubro de 1974, resolve:

Baixar as seguintes "instruções" reguladoras da aplicação de recursos do Fundo de Assistência ao Desempregado — FAD — aos brasileiros repatriados de Guiana, na Guiana Francesa e atingidos pelo que se convencional chamar de "Operação Rebraca":

Art. 1º São incluídos na assistência denominada "auxílio-desemprego", prestada pelo Ministério do Trabalho cerca de 700 brasileiros repatriados de Guiana, na Cidade Francesa.

Art. 2º O "auxílio-desemprego" aos repatriados brasileiros repatriados consistirá em uma importância em dinheiro, correspondente a 50% (cinquenta por cento) do maior Salário-Mínimo vigente no País.

Art. 3º O "auxílio-desemprego" a que alude a presente portaria poderá ser concedido até o prazo máximo de 4 (quatro) meses.

Parágrafo Único. Eventualmente o referido pagamento continuará a ser feito até a concessão de visa, no caso de quem contratada pelo chefe de família, durante o período previsto quando no exame médico precedido por ocasião do desembarque no Brasil, não constatado ser o mesmo portador de doença que o incapacite temporariamente, para o trabalho.

Art. 4º Embora a concessão do "auxílio-desemprego" aos brasileiros repatriados possa ser deferida pelo prazo máximo permitido, o pagamento deverá, obrigatoriamente, ser efetuado mensalmente.

Parágrafo Único. O pagamento da primeira parcela será efetuado ainda no navio que transportará os repatriados, antes do desembarque no porto de destino, seguindo-se o pagamento das parcelas subsequentes, por parte das Delegacias Regionais de Trabalho no País e no Amazonas.

Art. 5º O pagamento do "auxílio-desemprego" aos brasileiros repatriados será efetuado mediante recibô firmado pelo beneficiário, quando se tratar de analfabeto, o qual poderá ser impresso em nome do polígono do mesmo beneficiário.

Art. 6º Rerúten o ditado no "auxílio-desemprego" o repatriado que obtiver colocação ou que se recusa a aceitar a colocação que lhe for oferecida, ou ainda, aquele que venha a infringir quaisquer das condições impostas no item do Convênio para repatriação, instituído pela "Operação Rebraca".

Art. 7º As despesas com a aplicação do presente Portaria são estimadas em Cr\$ 527.520,00 (quinhentos e vinte e sete mil, quinhentos e vinte cruzeiros e cem e cinco centavos) e correrão à conta de crédito consignado no Elemento do Despesa 3.2.7.0 — Diversas Transferências Correntes, 3.2.7.0 — Passagens de Atividade 3918, 0048, 0112 — Assistência Financeira ao Trabalhador Desempregado constante no Plano de Aplicação do Fundo de Assistência ao Desempregado — FAD — reformulado pela Portaria SG nº 353 de 17 de agosto de 1974 e publicado no Diário Oficial de 19-8-74.

Art. 8º A primeira parcela para pagamento do "auxílio-desemprego" aos brasileiros repatriados, no valor de Cr\$ 431.880,00 (quatrocentos e trinta e um mil, oitocentos e oitenta e oito cruzeiros e oitenta e oito centavos) será entregue, sob a forma de adiantamento, ao servidor designado pela Delegacia Regional do Trabalho no País, na Cidade do Rio de Janeiro, as demais parcelas serão repassadas às Delegacias Regionais do Trabalho no País e no Amazonas, em valores comprovadamente necessários, a serem indicados pelos titulares das respectivas Delegacias, tendo em vista o número de repatriados que permanecerem em localidades abrangidas pelas áreas de suas jurisdições.

Art. 9º Correrá à conta do mesmo Fundo de Assistência ao Desempregado as despesas de deslocamento dos servidores das Delegacias Regionais do Trabalho incumbidas do pagamento do "auxílio-desemprego" a que alude a presente Portaria. — *Ulisses Alberto Aquino.*



16/02/2006

ACTUALITES

4

COOPERATION

# Uniformes sans frontières sur le plateau des Guyanes

**Policiers brésiliens, guyaniens et militaires surinamiens se succèdent en visites officielles à Cayenne. Un hasard des agendas qui marque un regain de la coopération dans la région.**

Sur le plateau des Guyanes, le mois de février est celui de la coopération pour les policiers et les militaires. Alors qu'une délégation officielle du Guyana est en visite en Guyane à l'invitation de la Paf, la police militaire brésilienne a fait une escale à Cayenne, mardi.

Le colonel Bergot, commandant de la gendarmerie en Guyane, s'est entretenu avec le superviseur de la police militaire de l'Etat d'Amapá. Le colonel Abel, qui dirige 7 300 hommes dans l'état d'outre-Oyapock,

était accompagné notamment du major-capitaine Matar, qui commande le secteur d'Oiapoque.

Les discussions ont porté sur les rapports de coopération entre les deux corps, aussi bien entre les commandements qu'entre les unités qui se côtoient sur le fleuve Oyapock. Le président brésilien Lula a demandé à la police militaire, en début d'année, d'intensifier les relations avec ses homologues français, en prévision de l'ouverture du pont sur l'Oyapock. Par

ailleurs, les militaires français et surinamiens ont rendez-vous lundi prochain, à Cayenne. Les forces armées de Guyane accueillent le chef d'état-major de l'armée du Surinam, le colonel Ernst Mercuur. Son homologue en Guyane, le Colonel Bullit, lui remettra « à titre exceptionnel », la médaille d'or de la défense nationale, au nom du ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie. C'est la troisième fois que le chef de l'armée surinamienne effectue une visite officielle en Guyane.



Les responsables de la police militaire de l'état brésilien d'Amapá, aux côtés de leurs homologues de la gendarmerie en Guyane. (Photo : DR)



# Un flux migratoire en augmentation

Selon la dernière enquête menée par l'Insee sur les populations immigrées en Guyane, le flux migratoire semble augmenter depuis 1999 et la population, du fait d'une fécondité particulièrement élevée, se renouveler continuellement.

Une photographie de la Guyane faite de chiffres et de pourcentages, voilà ce que donnent les résultats de la première enquête du genre réalisée par l'Insee sur les populations immigrées du département. Cet Atlas des populations immigrées en Guyane (dont les versions martiniquaise et guadeloupéenne devraient également sortir dans quelques jours) révèle une singularité de la Guyane, que souligne Vincent Hecquet de l'Insee Guadeloupe : « **60 % des mères sont étrangères et la fécondité frôle les quatre enfants par mère, soit bien plus que dans les pays émetteurs** ». Pour Eric Moriame, co-rédacteur de l'enquête avec Sandrine Pitot, « **c'est le contraire de ce qui se passe en métropole et même de manière générale : les pays émetteurs ont une fécondité souvent supérieure au pays d'accueil. Ici, c'est l'inverse : au Brésil, elle est de 2,4 enfants par femme et en Haïti, de 2,6.** » En d'autres termes, « **une mère brésilienne donne naissance à plus d'enfants ici qu'au Brésil** », résume Vincent Hecquet.

Cette fécondité, une des plus élevées au monde, amène les statisticiens et démographes à estimer la population — à savoir Français, étrangers et immigrés (en situation régulière ou non) et résidant en Guyane — à 400 000 en 2030. « **Ce qui peut être une chose plutôt positive dans la mesure où l'on estime qu'un marché ne peut être économiquement viable qu'à partir de 400 000 personnes** », reprend le statisticien Eric Moriame. Mais pour Vincent



L'enquête menée par les rédacteurs de l'Atlas se fonde sur le recensement de 1999 et les dernières tendances dégagées à partir de celui de 2005. (Photo : O.C.)

Hecquet, « **ce développement économique ne peut avoir lieu qu'avec un vieillissement de la population. Ça ne peut pas se faire avec un renouvellement continu de la population.** » Et Eric Moriame de compléter : « **S'il n'y a que des bébés, il faudra sans cesse construire des crèches et des écoles.** » Ce qui pose des problèmes au niveau des finances publiques qui risquent de ne pas pouvoir suivre, à l'exemple de la Réunion, dans les années 70, qui a connu une même explosion démographique que l'Etat n'était pas parvenu à suivre.

## Les Surinamais sont les plus nombreux

Sans surprise sont les chiffres révélant les principaux pays émetteurs, qui sont 134 au total : les Surinamais avec 33 % sont les plus nombreux. En 1999, Haïti occupait la deuxième place avec

28 % et le Brésil la troisième avec 17 %. Mais selon les tendances dégagées en 2005, les Brésiliens représenteraient près de 25 % de la population immigrée. Et si la majorité des pays sont de ce continent ou des Caraïbes, les pays africains commencent à faire leur apparition. « **Il semblerait que devant la difficulté d'accéder au territoire européen, de nouvelles "filiales" se soient créées, notamment en passant par la Guyane** », poursuit Eric Moriame.

Ce qui ressort également

de l'enquête, c'est la lacune scolaire de cette population : la scolarisation des enfants est très différente selon le pays d'origine. Ainsi, si les Haïtiens et les Chinois ont le taux de scolarisation le plus élevé avec respectivement 93 et 92 % pour les enfants âgés de 12 à 16 ans, le Surinam ferme la marche avec 67,8 %.

Enfin, selon les chiffres de 2005, la population immigrée semble avoir augmenté puisqu'elle représenterait 29 % de la population guyanaise contre 17 % en 1999.

O.C.

## Immigré toute sa vie

Une personne immigrée est une personne née étrangère, à l'étranger et qui réside en France. Ainsi, même si elle acquiert la nationalité française, elle restera comptabilisée comme immigrée. Elle peut donc être française par acquisition et immigrée. Par contre, une personne née en France mais qui n'a pas la nationalité française, sera considérée comme étrangère, pas comme immigrée.

12 10 11 2007



LE FAIT DU JOUR

# Le tour de vis de Sarkozy sur l'immigration

Le ministre de l'Intérieur présente aujourd'hui son projet de loi, qui durcit les conditions d'obtention des titres de séjour. Les élus réclament des mesures particulières pour la Guyane.

Entre immigration subie et immigration zéro, Nicolas Sarkozy veut faire entrer la France dans l'ère de l'immigration choisie. Derrière cette façade, qui concerne notamment les étudiants et les professionnels qui manquent de candidats français, pointe un durcissement des conditions de séjours des étrangers, en Guyane comme dans l'Hexagone.

Ainsi, selon le projet de loi présenté aujourd'hui à Paris, le gouvernement pourrait fixer des quotas dans la délivrance des visas et des titres de séjour. Ces « objectifs quantitatifs prévisionnels » tiendraient compte des offres d'emplois, des capacités d'hébergement et de prise en charge scolaire. Dans ce cas, la Guyane, qui souffre d'une pénurie de logements et d'écoles, pourrait se voir attribuer un quota nul. À Cayenne, l'administration a délivré 6 024 cartes de séjour temporaire l'an dernier, soit 25 % de plus qu'en 2004.

D'une manière générale, obtenir un titre de séjour pourrait devenir plus compliqué. Aujourd'hui, un étranger qui prouve qu'il réside habituellement en France depuis plus de 10 ans, doit être régularisé. Ce fut le cas en Guyane pour 1 953 personnes, l'an dernier, selon la préfecture. Si le projet de loi est adopté, cette régularisation ne sera accordée qu'au cas par cas. Les conditions du regroupement familial pourraient être durcies. Les étrangers devront justifier de revenus plus élevés et de logements plus vastes pour faire venir en France les membres de leur famille proche. À titre d'exemple, selon la Caf, seuls 13 % des



La préfecture a délivré 6 024 cartes de séjour temporaires, l'an dernier, soit 25 % de plus qu'en 2004. (Photos : D.R.)

étrangers qui bénéficient de prestations familiales peuvent obtenir un regroupement familial. Mais ces mesures, qui touchent les étrangers qui choisissent la voie de la légalité, risquent de renforcer l'immigration clandestine tant que la Guyane restera attractive. Les mesures répressives sont pour contrebalancer cet effet. Le ministre de l'Intérieur a « commandé » 7 500 reconduites à la frontière en Guyane cette année, soit 1 700 de plus qu'en 2005. Selon la plupart des élus locaux, soutenus en cela par François Baroin, il faut appliquer en Guyane des mesures spécifiques pour contenir l'immigration. Georges Othily, qui livre ses conclusions avant d'avoir ter-

miné sa mission d'enquête sénatoriale, est favorable à une révision du droit en Outre-mer. Une autre mission parlementaire, créée par l'Assemblée nationale, remet pourtant en question l'idée d'une révision du droit du sol, prônée par François Baroin. « Tant qu'on ne saura pas qui est qui, il est illusoire d'espérer éloigner la majorité des clandestins », a déclaré la semaine dernière le rapporteur de la mission, Denis Quentin (UMP), qui évoquait le cas des « Français sans-papiers » à Mayotte. Des Français apatrides que l'on compte par dizaines le long de l'Oyapock et du Maroni. D.V.



## Clandestins fantômes et batailles de chiffres

La Guyane compte aujourd'hui 191 000 habitants, selon l'Insee, dont 42 584 étrangers en situation régulière, selon la préfecture (au 31 décembre 2005). Il est de bon ton d'y ajouter, selon l'humeur, 10 000 à 50 000 étrangers clandestins. Pourtant, contrairement à une fautive idée tenace, ils sont aussi comptabilisés par l'Insee. Il y a deux ans, le fameux village clandestin de Dorlin avait d'ailleurs été recensé par ses agents deux semaines avant l'opération Anaconda de la gendarmerie. Une partie des étrangers sans-papiers échappe évidemment aux agents recenseurs. Mais peut-être pas plus que les Français « de souche ». « Il est parfois plus difficile de recenser dans les immeubles des centres urbains, où les agents sont bloqués par les digicodes et la méfiance des voisins », observe un employé de l'Insee.

Il existe des indicateurs de la présence de clandestins. Notamment l'aide médicale dont bénéficient les étrangers en situation irrégulière (AME). Elle concernait 10 000 personnes en 2003. Quand on sait que les orpailleurs clandestins n'hésitent pas à appeler le Samu pour se faire soigner à l'hôpital de Cayenne, ce chiffre recouvre sans doute une bonne part des clandestins.

## « Est-ce que ça va vraiment réduire les mariages blancs ? »

Lorsque Céline\* a épousé Juan en 2004 dans une commune de l'île de Cayenne, il était sans-papiers. « À la mairie, ils nous ont dit qu'ils étaient obligés de déclarer à la gendarmerie, pour qu'une enquête soit faite. Mais on n'a jamais vu personne, ni même reçu un coup de fil afin de bien s'assurer que nous étions bien là tous les deux, en même temps, au domicile conjugal. »

Alors, un durcissement de la loi pour éviter les mariages blancs ? Céline s'interroge. « Ce serait bien, déjà, que les contrôles aient vraiment lieu. Même si ce n'est jamais agréable pour ceux qui sont de bonne foi. »

Un an et demi après, le jeune couple, qui aujourd'hui attend un heureux événement, est encore plongé dans les démarches administratives.

Nous avons pris rendez-vous à la préfecture pour renouveler le titre de séjour provisoire, nous devons attendre quatre mois avant d'être reçus !!! »

Selon la législation actuelle, dans

quelques mois maintenant, soit deux ans révolus après leur mariage, Juan pourrait demander une carte de résident et la nationalité française. Mais avec le nouveau projet de loi, il lui faudra attendre trois ans. Et justifier de plus de son « intégration républicaine » (lire par ailleurs). Pour la nationalité française, il lui faudra patienter quatre ans. Pas une mauvaise chose en soi, estime Céline, « si cela limite les abus. Mais est-ce que ça ne découragera pas surtout les gens honnêtes ? Les autres trouveront toujours moyen de baisser. » Pour Juan, en tout cas, tout ce temps à attendre ne fera que compliquer les choses pour son emploi. « Il est en situation précaire dans la fonction publique. Sans nationalité française, pas de concours, pas d'embauche. »

Magali Filou

(\*) Les prénoms du jeune couple ont été changés, afin de préserver leur anonymat.

## REPERES

### Étrangers ou immigrés ?

A ne pas confondre ! Selon le recensement de 1999, la Guyane comptait 46 576 étrangers. 21 % d'entre eux sont nés en France et donc amenés à devenir Français à leur majorité. L'Insee en a compté 41 649 en 1999. Mais 12 % d'entre eux ont acquis la nationalité française. À la même date, 66 % des personnes qui se trouvaient en Guyane sont nées en France et 54 % ont vu le jour en Guyane.

### APT aurifères

En 2005, l'administration a délivré 464 autorisations provisoires de travail (APT). Un bilan provisoire qui devrait présenter le même profil que les années précédentes : les bénéficiaires sont en grande majorité Brésiliens et sont employés à 95 % dans les chantiers d'orpillage.

### Asile politique

Les étrangers qui bénéficient en Guyane de l'asile politique sont de plus en plus rares. L'an dernier, 291 demandes ont été déposées pour bénéficier de cette protection de la France contre des menaces dans le pays d'origine. L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) n'a donné son accord que sur un seul dossier, celui d'un originaire du continent africain. Les Haïtiens constituent plus des deux tiers des demandeurs.

### La CAF

#### et les étrangers

Malgré les mises au point de sa directrice, Isabelle Malinge, on entend encore dire que les allocations familiales bénéficient surtout aux étrangers. Or, ils ne constituent que 37 % des « allocs », et un tiers de la population étrangère en situation régulière. Les Français bénéficient des allocations dans la même proportion.

### Employeurs exemplaires

La mission d'information sur l'immigration à Mayotte propose d'infliger des sanctions aux élus et aux fonctionnaires, en théorie exemplaires, qui ont recours à des travailleurs clandestins.

Les fonctionnaires pourraient être mutés voire révoqués et les élus deviendraient inéligibles. D'un Outre-mer à l'autre, il est des spécificités à ne pas oublier.

### Un atlas de l'immigration en préparation

L'Insee Guyane vient de soumettre à la relecture un Atlas de la population immigrée dans le département. Créé avec des données récentes, en partenariat avec le Fonds d'action de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasilid), il pourrait être publié en juin prochain.

Plusieurs régions de l'hexagone, notamment la Corse et Provence-Alpes-Côtes d'Azur, dispose déjà d'un atlas similaire, qui permet de clarifier le débat sur l'immigration.

Article 4 : Suspensions supplémentaires vis-à-vis des demandeurs : par regroupement familiaux, pour les mineurs et les mariages « blancs », France Guyane, 21/09/2006.



# Le pont ne doit pas être une passoire

Hier à Saint-Georges, le secrétaire d'État à l'Outre-mer a rappelé que tout serait mis en œuvre pour freiner l'immigration illégale, les filières de trafics et l'orpaillage clandestin dans le département.



Christian Estrosi et Georges Elfort se sont penchés sur le développement de Saint-Georges. (Photos : P-Y.C.)

La sono craché à plaines pommées. L'hélicoptère ministériel se pose à Saint-Georges. Le DJ, la voix couverte par les turbines, lance un « Salut les vacanciers. » Il est à peine plus de 8 heures. Entre deux tubes de brega, il se ravise : « C'est la fête à Saint-Georges de l'Oyapock, avec le ministre de l'Outre-mer. »

Saint-Georges, c'est déjà un peu le Brésil. Cette vérité a vite été exposée au secrétaire d'État à l'Outre-mer, hier lors de sa visite dans l'Est. Parmi les mains que Christian Estrosi sert entre l'aérodrome et la mairie, toutes n'ont pas un titre de séjour à exhiber. « Il n'est pas là pour contrôler les papiers », glisse un membre de la délégation. Mais il est là pour rappeler que l'État sera ferme en matière d'immigration. « La France n'a pas vocation à accueillir ceux à qui elle ne peut pas offrir un emploi et un

logement [...] Saint-Georges ne doit pas être le réceptacle de tous ceux qui viennent chercher ici un aïdorado. » Le pont sera donc accompagné d'une augmentation des moyens de la gendarmerie, de la police aux frontières et des douanes. L'hélicoptère et la section d'intervention tant promis arriveront en novembre. La construction d'un commissariat franco-brésilien est à l'étude. La lutte contre l'immigration

clandestine sera « encore intensifiée ». L'an dernier, il y a eu 8 145 reconduites à la frontière. Cette année, déjà 4 793. Tant pis si certains viennent lui rappeler que plus d'un clandestin reconduit sur deux l'a déjà été. « Ne pas les raccompagner, c'est carrément leur dire « Venez tranquillement en Guyane, personne ne vous contrôlera. » »

Pierre-Yves Carlier

ECHOS



Bons baisers de Sarkozy

Le secrétaire d'État à l'Outre-mer avait peut-être le souvenir que Nicolas Sarkozy avait réalisé à Camopi un de ses meilleurs scores du premier tour de la présidentielle, avec 73,55 %. En se faisant prendre en photo avec les élus municipaux sous la photo officielle du président de la République et en promettant que celui-ci y apposera une dédicace pour le maire Joseph Chanel, Christian Estrosi était sûr de faire des heureux.

Coup de solaire

Christian Estrosi a plusieurs fois interrogé les élus et les services de l'État sur le développement du solaire en Guyane. Coïncidence, lors de sa visite à Camopi, il portait une chemisette griffée Solelec, Tenesol Carabées. L'entreprise, filiale à parts égales d'EDF et Total, est justement spécialiste de l'énergie solaire.

Coup de pouce solaire

Les annonces ont été rares, hier, dans l'Est. Toutefois, les Guyanais intéressés par l'installation d'un chauffe-eau solaire pourraient trouver motif à satisfaction dans la prochaine loi-cadre sur l'Outre-mer. Le secrétaire d'État a l'intention de proposer que l'installation de ce type de matériel ne soit plus aidée par un crédit d'impôt mais par une aide directe lors de l'achat.

Très présent

On dit du président de la République qu'il est très présent. Certains disent « trop présent », reconnaît Christian Estrosi. Il l'était, en tout cas, dans ses discours, hier entre Saint-Georges et Camopi. « Nicolas Sarkozy », « président de la République » et « ancien ministre de l'Intérieur » sont revenus à quinze reprises. Le garde des Sceaux, Rachida Dati, n'a pas été oublié avec trois mentions.

Continuité territoriale

Le pont sur l'Oyapock aura une piste cyclable protégée des voitures. Mais pas les 5,5 km de route conduisant de Saint-Georges au pont. Surprise du secrétaire d'État, il a demandé aux services de l'Équipement de lui fournir des explications rapidement.

Saint-Georges vaut bien une messe

Depuis vingt-cinq ans, la fidélité mariale du secrétaire d'État à l'Outre-mer s'exprimait, tous les 15-août, dans l'église de Molières (Alpes maritimes). Hier, Christian Estrosi a fait une infidélité... à son église. Et à suivi la messe de l'Assomption dans l'église de Saint-Georges.

ACTUALITES

POLITIQUE

# « Un clandestin a vocation à être contrôlé, interpellé et reconduit »

Brice Hortefeux, ministre de l'Immigration, passe deux jours en Guyane pour répéter le message de fermeté face à l'immigration clandestine. Il a annoncé des moyens qui sont déjà connus.

La fermeté. Le 15 août, son collègue Christian Estrosi avait promis que la lutte contre l'immigration clandestine « sera renforcée ». Hier, Brice Hortefeux, ministre de l'Immigration, de l'Identité nationale, de l'Intégration et du Codéveloppement a répété le message. « La France est un état de droit et l'état de droit s'applique sur l'ensemble du territoire métropolitain et Outre-mer [...]. L'étranger en situation irrégulière a vocation à

être contrôlé, interpellé et reconduit dans son pays d'origine [...] Je sais que c'est moins simple qu'ailleurs, mais il ne faut pas baisser les bras [...] En quatre ans, le nombre de reconduites a été doublé. On devrait atteindre les 9 000 cette année. » Les promesses déjà faites. L'hélicoptère de gendarmerie arrivera « avant le 31 décembre ». Le local de rétention de Rochambeau sera agrandi de 38 à 62 places et sera remis aux normes

pour redevenir un centre de rétention. Les fonctionnaires de la Police aux frontières (Paf) de Saint-Georges seront 60 lors de l'ouverture du pont en 2010. Les locaux de la Paf de Saint-Laurent seront rénovés. Le Guyana. « Le sujet est récurrent », a reconnu le ministre. Et pourrait le rester. La mairie de Cayenne a proposé un bâtiment pour installer le consulat du pays. Mais le Guyana ne semble pas pressé de s'y installer. Commentaire de Brice Hortefeux : « Si ça ne marche pas, je demanderai à l'ambassadeur à Paris de venir me voir pour bousculer les choses. »



Tout comme Christian Estrosi il y a vingt jours, Brice Hortefeux (au centre) a martelé hier le message de fermeté du gouvernement contre l'immigration clandestine. (Photo : Henri Griffit.)

La zizanie des chiffres. La Guyane, combien d'immigrés, combien de clandestins ? Brice Hortefeux a dit 92 000 dont 43 000 clandestins. Le cabinet du préfet a dit 49 000 réguliers et qu'on ne peut pas connaître le nombre d'irréguliers. Antoine Karma a dit 60 000 à 70 000 clandestins. Deux connaisseurs du dossier évaluent le nombre d'immigrés à 60 000 : 30 000 légaux, 15 000 illégaux vivant en zone urbanisée et 15 000 sur les sites d'orpaillage. « Il faudra attendre 2009 pour avoir des chiffres les plus précis possibles. Personne ne veut en parler avant les élections », assure un spécialiste.

Codéveloppement et intégration. Le codéveloppement et l'intégration font partie de l'initiale du ministère. Mais ce n'est pas le sujet de la visite : « À vouloir multiplier les messages, on les affaiblit. »

Pierre-Yves Carlier

REACTION

Antoine Karma, président du Conseil régional : « Tous ceux qui viennent ici ne repartiront pas »

Il faut faire attention à cette formule (« un clandestin a vocation à être contrôlé, interpellé et reconduit »). Cela ne se passe pas comme ça. Nous sommes un pays du Nord — la France — mais nous sommes dans le Sud. Nous pourrions construire des villes nouvelles et accueillir ses populations. L'immigration choisie, peut-être, je ne sais pas, mais nous pourrions les accueillir puisque nous sommes presque tous issus de l'immigration. Il ne faut pas se faire d'illusion, tous ceux qui viennent ici ne repartiront pas. Je suis un adepte du codéveloppement. Si nous aidons ces pays, peut-être ne viendront-ils pas ici.

**Rencontre avec l'UMP**

Ce n'était pas inscrit au programme « officiel » de sa visite. Hier soir, Brice Hortefeux a rencontré les militants UMP. Ce serait une habitude, pour les ministres (ou secrétaires d'État) de la majorité présidentielle, que de prévoir de telles rencontres, généralement assez informelles, qui comprennent un court discours et un petit cocktail.

Mais après les turbulences post-électorales à la tête de l'UMP-Guyane, cette réunion ne devait-elle pas servir à « recadrer » le comité local ? « Non, ça, c'était M. Estrosi qui était chargé de le faire », nous assure-t-on très sérieusement. Sans plus de détails.

Articles 5 et 6 « Le pont n'est pas une passoire », alors « les clandestins doivent être reconduits » (16/08/2007) ; (06/09/2007)



*Nerize Dias de Oliveira, 36 ans, commerçante brésilienne morte noyée dans le fleuve de la Mana (Ouest Guyane française).*



**Photographies 3 et 4 : Quête du corps de Nerize Dias de Oliveira, 36 ans sur le fleuve de la Mana**

## Embaixador francês lamenta morte de brasileira na fronteira com a Guiana Francesa em ação de deportação



Senador Paulo Paim, presidente da CDH do Senado e embaixador da França no Brasil, Antoine Pouillete, durante audiência pública na terça-feira (8): o francês disse que a morte de Nerize foi "uma infelicidade"

AGÊNCIA SENADO

O embaixador da França no Brasil, Antoine Pouillete, lamentou, durante audiência pública na terça-feira (8) a morte da brasileira Nerize Dias de Oliveira, ocorrida na fronteira entre o Suriname e a Guiana Francesa durante uma ação de deportação daquele departamento francês, classificando-a como "uma infelicidade". Os demais participantes da audiência pública defenderam que a morte da brasileira deve ser investigada com profundidade para que as dúvidas em relação à alegada truculência da autoridade policial daquele departamento ultramarino francês sejam esclarecidas e fatos como esse não se repitam.

A audiência foi realizada em conjunto pelas comissões de Relações Exteriores e Defesa Nacional (CRE) e de Direitos Humanos e Legislação Participativa (CDH). Um grupo de garimpeiros deportados da Guiana Francesa no final de abril denunciou a morte de Nerize, 36 anos, que teria caído da embarcação que os transportava no Rio Maná. A polícia francesa não teria prestado socorro nem permitido o resgate da mulher pelos brasileiros. Seu corpo, encontrado cinco dias depois, apresentaria marcas no crânio causadas pelas hélices da embarcação. Nerize também teria sido enterrado fora do Brasil, sem a autorização do marido e o atestado de óbito não traria a causa mortis.

As informações foram relatadas ao deputado estadual Camilo Capiberibe, presidente da Comissão de Direitos Humanos da Assembleia Legislativa do Amapá, um dos participantes da reunião. Ele pediu uma investigação isenta e a exumação do corpo para determinar a verdadeira causa da morte.

De acordo com o chefe do

Departamento de Comunidades Brasileiras no Exterior do Ministério das Relações Exteriores, Eduardo Gradilone, o Itamaraty exigiu imediatamente explicações da Guiana Francesa, que negou infração aos direitos humanos dos brasileiros. Agora, o ministério aguarda a realização da exumação do corpo de Nerize.

"Foram dadas as explicações e será realizado exame de corpo de delito, que poderá se tornar uma evidência muito importante para determinar qual a versão verdadeira, a dos brasileiros ou a dos franceses", explicou Gradilone.

O embaixador da França frisou que o seu país tem uma diretriz de repatriação em condições de dignidade dos imigrantes ilegais, mas explicou não ser possível garantir que isso sempre ocorra da melhor maneira possível. O embaixador da França e o representante do Itamaraty ressaltaram também a intensificação da colaboração entre Brasil e Guiana, para evitar novos episódios como esse, inclusive com a decisão de estabelecer uma hot line, ou linha telefônica exclusiva entre as duas diplomacias, para discutir e identificar conflitos envolvendo clandestinos. Além disso, estão sendo encaminhados acordos bilaterais para o combate ao garimpo clandestino na região, para a segurança pública, saúde, educação e até a criação de um centro integrado transfronteiriço.

"Estamos tentando, através da abertura do diálogo sobre migração e reforço do combate às atividades ilícitas, como garimpo ilegal, prostituição, tráfico de pessoas e de menores, fazer com que episódios assim sejam cada vez mais raros e tratados com cooperação, respeito aos direitos humanos e completa satisfação para os dois lados", declarou Gradilone.

O senador Papaléo Paes

(PSDB-AP), autor do requerimento - a pedido de Camilo Capiberibe - disse não questionar a atuação da polícia francesa na deportação dos imigrantes ilegais, mas, sim, a arbitrariedade com que foram tratados.

Papaléo reconheceu que o departamento francês está dedicado a manter um bom relacionamento com o Brasil, mas que, infelizmente, o Oiapoque fica distante dos centros de decisão do Brasil, assim como a Guiana Francesa fica distante e esquecida pela França, o que, em sua opinião, "causa ações truculentas das polícias que são responsáveis pelas fronteiras".

O senador pediu que as autoridades francesas treinem e orientem a polícia da Guiana, frisando que não foi o fato de ter havido deportação, mas, sim, "a truculência" com que foi feita, que abalou os brasileiros.

"Não podemos deixar que brasileiros passem a ser humilhados, maltratados e violados em seus direitos humanos", disse.

Também participaram da audiência os senadores Virgínio de Carvalho (PSC-SE), Eduardo Suplicy (PT-SP), Romeu Tuma (PTB-SP), Eduardo Azeredo (PSDB-MG), Flexa Ribeiro (PSDB-PA) e a deputada Janete Capiberibe (PSB-AP).

### Números

De acordo com o embaixador da França, Antoine Pouillete, dos cerca de 38 mil clandestinos que vivem na Guiana Francesa, 20 mil vêm do Brasil. Em 2007, aproximadamente 4,5 mil brasileiros foram repatriados, sendo 80% vindos da Guiana e 20%, da França. Da população carcerária do departamento da França, 60% é formada por brasileiros, mesmo número para o atendimento nos hospitais. Pouillete mencionou ainda a concessão de 8,8 mil asilos por parte da França.



IMMIGRATION

# « Les mécanismes d'intégration ne fonctionnent plus »

Alors que s'ouvre ce matin le débat en congrès sur l'immigration, la députée explique comment la société guyanaise, faute d'affirmation de son identité, a perdu sa capacité à intégrer les nouveaux arrivants. La solution : l'aide au développement.

■ **France-Guyane : Pensez-vous que la Guyane se construise par l'immigration ou qu'existe réellement le socle d'un peuple guyanais ?**

Christiane Taubira : La Guyane ne s'est pas construite avec l'immigration, elle s'est constamment enrichie de l'immigration. En Guyane, il y a un peuple, au sens où une communauté humaine a forgé pendant au moins 200 ans une organisation sociale, une relation au territoire, qui a entrelacé ses cultures et construit une identité. Il y a donc des cultures, ici, et il y a une identité guyanaise. Si l'immigration provoque autant d'irrationalité, de débordements, de démesure, c'est parce qu'on a lâché prise sur l'essentiel : à savoir qu'il y a un peuple, une identité guyanaise. Il y a une matrice capable d'accueillir. Mais pas n'importe comment. Pendant très longtemps, il y avait des procédures d'intégration individuelles. Parce que les arrivées étaient constantes mais elles n'étaient pas massives. Aujourd'hui, elles sont constantes et massives. Donc les mécanismes d'intégration ne fonctionnent plus.

■ **Certains s'inquiètent d'un risque de « libanisation » de la Guyane, d'une crispation des différentes communautés pouvant déboucher sur des conflits...**

Il n'y a aucun risque de communautarisme en France, mais il existe en Guyane. En regardant, ici, les instruments de l'expression communautaire, comme les radios, les chefferies qui

donnent la ligne des comportements, le maintien des langues... on peut s'interroger sur la gestation de communautarismes.

Je pense que l'on peut, sans hystérie, affirmer l'identité guyanaise, parce que c'est une réalité et qu'il est souhaitable que cette réalité demeure. Mais si cette identité vivait, grâce à des politiques culturelles, on ne serait pas obligés de l'affirmer contre les autres. Les autres prendraient acte de cette identité. Quand je parle d'identité guyanaise, j'englobe les Amérindiens, les Bushinengues et les créoles.

■ **Que pensez-vous du principe de l'« immigration choisie », prônée par Nicolas Sarkozy ?**

On a le droit d'avoir ses fantasmes ! Aucun pays n'est en capacité de choisir, même pas les États-Unis. C'est une ineptie géopolitique, une monstruosité morale et une aberration politique. Nous avons aujourd'hui une situation trop lourde, qu'il faut traiter avec les pays d'origines. Ce ne sont pas les reconduites aux frontières qui changeront les choses. Il faut travailler avec les pays voisins de façon à ce qu'ils prennent leurs responsabilités et qu'ils puissent sédentariser leurs populations.

■ **L'argent qu'envoient les immigrés dans leurs pays d'origine n'est-il pas une forme d'aide au développement ?**

Je ne pense pas. En principe, le co-développement conduit au retour au pays. Pour l'instant, les gens qui envoient cet argent ont intérêt à rester 10 ou 20 ans ici.



L'immigration choisie ? « Une monstruosité morale et une aberration politique », selon Christiane Taubira. (Photo : Henri Griffit)

Ils prennent, ils envoient. Le responsable, ce n'est pas celui qui le fait, mais les pouvoirs publics qui ne font

rien pour permettre le co-développement.

Propos recueillis par Denis Vannier

## REPERES

■ **Taubira sans voix**

Contrairement aux deux autres parlementaires que sont Georges Othily (sénateur) et Juliana Rimane (députée), Christiane Taubira, députée de la première circonscription n'a pas droit au vote. D'ailleurs, de manière générale, les parlementaires qui prennent certes part au congrès, n'ont qu'une voix consultative. Mais le hasard des fonctions des uns et des autres fait que Georges Othily pourra s'exprimer en tant que conseiller régional et Juliana Rimane en tant que conseillère générale. Toutefois, Christiane Taubira se fera sans doute entendre.

■ **Othily ou la politique de la chaise vide ?**

Contacté hier par notre rédaction, le sénateur de la Guyane Georges Othily a précisé qu'il y avait des fortes chances qu'il ne participe pas au congrès d'aujourd'hui. Il a même indiqué que sa participation était compromise à 99,99 %. Reste à savoir si le sénateur a été là, l'auteur d'un bon mot, d'un coup de bluff ou si son siège risque d'être vide aujourd'hui. Il serait en tout cas dommage qu'il prive le congrès de son expérience, lui qui a été président d'une commission d'enquête du Sénat qui a travaillé sur l'immigration.

FRANCE-GUYANE

Mardi 30 mai 2006



# Interculturalité : Intégration ou désintégration

**Isabelle Hidaïr, docteur en anthropologie, et Jeanine Ho-A-Sim, docteur en psychologie sociale, ont permis à l'Encre de reconsidérer les données inhérentes au concept de l'interculturalité.**

Cette manifestation, soutenue pleinement par la Région Guyane, a permis à l'auditoire d'en-



Jeanine Ho-A-Sim,  
docteur en psychologie  
sociale

tendre deux jeunes conférenciers de qualité, Isabelle Hidaïr, anthropologue, et Jeanine Ho-A-Sim, docteur en psychologie sociale. Ces deux jeunes femmes ont initié le public à une théorie d'un mode d'intégration, passant par l'interculturalité pour aboutir à l'assimilation. Elles ont mis en exergue le danger de l'idéologie inscrite dans certains concepts. Pour ces spécialistes, ces étapes supposent la sous-mission d'un groupe aux valeurs d'un autre groupe, qui selon des critères de « progrès », s'érige en communauté de pouvoir. Elles estiment que si l'intégration est un élément important socialement, l'assimilation peut se révéler particulièrement néfaste, car, pour ce faire, le reniement de ses propres valeurs culturelles est inévitable. Isabelle Hidaïr s'est attachée à la démythification des

clichés en présentant au public les phases de transition d'un groupe issu de l'immigration en expliquant : « Nous avons tendance à ne considérer qu'une génération d'immigrés sans nous soucier de sa descendance. Cette focalisation, remplie de clichés, sur les primo-arrivants fausse les données réelles des modes d'intégration. Nous ne voyons que les parents, dans leur phase d'adaptation et nous oublions que les enfants, soit la seconde génération, sont dans un processus d'intégration entre leur culture originelle et la culture d'accueil. Nous oublions également que les petits-enfants, quant à eux sont en phase d'assimilation, en renouvelant leur culture d'origine ».

Jeanine Ho-A-Sim a voulu, quant à elle, intéresser l'audience, en quelque sorte, sur le mythe de l'interculturalité en précisant que : « Aucune transformation ne saurait être totale, puisqu'elle-même s'il existe une interaction entre les groupes, le maintien de l'identité propre des individus intervient dans chacune des phases de leur évolution ». Cette communication a été l'occasion pour ces deux jeunes spécialistes de sensibiliser le public sur la nécessité d'accepter la différence des autres ainsi que sa propre particularité pour une évolution humaine équilibrée. Elles ont également saisi l'occasion pour démontrer que le concept d'immigration qui s'attachait à la notion d'interculturalité se présentait en réalité comme un cadre dans lequel

seraient enfermés des individus vides de leur culture et de leur idéologie. Soit une « désintégration » de l'assimilation, puisque ce cadre retiendrait uniquement des valeurs appartenant qu'au seul groupe dominant. En fait, Jeanine Ho-A-Sim et Isabelle Hidaïr montraient la tendance ancrée en chacun de nous à baser notre intérêt pour l'autre sur des éléments internes à des zones de classification appartenant, soit à un modèle politico-social, soit à une idéologie s'attachant à nos propres valeurs, dépassant ainsi l'autre de ce qu'il a de plus profond en lui. Ce qui fait de lui un autre. Sans remettre en cause le concept de l'interculturalité, elles ont permis à l'auditoire d'avoir un regard élargi sur la problématique de la discrimination de l'autre, qu'il s'agisse d'une femme dans une société d'hommes ou d'un primo-arrivé

vant dans une communauté quelconque.

Françoise Loe-Mlle



Isabelle Hidaïr,  
docteur en Anthropologie



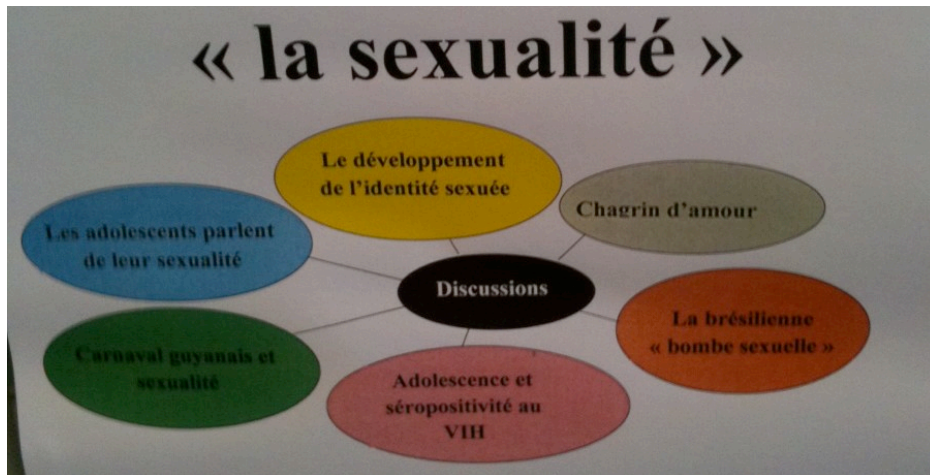


Figure 2 : Affiche de la table ronde sur « LA sexualité » des « bombes sexuelles » brésiliennes

« Étonnante cette affiche d'une table ronde sur la sexualité organisée par l'Association Guyanaise des Psychologues, qui propose une discussion sur "La brésilienne, bombe sexuelle" (sic) et semble ainsi entériner les pires clichés des bistrot de Guyane. Il est assez révoltant de voir ainsi valider un stéréotype grossier qui parcourt la société guyanaise. Si, en métropole, un Brésilien est forcément sambiste, footballeur ou travesti au bois de Boulogne, en Guyane une Brésilienne serait forcément une bimbo écervelée, "bombe sexuelle", donc, sous-entendu toujours plus ou moins femme facile, voire pire. On a malheureusement l'habitude d'entendre ces âneries au bistrot ou devant le chinois du quartier, autour de quelques bières sirotées après (ou pendant) une journée de travail d'ouvrier.

Mais quand les doctes "psychologues" de Guyane se mêlent de diffuser de tels stéréotypes, on se demande de quelle culture, de quel recul et de quelle "psychologie" ils ou elles peuvent se prévaloir. Et cela pose quelques questions:

*Pourquoi associer "sexualité" et "Brésilienne" ? Et les autres, elles n'en ont pas de sexualité ? Pour qui promène son regard sur la gente féminine de Guyane sans idée préconçue, il me semble qu'aucune catégorie ethnique n'a le monopole du court-vêtu, du décolleté ou de la sensualité ostentatoire.*

*Toutes les Brésiliennes sont donc sommées d'être des "bombes sexuelles", puisque c'est visiblement validé comme intrinsèque chez elles par la faculté de nos très éclairés "psychologues". Marié depuis onze ans à une "Bombe sexuelle", donc, il m'avait pourtant toujours semblé avoir épousé une femme, qui s'est trouvée être d'origine brésilienne. Il faudra que je lui signale cet aspect de sa personnalité qui nous avait*



*jusque là échappé.*

*Pourquoi ne pas avoir ajouté d'autres thèmes de discussions d'une aussi grande finesse ? On aurait pu imaginer "La Française castratrice", "La Créole sponsorisée", "l'Amérindienne langoureuse" "la Bushinenge déchaînée", afin de poursuivre dans cette veine rigoureusement scientifique...*

*Quelle est la valeur scientifique, donc, de tels clichés ? Sait-on que nombre de sondages montrent qu'une majorité des Brésiliens n'aiment pas le carnaval et le fuient quand ils le peuvent ? Que beaucoup de Brésiliens n'aiment pas le samba ? Et que beaucoup de Français n'aiment pas le fromage ou que très peu d'entre eux portent un béret basque ?*

*Quant à l'aspect psychologique, parlons-en. Est-ce que ces "psychologues" imaginent les dégâts d'un tel affichage de stéréotype? Nombre de Brésiliennes de Guyane, ou de Guyanaises d'origine brésilienne souffrent d'être systématiquement rattachées à ces clichés de "beauf à la Cabu". A t-on pensé également que, pour des jeunes filles sans cesse ramenées à cette image, il est difficile de résister à la pression qui les oblige pratiquement à se conformer à ce stéréotype (sinon elles "ne sont pas de vraies brésiliennes"). Quand on pense que cette table ronde se déroulera à l'IUFM et formera donc une escouade de futurs professeurs à ces clichés rances...*

*Il n'est pas non plus interdit de penser que ce genre d'intitulés en dit long sur l'ignorance et la condescendance envers les autres dont font preuve certains, doctement campés dans leur certitudes, sans doute incapable d'imaginer une seconde que les "Brésiliennes" sont des femmes, et pas nécessairement des "bombes" » (in <http://www.brasilyane.com/index.php/manchette/393-0704-bresiliennes-les-psychologues-guyanais-nont-pas-peur-des-caricatures->)<sup>5</sup>, Gérard Police*

---

<sup>5</sup> <http://www.brasilyane.net/viewtopic.php?t=307>

## **Annexe VII. Procédure d'obtention de VISA**

### **Par le Consulat de Belém : Formulaires de demande de VISA pour les ressortissantes brésiliennes vers la Guyane française (VISA long)**

Visto de curta duração Guiana francesa (de 01 a 90 dias de permanência Lista atualizada em 01/09/09)

Atenção! Não compre a passagem antes da obtenção o visto

Não aceitamos dossiês incompletos/ Após análise, documentos suplementares poderão ser solicitados. Guiana francesa.

Para a pessoa que está solicitando o visto:

- Comparecimento do solicitante no Consulado de Belém
- Formulário preenchido e assinado (retirá-lo no consulado ou no site da nossa Embaixada: [brasil.ambafrance-br.org](http://brasil.ambafrance-br.org) )
- Carta explicando o motivo da viagem
- 2 fotos (padrão francês), com fundo branco e sem borda. Endereço indicado: Rua Aristides Lobo nº287.
- Carteira de vacinação internacional (original) (feito em Posto de Saúde e passado na ANVISA do Aeroporto Internacional de Belém)
- Comprovante de residência (recibo de água, luz ou telefone).
- Passaporte válido (no mínimo seis meses) e cópias da primeira e segunda página.
- Identidade (RG)
- Comprovante de renda. Se for estudante, apresentar declaração da escola ou universidade.
- Seguro Viagem ou de vida (internacional) com cobertura de R\$100.000 (válido por 90 dias).
- Estrangeiros residentes no Brasil, devem anexar: Protocolo ou Registro Nacional de Estrangeiros (RNE). Retirada do passaporte, em Brasília-DF, após convocação.

**A pessoa que está lhe acolhendo na França:**

- Atestado de acolhimento (Attestation d'accueil) original. Este pode ser substituído por reserva de hotel ou carta convite.
- Documento de identidade da pessoa que fez o Atestado de acolhimento (fotocópia da identidade ou passaporte, se for francês, se for brasileiro, carta de séjour)
- 3 últimos contra-cheques ou extratos bancários da pessoa que fez o Atestado de Acolhimento.

**Obs: Se tiver um parente na França além de quem está lhe recebendo, apresentar:** fotocópia da identidade ou passaporte, extratos bancários, se for brasileiro, carta de séjour

**Para menores incluir:**

- Registro de nascimento
- Autorização de viagem (reconhecida em Cartório)
- Carteira de identidade (RG)
- Seguro viagem internacional (para maiores de 14 anos).
- Declaração escolar

**Obs: Todos os documentos devem ser apresentados em originais e fotocópias (uma de cada).** (Valor variável quinzenalmente de acordo com o Euro 60, 00): 10/04/08. Taxa do dia **R\$ 140,85**

Caso o visto seja negado, não haverá reembolso.

Prazo para entrega após análise dos documentos: 20 e 60 dias.

**Horário de funcionamento do Consulado: segunda a sexta de 9:00 às 12:00h**

---

Rua Dos Mundurucus nº3100, sala 2409 – CEP: 66.040-270 Belém (Pará) – Brésil -Tél: (091) 32.24.68.18 Fax: (091) 32.25.41.06 e-mail: [consulat.belem@yahoo.fr/](mailto:consulat.belem@yahoo.fr) Horário de funcionamento: 09:00 às 12 (segunda à sexta-feira)

**Visa court (01-05 jours)**

Visto de transito (turismo) (com permanência de 01 a 05 dias em Caiena, Guiana francesa).

Não aceitamos dossiês incompletos e formulários mal preenchidos

Documentos suplementares poderão ser solicitados no decorrer do processo de liberação do visto

**Obs:** Os que passarem por Martinica, Guadalupe e os que saírem direto das cidades do Brasil, para a França Metropolitana, não necessitarão de vistos, mas deverão apresentar na chegada, no

território francês, os itens de número **1, 4, 6, 7, 8**, e comprovante de renda como: cartão de crédito internacional, dinheiro em espécie ou cheque de viagem no valor de **29,50 Euros** (para os que forem com **atestado de acolhimento (Attestation D'accueil)**), **54,00 Euros** (para os que forem ficar em de **hotel**).

1 Passaporte com validade no mínimo um ano (original)

2 Formulário preenchido e assinado (retirá-lo em nosso Consulado ou no site da nossa Embaixada: [brasil.ambafrance-br.org](http://brasil.ambafrance-br.org))

3 Identificação: RG ou CNH

4 Carteira de vacinação internacional (fazer em posto de saúde e trocar no posto da ANVISA do Aeroporto Internacional de Belém)

5 Duas fotos 3.5x4.5 (Rua Aristides Lobo nº287) (originais)

6 Passagem ida e volta com validade máxima de três meses (90 dias)

7 Reserva hotel ou atestado de acolhimento original (Attestation D'accueil) feito na Prefeitura, na França. O mesmo pode ser substituído por carta convite oficial.

8 Seguros: vida, saúde ou de viagem (internacional), com cobertura de R\$100.000,00 pelo período total da viagem (visitante)

9 Telefone da pessoa responsável na França

10 Comprovante de renda, do visitante e do acolhedor

11 Comprovante de residência, do visitante e do acolhedor

12 Comprovante de parentesco com o acolhedor (Carta de séjour ou CNI)

13 Carta explicando o motivo da viagem (visitante)

14 Estrangeiros residentes no Brasil devem anexar: Protocolo ou RNE

15 valor do visto 60 euros. Valor não reembolsável caso o visto seja negado.

16 OBS: OS QUE TIVEREM QUE SAIR DA ÁREA DE TRANSITO DO AEROPORTO, TERÃO QUE SOLICITAR VISTOS EM NOSSOS CONSULADOS.

Prazo para entrega: entre 20 e 60 dias

**Para menores anexar:**

- Registro de nascimento.
- Autorização de viagem (reconhecida em Cartório)
- Carteira de identidade (RG)
- Seguro viagem ou de vida (internacional), maiores de 14 anos.
- Declaração escolar

Obs: Apresentar uma fotocópia de cada documento.

\* Local indicados para a foto:

- Rua Aristides Lobo n° 287 (próximo ao Restaurante Popular)

Rua Dos Mundurucus n°3100, sala 2409 – CEP 66.040-270 : Belém (Pará) – Brésil -Tél: (091)32.24.68.18 Fax: (091) 32.25.41.06 e-mail: [consulat.belem@yahoo.fr/](mailto:consulat.belem@yahoo.fr) Horário de funcionamento: 09:00 às 12 (segunda à sexta-feira)

### **Association (CIMADE Guyane)**

#### Observations CIMADE [Extrait du journal de terrain]

Lundi matin, répondre au téléphone, prise de rendez-vous. Les premières questions :

- Avez-vous déjà fait une demande de carte de séjour ?
- Avez-vous déposé un dossier ?
- Avez-vous des parents ici (proches : père/mère, frères/sœurs, concubin/enfants) ?

Si oui, est-ce que vous vivez avec votre conjoint ? Est-ce qu'il/elle travaille ici ? Vos enfants sont-ils nés ici ? S'ils sont présents sur le territoire au jour de la demande, et qu'ils ont 13 ans, ils peuvent faire valoir leurs droits (s'ils y sont depuis plus de 5 ans). Amener les justificatifs (certificats de scolarité).

- Depuis combien de temps êtes-vous en Guyane française ?

En fonction des réponses, il faut prendre un rendez-vous. Prendre les coordonnées de la personne, le nom et le numéro de téléphone. Leur demander d'amener tous les justificatifs permettant de monter un dossier.

Quatre raisons pour avoir une carte de séjour de plein droit :

- Avoir 13 ans, et être depuis plus de 5 ans sur le territoire, sans problèmes judiciaires.
- Être atteint d'une maladie qui ne peut pas se guérir ailleurs (diabète, SIDA, Tripano... problèmes cardiaques, neurologiques). Il faut alors que la demande soit complétée d'une attestation médicale.
- Avoir une mère ou un père français, être conjoint d'une personne française. Conjoint de français signifie de pouvoir prouver d'une vie commune, de retourner dans le pays d'origine et d'aller au consulat sur place, et, d'y faire une demande de visa. Pendant la période de séparation, il faut que les époux prouvent de la continuité de leur communication, par mail ou par lettres. Après l'obtention d'un visa, la CIMADE monte

un dossier et la personne a deux mois pour faire la demande d'une carte de séjour de conjoint de français.

- Avoir des liens familiaux (ce qui est différent du regroupement familial, rendu difficile avec les changements de Hortefeux de 2007).

Pour la plupart des personnes, la carte de séjour est dans un premier temps une carte d'un an, renouvelable jusqu'à sept fois minimum. La carte de 10 ans s'obtient lorsque les personnes justifient (et peuvent justifier) de leur insertion (travail, logement, famille).

La CIMADE se charge de monter des dossiers afin qu'ils puissent passer à la préfecture. Ensuite, une fois que toutes les pièces sont récupérées, les demandeurs récupèrent les originaux (une copie leur est donnée, une autre est conservée à la CIMADE), et envoient le dossier, avec accusé de réception à la Préfecture. Il faut ensuite attendre la réponse, qui peut prendre du temps.

Le dossier du premier rendez-vous se compose comme suit :

Fiche d'entretien

**Dates RV :**

**Nom des bénévoles :**

Premier rendez-vous :            oui                    o non

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Téléphone personnel :

Situation de famille :

Objet du rendez-vous :            o 1<sup>er</sup> titre de séjour    o renouvellement de titre de séjour  
o regroupement familial            o Nationalité

**Décision prise à l'issue du rendez-vous et indiquée à l'étranger :**

Le parcours administratif

Date d'entrée en France :            Régulièrement ? m non            m oui

Déjà eu un titre de séjour ? (indiqué la date et pourquoi et ce qui s'est passé ensuite) :

A-t-il déjà demandé un titre de séjour ? si oui, quand ?

Relations de l'étranger avec la police, gendarmerie, justice

Arrestations :                    non                    oui

Emprisonnement                non                    oui

ITF                                    non                    oui

Rétention                         non                    oui

La famille de l'étranger

Les parents (père et mère)

Où sont-ils ? (si en France, noter si titre de séjour et la nationalité) :

Frères et sœurs :

Où sont-ils ? (si en France, noter l'âge, si titre de séjour et la nationalité) :

Conjoint/concubin

Où est-il ? (si en France, notamment si titre de séjour et la nationalité) :

Enfants

Où sont-ils ? (si en France, noter date et lieu de naissance, si TIR et nationalité) :

Observations :

A la suite de ce dossier, on prévoit – ou pas – la constitution de dossiers à déposer auprès de la Préfecture de Cayenne, où les documents exigés sont indiqués sur le site <http://vosdroits.service-public.fr/F15914.xhtml>

La procédure de renouvellement des titres de séjour

Une demande de renouvellement d'une carte de séjour de 10 ans

Une attestation de résidence



Mme XXX

Ressortissante brésilienne, née le.....à ....

Carte de résident n° ....

A l'attention de M. le Préfet de Guyane  
Bureau de la Nationalité et de l'Immigration

A Kourou le 19 août 2008.

Objet : Demande de renouvellement de ma carte de résident valable 10 ans pour une carte de résident permanent

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je sollicite votre bienveillance afin d'obtenir le renouvellement de ma carte de résident conformément aux dispositions de l'article L. 314-1 du CESEDA, selon lesquelles « *la carte de résident est valable 10 ans. Sous réserve des dispositions des articles L. 314-5 et L. 314-7, elle est renouvelable de plein droit* ». Au jour d'aujourd'hui, et conformément aux modifications apportées à la durée de la carte de séjour, je sollicite par la présente lettre une carte de résident permanent.

Entrée en France en 1991, je suis titulaire d'une carte de résident de 10 ans, délivrée par la Préfecture de Guyane le 17 décembre 1998 et valable jusqu'au 16 décembre 2008.

Conformément aux prescriptions de vos services, j'ai tenté de prendre rendez-vous par téléphone le 16 août 2008 auprès de votre permanence téléphonique. Il m'a malheureusement été répondu que la personne responsable de ce service était malade et ne reprendrait pas ses fonctions avant début septembre.

Souhaitant agir en conformité avec la législation française, je tiens à répondre aux prescriptions du CESEDA, et notamment de son article R. 311-2, qui dispose que « *si l'étranger séjournait déjà sur le territoire, il présente sa demande dans le courant des 2 derniers mois précédant l'expiration de la carte de séjour dont il est titulaire* ».

Mon état de santé nécessite une prise en charge de la sécurité sociale, étant diabétique, souffrant de problèmes sanguins et respiratoires, je dois absolument être en règle le plus rapidement avec ma carte de résident permanent.

Voilà pourquoi ce jour je vous communique par courrier tous les justificatifs nécessaires à ma demande de renouvellement de titre de séjour, soit :

- la photocopie de mon passeport
- 4 photos d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- mon ancien titre de séjour
- une attestation sur l'honneur concernant mes séjours à l'étranger
- une enveloppe blanche à fenêtre timbrée à 0,54€

Si l'instruction de ma demande de renouvellement venait à dépasser les 3 mois de validité supplémentaire de ma carte de résident, comme en dispose l'article L. 311-4 du CESEDA, je vous sollicite d'ores et déjà pour la délivrance d'un récépissé qui autoriserait ma présence en France durant le temps nécessaire à ma demande de renouvellement de ma carte de résident par vos services. Dès lors que mon titre de séjour autorisait une activité professionnelle sur le territoire de la Guyane française, ce récépissé devrait également m'autoriser à suivre la formation ANPE que je dois suivre dès le début du mois de septembre.

Je vous demande également de me fixer un rendez-vous dans vos services dans les plus brefs délais afin que je puisse finaliser ma demande de renouvellement par ma présence dans vos locaux.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

Mme XXX

Mme XXX

A l'attention de M. le Préfet de Guyane  
Bureau de la Nationalité et de l'Immigration

Kourou le 19 août 2008.

Objet : Attestation sur l'honneur

Monsieur le Préfet

Je certifie sur l'honneur, et, par la présente lettre, que je n'ai pas quitté le territoire français pendant ces dix dernières années.

En effet, mon état de santé ne me permet pas de me déplacer en dehors des frontières. Atteinte d'un diabète je dois me rendre très régulièrement chez le médecin ou à l'hôpital pour des examens concernant la progression ou la régression de mon taux de sucre dans le sang. De plus, cela occasionne des dysfonctionnements graves – au niveau de mon taux de cholestérol, de ma circulation sanguine et de mon anxiété de manière générale – m'empêchant de me déplacer loin de mon domicile.

Merci pour votre attention.

Cordialement,

Mme XX

## Annexe VIII. Quartiers périphériques, compléments d'informations

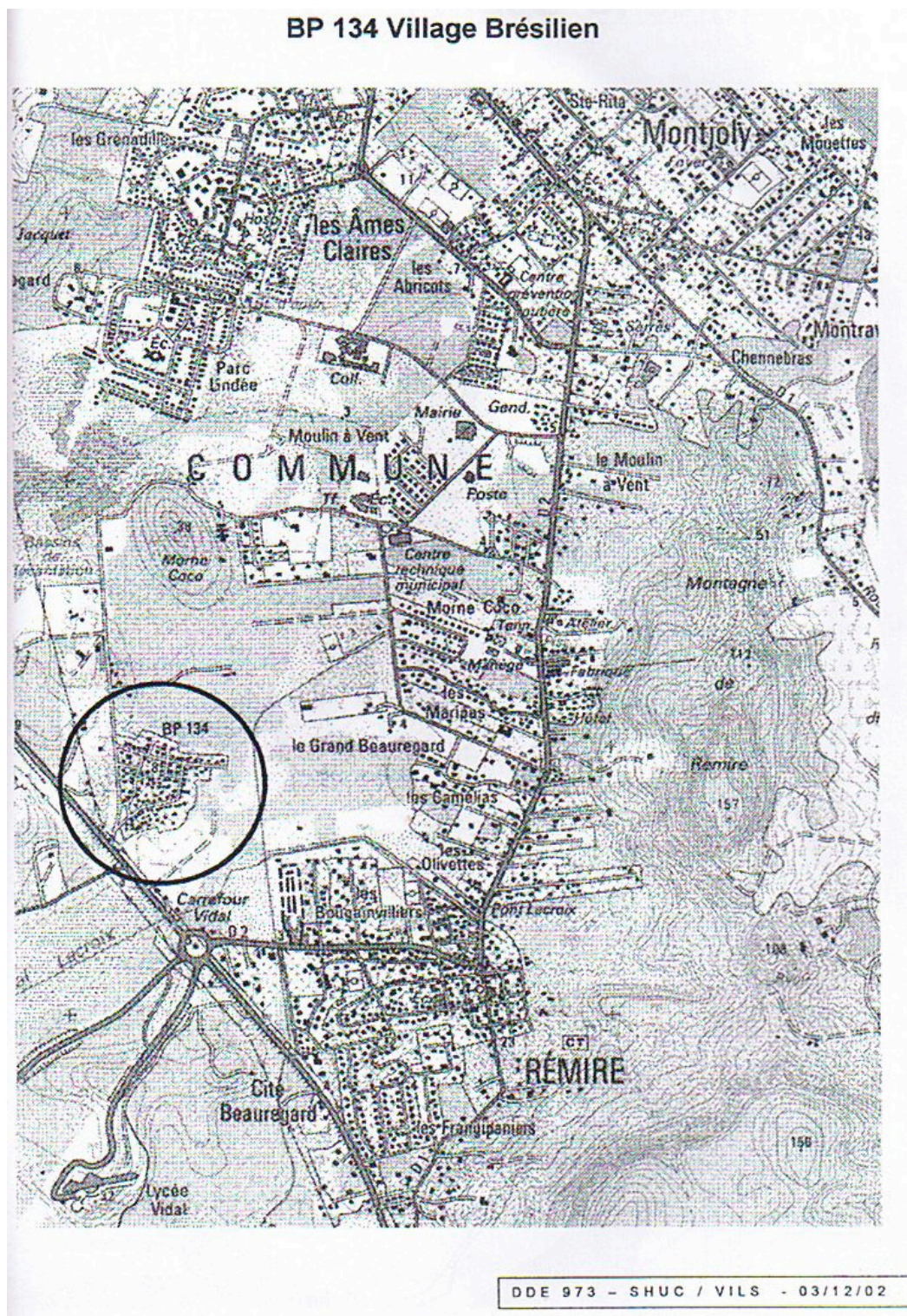


Figure 3 : Localisation de la BP134 (Source : direction départementale de l'équipement, 03/12/02)



**SITES INSALUBRES A REMIRE-MONTJOLY**

Sites	POS	Propriétaire foncier	logements	Habitants	Statut occupants	Nationalité	Etat du bâti	Réseaux	Observations
BP 134	IINA	Département	200	1000	Simple autorisation communale	Brésilienne	Etat général moyen, quelques maisons insalubres cependant	Voirie et assainissement eaux usées inexistantes Eau potable et électricité en partie piratées	Etude préopérationnelle à lancer
Hameau des Encens	IINAb NC	En majorité privé, 4 parcelles sont propriété de l'Etat	110	350	propriétaire du bâti Foncier revendu par des associations qui ont occupés les lieux	Française	Bon standing	Voirie et assainissement eaux usées inexistantes Eau potable et électricité piratées	Habitat en partie en zone aléas forts PPR mouvement de terrains- A traiter en collaboration avec Cayenne
Rémire centre	UC	privé	50	200	Locataires ou sans titre	Haitienne	type bidonville	inexistants ou piratés	à éradiquer
Chemin Tarzan	UD - NC	Privé	30	100	occupants sans titre	Brésilienne	type bidonville	inexistants ou piratés	A traiter dans la cadre du Mont Baduel en collaboration avec Cayenne
Chez Léo	UD	privé	50	200	Locataires	Haitienne	précaire, densifié	insuffisants	Ils'agit d'une série de pièces insalubres, louées à des étrangers - Phénomène de marchand de sommeil
Route des Plages RD1	IIND (Plages) IINA(Mahury)	Département Etat et privé	150	400	propriétaire du bâti Occupation des terrain sans autorisation	Haitienne Brésilienne Sainte Lucienne	très médiocre, habitat diffus, se densifie en petits villages vers le Mahury	inexistants ou piratés	
Vieux Chemin	UC	Privé et Commune	50	200	Locataires	Haitienne	très médiocre,	sous équipés	la commune détruit les logements qui se libèrent
Zone portuaire du Dégrad des Cannes	UE	Département	30	120	occupants sans titre	Brésilienne	type bidonville	inexistants ou piratés	A éradiquer Voir périmètre de protection SARA
TOTAL			670	2570					

**Figure 4 : Sites insalubres de Rémire-Montjoly. (Source : direction départementale de l'équipement, 03/12/02)**



## BP 134

### Caractéristiques générales

En 1988, la Commune de Rémire-Montjoly autorise l'installation à proximité de la RN3, à titre précaire et révocable, de quelques familles provenant de la route de Plages.

On comptait en 1990, 86 logements pour 400 habitants (étude ARUAG).

Aujourd'hui, sur ce site dénommé « BP 134 », vivent environ 200 familles, soit environ 1000 personnes.

Les habitants de la "BP 134" sont en majorité d'origine brésilienne, avec une minorité de familles haïtiennes ou guyanaises.

Certaines familles comptent plus de 10 personnes sous un même toit.

Les hommes occupent souvent des emplois de manoeuvre dans les chantiers du bâtiment. Les familles vivent beaucoup de travail au noir, de petits boulots ("Jobs"). Beaucoup sont allocataires du RMI.

Il existe une association des jeunes ouvriers brésiliens "AJOB" très dynamique qui assure depuis des années la gestion du village.

### Etat des lieux

#### **Le foncier**

Le site appelé aussi "Village Brésilien", est situé sur le territoire de la commune de Rémire-Montjoly sur les parcelles cadastrées AS :146, 148,153,154,159 qui sont la propriété du Département de la Guyane.

Ce site est classé en zone NA du POS de la commune depuis février 2000.

La commune a fait une demande de rétrocession du terrain d'assiette.

Une parcellisation avait été instaurée à l'origine par la municipalité, qui accordait aux bénéficiaires des autorisations d'occupation à titre provisoire. Aujourd'hui, les consignes (alignements - implantation etc...) ne sont plus respectés, et à l'intérieur des parcelles, les constructions se sont densifiées.

#### **L'habitat**

L'habitat est assez hétérogène, tant par sa structure que par son état général. Ce sont des habitations individuelles en rez-de-chaussée dans un état général assez médiocre, construites sans permis, et pour certaines sur autorisation et selon les consignes de la municipalité :avec le soubassement en dur, les murs en parpaing et en bois et toitures en tôles. On trouve cependant bon nombre de maisons insalubres, faites de matériaux de récupération, et situées parfois en zone inondable.

#### **Les réseaux**

L'alimentation électrique est insuffisante, parfois défectueuse. Certaines habitations n'ont pas l'eau potable et sont alimentées par des puits, malgré la proximité de l'ancienne décharge publique.

Les réseaux d'eaux usées et pluviales sont inexistantes. Les évacuations se font directement par des rigoles à ciel ouvert.

La voirie est constituée de pistes en latérite en très mauvais état, et rend très difficile l'accès des véhicules de secours. En période de pluie, certaines zones deviennent inaccessibles.

Figure 5 : Caractéristiques de la BP134 (Source : direction départementale de l'équipement, 03/12/02)



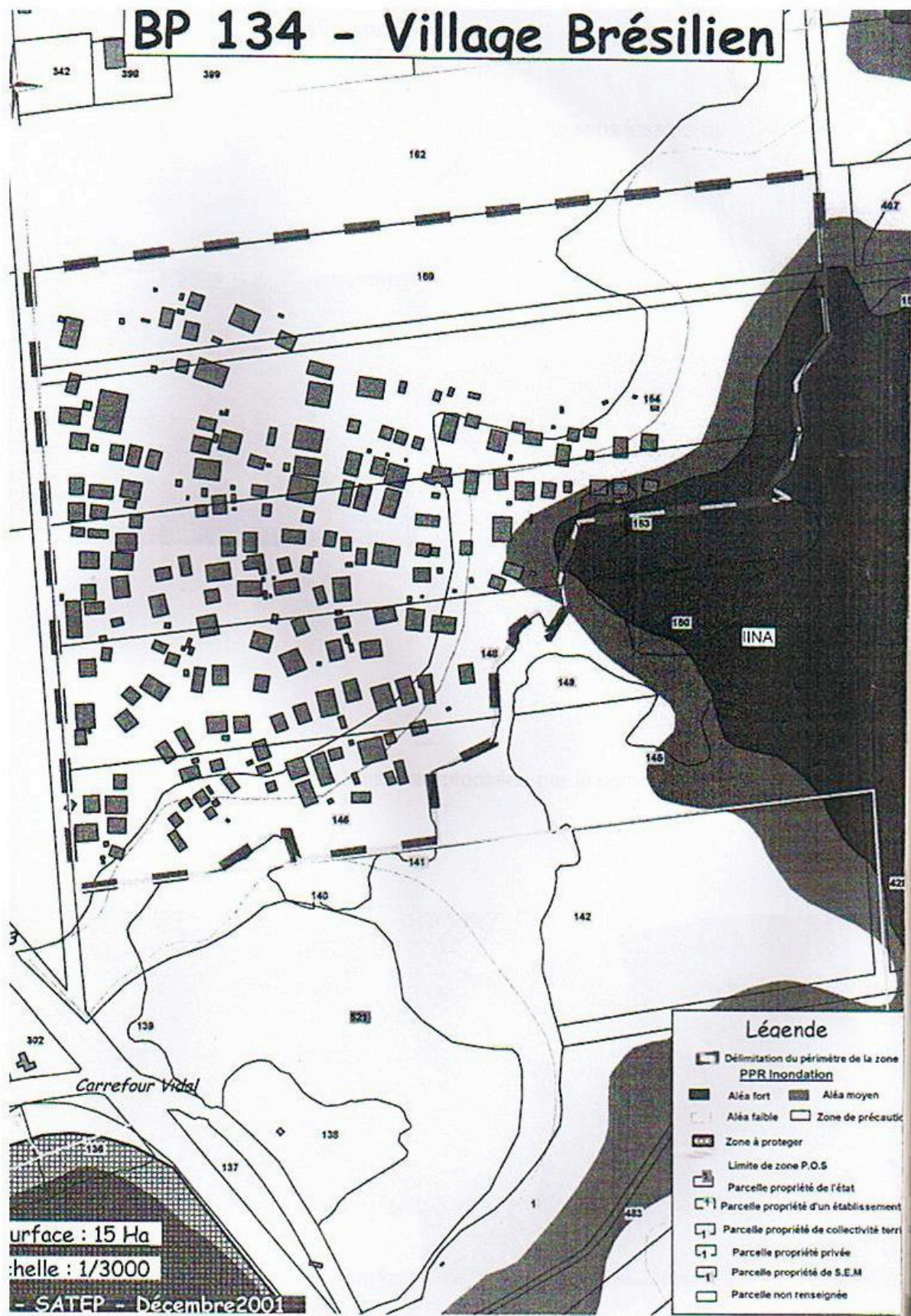


Figure 6 : Premier relevé topographique de la BP134.  
 (Source : direction départementale de l'équipement, 03/12/02)



## Un nom pour la BP-134



**Carte 1 et photographie 5 : localisation de la BP134, et réhabilitation du quartier « résidentiel »**

**(Source : géoportail)**

A partir des données du documentaire : Un nom pour la BP-134 ! de [Jean-François Comminges](#)  
2005 - France - 52 minutes - DV Cam

Résumé mis en ligne :

Dans la commune de Rémire-Montjoly, près de Cayenne en Guyane française, il existe un quartier sans nom. À l'origine, un terrain vague en périphérie, prêté par la mairie au milieu des années 80 pour une poignée d'immigrants venus du Brésil. Aujourd'hui encore, une "zone d'habitation provisoire", où les habitants vivent à titre précaire et révoquant. Dans ce quartier dit "la BP 134",



aucune infrastructure publique n'a encore été mise en place. La distribution du courrier n'est pas assurée. Le ramassage des ordures ne se fait pas. L'électricité n'arrive pas d'elle-même dans les maisons. L'eau s'évacue où elle peut et quand elle peut sur des sentiers non recouverts, en terre de latérite. Inondé en saison des pluies, envahi de poussière rouge en saison sèche, le quartier subit chaque année la brutalité du climat tropical. De nouvelles poches d'insalubrité émergent continuellement, rendant le quotidien des habitants d'autant plus difficile que continuent d'y affluer de nouvelles familles arrivantes, d'origine brésilienne, haïtienne et depuis peu guyanaise. Pourtant, et malgré le boom démographique considérable que le quartier a subi - 86 familles (soit 400 personnes) en 1990, pour près de 200 familles (soit 1 200 personnes) qui y résident actuellement -, la mort programmée par favela n'a pas (encore) eu lieu sur ce quartier au nom de "Boîte postale". Et l'îlot inculte a même pris des allures de village autonome !

### *Historique et localisation*

BP134, Boîte postale à laquelle est ajoutée un point de comptage kilométrique. Historiquement, la BP est née de l'arrivée de quatre familles, résidant au Mahury (pointe de l'île de Cayenne), délogées par la montée des eaux et les inondations successives. On leur attribue des parcelles sur lesquelles ils vont bâtir des maisons en bois, puis, progressivement en béton. Ils se trouvent à côté du Mont Cabassou et de la décharge municipale. Un titre précaire et irrévocable est alors donné à ces familles, puis aux autres habitants, qu'ils/elles soient Brésiliennes, Guyanaises ou Haïtiennes. Le site est reconnu aujourd'hui (en 2004) alors que les personnes y sont depuis 18 ans, c'est-à-dire depuis 1986. La problématique de la réhabilitation est donc celle qui sous-tend le documentaire de Comminges.

### *Entretiens et interaction avec la municipalité*

Les premiers entretiens présentent les « figures » de la BP 134 : José Gomes, Mario Ferreira ainsi que sa femme et Andrade da Silva. José est le principal interlocuteur, il a un *habitus politique*, son père étant déjà dans ce milieu au Brésil. Mario est l'un des premiers à avoir construit une maison en dur, petit à petit explique-t-il, d'abord des maisons en bois, complétées de n'importe quels matériaux utilisables qu'ils allaient alors voler (jusqu'à ce qu'ils puissent faire autrement, le payer). Ce dernier est le premiers à avoir coulé le béton pour sa maison.

Dans un premier temps, il y a lieu de faire une étude sur la réhabilitation. Quels sont les intérêts de l'Etat/gouvernement/Mairie, pour ceux de la commune de Rémire-Montjoly à faire cela maintenant ? Est-ce qu'ils reçoivent des financements particuliers, notamment de l'Europe ? Des enveloppes à dépenser pour en avoir de nouvelles ? Avoir un contrôle de la situation. A ce point,

l'un des représentants se permet une remarque sur « les gens que vous n'avez pas invité à manger », « le fait qu'il faille un recensement de la population exacte ».

Situation sanitaire : pas de benne à ordures (peux aussi compléter mes données de questionnaires, maintenant que je sais comment les mettre à plat). Le représentant demande : où la mettre, à l'entrée de la cité ? Mais elle sera sur le terrain de quelqu'un... cela va poser des problèmes de vols... et puis, les personnes qui déchargent illégalement leurs ordures avec des brouettes, c'est illégal aussi. Il faut résoudre ce problème. Pas de tout-à-l'égout, pas de boîtes aux lettres (elles ont été installées en 2006), les enfants redistribuent le courrier (et Irenda, une des femmes interrogées). Le Conseillé Municipal fait un commentaire intéressant sur l'intégration, que je reprends :

*« L'intégration, c'est pas qu'on mette de l'eau, de l'électricité, de l'éclairage, du tout-à-l'égout, ..., c'est pas ça qui va faciliter l'intégration. L'intégration c'est l'adhésion à un processus de vie sociale tel qu'il existe actuellement sur le territoire communal et sur le territoire national. Donc le principe que nous proposons c'est celui-là (...). On va vous donner un titre d'occupation qui soit de la location ou un titre de propriété. Que ces choses là, ça va simplement faire que des gens qui habitent-là soient un citoyen. Un citoyen, c'est celui qui a un comportement citoyen ».*

Réactions du côté des habitants : les gens pensent que le Maire ne les respecte pas, ils précisent que les brésiliens sont venus construire la Guyane française et la Mairie nous parle d'intégration, c'est ça l'intégration ? Nos enfants sont nés en Guyane, ils sont guyanaises, c'est ça l'intégration (José Gomes). Le représentant de la DDE, Jean Baptiste Adolphe, suivi du Développement Urbain et Social (DUS), Monsieur Aimable, de la structure où Monsieur Gomes se rend. La DSL parle d'une convention en attente, qu'il faut d'abord réaliser une enquête sociométrique et sanitaire : quel est le coût d'une réhabilitation. Il faut trouver au mieux les moyens pour améliorer les conditions de vie locale. L'étude plus la convention vont permettre, sur le plus long terme, de résorber l'habitat insalubre, y inclus un aménagement par rapport au « tissu local ». Il faut réhabiliter en « gardant l'âme de la cité », la qualité urbanistique (c'est pas la peine de tout raser...), et, les qualités multiculturelles, précise l'adjoint au Maire. Karam, du conseil régional, fait référence à la Municipalité et à l'importance des liens entretenus avec les Associations (celle de José Gomes, la DAAC, celle de Mario avec les jeunes et la musique).



# Boîte Postale 134,

C'est l'un des plus grands villages brésiliens que compte l'île de Cayenne, avec ceux de la route des Plages et du rond-point Leblond. A l'occasion de l'arrivée du nouveau consul, radioscopie d'un quartier singulier, de cinq cents habitants, avec son propre mode de vie.



**B**P 134, un nom de boîte postale pour tout un quartier également appelé Cabassou, un peu avant le rond-point Vidal sur la RN 3 en direction de Dégrad des Cannes. Car le quartier n'existe pas officiellement. « **Le village n'est pas cadastré, pas déclaré,** » explique Guimarães Valmir, quarante-sept ans, trésorier de l'association du village qui vit ici depuis 17 ans... Résultat, pour la Poste, le quartier n'existe pas. Pas de facteur. Il n'existe qu'une seule boîte aux lettres pour tout le village. Le courrier est récupéré et trié régulièrement pour quelque cinq cents habitants.

Ce lundi matin, 11 heures, deux jeunes femmes s'attellent justement à la tâche devant la boutique du village. C'est là que les lettres sont gardées à disposition des habitants. Avant, pour quelques sous, une autre personne distribuait les lettres directement dans les maisons. Mais maintenant, c'est fini. « **Le facteur ne vient pas ici** », confirme Sheila, installée au village depuis un an et demi. « **Le courrier n'est plus distribué, il reste au magasin.** »

**Une vie propre**  
Un peu en dehors de tout, le quartier mène vaillamment sa propre vie. Les habitants se rassemblent régulièrement, pour



Sheila, arrivée il y a un an et demi.

Zilda Dos Santos regrette que la route ne soit pas goudronnée. « Les enfants se salissent ».

dès fêtes comme le Círio de Nazaré, prévue ce dimanche (lire notre édition de samedi dernier).

Placardée sur la façade de la boutique de João Quaresma (ancien président de l'association du village, cinquante-huit ans), une invitation au Gospel du 13 décembre à l'église. En portugais, l'invité est convié à apporter « **un kilo de denrées non périssables** » pour payer son entrée. La vie s'organise à la brésilienne.

« **Le consul est venu il y a quelques jours, pour se présenter, raconte João. Il nous a dit qu'il était là pour nous aider, notamment à faire les papiers. Mais les difficultés du village ne sont pas de son ressort.** »

**Pas de route, ni de pompiers**

Pourtant, les besoins, il y en a. « **Il y a une dame qui a demandé l'eau il y a cinq mois et n'a toujours rien. Et puis, il y a la sécurité, les nouveaux clandestins qui viennent** », énumère Sheila. D'autres parlent « **d'attaques et de vols** », le soir à partir de 21 heures.

Zilda Dos Santos, elle, regrette que « **les enfants se salissent lorsqu'ils marchent dans la boue pour aller à l'école.** » Zilda est une vieille habitante de B. P. 134, elle a connu l'époque

Arrivada dos santos Cortes, en famille. « Je suis ici depuis quinze ans, et je ne peux rien construire dans ma maison, il faut demander l'autorisation au maire qui refuse. »

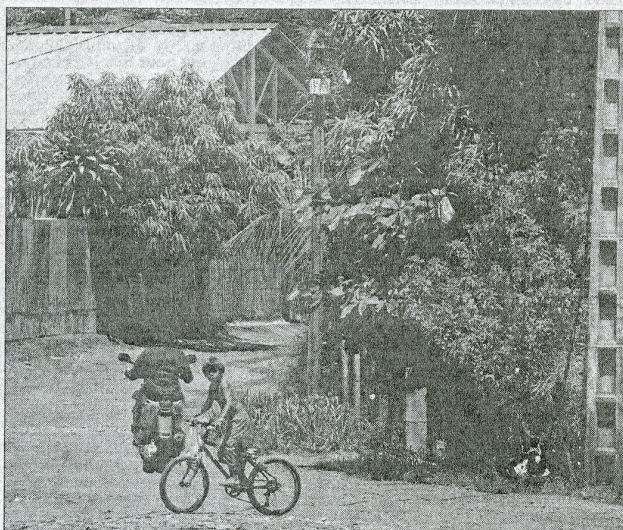
du début, « **sans eau, sans électricité, sans téléphone. Maintenant, on arrive à avoir tout cela.** » Ses enfants sont grands maintenant, ils ne vont plus à l'école du parc Lindor mais au collège Auguste-Dédé.

Plus grave, pas de route goudronnée signifie pas de pompiers. « **Ils ne veulent pas venir, c'est en trop mauvais état, renchérit Arrivalda Dos Santos Cortes, depuis quinze ans dans le village. « Même s'il se passe quelque chose de très grave, c'est difficile de les faire venir.** »

« **Tout ce qui a été fait jusque-là, la route, c'est nous qui avons tout payé,** » poursuit Arrivalda. Alors ? Va-t-on goudronner ? « **La dernière fois que nous avons demandé à la mairie, on nous a dit qu'elle cherchait les entreprises** », conclut Guimarães Valmir.

En attendant la route goudronnée, le petit quartier poursuit son bonhomme de chemin, cahin-caha.

Magail Filou  
Photos Jody



João Quaresma, 58 ans, tient la boutique du village. « Le consul nous a dit qu'il est là pour nous aider. Mais les affaires de B. P. 134 ne concernent pas le consulat. »



## « Une migration de travail »

Impossible d'obtenir le nombre de cartes de séjour délivrées à des personnes de nationalité brésilienne en 2002. Ni auprès de la préfecture, où on précise qu'il n'est pas fait de statistiques par nationalité, ni à l'Omî, Office des migrations internationales chargé des contrôles médicaux avant délivrance d'un titre de séjour.

Le consulat avance le nombre de 10 000 immigrants, mais d'autres parlent de 20 000, si on ajoute à ce chiffre les nombreux villages de garimpos (chercheurs d'or) qui comptent chacun plusieurs centaines d'habi-

tants (notamment à Saint-Elie).

Ce qui est certain, c'est que les Brésiliens étaient la troisième immigration au recensement de 1999, selon l'Insee, Institut national statistique et études économiques. 7 170 immigrants officiels à l'époque, après 17 600 Surinamais arrivés essentiellement lors de la guerre civile au Surinam, et 14 150 Haïtiens, diaspora d'un pays meurtri, plus ancienne, qui date de 1975-1985.

Pour le Brésil, on ne repère pas de pic, ni de date précise d'immigration. « Les Brésiliens sont présents depuis assez longtemps sur le territoire

guyanais. Il s'agit surtout d'une migration de travail », expliquait l'Insee en 2002 lors d'une étude sur le sujet.

Le chiffre de 7170 peut paraître assez étonnant, mais selon l'Insee, il peut s'expliquer par l'arrivée ancienne de la communauté brésilienne. « Beaucoup de Brésiliennes et de Brésiliens se sont mariés avec des résidents de nationalité française. Leur enfant est donc français, et non recensé parmi les étrangers. »

Ils étaient au total 46 500 hommes et femmes de nationalité étrangère recensés en 1999 sur le territoire guyanais.



# Traque aux clandestins dans le quartier BP-134

Une soixantaine de gendarmes, policiers et douaniers ont encerclé, hier matin, le bidonville de Rémire-Montjoly, à la recherche de clandestins.

**A**u « pipiri chantant », les forces de l'ordre ont bloqué tous les accès du quartier. « Un lieu où les étrangers en situation irrégulière ainsi que des délinquants viennent se réfugier », comme le définit le colonel Bergot, commandant de la gendarmerie en Guyane. Ses hommes, vingt-cinq au total, ont travaillé en collaboration avec une dizaine de douaniers (habilités à fouiller les véhicules), autant d'agents de la Paf (Police aux frontières) ainsi qu'une quinzaine de policiers de la sécurité publique. « Nous sommes dans le cadre d'une réquisition du procureur pour procéder à des contrôles d'identité, explique le colonel Bergot. Mais nous ne sommes pas en enquête judiciaire. Nous n'avons pas d'indices particuliers sur telle ou telle personne. »

Cependant, en croisant

les identités contrôlées avec les fichiers centraux, les forces de l'ordre espéraient bien retrouver certains individus faisant l'objet d'un avis de recherche. A défaut, ils ont rassuré les habitants en règle du quartier. « Ça fait un peu bizarre de se faire contrôler comme ça, tôt le matin, explique Christophe. Mais c'est bien. Ici, il y a des fuyitifs de Macapá qui viennent se planquer. Le soir, ils rentrent dans nos maisons pour nous voler ! ».

« Ils devraient rentrer dans les maisons, au fond du village. C'est là que se cachent les clandestins », assure Jessica. Mais les gendarmes, comme les policiers, ne disposaient pas d'un tel ordre, ce jour-là. Ils ont dû se contenter de contrôles de papiers sur les pas de portes.

Durant la matinée, treize étrangers en situation irrégulière ont été interpellés. Mais



Treize habitants n'ont pas pu présenter de titre de séjour en règle. Ils ont été confiés à la Police aux frontières (Paf), en vue d'une expulsion. (Photos : D.V.)

il s'agit probablement d'une faible part de la population clandestine du BP-134. Une

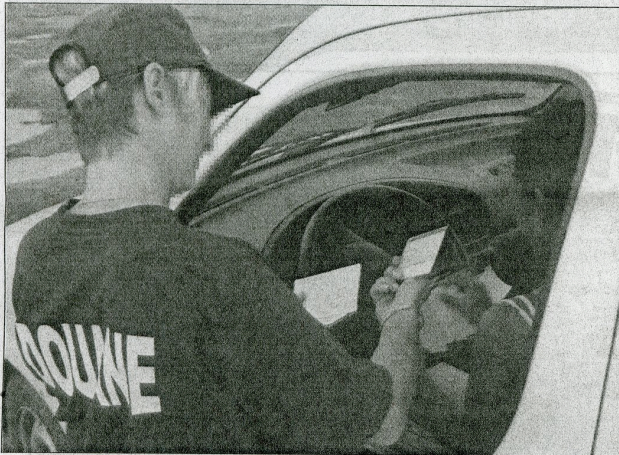
habitante du quartier s'est amusée de voir les volets s'ouvrir lentement après le départ des forces de l'ordre.

Alors que l'objectif des reconduites à la frontière a été porté à 7 500 en 2006, chacun des services des forces de l'ordre s'est vu assigner un résultat à atteindre. On ne sait pas encore qui bénéficiera des résultats de l'opération conjointe. Un détail, selon le colonel Bergot : « L'essentiel, c'est que nous atteignons tous ensemble. »

D.V.



Les gendarmes ont multiplié les contrôles sur la voie publique, mais n'étaient pas autorisés à visiter les domiciles.



Seuls les douaniers ont pu fouiller les véhicules entrant ou sortant du quartier.

Jeudi 18 mai 2006

FRANCE-GUYANE

Articles 11&12 : Le traitement médiatique de la BP134 Source *France Guyane*, (06/10/2003) ; (18/06/2006)



## Relevé topographique de Vila Vitória

### VILA VITÓRIA DO OIPOQUE

VILA VITÓRIA DO OIPOQUE – Nome constituído as margens do Rio Oiapoque em frente à cidade de SAINT GEORGE, localizada na fronteira do BRASIL com a GUYANA FRANCESA nas divisas do RIO OIAPOQUE, que banha as margens do ESTADO do AMAPÁ com a GUYANA FRANCESA, a colonização iniciou devido à crescente invasão de brasileiros que se aventura por melhores condições de vida, que até então, o outro lado da fronteira oferece. Todavia existem aqueles que por ventura não conseguem alcançar seus objetivo e são obrigados a deixar o País como clandestinos, e sem ter como retornar ao seu ESTADO de origem. Um pequeno grupo de pessoas se reuniu às margens do RIO OIAPOQUE – AP e começaram a desbravar no dia 03 de Janeiro de 2005.

Após alguns dias de conflito com o proprietário das terras, entraram em comum acordo, onde o Senhor JOSÉ BONIFACIO (Zé Branco) fez a doação das terras para os ocupantes que atualmente são os moradores do novo Vilarejo, localizado em frente à cidade de SAINT GEORGE entrada da GUYANA FRANCESA para os brasileiros que vivem no Município de Oiapoque-AP.

No dia 03 de Novembro de 2006 foi constituída a ASSOCIAÇÃO DE MORADORES DA COMUNIDADE VILA VITÓRIA DO OIAPOQUE (AMCVVO), protocolado no CARTÓRIO DE REGISTRO CIVIL DAS PESSOAS JURIDICAS, registrado no livro 004-A, no termo nº 152. Documentos apresentados e arquivados nos termos do Art. 120 e 121 da lei 6.015/73. Foi somente pelo surgimento da Associação de Moradores que o pequeno vilarejo teve as suas reivindicações aceitas. No começo tivemos a abertura das ruas e avenidas que foram Mapeadas por uma empresa particular de topografia que elaborou o LEVANTAMENTO TOPOGRÁFICO PLANIMÉTRICO E SEMI-CADASTRAL JOSÉ BONIFACIO (Sr. BRANCO), referente a PLANTA URBANISTICA, SEÇÕES DE VIAS e



**ASSOCIAÇÃO DE MORADORES DA VILA VITÓRIA DO OIAPOQUE**  
CNPJ/MF: 08.640.028/0001-03 END: Av. N S de Nazaré nº 31  
Bairro: Vila Vitória do Oiapoque / Oiapoque-AP Cep: 68980-000

ÁREAS INSTITUCIONAIS com uma ÁREA m<sup>2</sup> de 312.378,50 prevista para 584 LOTES PADRÕES medindo 10x30 metros.

O Prefeito Municipal de Oiapoque no uso de suas atribuições e de acordo com o disposto no Art. 71, inciso III da lei Orgânica Municipal aprovou a LEI nº 283/2007 de 04 de Junho de 2007. Ficaram assim denominadas as RUAS e AVENIDAS da VILA VITÓRIA DO OIAPOQUE remanescente do loteamento que faz parte da sede do Município de Oiapoque.

O governador do Estado do Amapá no uso de suas atribuições através de reivindicação feita no dia 13 Julho de 2006, pelo presidente da Associação de Moradores para a implantação da rede de energia elétrica que teve inicio no dia 08/10/2006.

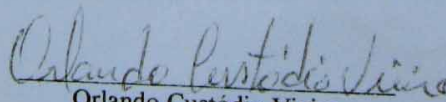
Atualmente a comunidade conta com um serviço público precário sem infraestrutura e saneamento básico, contam apenas com uma pequena estrada que dá acesso restrito a comunidade, uma escolhinha com duas salas de aula, um micro ônibus que faz o transporte coletivo para melhorar a qualidade de vida de 250 famílias, que hoje precisam de uma estrutura maior para EDUCAÇÃO, SAÚDE E SEGURANÇA PÚBLICA.

Todas as ações realizadas têm um único objetivo que é desenvolver a comunidade da VILA VITÓRIA DO OIAPOQUE para que todos possam viver em igualdade, com Justiça Social e que todo cidadão brasileiro possa exercer a sua soberania.

Oiapoque-AP, 11 de Fevereiro de 2008.

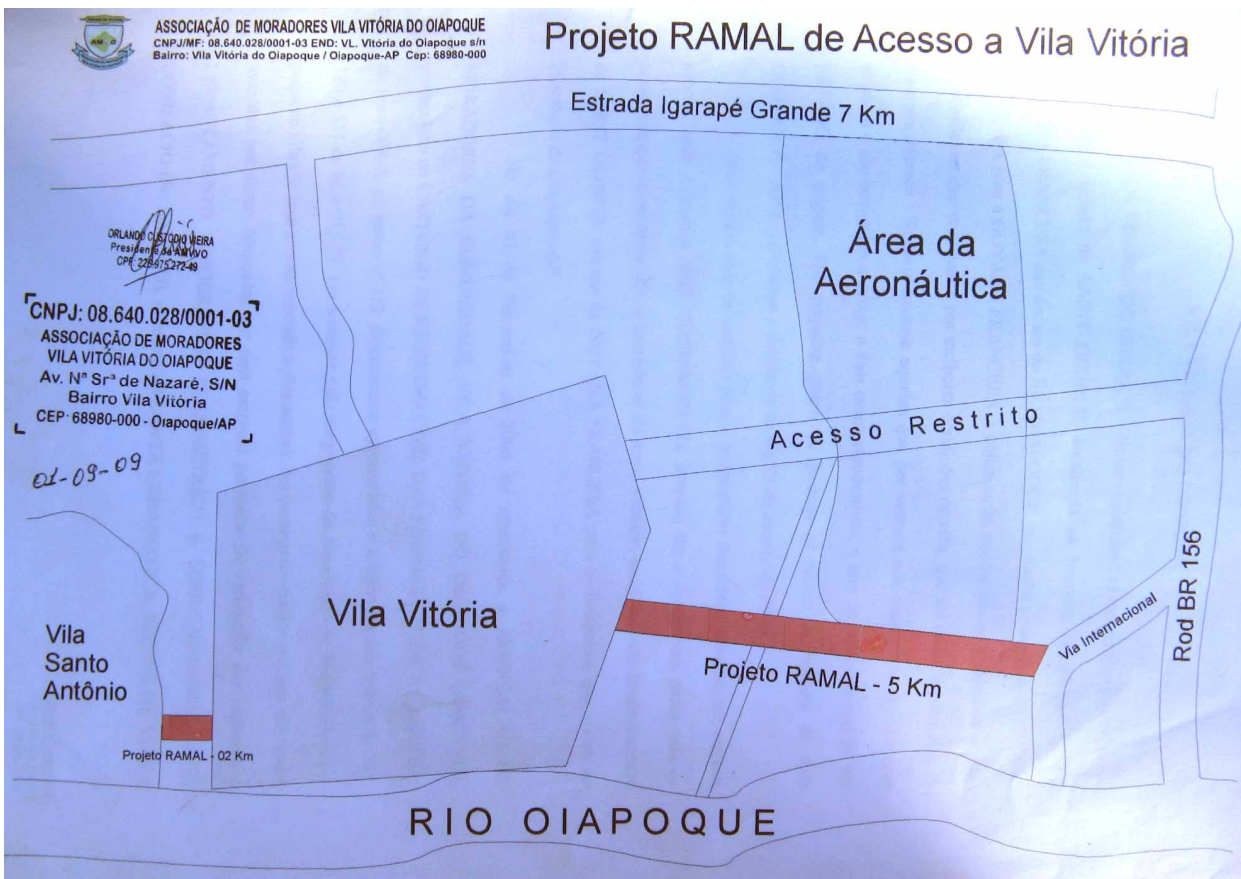
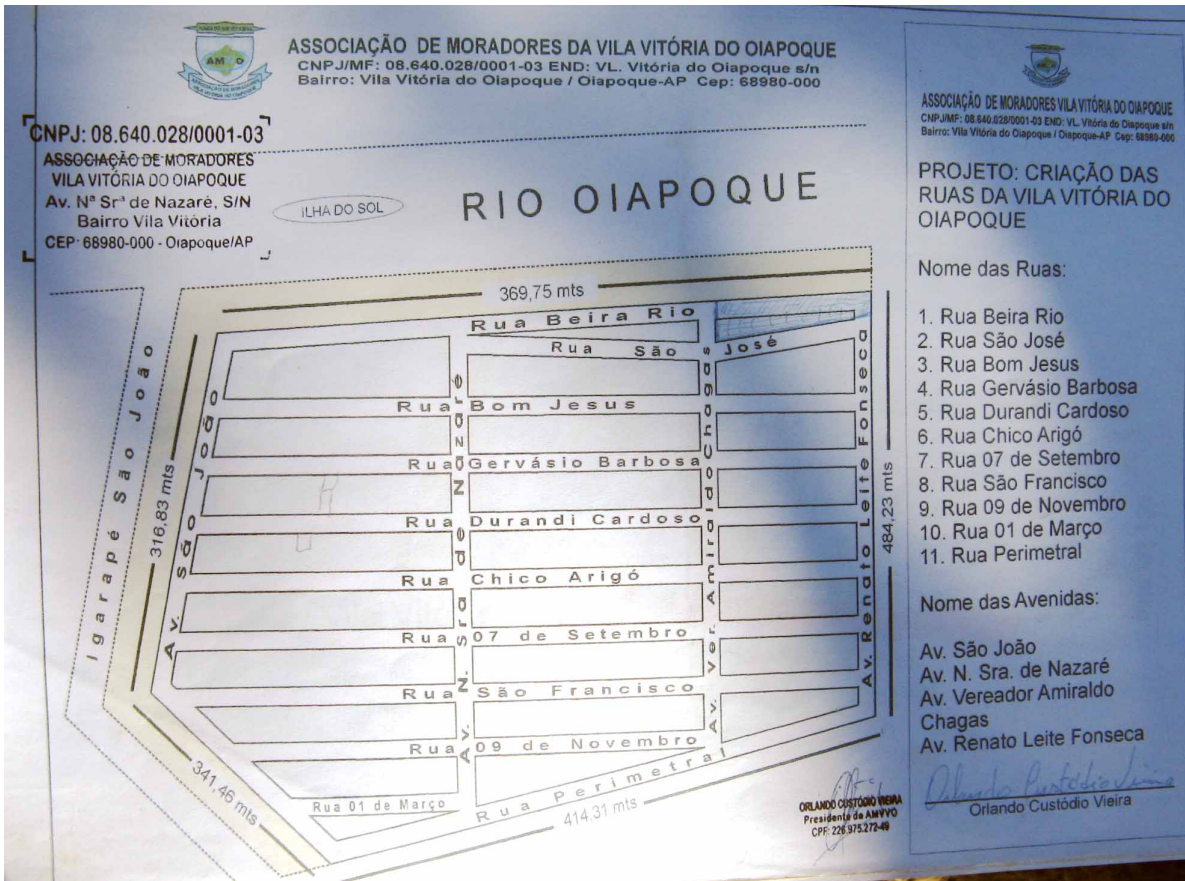
Atenciosamente,

CNPJ: 08.640.028/0001-03  
ASSOCIAÇÃO DE MORADORES  
VILA VITÓRIA DO OIAPOQUE  
Av. N° Srª de Nazaré, S/N  
Bairro Vila Vitória  
CEP: 68980-000 - Oiapoque/AP

  
Orlando Custódio Vieira  
Presidente da Associação

ORLANDO CUSTÓDIO VIEIRA  
Presidente da ASSVVO  
CPF: 226.975.272-40





Cartes 2 & 3: Relevés topographiques de Vila Vitória

## Table des illustrations

<b>Figure 1 : Plaquette de présentation des activités de la DAAC Agir (2008) .....</b>	<b>19</b>
<b>Figure 2 : Affiche de la table ronde sur « LA sexualité » des « bombes sexuelles » brésiliennes.....</b>	<b>41</b>
<b>Figure 3 : Localisation de la BP134, .....</b>	<b>53</b>
<b>Figure 4 : Sites insalubres de Rémire-Montjoly Source Direction Départementale de l'Équipement, 03/12/02 ...</b>	<b>54</b>
<b>Figure 5 : Caractéristiques de la BP134, Source Direction Départementale de l'Équipement, 03/12/02 .....</b>	<b>55</b>
<b>Figure 6 : Premier relevé topographique de la BP134. Source Direction Départementale de l'Équipement, 03/12/02 .....</b>	<b>56</b>

---

<b>Photographie 1 : Véhicule de la DAAC, à partir duquel les actions sont rendues visibles.....</b>	<b>20</b>
<b>Photographies 2 &amp; 3 : Quête du corps de Nerize Dias de Oliveira, 36 ans sur le fleuve de la Mana.....</b>	<b>36</b>
<b>Carte 1 &amp; Photographie 4 : localisation de la BP134, et réhabilitation du quartier « résidentiel » Source : géoportail .....</b>	<b>57</b>

---

<b>Article 1 : Opération REBRACA.....</b>	<b>31</b>
<b>Article 2 : Renforcements policiers aux frontières (16/02/2006) .....</b>	<b>32</b>
<b>Article 3 : Augmentation du flux migratoire (12/10/2007) .....</b>	<b>33</b>
<b>Article 4 : Suspensions supplémentaires vis-à-vis des demandeurs : par regroupement familiaux, pour les mineurs et les mariages « blancs », (21/09/2006).....</b>	<b>34</b>
<b>Articles 5 &amp; 6 « Le pont n'est pas une passoire », alors « les clandestins doivent être reconduits » (16/08/2007) ; (06/09/2007).....</b>	<b>35</b>
<b>Article 7 Nerize Dias de Oliveira, 36 ans, Leia Agora, 10/07/2008 .....</b>	<b>37</b>
<b>Article 8 : Les mécanismes de l'intégration en Guyane (30/05/2006) .....</b>	<b>38</b>
<b>Article 9 Intégration et interculturalité (10/03/2005) .....</b>	<b>39</b>
<b>Articles 11&amp;12 : Le traitement médiatique de la BP134 Source <i>France Guyane</i>, (06/10/2003) ; (18/06/2006).....</b>	<b>61</b>

---